Laboratoire d'Histoire, histoire de l'art, archéologie, textes, images, sociétés (UMR 9028)

Université de Lille – École doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société Nord de France

---

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Lille

sous la direction de Matthieu DE OLIVEIRA, professeur des universités

Discipline : Histoire et civilisations, histoire des mondes modernes et contemporains

Date de soutenance : 25 septembre 2026

Histoire d'un combat des chiffres

Le Monde face aux comptages des manifestants en France, 1945 - 2002

Par Thibaut WOESTELANDT

MEMBRES DU JURY :

Présidente du jury : Béatrice TOUCHELAY, professeure des universités, HARTIS, Université de Lille

Rapporteuse : Claire BLANDIN, professeure des universités, LabSIC, Sorbonne Paris Nord

Rapporteur : Olivier FILLIEULE, professeur des universités, CESSP, Université de Lausanne

Examinatrice : Danielle TARTAKOWSKY, professeure émérite, Paris 8

Examinateur : Baptiste GIRAUD, maître de conférences HDR, Lest, Aix-Marseille Université

Sommaire

Résumé – Summary.....5
Remerciements.....8
Introduction.....9
Mise en contexte.....9
Définition du sujet.....11
Historiographie.....22
Problématique et axes d'analyse.....40
Méthodologie et sources.....41
Annonce du plan.....46
Partie 1 : À l'origine des publications de comptage.....48
Chapitre 1 : « La manifestation de papier ».....50
Chapitre 2 : Décennies 1940 à 1960 : La préhistoire des combats de chiffres.....96
Chapitre 3 : Années 1970 à 2000, la routinisation des combats de chiffres.....139
Conclusion de la partie 1.....177
Partie 2 : Le chiffre comme construction.....180
Chapitre 4 : « Le million, le million, le million ».....180
Chapitre 5 : De la diversité des méthodes de comptage.....226
Conclusion de la partie 2.....269
Partie 3 : Que faire du chiffre ?.....270
Chapitre 6 : Justifier le chiffre.....270
Chapitre 7 : De l'usage du chiffre au long terme dans *Le Monde*.....320
Conclusion de la partie 3.....362
Conclusion générale.....364
Rappel de la problématique.....364
Résultats principaux et apport historiographique.....364
Limites et angles morts.....369
Ouvertures.....369

Liste des sigles....371
Annexes....373
Documents complémentaires....373
Documents produits....390
Base de données et traitement quantitatif....397
État des sources....401
Sources journalistiques....401
Archives policières....402
Archives syndicales....412
Autres sources....414
Bibliographie....417
Histoire générale....417
Mouvements sociaux....420
Histoire quantitative....437
Histoire de la presse et des médias....438
Histoire de la police....440
Histoire syndicale....442
Généralité....442
Monographies....443
Histoire des partis politiques....445
Index....449
Index lexical....449
Index des tableaux....454
Index des figures....456
Index des cartes....457
Index des illustrations....457

Résumé – Summary

Résumé Mes travaux de recherche portent sur l'histoire du comptage des manifestants de 1945 à 2002. Si le sujet fait régulièrement la une de l'actualité, les travaux de recherche dédiés s'avèrent relativement rares. On peut souligner quelques pistes de recherche explorées par Danielle Tartakowsky ou Antoine Prost du côté de l'histoire, Olivier Fillieule et Isabelle Sommier ou Émile Provendier chez les sociologues. Pour autant, l'histoire approfondie de la question n'a jamais été traitée jusque-là.

Ma thèse a donc pour ambition de répondre à la problématique suivante : est-il possible d'expliquer les écarts de comptage constatés entre les chiffres provenant des forces de l'ordre et des organisateurs lors de manifestations de rue ? Dans ce cadre, la méthodologie déployée se rapproche de l'histoire quantitative critique et de la Protest event analysis. L'objectif consiste à déconstruire le chiffre pour mesurer les différents enjeux liés à sa construction, sa communication ou encore son usage dans le temps. Pour répondre à cet objectif, la thèse s'appuie en premier lieu sur un corpus d'articles du journal *Le Monde*.

L'approche de départ de ma thèse repose sur la création d'une base de données regroupant l'ensemble des manifestations de la période pour lesquelles *Le Monde* propose des chiffres de comptage. Cette base de données est complétée par des archives provenant d'autres organes de presse, des services de polices ainsi que de syndicats. Pour répondre à la problématique, la thèse se divise en trois grandes parties.

La première a pour objectif d'analyser l'évolution de la publication des chiffres en eux-mêmes. Un chapitre se concentre ainsi sur la publication de l'ensemble des chiffres dans *Le Monde*, quand les deux suivants s'intéressent aux écarts de comptage sur deux grandes périodes qui se distinguent de par le rapport du quotidien aux chiffres : 1945 – 1970 et 1970 - 2002. Ces différentes analyses permettent de montrer une réelle évolution dans l'approche des comptages. On peut ainsi distinguer une première période des années 1940 aux années 1960 durant laquelle les chiffres sont peu publiés et les écarts généralement très importants. Une deuxième période, des années 1970 aux années 1980, marque le début d'un réel combat des chiffres qui devient systématique. Une dernière période enfin, des années 1990 à 2000, est marquée par une forme de stabilisation de ces affrontements, les chiffres devenant plus nombreux et les écarts se réduisant. La deuxième partie se focalise dès lors sur les enjeux que représente la production même du chiffre. Un premier chapitre est ainsi dédié à l'analyse d'un cas particulier qui se construit durant la période : la recherche du million de manifestants. Le deuxième est, pour sa part, dédié à l'étude de la multiplicité des méthodes de

comptage déployées et à leur évolution dans le temps. La dernière partie s'intéresse enfin au devenir du chiffre. Un premier chapitre a pour objectif d'étudier la recherche de légitimité des chiffres de la part de leurs producteurs. Les forces de police, comme les organisateurs, déploient ainsi différents outils pour démontrer la crédibilité du chiffre produit à partir des années 1970. *Le Monde*, de son côté, commence également à proposer son propre chiffre, preuve d'un réel doute quant à la fiabilité de ceux qui lui sont transmis. Le deuxième chapitre est, pour sa part, focalisé sur le devenir du chiffre. *Le Monde* réutilise ainsi régulièrement des chiffres de comptage de manifestations passées dans différentes temporalités, que ce soit à court terme, moyen terme ou long terme. J'ai ainsi cherché à démontrer les différents enjeux qui découlent de ces réutilisations.

Mots clés : Histoire des mouvements sociaux – Histoire des manifestations de rue – Histoire politique – Histoire quantitative – Histoire de la presse et des médias – Comptage des manifestants

Summary My doctoral research focuses on the history of protest crowd counting between 1945 and 2002. Although the issue regularly attracts media attention, dedicated scholarly research remains relatively limited. A number of avenues have nevertheless been explored by historians such as Danielle Tartakowsky and Antoine Prost, and by sociologists including Olivier Fillieule, Isabelle Sommier, and Émile Provendier. However, a comprehensive historical study of the subject has yet to be undertaken.

This dissertation therefore seeks to address the following research question: is it possible to explain the discrepancies observed between crowd estimates produced by law enforcement agencies and those provided by protest organizers during street demonstrations? To investigate this question, the methodological framework combines elements of critical quantitative history and Protest Event Analysis. The objective is to deconstruct numerical estimates in order to examine the various issues involved in their production, communication, and use over time. To achieve this, the dissertation relies primarily on a corpus of articles published in *Le Monde*.

The research is based on the creation of a database compiling all demonstrations for which *Le Monde* reported attendance figures during the period under study. This database is supplemented by archival materials from other newspapers, police services, and trade unions. To answer the research question, the dissertation is divided into three main sections.

The first section analyses the evolution of the publication of crowd estimates themselves. One chapter focuses on the publication of numerical data in *Le Monde*, while the following two examine counting discrepancies across two major periods distinguished by the newspaper's relationship to numerical estimates: 1945–1970 and

1970–2002. These analyses reveal a significant transformation in approaches to crowd counting. A first period, extending from the 1940s to the 1960s, is characterized by the limited publication of figures and generally very large discrepancies between estimates. A second period, from the 1970s to the 1980s, marks the emergence of a genuine "battle of numbers," which became systematic. Finally, a third period, spanning the 1990s and early 2000s, is characterized by a relative stabilization of these confrontations, with estimates becoming more numerous and discrepancies gradually narrowing.

The second section focuses on the issues surrounding the production of numerical estimates themselves. The first chapter examines a particular phenomenon that emerged during the period: the pursuit of the symbolic threshold of one million demonstrators. The second chapter analyses the diversity of counting methods employed and their evolution over time.

The final section investigates the subsequent uses of crowd estimates. The first chapter examines the quest for legitimacy pursued by the producers of these figures. From the 1970s onward, both police authorities and protest organizers developed various strategies to demonstrate the credibility of their estimates. At the same time, *Le Monde* increasingly began to publish its own estimates, reflecting growing doubts regarding the reliability of the figures provided by these actors. The second chapter focuses on what becomes of crowd estimates. *Le Monde* regularly reused attendance figures from past demonstrations across different temporal scales—short-, medium-, and long-term. The dissertation therefore seeks to identify and analyse the various issues arising from these successive reuses of numerical estimates.

Keywords: History of Social Movements – History of Protest Demonstrations – Political History – Quantitative History – Media and Press History – Protest Crowd Counting

Remerciements

Mes remerciements vont avant tout à Matthieu de Oliveira, mon directeur de thèse, pour la confiance accordée, le suivi, le soutien, les nombreux conseils et la relecture. Son accompagnement m'a grandement aidé tout au long de ces six années.

Je remercie également toutes les équipes du laboratoire HARTIS et du département histoire de l'Université de Lille pour leur disponibilité, leurs conseils et pour m'avoir donné la possibilité d'assurer un bon nombre d'enseignements qui m'ont conforté dans la volonté de poursuivre une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche.

J'adresse en particulier mes remerciements à Béatrice Touchelay et Émilien Ruiz, membres de mon Comité de suivi individuel, pour le temps consacré, leur écoute et leurs conseils. Je tiens à exprimer ma gratitude envers Émilien pour m'avoir aidé à monter le projet de recherche suivi dans mon mémoire de master, sans lequel je n'aurais jamais poursuivi dans cette thèse.

Mes remerciements vont aussi à la région Hauts-de-France et à l'Université de Lille pour la confiance accordée et le soutien financier qui m'a permis de réaliser ce doctorat.

J'ai une pensée pour mes amis et ma famille qui m'ont soutenu durant ces six années, et en particulier pour Isabelle, Fabien et Loïc qui, en plus de m'avoir supporté, m'ont aidé à la relecture.

Je remercie enfin Salomé qui m'a accompagné durant toute la durée de cette thèse, et même bien avant, et adresse une caresse à Lulu et Zouzou.

Introduction

Mise en contexte

« Si la police a raison, compte tenu de la distance à parcourir et de la durée du défilé, il faut que les participants aient marché en file indienne comme les Sioux des bandes dessinées. Peut-être nos shérifs ont-ils vu trop de westerns[1] ? » Cette affirmation, formulée par Robert Escarpit dans un article du *Monde* consacré à une manifestation contre le Plan Barre en 1976[2], souligne toute la complexité de la question du comptage des manifestants. Celle-ci recoupe à la fois des enjeux méthodologiques et politiques.

Un combat permanent

De manière plus récente, le mouvement social contre la réforme des retraites de 2023 s'est accompagné des sempiternels combats des chiffres entre les comptages « selon la police » et ceux « d'après les organisateurs ». Ainsi, lors de la journée du 7 mars, considérée comme la plus mobilisatrice du mouvement[3], les manifestations rassemblent 1,28 million de personnes en France d'après le ministère de l'Intérieur et 3,5 millions pour la Confédération générale du Travail (CGT[4]) et le descriptif des divers cortèges est systématiquement accompagné d'un chiffrage double avec, pour les plus grands écarts : Toulouse (27 000 à 120 000) et surtout Paris (81 000 à 700 000). Dès la deuxième journée de mobilisation, la question des comptages apparaît centrale pour *Le Monde* qui publie, le 31 janvier, un article au titre évocateur : « Pourquoi constate-t-on de tels écarts dans le décompte des manifestants[5] ? »

On peut donc constater que les combats de chiffres entre les comptages des organisateurs et ceux des forces de police sont devenus une composante à part entière des manifestations de rue. Cette réalité soulève de nombreuses réflexions autour des

1 *Le Monde*, « Le grand écart », 9 octobre 1976
Comme pour la plupart des articles du *Monde* cités dans cette thèse, les archives ont été consultées en ligne où il n'est pas indiqué de pagination. Le nom et la date de l'article permettent néanmoins facilement de les retrouver.

2 Si le nom de « Plan Barre » est bien employé dans les journaux dès l'adoption des premières mesures et de la conférence de presse donnée par Raymond Barre le 22 septembre 1976, de nos jours, le terme est généralement utilisé pour désigner une série de réformes s'étalant de 1976 à 1981.
Gilles RICHARD, *Histoire des droites en France de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 402.
Yasuo GONJO, « Le plan Barre (1976) », dans Danièle FRABOULET et Philippe DE VERHEYDE (dir.), *Pour une histoire sociale et politique de l'économie*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2020, p.337-348

3 Cécile AMAR, *La Bataille des retraites*, Paris, Robert Laffont, 2023, p. 110.

4 *Le Monde*, « Partout en France, la mobilisation contre la réforme des retraites ne faiblit pas », 7 mars 2023.

5 *Le Monde*, « Pourquoi constate-t-on de tels écarts dans le décompte des manifestants ? », 31 janvier 2023.

méthodes mêmes de comptage qui font l'objet de nombreux débats. On peut citer deux exemples de travaux récents qui soulignent les réflexions autour de cet enjeu. Les Cafés de la statistique ont dédié une soirée débat à la question « Combien de manifestants ? » le 10 novembre 2015, durant laquelle Pierre Muller, inspecteur général de l'Insee à la retraite, se propose d'évaluer la fiabilité des différentes méthodes de comptage[6]. Émile Provendier, de son côté, a proposé, dans une thèse soutenue en 2024, d'étudier les techniques modernes de comptage des foules via, notamment, l'usage de technologies numériques[7].

Dans la pratique, un nouvel acteur s'est imposé dans ce combat des chiffres à partir de 2017. Le cabinet de communication « Occurrence » est ainsi chargé d'effectuer un comptage indépendant pour un collectif de médias d'horizons divers[8] (*Le Figaro* ; *Le Monde* ; *France Info* ou encore *Mediapart*). Le cabinet met en avant son indépendance et son usage d'outils numériques pour valoriser le comptage qu'il établit. Le directeur du cabinet, Assaël Adary a, par ailleurs, publié un ouvrage dans lequel il présente les manifestations de rue comme un outil de communication dont il se présente comme un « professionnel du sujet[9] ». Cela ne l'empêche pourtant pas de faire l'objet de critiques de la part des organisateurs de manifestations qui peuvent contester son indépendance, et donc la légitimité du chiffre produit[10]. Cette initiative semble pourtant ne pas avoir perduré. Alors que le site officiel du cabinet proposait une page dans laquelle il décrivait les techniques déployées[11], celle-ci a été supprimée depuis et la dernière fois où *Le Monde* cite le cabinet date de janvier 2023[12]. Le cabinet est désormais rattaché à l'IFOP et semble s'être spécialisé dans les usages de l'intelligence artificielle dans la communication[13].

---

6 Une synthèse de ces débats est disponible sur le site des cafés de la statistiques.
Les cafés de la statistique, « Combien de manifestants ? Synthèse des débats », 10 novembre 2015.

7 Émile PROVENDIER, « Le gouvernement numérique de la foule : enquête sur les technologies de quantification de la foule en démocratie » Thése de doctorat de sociologie, Université Gustave Eiffel, 2024.

8 Nous verrons dans le chapitre 6 que le production de chiffres indépendants des forces de police et des organisateurs n'est pourtant pas nouvelle. *Le Monde* s'essaie à cet exercice dès les années 1970.

9 Citation provenant de la quatrième de couverture.
Assaël ADARY, *République-Bastille : Sous les manifs, la com !*, Paris, Éditions du Palio, 2019.

10 *Le Nouvel Obs*, « « Fête à Macron » : la France insoumise conteste le comptage indépendant des manifestants », 5 mai 2018.
Cette « réception critique qui évolue négativement sur la durée » est développée par Émile Provendier.
Émile PROVENDIER, *Le gouvernement numérique de la foule*, *op. cit*, p. 267.

11 http://occurrence.fr/comptage-des-manifestants/ [Hors ligne, dernière consultation en mars 2020].
En consultant le site internet Internet Archive, la dernière fois où la page a pu être identifiée comme en ligne date du 15 avril 2024.
https://web.archive.org/web/20240416213000/http://occurrence.fr/comptage-des-manifestants/ [Consulté le 22 juin 2026]

12 *Le Monde*, « Pourquoi constate-t-on de tels écarts dans le décompte des manifestants ? », 31 janvier 2023.

13 https://www.ifop.com/occurrence/ [Consulté le 22 juin 2026]

Malgré la régularité des débats autour du chiffre dans les médias, la question n'a en somme été que très peu traitée dans la recherche, qu'elle soit historique ou sociologique[14]. Cette thèse a donc vocation à défricher ce terrain de recherche presque vierge, et à combler autant que possible cette lacune historiographique.

S'il semble habituel de nos jours de voir apparaître ce combat des chiffres de manière systématique après chaque manifestation de rue, une étude historique apparaît en effet indispensable pour nuancer ce débat, bien souvent présenté comme évident et purement statistique. C'est donc ici l'objectif que nourrit l'écriture de cette thèse : chercher à étudier les différents enjeux qui ressortent autour de ces combats de chiffre sur le temps long pour en écrire l'histoire et apporter une profondeur historique aux débats d'actualité.

Définition du sujet

L'objet principal de cette thèse repose avant tout sur l'étude des combats de chiffres qui font suite aux manifestations de rue. Nous allons donc définir en premier lieu ce que l'on entend par manifestation de rue pour ensuite développer la question des « combats de chiffre ». Cette recherche passe, en premier lieu, par l'étude du quotidien *Le Monde*, nous verrons donc pourquoi et dans quel but ce choix a été réalisé. Nous nous arrêterons enfin sur le cadre précis que couvre cette étude, qu'il soit chronologique comme géographique.

Mouvement social et manifestation de rue

Avant de définir précisément le cœur du sujet que représente la manifestation de rue, il convient de s'arrêter avant tout sur la notion de mouvement social. Comme nous le verrons, l'histoire des manifestations est intrinsèquement liée à cette dernière et représente l'une des composantes, l'un des répertoires d'action[15] mobilisés dans le cadre de mouvements sociaux.

Pour Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky, la première apparition de l'expression mouvement social dans le catalogue de la BnF date de 1823 avec l'ouvrage de Benjamin Mazel, *Traité du mouvement social*[16]. Il s'agit d'un militant fouriériste, on peut donc observer que, déjà à cette époque, l'expression porte l'idée d'influencer le cours de la société. Elle est réutilisée en janvier 1848 par Jules Michelet dans le même ordre d'idées[17]. L'expression va lentement se stabiliser et prendre, dans l'entre-deux-guerres, une nouvelle définition, puisqu'elle sert à décrire tout engagement collectif et pas

14 Nous reviendrons plus loin sur l'historiographique déjà existante autour de ce sujet.
15 Nous reviendrons plus loin sur ce concept.
16 Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France : de 1814 à nos jours*, Paris, la Découverte, 2014, p. 7.
17 *Ibid.*, p. 8.

uniquement à gauche. Les Croix-de-feu se présentent ainsi elles-mêmes comme un « mouvement social français » en 1936[18]. Cet aspect large de la définition amène une forme de discrédit de l'expression qui ne reviendra ensuite sur le devant de la scène qu'à l'approche de 1968[19]. De nos jours, le *Robert* ne propose pas de définition précise du mouvement social, mais renvoie aux définitions des deux mots pris individuellement. Le *Larousse*, pour sa part, le définit comme « comportement collectif ayant recours à une forme quelconque d'organisation et se fondant sur une idéologie qui oriente l'action collective, dont le but est la modification ou la transformation d'un ordre social ou d'institutions existantes[20]. » Cette définition recouvre donc des cas de figures multiples : de nombreux phénomènes peuvent être décrits comme mouvements sociaux et tous types d'acteurs semblent pouvoir mobiliser l'expression. Passons maintenant à un type d'action spécifique des mouvements sociaux : la manifestation de rue.

L'expression même de manifestation date, elle aussi, de la première moitié du XIXe siècle. L'étymologie de manifestation renvoie à *manus*, la main, et à *defendere*, défendre, ce qui souligne bien l'idée de la nécessité d'une présence physique visant à revendiquer, à défendre. Les premières traces de l'utilisation de ce mot pour définir un rassemblement collectif datent des années 1845-1848, mais sont utilisées pour définir des « contre-manifestations[21] » . Puis c'est en 1849 que l'on retrouve chez Proudhon l'usage du mot « manifestans » [sic], désignant des personnes ayant pris part à des manifestations qui « prend alors le sens moderne de participation à une démonstration de rue collective et publique[22] ». Pour autant, la définition même de la manifestation reste floue et recouvre une multitude de réalités au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Pour mieux identifier ce phénomène, arrêtons-nous sur les définitions contemporaines de la manifestation. Le *Robert* la définit comme « Réunion publique, défilé organisé pour manifester une opinion ou une volonté[23] ». Le *Larousse*, pour sa part, évoque un « Rassemblement, défilé de personnes, organisé, en un lieu donné, sur la voie publique, ayant un caractère revendicatif ou symbolique[24] ». Ces deux définitions révèlent directement l'ambiguïté du terme, qui regroupe plusieurs réalités : des rassemblements, des réunions publiques ou des défilés ; des événements à caractère revendicatif ou

18 *Ibid.*, p. 9.
19 *Ibid.*
20 *Larousse*, « Mouvement social », https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mouvement/53021#317724 [consulté le 22 juin 2026].
21 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013, p. 15.
22 *Ibid.*
23 *Le Robert*, « Manifestation », https://dictionnaire.lerobert.com/definition/manifestation [consulté le 22 juin 2026].
24 *Larousse*, « Manifestation », https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/manifestation/49161 [consulté le 22 juin 2026].

symbolique… Cette pluralité se retrouve déjà par le passé. J'avais pu souligner dans mon mémoire de Master que le terme de « manifestation » peut être utilisé par les forces de l'ordre pour définir différents événements : des meetings, des réunions, des grèves ou des cortèges[25]. Danielle Tartakowsky souligne également ce phénomène en affirmant que les rapports des commissaires spéciaux lui préfèrent les termes « défilés, cortèges, attroupements[26] ».

Ces définitions assez vagues présentent des limites quant à l'étude des manifestations : elles amèneraient une mise en série de phénomènes différents, pas nécessairement comparables entre eux. Nous nous baserons donc plutôt sur la définition mise en avant par Olivier Fillieule : « toute occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques[27] ». Cette expression porte l'avantage de définir plus précisément le phénomène étudié, puisqu'elle exclut les meetings en salle, les réunions ou encore les banquets. J'ai décidé d'ajouter un critère à cette définition : pour être manifestation, la foule doit être en mouvement, ce qui exclut donc les meetings en plein air, les interruptions de spectacles ou encore les sit-in. Il s'agit donc d'une sélection d'événements considérés comme manifestations selon des critères de déroulement et non pas systématiquement selon la manière dont a été défini le mouvement par les autorités contemporaines. Nous verrons néanmoins que les articles du *Monde* étudiés ne décrivent pas nécessairement précisément les modalités de ce qui est défini comme manifestation, et que les formes d'actions sont bien souvent complémentaires. Nous pouvons ainsi prendre l'exemple des barrages agricoles qui s'accompagnent régulièrement de cortèges. Il est donc probable que des événements que l'on aurait exclus par définition se retrouvent malgré tout dans le corpus étudié. Notre sujet porte plus spécifiquement sur le comptage des manifestants. Nous suivrons cette fois la définition du *Larousse*, soit « personne qui prend part à une manifestation sur la voie publique[28]. »

---

25 « Dans les classements des archives en série M aux Archives départementales du Nord, on retrouve bien une sous-série intitulée manifestations, mais celle-ci ne regroupe que quelques événements précis ; d'autres documents concernant ce que l'on définit de nos jours comme manifestations se retrouvent ainsi dans des cartons intitulés réunions, ou encore fêtes et cérémonies. De plus, certains documents officiels ont pour sujet des manifestations, mais ils renvoient à notre définition actuelle des meetings, soit une « réunion publique organisée par un parti, un syndicats, etc, pour informer et débattre d'un sujet politique ou social. C'est seulement après la Seconde Guerre mondiale que des cotes précises de documents d'archives sont voués aux manifestations de rue aux Archives départementales du Nord. Pour autant, cette définition regroupe encore des réalités très variées. » Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968*, Université de Lille, Mémoire de Master, 2020, p. 6.

26 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1997, p. 15.

27 Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue : Les manifestations en France*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1997, p. 44.

28 *Larousse*, « Manifestant, manifestante », https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/manifestant/49160 [consulté le 22 juin 2026].

Définition de « Chiffre de comptage » et « Combat des chiffres »

Si, de prime abord, les définitions de chiffres de comptage et celle de combats des chiffres, mises en avant dans cette thèse, peuvent sembler évidentes, elles revêtent en réalité de nombreux enjeux qui méritent de s'y attarder.

Arrêtons-nous tout d'abord sur la notion de chiffre de comptage. Comme nous le verrons à différentes reprises dans cette thèse, elle cache en fait des réalités multiples. Il convient tout d'abord de différencier les chiffres effectivement produits sur le terrain via l'usage de méthodes de comptage ou d'outils statistiques[29] des chiffres qui remontent les hiérarchies internes – qu'elles soient des forces de police ou des syndicats – et des chiffres finalement transmis et publiés par la presse. Si ces chiffres peuvent parfois s'avérer identiques, c'est loin d'être toujours le cas. Les institutions policières comportent différentes composantes qui peuvent parfois produire leurs chiffres indépendamment et qui n'utilisent pas forcément les mêmes techniques. Du côté des organisateurs, cette notion regroupe en réalité des organisations très variées : syndicats, partis politiques ou associations qui ne disposent pas des mêmes moyens financiers, logistiques et humains à dédier aux comptages. Les organisateurs d'une même manifestation peuvent d'ailleurs être multiples et ne pas nécessairement transmettre le même chiffre. Notons par ailleurs qu'un chiffre peut parfois être associé aux organisateurs alors qu'il provient en réalité d'une autre instance. C'est par exemple, le cas des mobilisations de la CGT et du Parti communiste français (PCF) durant les années 1940 – 1950 pour lesquelles le chiffre « selon les organisateurs » renvoie en réalité à une évaluation publiée par *L'Humanité*. Notons enfin que les chiffres de comptage ne sont pas le seul fait des acteurs cités précédemment. D'autres évaluations sont régulièrement publiées, qu'elles soient issues de l'Agence France-Presse (AFP), d'organes de presse ou d'organismes extérieurs. L'un des angles d'analyse de cette thèse repose donc sur la confrontation de ces différents chiffres pour en montrer les enjeux propres.

Le combat des chiffres, quant à lui, renvoie à une dimension différente, et d'une certaine manière complémentaire. Il représente l'idée que les chiffres produits sont ensuite confrontés, font l'objet de débat, de critiques, d'un niveau de confiance différent et ont une portée politique. C'est par le prisme de ces combats de chiffres que nous pourrons analyser les chiffres de comptage en eux-mêmes. Ceux-ci se déploient généralement dans la presse. C'est donc après la manifestation, autour des comptes rendus qui sont transmis au grand public via les journaux – qu'ils soient papiers, radiophoniques ou télévisuels – que se déploient les combats de chiffres.

29 Voir chapitre 5.

Une étude de la presse

Nous avons choisi d'étudier la question du comptage des manifestants et des combats de chiffres sous un prisme particulier : en nous basant avant tout sur des archives de presse, et plus particulièrement du *Monde*. Comme nous venons de le voir, c'est bien dans les médias que se déploient réellement ces combats de chiffres. Le comptage des manifestants, qu'il soit produit par les forces de police ou les organisateurs, n'a ainsi de réel poids social et politique qu'une fois rendu public.

Dès les années 1990, Olivier Fillieule avertit sur les biais que présente ce type d'analyse : « La majeure partie de la communauté scientifique reconnaît aujourd'hui que les journaux ne recensent ni ne décrivent correctement les événements[30]. » La presse porte intrinsèquement une problématique claire : elle est loin d'être exhaustive et le traitement ou non-traitement médiatique d'une manifestation dépend de différents critères. Dans l'entrée « Manifestation » du *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Olivier Fillieule et Pierre Favre sont sans appel : « l'immense majorité des événements protestataires ne fait pas l'objet d'une couverture médiatique[31] ». Ces éléments pourraient questionner le choix de notre approche, qui semble dès lors vouée à une analyse biaisée.

Pour autant, le travail de recherche que nous proposons ici n'a pas la prétention d'être une étude exhaustive du comptage sur l'ensemble des manifestations de rue, mais plutôt une étude politique et sociale des usages de ces chiffres. Patrick Champagne a ainsi conceptualisé l'idée de « manifestation de papier » : la manifestation physique peut bien souvent rester marginale si elle n'est pas suivie d'une couverture médiatique[32]. C'est bien dans les organes de presse que le chiffre devient public.

Pour Olivier Fillieule et Pierre Favre, la manifestation marque « une rupture ouverte du consensus […] dont les médias vont se saisir[33]. » Mais différents critères impactent la couverture que les médias vont réaliser, ou non, de l'événement : la nouveauté, le caractère non routinier ou violent de la manifestation, sa localisation géographique et surtout le nombre de personnes impliquées[34]. Le nombre de manifestants représente donc un enjeu central qui justifie une analyse à part entière.

Déjà en 1996, Olivier Fillieule a ainsi démontré que, en comparant le nombre moyen de participants à des manifestations via les archives policières et via un corpus de presse, celui-ci est beaucoup plus important dans les journaux, dans un ordre de grandeur

30 Olivier FILLIEULE, « Archives policières, sources de presse et manifestations de rue », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n°26-4, 1996, p. 153-176, ici p. 153.
31 Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, p. 366.
32 Pierre FAVRE (dir.), *La Manifestation*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1990, p. 334.
33 Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit*, p. 365.
34 *Ibid.*, p. 366.

pouvant aller jusque 20[35]. La participation représente donc un critère central de sélection des manifestations de rue qui vont être traitées médiatiquement. Lorsque la presse publie un chiffre, cela répond donc à des enjeux spécifiques. Nous y reviendrons dans la partie méthodologique, mais de nombreux travaux de recherche sur l'histoire des manifestations de rue se basent avant tout sur des archives de presse. Si elles présentent des biais d'exhaustivité et de sélectivité, ceux-ci consistent en réalité en des phénomènes qu'il convient d'étudier à part entière.

Une étude systématique du quotidien *Le Monde*

Pour mener une étude sur le temps long, nous avons décidé de nous focaliser sur un quotidien en particulier : *Le Monde*. Le choix de faire reposer la recherche en premier lieu sur une étude exhaustive des articles du *Monde* proposant un chiffre de participation à des manifestations de rue peut s'expliquer par une multitude de facteurs. Comme l'indique Jean-Noël Jeanneney, si dix-neuf titres quotidiens nationaux sont disponibles en kiosque en 1944, ils ne sont plus que douze en 1953 et une dizaine à la fin du XXe siècle avec principalement « *L'Humanité*, *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *France-Soir*, *Le Figaro*, *Présent*, *La Tribune* et *Les Échos*[36]. » *L'Humanité*, *La Croix* et *Le Figaro* sont ouvertement proches de certaines tendances politiques[37] et, contrairement au *Monde*, comme nous le verrons, ne recherchent pas explicitement la neutralité et l'indépendance. *Libération*, *Présent* et *La Tribune* sont des journaux qui naissent durant la période et ne permettent donc pas une analyse sur le temps long[38]. *Les Échos* tout comme *La Tribune* sont quant à eux des journaux centrés sur l'économie[39]

35 Olivier FILLIEULE, « Archives policières, sources de presse et manifestations de rue », art. cit, p. 166.

36 Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias : Des origines à nos jours*, Le Seuil, Paris, 2015, p. 2011.
Il convient d'y ajouter *L'Équipe*, quotidien né en 1946, mais qui se concentre sur l'actualité sportive et *Aujourd'hui en France*, l'édition nationale du *Parisien* qui n'apparaît qu'en 1994.
Pour *L'Équipe*, Fabrice D'ALMEIDA et Christian DELPORTE, *Histoire des médias en France : de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2010, p. 182.
Pour *Le Parisien*, https://lesechosleparisien.fr/le-groupe/histoire/ [Consulté le 22 juin 2026]

37 *L'Humanité* est ainsi l'organe du PCF, *La Croix* est proche des chrétiens catholiques et *Le Figaro* est avant tout anticommuniste et soutien le MRP puis se rapproche des gaullistes à partir de 1958.
Pour *L'Humanité :* Roland LEROY (dir.), *Un siècle d'*Humanité, *1904-2004*, Paris, Le Cherche midi, 2004, p. 9.
Pour *La Croix :* Yves PITETTE, *Biographie d'un journal*, La Croix, Paris, Perrin, 2011, p. 191.
Pour *Le Figaro :* Claire BLANDIN, Le Figaro *: Deux siècles d'histoire*, Armand Colin, 2007, p. 186-188.

38 Ils sont créés respectivement en 1973, 1982 et 1985. Notons par ailleurs que *Libération* est initialement proche des milieux d'extrême gauche puis se rapproche du Parti socialiste, *Présent* tient une ligne éditoriale d'extrême droite catholique traditionaliste, et *La Tribune* est un journal centré sur les questions économiques.

39 Pour *Les Échos* : Patrick EVENO, *Le Journal* Le Monde *: Une histoire d'indépendance*, Paris, Odile Jacob, 2001, p. 265.
Pour *La Tribune* : Laurent MARTIN, *La presse écrite en France au XXe siècle*, Paris, Le Livre de Poche, 2002, p. 201.

qui présentent donc un intérêt limité quant au chiffre de participations à des manifestations de rue. Une fois ces observations réalisées, il ne reste, dès lors, que *Le Monde* et *France-Soir*[40] qui pourraient faire l'objet d'une étude sur l'ensemble de la période 1945 – 2002.

Le Monde présente plusieurs autres avantages. Dès sa création en 1944, le quotidien se veut un journal qui « symbolisera l'entreprise de presse indépendante, dans laquelle la "Société des rédacteurs" constitue un actionnaire incontournable[41]. » Ce fonctionnement sous SARL avec un capital de 200 000 francs, divisé en 200 parts[42], réparties entre des personnalités sans liens avec les milieux d'affaires[43], ce qui permet une division en capitaux de faibles valeurs qui ne peuvent être cédés sans l'accord des autres détenteurs, où les rédacteurs possèdent un pouvoir décisionnel et où les décisions importantes doivent être votées à une majorité qualifiée des trois quarts. Cette politique vise à éloigner dès lors les « arrivistes et les envieux[44] ». Ce mode de fonctionnement permet donc au *Monde* une forme d'indépendance, revendiquée dès sa création qui va perdurer pendant une cinquantaine d'années. Pour autant, différentes crises vont amener la création de nouvelles parts et l'ouverture à des capitaux extérieurs, principalement en 1985-1986[45] et en 1995-1997[46].

Le journal est initialement conçu par la volonté du général de Gaulle de proposer un quotidien de référence « qui puisse refléter officieusement le point de vue du Quai d'Orsay, à la manière du *Temps* naguère[47]. » Pour autant Hubert Beuve-Méry, un des trois codirecteurs du *Monde* lors de sa création, devient rapidement le numéro un du journal et « défend une ligne objectiviste de l'information, fondée sur un socle moral[48] » il va ainsi rester à distance de de Gaulle et du Rassemblement du Peuple français (RPF) dans cette volonté d'indépendance et d'objectivité. S'il finit par appeler à voter « oui » au référendum de septembre 1958[49], il donne également la parole à Pierre Mendès-

40 Notons par ailleurs que *France-Soir* ne semble pas fortement intéressé par les manifestations de rue, en ce qui concerne le 1er mai par exemple, si des articles sont proposés en 1945 et 1946, ce n'est plus le cas dès 1947, et au moins jusqu'en 1953, à l'exception de l'année 1951 où le journal souligne les incidents ayant eu lieu à cette date. Pour plus de détails, voir chapitre 2.
France-Soir n'a par ailleurs pas la prétention d'être un journal indépendant puisqu'il devient propriété de Hachette dès 1947.
Laurent MARTIN, *La presse écrite en France au XXe siècle*, *op. cit*, p. 141.

41 Jean-Marie CHARON, *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, 2013, p. 80.

42 Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France - XXe -XXIe siècles*, Malakoff, Armand Colin, 2016, p. 150.

43 Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias*, *op. cit*, p. 239.

44 Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 21.

45 *Ibid.*, p. 427.

46 *Ibid.*, p. 532.

47 Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias*, *op. cit*, p. 160.

48 *Ibid.*, p. 171.

49 Il s'agit du référendum sur la constitution de la Ve République proposé par de Gaulle, qui revêt, au moins en partie, la question du soutien ou non au général lui-même.
René RÉMOND, *1958, le retour de De Gaulle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2008, p. 113.

France, partisan du « non ». Lorsque le journal va se rapproche du Parti socialiste et de François Mitterrand au tournant des années 1970 – 1980, « il faillit en périr[50] », perdant ainsi 15 % de ses ventes entre 1981 et 1982[51], et va dès lors se repositionner comme indépendant. Le journal va par ailleurs critiquer le manque d'indépendance des journaux télévisés et la mainmise que le pouvoir exerce sur eux, notamment après la guerre d'Algérie. Hubert Beuve-Méry, dans *Le Monde* du 27 novembre 1962, évoque "l'illustre propagande" subie par les Français à la télévision durant la préparation du scrutin[52]. » Cette affirmation sous-entend donc qu'il en est différemment dans *Le Monde*. Nous avons donc pu voir que la question de l'indépendance est centrale pour les journalistes et dirigeants du *Monde* et qu'ils vont, malgré quelques écarts, majoritairement essayer de le rester. Les articles consacrés au chiffrage des manifestations présentent dès lors un intérêt majeur, comme nous le verrons plus loin.

Au-delà de la question de l'indépendance se pose celle de la diffusion. *Le Monde* présente, là aussi, un intérêt certain. S'il n'est que le onzième quotidien national français en nombre de tirages lors de sa création en 1944[53], sa diffusion va croissante jusqu'aux

50 Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 17.
51 *Ibid.*, p. 351.
52 Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias*, *op. cit*, p. 203.
53 *Ibid.*, p. 155.
Il atteint seulement la dix-neuvième place si l'on prend en compte les quotidiens régionaux.

années 1980. Il est ainsi en septième position en 1959 avec un tirage de 216 000 numéros[54], deuxième en 1981 avec 426 000 exemplaires[55], deuxième en 1994 avec 354 000 numéros[56] et deuxième en 2000 avec 402 000 tirages[57]. Un graphique proposé par Patrick Eveno montre ainsi qu'en matière de diffusion, *Le Monde* dépasse *L'Humanité* au milieu des années 1950, *Le Figaro* puis *Le Parisien* au début des années 1970, et *France-Soir* à la fin de cette même décennie[58]. Il repasse derrière *Le Figaro* et *Le Parisien* durant les années 1980, mais reste alors à un niveau de diffusion stable. Le journal devient donc assez rapidement un incontournable, avec une hausse de sa diffusion en début de période qui se stabilise au-dessus de 300 000 exemplaires par jour dès les années 1960. Il connaît par ailleurs deux spécificités concernant sa diffusion qui en font un choix particulièrement intéressant. Il est lu par des personnes d'horizons politiques variés[59], Hubert Beuve-Méry, affirme ainsi dès 1948 que « On nous lit au Vel d'Hiv en attendant de Gaulle, on nous lit à Charléty en attendant Thorez… *Le Monde* est devenu indispensable[60] . » Notons ainsi que Jean-Marie Charon définit le quotidien comme « haut de gamme » dans la presse quotidienne[61]. Enfin, contrairement aux autres journaux publiés à Paris, *Le Monde* semble toucher toute la France : en 1956, 53 % de ses ventes se font ainsi en province contre une moyenne de 30 % pour le reste de la presse quotidienne nationale[62], faisant alors du *Monde*

54 Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France*, *op. cit*, p. 159.
Il est quinzième si l'on prend en compte les quotidiens régionaux.

55 *Ibid.*, p. 179.
Il est troisième si l'on prend en compte les quotidiens régionaux. *France-Soir* tire alors 433 000 numéros.

56 *Ibid.*, p. 245.
Il se place derrière *Le Figaro* avec 386 000 tirages.

57 *Ibid.*
Le journal est repassé devant *Le Figaro* mais les auteurs font le choix de cumuler les tirages du *Parisien* et de *Aujourd'hui en France*, sa version nationale, qui les amènent donc à 492 000 exemplaires au total.

58 Patrick EVENO, Le Monde, *histoire d'une entreprise de presse : 1944-1995*, Paris, Le Monde éditions, 1996, p. 481.

59 Notons tout de même que, de nos jours, le journal est connoté comme étant « de centre-gauche ». Dans un article de *Marianne* paru en 2012 qui a commandé à l'Ifop une « Analyse du vote selon les habitudes médias » dans le cadre du premier tour des élections présidentielles de cette année-là, 63 % des électeurs du *Monde* ont voté à gauche (45 % pour François Hollande, 13 % pour Jean-Luc Mélenchon et 5 % pour Eva Joly), ce qui ne représente, selon l'article « aucune surprise ». Cela reste malgré tout moins élevé que pour *Libération* et *L'Humanité* (83 % d'électeurs de gauche chacun) ou, à l'opposé, *Le Figaro* (76 % d'électeurs de droite dont 61 % des lecteurs qui ont déclaré avoir voté Nicolas Sarkozy).
Marianne, « La couleur politique des médias », 27 avril 2012, https://www.marianne.net/politique/la-couleur-politique-des-medias [Consulté le 22 juin 2026]
Les résultats de l'étude Ifop sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :
https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/1852-1-study_file.pdf [Consulté le 22 juin 2026]

60 Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 17.

61 Jean-Marie CHARON, *La presse quotidienne*, *op. cit*, p. 36.

62 Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France*, *op. cit*, p. 158.

le « journal le plus véritablement national sur la France connaisse à ce moment-là[63] . » Cette diffusion large concernant le positionnement politique tout comme géographique, représente un intérêt certain concernant l'étude des manifestations de rue au niveau national : on peut espérer que le *Monde* ne se focalise pas sur des manifestations exclusivement parisiennes[64], venant d'un bord politique spécifique.

Mais *Le Monde* présente également des avantages spécifiques quant au sujet même du chiffrage des manifestants. Le journal s'intéresse, de nos jours, assez massivement à la question. Il propose ainsi, pour chaque mobilisation nationale, une carte regroupant les comptages issus des forces de l'ordre et des organisateurs sur l'ensemble du territoire[65] et a, en 2018, proposé une forme d'exercice consistant, à l'aide d'une vidéo, à essayer de compter soit même le nombre de manifestants défilant dans une rue[66]. Pourtant, cet intérêt pour la question du comptage des manifestants n'est pas nouveau, puisque, dès 1946, *Le Monde* publie un article qui propose un écart particulièrement important[67], il évoque une « bataille de chiffres » dès 1948 en posant explicitement la question de « Combien y a-t-il eu de manifestants[68] ? ». Les journalistes vont, par ailleurs, régulièrement, et sur toute la période étudiée, proposer des articles essayant d'expliquer les méthodes et les écarts de comptage ou se positionnant en affirmant que la police sous-estime, ou que les organisateurs surestiment la participation sur différentes manifestations[69].

Le Monde représente donc un journal qui couvre toute la période, se veut indépendant et apolitique, a une diffusion nationale, enfin et surtout, s'intéresse très tôt à la question des chiffres de participation aux manifestations de rue. Ces divers arguments m'encouragent donc à mener une étude approfondie de ce journal qui sera complétée par des études non systématiques d'autres organes de presse.

Cadre chronologique et géographique

L'étude menée ici se focalise sur la période 1945 – 2002. Ces bornes présentent l'avantage de couvrir une période assez large pour pouvoir analyser des évolutions dans le temps et apporter le recul historique nécessaire à cette étude. J'avais pu mettre en évidence dans mon mémoire de master que le réel intérêt pour les chiffres de participation aux manifestations se développe durant cette période[70]. 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale et le retour à la légalité républicaine : l'ordonnance du 2 novembre 1945 acte, par ailleurs, la nullité de la loi du 21 janvier 1942 qui interdit les

63 Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias*, *op. cit*, p. 246.

64 Pour autant, comme nous le verrons par la suite, le faible nombre d'articles publiant des chiffres de participation aux manifestations de rue au début de la période vont concerner presque exclusivement des manifestations parisiennes, l'ouverture au reste du pays ne se fera que progressivement.

65 Voir par exemple Les décodeurs, « La carte des manifestations du 1er mai en France », *Le Monde*, 1er mai 2023 [en ligne].

66 Les décodeurs, « Compter les manifestants ? Essayez par vous-même (mais c'est difficile) », *Le Monde*, 21 mars 2018 [en ligne].

manifestations antinationales et antigouvernementales sur le territoire. Notons que *Le Monde* paraît dès le 18 décembre 1944[71], pour autant, je n'ai trouvé aucun article consacré à une manifestation de rue[72] avant celle du 1er mai 1945[73].

Le choix de 2002 comme borne de fin repose sur une double observation. Cette année est, d'une part, marquée par une forte mobilisation contre l'ascension au deuxième tour des élections présidentielles de Jean-Marie Le Pen, le 1er mai 2002, consistant en l'une des grandes manifestations de type « levée en masse » de l'histoire de France d'après Danielle Tartakowsky, marquant la plus grande mobilisation de l'histoire des 1er mai[74]. L'année 2002 marque, d'autre part, la fin d'une ère de victoires des manifestations : alors qu'elles sont massivement victorieuses depuis les années 1980, ce cycle se termine dès l'année suivante, en 2003, comme l'illustrent les propos de Jean-Pierre Raffarin : « Ce n'est pas la rue qui gouverne[75] ». Notons par ailleurs que 2002 marque un tournant dans l'histoire de la presse française[76]. *Le Monde* évolue dans sa formule dès le mois de janvier, qui met en avant des photographies, jusque-là délaissées[77] et qui propose, à partir du mois d'avril de cette année-là, un abonnement payant à son site internet proposant différentes fonctionnalités[78].

En ce qui concerne le cadre géographique, il nous a semblé plus pertinent de nous focaliser uniquement sur les manifestations françaises[79]. Si *Le Monde* propose parfois des articles centrés sur des manifestations étrangères, elles ne sont pas suffisamment nombreuses, et trop hétéroclites de par leur origine pour pouvoir mener des analyses comparatives dans le temps. De la même manière, les manifestations de rue qui se sont déroulées dans les colonies françaises sont exclues de cette étude, puisqu'elles présentent des enjeux qui leurs sont propres. Des études spécifiques présenteraient néanmoins un intérêt certain.

---

67 « À 21 h 15, le défilé s'acheva sans discours. Par la rue Lafayette, la dislocation de cette foule, que les uns estiment à 500 000 personnes et les autres à 40 000, s'est effectuée dans le calme. »
Le Monde, « La manifestation de protestation de l'Union des syndicats », 22 juin 1946.

68 *Le Monde*, « Erreur n'est pas compte », 6 mai 1948.

69 Voir chapitre 6.

70 Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968*, *op. cit.*

71 Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 34.

72 Voir la partie méthodologie de cette introduction pour la description de la constitution du corpus.

73 *Le Monde*, « La journée du 1er mai », 2 mai 1945.

74 Danielle TARTAKOWSKY, *On est là ! : la manif en crise*, Bordeaux, Éditions du Détour, 2020, p. 145.

75 *Ibid.*, p. 150.

76 Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 641.

77 Notons que la pratique apparaît dès les événements du 11 septembre, mais se généralise suite à la rénovation de 2002.
Ibid., p. 639.

78 Le site internet Lemonde.fr apparaît dès 1995, mais sera en constante évolution durant les premières années.
Ibid., p. 551.

79 Nous verrons plus loin que les comptages des manifestants répondent à des enjeux propres selon les pays, que ce soit autour des techniques déployées ou de la publication du chiffre en elle-même.

Historiographie

Le sujet inédit de cette thèse la situe à l'intersection de trois champs de recherche historiques distincts. L'histoire des mouvements sociaux, qui, comme nous le verrons, s'est très rarement intéressée à l'histoire du comptage des manifestants ; l'histoire de la quantification qui, si elle est extrêmement foisonnante, n'est que très peu appliquée aux mouvements contestataires, à l'exception de la quantification des victimes dans certains moments historiques précis ; et enfin, l'histoire de la presse et des médias, où quelques pistes de recherche autour de la place des médias autour des mouvements sociaux sont à souligner. Ces trois champs historiques tendent à rester assez cloisonnés et l'originalité de cette étude repose, en partie, sur un angle de recherche à la croisée de ces thématiques.

Historiographie des manifestations de rue

Jusqu'aux années 1980 – un non objet d'étude

Pendant longtemps, l'histoire des manifestations de rue s'est confondue avec l'histoire des mouvements sociaux et celle du mouvement ouvrier. Si l'on retrouve des travaux autour de l'histoire des grèves durant tout le XXe siècle, et en particulier à partir des années 1960 autour des recherches d'Edward P. Thompson[80], qui les décrit comme des moments pivots dans la politisation de la classe ouvrière anglaise, et de Michelle Perrot, qui y consacre une thèse soutenue en 1971 et ensuite adaptée en ouvrage[81], la manifestation, pour sa part, n'est pas considérée comme un objet de recherche à part entière. Comme l'explique Michel Offerlé dans l'entrée « Histoire » du *Dictionnaire des mouvements sociaux*[82], celle-ci a longtemps été marquée par l'histoire des révolutions des XVIIIe et XIXe siècles. Ainsi, les grands mouvements sociaux du XXe siècle[83] ont longtemps été étudiés par le prisme de l'analyse de situations révolutionnaires, le fameux « Comment naissent les révolutions ? » d'Ernest Labrousse, servant ainsi de paradigme d'analyse marxiste de la question.

Notons malgré tout l'existence de quelques travaux historiques centrés sur ces manifestations, mais qui représentent des monographies, dédiées à une journée spécifique, qui portent des enjeux qui leur sont propres, plus qu'une analyse globale[84].

---

80 Edward P. THOMPSON, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Points, 2012. [Première édition en anglais, 1963]

81 Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève. Tome 1 : France 1871-1890*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013.

82 Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit*, p. 302-307.

83 Il évoque plus précisément les événements de 1920 (grèves générales) , de 1934-1936 (Constitution du Front populaire), de 1947-1948 (grèves parfois qualifiées d'insurrectionnelles) et de mai-juin 1968.
Ibid., p. 303.

84 Serge BERSTEIN, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard, 1975.

Les grands moments de l'histoire des manifestations de rue ne font donc pas l'objet d'études autonomes durant une grande partie du XXe siècle. Elles sont confondues dans l'histoire des mouvements sociaux, du mouvement ouvrier et des révolutions. Il faudra attendre la fin du siècle pour observer des évolutions.

Années 1980 – 1990 : un champ qui s'autonomise

Les années 1980 vont marquer les prémices d'une autonomisation du champ de recherche que représente la manifestation de rue, en en faisant dès lors « un mode d'expression et d'action spécifique pouvant donner matière à études[85]. ». Plusieurs étapes contribuent à ce développement. Il convient tout d'abord de signaler les travaux de Charles Tilly, qui développe ainsi dans son ouvrage de 1986 le concept de « Répertoire d'action collective », soit les différents modes d'action protestataires utilisés en un moment et un lieu donné[86]. Il fait de la manifestation de rue un mode d'action à part entière, relativement autonome, qui suit ses propres codes et évolutions. Notons que ce concept sera développé à différentes reprises par la suite jusqu'à *Contentious performances*, ouvrage posthume publié en 2008[87]. À la même période, Danielle Tartakowsky souligne l'émergence de « trois articles novateurs publiés de 1982 et 1984[88] » qui portent spécifiquement sur le phénomène manifestant[89].

Ces travaux inédits, ainsi que le développement de deux mouvements sociaux durant lesquelles la manifestation de rue est centrale, soit la défense de l'école privée de 1984 et la mobilisation étudiante contre la loi Devaquet de 1986, vont amener la manifestation sur le devant de la scène et contribuer à la multiplication de travaux qui y sont consacrés[90].

On peut souligner, en premier lieu, le rôle central de Pierre Favre du côté des sciences politiques, qui organise une table ronde sur le sujet à Bordeaux en 1988, puis coordonne un ouvrage collectif en 1990, regroupant des publications d'origines diverses (politistes, mais aussi historiens, sociologues ou juristes) autour du nouvel objet que représente la manifestation de rue en l'analysant comme une forme d'expression politique propre[91].

Michel PIGENET, *Au coeur de l'activisme communiste des années de guerre froide : « la manifestation Ridgway »*, Paris, l'Harmattan, 1992.

85 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 15.

86 Charles TILLY, *La France conteste : De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 2014.

87 Charles TILLY, *Contentious Performances*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

88 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 15.

89 Serge COLLET, « La manifestation de rue comme production culturelle militante », *Ethnologie française*, n°12-2, 1982, p. 167-176.
Louis MARIN, « Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession (notes sémiotiques) », *Sociologie du Sud-Est*, n°37-38, 1983, p. 13-27.
Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°52-53, 1984, p. 19-41.

90 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 15.

91 Pierre FAVRE (dir.), *La Manifestation*, *op. cit*.

Le phénomène de « manifestation de papier », que nous développerons plus loin, apparaît ainsi dans cet ouvrage.

Du côté de la discipline historique, deux thèses marquent le champ par leurs approches inédites. Celle de Vincent Robert, soutenue en 1996 et publiée sous forme d'ouvrage la même année[92], s'intéresse à l'origine des manifestations et à leur développement durant le XIXe siècle, en montrant qu'il s'agit d'un phénomène qui s'est construit et évolue. Et celle de Danielle Tartakowsky, soutenue en 1994 et publiée en 1997[93]. Dans ses travaux, l'historienne propose un angle d'analyse inédit : classer les manifestations de rue en quatre grandes catégories d'usages partisans de la rue qui découlent toutes du rapport de la Révolution française à cet espace ; la « manifestation-insurrection », qui regroupe toute manifestation « se dirigeant vers le siège d'une instance de direction pour la contraindre à des décisions n'entrant pas dans ses vues initiales[94] » ; la « manifestation-procession » qui ne s'adresse pas à un interlocuteur précis, mais a pour objectif de se constituer une identité de groupe[95] ; la « manifestation-pétition » qui prend l'État – ou toute autre instance - comme interlocuteur pour lui adresser des exigences ou requêtes,[96] et enfin la « levée en masse », soit une manifestation organisée par le pouvoir en place dans le but de défendre le régime[97]. Ce faisant, elle distingue la manifestation de l'insurrection ou de l'émeute et montre son inscription dans un cadre légal, en faisant dès lors, un objet de recherche à part entière. Si les manifestations de rue faisaient surtout jusque-là l'objet de monographies, Danielle Tartakowsky les analyse comme un phénomène global, qui suit son histoire propre qui mérite d'être étudiée de manière autonome. Ce travail de recherche initial est prolongé par la suite par deux autres ouvrages qui prolongent l'analyse après 1968[98].

La sociologie n'est pas en reste, puisque le phénomène manifestant fait également l'objet de travaux de recherche inédits durant cette décennie 1990. On peut tout d'abord citer les travaux de Sidney Tarrow, qui développe le concept de cycles de mobilisations et d'un aspect international des formes protestataires en analysant la manifestation de rue comme une composante à part entière de ces cycles[99]. La thèse d'Olivier Fillieule, soutenue en 1994 et prolongée par un ouvrage publié en 1997,[100] se focalise par ailleurs sur les manifestations de rue en s'intéressant aux comportements en manifestation, aux

92 Vincent ROBERT, *Les chemins de la manifestation, 1848-1914*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996.
93 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968, op. cit.*
94 *Ibid.*, p. 9.
95 *Ibid.*, p. 11.
96 *Ibid.*
97 *Ibid.*, p. 12.
98 Danielle TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue : Crises politiques et manifestations en France XIXe-XXe siècles*, Paris, Flammarion, 2020 [Première édition : 1998].
Danielle TARTAKOWSKY, *On est là !*, *op. cit.*
99 Sidney TARROW, *Power in Movement: Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
100 Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue*, *op. cit.*

interactions avec les policiers et à la place des manifestations de rue dans la participation politique. Cet intérêt nouveau de la part de la sociologie pour les manifestations de rue s'accompagne du développement de nouvelles techniques d'analyse, dont le *Protest event analysis* que nous développerons dans la partie méthodologique de cette introduction ou encore l'enquête par sondage[101].

La décennie 1990 est donc un moment d'ébullition et de développement d'outils méthodologiques dans l'analyse des manifestations de rue, qui en font un objet d'étude autonome et permet la multiplication des travaux autour de ce sujet dans les décennies qui suivent.

Depuis les années 2000 : une multiplication des angles de recherche

En effet, à partir des années 2000, les travaux sur la manifestation de rue se multiplient et se diversifient. Le développement de l'histoire culturelle amène ainsi des approches inédites centrées sur les émotions collectives, les identités militantes ou encore les performances[102].

La manifestation peut également être analysée sous différents prismes : le mode d'expression privilégié dans une société où la violence politique recule et où les formes de protestation se pacifient[103].

On peut également souligner la volonté de produire des travaux spécialisés sur des groupements particuliers[104], sur les liens entre manifestations et histoire urbaine[105] ou encore sur l'étude de manifestations spécifiques[106]. Du côté de la sociologie, on peut

101 Nonna MAYER, Pierre FAVRE et Olivier FILLIEULE, « La fin d'une étrange lacune de la sociologie des mobilisations. L'étude par sondage des manifestants : fondements théoriques et solutions techniques », *Revue française de science politique*, n°47-1, 1997, p. 3-28.

102 Philippe ARTIÈRES, *La Banderole : Histoire d'un objet politique*, Paris, Autrement, 2013.
Francis DUPUIS-DÉRI, *Les black blocs: la liberté et l'égalité se manifestent*, Montréal (Québec), Canada, Lux éditeur, 2019 [Première édition : 2003].

103 Isabelle SOMMIER, *La violence politique et son deuil - L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008 [Première édition : 1998].
Isabelle SOMMIER (dir.), *Violences politiques en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.

104 Danielle TARTAKOWSKY, *Les droites et la rue : histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2013.
Edouard LYNCH, *Insurrections paysannes : de la terre à la rue*, Paris, Vendémiaire, 2019.

105 Danielle TARTAKOWSKY, *Manifester à Paris : 1880-2010*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.
Danièle TARTAKOWSKI (dir.), *Histoire de la rue : De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Tallandier, 2022.

106 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve : histoire du 1er mai en France*, Paris, Hachette littératures, 2005.
Jim HOUSE et Neil MACMASTER, *Paris 1961: les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Paris, Gallimard, 2021 [Première édition : 2008].
Alain DEWERPE, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006.

souligner la publication de travaux portant sur les rapports entre policiers et manifestants[107].

Cette évolution s'accompagne d'une volonté de décentralisation avec la publication de travaux se focalisant sur des mouvements sociaux et manifestations non parisiennes. On peut ainsi prendre l'exemple des nombreuses études locales qui ont été publiées à l'occasion des anniversaires de Mai 68[108].

Autour des années 2010, on constate une volonté de plus en plus grande de réinsérer l'étude des manifestations de rue dans le champ de recherche plus large des mouvements sociaux[109]. Cette volonté s'accompagne d'une recherche de discussion entre les différents champs de la recherche, avec pour objectif clair de plaider en faveur de l'interdisciplinarité[110]. Dans l'introduction de l'ouvrage dirigé par Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky, ceux-ci démontrent ainsi explicitement que leur ouvrage est une forme de prolongement historique du *Dictionnaire des mouvements sociaux* paru trois ans plus tôt[111].

Les nouvelles formes de manifestations, liées à son internationalisation, font elles aussi l'objet de travaux de recherche inédits[112]. On observe par ailleurs une volonté de mener

107 Donatella DELLA PORTA et Olivier FILLIEULE (dir.), *Police et manifestants: Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2006.
Olivier FILLIEULE et Fabien JOBARD, *Politiques du désordre : la police des manifestations en France*, Paris, Le Seuil, 2020.

108 Liste non exhaustive, classée par ordre de parution :
François AUVRAY, Marius BASTIDE, Serge LALOYER et Pierre LARGESSE, *Mai-juin 68 en Seine-Maritime : Un printemps de luttes sociales qui ont changé la vie*, Sotteville-les-Rouen, IHS - Institut CGT d'histoire sociale de Seine Maritime, 2008.
Serge BERTIN, *Mai 68 au Mans - Les yeux de la mémoire*, Le Mans, Libra Diffusio, 2018.
COLLECTIF DE LA GRANDE CÔTE, *Lyon en luttes dans les années 68 : Lieux et trajectoires de la contestation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2018.
Olivier FILLIEULE et Isabelle SOMMIER (dir.), *Marseille années 68*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2018.
Collectif à L'OUEST, *Protester à Rennes dans les années 1968 : Mobilisations et trajectoires biographiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2023.
COLLECTIF DES FURIES DU NORD, *Les années 68 à Lille : espaces et trajectoires du militantisme*, Villeneuve D'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2026.
Annie COLLOVALD (dir.), *Quand le moment fait événement. Entre contestations et déceptions : les « années 68 » à Nantes*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2026.

109 Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit* [Première édition : 2009].
Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit* [Première édition : 2012].

110 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, *op. cit* [Première édition : 2008].

111 Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit*, p. 7.

112 Éric AGRIKOLIANSKY, Olivier FILLIEULE et Nonna MAYER, *L'altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2004.
Isabelle SOMMIER, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

des études transnationales des manifestations de rue[113]. De la même manière, on peut citer les récents travaux autour du mouvement des Gilets jaunes, principalement du côté de la sociologie, qui étudient des modalités de manifestations inédites[114].

La manifestation de rue est donc devenue un terrain de recherche prolifique, interdisciplinaire et qui continue de se développer. L'importance qu'a pris ce champ de recherche en fait désormais un sujet d'histoire majeur. Les concours d'entrée aux l'École normale supérieure (ENS) de 2023 portent ainsi sur le thème « Mouvements protestataires et luttes populaires en France (1831-1968) » et les ouvrages de préparation à ce concours offrent une large place aux manifestations de rue[115].

Histoire des manifestations de rue

Cette historiographie particulièrement riche permet de proposer une histoire succincte des manifestations de rue. Comme le montre Danielle Tartakowsky dans l'introduction de sa somme sur l'histoire des manifestations de rue en France, elles peuvent être étudiées comme une même unité malgré des modalités, organisations, causes et contextes différents[116]. Elle a pour objectif premier, et commun d'être vue et de « rendre manifeste » un problème. Son histoire propre, et notamment la période à laquelle elle apparaît, fait débat. Pour Maurice Agulhon, elle est l'héritière directe des cortèges funéraires qui apparaissent sous la monarchie de Juillet[117] quand Charles Tilly acte sa naissance autour des années 1850[118]. Pour Vincent Robert, ce que l'on désigne comme manifestation autour de 1848 et à la Belle Époque recouvre des réalités très différentes.

113 Sidney TARROW, Charles TILLY et Rachel BOUYSSOU, *Politique(s) du conflit: De la grève à la révolution*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015 [Première édition : 2008].
Maurice CARREZ et Vincent ROBERT, *Visages de la manifestation en France et en Europe: XIXe-XXIe siècle*, Dijon, France, Editions universitaires de Dijon, 2010.

114 Joseph CONFAVREUX (dir.), *Le fond de l'air est jaune : comprendre une révolte inédite*, Paris, Le Seuil, 2019.
Sophie BÉROUD, Anne DUFRESNE, Corinne GOBIN et Marc ZUNE (dir.), *Sur le terrain avec les Gilets jaunes : Approche interdisciplinaire du mouvement en France et en Belgique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022.
Quentin RAVELLI, Johanna SIMÉANT-GERMANOS et Loïc BONIN (dir.), *Les Gilets jaunes, une révolte inclassable*, Paris, Rue d'Ulm, 2024.

115 Julien CARANTON (dir.), *Mouvements protestataires et luttes populaires : France*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2022.
Joëlle ALAZARD, Olivier ANDURAND, Myriam DENIEL-TERNANT, Aline FRYSZMAN et Marianne GUÉRIN (dir.), *Mouvements protestataires et luttes populaires en France*, Levallois-Perret, Bréal, 2023.

116 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 7.

117 Maurice AGULHON et Georges DUBY (dir.), *Histoire de la France urbaine, tome 4 : La Ville de l'âge industriel*, Paris, Seuil, 1983, p. 565.

118 Charles TILLY, *Contentious Performances*, *op. cit*, p. 79.
Notons que D. Tartakowsky et O. Fillieule soulignent le fait que Charles Tilly évoque cette date en se basant sur une approche internationale et qu'elle mérite d'être affinée au niveau national.
Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, *op. cit*, p. 33.

Il propose donc une étude centrée sur la période intermédiaire, démontrant que c'est durant ce moment qu'elle se codifie[119].

Pourtant, si on retrouve les prémices de la manifestation de rue dès la moitié du XIXe siècle[120], elle va connaître de nombreuses évolutions et en premier lieu au tournant du siècle. Le fonctionnement même de la manifestation implique l'existence d'organisations qui se chargent de la mettre en œuvre. C'est donc à partir de la création des syndicats et partis politiques qu'elle prend réellement son essor[121]. Elle se ritualise ainsi en premier lieu autour du 1er mai, qui apparaît dès 1890 en France[122]. Danielle Tartakowsky estime que l'inauguration du Triomphe de la République le 19 novembre 1899 marque ainsi l'acte de naissance de la manifestation moderne parisienne[123] et la manifestation en faveur de Francisco Ferrer, militant anarchiste condamné à mort en Espagne, le 17 octobre 1909, représente le premier défilé non rituel (hors funérailles, 1er mai ou 14 juillet) organisé par la CGT et, en parallèle, la première apparition d'un service d'ordre syndical qui encadre la manifestation[124].

Dans leur *Histoire des mouvements sociaux*, Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet identifient quatre grandes périodes[125]. La manifestation de rue se construit durant la deuxième d'entre elles, des années 1880 aux années 1930 dans le cadre du triomphe de la démocratie libérale et de la structuration des syndicats et partis. Elle va pourtant conserver un cadre juridique flou jusqu'en 1935. Elle est, auparavant, plus ou moins assimilée à l'attroupement ou à l'émeute[126]. Ce n'est qu'après les événements de février 1934 que le décret-loi d'octobre 1935 donne indirectement un statut juridique à la manifestation[127]. La manifestation de rue va ainsi s'institutionnaliser et se massifier tout au long du XXe siècle.

La troisième période identifiée correspond aux années 1930 à 1980, apogée du mouvement ouvrier et cadre du développement de l'État social. La manifestation de rue va alors accompagner ces changements autour, notamment, du Front populaire, de la Libération ou encore de Mai 68.

---

119 Vincent ROBERT, « Les chemins de la manifestation, 1848-1914 ».

120 Notons par ailleurs que la manifestation de rue n'apparaît pas soudainement, elle est l'héritière de défilés et cortèges d'Ancien Régime et des fêtes révolutionnaires.
Mona OZOUF, « Innovations et traditions dans les itinéraires des fêtes révolutionnaires : l'exemple de Caen », *Ethnologie française*, n°7-1, 1977, p. 45-54.

121 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 13.

122 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 23.

123 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 13.

124 *Ibid.*
Vincent ROBERT, « La « protestation universelle » lors de l'exécution de Ferrer. Les manifestations d'octobre 1909 », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, n°36-2, 1989, p. 245-265.

125 Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit.*

126 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 14.

127 Thibault GUILLUY, « Les origines juridiques de la liberté de manifestation : le décret-loi du 23 octobre 1935 », dans *La liberte de manifestation - du XIXe siecle aux gilets jaunes*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020.

La dernière période identifiée correspond aux années 1980 à nos jours, soit une période d'individualisation grandissante, de désaffiliation et recomposition, d'envol du chômage et d'abandon des politiques keynésiennes par la gauche. La manifestation de rue connaît alors une double évolution. Elle devient, tout d'abord, un moyen d'expression légitime dans un processus de pacification des oppositions politiques[128]. Les années 1970-1980 marquent également l'apparition de ce que l'on appelle communément les « Nouveaux mouvements sociaux[129] » (NMS) soit l'apparition de nouveaux acteurs (associations, collectifs…) et le développement de nouveaux enjeux de mobilisation portant un caractère plus identitaire (féminisme, écologie, immigration, causes LGBTQIA+…). À la fin du XXe siècle, la manifestation de rue s'est donc routinisée, intégrée au cadre démocratique et ouverte à de nombreux acteurs. Nous pouvons donc le voir ici, la manifestation de rue connaît de fortes évolutions durant la période étudiée.

Historiographie de l'histoire quantitative et histoire des chiffres

Le deuxième champ historiographique que mobilise mon sujet de thèse repose sur l'histoire quantitative et l'histoire du chiffre. En effet, nous allons en partie étudier la question des chiffres de comptage par une mise en série des manifestations et par l'usage d'outils statistiques. L'histoire quantitative repose ainsi sur l'usage de données chiffrées pour analyser le passé. Elle se développe en premier lieu à partir des années 1930, dans le cadre de l'École des Annales, mais trouve son essor, et devient centrale durant les décennies 1950 à 1970. On peut ainsi souligner les travaux majeurs d'Ernest Labrousse, qui fonde une véritable école, envoyant des doctorants mener des recherches locales dans les départements de France pour écrire une histoire totale de l'économie française[130].

L'histoire des mouvements sociaux fait largement appel à cette histoire quantitative. Charles Tilly use ainsi d'études démographiques[131] pour analyser l'évolution de la population parisienne dans le cadre de son étude sur les mouvements contestataires en France. En adéquation plus directe avec le sujet, il propose également une analyse du nombre de grévistes par an en France sur le temps long, de 1965 à 1980[132]. Ce type d'étude se retrouve ainsi régulièrement chez différents chercheurs. Sidney Tarrow chiffre les événements protestataires en Italie entre 1966 et 1973[133] ; Michelle Perrot chiffre le nombre de grèves par an entre 1871 et 1913[134] ; Olivier Fillieule propose une

128 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, *op. cit*, p. 55 et 90.
129 Pour plus de détails, voir le chapitre dédié à la question dans l'ouvrage « Repères d'Erik Neveu », Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2019, p. 61-69.
130 Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, p. 10.
131 Charles TILLY, *La France conteste*, *op. cit*, p. 463.
132 *Ibid.*, p. 498.
133 Sidney TARROW, *Power in Movement*, *op. cit*, p. 100.
134 Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève. Tome 1*, *op. cit*, p. 50.

étude du nombre de manifestations violentes par an de 1979 à 1989 à Marseille et à Nantes[135] et Danielle Tartakowsky propose une évaluation du nombre de manifestations annuelles à Paris entre 1971 et 2006[136].

Pourtant, l'histoire quantitative fait l'objet de nombreuses critiques durant les années 1980 et 1990. L'objectivité des chiffres utilisés et la pertinence de leur mise en série font l'objet de nombreux débats[137]. Les auteurs cités ont bien conscience de ce fait et leurs analyses présentent bien les intérêts et limites de leurs études. Danielle Tartakowsky, par exemple, confronte des chiffres provenant de la préfecture de Police à d'autres issus de la Direction de l'ordre public et de la circulation.

Si l'on peut clairement s'interroger sur les définitions utilisées par les différentes institutions pour recenser le nombre de grèves ou manifestations, leur nombre n'est que très peu critiqué et ne fait pas réellement débat. Il en est tout autre pour le chiffre de comptage des manifestants, dont l'un des aspects les plus connus est, justement, sa remise en cause et sa dualité. Il n'est pas possible de simplement comparer les chiffres produits autour des différentes manifestations en leur donnant une valeur historique et arithmétique identique. Les chiffres de comptage sont des objets sociaux et politiques dont la production même interroge.

L'histoire des chiffres et de leur critique est un domaine historiographique particulièrement fertile. Alain Desrosières nous encourage ainsi à étudier les chiffres comme des constructions qu'il convient d'analyser comme telles. Dans son ouvrage *La politique des grands nombres* publié en 1993, il montre ainsi que les chiffres peuvent être utilisés dans un objectif politique, afin de décrire des situations, dénoncer des injustices ou justifier des actions politiques sur des sujets variés, tels que le chômage, l'inflation, la croissance, la pauvreté, la fécondité[138]… Cet usage implique que les chiffres soient des références indiscutables. On observe alors deux cas : celui où l'objet mesuré est jugé comme fiable, ce qui implique donc que seuls les outils statistiques mobilisés peuvent être discutés et celui où l'objet mesuré peut varier même dans sa définition, on peut alors discuter des conventions, des bornes qui lui sont appliquées.

En ce qui concerne le comptage des manifestants, les débats tournent principalement autour des méthodes de comptage déployées. Le nombre de manifestants serait donc un objet fixe, précis, indiscutable qui pourrait être comptabilisé par l'usage d'outils appropriés. Pourtant, comme nous le verrons tout au long de cette étude, la délimitation même de ce qui doit être compté fait débat. Qu'est-ce qui est considéré comme une manifestation de rue ? Qui est manifestant ? Doit-on prendre en compte les personnes

135 Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue*, *op. cit*, p. 108.
136 Danielle TARTAKOWSKY, *Manifester à Paris*, *op. cit*, p. 183.
137 Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit*, p. 12-13.
138 Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 2010, p. 7.

présentes sur les trottoirs, les retardataires ? L'objet étudié est donc à la fois réel et construit[139], il n'est pas un simple objet statistique objectif, les chiffres dépendent des techniques de comptage, mais aussi de la définition de l'objet, de leur fabrication, de leur communication ou non… C'est d'autant plus vrai que le chiffre a ici un pouvoir performatif, il n'est pas juste descriptif, mais porte un pouvoir politique. Si l'on s'arrête ainsi uniquement sur le chiffre « selon la police », il est le produit d'une administration et est construit dans un but précis. Comme l'indique ainsi Alain Desrosières, « on ne peut isoler l'objet de son usage[140]. »

Théodore M. Porter a largement étudié cette question du pouvoir des chiffres. La quantification est bien souvent vue comme objective : les chiffres seraient naturellement vrais, car indépendants et fiables par nature, une forme d'arbitrage neutre porteur d'une crédibilité scientifique[141]. Cette analyse permet certainement de comprendre pourquoi les médias souhaitent proposer un chiffre de comptage après chaque manifestation d'ampleur : le nombre permet d'illustrer une vérité rapide, mais vue comme sérieuse.

Pourtant, comme nous le verrons, la publication même de ces chiffres répond à des enjeux spécifiques, qui évoluent dans le temps et selon les modalités de chaque manifestation. Ils ne sont pas publiés, car objectifs, mais plutôt comme des outils descriptifs qui deviennent incontournables avec le temps, mais aussi, car on s'attend à un effet provenant de ces chiffres. Oliver Baraud Martin souligne ainsi que « les conséquences attendues constituent parfois les motifs et raisons d'être des démarches de quantification. » Pour autant, la quantification même produit des « effets propres », soit des résultats indépendants de l'objectif initial[142]. Cette notion présente des enjeux majeurs que nous allons étudier : le chiffre de comptage est produit dans un but spécifique, mais, par le fait même d'être l'objet d'une mesure et d'être publié, il produit également d'autres effets qu'il convient d'étudier.

Arrêtons-nous enfin sur les travaux de Wendy Nelson Espeland et Mitchell Stevens : ils soulignent ainsi l'idée de « commensuration », soit le fait que la quantification impose généralement de transformer des choses différentes en un même chiffre dans le but de rendre comparable ce qui ne l'est pas nécessairement par nature[143]. Dans notre cas, ce sont bien les médias qui publient des chiffres d'origine différente dans le but de les confronter. Ces différents points montrent donc que le chiffre de comptage est un objet en lui-même qui présente des enjeux multiples autour de sa production, sa médiatisation et sa confrontation. Pour autant, pour une grande majorité des manifestations, les

139 *Ibid.*, p. 9.
140 *Ibid.*, p. 21.
141 Theodore-M. PORTER, *La confiance dans les chiffres : La recherche de l'objectivité dans la science et dans la vie publique*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, p. 51.
142 Olicier BARAUD MARTIN, *L'empire des chiffres*, Malakoff, Armand Colin, 2026, p. 372.
143 Wendy Nelson ESPELAND et Mitchell L. STEVENS, « Commensuration as a Social Process », *Annual Review of Sociology*, n°24, 1998, p. 313-343, ici p. 314.

chiffres ne sont pas publiés dans la presse et ne font donc pas l'objet d'un réel combat. Les écarts de comptage n'existent donc que si les chiffres sont rendus publics.

Historiographie de la presse et des médias

Cette observation nous amène donc à la troisième historiographie autour de laquelle s'articule cette recherche : l'histoire de la presse et des médias. Elle aussi connaît son évolution propre. Les historiens ont ainsi longtemps négligé l'étude de la presse, et avant les années 1940, seuls les journalistes s'y intéressent[144]. Un tournant s'opère durant les années 1950 alors que l'histoire de la presse devient un objet de recherche à part entière autour de l'Institut français de Presse[145], en premier lieu dans le but de s'intéresser à l'opinion publique et à la question de la propagande. Les travaux de recherches reposent alors principalement sur des monographies de journaux sur « l'histoire du journal, [son] tirage, [sa] ligne politique, [son] contexte technique juridique, financier et rédactionnel[146] », soit une histoire avant tout politique et institutionnelle. Le contenu médiatique en lui-même n'est que très peu étudié[147]. La première véritable synthèse, fruit de plus de dix ans de travail, paraît en cinq volumes durant les années 1970 : une *Histoire générale de la presse française*[148].

À la suite de cette parution, l'histoire de la presse connaît une forme de désaffection durant les décennies 1970 et 1980. Dans le célèbre ouvrage *Pour une histoire politique* dirigé par René Rémond en 1988, Jean-Noël Jeanneney plaide pour développer une histoire politique des médias « car on l'a durablement négligé[149] ». Il pose alors une question centrale : « Quelle est l'influence des médias sur l'opinion publique et quels sont les moyens dont disposent l'État, les gouvernants, les partis politiques, les groupes de pression pour peser sur la presse écrite, parlée ou télévisée et à travers elle, sur l'opinion publique[150] ? » À cette même période, d'autres travaux se développent autour de la télévision ou de la radio. Pour Claire Blandin, c'est cette évolution qui amène l'histoire de la presse à devenir une histoire des médias au sens bien plus large[151] qui

144 Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France*, *op. cit*, p. 4.

145 Benoït LAFON, *Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

146 Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France*, *op. cit*, p. 5.

147 Claire BLANDIN, François ROBINET et Valérie SCHAFER (dir.), *Penser l'histoire des médias*, Paris, CNRS éditions, 2019, p. 132.

148 Claude BELLANGER, Jacques GODECHOT, Pierre GUIRAL et Fernand TERROU (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1969-1976, 5 volumes.

149 René RÉMOND, *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 185.

150 Cité par Benoït LAFON, *Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, *op. cit*.

151 Claire BLANDIN, François ROBINET et Valérie SCHAFER (dir.), *Penser l'histoire des médias*, *op. cit*, p. 59.

atteindra son paroxysme autour d'*Une histoire des médias* publié par Jean-Noël Jeanneney en 1996[152].

Cette histoire des médias retrouve un nouveau souffle durant les années 1990 et 2000, qui s'accompagne d'une multiplication des objets d'études, principalement liée au développement de l'histoire culturelle. Les historiens vont alors effectuer des recherches sur des objets délaissés jusque-là (Magazines, presse sportive).

Les années 1990 et 2000 sont également marquées par le développement de nouvelles approches de ces objets. On peut ainsi souligner des études iconographiques (images et dessins de presse, photographie), des recherches qui s'intéressent aux questions de sociabilité des journalistes, au public à qui s'adresse la presse et aux usages qu'il en fait, aux questions de genre, d'évolutions technologiques ou encore aux circulations médiatiques[153]. Cette multiplication des approches se retrouve au cœur de la publication d'une nouvelle revue spécialisée en 2003, *Le Temps des médias* et la rédaction d'une nouvelle synthèse, une *Histoire de la presse en France, XXe-XXIe siècles*[154]. Cette évolution s'accompagne d'une forme de décloisonnement de cette histoire. Michael Palmer affirme ainsi que « En France, l'histoire de la presse devient elle-même de plus en plus interdisciplinaire[155] ».

Ce nouveau prisme amène néanmoins de nouvelles problématiques et notamment l'idée que l'histoire des médias ne devienne pas une sous-branche de l'histoire culturelle, mais reste un champ d'étude à part entière[156]. Thibault Le Hégarat propose ainsi un graphique qui démontre que, si une partie de l'histoire des médias recoupe l'histoire culturelle, notamment autour de l'étude des contenus, des pratiques, des représentations du monde social ou encore de la culture médiatique, elle dépasse aussi totalement ses frontières sur de nombreux autres sujets[157]. Parmi eux, l'histoire de la communication politique, qui englobe en partie notre sujet d'étude. Notons enfin que l'histoire des médias voit apparaître de nouveaux enjeux autour de la numérisation de la presse, qui renouvelle à la fois le terrain de recherche, mais aussi les méthodologies déployées.

Les liens entre médias et mouvements sociaux sont au cœur de nombreuses réflexions et travaux de recherche. En premier lieu, car les archives de presse sont largement mobilisées dans le cadre de l'étude des mouvements sociaux et des manifestations de rue[158], mais aussi, car la médiatisation des mouvements protestataires représente un enjeu crucial pour les personnes mobilisées.

152 Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias*, *op. cit* [Première édition 1996].
153 Claire BLANDIN, François ROBINET et Valérie SCHAFER (dir.), *Penser l'histoire des médias*, *op. cit*, p. 10-11.
154 Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France*, *op. cit*.
155 Claire BLANDIN, François ROBINET et Valérie SCHAFER (dir.), *Penser l'histoire des médias*, *op. cit*, p. 31.
156 *Ibid.*, p. 131.
157 *Ibid.*, p. 135.
158 Nous détaillerons ce point dans la partie méthodologie.

Nous avons déjà évoqué le concept de « Manifestations de papier » développé par Patrick Champagne[159], soit l'idée que c'est la couverture médiatique d'une manifestation qui présente un réel enjeu politique. Dans son ouvrage *Faire l'opinion*, dédié à la question de l'opinion publique, il s'arrête ainsi grandement et à de nombreuses reprises sur des manifestations de rue en les considérant comme de « nouveaux modes d'expression de l'opinion publique[160]. » Dans *La misère du Monde* dirigé par Pierre Bourdieu, Patrick Champagne explique ainsi que « ce que l'on appelle un « événement » n'est jamais, en définitive, que le résultat de la mobilisation […] des médias autour de quelque chose qu'ils s'accordent, pour un certain temps, à considérer comme tel[161] ». Fabien Granjon, dans l'entrée « Média » du *Dictionnaire des mouvements sociaux*[162] affirme ainsi que c'est celui qui sélectionne et présente l'information qui représente un poids dans l'opinion publique, sans image publique « les mouvements sociaux ne peuvent, en effet, guère prétendre à l'efficacité. » Or, le champ médiatique sélectionne les mouvements sociaux qu'il évoque selon ses intérêts propres et selon le calendrier de l'actualité, indépendant des mouvements protestataires. C'est donc l'un des grands points que nous allons étudier ici : quand et dans quel but, *Le Monde* publie-t-il des chiffres de comptage ?

On peut également noter que les liens entre presse et mouvements sociaux font l'objet d'études inédites depuis les années 2000 dans des travaux spécialisés. Citons quatre exemples : l'étude de la communication des syndicats autour des luttes sociales[163] ; l'analyse d'un angle spécifique du moment Mai 68 : celui de l'ORTF[164] ; l'étude de l'histoire des médias alternatifs et militants comme composante à part entière du répertoire d'action des mouvements sociaux[165] ou encore l'étude de la radio « Lorraine cœur d'acier », une radio pirate développée en soutien aux luttes dans la sidérurgie[166].

Le champ de recherche qui lie l'histoire des médias et celle des mouvements sociaux est donc fécond et amène de nombreuses réflexions qui représentent l'un des axes d'étude de cette thèse.

159 Pierre FAVRE (dir.), *La Manifestation*, *op. cit*, p. 334.
160 Patrick CHAMPAGNE, *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2015, p. 56.
161 Pierre BOURDIEU, *La Misère du monde*, Paris, POINTS, 2015, p. 65.
162 Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit*, p. 378-385.
163 Françoise DUCHESNE et Michel VAKALOULIS (dir.), *Médias et luttes sociales*, Paris, Editions de l'Atelier, 2003.
164 Jean-Pierre FILIU, *Mai 68 à l'ORTF*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2008.
165 Dominique CARDON et Fabien GRANJON, *Médiactivistes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.
166 Ingrid HAYES, *Radio Lorraine coeur d'acier (1979-1980): Les voix de la crise*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2018.

Historiographie du comptage des manifestants

Nous l'avons vu, notre objet de recherche se situe à l'intersection de trois historiographies prolifiques, mais fortement différentes[167]. Ce fait explique certainement l'absence d'étude expressément consacrée à cette question du comptage des manifestants. L'historiographie sur les manifestations de rue, vue précédemment, ne s'y intéresse ainsi que très peu.

Pour autant, à plus petites échelles, divers travaux historiques ont déjà cherché à mettre en avant cette question et à y apporter des débuts d'analyse. La question centrale qui ressort de ces travaux concerne néanmoins principalement les techniques de comptage en elles-mêmes et l'usage qui est fait du chiffre reste un angle mort de ces recherches.

Citons tout d'abord les travaux d'Antoine Prost, qui a consacré deux articles aux questions de manifestations de rue dans lesquels la question du comptage est centrale. Dans un article consacré aux manifestations du 12 février 1934 en province, il propose ainsi une note méthodologique dans le but « d'évaluer l'ampleur de la manifestation[168] ». Il affirme ainsi que le nombre réel de manifestants est compris quelque part entre celui des forces de police et celui des organisateurs. Il propose alors d'utiliser une moyenne géométrique, soit une moyenne centrée sur un taux d'écart, et non un effectif, égal entre les chiffres provenant des organisateurs et ceux des forces de police[169]. Si j'avais largement utilisé cette approche pour mener des comparaisons dans le temps dans mon mémoire de Master, je ne l'ai pas mobilisée dans cette thèse. Le calcul de cette moyenne géométrique présuppose, en effet, que les forces de l'ordre et les organisateurs minorent et majorent systématiquement au même niveau la participation aux manifestations de rue, sans prise en compte des enjeux spécifiques qui animent chacun des événements étudiés.

Antoine Prost s'est également intéressé aux chiffres de participation pour les 1er mai du Front populaire en province, mais sous un autre angle d'étude. Il regroupe ainsi les participations publiées par *Le Peuple*, journal de la CGT et *L'Humanité* en précisant bien que ces chiffres sont « très probablement faux » et que seule la comparaison de ces

167 De manière plus indirecte, notre étude mobilise également d'autres champs historiographiques tels que celui d' l'histoire de la police et de l'histoire des syndicats et partis politiques. Celles-ci seront mobilisées lorsque cela s'avère pertinent. Voir la bibliographie en fin de thèse pour plus de détails.

168 Antoine PROST, « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *Le Mouvement Social*, n°44, 1966, p. 6-27, ici p. 23.

169 Prenons un exemple fictif : pour une manifestation évaluée à 1 000 personnes pour les forces de l'ordre, 10 000 pour les organisateurs, une moyenne arithmétique classique donnerait 5 500. Cela supposerait donc que la police a « enlevé » autant de participants que les organisateurs en ont ajouté. Avec le même exemple, une moyenne géométrique donnerait 3 162. Ce qui supposerait donc que les forces de l'ordre ont divisé la participation réelle par un peu plus de 3 quand les organisateurs l'ont multiplié par la même valeur.

chiffres entre eux présente un intérêt[170]. Il ne traite donc pas ici clairement de la question des comptages, mais les utilise pour mener une analyse descriptive de ces 1er mai.

Dans le même ordre d'idées, la journaliste Gwen-Haël Denigot propose un chapitre dédié à la question du comptage des manifestants dans l'ouvrage *Paris manif'* dirigé par Danielle Tartakowsky[171]. Si le chapitre se focalise presque exclusivement sur les techniques de comptage déployées, l'autrice affirme en conclusion que « les courbes des chiffres de la police et des organisateurs sont totalement parallèles depuis 50 ans, avec une tendance incontestable à la réduction des écarts[172]. » Elle affirme également que les organisateurs tendent à donner le chiffre de 100 000 pour les rassemblements jugés massifs des années 1930, seuil qui devient 500 000 pendant le Front populaire, puis 1 000 000 en mai 1968. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces affirmations[173].

Du côté de la sociologie, Olivier Fillieule s'est plusieurs fois intéressé à la question du nombre de manifestants. Comme nous l'avons déjà vu, il a ainsi travaillé sur le fait que la presse publie surtout des chiffres pour des manifestations d'une ampleur bien plus importante que la moyenne[174]. Dans son ouvrage *Stratégies de la rue*, il s'est intéressé à l'évolution de la participation selon différents critères à Marseille et Nantes. Tout d'abord, le nombre moyen de manifestants par manifestation par an[175], mais aussi en s'intéressant à certains aspects plus poussés, tels que le nombre moyen de manifestants par mois de l'année[176] ou par jour de la semaine[177]. Si je n'ai pas poussé le même type d'analyse, elles restent inspirantes de par leur originalité et leur profondeur. Conjointement avec Isabelle Sommier, il a également proposé, en annexe de leur ouvrage *Marseille années 68* une réflexion sur le comptage des manifestants[178]. Là encore, la question repose principalement sur les techniques de comptage déployées par les forces de l'ordre, mais les auteurs insistent sur un point intéressant sur lequel nous reviendrons : le chiffre produit sur le terrain n'est pas nécessairement celui finalement communiqué à la presse.

Le politiste Dominique Labbé s'est lui aussi intéressé à la question dans un article de 2024 qui analyse le mouvement contre la réforme des retraites de 2023[179]. Une première

170 Antoine PROST, « Les premier mai du front populaire en province (1936-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°27-1, 1990, p. 61-76, ici p. 73.
171 Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Paris Manif' : Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 272-276.
172 *Ibid.*, p. 276.
173 La question des écarts de comptage est traitée dans les chapitres 2 et 3, celle du seuil du million de manifestants dans le chapitre 4.
174 Olivier FILLIEULE, « Archives policières, sources de presse et manifestations de rue », art. cit, p. 166.
175 Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue*, *op. cit*, p. 74.
176 *Ibid.*, p. 78.
177 *Ibid.*, p. 82.
178 Olivier FILLIEULE et Isabelle SOMMIER (dir.), *Marseille années 68*, *op. cit*, p. 565-567.
179 Dominique LABBÉ, « Analyser les manifestations de 2023 », *Civitas Europa*, n°53-2, 2024, p. 103-112.

partie de l'article est explicitement dédiée à la question du comptage des manifestants. L'auteur réalise ainsi un rapide historique des plus grandes mobilisations avant de s'arrêter plus spécifiquement sur les méthodes de comptage – proposant par ailleurs des évaluations de participation évaluées par lui-même et son équipe. Il cherche par la suite à expliquer les divergences entre les comptages mettant en avant plusieurs éléments : des méthodes de comptage différentes, notamment autour du lieu où est réalisé le comptage ; l'évolution de la pratique manifestante, bien moins ordonnée que par le passé et enfin l'idée qu'il est plus raisonnable de prendre en compte une fourchette plutôt qu'un nombre précis. L'article s'arrête ensuite sur la composition sociale des manifestations étudiées, ce qui s'éloigne quelque peu de notre sujet.

Dans les travaux existants relatifs à l'histoire du comptage des manifestants, il convient également de signaler le mémoire que j'avais pu réaliser en Master, qui porte sur les 1er mai lillois entre 1890 et 1968[180]. L'objectif étant de m'arrêter sur une série de manifestations suffisamment longue pour tester l'intérêt méthodologique d'une telle approche. Dans le cadre de l'histoire quantitative critique[181], le choix a été fait de s'arrêter en premier lieu sur les différents temps de la manifestation, avant, pendant et après pour en étudier tous les enjeux autour du chiffre avant de proposer une dernière partie purement quantitative.

Avant la manifestation, je m'intéresse ainsi aux différents moyens mis en place par les organisateurs pour faciliter la venue, aux motivations des manifestants ainsi qu'à la mise en place d'un service d'ordre chez les forces de police. Si les organisateurs cherchent avant tout à mobiliser, ils n'ont pas tous les clefs en main et le contexte politique et social présente une importance majeure. Du côté des forces de l'ordre, anticiper la mobilisation présente un clair enjeu de maintien de l'ordre et d'anticipation des risques. Pendant la manifestation, les manifestants cherchent à faire nombre, ce qui présente donc des enjeux autour du parcours suivi, du déploiement de banderoles, de la présence de véhicules ou encore de la volonté de faire du bruit. La police quantifie tout cela dans ses rapports, preuve de l'intérêt que cela présente. Le moment manifestant est également celui durant lequel se déploient les techniques de comptage et, en certaines occasions, le comptage indépendant de groupements spécifiques, tels que les communistes ou les « Nord-africains ». Tous les enjeux cités auparavant semblent néanmoins éclipsés par le chiffre finalement produit. Les organisateurs cherchent avant tout à souligner une forte mobilisation ou à taire un échec. À Lille, la presse tend à ne pas publier le chiffre provenant de la police, qui n'a donc qu'un usage interne. Les combats de chiffres à cette période et dans cette ville se font entre les manifestations rivales des communistes et des socialistes et non face au chiffre des autorités. Le chiffre policier, pour sa part, suit d'autres enjeux et notamment sa remontée dans la hiérarchie

180 Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968, op. cit.*

181 Voir la partie méthodologie.

policière. Plusieurs chiffres construits sur le terrain sont confrontés et ne deviennent plus qu'un lorsqu'il atteint les plus hautes sphères de la hiérarchie policière, comme le préfet ou le ministère de l'Intérieur.

Après avoir étudié les différents enjeux liés au chiffre, la dernière partie de ce mémoire se concentre sur des analyses purement quantitatives. Une étude horizontale tout d'abord permet de mener des comparaisons de la participation dans le temps, en mettant ainsi en avant les grands moments que représentent le Front populaire et l'après Seconde Guerre mondiale. Un deuxième type d'analyse repose sur des études verticales, soit la comparaison des différents comptages pour une même manifestation. Cette partie permet de souligner une évolution dans ces écarts, avec un taux maximal dans les années 1948 – 1952, mais également de souligner la multitude de chiffres produits, que ce soit par les différents corps de police, les organisateurs ou la presse.

Ce mémoire a permis de démontrer que chiffrer une manifestation ne se résume pas à évaluer la participation et que, de manière générale, les combats de chiffres entre organisateurs et police sont relativement rares avant 1968. Dans le cadre de ce travail de thèse bien plus poussé, le choix a néanmoins été fait de ne pas suivre le même type de plan. En effet, comme j'ai pu le montrer, l'enjeu principal intervient surtout après la manifestation. C'est donc sur ce temps que nous allons nous focaliser.

Des travaux de recherches existent donc déjà autour de la question de l'histoire du comptage des manifestants, mais restent, de manière générale, d'une ampleur assez limitée. Il convient également de souligner tout un autre pan de recherche : les interrogations sur les techniques les plus fiables.

La Société française de Statistique a ainsi proposé une soirée débat autour des *cafés de la statistique* sur le thème le 10 novembre 2015. Celle-ci fait suite à la mise en place, en 2014, d'une commission d'enquête par la préfecture de Police vouée à proposer les techniques les plus fiables. Celle-ci est constituée de trois membres : Pierre Muller, inspecteur général de l'Insee à la retraite ; Dominique Schnapper, sociologue et ancienne membre du Conseil constitutionnel, et Daniel Gaxie, politiste. On peut retrouver un compte rendu de ces débats[182] ainsi qu'un article de Pierre Muller, ayant participé à la commission et aux débats[183]. Plusieurs éléments ressortent de cette étude. À Paris, la préfecture de Police réaliserait des comptages au moins depuis les années 1960, mais les écarts se sont creusés au moins depuis l'automne 2010[184]. À l'international, la question du comptage présente des enjeux différents, on ne compte

182 *Les cafés de la statistique*, « Combien de manifestants? », 10 novembre 2015.

183 Pierre MULLER, « Compter le nombre de manifestants sur la voie publique : une problématique statistique mais aussi et surtout politique », *Statistique et enseignement / Statistique et société*, n°3-3, 2015, p. 41-48.

184 Nous verrons que les écarts suivent pourtant une tendance à la baisse durant toute la deuxième moitié du XXe siècle.

que dans les pays latins[185] et les méthodes varient selon les pays. De nombreux débats ont d'ailleurs porté sur l'intérêt même de compter. Les méthodes varient selon les organisateurs : la CGT a refusé de rencontrer les membres de la commission, mais la Confédération française démocratique du Travail (CFDT) et Force ouvrière (FO) n'utilisent pas de réelle méthode. La commission d'enquête valide par ailleurs la méthode utilisée par la Préfecture de police, soit une prévision en amont et la mise en place de comptages si plus de 3 000 personnes sont attendues ; un comptage en temps réel par deux équipes indépendantes et formées situées en hauteur à deux points d'observations différents. La préfecture de Police conserve ensuite le chiffre le plus élevé et le rehausse de 10 % pour prendre en compte les incertitudes. Ces comptages sont ensuite confrontés à des évaluations réalisées par visionnage vidéo deux jours plus tard. La commission a ensuite proposé cinq recommandations : déployer un troisième point de comptage ; trouver un outil plus perfectionné que le comptage manuel ; communiquer des fourchettes et non des évaluations précises ; publier en toute transparence les techniques et calculs réalisés et enfin publier le comptage réalisé par visionnage deux jours plus tard.

Dans le même ordre d'idées, on peut souligner le travail produit par Clark McPhail, sociologue, et John McCarthy, mathématicien aux États-Unis et publié en 2004[186]. Les auteurs tendent à montrer que les débats autour de la participation sont devenus une forme de routine et soulignent divers exemples, tels que les manifestations contre la guerre du Vietnam des années 1960, celle contre la guerre en Irak de 2003 ou encore la « Million March » de 1995, qui aurait, en réalité, rassemblé moins de 500 000 personnes. L'un des points qui ressort de cet article repose sur la concurrence entre les chiffres provenant de différentes institutions policières et notamment l'U.S. Park police, qui n'est plus autorisée à publier d'estimations depuis ces événements de 1995. Les auteurs affirment par ailleurs que, depuis les années 1850, les journalistes États-uniens produisaient leur propre chiffre, mais que ce n'est plus vrai depuis le début du XXIe siècle. Ils reprennent maintenant le comptage des forces de l'ordre sans nécessairement les sourcer ou les discuter. Pour autant, l'objectif de ce travail de recherche repose principalement, ici aussi, sur la question de la fiabilité des méthodes déployées, en s'arrêtant plus spécifiquement sur la technique développée par Herbert Jacobs, qui repose sur le calcul de la superficie des lieux, la part de l'espace occupé et la densité de la foule[187].

185 Nous verrons plus bas que des travaux portant sur les comptages aux États-Unis existent pourtant.

186 Clark MCPHAIL et John MCCARTHY, « Who Counts and How: Estimating the Size of Protests », *Contexts*, n°3, 2004, p. 12-18.

187 Notons que, malgré le sujet évoqué, les auteurs ont joint un tableau qui répertorie les plus grandes manifestations organisées à Washington DC entre 1963 et 1995 en ne donnant qu'un unique chiffre, celui publié par le *Washington post*.

Toujours autour de ces questions de fiabilité des méthodes de comptage, on peut enfin citer la récente thèse d'Émile Provendier, déjà évoquée en préambule[188]. Il s'agit certainement du travail le plus complet sur la question. Nous ne reprendrons pas ici toutes les conclusions de ce travail de recherche particulièrement riche, insistons simplement sur sa structure : l'auteur propose tout d'abord de se focaliser sur l'histoire de la science des foules depuis les années 1950 et son évolution en lien avec le développement de technologies numériques ; il s'arrête ensuite sur les techniques de comptage spécifiques développées par le cabinet Occurrence déjà cité, en faisant un bref historique de l'histoire du comptage des manifestants en France ; il dédie enfin une dernière partie à la question de l'éthique autour des logiciels de comptage en lien avec les techniques de surveillance de masse. Nous reviendrons à différentes reprises sur cette thèse, et en particulier sur le chapitre dédié à l'histoire des comptages.

On observe donc que la question du comptage des manifestants a déjà fait l'objet de divers travaux, mais qui portent avant tout sur les techniques de comptage et leur fiabilité. S'il s'agit là d'enjeux à part entière, auxquels deux chapitres de cette thèse sont dédiés[189], c'est loin d'être la seule problématique autour de la question. L'objectif de cette thèse est donc de combler cet angle mort de la recherche.

Problématique et axes d'analyse

Problématique

Cette recherche ambitionne de répondre à cette question, en apparence, simple : est-il possible d'expliquer pourquoi et depuis quand les chiffres de participation aux manifestations de rue font l'objet de débats ?

Cette question sous-entend en réalité plusieurs interrogations : le combat des chiffres existe-t-il de manière uniforme depuis la Seconde Guerre mondiale ? Les méthodes de comptage ont-elles évolué dans le temps et ont-elles connu des transformations techniques ? La police et les organisateurs sont-ils les seuls acteurs de ce débat ?

Plusieurs hypothèses de travail ont guidé ce projet de recherche dans le but de répondre à ces différentes questions.

Hypothèses de travail

La première hypothèse repose sur une observation que j'avais mise en avant dans mon travail de mémoire : si des combats de chiffres ponctuels apparaissent après 1945, ils ne sont que très rares au moins jusqu'en 1968. Le point de bascule amenant à une

188 Émile PROVENDIER, *Le gouvernement numérique de la foule*, *op. cit.*

189 Le chapitre 5 se focalise sur la question des méthodes de comptage et le chapitre 6 sur la crédibilité donnée aux chiffres produits.

systématisation de la publication des chiffres adverses dans la presse est donc postérieur à cette année.

Ce qui amène ma deuxième hypothèse : le combat des chiffres suit une histoire propre, qui se fait en parallèle de celle de l'histoire des manifestations de rue. Il est donc possible d'étudier cette histoire à part entière. Cette histoire propre permettrait ainsi de mettre à jour des évolutions autour de la régularité des publications de comptage, sur l'évolution des écarts ou encore sur le rôle des différents acteurs au sein de ces débats. Cette histoire amène également des problématiques qui lui sont propres, telles qu'un seuil de mobilisation à atteindre, une volonté de légitimer le chiffre produit ou encore la nécessité de communiquer son chiffre pour qu'il soit rendu public.

Ma troisième hypothèse en découle directement : le combat des chiffres ne se résume pas à l'habituel « selon la police » et « selon les organisateurs ». Ces deux dénominations cachent en vérité des réalités diverses ; la diversité des méthodes de comptage n'est pas la seule explication à ces combats de chiffres et une multitude d'autres acteurs participent à ces débats. La presse, et ici, en l'occurrence, *Le Monde*, joue un rôle central dans ce débat et en fait une forme d'arbitre. L'apparition d'Occurrence comme cabinet de comptage indépendant amène par ailleurs à supposer que la presse ne réalise pas ses propres comptages sur la période étudiée.

Ma dernière hypothèse, enfin, repose sur l'usage postérieur du chiffre : il n'a pas qu'un intérêt immédiat, limité, la manifestation étant passée, mais est conservé, réutilisé et comparé par la suite.

Méthodologie et sources

Méthodologie

Le protest event analysis

En plus de s'insérer dans les divers champs historiographiques que nous avons vus précédemment, la thèse s'inspire de deux outils méthodologiques spécifiques : le « protest event analysis » et « l'histoire quantitative critique ».

La « protest event analysis », ou « analyse événementielle », repose sur « la constitution de séries plus ou moins homogènes d'événements manifestants sur une période donnée et un lieu donné, avec le double objectif de replacer l'événement dans le cours de l'ensemble des manifestations du moment et de mettre en relation les changements observables dans le caractère de l'action avec les changements sociétaux[190]. » Elle repose avant tout sur la mise en série de sources médiatiques et, plus rarement, de

190 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, *op. cit*, p. 73.

sources administratives et policières dans le but d'apporter « une réponse scientifique à des questionnements trop souvent mal résolus[191] ».

Cette méthodologie se développe dès le début des années 1980[192]. Elle est étroitement liée aux concepts de répertoires d'actions (Charles Tilly) et de vagues de mobilisations (Sidney Tarrow) évoqués précédemment, puisqu'elle permet d'analyser le développement d'un mode d'action particulier dans le temps[193], pour nous, la manifestation de rue. Pour Alexandre Lambelet, cette approche a connu trois générations d'analyse successives. Une première, des années 1960 aux années 1980, qui se définit par une absence de procédure et de sélectivité des sources, les chercheurs se basent alors sur des archives variées, issues à la fois de la presse et des institutions policières et qui n'entre donc pas clairement dans ce cadre. Une deuxième durant les années 1980 et 1990 durant laquelle sont menées des études comparatives en se basant exclusivement sur des sources de presse. Une dernière, enfin, qui se développe depuis la fin des années 1990 et prend en compte les biais inhérents à cette approche pour en faire des objets de recherche à part entière[194].

Cette approche présente plusieurs avantages. Elle permet tout d'abord de multiplier les approches en proposant des séries de manifestations comparables entre elles sur le temps long et dans une zone géographique large. Dans l'entrée « Analyse événementielle » du *Dictionnaire des mouvements sociaux*[195], Alexandre Lambelet cite ainsi différents exemples d'application[196] sans que la question du comptage des manifestants ne soit évoquée. Pour autant, il convient de noter qu'Olivier Fillieule et Isabelle Sommier soulignent bien que « c'est sur le nombre estimé de manifestant.e.s que l'immense majorité des analyses longitudinales (PEA) reposent pour déterminer des niveaux d'intensité des mobilisations[197]. » C'est donc bien le fait que notre analyse porte avant tout sur cette question qui présente un angle d'attaque inédit et fait donc l'originalité de cette thèse.

Ce type d'analyse présente également l'atout de se baser sur la presse dont les anciens numéros présentent à la fois une facilité d'accès et une homogénéité qu'on ne retrouve pas dans les archives policières ou syndicales. Cette approche sous-entend que les mouvements sociaux ne peuvent pas être pris de manière isolée, mais interagissent entre

191 Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit*, p. 52.
192 Olivier FILLIEULE et Manuel JIMÉNEZ, « Appendix : The Methodology of Protest Event Analysis and the Media Politics of Reporting Environmental Protest Events », dans Christopher ROOTES (dir.), *Environmental Protest in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
193 Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit*, p. 52.
194 *Ibid.*, p. 53.
195 *Ibid.*, p. 51-56.
196 *Ibid.*, p. 52-54.
197 Olivier FILLIEULE et Isabelle SOMMIER, *Marseille années 68*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 565.

eux : elle rejoint donc l'idée que nous avons vu précédemment qu'il est possible d'analyser les manifestations de rue comme un objet à part entière qui suit une histoire propre. L'analyse événementielle, en se basant sur des archives de presse, permet également de ne pas voir les manifestations comme un phénomène isolé, mais plutôt comme un objet qui interagit avec les médias, aspect qui est au cœur de ma problématique. Cette approche présente nécessairement des biais de sélectivité, fidélité et systématicité de la couverture des manifestations de rue, mais cela représente justement un point essentiel des combats de chiffres : ils n'ont lieu qu'à condition que ces chiffres soient publiés.

En s'appuyant sur les travaux d'Olivier Fillieule, Alexandre Lambelet affirme enfin que « l'analyse événementielle offre un moyen puissant de travailler sur les logiques journalistiques de la couverture des événements protestataires et donc sur la construction des causes, mais est inutile – du fait de la sélectivité et de la non-systématicité des sources – pour penser les cycles protestataires ou l'évolution des répertoires d'action[198]. » C'est donc dans cet objectif d'une étude des logiques de publications des chiffres que nous mobilisons ici cette méthodologie.

L'histoire quantitative critique

Le deuxième courant méthodologique dans lequel se situe cette thèse correspond à l'histoire quantitative critique. Nous l'avons vu dans la partie historiographie, l'histoire quantitative, qui représente l'histoire maîtresse des années 1950 aux années 1970, fait l'objet d'une forte remise en cause durant les années 1980. On lui reproche son positivisme, soit l'illusion que les données parlent d'elles-mêmes, et sa mise en série de données qui ne sont pas nécessairement comparables. Face à ces critiques, l'histoire quantitative opère un retour sur le devant de la scène depuis les années 2000 sous une nouvelle forme que l'on peut qualifier de « critique » ou « reconstructionniste ». La spécificité de cette approche repose sur la prise en compte claire du fait que les chiffres ne sont pas neutres et que, pour pouvoir les étudier, les comparer et les mettre en série, il convient avant tout de les reconstruire, soit d'étudier leur conception, les catégories qu'ils recouvrent et celles qui sont ignorées et d'opérer des confrontations régulières à des approches plus qualitatives.

On peut ainsi souligner les travaux centraux d'Alain Desrosières et Laurent Thévenot, qui se sont consacrés à l'analyse de la construction même des catégories socioprofessionnelles[199] ; l'étude de l'évolution du travail des femmes durant le XXe

198 Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit*, p. 54.

199 Alain DESROSIÈRES et Laurent THÉVENOT, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 2002.

siècle en France[200] ou encore l'étude du nombre de victimes de la silicose dans les mines[201]. Ces différents travaux n'opèrent pas nécessairement le même type d'analyse, mais ont tous en commun de reconstruire les catégories statistiques qui deviennent des objets d'étude à part entière[202]. Mes travaux s'inscrivent pleinement dans cette approche : l'objectif n'est pas simplement la mise en série de chiffres de comptage, mais bien la déconstruction de ces chiffres afin d'étudier les enjeux liés à leur construction, leur diffusion et leur usage.

C'est donc principalement par le biais de ces deux méthodologies que s'articule cette thèse, qui couple ainsi études et approches quantitatives et qualitatives. Notons par ailleurs la mobilisation, bien que moins systématique, d'autres outils qui se rattachent aux humanités numériques, tels que le Système d'Information géographique (SIG) et la lexicométrie qui permettent encore une autre appréhension de l'objet de recherche quand cela est nécessaire.

Sources et corpus

Corpus principal : les articles du *Monde*

Une fois ces aspects problématiques et méthodologiques posés vient la question de la constitution même du corpus sur lequel repose l'étude. Le site du *Monde* propose d'effectuer des recherches par mots-clefs sur l'ensemble des archives du journal qui ont été numérisées depuis sa création[203]. Le mot-clef « manifestation » comporte bien trop de synonymes, tels que « déclaration – marque – proclamation – signe – symptôme [et] témoignage[204] ». Ces usages du terme manifestation, extérieurs au sujet qui nous intéresse, m'ont donc poussé à opter pour un autre mot-clef : celui de « manifestants ». Si ce terme peut renvoyer à différentes réalités[205], celles-ci sont toujours en lien avec les manifestations de rue. J'ai ensuite effectué un tri manuel pour ne garder que les articles qui évoquent réellement des manifestations de rue. Cette approche, rendue possible par la présence d'un moteur de recherche, présente néanmoins deux inconvénients majeurs : si l'archivage semble exhaustif, je n'ai pas de moyen de contrôle sur l'absence éventuelle d'un article en ligne. Le mot clef « manifestant », par ailleurs, ne permet pas de recenser l'entièreté des articles dédiés à des manifestations de rue. Il est donc

200 Margaret MARUANI et Monique MERON, *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, la Découverte, 2012.

201 Paul-André ROSENTAL et Jean-Claude DEVINCK, « Statistique et mort industrielle : La fabrication du nombre de victimes de la silicose dans les houillères en France de 1946 à nos jours », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°95-3, 2007, p. 75-91.

202 Pour une réflexion plus poussée sur la question :
Émilien RUIZ, « Quantifier une abstraction ? L'histoire du « nombre fonctionnaires » en France », *Genèses*, n°99-2, 2015, p. 131-148.

203 https://www.lemonde.fr/archives-du-monde/ [consulté le 22 juin 2026]

204 *Larousse*, « Manifestation », consulté en ligne,
https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/manifestation/49161 [Consulté le 22 juin 2026]

205 Voir la définition du terme dans l'introduction de cette thèse.

possible que certains résultats soient influencés par une évolution du vocabulaire employé par *Le Monde* dans le temps.

Cette démarche nous permet d'obtenir un corpus principal composé de 4 977 articles. Les différentes études menées vont dès lors s'articuler sur des sous-corpus dépendants de l'analyse menée. Un premier sous-corpus regroupe ainsi 3 264 articles dans lesquels est présent au moins un chiffre de comptage. Un autre comprend uniquement les 711 articles au sein desquels l'origine du comptage est clairement identifiée. Un dernier sous-corpus, enfin, regroupe les 430 articles dans lesquels un comptage double, issu à la fois des forces de police et des organisateurs, est présent. Si les analyses quantitatives se basent principalement sur les sous-corpus comportant des chiffres, nous verrons que de nombreux articles sans chiffres ont également eu leur utilité.

Sources complémentaires

En dehors de ce corpus principal, de nombreuses autres archives ont été mobilisées à titre ponctuel. Pour certaines manifestations présentant un enjeu spécifique, d'autres organes de presse ont ainsi fait l'objet d'analyses, principalement : *L'Humanité*, *Le Populaire*, *France-Soir*, *L'Aurore*, *La Croix*, *Le Figaro*, *La vie ouvrière*, *Le peuple*, *Ce soir*, *Combat* ainsi que les deux journaux *Libération*. La mobilisation de ces différents journaux peut varier selon le contexte et la période étudiée. Des références bibliographiques seront indiquées pour justifier de ces choix.

Le deuxième type de sources mobilisées correspond à des archives issues des forces de police. J'ai ainsi pu consulter de nombreux documents au sein de centres d'archives départementales[206], des Archives nationales ou encore des archives de la Préfecture de police.

Le troisième type de documents enfin, repose sur des archives produites par les syndicats, et en particulier de la CGT. Elles sont issues principalement de deux centres d'archives spécifiques : les Archives nationales du monde du travail de Roubaix et l'Institut CGT d'histoire sociale à Montreuil.

En plus de ces sources, divers documents peuvent être mobilisés. On peut prendre l'exemple de la revue *Liaisons* publiée par la préfecture de Police de Paris, des publications de commissions d'enquête parlementaires ou encore des débats à l'Assemblée nationale. Ces sources sont présentées plus précisément à chaque fois qu'elles sont mobilisées.

Le détail de l'ensemble de ces sources peut être consulté dans la partie « État des sources » en fin de thèse.

206 En particulier celles du Nord, du Pas-de-Calais et de la Haute-Garonne.

Annonce du plan

Pour répondre à la problématique évoquée et traiter les différentes hypothèses avancées, nous allons suivre un plan en trois grandes parties.

La première repose sur une étude de la publication de chiffres dans *Le Monde*. Avant de nous intéresser aux écarts en eux-mêmes, le premier chapitre est dédié à l'étude de la publication de chiffres dans le quotidien, peu importe son origine. L'objectif est de pouvoir étudier l'intérêt même que présente *Le Monde* pour les chiffres de comptage avant de se concentrer sur les combats en eux-mêmes. Une étude similaire sera établie autour des journaux télévisés afin de proposer une étude comparative. Cette analyse permet ainsi de montrer les enjeux propres à chaque média. Les journaux télévisés ne seront qu'exceptionnellement mobilisés par la suite, mais mériteraient de faire l'objet d'une étude à part entière. Une fois l'histoire même de la publication de chiffres établie, les deux chapitres suivants seront dédiés à la publication de chiffes rivaux. Nous nous arrêterons ainsi sur la régularité de publication de chiffres adverses de plus en plus fréquente, tout en démontrant qu'elle s'accompagne d'une diminution des écarts de comptage. Cette analyse est divisée en deux grands chapitres chronologiques qui s'arrêtent sur des périodes durant lesquelles les enjeux sont bien différents. Le chapitre 2 se focalise ainsi sur une période allant des années 1945 à la fin des années 1960, durant laquelle les combats de chiffres sont rares, mais présentent des enjeux spécifiques alors que le chapitre 3 se concentre sur les années 1970 à nos jours, période de routinisation des débats autour du chiffre de comptage. Nous verrons que le début des années 1970 marque un net tournant qui justifie donc un traitement différent des deux périodes.

La deuxième partie de la thèse se focalise sur le chiffre comme construction sociale et politique. Deux chapitres aux thématiques distinctes auront pour but d'étudier cette question. Le chapitre 4 se focalise ainsi sur un phénomène qui se construit durant la période : l'objectif d'atteindre une mobilisation toujours plus grande jusqu'à parvenir au seuil fatidique du million de participants. Nous verrons donc comment s'est construit ce seuil et ce qu'il représente à la fin de la période. Le chapitre 5, quant à lui, est dédié à un aspect bien précis du comptage des manifestants : la construction du chiffre. L'objectif est d'étudier, notamment par le biais du *Monde*, les différentes techniques de comptage déployées sur la période pour mettre en avant leur pluralité et le fait qu'il n'existe, en réalité, pas de méthode universelle et parfaite.

La troisième partie enfin, s'intéresse à l'usage qui est fait du chiffre une fois celui-ci produit et publié. Nous verrons ainsi dans le chapitre 6 que les évaluations de participations font l'objet de fortes remises en cause tout au long de la période et que les différents acteurs, police comme organisateurs, cherchent régulièrement à justifier de la pertinence du chiffre produit tout en dénigrant celui adverse. Nous verrons que *Le*

Monde se pose progressivement comme une forme d'arbitre de ces combats de chiffres, pouvant déterminer le chiffre le plus pertinent, mais aussi produire son propre chiffre qui serait plus légitime que les autres. Le chapitre 7, enfin, se focalise sur la question de l'usage au temps long du chiffre. Nous verrons que celui-ci n'a pas uniquement un but immédiat après la manifestation, mais peut également resservir par la suite dans divers contextes : que ce soit pour mener des comparaisons entre manifestations rivales ou similaires, décrire une participation particulièrement importante, revenir sur un événement passé ou mettre le présent en perspective.

Ces différentes parties suivent donc des logiques propres, mais qui sont pensées comme complémentaires. La construction du chiffre, sa publication ainsi que ses critiques et usages ultérieurs font partie d'un ensemble qui est partie intégrante de l'histoire de cet objet de recherche.

Partie 1 : À l'origine des publications de comptage

Cette première partie est vouée à remonter à l'origine des écarts de comptage depuis 1945, l'objectif étant de mettre en avant une évolution de la pratique de publication des chiffres dans la presse durant la deuxième moitié du XXe siècle. En effet, comme nous l'avons vu en introduction, c'est bien par sa publication et donc sa publicité au grand public que la différence de chiffres de comptage des manifestants porte un réel enjeu politique.

Déjà en 1990, le politiste Patrick Champagne, qui travaille alors sur une manifestation d'agriculteurs s'étant déroulée en mars 1990, souligne dès son introduction que, bien que cette manifestation porte des enjeux particuliers liés à la spécificité des mouvements sociaux du monde agricole, il va ici s'intéresser à la question du « fonctionnement même de l'espace politique [207] ». Il souligne ainsi la place prépondérante des médias et des « journalistes qui rendent compte de "l'événement" contribuant largement à le faire exister politiquement, c'est-à-dire à le faire exister tout court[208]. »

Si son propos porte initialement sur la place que prennent les porte-paroles dans la représentation que se donne le groupe manifestant au-delà des diversités sociales et géographiques internes ainsi que sur les questions d'opinion publique, son analyse peut facilement être transposée à la question du chiffrage. Comme nous le verrons par la suite, l'évolution de la publication de chiffres de comptage des manifestants dans la presse va largement contribuer à lui créer des enjeux propres. Ce questionnement autour de la place des médias dans la publication du chiffre m'encourage à m'y intéresser en premier lieu. Comme l'affirme le sociologue Érik Neveu, « journalistes et professionnels des médias peuvent devenir acteurs à part entière des mouvements sociaux[209] ». C'est, en effet, parce que ces chiffres sont rendus publics qu'ils posent question, prêtent à débat et exercent une influence sur le politique et l'opinion publique.

Dans cette première partie, nous chercherons donc à analyser l'histoire de cette diffusion du chiffre de participation dans la presse pour comprendre si ces derniers ont toujours présenté un intérêt aussi central dans les médias. Plusieurs questions, qui représentent les trois chapitres de cette partie, sont sous-jacentes à cette problématique. Le premier chapitre s'arrête ainsi sur la question de la publication de chiffres de manière générale, afin d'étudier si celui-ci a toujours fait l'objet du même intérêt. Nous étudierons, pour cela, deux corpus continus sur l'ensemble de la période afin de recouvrir deux réalités différentes : l'un reposant sur une étude systématique des articles du *Monde* et l'autre sur un corpus sélectionné de journaux télévisés, qui repose en

207 Patrick CHAMPAGNE, *Faire l'opinion*, *op. cit*, p. 9.
208 *Ibid.*, p. 11.
209 Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit*, p. 109.

grande partie sur les 1er mai. L'objectif étant de déterminer si la même logique peut être généralisée à l'ensemble des médias ou si *Le Monde* constitue un cas particulier.

Les deux chapitres suivants se focalisent sur un point plus spécifique : la publication de chiffres multiples pour une même manifestation. Au-delà de la publication du chiffre en lui-même, on peut se questionner sur la question des célèbres écarts de comptage entre police et organisateurs, ont-ils toujours existé ? Les deux chiffres ont-ils toujours été publiés en parallèle ou l'un des deux est vu comme plus crédible et donc plus facilement repris sur certaines périodes et dans certains médias ? Pour répondre à ces questions, nous nous intéresserons principalement au corpus du *Monde*. L'analyse repose sur une approche quantitative large de l'évolution des écarts et des chiffres publiés dans le temps, mais également sur le développement de manifestations particulières pour lesquelles l'enjeu du chiffre représente un intérêt spécifique. Deux enjeux ressortent principalement : l'étude du nombre d'articles présentant des chiffrages doubles et celle du taux d'écart par manifestation.

Nous verrons que ces combats de chiffres présentent des enjeux bien différents en début et fin de période, ce qui justifie donc d'y consacrer deux chapitres indépendants. En effet, des années 1940 aux années 1960, les publications de chiffrages doubles sont particulièrement rares. La période est donc traitée par une multitude d'approches différentes et nous nous arrêterons en détail sur les cas particuliers qui ressortent. Le troisième chapitre est, quant à lui, consacré aux décennies 1970 à 2000. Les combats de chiffres se multiplient alors et permettent de réaliser des études quantitatives plus fines, qui constituent donc l'approche privilégiée.

Chapitre 1 : « La manifestation de papier[210] »

Avant de nous intéresser à la question centrale des écarts de comptage, interrogeons-nous sur la publication même de chiffre dans *Le Monde*, peu importe son origine. Pour comprendre les combats de chiffres, il est, en effet, primordial de s'arrêter en premier lieu sur l'existence même d'un chiffre dans les articles du journal pour voir si celui-ci a toujours eu la même importance. Nous nous basons ici sur le sous-corpus de 3 264 articles publiés qui comportent au moins un chiffre de comptage. Nous nous arrêterons tout d'abord sur une analyse brute du nombre d'articles chiffrés publiés par année avant de nous intéresser aux années exceptionnelles. Nous chercherons ensuite à démontrer l'intérêt croissant que *Le Monde* présente pour les chiffres via une étude lexicométrique pour, enfin, analyser l'origine même de ces comptages. Cette étude est complétée par une autre analyse : la publication de chiffres dans les journaux télévisés. Cette deuxième approche se veut moins exhaustive, puisqu'elle n'est pas directement au cœur de notre sujet, mais nous semble centrale dans le but de permettre ou non une généralisation des résultats observés pour *Le Monde* dans le reste des médias[211].

L'évolution de la publication d'articles chiffrés dans *Le Monde*

Afin de mener une analyse de l'évolution de la publication de ces articles chiffrés dans le temps, j'ai dénombré les articles de ce type par année. L'objectif est donc de pouvoir observer s'il est possible d'écrire une histoire de la publication d'articles chiffrés dans *Le Monde* qui ferait ressortir des évolutions avant de chercher à les expliquer en entrant plus en détail dans chacune de ces périodes identifiées. Cette répartition par année permet de produire le graphique 1, ci-dessous.

210 Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation comme action symbolique » dans Pierre FAVRE (dir.), *La Manifestation*, *op. cit*, p. 334.

211 Si nous mobiliserons les journaux télévisés à différentes reprises par la suite, ils ne feront plus l'objet d'une étude aussi poussée qui mériterait un travail de recherche à part entière.

Figure 1 : Nombre d'articles comprenant au moins un chiffre de participation à une manifestation de rue dans Le Monde *par année de 1945 à 2002*

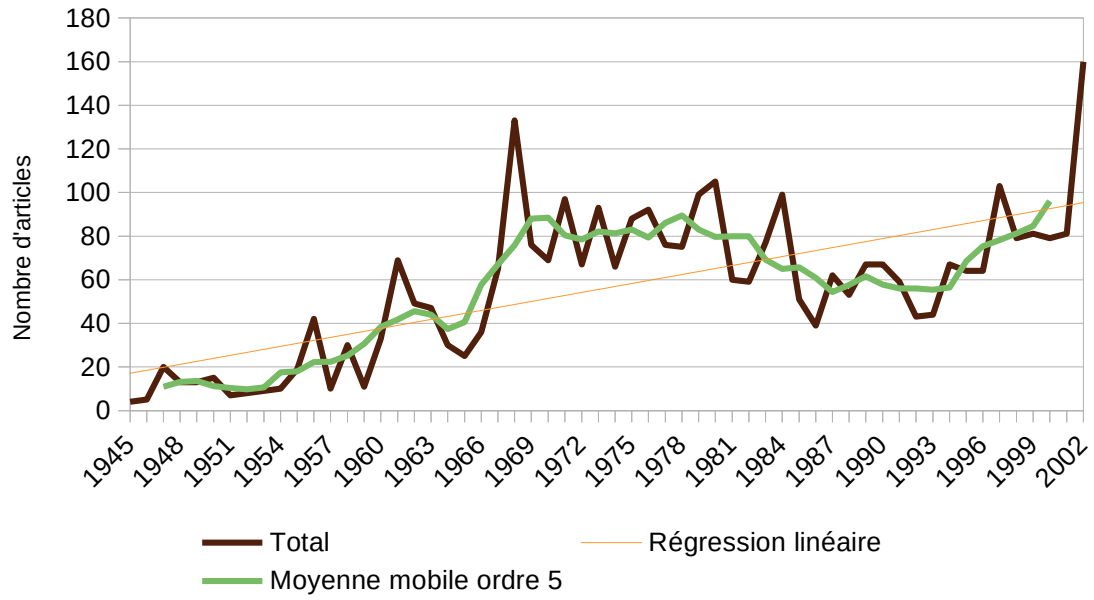

Le graphique reprend l'ensemble des articles du *Monde* identifiés qui comportent au moins un chiffre de participation à une manifestation de rue en les comptabilisant par année. Arrêtons-nous tout d'abord sur la droite de régression linéaire[212] : elle est croissante et démontre donc une tendance générale à la hausse du nombre d'articles publiés par année sur la période. On peut donc affirmer que, de manière générale, *Le Monde* publie de plus en plus d'articles chiffrés.

Néanmoins, la courbe du nombre total d'articles n'est pas strictement croissante sur la période. J'ai donc utilisé une moyenne mobile centrée d'ordre 5, qui permet de lisser la courbe afin d'observer des tendances dans le temps.

On observe, tout d'abord, une tendance à la croissance de la moyenne mobile sur la période 1947 – 1969, où l'on passe de 11 articles par année à 88. La moyenne mobile stagne ensuite jusqu'en 1982 (80 articles), puis diminue jusqu'en 1987 (54,4 articles) avant de se stabiliser jusqu'en 1995 (56,4 articles), puis de remonter pour terminer à 95,8 articles en 2000.

212 Elle suit l'équation suivante, arrondie au centième : f(x)=1,37x + 15,77.

1945 – 1953 : Stagnation

La période montre donc une tendance à la hausse de la publication d'articles chiffrés durant les années 1940 à 1960. Les années 1945 à 1953 sont marquées par une forme de stagnation à un niveau assez faible. Celui-ci peut, en partie, s'expliquer par la pénurie de papier qui fait suite à la guerre, régulièrement évoquée dans différents ouvrages relatifs à l'histoire de la presse[213] : celle-ci entraîne, en effet, une limitation de la pagination des journaux qui, d'un « recto verso demi-format début 1945, passe à quatre en 1946 et bientôt huit pages en 1950[214]. » *Le Monde* suit donc ces restrictions. J'ai ainsi réalisé le tableau suivant en me basant sur le nombre de pages de différents journaux tous les six mois, à compter du 1er septembre 1944[215].

213 Voir par exemple : Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 60.

214 Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France*, *op. cit*, p. 153.

215 Le journal sélectionné est systématiquement le premier publié le mois indiqué.
Patrick Eveno affirme que *Le Monde* est publié sur 4 pages trois fois par semaine et 8 pages les trois autres jours en 1946 mais il ne revient plus sur l'évolution de la pagination par la suite.
Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 71.

Tableau 1: Nombre de pages par journal de 1944 à 1953

	L'Humanité	*Le Populaire*	*Le Monde*	*France-Soir*	*L'Aurore*	*La Croix*	*Le Figaro*
Septembre 1944	2		[216]	2			2
Mars 1945	2	2	4	2	2	2	2
Septembre 1945	2	2	8	2	2	4	2
Mars 1946	2	2	4	2	2	4	2
Septembre 1946	4	4	8	4	4	4	4
Mars 1947[217]						4	
Septembre 1947	4	4	8	4	4	4	4
Mars 1948	4	4	8	4	4	4	4
Septembre 1948	4	4	8	4	4	4	4
Mars 1949	4	4	8	4	6	4	6
Septembre 1949	6	2	8	6	8	4	8
Mars 1950	8	2	12	8	8	4	10
Septembre 1950	6	2	8	8	8	4	8
Mars 1951	8	6	8	10	8	6	10
Septembre 1951	6	4	12	8	8	6	8
Mars 1952	8	4	12	12	10	6	10
Septembre 1952	8	2	12	10	8	6	8
Mars 1953	8	2	12	10	10	6	12
Septembre 1953	6	2	12	8	10	6	8

216 *Le Monde* ne parait qu'à partir de décembre 1944.
Ibid., p. 33-34.

217 Les mois de février et mars 1947 sont marqués par une grève dans les imprimerie. *Le Monde*, qui ne paraît pas entre le 14 février et le 18 mars, souligne ainsi « plus d'un mois d'interruption [dans] les journaux parisiens. »
Le Monde, « Après la grève », 18 mars 1947.
Jean-Yves MOLLIER, *L'âge d'or de la corruption parlementaire : 1930-1980*, Paris, Perrin, 2018, p. 194-202.

On observe que si le *Monde* est soumis aux mêmes limites de pagination que le reste de la presse, la direction décide de conserver un format plus important, mais de diviser son tirage par deux pour respecter les restrictions[218]. On peut donc raisonnablement penser que sur cette période, l'absence limitée de traitement des chiffres de participation aux manifestations de rue est liée à une absence d'intérêt et non à la limitation de la taille du journal. Cette conclusion se confirme en étudiant le 1er mai 1948. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les chiffres de participation autour de cette manifestation font l'objet d'un écart particulièrement important entre organisateurs et autorités. *Le Monde* publie alors six articles consacrés à cette date entre le 3 et le 6 mai, preuve que la question du chiffre peut prendre de la place dans le journal quand la rédaction y voit un intérêt spécifique.

Sur cette période 1945-1953, notons que l'année 1947 se démarque avec 20 articles comprenant au moins un chiffre de participation à une manifestation de rue. Cette année se caractérise par deux moments particuliers. Sur vingt articles proposant un chiffre de participation à des manifestations de rue, sept portent sur un mouvement social en deux temps, en mai et septembre 1947, qui concerne les questions de ravitaillement et de vie chère[219]. Le deuxième mouvement social de l'année correspond aux grèves qualifiées par certains « d'insurrectionnelles[220] » : cinq articles comprenant un chiffre de participation sont dédiés aux manifestations qui y sont liées. Si les facteurs expliquant le déclenchement de ce mouvement social sont multiples, la question de la hausse des prix y a assez largement contribué. La première manifestation du 12 novembre 1947 à Marseille portait ainsi comme revendication la libération de militants arrêtés à la suite de protestations face à la hausse des prix des tramways[221], le Comité confédéral national de la CGT envisage dès le 13 novembre 1947 de mener des actions en faveur d'une augmentation des salaires[222] et la première proposition du ministre des Finances et Affaires économiques pour mettre fin aux grèves consiste en une indemnité exceptionnelle de vie chère de 1 500 francs […] et le relèvement des allocations familiales[223]. » Si ce chiffre de cinq peut sembler assez faible en comparaison de l'ampleur et de la durée des mouvements sociaux s'étant déroulés cette année-là[224], il

218 Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 61.

219 Dans une sous-partie intitulée « Mai-septembre 1947 : un entre-deux », Danielle Tartakowsky identifie 61 manifestations sur les 88 qu'elle a pu recenser sur la période du 1er mai au 28 septembre 1947 « induites par les pénuries ».
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 535.

220 Robert MENCHERINI, *Guerre froide, grèves rouges : les grèves « insurrectionnelles » de 1947*, Paris, Syllepse, 2017.

221 La répression face à cette manifestation, qui a fait un mort, a massivement contribué à étendre le mouvement dans les Bouches-du-Rhône.
Ibid., p. 39.

222 *Ibid.*, p. 40.

223 *Ibid.*, p. 46.

224 Deux chapitres de l'ouvrage dirigé par Serge Berstein et Pierre Milza consacré à cette année 1947 portent sur les grèves.
Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *L'année 1947*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2000.

convient de noter que la mobilisation repose en grande partie sur des grèves[225] et que les manifestations de rue qui y sont liées « relèvent d'une agitation endémique dans les rues de certaines villes, voire sur leurs routes, plus que d'autre chose. Comme en témoignent, par exemple, ces articles du *Monde* […] ou l'usage des termes d'émeutes, de bagarres, d'agitation ou de violence [sont] alors préférés à celui de manifestation[226] ».

On observe donc une première période durant laquelle la publication de chiffres de participation n'est pas prioritaire. Nous verrons néanmoins dans le deuxième chapitre que des combats de chiffres peuvent néanmoins déjà s'observer à ce moment-là.

1954 – 1962 : Croissance

Après être restée relativement stable durant les premières années de notre période, la moyenne mobile tend à augmenter de 1954 à 1962, passant de 17,6 à 45,6 articles publiés par an. Pour autant, on peut constater que cela n'est pas dû à une tendance à la croissance de manière générale, les années 1954, 1955, 1957 et 1959[227] ne dépassent pas les 20 articles chiffrés publiés et restent donc dans la lignée de la période précédente. C'est plutôt l'existence d'années pour lesquelles le nombre d'articles est particulièrement élevé qui fait augmenter la moyenne mobile, et en particulier 1956 et 1961.

La surreprésentation de l'année 1956, avec quarante-deux articles, peut s'expliquer par l'accumulation de trois phénomènes. Le premier est lié à la Guerre d'Algérie autour de laquelle quinze manifestations, ayant toutes eu lieu entre février et juin 1956, sont évoquées et chiffrées par *Le Monde* — huit manifestations contre le départ d'appelés ou rappelés en Algérie[228], trois manifestations de « Nord-Africains », deux manifestations pour une paix négociée et deux manifestations pour le maintien de l'Algérie française. Alors que le début de la guerre ne fait pas l'objet de manifestations de rue particulièrement nombreuses en métropole, l'année 1956 marque un point d'orgue qui ne sera dépassé qu'en 1960[229]. Le deuxième concerne le mouvement poujadiste qui représente douze des manifestations faisant l'objet d'un chiffrage — onze manifestations antifiscales et une contre-manifestation communiste face à la tenue d'un

225 Stéphane Courtois et Marc Lazar dénombrent 3598 grèves en 1947.
Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2022, p. 395.

226 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 552.

227 Avec respectivement 9, 19, 10 et 11 articles publiés comprenant au moins un chiffre de participation à une manifestation de rue.

228 Pour plus de détails, voir « Appelés du contingent » dans Tramor QUEMENEUR, Ouanassa Siari TENGOUR et Sylvie THÉNAULT (dir.), *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Bouquins, 2023, p. 67-70.

229 Danielle Tartakowsky dénombre ainsi le nombre de manifestations ayant trait à l'Algérie par année : 36 en 1955, 135 en 1956, 25 en 1957, 8 en 1958, 2 en 1959, 214 en 1960, 313 en 1961 et 293 en 1962.
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 635.

meeting de Pierre Poujade. Le troisième moment expliquant la particularité de l'année 1956 est lié à la répression de l'insurrection de Budapest fin octobre — début novembre. Ces événements entraînent des manifestations en France, dont neuf d'entre elles comportent un chiffrage dans l'article qu'y consacre *Le Monde*[230] — huit manifestations de soutien au peuple hongrois et une manifestation communiste faisant suite à l'attaque du siège du PCF le 7 novembre[231].

En 1961, un nouveau record est atteint avec soixante-neuf articles chiffrés. Deux mouvements sociaux spécifiques permettent d'expliquer la particularité de cette année. Le premier, avec trente articles comportant un chiffre de participation, concerne les agriculteurs. Si des mouvements similaires ont déjà pu être observés en 1953, ils reposaient principalement sur des barrages[232]. C'est bien à la suite de la décision du gouvernement à l'été 1958 de fixer les prix du blé en dessous du seuil prévu par les décrets de 1957 qu'un nouveau mouvement se déclenche, lequel fait désormais appel aux manifestations-pétitions[233]. Si le mouvement est initialement centré sur de grandes journées[234] et opère différentes pauses permettant des négociations entre la Fédération nationale des Syndicats d'Exploitants agricoles (FNSEA) et le gouvernement, ce qui explique que les manifestations des années 1959 et 1960 ne font pas l'objet d'un surnombre d'articles dans *Le Monde*, les tensions se cristallisent et éclatent au grand jour au printemps 1961[235]. » Une pause estivale décidée par la FNSEA[236] limite les mobilisations pendant l'été qui reprennent de plus belle dès septembre et jusqu'à la fin de l'année, accompagnée d'une violence de plus en plus forte[237]. Le deuxième facteur reste la guerre d'Algérie avec dix-neuf articles centrés sur ces manifestations — dix en fin d'année contre l'Organisation armée secrète (OAS), trois manifestations de « Nord-Africains » en octobre 1961, quatre manifestations pour la paix en Algérie (et notamment une suite au Putsch des généraux du 21 avril) et deux pour que l'Algérie reste française.

Cette période, qui recouvre celle de la guerre d'Algérie, est donc à placer dans la lignée de la précédente : le chiffre ne semble pas nécessairement y prendre une importance

230 Au total, Danielle Tartakowsky comptabilise 85 manifestations organisées en 1956 autour du thème de la Hongrie.
Ibid., p. 602.

231 Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, *op. cit*, p. 428.

232 Principalement dans les milieux viticoles.
Edouard LYNCH, *Insurrections paysannes*, *op. cit*, p. 210.

233 *Ibid.*, p. 233.

234 Danielle Tartakowsky cite ainsi une manifestation qui rassemble vingt-cinq mille paysans à Amiens le 11 février 1960.
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 676.

235 Edouard LYNCH, *Insurrections paysannes*, *op. cit*, p. 240.

236 *Le Monde*, 7 juillet 1961

237 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 677.
Comme nous le verrons par la suite, la place des incidents et violences en manifestation ont un impact significatif sur l'existence d'un article dans *Le Monde* traitant de la manifestation concerné.

plus grande, mais le déploiement de mouvements sociaux spécifiques certaines années amène une croissance de la moyenne mobile.

1963 – 1968 : Entre baisse et croissance

Le reste des années 1960 est marqué par une évolution contrastée, on observe d'abord une baisse du nombre d'articles chiffrés publiés par an de 1963 à 1966 avant une croissance particulièrement importante durant la fin de la décennie avec le deuxième chiffre le plus important, après 2002, en 1968.

Si le nombre d'articles chiffrés reste supérieur à celui des années 1940 et 1950, on observe un net recul entre 1963 et 1966. Comme le démontre Danielle Tartakowsky, les manifestations de rue n'ont pas disparu suite à la fin de la guerre d'Algérie, mais sont néanmoins en recul. Dans son chapitre « De la beauté du mort[238] », elle traite ainsi des cortèges ayant eu lieu de la fin de la guerre à 1966 catégorie par catégorie : les mobilisations étudiantes se déplacent dans les universités[239], les manifestations de salariés sont éclatées géographiquement[240] et les mobilisations de commerçants, dans la lignée du mouvement Poujade ont disparu[241].

La diminution du nombre de chiffres de participation publiés dans *Le Monde* sur ce début de décennie est donc marqué par un recul des mobilisations d'une ampleur suffisante à leur assurer un suivi médiatique, l'intérêt pour le chiffre reste alors assez limité, même si l'année 1964 est marquée par une tentative d'explication des chiffres produits par la préfecture de Police, comme nous le verrons dans le chapitre 6.

Comme l'indique Danielle Tartakowsky, « des élections présidentielles de 1965 au début mai 1968, les grèves et défilés enregistrent une progression sensible[242]. » Cette croissance s'observe également au niveau de la publication d'articles chiffrés dans *Le Monde*, qui augmente de nouveau en 1966 et 1967, mais c'est bien l'année 1968 qui marque un tournant.

Avec cent trente-trois articles chiffrés, elle est la deuxième année la plus importante après 2002. Parmi ceux-ci quatre-vingt-neuf articles, soit plus des deux tiers publiés cette année-là, concernent des événements ayant eu lieu en mai et juin, ce qui explique la surproduction d'articles dans *Le Monde* cette année-là. Quarante-et-un concernent des manifestations étudiantes ou lycéennes (contre quinze le reste de l'année), dix-neuf sont organisées par des syndicats (contre quatorze le reste de l'année, dont huit liées à des conflits professionnels locaux) et dix-sept sont issues de la droite et l'extrême droite, dont dix concernent la riposte gaulliste de fin mai — début juin (contre deux sur le reste

238 Danielle TARTAKOWSKY, « De la beauté du mort », dans *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997. p.697-720
239 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 698.
240 *Ibid.*, p. 710.
241 *Ibid.*, p. 719.
242 *Ibid.*, p. 721.

de l'année, organisées durant l'été en soutien à la Tchécoslovaquie face à l'intervention soviétique.). Les quatorze autres proviennent de différents acteurs (Nous pouvons citer cinq manifestations agricoles ou encore trois manifestations liées à des obsèques.) Notons enfin que deux manifestations faisant l'objet d'un comptage sur cette période sont extérieures aux événements de mai-juin 1968[243]. Comme le souligne Danielle Tartakowsky, « si les manifestations de rue ne peuvent résumer les événements de mai-juin 1968, elles en constituent, du moins, le trait saillant. C'est dans la rue que le mouvement prend corps le 3 mai, c'est dans la rue qu'il change de nature, dix jours plus tard, ce sont des images de la rue qu'on choisit pour en exprimer la quintessence et c'est, enfin, la rue qui lui signifie son coup d'arrêt. De fait, 1100 démonstrations au moins se sont déroulées quarante-trois jours durant. Une moyenne de 14 par département, 25 par jour ! Du jamais vu[244] . » Il n'est donc pas surprenant de voir l'année 1968 comme l'une de celles où le nombre d'articles publiés chiffrés est le plus fort.

Il convient pourtant de noter que la question du chiffre ne présente pas un enjeu particulièrement important durant les événements de mai-juin 1968, ceux-ci sont généralement donnés sans réelle remise en question. Comme nous le verrons par la suite, c'est plutôt dans les années qui suivent que le combat des chiffres se développera. En effet, l'année 1968 n'est pas à voir comme un pic de production d'articles chiffrés isolés. Elle marque plutôt un tournant. En observant le graphique, on constate très nettement un avant et un après caractérisé par une forte hausse de la production d'articles chiffrés qui ne redescendra presque plus jamais au niveau observé sur la période 1945-1967.

1969 – 1980 : Stagnation

Après la forte hausse de la fin des années 1960, les années 1970 marquent une forme de stagnation du nombre d'articles chiffrés publiés par an à un niveau jamais atteint jusque-là : la moyenne mobile centrée d'ordre 5 se maintient autour de 80 articles par an et les écarts sont assez minimes, le niveau le plus bas étant 66 articles en 1974 et le plus haut 105 en 1980. Si l'on distingue quelques années où le nombre d'articles est plus important que la moyenne, l'écart reste assez faible et ne mérite pas que l'on entre dans le détail.

Après une accalmie qui fait suite à la fin de la guerre d'Algérie, les années 1970 marquent un retour des mouvements sociaux : les manifestations du 1er mai font leur retour à Paris alors qu'elles ne s'y déroulent plus depuis 1954[245] ; des mouvements

243 Cette catégorisation a été effectuée en prenant en compte les organisateurs principaux de la manifestation, dans les faits les catégories sociales se mélangent et l'on peut trouver des ouvriers dans des manifestations étudiantes comme des étudiants dans des manifestations d'agriculteurs.

244 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 747.

245 Le 1er mai 1968 marque le retour d'un cortège parisien, mais celui-ci est annulé en 1969 par crainte des débordements. C'est bien à partir de 1970 qu'une manifestation est organisée chaque année.

sociaux de long terme se développent, tels que les luttes du Larzac[246], l'Affaire LIP[247] ou encore les mobilisations pour la défense de la sidérurgie[248] ; les groupes d'exrême-gauche manifestent de plus en plus régulièrement[249] et de nouveaux types de mouvements sociaux se développent[250]. Si cela s'éloigne de notre sujet, signalons que les années 1970 font l'objet de nombreux travaux qui démontrent une claire évolution des moyens et répertoires d'actions des luttes[251]. Pour autant, Danielle Tartakowsky chiffre le nombre de manifestations qui se déroulent dans la capitale recensées par la préfecture de Police de Paris à partir de 1975. Elle montre ainsi qu'un nombre assez restreint de manifestations sont organisées durant la fin des années 1970 par rapport aux décennies suivantes[252].

Nous le verrons par la suite, la décennie 1970 marque un tournant dans l'histoire des combats des chiffres, notons simplement pour le moment que l'on observe une stabilisation de la publication d'articles du *Monde* chiffrés à un niveau jamais atteint auparavant.

1981 – 1986 : Diminution

Cette forme d'équilibre, autour d'une moyenne d'environ 80 articles par an, opère ensuite une décroissance durant les années 1980 pour atteindre 39 articles en 1986. Lilian Mathieu souligne que « l'élection de François Mitterrand se serait traduite par une baisse significative du nombre de « manifestations de gauche[253] » et que « Symétriquement les « manifestations de droite » se seraient multipliées[254]. » Pourtant, les chiffres mis en avant par Danielle Tartakowsky mettent en avant une hausse du nombre de manifestations dans la capitale[255]. Cette double lecture permet donc

Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 179.

246 Pierre-Marie TERRAL, *Larzac de la lutte paysanne à l'altermondialisme*, Toulouse, Privat, 2011.

247 Donald REID, *L'affaire Lip : 1968-1981*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

248 Pascal RAGGI, *La désindustrialisation de la Lorraine du fer*, Paris, Garnier, 2019.

249 Philippe BUTON, *Histoire du gauchisme : l'héritage de Mai 68*, Paris, Perrin, 2021.

250 Jan Willem DUYVENDAK et Claude Adaptateur LAMBRECHTS, *Le poids du politique : nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994.

251 Voir par exemple :
Hélène HATZFELD, *Faire de la politique autrement : Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
Lilian MATHIEU, *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Paris, textuel, 2010.
Isabelle SOMMIER, *La violence politique et son deuil - L'après 68 en France et en Italie*, *op. cit.*
Xavier VIGNA, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 - Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

252 Danielle TARTAKOWSKY, *La manif en éclats*, Paris, La Dispute, 2004, p. 14.

253 Lilian MATHIEU, *La démocratie protestataire*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011, p. 111.

254 *Ibid.*, p. 112.

255 Elle souligne ainsi l'organisation de 312 cortèges en 1981, 799 en 1982, 729 en 1983, 627 en 1984, 588 en 1985 et 400 en 1986. Tous ces chiffres son systématiquement supérieurs à ceux des années 1975 – 1980.
Danielle TARTAKOWSKY, *La manif en éclats*, *op. cit*, p. 14.

d'affirmer que si le nombre de manifestations augmente, elles sont certainement d'une ampleur trop faible pour que *Le Monde* s'y intéresse.

Pour autant, une année se démarque particulièrement : 1984. Avec quatre-vingt-dix-neuf articles chiffrés publiés dans *Le Monde*, elle atteint un niveau seulement dépassé jusque-là en 1968 et 1980. D'après les chiffres publiés par Danielle Tartakowsky, le nombre de manifestations dans la capitale est pourtant en baisse[256], c'est donc la spécificité des mouvements sociaux qui se déroulent cette année-là, et notamment comme nous le verrons une forte médiatisation de manifestations en province, qui encourage *Le Monde* à s'intéresser à leur participation. L'année 1984 se distingue principalement en effet par deux mouvements particuliers. Le premier concerne la sidérurgie avec vingt-quatre manifestations qui y sont liées (dans les usines de sidérurgie, mais aussi des chantiers navals, des usines de voiture ou des mines de fer). Si les conflits sociaux dans ce secteur ne sont pas nouveaux, et apparaissent dès 1974 suite au choc pétrolier de 1973[257], l'année 1984 représente un tournant[258]. Elle marque une étape entre la « grande crise sidérurgique européenne » et « le renouveau des usines sidérurgiques nationales sous la bannière Usinor-Sacilor, qui se fait hélas au détriment de l'emploi[259] . » En effet, alors que la CGT et les ouvriers de la sidérurgie ont confiance en l'arrivée de Mitterrand au pouvoir en 1981 pour sauver les mines de fer et le milieu sidérurgique[260], le Plan acier proposé en 1984 prévoit vingt mille à vingt-cinq mille suppressions d'emplois qui touchent également les chantiers navals et les charbonnages[261]. Cette déception explique, dès lors, la multiplication des manifestations de rue en lien avec ce sujet et la place qu'elles prennent dans *Le Monde*.

Le deuxième mouvement concerne l'opposition de droite portée par les catholiques au projet de loi Savary sur le financement des établissements privés. Seize articles chiffrés sont ainsi dédiés à ces manifestations alors qu'elles représentent principalement[262] six journées d'actions. Le mode d'opération est alors atypique : six manifestations nationales sont organisées dans une unique ville à chaque date[263], à Bordeaux (un article), Lyon (un), Rennes (deux), Lille (deux), Versailles (deux) et enfin Paris (six). Les deux derniers articles portent sur des manifestations de faible ampleur en Bretagne, durant l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale. On peut observer que les

256 627 en 1984 contre 729 en 1983.
Ibid.

257 Pascal RAGGI, *La désindustrialisation de la Lorraine du fer, op. cit*, p. 290.

258 Le découpage de l'ouvrage de Pascal Raggi sur la question utilise régulièrement l'année 1984 comme coupure entre deux chapitres ou parties.
Pascal RAGGI, *La désindustrialisation de la Lorraine du fer, op. cit.*

259 *Ibid.*, p. 36.

260 *Ibid.*, p. 239.

261 *Ibid.*, p. 320.

262 Certains articles du *Monde* démontrent que des mobilisations de plus petite échelle ont eu lieu en dehors des six journées nationales. C'est le cas par exemple en Bretagne fin mai.
Le Monde, « Enseignement privé : un effort d'apaisement avant l'ouverture du débat », 22 mai 1984

263 Danielle TARTAKOWSKY, *Les droites et la rue*, *op. cit*, p. 155-156.

manifestations font l'objet d'articles proposant un chiffrage de plus en plus nombreux au fil du mouvement, qui s'accompagne, comme nous le verrons, d'un chiffre de participation avancé de plus en plus élevé.

La décroissance du nombre d'articles publiés durant cette première moitié des années 1980 est donc à nuancer, l'année 1984 représente un niveau plus élevé qu'à l'accoutumée et la « chute » du nombre d'articles est limitée, restant supérieur au nombre d'articles publiés avant 1968.

1987 – 1996 : Stagnation

Une nouvelle phase de stagnation s'observe à la fin des années 1980 et au début des années 1990, si on observe quelques fluctuations sur cette période, elles sont assez légères et la moyenne mobile reste autour d'une valeur de 60. Si cette dernière repart de façon croissante dès 1995, c'est en grande partie du fait du nombre particulièrement important d'articles chiffrés en 1997, sur lesquels nous reviendrons juste après. Dans les faits, le niveau reste relativement stable avec 67 articles en 1994, 64 en 1995 et 64 en 1996.

Dans l'histoire des mouvements sociaux, cette période est souvent décrite comme transitoire : les victoires des manifestations de 1984, à droite, contre le projet de loi Savary et de 1986, à gauche, contre le projet de loi Devaquet s'imposent maintenant non plus comme des « détonateurs de crises majeures du système politique [mais] comme une modalité de la démocratie à l'œuvre[264] . » Ce changement d'approche semble se retrouver en termes de publication d'articles comprenant des chiffres de participation aux manifestations : après une croissance brutale à la fin des années 1960, on observe une forme de stabilité, à un niveau plus élevé que durant les premières décennies de la période étudiée.

On peut s'étonner du fait que l'année 1995 ne soit pas particulièrement importante en nombre d'articles chiffrés. Cette année-là, un mouvement d'une ampleur particulièrement importante se déploie contre le plan Juppé qui prévoit notamment « l'allongement […] de la durée de cotisation permettant aux salariés du secteur public de bénéficier d'une pension de retraite complète, le blocage des allocations familiales et leur prise en compte dans le revenu imposable, l'institution d'une loi annuelle fixant des objectifs budgétaires à la Sécurité sociale ainsi qu'une augmentation des frais d'hospitalisation à la charge des patients et une baisse du remboursement des médicaments[265] ». Dans le même temps, la direction de la SNCF prévoit la suppression de 6 000 kilomètres de lignes non rentables[266]. Les étudiants sont, par ailleurs, déjà

264 Danielle TARTAKOWSKY, *On est là !*, *op. cit*, p. 49.

265 Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit*, p. 633.

266 Henri VACQUIN et Yvon MINVIELLE, *Le sens d'une colère : novembre-décembre 1995*, Paris, Stock, 1996, p. 67.

mobilisés depuis le mois d'octobre contre les conditions budgétaires de la rentrée[267]. S'il s'agit avant tout d'un mouvement de grèves, les manifestations sont massives, déployées sur tout le territoire et portent des enjeux spécifiques[268]. Les manifestations de rue se déroulent autour de six grandes journées de mobilisations nationales entre le 24 novembre et le 19 décembre, auxquelles peuvent s'ajouter d'autres mouvements plus locaux. Si l'on se réfère au nombre de manifestations parisiennes publié par Danielle Tartakowsky, on observe tout de même que l'année 1995 représente un chiffre particulièrement important vis-à-vis de son environnement immédiat[269], même si elle reste l'une des années les plus basses de la décennie[270].

Sur les 64 articles chiffrés publiés par *Le Monde* cette année-là, 34 sont directement dédiés à des manifestations contre le plan Juppé durant l'automne. On peut également ajouter cinq articles qui sont reliés, de manière indirecte, à ce mouvement : deux articles autour d'une manifestation de cheminots pour la défense des services publics le 31 mai[271] ; une manifestation pour les droits des femmes, le 25 novembre[272], en plein cœur du mouvement social et qui est, bien souvent, intégrée dans les études autour de celui-ci[273] ; et deux manifestations hostiles au mouvement social, une d'usagers contre les grèves le 2 décembre[274] et une de médecins favorables au plan Juppé le 17 décembre[275]. Près de 61 % des articles chiffrés publiés en 1995 sont donc liés au mouvement social contre le plan Juppé. Ce n'est donc pas l'absence de traitement de ce mouvement qui explique le fait que l'année ne se démarque pas du reste de la période, mais plutôt un nombre d'articles traitant de manifestations ayant eu lieu en dehors de l'automne particulièrement bas.

---

267 Danielle TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue*, *op. cit*, p. 242.

268 Nous détaillerons ces enjeux, liés au niveau de mobilisation atteint ou à atteindre dans le chapitre 4.

269 1128 manifestations enregistrées à Paris en 1995 contre 982 en 1994 et 767 en 1996.
Danielle TARTAKOWSKY, *La manif en éclats*, *op. cit*, p. 14.

270 À l'exception des années 1994 et 1996, l'année 1995 marque le plus faible nombre de manifestations dans la capitale entre 1989 et 2002.
Ibid.

271 *Le Monde*, « Les cheminots se mobilisent pour la défense du service public », 2 juin 1995 ;
Le Monde, « Les syndicats se sont mobilisés contre la déréglementation des services publics », 2 juin 1995.

272 *Le Monde*, « Près de 30 000 personnes ont manifesté à Paris pour les droits des femmes », 28 novembre 1995.

273 Voir par exemples
Jean-Pierre LE GOFF et Alain CAILLÉ, *Le Tournant De Décembre. Le Grand Malentendu, Vers Un Nouveau Contrat Social*, Paris, La Découverte, 1996, p. 153.
Claude LENEVEU et Michel VAKALOULIS (dir.), *Faire mouvement : Novembre-décembre 1995*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 301.
Alain TOURAINE, François DUBET, Didier LAPEYRONNIE, Farhad KHOSROKHAVAR et Michel WIEVIORKA, *Le Grand Refus : Réflexions sur la grève de décembre 1995*, Paris, Fayard, 1996, p. 310.

274 *Le Monde*, « Cheminots au boulot, Blondel à la retraite ! », 5 décembre 1995.

275 *Le Monde*, « Trois mille médecins ont défilé à Paris pour protester contre le « rationnement des soins », 19 décembre 1995.

On observe donc, à la fin des années 1980 - début des années 1990, une forme de stagnation qui reflète une maturation de la question du chiffre : comme nous le verrons par la suite, les affrontements autour des niveaux de participation sont désormais monnaie courante et la publication des comptages devient donc la norme.

1997 – 2002 : Augmentation

Malgré cette banalisation de la publication de chiffres de comptage dans *Le Monde*, une nouvelle augmentation s'observe sur la fin de la période. D'abord brutalement en 1997, où l'on passe de 64 articles en 1996 à 103 en 1997, pour se stabiliser autour de 80 de 1998 à 2001[276]. L'année 2002 représente un cas à part, puisqu'il s'agit de la plus haute valeur atteinte sur la période avec 159 articles.

La forte augmentation de l'année 1997 s'explique particulièrement par deux types de manifestations précises : celles contre le Front national (FN) et les mobilisations contre le projet de loi Debré[277]. L'année 1997 est une année d'élections législatives suite à la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Jacques Chirac en avril. Le FN, mené par Jean-Marie Le Pen, atteint alors 14,94 % des voix au premier tour[278]. Durant la campagne, et dans les semaines qui suivent, des manifestations sont régulièrement organisées contre des meetings tenus par le FN en province. On dénombre ainsi dix-huit manifestations de ce type faisant l'objet d'un comptage des manifestants en 1997 dans *Le Monde* contre seulement deux l'année précédente. L'autre événement autour duquel l'on retrouve un nombre conséquent d'articles comprenant un chiffre de participation dans *Le Monde* consiste en la mobilisation contre la loi Debré sur l'immigration[279]. Dix-sept articles portent ainsi sur les manifestations hostiles à ce projet de loi[280].

Finalement, et comme je l'ai indiqué auparavant, le nombre d'articles chiffrés par année se stabilise autour de 80 sur la fin de la période. Seule l'année 2002 représente un cas particulier avec 159 articles[281]. En nombre de manifestations parisiennes, cette année est

276 Respectivement 79 en 1998, 81 en 1999, 79 en 2000 et 81 en 2001.

277 En nombre de manifestations organisées à Paris, l'année 1997 ne se démarque pas particulièrement, c'est donc bien la spécificité de ces mobilisations qui justifie la hausse du nombre d'articles qui en propose une évaluation chiffrée.
Danielle TARTAKOWSKY, *La manif en éclats*, *op. cit*, p. 14.

278 Pour les résultats détaillés, voir https://unehistoireduconflitpolitique.fr/ [consulté le 22 juin 2026]

279 *Journal officiel*, « Loi n° 97-396 portant diverses dispositions relatives à l'immigration », 24 avril 1997, https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000564968. [consulté le 22 juin 2026]

280 Patrick WEIL, *La France et ses étrangers : L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2005, p. 295-297.

281 L'année 2002 marque également le début de l'archivage d'articles publiés en ligne sur *Le Monde*, or ceux-ci ne sont pas distingués des articles papier dans les archives en ligne, si j'ai pris le soin de supprimer les doublons, il arrive régulièrement que deux articles légèrement différents traitent d'une même manifestation.
Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 599.

la plus basse depuis 1997, ce qui démontre donc que l'intérêt du *Monde* pour le chiffre de participation s'explique par un mouvement exceptionnel[282].

Un grand mouvement social est en effet à souligner durant cette année 2002 : quarante-trois articles chiffrés sont ainsi dédiés aux mobilisations contre la présence de Jean-Marie Le Pen[283]au second tour des élections présidentielles qui ont toutes lieu entre le 21 avril et le 5 mai, dont douze sur le seul 1er mai[284] (auxquelles on pourrait ajouter un article sur la mobilisation ce même jour en hommage à Brahim Bouraam et deux articles centrés sur le 1er mai du Front national) et trois centrés sur la soirée de victoire de Jacques Chirac le 5 mai. Pour autant, en soustrayant ces articles du total, on obtient encore cent seize articles chiffrés publiés cette année-là, soit bien plus que les quatre-vingts articles des années précédentes. À une échelle moindre, plusieurs secteurs atteignent un nombre d'articles assez conséquent, c'est, par exemple, le cas des manifestations liées à l'éducation nationale (seize articles), des mobilisations autour du conflit israélo-palestinien (quatorze articles : dix sur des manifestations de soutien à la Palestine et quatre autour de la lutte contre l'antisémitisme) ou encore du mouvement des sans-papiers (dix articles). Néanmoins, ces différents comptages cachent une hétérogénéité des mobilisations : dans l'éducation nationale, on observe de grandes manifestations nationales autant que des cortèges locaux pour demander l'ouverture de classes, quant à la cause des sans-papiers, il ne s'agit pas d'un moment fort centré sur une période spécifique, mais plutôt de manifestations régulières, tout au long de l'année.

Il est donc difficile d'affirmer si l'année 2002 est particulièrement représentée en termes d'articles chiffrés par le fait que les mobilisations y soient plus nombreuses qu'à l'accoutumée ou si l'intérêt pour le chiffre opère un bond en avant. Une étude focalisée sur les années postérieures permettrait de vérifier s'il s'agit donc d'un cas particulier ou d'une nouvelle donne qui se prolongerait par la suite.

La publication de chiffres de participation aux manifestations dans la presse n'est donc pas une réalité uniforme et a largement évolué durant la deuxième moitié du XXe siècle. D'une question marginale, rarement évoquée, elle a pris de l'importance, principalement durant les années 1970, pour devenir centrale à la fin du siècle. Pour autant, toutes les manifestations ne font pas l'objet du même intérêt, comme nous avons pu le voir, les chiffres sont souvent mis en avant autour de mouvements sociaux particuliers de par leur ampleur ou leurs enjeux.

282 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 14.

283 Nous développerons ce mouvement social dans le chapitre 4.

284 L'ampleur exceptionnelle de cette manifestation justifie ce nombre particulièrement important d'articles qui y sont consacrés. Comme l'explique Danielle Tartakowsky, il s'agit de l'une des grandes « levées en masses » de l'histoire de France, ce qui en fait donc un événement exceptionnel. Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 245-246.

Des années exceptionnelles ?

Au sein de notre analyse de l'évolution de la publication d'articles, nous avons souligné l'existence d'années qui ressortent par un nombre d'articles chiffrés publiés particulièrement élevé. Nous allons essayer de déterminer si l'existence de mouvements sociaux spécifiques ces années-là explique à lui seul ces chiffres particulièrement élevés. Le tableau suivant reprend donc ces années exceptionnelles, qui seront pondérées en soustrayant du total les articles relatifs à des mouvements sociaux spécifiques. Nous calculerons ensuite une nouvelle moyenne mobile avec ces nouveaux chiffres pondérés pour permettre des comparaisons avec les années proches.

Tableau 2: Nombre d'articles comprenant au moins un chiffre de participation à une manifestation de rue dans Le Monde *pour les années identifiées*

Année	Nombre d'articles	Nombre d'articles pondéré	Moyenne mobile	Moyenne mobile pondérée
1947	20	8	11	8,6
1956	42	8	22,2	15,4
1961	69	20	41,8	32
1968	125	36	75,8	56,4
1984	99	59	65	57
1997	103	68	78,2	71,2
2002	159	82	95,8[285]	79,2

Deux catégories ressortent alors : pour les années 1947, 1984, 1997 et 2002, le nombre d'articles pondérés se retrouve très proche de la moyenne mobile correspondante, on peut dès lors conclure que c'est bien la publication massive d'articles autour d'un à trois mouvements sociaux s'étant déroulés ces années-là qui explique cette surreprésentation.

Pourtant, dès lors qu'elles sont pondérées, les années 1956, 1961 et 1968[286] se retrouvent avec un nombre d'articles assez largement inférieur à la moyenne mobile. Cela s'explique par le fait que, si ces années sont bien marquées par des manifestations spécifiques, elles ne leur sont pas nécessairement exclusives. Certains mouvements sociaux se déploient ainsi sur plusieurs années, même si l'on peut observer des moments plus mobilisateurs que d'autres. Si elles contribuent à la surreprésentation de l'année 1956, des manifestations en lien avec la guerre d'Algérie se déploient en métropole pendant plusieurs années (et principalement entre 1956 et 1962[287]). La crise

285 Notons qu'il s'agit ici d'une moyenne mobile réalisée sur les années 1998 à 2002, 2002 étant l'année de fin de notre période, il n'est pas possible de lui calculer une moyenne mobile centrée.

286 Notons par ailleurs que, comme l'a démontré Michelle Perrot, le mois de mai est historiquement celui qui fait l'objet du plus grand nombre de mobilisations dans l'année.
Michelle PERROT, « Chapitre IV. Les fluctuations des grèves et leurs facteurs », dans *Les ouvriers en grève,. Tome 1, France 1871-1890*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001. p.101-149.

287 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 636.

de la sidérurgie et les manifestations qui y sont liées influencent grandement le chiffre de l'année 1984, pour autant on en recense dès 1978[288], les mobilisations étudiantes de 1968 tendent à faire remonter la conflictualité dans les années qui suivent[289]… Notons par ailleurs que les sept années retenues sont loin d'être les seules à faire face à un mouvement social d'ampleur particulière. On pourrait, dès lors, être surpris de ne pas voir ressortir d'autres années, telles que 1953[290], 1986[291] ou encore 1995[292].

Notons, par ailleurs, que les années surreprésentées le sont dans leur environnement immédiat, mais ne sont pas nécessairement les plus importantes sur le temps long. On dénombre vingt articles en 1947, soixante-neuf en 1961 ou encore quatre-vingt-dix-neuf en 1984, alors que les années 1980 ou encore 2001, qui ne ressortent pas spécialement sur la courbe, sont concernées par respectivement cent cinq et quatre-vingt-un articles. Les deux seules exceptions sont 1968 avec cent trente-trois articles et 2002 avec cent cinquante-neuf articles qui marquent ainsi les deux années les plus importantes en nombre d'occurrences.

---

288 Si l'on retrouve des mouvements sociaux liés à la sidérurgie après 1984, ils n'atteignent pas la fréquence et le nombre de ceux ayant eu lieu sur la période 1978 – 1984.
Pascal RAGGI, « Le plan acier de 1984 et la crise de la sidérurgie en Lorraine », dans Sylvie OLLITRAULT et Gilles RICHARD (dir.), *Les années Mitterrand, 1984-1988. L'alternance et la première cohabitation vues des régions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

289 Xavier VIGNA, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 - Essai d'histoire politique des usines*, *op. cit*.

290 L'année 1953 est marquée par plusieurs grands mouvements sociaux : dans l'agriculture, dans les services publics, ou encore autour de la création de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA).
Pour le mouvement social agricole : Edouard LYNCH, *Insurrections paysannes*, *op. cit*, p. 211-230.
Pour les services publics : Michel PIGENET, « Les grèves d'août 1953 », dans Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKI (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014.
Pour l'UDCA : Romain SOUILLAC, *Le mouvement Poujade : De la défense professionnelle au populisme nationaliste*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007.
Notons également que cette année marque une rupture dans l'histoire des manifestations, notamment suite à la répression des algériens durant la manifestation du 14 juillet 1953 qui fait 7 morts. Danielle Tartakowsky met souvent en avant cette année comme une transition qui marque plusieurs fois des débuts ou fin de chapitre et graphiques dans son ouvrage de référence.
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*.

291 Le mouvement social contre la loi Devaquet de 1986 marque un retour en force de la gauche dans la rue, ces manifestations représentent une forme de revanche face aux mobilisations de défense de l'école privée de 1984.
Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER (dir.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007, p. 111.

292 Si l'année 1995 est souvent mise en avant comme centrale dans l'histoire des mouvements sociaux, du fait de la mobilisation contre le plan Juppé, la contestation a finalement été relativement courte, s'étalant principalement du 24 novembre au 16 décembre et reposant sur six journées d'action principales. Ce nombre de journées relativement faibles peut donc expliquer l'absence de surreprésentation de l'année 1995 dans les articles chiffrés du *Monde*.
Henri VACQUIN et Yvon MINVIELLE, *Le sens d'une colère*, *op. cit*, p. 48-129.

« Combien étaient les manifestants ? »

Nous avons pu observer une tendance à la hausse de la publication de chiffres tout au long de la période étudiée. Pour confirmer cette observation, j'ai cherché à m'intéresser aux cas où *Le Monde* pose clairement la question du nombre de manifestants présents. En effet, le fait qu'un journaliste pose explicitement cette interrogation démontre un intérêt particulièrement important pour le chiffre. J'ai donc importé mon corpus dans le logiciel TXM afin de réaliser une analyse lexicométrique, soit une approche quantitative des mots[293]. Si l'on s'intéresse au nombre d'articles dans lesquels est clairement posée la question de « combien étaient les manifestants [294] ? ». On trouve ainsi un total de trente-huit articles que l'on peut répartir selon les bornes chronologiques déterminées précédemment.

Figure 2: Répartition des articles comprenant la question de « combien étaient les manifestants» » dans Le Monde *par période, de 1945 à 2002*

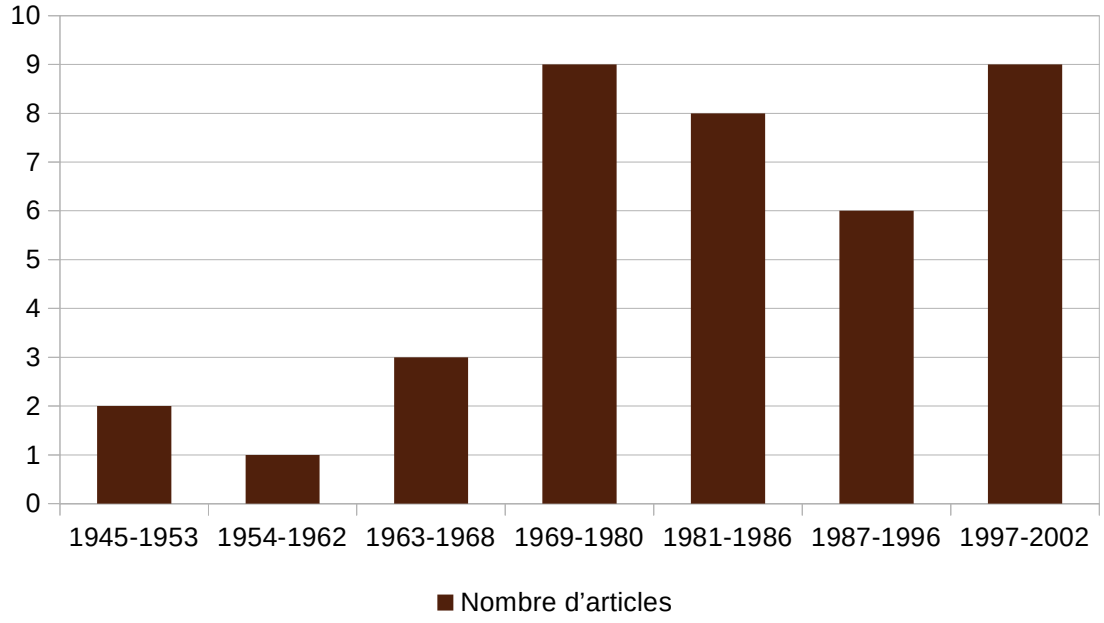

Si l'on s'arrête uniquement sur le nombre d'articles parus durant chaque période, on constate directement que la question du chiffre semble bien moins intéresser les journalistes avant 1968 qu'après. Les trois premières périodes ne regroupent ainsi que

293 Pour plus de détails sur cette approche, voir le chapitre dédié dans Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit*, p. 48-57.

294 En prenant en compte les variantes de cette question, soit « combien y a-t-il eu de manifestants ? », « combien sont-ils ? », « combien étaient-ils ? », ou encore « combien sont les protestataires ? ». Noter également que deux articles posent la question au préalable de la manifestation, ainsi en 1984 et 2001, des articles interrogent « combien seront-ils ? ». Ces deux articles ont été intégrés dans cette étude étant donné qu'ils soulignent tout autant l'intérêt que présente la question du chiffre pour les journalistes.

six articles sur les trente-huit publiés, soit 15,79 % du total des articles posant spécifiquement la question du nombre de manifestants pour une période qui comprend 41,38 % des années étudiées (vingt-quatre années sur un total de cinquante-huit). L'intérêt pour le chiffre semble donc bien croître massivement par la suite. Les périodes délimitées n'étant pas de durées égales, nous nous arrêterons sur un autre graphique pour pouvoir analyser plus en détail la répartition de ces articles en calculant, pour chaque période identifiée, le nombre moyen d'articles par année, dans le but de pouvoir opérer des comparaisons.

Figure 3: Répartition, en moyenne par période prédéfinie, des articles comprenant la question de « combien étaient les manifestants» » dans Le Monde *par période, de 1945 à 2002*

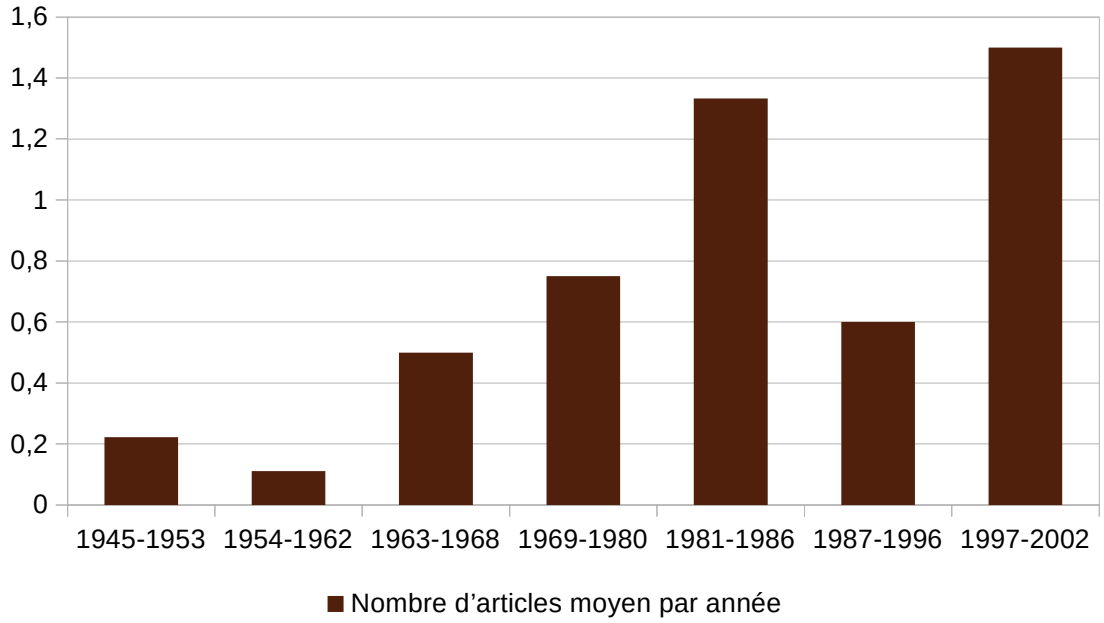

L'observation concernant la période 1945-1968, énoncée auparavant, reste donc valide : le nombre d'articles posant la question spécifique du nombre de manifestants présents est relativement faible par rapport à la suite. On peut néanmoins observer que la question est plus fréquente en tout début de période (1945 – 1953) que de 1954 à 1962 : comme nous le verrons dans le deuxième chapitre, cela correspond aux premiers combats de chiffres qui se déploient durant la fin des années 1940, puis qui marquent un recul jusqu'aux années 1960. Notons néanmoins que le faible nombre d'articles posant la question du comptage souligne la faiblesse de l'enjeu du chiffre sur cette période.

On observe également que, si l'enjeu autour de la question du chiffre marque une forte croissance après 1968, la période 1963-1968 suit déjà une tendance à la hausse. Celle-ci

se prolonge durant les années 1970, puis au début des années 1980. On observe ensuite une baisse de la question explicite du nombre de manifestants présents durant la fin des années 1980 et le début des années 1990 avant un retour en force durant la fin de la période. Les tendances ici observées ne sont pas complètement corrélées avec le découpage effectué auparavant : la croissance des années 1952-1962 s'avère ici représenter le niveau le plus faible et la période 1963-1986, analysée comme une période de hausse suivie d'une stagnation, puis d'une diminution du nombre d'articles chiffrés publiés semble ici représenter une croissance constante. Seule la fin de période, que nous avons décrite comme une stagnation durant les années 1987-1996, suivie d'une hausse de 1997 à 2002, suit ici le même type d'évolution.

Plusieurs éléments permettent de nuancer ces différences. Notons tout d'abord que le nombre d'articles constituant le corpus étudié ici est relativement faible (38), chaque article publié représente donc un poids relativement fort dans le pourcentage général. Notons ensuite que les tendances générales restent relativement proches : une tendance à la hausse sur le début de la période, puis une forme de relatif équilibre trouvé à partir des années 1980. Il convient enfin de noter que la question étudiée n'est pas directement la même. Alors que le nombre d'articles chiffrés connaît les évolutions que nous avons analysées auparavant, il est ici question d'interroger explicitement la participation. On peut donc raisonnablement penser que, dès lors que les manifestations sont plus systématiquement chiffrées, les journalistes ont moins tendance à se poser la question : il devient normal de publier un voire plusieurs chiffres de participation. La question ne se pose donc plus vraiment autour de l'absence de chiffres, mais plutôt par rapport au combat des chiffres qui se développe sur la période et que nous analyserons dans les deuxième et troisième chapitres.

Pour illustrer ce changement de contexte que revêt la question de « Combien sont-ils ? », nous pouvons nous arrêter sur différents exemples.

La première occurrence de cette question ne va pas dans ce sens, puisqu'elle interroge directement la question du nombre en lien avec la polémique autour du chiffre de participation au 1er mai 1948 entre les organisateurs et la préfecture de Police[295]. Nous reviendrons plus amplement sur cette question dans le chapitre 2.

Dès la deuxième occurrence, en 1949, la question est posée uniquement dans un objectif de description de la manifestation, elle est située au cœur du récit des événements et le journaliste ne donne pas de vrai intérêt à la réponse. « Combien sont-ils ? Cinq cents, six cents peut-être[296] ». Il ne s'attarde pas plus loin sur la question et décrit directement par la suite les chants repris par les manifestants.

295 *Le Monde*, « Erreur n'est pas compte », 6 mai 1958.

296 *Le Monde*, « « Le départ des C.R.S. coïncidera avec un retour offensif vers nos écoles » affirme le président du « Comité de défense » », 3 octobre 1949.

Cette simple volonté descriptive représente la norme jusqu'en 1968. En 1960, le journaliste pose la question pour indiquer que les manifestants sont moins que prévus, sans remise en cause du chiffre[297] et en 1963, la réponse donnée est « Apparemment entre 70 000 et 80 000[298] » sans que l'origine de ces chiffres ne soit indiquée ou questionnée par l'auteur de l'article.

Dès 1966, et de manière générale par la suite, la question de « Combien étaient-ils ? » ne s'avère plus simplement descriptive, mais tend à introduire le fait que les réponses données sont multiples selon les différents acteurs. Prenons trois exemples, situés à différentes temporalités de notre période, qui soulignent ce changement :

> « Combien étaient-ils à défiler en rangs serrés durant près de trois heures sur les boulevards Beaumarchais et du Temple ? Trente-cinq mille, affirme la préfecture de Police ; 50 000 *Le Figaro*, 100 000 *Le Populaire* ; 200 000 *L'Humanité*[299]. »

> « Combien étaient-ils ? Soixante-cinq mille selon la préfecture de Police, quatre cent mille selon les syndicats… plus de cent mille en tout cas selon nos estimations : la plus grande manifestation syndicale à Paris depuis mai 1968[300]. »

> « Combien étaient-ils dans la rue, ce mardi, à Paris et dans de très nombreuses villes de province ? Un million comme le suggère le décompte effectué par les services de police ? Plus de 2,2 millions, comme l'estime la CGT ? En tous cas, la mobilisation, loin de s'étioler, a atteint un niveau inégalé depuis le début de la crise sociale[301]. »

On peut donc conclure de par cette analyse que la question du chiffre devient de plus en plus centrale dans *Le Monde* jusqu'aux années 1970 avant de se stabiliser et de changer de forme, que nous analyserons plus en profondeur dans les chapitres 2 et 3.

Nous avons observé que la participation aux manifestations est de plus en plus souvent évaluée dans *Le Monde*. Pour autant, cela ne nous indique pas quel chiffre est mis en avant par le journal.

297 *Le Monde*, « « Notre problème est plus grave qu'une simple revendication pour un meilleur prix du blé ou de la betterave », déclarent les agriculteurs du Massif Central », 18 février 1960.
298 *Le Monde*, « M. Delfosse (C.G.T.) à Lens : la fin de la grève serait facilitée par un accord sur la quatrième semaine de congé », 31 mars 1963.
299 *Le Monde*, « De la Bastille à la République », 19 mai 1966.
300 *Le Monde*, « A Paris : le plus gros cortège syndical depuis mai 1958 », 21 novembre 1974.
301 *Le Monde*, « La CGT donne rendez-vous aux manifestants anti-Juppé le 16 décembre », 14 décembre 1995.

L’origine des chiffres : une réalité qui évolue également

Arrêtons-nous tout d’abord sur les chiffres publiés sans que le journal ne nous en indique l’origine. En suivant la même logique d’une évolution par année, on obtient la courbe suivante.

Figure 4: Nombre d’articles présentant un chiffre d'origine inconnue par année dans Le Monde *de 1945 à 2002*

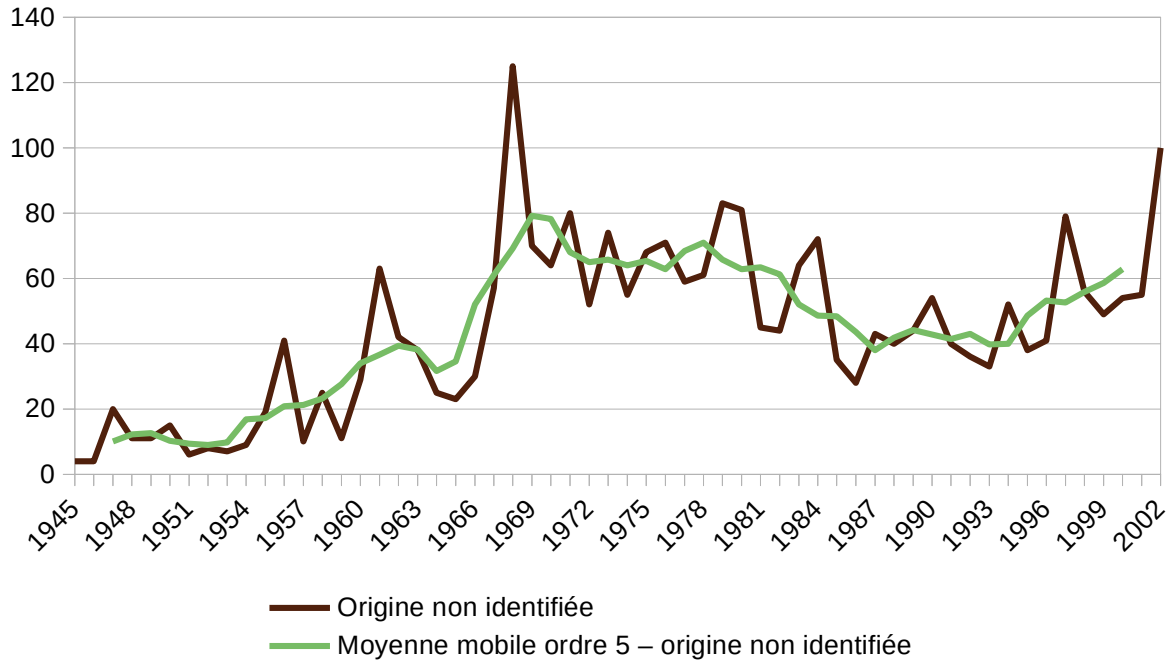

De prime abord, la courbe semble suivre une trajectoire relativement similaire à la courbe du total des articles chiffrés publiés. On observe ainsi une forme de stagnation de 1945 à 1953, une relative croissance jusqu’en 1962, une baisse suivie d’une nouvelle croissance particulièrement importante en 1968, une nouvelle stagnation jusqu’au début des années 1980, suivie d’une baisse et d’une tendance à la hausse sur la fin de la période.

Concernant les années qui se démarquent par une valeur particulièrement haute en vue de leur environnement proche (soit des années immédiatement précédentes et suivantes), on observe que les mêmes ressortent en début de période : 1947, 1956, 1961 et 1968. Néanmoins, à partir des années 1970, les pics semblent moins importants. Les années 1984, 1997 et 2002, si elles sont toujours clairement identifiables, semblent marquer un moins grand écart.

Cette observation tend, selon moi, à prouver que lors de mouvements sociaux spécifiques de grande ampleur, tels que ceux observés, et détaillés auparavant, qui ont eu lieu ces trois années, *Le Monde* tend de plus en plus à justifier l'origine des chiffres. Ce phénomène rejoint celui que nous étudierons dans le troisième chapitre : un accroissement de l'enjeu pour les écarts de chiffres à partir des années 1970.

Néanmoins, le nombre d'articles publiés n'étant pas le même chaque année, pour pouvoir réellement analyser une possible évolution d'une volonté du journal de sourcer ses chiffres, il convient de calculer le taux d'articles non identifiés par an.

Figure 5: Taux d'articles dont l'origine des chiffres n'est pas identifiée par rapport au total des articles chiffrés publiés par année dans Le Monde

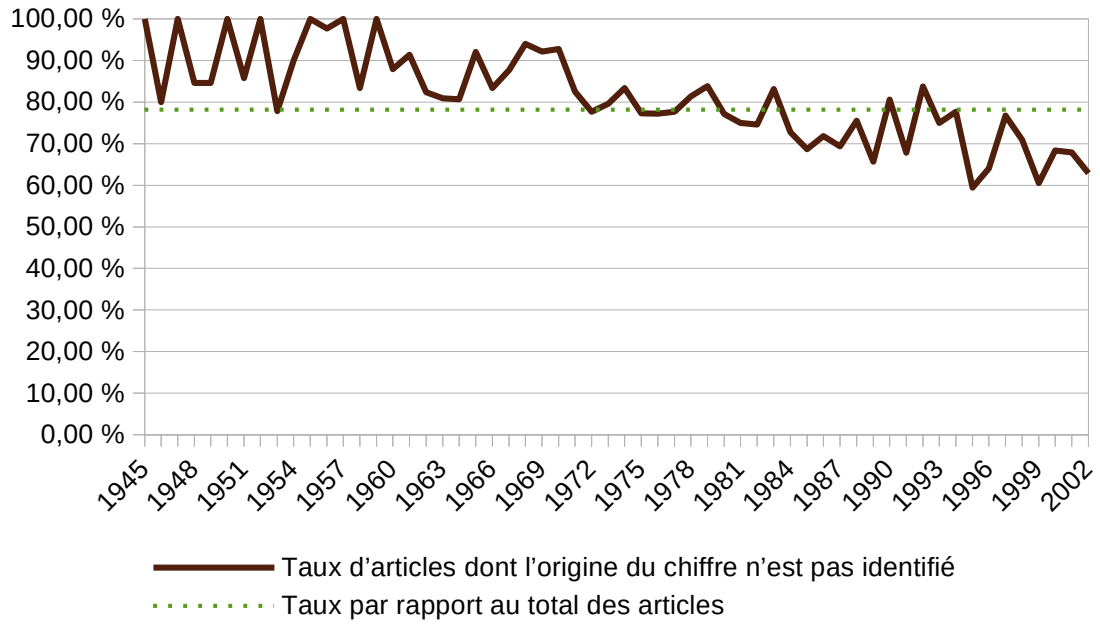

Pour l'ensemble des articles étudiés, le taux atteint 78,22 % des articles dont l'origine du chiffre n'est pas citée. On peut néanmoins observer des évolutions dans le temps. Une première période se distingue de 1945 au début des années 1960 : le taux d'articles possédant un chiffre dont l'origine n'est pas identifiée est systématiquement supérieur à 80 % et atteint régulièrement la totalité des articles publiés certaines années[302]. On observe ensuite durant ces années 1960 un taux qui reste systématiquement supérieur à 80 % et peut parfois dépasser 90 %[303], mais qui n'atteint plus jamais les 100 %. À partir des années 1970, le taux descend et se trouve la plupart du temps sous la barre des

302 C'est le cas en 1945, 1947, 1950, 1952, 1955, 1957 et 1959.
303 1961 (91,3%) 1965 (92%), 1968 (93,68 %), 1969 (92,11 %) et 1970 (92,75 %).

80 %[304], franchissant plusieurs fois le seuil des 70 % à partir de 1985[305]. La baisse du taux d'articles dont l'origine du chiffre n'est pas identifiée se poursuit ensuite jusqu'à la fin de la période. La même logique se retrouve en comparant la courbe suivant l'évolution par année au taux calculé sur l'ensemble des articles : alors que la courbe est systématiquement supérieure jusqu'au milieu des années 1970[306], elle varie autour jusqu'au début des années 1980 pour ensuite se retrouver presque systématiquement inférieure sur le reste de la période. Ces observations nous amènent donc à conclure que l'intérêt pour l'origine du chiffre est globalement croissant sur la période : le quotidien publie de moins en moins souvent un chiffre sans en indiquer l'origine précise. Cette évolution n'est pas uniforme. On observe un premier décrochage à partir de 1972 qui s'explique par un intérêt croissant pour les combats de chiffres que nous verrons par la suite. Une deuxième baisse brutale apparaît au début des années 1980 et correspond cette fois à une forme de routinisation de ces combats. Ces points sont développés dans le chapitre 3.

Alors que nous avions noté que le chiffre de participation présente un enjeu de plus en plus central dans le suivi des manifestations par la presse, et notamment *Le Monde*, on constate également que cette croissance s'accompagne donc d'un intérêt de plus en plus grand pour l'origine de ce chiffre, le journal citant de plus en plus régulièrement l'origine de celui-ci. Cet intérêt grandissant reste néanmoins à nuancer : sur toutes les années étudiées, le taux d'articles dont l'origine du chiffre n'est pas donnée reste systématiquement supérieur à 50 %, la majorité des chiffres restent donc publiés sans approfondissement de la part du journal ou sans que l'origine ne présente un enjeu particulier.

Si l'origine des chiffres est de plus en plus régulièrement citée, nous pouvons, dès lors, nous poser la question suivante : d'où viennent les chiffres du *Monde* ?

Comme nous l'avons vu, sur l'ensemble de la période, 78,22 % des chiffres, soit 2 553 articles ne citent pas d'origine. Sur l'ensemble du corpus, on peut donc relever 711 articles dont l'origine du chiffre est citée. Nous pouvons résumer ces informations dans le tableau suivant :

304 A l'exception des années 1971 (82,47%), 1974 (83,33%), 1978 (81,33%), 1979 (83,84%), 1983 (83,12%), 1990 (80,60%) et 1992 (83,72%).

305 1985 (68,63%), 1987 (69,35%), 1989 (65,67%) 1991 (67,80%), 1995 (59,38%), 1996 (64,06%), 1999 (60,49%), 2000 (68,35%), 2001 (67,90%) et 2002 (62,89%).

306 Notons l'exception de 1953 avec 77,78 %.

Tableau 3: Origine des chiffres de participation aux manifestations de rue publiés dans Le Monde *quand elle est identifiée*

Origine du chiffre	Origine non identifiée	Chiffre de la police uniquement	Chiffre des organisateurs uniquement	Chiffre de la police et des organisateurs	Autre (AFP, presse locale...)	Total
Nombre d'articles	2 553	100	129	447	35	3 264
Part du total	78,2 %	3,1 %	4 %	13,7 %	1,1 %	100 %

Parmi les 711 articles dont l'origine du chiffre est identifiée, on constate donc que, la très grande majorité du temps, le comptage provient soit des forces de l'ordre, soit des organisateurs, soit des deux à la fois. On constate par ailleurs que le nombre de chiffres cités par les uns et les autres repris dans *Le Monde* est relativement proche avec 547 articles reprenant le chiffre issu de la police[307] et 576 articles citant le comptage des organisateurs.

Intéressons-nous donc maintenant à l'évolution de la publication de ces articles dans le temps pour observer si l'intérêt croissant pour l'origine du chiffre, déjà évoqué précédemment, est similaire, quelle qu'en soit l'origine.

307 Notons que j'ai choisi de regrouper dans le chiffre dit « de la police » des réalités provenant de sources diverses telles que le ministère de l'Intérieur, la préfecture de police de Paris ou encore les Renseignements généraux.

Figure 6: Nombre d'articles présentant un chiffre de participation à des manifestations de rue issu de la police ou des organisateurs par année dans Le Monde *de 1945 à 2002*

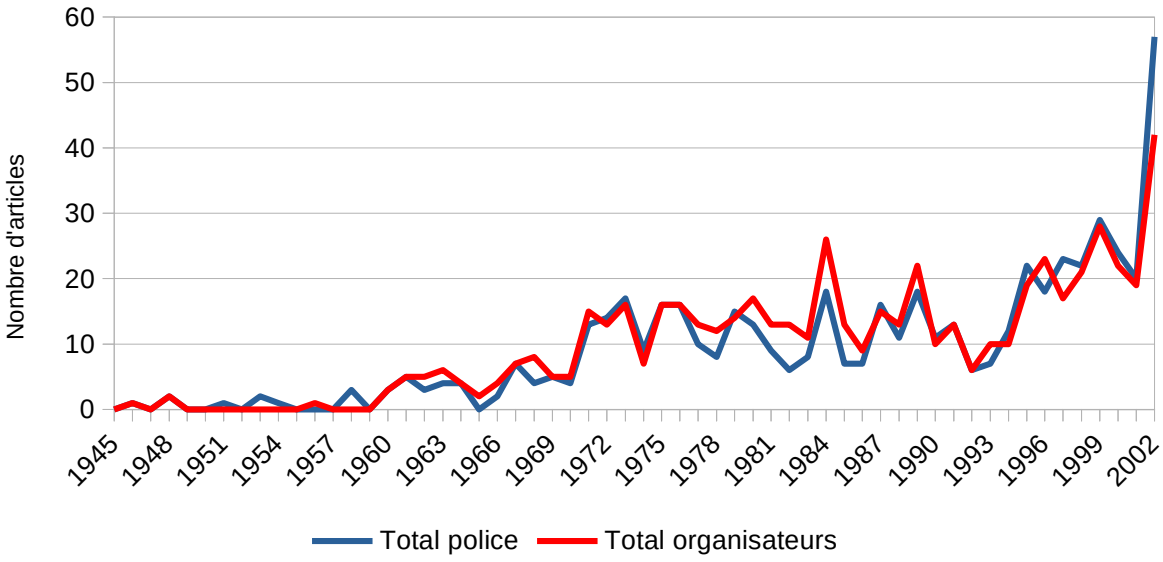

Comme nous pouvons l'observer sur ce graphique, le nombre d'articles publiés par *Le Monde* comportant au moins un chiffre issu des forces de l'ordre et celui comportant un chiffre provenant des organisateurs suivent une progression assez similaire. Cette corrélation n'a rien de surprenant, car, comme nous l'avons vu auparavant, 447 (soit 62,87%) des 711 articles dont l'origine du chiffre est indiquée dans le quotidien comprennent à la fois un chiffre provenant des organisateurs et de la police.

Sur le début de la période, le journal n'évoque que très rarement les sources dont sont issus les chiffres et ce n'est qu'à partir de 1960 que ce nombre tend à augmenter. On observe alors une tendance à la croissance durant les années 1960 qui se stabilise durant les années 1970 jusqu'au début des années 1990. On observe malgré tout sur cette période des fluctuations assez importantes selon les années. Une nouvelle croissance s'observe enfin à partir de 1993 et se poursuit jusqu'à la fin de la période. On retrouve donc une évolution similaire à celle de la publication d'articles chiffrés dans *Le Monde*, analysée au début de ce chapitre, qui confirme donc que l'intérêt grandissant apporté au chiffre se couple d'un questionnement quant à son origine.

On peut néanmoins se demander si les évolutions observées ici ne relèvent pas uniquement d'un effet loupe d'une évolution plus globale et que le simple fait que le nombre d'articles chiffrés croît dans le temps amène une augmentation du nombre de chiffres sourcés. Analysons donc la part des articles comprenant un chiffre provenant des organisateurs et/ou de la police par rapport au total des articles chiffrés publiés par an.

Figure 7: Pourcentage du nombre d'articles comprenant un chiffre issu de la police ou des organisateurs par rapport au total des articles chiffrés dans Le Monde *par année*

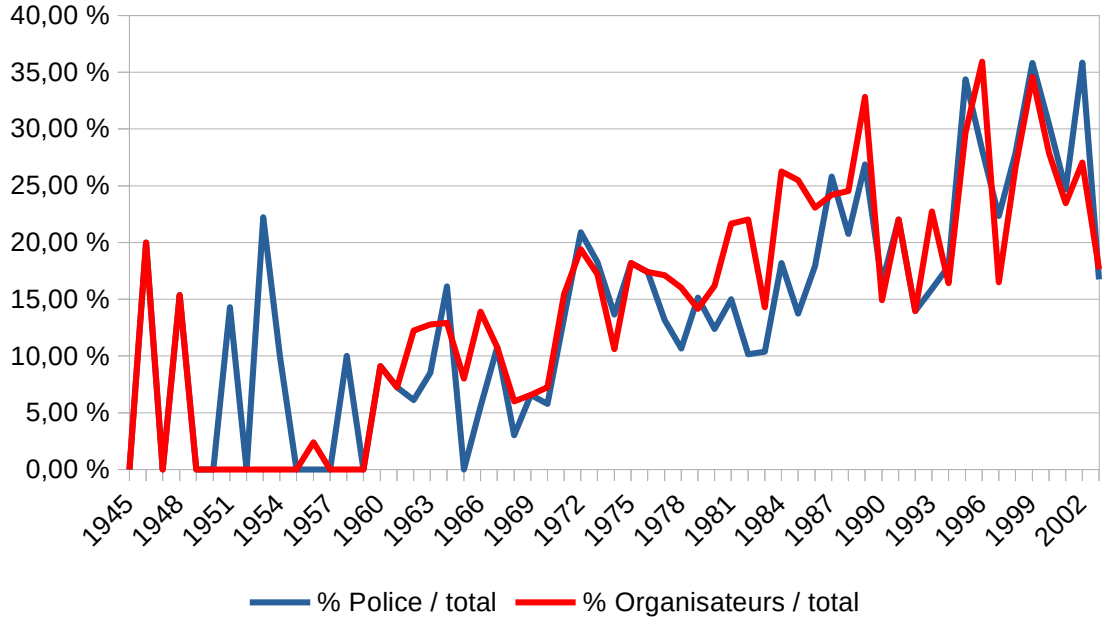

On observe tout d'abord des années assez spécifiques en début de période : 1946 et 1948 du côté des organisateurs et 1951 et 1953 pour les chiffres provenant des forces de l'ordre. Nous reviendrons plus spécifiquement sur l'année 1948 dans le deuxième chapitre de cette thèse, puisqu'elle marque un combat de chiffres particulièrement vigoureux. Pour ces quatre années, la surreprésentation s'explique par la faible quantité d'articles chiffrés qui y sont publiés[308], il ne faut donc pas conclure à un intérêt pour l'origine du chiffre particulièrement important dans les années 1940 et 1950, mais plutôt sur le fait que le nombre de chiffres publiés est particulièrement faible. Une première hausse s'observe ensuite durant le début des années 1960, particulièrement du côté des chiffres provenant des organisateurs, les comptages de la police n'étant pas particulièrement mis en avant et atteignant même zéro article en 1965 contre deux pour le chiffre provenant des organisateurs. Cette tendance diminue néanmoins à la fin des années 1960. À partir du début des années 1970, le taux de chiffres cités provenant des organisateurs comme des forces de police repart à la hausse et observe une tendance croissante tout au long du reste de la période, avec un léger recul au début des années 1990. Nous pouvons donc conclure à un intérêt croissant du *Monde* pour l'origine du chiffre publié, qui se manifeste particulièrement à partir des années 1970. Comme nous le verrons par la suite, cela correspond également à la période durant laquelle le combat des chiffres entre organisateurs et forces de l'ordre devient de plus en plus systématique.

308 1946 : 1 chiffre organisateur pour 5 articles ; 1948 : 2 chiffres organisateurs pour 13 articles ; 1951 : 1 chiffre police pour 7 articles ; 1953 : 2 chiffres police pour 9 articles.

Nous avions souligné plusieurs années pour lesquelles la publication de chiffres se démarquait dans le graphique 1. S'arrêter sur ces années spécifiques permet d'analyser l'importance qu'a prise l'origine du chiffre dans le temps. En 1947 et 1956, alors que le nombre d'articles chiffrés était relativement important, on observe que l'origine du chiffre ne présente pas d'intérêt spécifique, aucun chiffre n'étant sourcé en 1947 et un seul chiffre des organisateurs est donné en 1956[309]. En 1961 et 1968, la courbe est dans une tranche haute des années proches en termes de nombre d'articles publiés, mais ne se démarque pas particulièrement, le pourcentage d'articles chiffrés citant les organisateurs ou la police est même particulièrement bas en 1968, ce qui s'explique en partie par la quantité d'articles chiffrés produits cette année-là. L'année 1984 se démarque particulièrement en nombre et en taux d'articles sourcés, preuve que les chiffres publiés autour du mouvement social ayant lieu cette année-là représentent un enjeu majeur. Pour la fin de la période, enfin, on remarque qu'en termes de nombre d'articles citant les organisateurs ou la police, l'année 1997 suit la tendance croissante du moment alors que 2002 se démarque nettement. Pour autant, sur ces deux années, le taux d'articles sourcés par rapport au total est bien inférieur aux années proches[310]. Tout comme en 1968, cela s'explique par le nombre particulièrement important d'articles publiés ces mêmes années. Notons enfin que l'année 1989, qui n'avait pas présenté de spécificité en nombre d'articles chiffrés, se démarque ici. Je ne trouve aucune explication à cette surreprésentation : les articles publiés cette année-là concernent des mouvements sociaux différents, qui s'étalent tout au long de l'année. Soulignons simplement que le 1er mai 1989 réunit quatre articles différents citant à la fois le chiffre de la police et des organisateurs. Cette date est marquée par la célébration du bicentenaire de la Révolution française et le centenaire de la création du 1er mai[311], qui lui donnent donc un intérêt spécifique alors que le 1er mai est en recul durant toute la décennie 1980[312].

Les chiffres de comptage dans les journaux télévisés

Si nous nous sommes intéressés à l'évolution de la publication de chiffres dans les journaux, en s'appuyant sur l'exemple du *Monde*, le média télévisé suit une histoire différente. Il nous semble donc opportun, dans l'objectif de pouvoir généraliser nos résultats, de confronter l'analyse menée précédemment à un autre média, en l'occurrence, la télévision. Avant de nous intéresser aux écarts de comptage, arrêtons-nous donc rapidement sur une étude de la publication de chiffres dans les journaux télévisés. Comme indiqué dans l'introduction de cette partie, cette étude n'est pas exhaustive et se base sur une sélection de manifestations pour lesquelles le chiffre

309 Notons qu'il s'agit d'un chiffre issu de la FNSEA qui atteint le chiffre symbolique du million de manifestants. Nous reviendrons plus en détail dessus dans le chapitre 4.

310 Il convient néanmoins de signaler que les manifestations du 1er mai 2002 ont entraîné la parution de nombreux articles chiffrés, par exemple 11 le 3 mai, on peut donc comprendre que les sources des chiffres ne soient pas systématiquement indiquées.

311 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 209.

312 *Ibid.*, p. 206.

présente un enjeu spécifique, ainsi que sur l'ensemble des 1er mai qui permettent de mener une analyse annuelle. Les journaux télévisés seront de nouveau mobilisés à différentes reprises, mais ne feront pas l'objet d'autres études approfondies. Une recherche centrée sur la question pourrait s'avérer particulièrement intéressante.

L'histoire de la télévision, et plus particulièrement des journaux télévisés en eux-mêmes, représente une réalité propre, bien différente de celle de la presse papier. L'analyse de la publication de chiffres de comptage en leur sein nécessite, dès lors, une analyse spécifique. L'évolution elle-même de la télévision, de son accessibilité et de sa place dans la vie quotidienne des Français encourage, par ailleurs, à ne pas suivre la même approche que pour la presse papier : s'il est possible de comparer le nombre d'articles relatifs à un même sujet dans un journal à plusieurs décennies d'intervalle, il en est tout autre pour les journaux télévisés. De la même manière, regarder systématiquement les journaux télévisés pour analyser s'ils traitent ou non d'une manifestation de rue mériterait une étude à part entière. J'ai donc décidé de mener une analyse restreinte en m'arrêtant systématiquement sur l'ensemble des 1er mai de la période et en m'intéressant exclusivement aux actualités françaises ainsi qu'aux deux premières chaînes de la télévision[313].

Le choix de s'arrêter sur le 1er mai se justifie de nombreuses manières que j'ai déjà pu mettre en avant dans mon mémoire de master[314]. Notons les principaux arguments : le 1er mai est une date qui revient chaque année et permet donc d'observer des évolutions dans le temps et il représente, comme l'indique Bénédicte Zimmermann, une forme de « sismographe[315] » des mouvements sociaux, s'inscrivant dans le niveau de conflictualité, de mobilisation et de répertoires d'actions du moment. J'ai également consulté des journaux télévisés le soir d'autres manifestations quand celles-ci présentent un intérêt particulier quant à la question du chiffre.

Si nous avions pu mener une analyse de la publication des articles chiffrés dans *Le Monde* sur l'ensemble de la période, l'histoire même de la télévision, et le fait qu'elle évolue fortement durant toute la deuxième moitié du XXe siècle nous oblige ici à suivre une approche différente, basée sur un découpage chronologique qui reprend les grandes lignes de l'histoire de la télévision.

313 Pour la première chaîne : RTF Télévision (1949-1959) ; Première chaîne de la RTF (1959-1964) ; Première chaîne de l'ORTF (1964-1975) ; TF1 (1975-2002).
Pour la deuxième chaîne : Deuxième chaîne de l'ORTF (1964-1975) ; Antenne 2 (1975-1992) ; France 2 (1992-2002).
Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2012.

314 Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968*, *op. cit.*

315 Bénédicte ZIMMERMANN, « Les Premiers Mai de la C.F.T.C./C.F.D.T. : logique identitaire et pratique syndicale », *Le Mouvement Social*, n°157, 1991, p. 87-102, ici p. 91.

Les actualités françaises : le « JT » avant la télévision

La première diffusion d'un journal télévisé en direct date du 29 juin 1949 et se focalise sur le Tour de France[316]. Celui-ci s'inspire fortement des actualités cinématographiques[317]. Créées en 1908 par Pathé, ces dernières ont pour objectif de « regrouper les « sujets actuels » dans un « Journal » périodique[318]. » À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, un seul journal filmé est autorisé : *Les Actualités françaises*, héritières du journal de la Libération *France Libre-Actualités*[319]. Si le statut de monopole des *Actualités françaises* disparaît début 1946[320], elles sont les seules dont les archives sont accessibles au sein de l'INAthèque[321]. Face à la concurrence de la télévision, le cinéma d'actualité va peu à peu décliner et *Les Actualités françaises* disparaissent finalement en 1969[322].

En ce qui concerne notre problématique des chiffres de comptage des manifestants : on peut facilement constater qu'elle ne fait pas partie des préoccupations du journal. Si l'on se focalise sur les 1er mai, *Les Actualités françaises* consacrent systématiquement un reportage aux manifestations parisiennes entre 1945 et 1952, à l'exception de 1951. Pour autant, aucun chiffre précis n'est communiqué. On peut simplement souligner « des centaines de milliers » de personnes, dont « 150 déportés » en 1945[323], ou encore « des dizaines de milliers de personnes » au rassemblement du RPF du 1er mai 1950[324]. Notons par ailleurs que les manifestations évoquées sont uniquement parisiennes. À partir de 1953, et jusqu'à la fin de son existence, *Les Actualités françaises* n'évoquent plus les 1er mai[325]. En s'intéressant à d'autres manifestations qui présentent des enjeux particuliers[326] vis-à-vis du combat des chiffres jusqu'en 1969, on constate que cette réalité peut être généralisée : *Les Actualités françaises* ne proposent des reportages que sur trois journées de manifestations spécifiques, la mobilisation nationale des

316 Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 55.
317 *Ibid.*, p. 56.
318 Marcel HURET et Henri VEYRIER, *Ciné actualités - Histoire de la presse filmée, 1895 - 1980*, Paris, Robert Laffont, 1984, p. 28.
319 *Ibid.*, p. 110.
320 *Ibid.*, p. 120.
321 https://www.ina.fr/institut-national-audiovisuel/collections-audiovisuelles/presse-filmee-et-cinema [consulté le 22 juin 2026]
322 Marcel HURET et Henri VEYRIER, *Ciné actualités - Histoire de la presse filmée, 1895 - 1980*, *op. cit*, p. 173.
323 *Les Actualités françaises*, « 1er mai 1945 », 4 mai 1945.
324 *Les Actualités françaises*, « Le 1er mai du général de Gaulle », 4 mai 1950.
325 Comme nous avons pu le voir précédemment, les 1er mai de 1953 à 1967 ne font pas l'objet d'un cortège parisien, mais uniquement de meeting, rassemblements ou manifestations en banlieue, ce qui explique certainement le fait que le journal ne s'y intéresse plus.
326 Les archives consultées concernent la mobilisation agricole du 19 mai 1956, la manifestation contre de Gaulle du 28 mai 1958, la manifestation faisant suite à celle de Charonne le 13 février 1962, l'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964 et les trois manifestations les plus massives de mai 1968 : les mobilisations syndicales du 13 et 29 mai et le défilé de soutien au général de Gaulle le 30 mai.

agriculteurs du 19 mai 1956[327], les obsèques des victimes de Charonne du 13 février 1962[328] et l'enterrement de Maurice Thorez à Paris le 16 juillet 1964[329]. Seule la manifestation faisant suite à Charonne fait l'objet d'un chiffrage : de 150 000 à 1 000 000 de personnes, sans questionnement plus approfondi sur le chiffre.

1949 – 1964 : Une chaîne unique

Si la télévision est inventée avant la Seconde Guerre mondiale[330], c'est bien à partir de 1944 qu'elle commence à se diffuser en France[331]. Comme nous l'avons déjà évoqué, le premier journal télévisé n'apparaît qu'en 1949. Pour autant, les manifestations des 1er mai sont loin d'être prioritaires. Elles sont ainsi rapidement évoquées en 1952 – où l'on retrouve aussi bien un reportage sur le 1er mai de la CGT que sur celui du RPF - et 1953, mais dans des reportages sans son, qui montrent simplement des images du cortège parisien sans donner d'information particulière. L'apparition de ces sujets dans le début des années 1950 n'est pas anodine : Monique Sauvage et Isabelle Veyrat-Masson affirment que cette période marque le début de l'intérêt pour les journaux télévisés à la vie politique, les premières élections couvertes étant les législatives de 1951[332].

Pourtant, dès 1954 et jusqu'en 1962, aucun reportage n'est dédié aux 1er mai. Durant cette période, et suite aux événements dramatiques du 14 juillet 1953, les manifestations de rue sont interdites à Paris, et ce, jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie[333], ce qui explique certainement cette absence de traitement médiatique. Des meetings et rassemblements en périphérie sont organisés, mais ne font l'objet d'aucun journal télévisé. On retrouve des reportages sur les 1er mai en 1963 et 1964, mais qui se focalisent sur les meetings syndicaux[334].

En dehors du 1er mai, je me suis focalisé sur quatre manifestations particulièrement importantes sur la période qui sont toutes les quatre évoquées dans les journaux télévisés de la chaîne. Les trois premières, la journée de mobilisation des agriculteurs du 19 mai 1956[335], la manifestation contre de Gaulle du 28 mai 1958[336] et la manifestation faisant suite à Charonne du 13 février 1962[337] font l'objet de reportages sans son, à l'image du traitement des 1er mai 1952 et 1953. L'enterrement de Maurice Thorez du 16

327 *Les Actualités françaises*, « Barrages paysans sur les routes de France », 23 mai 1956.
328 *Les Actualités françaises*, « Les obsèques des victimes de la manifestation du 8 février », 14 février 1962.
329 *Les Actualités françaises*, « Les obsèques de Maurice Thorez », 22 juillet 1964.
330 Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 27.
331 *Ibid.*, p. 37.
332 *Ibid.*, p. 56.
333 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 172-175.
334 Notons que les défilés du 1er mai dans la capitale ne reparaissent qu'en 1968. *Ibid.*, p. 183.
335 *Première chaîne, « Barrages sur les routes de France »*, 19 mai 1956, 20h.
336 *Première chaîne*, « Manifestation hier de la Nation à la République », 29 mai 1958, 14h.
337 *Première chaîne*, « Charonne : manifestation hier soir », 13 février 1962, 20h.

juillet 1964 se démarque par un reportage plus long et commenté. Si aucun chiffre précis n'est donné, le reporter évoque une « foule considérable » et « innombrable[338] ».

Quoi qu'il en soit, durant cette première période, le chiffre de participation ne semble pas présenter d'enjeu particulier pour les journalistes télévisuels : il n'est jamais cité dans la couverture des manifestations de rue.

1964 – 1974 : Les « JT » au temps de l'ORTF

L'année 1964 marque un nouveau tournant dans l'histoire de la télévision française : L'ORTF est créé[339] et une deuxième chaîne fait son apparition[340]. À cette période, la télévision est clairement sous le contrôle du pouvoir et donc des gaullistes[341] et n'atteint qu'une certaine forme de liberté qu'à partir de la suppression du ministère de l'Information par le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas en 1969[342]. En ce qui concerne les 1er mai, aucune réelle évolution ne s'observe durant les années 1960 : aucun reportage n'y est consacré en 1965, 1966 et 1969 et, en 1967, le journal télévisé de la première chaîne[343] traite uniquement d'une manifestation à Saint-Nazaire[344], qui se place dans un conflit social de plus grande ampleur qui dure depuis le mois de mars[345], sans en donner de chiffre de participation. Notons qu'il s'agit là du premier traitement d'une manifestation du 1er mai extérieure à Paris par un journal télévisé. Le 1er mai 1968 fait figure d'exception : il marque le retour de la manifestation de rue de la CGT dans les rues de Paris[346] et fait l'objet d'un reportage sur la Première chaîne qui, si elle ne donne pas de chiffre de participation précis, souligne la présence « de nombreux manifestants[347]. » Les événements de mai 1968 sont plus intéressants à analyser : notons que, dans l'ensemble, ils sont peu traités dans les journaux télévisés. Si les journalistes s'intéressent dès le 3 mai au mouvement étudiant, ils « n'ont pas l'autorisation de filmer les premières manifestations parisiennes[348] ». La censure de l'émission *Panorama* qui souhaitait diffuser des images du mouvement étudiant le 11 mai 1968[349] entraîne une

338 *Première chaîne*, « Funérailles de Maurice Thorez », 16 juillet 1964, 20h.
339 Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 83.
340 *Ibid.*, p. 85.
341 *Ibid.*, p. 70.
342 Marlène COULOMB-GULLY, *Les informations télévisées*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 34.
343 Notons par ailleurs qu'il se n'agit pas d'un Journal télévisé de 13h ou 20h, mais du magazine télévisé d'information *Cinq colonnes à la une.*
344 *Première chaîne*, « 1er mai à Saint-Nazaire », 1er mai 1967, Cinq colonnes à la une.
345 Michel TACET, *Debout, Camarades ! Les 1er mai en Loire-Atlantique (1890-2002)*, Nantes, Editions du Centre d'histoire du travail, 2018, p. 205-206.
346 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 179.
347 *Première chaîne*, « Défilé du 1er mai à Paris », 1er mai 1968, 20h.
348 Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 90.
349 Marc MARTIN, « La grève de l'ORTF vue à travers la presse hebdomadaire locale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11, 1988, p. 230-237.

grève qui débute le 17 mai et se termine le 23 juin[350]. Si des journalistes non grévistes permettent la continuité du journal télévisé[351], un seul journal est maintenu à 20h et il se restreint aux communications officielles[352]. Il n'est donc pas étonnant de constater que le traitement des événements de mai 1968 par la télévision s'avère relativement restreint. C'est pourtant à cette période qu'apparaît la première communication de chiffres différents pour une manifestation de rue que j'ai pu identifier. En effet, dans le 20 heures du 13 mai 1968, un reportage est dédié à la manifestation de la CGT et de l'Union nationale des Étudiants de France (UNEF) organisée le jour même. Le reportage s'arrête alors sur la participation, mettant en avant le chiffre de 171 000 manifestants donné par United Press, une agence de presse américaine, puis affirme qu'ils sont « plusieurs dizaines de milliers selon les uns et nettement plus de 100 000 selon les autres[353] ». Les chiffres sont néanmoins simplement évoqués et ne font pas l'objet d'un questionnement plus large.

Nous avons pu observer que les années 1970 marquent un tournant dans la publication de chiffres de participation aux manifestations de rue dans *Le Monde*. Une évolution similaire se dessine dans les journaux télévisés. Notons tout d'abord que le traitement des 1er mai tend à se systématiser et en particulier sur la première chaîne. De 1970 à 1975, on y retrouve chaque année un reportage au journal du soir même. Concernant la deuxième chaîne, elle tend initialement à proposer des images des cortèges, dorénavant en couleur[354], mais sans son. C'est le cas en 1970 et 1971. Elle ne propose plus de reportage en 1972 et 1974 et, en 1973, propose deux reportages, mais qui ne se focalisent pas sur le grand cortège syndical parisien : l'un est consacré au cortège maoïste du matin[355] et le deuxième se concentre sur la manifestation de Nancy[356].

Cet intérêt grandissant pour la journée du 1er mai s'accompagne par la première publication de chiffres de participation à ces manifestations dans des journaux télévisés en 1972. Le 4 mars 1972 se déroule l'enterrement de Pierre Overney, militant maoïste

350 Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 91.

351 *Ibid.*

352 Marie-Françoise LÉVY et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, « La légende de l'écran noir : l'information à la télévision, en mai-juin 1968 », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 16-90, 1998, p. 95-117, ici p. 98.

353 *Première chaîne*, « Manifestations syndicales à Paris », 13 mai 1968, 20h.

354 La couleur apparaît en 1967 sur la deuxième chaîne, la première quant à elle restera en noir et blanc jusqu'en 1980.
Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 85.

355 *Deuxième chaîne*, « Le 1er mai à Paris », 1er mai 1973, 20h.

356 *Deuxième chaîne*, « Manifestation Nancy le 1er mai », 1er mai 1973, 20h.
Le traitement spécifique de cette ville s'explique certainement par les affrontements qui ont eu lieu entre les CRS et « des groupes de jeunes » à la fin de la manifestation. *Le Monde* y consacre également un article.
Le Monde, « En province : des incidents pendant plusieurs heures à Nancy », 3 mai 1973.

tué par un vigile devant l'usine de Renault Billancourt[357]. Nous reviendrons plusieurs fois sur cette manifestation tout au long de cette thèse, puisqu'elle marque une étape importante dans les combats de chiffres. En ce qui concerne le traitement par les journaux télévisés, le soir même des obsèques, on retrouve un reportage sur les deux chaînes, mais qui consiste uniquement en des images vidéos du cortège non commentées. C'est le lendemain, au journal de 13h de la première chaîne, que le traitement s'avère bien plus intéressant :

> « Les techniques d'évaluation des foules ne sont pas encore aujourd'hui une science certaine. Des chiffres très différents sont avancés depuis hier soir, depuis la dislocation du cortège des obsèques de Pierre Overney à Paris. 500 000 présents avançaient certains des organisateurs, mouvements gauchistes ; 200 000 disait le PSU ; 18 000 la préfecture de Police. Cette dernière précise que le chiffre de 18 000, le plus faible, est le résultat d'une moyenne pondérée, l'évaluation étant faite par la police selon divers critères. Disons très certainement dans tous les cas que plusieurs dizaines de milliers de personnes[358] [étaient présentes]. »

Si nous nous penchons plus en détail sur l'évolution des techniques d'évaluation des foules dans le chapitre 5, cette citation porte un intérêt certain, puisqu'elle marque plusieurs premières fois : première fois qu'un journal télévisé publie des chiffres de participation précis venant à la fois des forces de l'ordre et des organisateurs ; première fois que du côté même des groupements ayant appelé à manifester, le chiffre varie : 200 000 pour le PSU, 500 000 pour les organisations d'extrême gauche ; première fois enfin qu'un journal télévisé souligne que le chiffre avancé est le résultat de techniques et de calculs. Le 1er mai 1972, la première chaîne met de nouveau en avant des chiffrages différents, allant de 15 000 à 100 000 participants au cortège de la CGT[359].

Cette année 1972 représente pourtant un cas à part : le journal télévisé ne donne ainsi aucun chiffre pour les 1er mai suivants à Paris, à l'exception de celui de 10 000 à 20 000 manifestants durant le 1er mai d'extrême gauche de 1974, qui semble être un chiffre avancé par le reporter dans un but descriptif plus qu'une réelle volonté de dénombrement[360]. Notons tout de même qu'à la suite d'une manifestation intersyndicale CGT, CFDT, Fédération de l'Éducation nationale (FEN) contre la vie chère à Paris le 6 décembre 1973, le journal télévisé de la première chaîne donne de nouveau des chiffres de participation provenant de la police (50 000) et des organisateurs (500 000) spécifiant qu'il s'agit de la plus importante manifestation depuis 1968, mais sans pour autant questionner ces chiffres[361]. Notons également que les deux chaînes avancent un chiffre de participation de 1 000 manifestants au 1er mai 1973 à Nancy, mais son

357 Philippe BUTON, *Histoire du gauchisme*, *op. cit*, p. 308.
358 *Première chaîne*, « Obsèques Oveney », 5 mars 1972, 13h.
359 *Première chaîne*, « Manifestation 1er mai à Paris », 1er mai 1972, 20h.
360 *Première chaîne*, « Manifestation de l'extrême-gauche », 1er mai 1974, 20h.
361 *Première chaîne*, « Le point sur la grève générale », 6 décembre 1973, 20h.

traitement médiatique s'explique par les affrontements qui s'y sont déroulés, opposant « une centaine de jeunes » aux CRS[362].

Si les débuts de l'ORTF ne marquent pas de changement dans le traitement du chiffre de participation aux manifestations de rue, un intérêt croissant s'observe au début des années 1970, accompagné d'une opposition entre les chiffres de comptage provenant des organisateurs et des autorités.

1974 – 1987: Des années Giscard à la privatisation de TF1

L'année 1974 marque un net changement dans l'histoire de la télévision française : dès son arrivée au pouvoir, Valéry Giscard d'Estaing lance le démantèlement de l'ORTF et permet ainsi la concurrence entre les trois chaînes[363] sans pour autant les privatiser[364]. La première chaîne devient alors TF1 quand la deuxième prend le nom d'Antenne 2.

S'il nous était assez facile jusqu'ici d'analyser le traitement médiatique des cortèges du 1er mai, cela se complexifie à partir des années 1970 – 1980. Sur cette période, les acteurs qui s'emparent du 1er mai pour organiser des manifestations propres se multiplient, alors que la CGT était presque la seule à défiler dans la rue jusque-là. Comme nous l'avons déjà vu dans la partie précédente, l'après 1968[365] entraîne le déploiement de cortèges d'extrême gauche, soit des groupements maoïstes, trotskystes ou anarchistes qui tentent de se joindre aux cortèges de la CGT avant de défiler de manière indépendante à partir de 1971[366]. Le syndicat CGT-Force ouvrière, qui se cantonne à des meetings depuis sa création, se rallie lui aussi aux manifestations du 1er mai à partir de 1976 et y joint un hommage à Léon Jouhaux en défilant en direction du Père-Lachaise[367]. La CFDT, enfin, défile aux côtés de la CGT durant les années 1970, mais organise elle aussi ses propres manifestations à partir de 1980 suite à des divergences entre les deux centrales vis-à-vis de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS[368]. Le paroxysme de ces divisions est atteint le 1er mai 1980, où cinq cortèges différents défilent dans Paris : celui de la FEN, de la CGT, de FO, de la CFDT et du collectif Union dans la lutte, créé pour amener la victoire du Parti socialiste (PS) aux élections présidentielles de 1981[369]. Dans un souci de lisibilité, j'ai donc décidé de créer

362 *Le Monde*, « En province : des incidents pendant plusieurs heures à Nancy », 3 mai 1973.

363 La troisième chaîne de télévision, focalisée sur l'actualité régionale, apparaît en 1972, dans un souci d'homogénéité du corpus et dans l'incapacité de pouvoir analyser toutes ses déclinaisons régionales, elle n'est pas intégrée dans cette étude.
Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 99.

364 *Ibid.*, p. 141.

365 Notons que des tentatives de cortèges d'extrême gauche ont déjà lieu durant les 1er mai 1965 à 1968, mais qu'ils sont systématiquement dispersés par la police.
Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 183.

366 *Ibid.*, p. 186.

367 *Ibid.*, p. 179.

368 *Ibid.*, p. 189.

369 *Ibid.*

un tableau recensant le traitement médiatique vis-à-vis du chiffre de participation des différentes manifestations parisiennes disponible en annexe 7. Nous nous arrêterons par la suite sur le traitement des cortèges en dehors de la capitale.

On retrouve tout d'abord une forme de continuité avec le début des années 1970 : les 1er mai, ainsi que les autres manifestations identifiées font systématiquement l'objet d'un reportage dans les journaux télévisés des deux chaînes. En ce qui concerne l'évocation de chiffres de participation, le traitement continue à différer chaque année : de 1975 à 1977, les deux chaînes n'avancent pas de chiffre précis, à l'exception du cortège d'extrême gauche du 1er mai 1976, où les chiffres provenant des deux acteurs sont donnés[370], mais plutôt des ordres de grandeur, tels que « des dizaines de milliers[371] » ou « beaucoup de monde[372] ». La seule exception sur la période concerne la manifestation du 7 octobre 1976 pour laquelle le chiffre de la préfecture de Police et celui des organisateurs nous sont donnés sur les deux chaînes. Ce traitement particulier s'explique certainement par l'écart particulièrement important entre les estimations provenant des autorités (70 000) et celles des organisateurs (500 000) à cette date. *Le Monde* consacre deux articles à cette question[373], ce qui explique qu'elle fasse l'objet d'un traitement particulier dans les journaux télévisés. Pour autant, une deuxième manifestation contre le plan Barre est organisée en mai 1977 et ne fait pas l'objet de chiffrages précis, alors même que *Le Monde* souligne de nouveau des enjeux de comptage spécifiques[374]. Nous reviendrons plus en détail sur la question des écarts dans le chapitre 3 de cette thèse et sur les méthodes de comptage déployées dans le chapitre 5. Quoi qu'il en soit, nous pouvons conclure que jusqu'en 1977, le traitement du chiffre dans les journaux télévisés demeure inégal.

Un changement s'opère à partir de 1978 : on retrouve presque systématiquement un chiffre de comptage à chaque manifestation étudiée, mais pas nécessairement sur les deux chaînes de télévision. Si l'on ne s'intéresse qu'à la plus grosse manifestation des 1er mai, soit celle de la CGT, la CFDT et la FEN jusqu'en 1979, puis celle de la CGT, sur quatorze manifestations ayant lieu entre le 1er mai 1978 et le 4 décembre 1986, TF1 avance des chiffres précis pour dix d'entre elles et Antenne 2 pour neuf. Si les années 1982 et 1983 font office de moutons noirs, pour lesquelles seuls les cortèges les moins imposants, soit celui de FO ou des anarchistes, sont chiffrés par les journaux TV, la donne semble s'inverser à partir de 1984. À partir de cette date, l'ensemble des manifestations font l'objet d'un chiffrage sur les deux chaînes, que ce soit les manifestations exceptionnelles, telles que la défense de l'école libre le 24 juin 1984 ou la manifestation contre la loi Devaquet le 4 décembre 1986, comme l'ensemble des

370 *TF1*, « Manif. 1er mai : FO et gauchistes », 1er mai 1976, 20h.
371 *Antenne 2*, « Manifestation 1er mai à Paris », 1er mai 1975, 20h.
372 *TF1*, « Manifestation 1er mai : CGT, CFDT », 1er mai 1976, 20h.
373 *Le Monde*, « Soixante-dix mille selon la police... », 9 octobre 1976.
Le Monde, « Le grand écart », 9 octobre 1976.
374 *Le Monde*, « Combien étaient-ils ? », 26 mai 1977.

cortèges des 1er mai, des cortèges syndicaux à ceux des anarchistes ou encore des indépendantistes kanaks. Avant d'observer si cette systématisation de la publication du chiffre se poursuit après 1986, arrêtons-nous brièvement sur les cas extérieurs à la capitale.

Concernant les 1er mai, le traitement demeure presque exclusivement parisien, on retrouve des chiffres de participation à des cortèges en province, mais de manière éparse. C'est par exemple le cas du 1er mai 1982 à Toulouse sur TF1, surtout mise en avant, car représentant un des rares cortèges unitaires entre la CGT et la CFDT encore existant à cette date[375], ou encore à Gandrange le 1er mai 1984[376], en plein mouvement social pour la défense de la sidérurgie[377]. En ce qui concerne les manifestations extérieures au 1er mai, la participation en province ne semble initialement pas vraiment intéresser les journaux télévisés. Suite à la manifestation du 7 octobre 1976 contre le plan Barre, TF1 affirme que 240 manifestations se sont déroulées en France, mais ne donne des chiffres que pour Paris[378]. Dans le même ordre d'idées, la chaîne avance le chiffre de 2 500 000 manifestants selon la CGT dans la France entière le 24 mai 1977, toujours contre le plan Barre, sans pour autant entrer dans le détail.

L'année 1984 marque une exception autour du mouvement pour l'école libre, qui s'explique par les modalités mêmes des manifestations organisées. Plutôt qu'une journée d'action nationale, le mouvement décide d'organiser cinq grandes manifestations dans cinq villes à différentes dates. Dès lors, les journaux télévisés des deux chaînes avancent systématiquement un chiffre de participation, que ce soit à Bordeaux le 22 janvier[379], à Lyon le 29 janvier[380], à Rennes le 18 février[381], à Lille le 25 février[382] ou encore à Versailles le 4 mars[383]. Les journaux reprennent par ailleurs systématiquement à la fois le comptage provenant de la police et celui issu des organisateurs, démontrant donc un intérêt réel pour ce combat des chiffres.

375 *TF1*, « Manif 1er mai TOULOUSE », 1er mai 1982, 20h.
376 *TF1*, « Manif 1er mai en Lorraine », 1er mai 1984, 20h.
Antenne 2, « 1er mai Lorraine », 1er mai 1984, 20h.
377 Laetitia DE WARREN, *L'emploi au coeur : L'histoire de la CFDT sidérurgie Lorraine*, Metz, Serpenoise, 2009, p. 135.
378 *TF1*, « Les grèves », 7 octobre 1976, 20h.
379 *TF1*, « Manif enseignement catholique », 22 janvier 1984, 20h.
Antenne 2, « Manifestation catholique Bordeaux », 22 janvier 1984, Édition de la nuit.
380 *TF1*, « Manifestation à Lyon », 29 janvier 1984, 20h.
Antenne 2, « Manifestation Lyon pour l'école libre », 29 janvier 1984, 20h.
381 *TF1*, « Manif enseignement libre », 18 février 1984, 20h.
Antenne 2, « Manifestation catholique Rennes », 18 février 1984, 20h.
382 *TF1*, « Manif enseignement privé Lille », 25 février 1984, 20h.
Antenne 2, « Manifestation école Lille », 25 février 1984, 20h.
383 *TF1*, « Manifestation Versailles », 4 mars 1984, 20h.
Antenne 2, « Manifestation Versailles école privée », 4 mars 1984, 20h.

1987 – 2002 : De la privatisation de TF1 à l'ère du numérique

Le 16 avril 1987, TF1 est privatisée[384]. Nous pouvons donc nous interroger sur l'impact que peut avoir ce changement dans la publication de chiffres de participation aux manifestations de rue dans les journaux télévisés de la chaîne. Comme nous l'avons vu, les deux canaux donnent systématiquement une évaluation de l'affluence depuis 1984.

Cet automatisme ne perdure pas pour autant, au 1er mai 1987, aucun chiffre précis n'est donné, TF1 comme Antenne 2 annonçant simplement la présence de « plusieurs milliers[385] » de cégétistes à Paris.

À partir de 1988, la journée du 1er mai connaît une nouvelle évolution. Cette année-là, la journée a lieu entre les deux tours de l'élection présidentielle. Le Front national (FN), qui célèbre jusqu'alors la fête de Jeanne d'Arc le deuxième dimanche de mai, décide de se saisir de la date du 1er mai pour offrir une tribune à son leader, Jean-Marie Le Pen, qui a obtenu 14 % des voix au premier tour. La « fête du travail et de Jeanne d'Arc » sera dès lors organisée chaque année par le parti[386]. Ce n'est pas la première fois que des organisations non syndicales usent de la journée du 1er mai pour se mobiliser : c'est par exemple le cas des gaullistes de 1948 à 1952[387], des mouvements d'extrême gauche dans les années 1960 et 1970 ou encore du collectif Union dans les luttes en vue des élections présidentielles de 1981. Pourtant, comme nous allons le voir, le 1er mai du Front national se démarque. Il se développe sur une période particulièrement longue[388] et tend à être mis en concurrence avec le cortège de la CGT, en particulier au niveau de la participation. Le chiffrage n'est pas pour autant systématique : si on retrouve des comptages précis pour les cortèges de la CGT comme du FN en 1988, 1989, 1990 et 1992, aucune des deux manifestations n'est chiffrée en 1991 et les deux chaînes ne

384 Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 205.

385 *TF1*, « Le 1er mai à Paris », 1er mai 1987, 20h ;
Antenne 2, « 1er mai en France », 1er mai 1987, 20h.

386 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 220.

387 Voir le chapitre 2.

388 Il a encore lieu de nos jours, même s'il tend à évoluer suite à la crise sanitaire de 2020 : le traditionnel défilé est transformé en meeting numérique en 2020 et 2021 ; en 2022, le dépôt de gerbe aux pieds de la statue Jeanne d'Arc est pour la première fois effectué par une personnalité extérieure à la famille Le Pen en la personne de Jordan Bardella ; en 2023 la commémoration quitte pour la première fois Paris afin d'être célébrée au Havre et, dans cette même lignée, le Rassemblement national organise un meeting à Perpignan pour le 1er mai 2024.
Le Monde, « 1er mai : Marine Le Pen accuse Emmanuel Macron de « fautes gravissimes », 1er mai 2020 ;
Le Monde, « Marine Le Pen multiplie les promesses à la jeunesse lors de sa traditionnelle allocution », 1er mai 2021 ;
Le Monde, « Jordan Bardella promet d'ouvrir les législatives « aux gens de l'extérieur » », 1er mai 2022 ;
Le Monde, « Le rassemblement national se délocalise au Havre pour une « fête du travail et de la patrie » », 1er mai 2023 ;
Le Monde, « Élections européennes : lors du meeting du RN, Jordan Bardella met en garde contre l'« abstention » et la « dispersion » des voix à l'extrême-droite », 1er mai 2024.

publient pas systématiquement les deux évaluations. Notons par exemple qu'en 1992, Antenne 2 donne le chiffre de 6 000 participants pour le FN[389], mais évoque sans plus de précisions « plusieurs dizaines de milliers[390] » de personnes pour la CGT.

En 1992, Franc Télévisions est créée et Antenne 2 devient France 2[391]. Cela ne semble pas pour autant influencer le traitement médiatique des chiffres de participation : on retrouve ainsi, et jusqu'à la fin de la période, une forme de traitement en dents de scie, en 1993 et 1998, TF1 ne donne de chiffre que pour le cortège du FN, alors que France 2 n'en donne que pour la CGT, en 1994 et 2001, les deux chaînes chiffrent la participation du cortège syndical, mais pas celle de celui d'extrême droite, en 1995, seule la participation au cortège du FN est chiffrée sur TF1, mais France 2 ne donne aucun chiffre… L'absence d'archives vidéos aux archives de l'INA en 1996 et 1999 limite la généralisation, mais, dans l'ensemble, on peut juger que le traitement du chiffre de participation aux 1er mai ne fait pas l'objet d'une politique particulière : les journalistes avancent parfois un chiffre et parfois non sans raison apparente. Une partie de la réponse se trouve certainement dans la disponibilité ou non du chiffre au moment du journal télévisé : ainsi, en 1989 et 1992, des chiffres de participation précis sont donnés dans les journaux de la nuit alors que le 20h évoquait simplement « plusieurs milliers de personnes[392] ».

Si la diffusion de chiffres de participation aux 1er mai parisiens dans les journaux télévisés ne marque pas de réelle évolution à la fin du siècle, il en est tout autre pour les manifestations provinciales. Comme nous l'avons déjà évoqué, il est très rare que les journaux télévisés chiffrent ces cortèges à quelques exceptions près jusqu'aux années 1980. On observe une réelle évolution à partir des années 1990 que l'on peut résumer dans le tableau ci-dessous qui regroupe le nombre de villes - hors Paris - dont la participation est chiffrée chaque année.

389 *Antenne 2*, « Front national Jeanne d'Arc », 1er mai 1992, Journal de la nuit.
390 *Antenne 2*, « France manifestation CGT », 1er mai 1992, Journal de la nuit.
391 Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, *op. cit*, p. 218.
392 *Antenne 2*, « Rassemblement FN Jeanne d'Arc », 1er mai 1989, 20h.
Antenne 2, « Le Pen / Jeanne d'Arc », 1er mai 1992, 20h.

Tableau 4: Chiffres de participation pour les 1er mai 1990 à 2002 en province dans les journaux télévisés de TF1 *et* France 2

Année	TF1	France 2
1990	1	0
1991	1	0
1992	0	1
1993	0	0
1994	0	0
1995	1	0
1996	3	0
1997	1	0
1998	3	0
1999	3	0
2000	1	0
2001	0	0
2002	8	6

Plusieurs éléments ressortent alors. On observe tout d'abord que France 2 continue à n'évoquer que très rarement le reste de la France, à l'exception de l'année particulière de 2002 que nous évoquerons plus tard. Ce nouveau traitement des manifestations de province repose presque uniquement sur TF1, qui propose régulièrement des reportages qui consistent en un tour d'horizon des différentes mobilisations, et particulièrement à partir de 1996, date qui n'est pas anodine comme nous le verrons plus bas. On y retrouve ainsi, par exemple, des chiffres de participation aux manifestations marseillaises en 1990, 1991, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000 et 2002. Pour autant, le chiffrage reste globalement limité : à l'exception de l'année 2002, la chaîne ne donne jamais de chiffre pour plus de trois villes.

Reste que l'année 2002 représente un cas particulier. Le 21 avril, à la surprise générale, Jean-Marie Le Pen se qualifie au second tour avec un peu plus de 17 % des voix, devançant le candidat du PS Lionel Jospin et ses 16 %[393]. Des manifestations sont rapidement organisées, et culminent le 1er mai avec entre 1 300 000 et 2 213 430 manifestants en France, selon les sources[394]. Cette mobilisation exceptionnelle en fait le plus grand 1er mai que la France ait connu. Nous reviendrons plus en détail sur ce chiffre de participation dans le quatrième chapitre de cette thèse. En ce qui concerne les journaux télévisés, on observe un traitement du chiffre bien plus précis qu'à l'accoutumée : TF1 comme France 2 livrent les chiffres de participation provenant des

393 Julia CAGÉ et Thomas PIKETTY, *Une histoire du conflit politique : Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022*, Paris, Seuil, 2023, p. 677.

394 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 246.

organisateurs comme de la préfecture de Police pour la manifestation parisienne et de nombreuses villes de province sont évoquées. L'évaluation de 1 300 000 participants dans la France entière est également évoqué dans les deux 20h, mais le chiffre provenant des organisateurs n'apparaît pas. Notons que *Le Monde* n'évoque pas non plus de chiffre provenant des organisateurs et que le comptage cité par Danielle Tartakowsky provient des archives de l'Union régionale d'Île-de-France de la CGT, on peut donc raisonnablement affirmer que le chiffre n'a pas été transmis aux médias. Notons par ailleurs que, de l'autre côté de l'échiquier politique, le FN organise lui aussi son traditionnel 1er mai et qu'il fait également l'objet d'un chiffrage de la participation dans les deux journaux télévisés.

En dehors du 1er mai, plusieurs manifestations ont marqué la décennie 1990 et le début des années 2000. On peut ainsi souligner certaines dates ponctuelles, telles que la défense de l'école publique le 16 janvier 1994, la mobilisation contre la loi Debré le 22 février 1997, la lutte contre l'instauration du Pacs le 21 janvier 1999, la manifestation pour les 35 heures du 27 mai 1999 ou encore le mouvement pour la retraite à 60 ans du 31 mars 2001. On distingue également deux mouvements sociaux de plus longue durée. Le premier, le plus important en termes de durée et de mobilisation, qui s'étale durant tout l'automne 1995 et le second, mouvement de lutte contre le ministre Claude Allègre dans l'éducation nationale, en mars 2000.

Arrêtons-nous d'abord sur les journées d'action ponctuelles. Le traitement de la participation à ces manifestations exceptionnelles semble clairement s'être systématisé : sur l'ensemble des manifestations citées précédemment, seule celle du 27 mai 1999 pour les 35 heures ne fait pas l'objet d'un chiffrage sur TF1. Pour France 2, il est plus difficile de conclure, les archives de l'INA étant lacunaires, les journaux télévisés ne sont pas toujours disponibles[395]. Pour autant, quand ceux-ci sont archivés, la systématisation de la publication de chiffres semble également la règle.

Le mouvement de 1995, de par sa durée et son impact, mérite que l'on s'y arrête plus longuement. Notons tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'un mouvement social uniforme, mais plutôt d'une agrégation de luttes diverses : celle des fonctionnaires contre le gel des salaires, celle des étudiants contre le plan Bayrou ou encore la lutte contre le plan Juppé. Une manifestation pour les droits des femmes est également organisée à Paris durant la période et est généralement intégrée dans l'analyse de cet automne 1995[396].

395 Aucun document n'a donc pu être visionné concernant la mobilisation contre la loi Debré du 22 février 1997, la manifestation pour les 35 heures du 27 mai 1999 et la journée d'action pour la retraite à 60 ans du 31 mars 2001.

396 Sur 7 monographies centrées sur le mouvement social de 1995 étudiées, 4 y incluent cette manifestation :
Jean-Pierre LE GOFF et Alain CAILLÉ, *Le Tournant De Décembre. Le Grand Malentendu, Vers Un Nouveau Contrat Social*, *op. cit*, p. 153.
Alain TOURAINE, François DUBET, Didier LAPEYRONNIE, Farhad KHOSROKHAVAR et Michel WIEVIORKA, *Le Grand Refus*, *op. cit*, p. 310.

Tableau 5: Chiffres de participation cités pour les manifestations de l'automne 1995 dans les journaux télévisés de TF1 *et* France 2

Date	Cause	Chiffres TF1	Chiffres France 2
10 octobre 1995	Gel du salaire des fonctionnaires	France entière Paris 1 ville de province	Paris 3 villes de province
21 novembre 1995	Plan Bayrou	France entière Paris 4 villes de province	Paris 9 villes de province
24 novembre 1995	Plan Juppé	Paris 4 villes de province	Paris 6 villes de province
25 novembre 1995	Droit des femmes	Paris[397]	Absence d'archive
28 novembre 1995	Plan Juppé	Paris 1 ville de province	Paris 1 ville de province
30 novembre 1995	Plan Bayrou	France entière Paris 1 ville de province	Absence d'archive
5 décembre 1995	Plan Juppé	Paris 2 villes de province	Absence d'archive
7 décembre 1995	Plan Juppé	Paris 6 villes de province	Absence d'archive
12 décembre 1995	Plan Juppé	France entière Paris	Absence d'archive
16 décembre 1995	Plan Juppé	Paris	Paris

Claude LENEVEU et Michel VAKALOULIS (dir.), *Faire mouvement, op. cit,* p. 301.
Sophie BEROUD, René MOURIAUX et Michel VAKALOULIS, *Le mouvement social en France : Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute, 2000, p. 207.
Seul les ouvrages suivants ne l'évoquent pas :
Henri VACQUIN et Yvon MINVIELLE, *Le sens d'une colère, op. cit.*
Michel GHAZAL et Yves HALIFA, *Circulez, y a rien à... négocier ! Radioscopie d'un conflit*, Paris, Le Seuil, 1997.
Daniel GLUCKSTEIN, Alain MEUNIER, Marie-Claude SCHIDLOWER, Eric SOROKINE et Nicole VILLA (dir.), *Novembre-décembre 1995 - La Sécu elle est à nous !*, Selio, Paris, 1996.

397 Si la manifestation est presque toujours évoquée comme spécifique à Paris, des cortèges analogues se déploient à Bordeaux, Marseille et Toulon.
Le Monde, « Près de 30 000 personnes ont manifesté à Paris pour les droits des femmes », 28 novembre 1995.
Sophie BÉROUD, « Chronologie du mouvement social de l'automne 1995 », *Les Cahiers du Genre*, 1997, n°18, p.125.

Notons tout d'abord que les manifestations parisiennes font systématiquement l'objet d'une évaluation de la participation, démontrant que le chiffre est un point central du traitement médiatique. On constate également que l'évaluation de la mobilisation dans la France entière fait régulièrement l'objet de comptages, et que certaines villes de province font l'objet d'un traitement presque aussi systématique que Paris. La participation aux manifestations toulousaines est ainsi chiffrée cinq fois et celle marseillaise quatre fois sur TF1[398].

Cet intérêt pour le chiffre total de manifestants en France repose en grande partie sur deux spécificités du mouvement de 1995. Alors que les manifestations nationales dans la capitale étaient devenues la norme, le mouvement de 1995 se déploie en grande partie en province, qui mobilise plus que Paris[399]. La deuxième raison repose sur le fait que, dès le 16 novembre, Alain Juppé annonce que « si deux millions de personnes descendent dans la rue, mon gouvernement n'y survivra pas[400] ». Cette affirmation a certainement contribué à intéresser les journalistes au chiffrage dans la France entière, et donc en province. Si nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre 4, notons tout de même que le 10 octobre, TF1 avance déjà la participation à l'ensemble des manifestations en France et que France 2 avance des chiffres pour Marseille, Bordeaux et Rennes.

Le mouvement social de 1995 a clairement contribué à pérenniser cet intérêt pour les chiffres hors Paris dans les journaux télévisés. Comme nous l'avons vu, c'est à partir de 1996 que des chiffres provinciaux sont donnés lors des 1er mai et cette réalité perdure dans d'autres mouvements sociaux. Lors du mouvement contre la politique de Claude Allègre de mars 2000, TF1 comme France 2 donnent la participation en France en plus de celle de Paris.

398 Les archives de France 2 étant lacunaires, je ne m'intéresse ici qu'à TF1.
399 Danielle TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue*, *op. cit*, p. 242.
400 *Le Monde*, « Journée de protestation anti-Juppé », 26 novembre 1995.

L’origine des chiffres dans les journaux télévisés

Nous l’avons vu concernant *Le Monde*, la publication de plus en plus systématique de chiffres de comptage s’accompagne, à partir des années 1960 et de plus en plus régulièrement, par une identification de l’origine du chiffre proposé. Voyons ce qu’il en est dans les journaux télévisés. Jusqu’en 1972, les chiffres donnés pour les manifestations étudiées sont simplement avancés sans plus de détails, leur origine ne nous est jamais donnée. La première fois que des chiffres sont sourcés fait suite à l’enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972. L’écart de la participation estimée étant particulièrement importante entre policiers et organisateurs[401], les présentateurs mettent en avant les chiffres provenant des deux origines. C’est cette même année que l’on retrouve pour la première fois un chiffrage sourcé concernant un 1er mai, la première chaîne soulignant des estimations allant de 15 000 à 100 000 « selon les estimations[402] » sans entrer plus en détail. On retrouve cette citation double l’année suivante, suite aux manifestations pour la vie chère du 6 décembre 1973,[403] puis le 1er mai 1976[404] et le 7 octobre de cette même année, lors de mobilisations contre le plan Barre[405]. Pour autant, ces différents cas s’avèrent être particuliers. La plupart des manifestations, telles que celles de mai 1968, celle pour le droit à l’emploi le 23 octobre 1976 ou encore les 1er mai de 1973 à 1975, puis 1977 et 1978, ne font pas l’objet de chiffrages sourcés. On observe une régularité plus grande à partir de la fin des années 1970, les manifestations exceptionnelles, telles que celle de défense de la sidérurgie le 23 mars 1979[406], de la Sécurité sociale le 13 mai 1980[407] et contre les attentats antisémites le 7 octobre 1980[408] font toute l’objet d’un chiffrement double de la part de TF1. Antenne 2, pour sa part, ne donne que rarement de sources à ses chiffres. Concernant les 1er mai, le traitement reste variable, puisque seules les manifestations de 1979 et 1981 sont traitées via des chiffres sourcés avant 1984.

Cette année 1984 marque une transition, le mouvement social pour la défense de l’école libre se déploie en province durant les premiers mois de l’année, les organisateurs optant pour des manifestations massives dans une ville unique entre janvier et mars : Bordeaux, Lyon, Rennes, Lille et enfin Versailles. Une manifestation parisienne ne sera prévue qu’en juin.

401 Entre 18 000 et 500 000 personnes.
Première chaîne, « Obsèques Overney », 4 mars 1972, 13h.
402 *Première chaîne*, « Manifestation 1er mai à Paris », 1er mai 1972, 20h.
403 *Première chaîne*, « Le point sur la grève générale », 6 décembre 1973, 20h.
404 Le chiffrage sourcé ne concerne ici que la manifestation d’extrême gauche. Le cortège de la CGT et de la CFDT est simplement décrit comme « le plus important de la journée ».
TF1, « Manif 1er mai », 1er mai 1976, 20h.
405 *TF1*, « Les grèves », 7 octobre 1976, 20h.
France 2, « Manif 7 octobre + Séguy + Raymond barre », 7 octobre 1976, 13h.
406 *TF1*, « Manif CGT », 23 mars 1979, 20h.
407 *TF1*, « Grève 13 mai : Paris, province », 13 mai 1980, 20h.
408 *TF1*, « Manifs », 7 octobre 1980, 20h.

Tableau 6: Traitement du chiffre de participation aux manifestations pour la défense de l'école libre en province en 1984 par les journaux télévisés.

Date	Ville	TF1 – Chiffre organisateurs	TF1 – Chiffre police	Antenne 2 – Chiffre organisateurs	Antenne 2 – Chiffre police
22 janvier	Bordeaux	Oui	Oui	Sous-entendu	Sous-entendu
29 janvier	Lyon	Oui	Oui	Oui	Oui
18 février	Rennes	Oui	Oui	Oui	Oui
25 février	Lille	Non	Non	Oui	Non
4 mars	Versailles	Oui	Oui	Oui	Oui

Cette série de manifestations fait l'objet d'un traitement médiatique assez important, ce qui amène les journaux télévisés à avancer des chiffres de participation provenant des organisateurs et de la police de manière presque systématique. Nous avons déjà évoqué l'intérêt croissant pour les chiffres de manifestations se déroulant hors de Paris dans les journaux télévisés, ce mouvement social de 1984 marque néanmoins une nouveauté : les chiffres sont ici sourcés et confrontés dans des manifestations provinciales.

Cette évolution ne va pas pour autant systématiser la confrontation des chiffres opposés dans les journaux télévisés. À l'exception du 1er mai 1985 pour lequel Antenne 2 cite le chiffre provenant des organisateurs, et ce, uniquement le lendemain matin[409], l'origine des comptages pour les 1er mai n'est jamais indiquée jusqu'en 1988. À partir de cette année-là, comme nous l'avons déjà vu, le FN s'approprie le 1er mai et organise ses propres défilés. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant concernant les 1er mai du RPF, la mise en concurrence de la journée influence le traitement médiatique. Les journaux télévisés vont alors chercher à opérer des comparaisons en termes de participations. On observe ainsi que TF1 donne des chiffres provenant des organisateurs comme de la police pour les cortèges de la CGT et du FN en 1988, quand Antenne 2 se focalise uniquement sur le défilé d'extrême-droite. On retrouve ce traitement sur TF1 en 1990, quand Antenne 2 ne donne cette fois que les chiffres qui concernent le cortège de la CGT. Pourtant, la ritualisation du cortège du FN va amener les journaux télévisés à le banaliser. Le traitement médiatique de sa participation, tout comme celle des cortèges syndicaux, va, de nouveau, s'avérer assez aléatoire avec un traitement inégal selon les années. On ne retrouve ainsi de chiffrement double pour le cortège du FN qu'en 1998 et 2002 sur TF1, et, pour la CGT, en 1992, 1994, 2000 et 2002 sur TF1, 1997 et 2002 sur France 2.

En dehors des 1er mai, néanmoins, on observe une systématisation du chiffrage double dans les manifestations étudiées par les journaux télévisés, déjà amorcé à la fin des

409 *Antenne 2*, « Paris, manifestations des centrales syndicales pour le 1er mai », 2 mai 1985, Journal du matin.

années 1970, preuve que l'origine du chiffre présente un enjeu mis en avant par les chaînes de télévision lors des manifestations moins traditionnelles. Notons néanmoins que cette conclusion porte un biais : les manifestations hors 1er mai étudiées ici ont été identifiées soit par leur importance dans l'histoire des mouvements sociaux, soit par les enjeux particuliers de chiffres qu'a pu soulevé *Le Monde* autour de ces cortèges. La systématisation du chiffrage double reste donc à nuancer : l'exemple des 1er mai nous démontrant bien que le chiffre de participation n'est évoqué, source et développé que si la chaîne de télévision juge que cela présente un intérêt spécifique.

Conclusion du chapitre 1

Nous avons pu observer que la question de la publication des chiffres de participation aux manifestations de rue évolue de 1945 à 2002. On peut déduire une logique similaire pour les journaux écrits et ceux télévisés : le chiffre semble ne présenter qu'un intérêt limité jusqu'aux années 1970, sans pour autant qu'il soit complètement ignoré auparavant. Ces chiffres prennent une place centrale à partir de cette décennie et deviennent beaucoup plus systématiques dans les années 1980 et 1990.

Néanmoins, l'histoire propre à la presse papier et à la télévision dévoile des divergences. Nous avons pu le voir par l'exemple du *Monde* : l'intérêt pour la publication de chiffres débute dès le début des années 1960 et croît jusqu'aux années 1970, comme le prouve l'usage de plus en plus fréquent de la question de « combien étaient les manifestants ? » Si les années 1980 marquent une forme de creux, certains mouvements sociaux exceptionnels et notamment celui de la défense de l'école libre de 1984 laissent une importante place à la question du chiffre. Cette évolution s'accompagne d'un intérêt de plus en plus grand pour l'origine des chiffres, le journal tend à sourcer de plus en plus fréquemment les évaluations en avançant des chiffres provenant des organisateurs comme des forces de l'ordre. Le chiffre et son origine deviennent ainsi centraux dans les comptes rendus des manifestations de rue que propose *Le Monde*

Dans les journaux télévisés, le chiffrage de la participation ne devient régulier qu'à partir de la fin des années 1970 et reste dès lors dépendant de l'intérêt que présente le mouvement social aux yeux des journalistes : le traitement des 1er mai reste inégal jusqu'à la fin de la période. De la même manière, l'origine des comptages n'est avancée que lorsque le combat des chiffres présente un véritable enjeu. Cette évolution s'accompagne par un intérêt de plus en plus prononcé par la participation en province, principalement à partir du mouvement social de l'automne 1995.

Les observations réalisées pour *Le Monde* ne sont donc pas généralisables à l'ensemble des médias qui nécessiteraient des études spécifiques pour observer les points de divergence. L'évolution globale reste néanmoins relativement similaire, et on peut

raisonnablement penser que l'étude centrée sur *Le Monde* menée dans notre étude permet d'écrire une histoire globale du rapport de la presse aux chiffres de comptage.

Comme nous l'avons vu, l'origine des chiffres devient un véritable enjeu et fait l'objet d'un traitement de plus en plus régulier, que ce soit dans la presse papier comme télévisée. Néanmoins, les combats de chiffres n'ont lieu qu'à partir du moment où au moins deux chiffres sont publiés. C'est ce que nous allons maintenant étudier.

Chapitre 2 : Décennies 1940 à 1960 : La préhistoire des combats de chiffres

Nous avons pu observer l'évolution de la pratique de publication des chiffres dans *Le Monde* durant la deuxième moitié du XXe siècle. Nous allons maintenant nous arrêter sur la question de la publication de chiffres doubles : celui issu des organisateurs et celui provenant des forces de l'ordre. Nous partirons, de nouveau, du corpus d'articles du *Monde* mais nous mènerons une analyse plus détaillée des différents grands moments en nous basant sur un corpus de presse plus large. Nous nous intéresserons à la question des écarts de comptage dans la presse sous deux angles particuliers. Tout d'abord, l'évolution du nombre d'articles, et *a fortiori* de manifestations, pour lesquels *Le Monde* donne à la fois le chiffre provenant des organisateurs et celui de la police. Ensuite, la question du taux d'écart entre ces deux chiffres pour analyser des évolutions. Après avoir constaté que la presse s'intéresse de plus en plus aux chiffres de comptage sur la période, cette double approche permet de souligner les enjeux spécifiques qui se dégagent de cette évolution. La question à laquelle nous allons tenter de répondre ici ne repose donc pas tant sur la publication du chiffre en lui-même que sur l'évolution du fameux combat des chiffres entre organisateurs et forces de police.

Nous avons observé que le nombre d'articles comprenant au moins un chiffre de comptage des manifestants tend à augmenter tout au long de la période dans le premier chapitre, passant de quatre articles concernés en 1945 à cent-cinquante-neuf en 2002. On peut, dès lors, se demander si cette croissance de la publication du chiffre, et d'un chiffre ayant une origine de plus en plus souvent sourcée, s'accompagne, ou non, d'une croissance du nombre d'articles proposant à la fois le chiffre provenant des organisateurs et des autorités. Néanmoins, comme le nombre d'articles chiffrés publiés durant la période évolue de manière croissante, nous représenterons également la part de ces articles qui comprend un chiffrage double par an.

Le choix a été fait de représenter graphiquement le nombre d'articles qui citent ces deux chiffres et non le nombre de manifestations concernées. Plusieurs articles peuvent donc traiter d'un même défilé. objectif étant de faire également ressortir les moments où *Le Monde* consacre une attention particulière à ces écarts, la multiplication des articles les citant représente un élément de réponse en lui-même. Les cas particuliers sont étudiés et détaillés plus bas, ce qui limite donc le risque de fausses interprétations.

Cette analyse sera séparée en deux grands chapitres. Le premier sera tout d'abord dédié à une étude générale de l'ensemble de la période. Nous verrons ainsi que l'on peut distinguer deux temps qui portent des enjeux spécifiques. Le premier moment représente ainsi les décennies 1940 à 1960, où les combats de chiffres s'avèrent rares, mais de forte intensité. On pourrait qualifier cette période de préhistoire des combats de

chiffres, puisque la pratique est loin d'être routinisée. Le chapitre suivant, quant à lui, sera consacré aux décennies 1970 à 2000.

Commençons donc par analyser les combats de chiffres, soit la publication de chiffres provenant à la fois des organisateurs et des forces de police dans *Le Monde*, sur l'ensemble de la période.

Figure 8: Nombre d'articles proposant des comptages issus à la fois des organisateurs et de la police dans Le Monde *de 1945 à 2002*

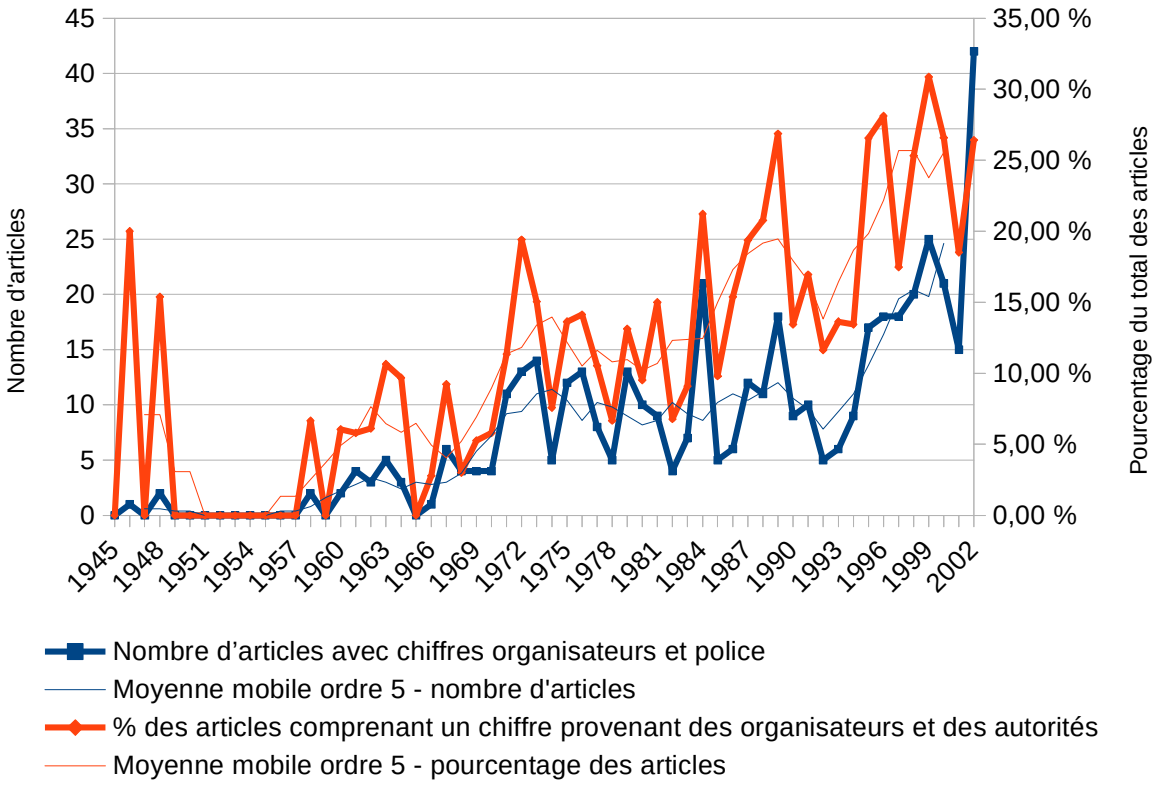

Plusieurs tendances ressortent de cette représentation graphique. La première correspond à une période allant de 1945 à 1960. La publication de chiffres provenant à la fois des organisateurs et des autorités s'avère très rare : un cas en 1946, deux en 1948 et deux en 1958, d'autant plus que, comme nous le verrons, les articles de 1948 et 1958 concernent les mêmes manifestations. *Le Monde* ne publie donc qu'à trois occasions des chiffres provenant des organisateurs et de la police avant 1960. Sur cette période, et comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la publication d'articles chiffrés s'avère assez rare, ce qui explique un pourcentage d'articles comprenant deux chiffres

par rapport au nombre total d'articles chiffrés assez élevé en 1946 et 1948[410]. On observe donc une première période durant laquelle la publication de chiffres tout comme leur confrontation se révèle très rare.

À partir de 1960, une nouvelle tendance s'observe : le nombre d'articles comprenant les deux chiffres est croissant. Leur part du total des articles chiffrés tend également à augmenter durant toute la période et suit une évolution assez similaire. Cette augmentation perdure jusqu'au début des années 1970. La décennie 1960 marque donc le véritable point de départ des combats de chiffres qui perdure jusqu'à nos jours. Ce chapitre sera donc dédié à l'étude de cette période spécifique que l'on peut qualifier de préhistoire des combats de chiffres.

On observe ensuite une forme de stabilité jusqu'aux années 1980 : entre 10 et 15 % des articles relatifs à une manifestation faisant l'objet d'un chiffrage de la participation par *Le Monde* citent des chiffres provenant des organisateurs et des autorités. Si des années spécifiques se démarquent, et donnent une représentation graphique en dents de scie, la moyenne mobile, elle, reste globalement stable durant ces années 1970. Elle connaît des évolutions bien moins prononcées que durant les années 1960 auparavant et, plus tard, que dans les années 1980. Une nouvelle inflexion s'observe dès le milieu des années 1980 et le taux de 20 % est atteint, pour la première fois à l'exception des cas particuliers de 1946 et 1948, en 1988. Si le début des années 1990 marque une nouvelle baisse, celle-ci n'est que ponctuelle et le pourcentage des articles chiffrés comprenant des comptages issus des organisateurs et des forces de l'ordre se stabilise de nouveau entre 20 et 25 % à la fin de la période. Cette deuxième période fera l'objet d'un développement plus poussé dans le chapitre suivant.

On observe donc une tendance globalement croissante à la publication de deux chiffres provenant à la fois des organisateurs et des autorités dans *Le Monde* sur l'ensemble de la période, que ce soit en nombre d'articles bruts comme en pourcentage du total d'articles publiant au moins un chiffre. Néanmoins, cette tendance n'est pas continue et mérite d'être développée plus en profondeur.

Pour autant, cela ne nous informe pas sur la question de l'écart entre ces chiffres. La grande majorité des manifestations chiffrées dans *Le Monde* étant parisiennes, nous allons nous arrêter spécifiquement sur celles-ci. J'ai calculé un taux d'écart moyen par année qui représente le rapport entre le chiffre issu des organisateurs et celui provenant des autorités lorsqu'ils sont tous deux publiés dans *Le Monde* pour l'ensemble de la période.

410 Respectivement 20 % en 1946 (1 article sur 5) et 15,4 % en 1946 (2 articles sur 13)

Des écarts de moins en moins importants ?

Notons tout d'abord que les chiffrages peuvent parfois consister en des intervalles, du côté des organisateurs comme des forces de l'ordre : nous pouvons citer, par exemple, une participation de « quarante à soixante mille participants » estimée par les organisateurs lors d'une manifestation contre la « répression antisyndicale » le 12 juin 1975[411] ou, de l'autre côté, l'évaluation allant « de 13 000 à 15 000 » par les forces de l'ordre du nombre de manifestants présents le 8 mars 1984 pour la défense du statut des fonctionnaires[412]. Pour prendre en compte ces intervalles dans la réalisation de graphiques, il est nécessaire de proposer deux courbes : l'une représentant la moyenne par année des taux d'écarts maximums, en calculant un taux d'écart qui résulte de la division du plus grand chiffre proposé par les organisateurs au plus petit proposé par les autorités ; et une moyenne des taux d'écarts minimums qui se base donc sur l'inverse, soit la division du plus petit chiffre des organisateurs par le plus grand provenant des autorités. Signalons par ailleurs qu'il arrive très fréquemment que seul l'un des deux comptages proposés consiste en un intervalle, la division se fait alors en prenant le chiffre unique dans le calcul du minimum comme du maximum. Notons que les courbes suivent des évolutions presque identiques et que l'interprétation des résultats ne dépend donc pas du choix de la moyenne étudiée.

Figure 9: Taux d'écart moyen par année du chiffre des organisateurs par celui des forces de l'ordre des articles publiés dans Le Monde qui concernent des manifestations parisiennes de 1945 à 2002

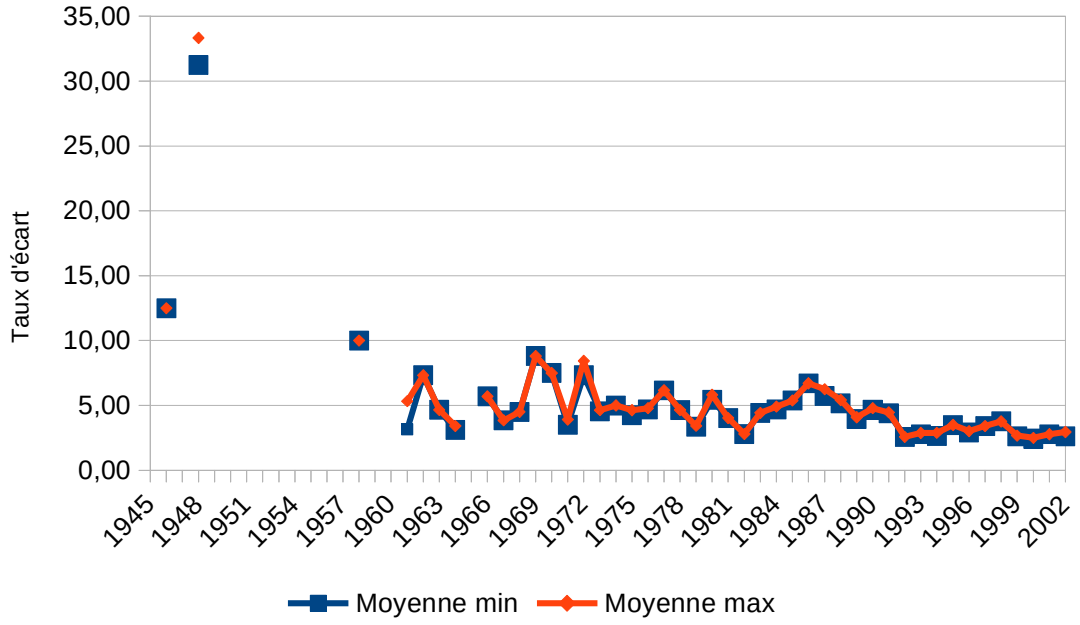

411 *Le Monde*, « Nombreuses manifestations contre la « répression antisyndicale », 14 juin 1975

412 *Le Monde*, « M. Le Pors : la discussion reste ouverte – La CGT et la FEN demandent la reprise des négociations salariales », 10 mars 1984

On distingue directement sur ce graphique une période particulière de 1945 à 1960. Elle correspond à celle observée auparavant durant laquelle le nombre d'articles publiés comprenant les chiffres de participation provenant des organisateurs, tout comme des autorités, est très faible. La moyenne n'est donc ici que très peu représentative. Cette période sera donc développée plus tard en nous arrêtant de manière approfondie sur les manifestations évoquées.

Notons par ailleurs que seules les années 1946, 1948 et 1958 comprennent au moins un cas où les deux chiffres sont publiés, il est donc peu pertinent de calculer un taux d'écart moyen pour les autres années.

L'important taux d'écart de l'année 1948 rend difficile la lecture du reste du graphique, puisqu'il est le seul à dépasser, et de très loin, un taux d'écart de 15. À partir de 1951, le taux d'écart moyen par année est même strictement inférieur à dix. Nous allons donc isoler la période qui débute à partir de cette année-là afin de mener une analyse approfondie.

Figure 10: Taux d'écart moyen par année du chiffre des organisateurs par celui des forces de l'ordre des articles publiés dans Le Monde *qui concernent des manifestations parisiennes de 1961 à 2002*

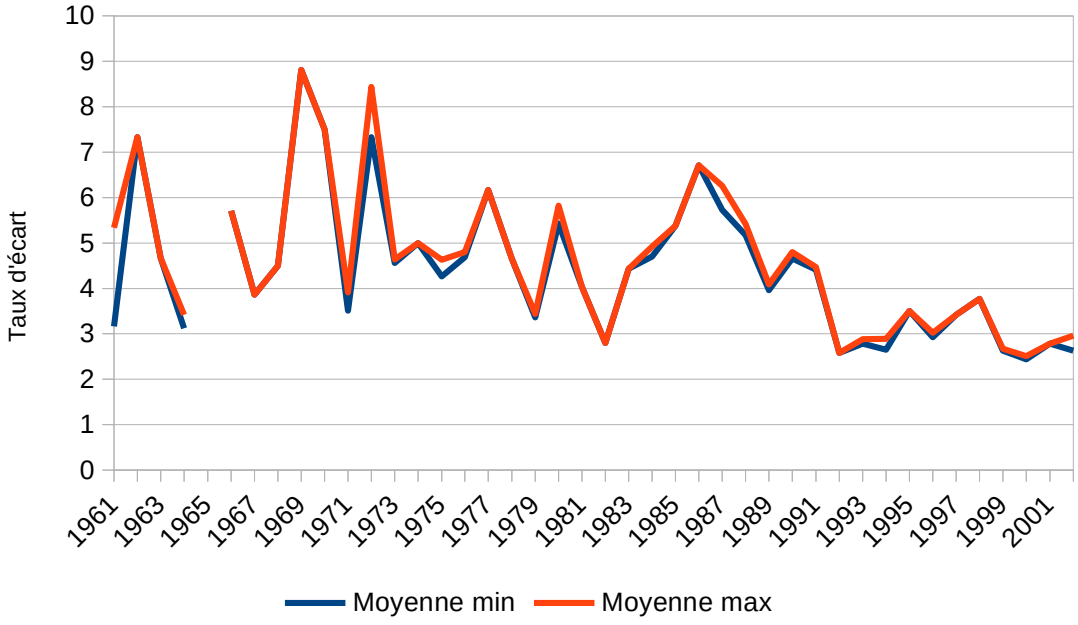

Cette nouvelle représentation graphique permet ainsi une meilleure visualisation des nuances et variations.

À partir de 1961, le taux d'écart moyen par année fluctue fortement, et ce, jusqu'aux années 1980. Il varie entre une moyenne de 3 et de neu9 jusqu'au début des années

1970 avec des moyennes maximales de 8,81 et 8,44 respectivement en 1969 et 1972. Si le taux moyen continue de varier durant les années 1970 et 1980, il ne dépasse cette fois plus une valeur de 7 avec un maximum de 6,71 en 1986. Il atteint par ailleurs pour la première fois un taux d'écart moyen inférieur à 3 en 1982 avec 2,8. De la fin des années 1980 à 2002, on observe enfin une baisse de la moyenne qui s'équilibre autour d'une valeur allant de 2 à 4. Ce graphique montre donc une tendance à la baisse des taux d'écarts de comptage qui débute dans les années 1970 et se poursuit jusqu'à la fin de la période. Cette affirmation est néanmoins à nuancer : comme nous l'avons vu, le nombre d'articles concernés augmente sur la fin de la période, ce qui entraîne, mécaniquement, une forme de lissage de la moyenne.

Cette approche sous forme de moyenne pose pourtant un problème majeur : si elle permet de constater une évolution globale allant vers une diminution du taux d'écart entre les chiffres provenant des organisateurs et des autorités sur la période, elle gomme les écarts à la norme et nous prive d'informations sur des manifestations pour lesquelles le taux s'avérerait exceptionnel. La multiplication des articles concernés sur la fin de la période force par ailleurs à une moyenne qui s'équilibre. Arrêtons-nous donc maintenant sur un nouveau graphique qui reprend l'ensemble des manifestations parisiennes ayant fait l'objet d'un comptage double dans *Le Monde* pour observer ces cas particuliers. Le choix de s'arrêter ici uniquement sur les manifestations parisiennes se justifie par la volonté de pouvoir observer des évolutions dans le temps. Comme nous l'avons vu précédemment, les manifestations provinciales sont assez largement mises de côté durant une grande partie de la période, jusque dans les années 1990. Les villes que cite *Le Monde* pour chacune des manifestations ne sont, par ailleurs, pas toujours les mêmes, ce qui complique les comparaisons. Le corpus sélectionné ici concerne donc un ensemble de 281 manifestations pour lesquelles deux chiffres précis peuvent être retenus. Dans un souci de lisibilité, j'ai décidé de ne représenter ici que le rapport au taux le plus haut. Comme nous l'avons déjà vu, les forces de l'ordre, tout comme les organisateurs, donnent parfois des fourchettes plus qu'un chiffre précis. C'est, par exemple, le cas suite à la manifestation pour la retraite à soixante ans du 27 mai 1971 : « cinquante mille à soixante mille selon les organisateurs, vingt et un mille à vingt-trois mille selon la police[413]. » Nous étudierons ici uniquement le rapport au taux le plus haut. Un rapport bas a également été calculé et sera cité seulement quand cela présente un intérêt spécifique, mais la différence entre les deux est généralement relativement faible. Le choix de se concentrer uniquement sur le taux d'écart le plus haut n'influencera donc pas l'interprétation des résultats.

La représentation graphique de l'ensemble de ces manifestations pose également un problème de lisibilité au niveau de l'axe des abscisses : il n'est pas possible de représenter la date de chacune des manifestations étudiées. Les valeurs de cet axe, soit

413 *Le Monde*, « Paris : un défilé de trente mille personnes », 29 mai 1971.

les dates des manifestations, sont créées arbitrairement par LibreOffice, qui sélectionne une manifestation spécifique toutes les treize manifestations enregistrées environ. L'échelle n'est donc pas proportionnée, mais dépend ainsi du nombre de manifestations citées. Une année où ce nombre est plus élevé prendra donc une largeur plus grande sur l'axe. Cette approche permet de visualiser, globalement, dans quelle période se situe chacune des manifestations. Contentons-nous pour l'instant d'indiquer qu'elles sont triées par ordre chronologique et que les cas particuliers seront développés par la suite.

Figure 11: Taux d'écart entre le chiffre provenant des organisateurs et celui de la police dans l'ensemble des articles du Monde *qui citent les deux chiffres pour des manifestations parisiennes*

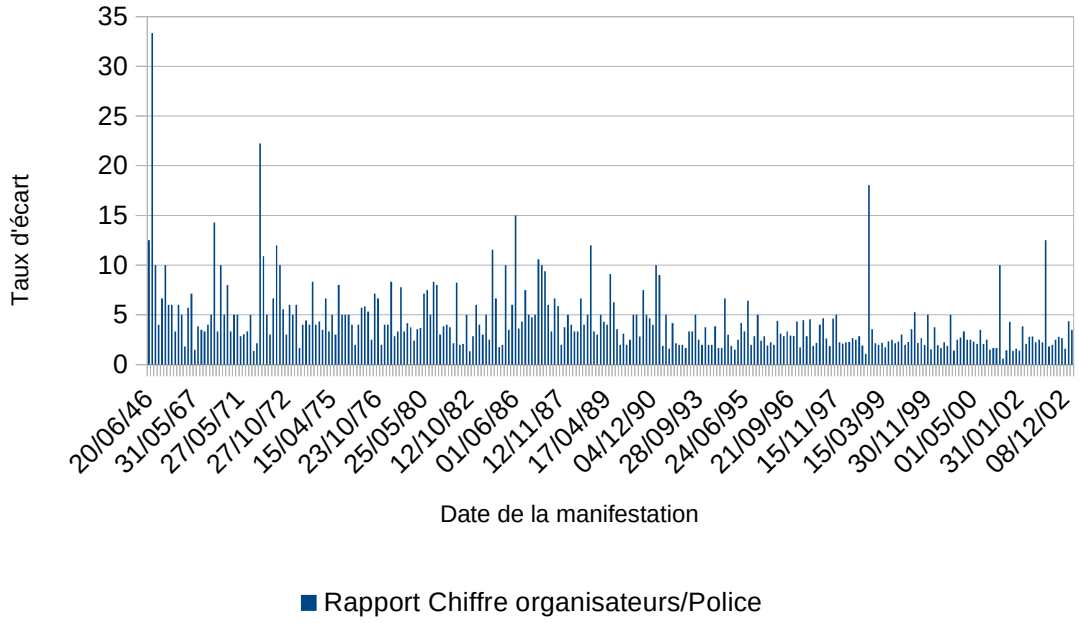

La tendance à la baisse, que nous avons soulignée auparavant, s'observe ici aussi : alors que les taux d'écarts entre les deux chiffres dépassent régulièrement 5 jusqu'aux années 1980, il est, à quelques exceptions près, toujours inférieur à cette valeur de 1990 à 2002.

Les taux d'écart bas

Arrêtons-nous sur les manifestations ayant un taux particulièrement bas pour analyser plus en détail cette évolution, soit les manifestations ayant le taux d'écart le plus bas de la période ainsi que celles ayant un taux d'écart maximal de deux.

Le taux d'écart le plus bas de la période correspond à la manifestation dite « Lesbian & Gay Pride » du 23 juin 2001[414]. Avec un taux de 0,6, c'est la seule manifestation pour laquelle le taux est inférieur à un, ce qui signifie que le chiffre provenant des autorités

414 *Le Monde*, « La Lesbian & gay Pride a rassemblé à Paris quelque 500 000 personnes, badauds compris », 26 juin 2001.

(500 000) est supérieur à celui publié par les organisateurs (300 000[415]). Cet écart s'explique par le fait que les organisateurs donnent un unique chiffre alors que la préfecture de Police, qui annonce clairement que 500 000 personnes ont participé à la manifestation, divise son chiffre entre celles présentes dans le cortège et les « badauds », 250 000 chacun[416]. Ce cas particulier repose donc en partie sur la question des techniques de comptage et la prise en compte ou non des personnes présentes sur le trottoir. Nous développerons ce point au chapitre 5.

En dehors de ce cas exceptionnel, le taux le plus bas, d'une valeur de 1,07, concerne la manifestation lycéenne du 15 octobre 1998 pour laquelle les comptages sont particulièrement proches : 28 000 pour la police, 30 000 selon la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), organisatrice de la manifestation[417]. Le chiffre de 28 000 est également repris dans *Le Figaro*[418] ou encore *Libération*[419]. Quoi qu'il en soit, la manifestation ayant fait l'objet de nombreux débordements, et notamment d'affrontements entre lycéens et « casseurs », la question du chiffre n'est pas toujours évoquée et, quand elle l'est, vite survolée.

Sur l'ensemble des manifestations parisiennes comprenant un chiffrage double dans *Le Monde* sur la période, 35, soit 12,46 % ont un taux d'écart entre les comptages inférieur à 2. Celles-ci sont réparties de la manière suivante.

415 Notons que ce chiffre de 300 000 provenant des organisateurs est également mis en avant par l'AFP, mais n'apparaît dans aucun des journaux cités après.
AFP, « Gay Pride : présence record de 500 000 personnes », 23 juin 2001.

416 *Le Monde*, « Grand succès pour la Gay Pride », 24 juin 2001.
Ce chiffre de 500 000 dont la moitié sur les trottoirs et également repris par *Libération*, *L'Humanité*, *Le Parisien* ou encore *La Croix*.
Libération, « Tout le monde se lève pour la gay pride », 25 juin 2001, p.16.
L'Humanité, « Bertrand Delanoë et Robert Hue dans le cortège », 25 juin 2001, p.14.
Le Parisien, « Records d'affluence pour la Gay Pride », 24 juin 2001, p.13.
La Croix, « Records d'affluence à la Gay Pride », 25 juin 2001, p.17.

417 *Le Monde*, « Sans se comprendre, deux jeunesses ont battu le pavé parisien », 17 octobre 1998.

418 *Le Figaro*, « Succès des manifestations et violences à Paris », 16 octobre 1998, p.2.

419 *Libération*, « Paris : 28 000 manifestants en fuite devant les échauffourées. « 60 bornes pour avoir les jetons, syloa ! » », 16 octobre 1998, p.4.

Tableau 7: Nombre et pourcentage des manifestations ayant un taux d'écart inférieur à 2 dans l'ensemble des manifestations parisiennes pour lesquelles Le Monde *cite les chiffres provenant à la fois des organisateurs et de la police par décennie.*

Période	Nombre	Pourcentage du total des manifestations traitées
1945 - 1949	0	0 %
1950 - 1959	0	0 %
1960 - 1969	2	10,53 %
1970 - 1979	2	3,27 %
1980 - 1989	2	2,99 %
1990 - 1999	15	16,48 %
2000 - 2002	14	35 %

Notons tout d'abord que les décennies 1940 et 2000 ne sont pas traitées entièrement, étant donné que notre étude se focalise sur la période 1945-2002. Il convient donc de comparer les taux par rapport au total des articles comportant un chiffrage double plutôt que de s'arrêter uniquement sur le nombre brut de manifestations concernées. Quoi qu'il en soit, on constate directement que la plupart des manifestations ayant un taux d'écart inférieur à deux se situent sur la fin de la période et que, si on peut souligner un taux assez élevé dans les années 1960, il ne devient vraiment régulier qu'à partir des années 1990. Durant les années 2000, ce taux d'écart inférieur à 2 est une réalité pour plus d'un tiers des manifestations traitées, ce qui démontre une tendance à la diminution des écarts entre organisateurs et forces de l'ordre.

Les taux d'écart hauts

Intéressons-nous maintenant au revers de la médaille : les taux d'écarts les plus hauts. Si l'on choisit un taux minimum de dix, qui correspond donc à un chiffre donné par les forces de police au moins dix fois supérieur à celui avancé par les organisateurs, vingt manifestations se démarquent, soit 7,12 % de l'ensemble des manifestations parisiennes qui se répartissent de la manière suivante.

Tableau 8: Nombre et pourcentage des manifestations ayant un taux d'écart supérieur ou égal à 10 dans l'ensemble des manifestations parisiennes pour lesquelles Le Monde *cite les chiffres provenant à la fois des organisateurs et de la police par décennie.*

Période	Nombre	Pourcentage du total des manifestations traitées
1945 - 1949	2	100 %
1950 - 1959	1	100 %
1960 - 1969	2	10,53 %
1970 - 1979	5	8,20 %
1980 - 1989	6	8,96 %
1990 - 1999	2	2,20 %
2000 - 2002	2	5 %

On constate, tout d'abord, une tendance à la baisse presque continue du taux d'articles où ce rapport de 10 est atteint durant la période, à l'exception d'une légère hausse durant le début des années 2000, mais qui reste inférieur à l'ensemble des autres décennies à l'exception des années 1990.

Ces différentes analyses permettent clairement de distinguer deux grandes périodes. Une première des années 1940 à la fin des années 1960 pour laquelle nous mènerons une étude approfondie des manifestations concernées par un combat de chiffres. La rareté du phénomène encourage ainsi à se focaliser sur les cas particuliers. Et une deuxième, couvrant les décennies 1970 à 2000, qui fera l'objet du chapitre suivant.

Les premiers combats

Si l'on se réfère au tableau 8, l'ensemble des manifestations traitées dans *Le Monde* durant les décennies 1940 et 1950 dépasse ce taux d'écart de 10.Pour autant, cela ne nous permet pas de conclure que les manifestations de ces décennies auraient systématiquement un taux d'écart important. *Le Monde* ne donne des chiffres provenant à la fois des organisateurs et des autorités qu'à trois reprises durant les quinze années allant de 1945 à 1959. On peut donc raisonnablement supposer que c'est le journal qui ne s'intéresse que très peu à la variété des comptages à l'exception des rares cas où l'écart entre les évaluations des forces de l'ordre et des organisateurs est particulièrement important.

Pour pallier ce biais lié à la constitution même du corpus, nous allons étudier en détail le traitement des trois manifestations citées par *Le Monde* que nous compléterons par l'étude de l'ensemble des 1er mai parisiens de la période dans un corpus de presse plus

large[420]. Ce corpus de presse, composé de onze journaux différents, a pour objectif de couvrir l'ensemble du spectre politique français : *La Vie ouvrière* et *Le Peuple*, proches de la CGT[421] ; *L'Humanité*[422] et *Ce Soir*[423], proches du PCF ; *Le Populaire*[424], proche de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) ; *Le Monde*[425] et *France-Soir*[426], quotidiens généralistes ; *La Croix*[427], proche des milieux catholiques ; *L'Aurore* et *Combat*, proches des gaullistes[428] et enfin *Le Figaro*[429], de droite conservatrice anticommuniste.

Le 20 juin 1946

La première manifestation pour laquelle *Le Monde* propose des chiffres provenant à la fois des organisateurs et des autorités est celle du 20 juin 1946, organisée par le PCF et la CGT, en riposte au saccage de la Maison du Parti communiste. Avec 40 000 participants selon les forces de l'ordre et 500 000 d'après les organisateurs[430], le taux d'écart atteint les 12,5.

Le 18 juin 1946, un défilé est organisé pour commémorer l'appel du général de Gaulle. Si la journée se déroule sans incident, un cortège, majoritairement composé d'étudiants et de lycéens, se forme le soir. Après que le cortège ait été disloqué place de l'Opéra, des manifestants se regroupent, forcent un barrage de police et attaquent le siège du Comité central du Parti communiste, situé au carrefour de Châteaudun[431]. Cet événement, rapidement qualifié d'attentat par *L'Humanité*, présente une symbolique forte : les attaquants sont qualifiés de « bandes fascistes » et le journal communiste appelle à une mobilisation de « défense de la République[432] ». L'article se réfère explicitement aux événements de février 1934 : suite à des émeutes des ligues de droite

420 Nous y reviendrons par la suite, mais les 1er mai parisiens ne permettent pas pour autant de recouvrir l'ensemble de la période : aucune manifestation de rue n'est organisée à Paris à cette date de 1954 à 1967.

421 Dominique LABBÉ et Dominique ANDOLFATTO, *La CGT : organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997, p. 129.

422 Christian DELPORTE, Claude PENNETIER, Jean-François SIRINELLI et Serge WOLIKOW (dir.), *L'*Humanité *: de Jaurès à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2004, p. 199.

423 Laurent MARTIN, *La presse écrite en France au XXe siècle*, *op. cit*, p. 137.

424 *Ibid.*, p. 112.

425 Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, *op. cit*, p. 58.

426 Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France*, *op. cit*, p. 157.

427 Yves PITETTE, *Biographie d'un journal*, La Croix, *op. cit*, p. 125.

428 François AUDIGIER, Claude d'ABZAC-EPEZY, Serge BERSTEIN et Nicolas BAVEREZ (dir.), *De Gaulle et le rassemblement du peuple français, 1947-1955 [actes du colloque, Bordeaux, 12-14 novembre 1997*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 708.

429 Claire BLANDIN, *Le Figaro*, *op. cit*, p. 186.

430 *Le Monde*, « La manifestation de protestation de l'Union des syndicats », 22 juin 1946.

431 *Le Monde*, « Les incidents de la nuit dernière à Paris "La police n'aurait pas été suffisamment vigilante", estime le ministre de l'Intérieur », 20 juin 1946.

432 *L'Humanité*, « Après l'attentat du 18 juin contre le siège du Parti communiste — Rassemblement pour la défense de la République ! », 20 juin 1946, p.1.

et d'extrême droite le 6, les partis et syndicats de gauche appellent à des mobilisations massives avec pour paroxysme la journée du 12 février 1934[433].

Le fait que ce soit la première manifestation pour laquelle *Le Monde* propose deux chiffres différents renvoie directement à cette comparaison. Dans sa classification des manifestations de rue en France, Danielle Tartakowsky fait de la journée du 12 février 1934 l'une des « levées en masses » de l'histoire de France[434], soit une manifestation d'une ampleur particulièrement importante organisée dans un objectif de défense du régime. Cette manifestation représente par ailleurs un moment important dans l'imaginaire de la gauche : il s'agit du premier défilé commun entre socialistes et communistes dans la capitale depuis la scission du Congrès de Tours de 1920, qui marque donc le premier pas vers le Front populaire[435], vainqueur des élections législatives deux ans plus tard[436]. La manifestation du 12 février 1934 à Paris a rassemblé entre 30 000 et 200 000 personnes[437]. Se placer dans la continuité de ces événements impose au Parti communiste, et donc à *L'Humanité* d'être à la hauteur, notamment en ce qui concerne le niveau de mobilisation.

En effet, au sein d'un corpus de 11 journaux nationaux étudiés autour de cette manifestation, rares sont ceux qui publient un chiffre précis. *Le Figaro* met en avant le

433 Antoine PROST, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XXe siècle*, Paris, Seuil, 2006, p. 53.

434 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 300.

435 Antoine PROST, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XXe siècle*, *op. cit*, p. 63.

436 Julia CAGÉ et Thomas PIKETTY, *Une histoire du conflit politique*, *op. cit*, p. 509.

437 La Commission d'enquête relative aux événements de février 1934 avance 30 000 participants ; *Le Temps* en dénombre de 30 000 à 40 000 *Le Populaire*, *L'Humanité* et *Le Peuple* 150 000, chiffre repris par M. Bernard un militant ayant participé aux événements ; la Commission d'enquête et D. Tartakowsky affirment que *L'Humanité* en compte jusqu'à 200 000, chiffre dont je n'ai pas trouvé de trace ; M. Chavardès, journaliste et écrivain tout comme P. Pellissier ancien journaliste au *Figaro*, affirment qu'il y avait entre 100 000 et 150 000 manifestants ; M. Winock propose le nombre de 120 000 à 150 000 quant à S. Berstein, il affirme que 300 000 personnes étaient présentes.
Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de rechercher les causes des événements du 6 février 1934 : les manifestations du 12 février 1934, la grève générale, p.86.
Le Temps, « Les socialistes et la République », 13 février 1934, p.2.
Le Populaire, « Le Fascisme ne passera pas ! », 13 février 1934, p.1.
L'Humanité, « L'unité d'action arrêtera le fascisme », 13 février 1934, p.1.
Le Peuple, « Pour barrer la route au fascisme, la classe ouvrière de Paris et de province s'est levée à l'appel de la C.G.T. », 13 février 1934, p.1.
Marc BERNARD, *Faire front : Les journées ouvrières des 9 et 12 février 1934*, Paris, La Fabrique, 2018, p. 146.
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 300.
Maurice CHAVARDÈS, *Le 6 fevrier 1934 , la République en danger*, Paris, Calmann-Lévy, 1966, p. 343.
Pierre PELLISSIER, *La République en feu - 6 fevrier 1934*, Paris, Perrin, 2000, p. 254.
Michel WINOCK, *La fièvre hexagonale : les grandes crises politiques de 1871 à 1968*, Paris, Points, 2009, p. 230.
Serge BERSTEIN, *Le 6 février 1934*, *op. cit*, p. 242.

chiffre de 40 000 transmis par la préfecture de Police, en soulignant bien qu'il y a présence d'une « foule nombreuse[438] » ; *L'Humanité* ainsi que *La Vie ouvrière* soulignent la participation de 500 000 personnes[439] ; *Le Monde* pour sa part, propose les deux chiffres, celui de la préfecture de Police et celui de *L'Humanité*. Les autres journaux ne s'avancent pas à proposer de comptage précis. Pour ceux proches du PCF : *Ce Soir* évoque un « immense cortège[440] » et *Femmes françaises* décrit la manifestation comme un « fleuve puissant[441] ». Pour le reste, *L'Aurore* évoque également un « immense cortège[442] » et *Le Populaire* souligne qu'ils étaient « des milliers et des milliers[443] ». *Combat* et *La Croix* citent la manifestation, mais sans la chiffrer[444]. *France-Soir,* enfin, signale l'organisation de la manifestation la veille et le matin même, mais n'en propose pas de compte rendu postérieur[445].

Si *Le Monde* s'intéresse donc déjà quelque peu à la question des chiffres de participation autour de cette manifestation, ce n'est pas le cas du reste de la presse à l'exception des journaux proches des organisateurs[446]. *Le Figaro* souligne bien une participation nombreuse, mais semble user du chiffre comme une condamnation plus que comme un gage de réussite en affirmant « qu'il y ait une disproportion exorbitante entre la démonstration de force à laquelle nous avons assisté hier soir et les dégâts causés aux devantures de la libraire communiste[447] ».

Du côté de *L'Humanité,* l'absence de justification du chiffre semble démontrer que le journal ne cherche pas à légitimer son chiffre. Celui-ci semble donc représenter une estimation approximative plutôt qu'un réel comptage[448].

Cette première manifestation pour laquelle *Le Monde* propose deux comptages arbore donc des spécificités qui relèvent du cas particulier que représente cette journée. Il en est différemment le 1er mai 1948.

---

438 *Le Figaro*, « La manifestation communiste », 21 juin 1946, p.2.

439 *L'Humanité*, « 500 000 manifestants ont acclamé le Parti communiste français champion de l'union des forces antifascistes », 21 juin 1946, p.1.
La Vie ouvrière, « La riposte cinglante du peuple de Paris ne s'est pas fait attendre ! », 27 juin 1946, p.3.

440 *Ce Soir*, « Le défilé grandiose du peuple de Paris », 22 juin 1946, p.1.

441 *Femmes françaises*, « Cette fois c'en est trop ! », 29 juin 1946, p.1.

442 *L'Aurore*, « Le défilé rue de Châteaudun », 21 juin 1946, p.2.

443 *Le Populaire*, « Après les incidents du carrefour Châteaudun, la protestation ouvrière s'est élevée avec force », 21 juin 1946, p.1.

444 *Combat*, « la manifestation du carrefour Châteaudun a duré quatre heures », 21 juin 1946, p.1.
La Croix, « Contre-manifestation communiste », 21 juin 1946, p.3.

445 *France-Soir*, « À 17 h 30, l'Union des syndicats manifeste », 21 juin 1946, p.1.

446 Le fait que les journaux proches du PCF et notamment *L'Humanité* publient un chiffre particulièrement élevé, et en particulier celui de 500 000 n'est pas nouveau. Nous reviendrons plus en détails sur ce point dans le chapitre 4.

447 *Le Figaro*, « La manifestation communiste et la revendication des syndicats », 21 juin 1946, p.1.

448 Nous reviendrons sur les chiffrages de *L'Humanité* dans le chapitre 4.

Les 1er mai 1945 – 1953 à Paris : premières traces de combats des chiffres ?

La deuxième manifestation de rue pour laquelle *Le Monde* propose les comptages provenant à la fois des autorités et des organisateurs dans la décennie 1940 correspond donc au 1er mai 1948[449]. Comparer le traitement journalistique des 1er mai dans un corpus plus large de journaux permet de se demander pourquoi le 1er mai 1948 est le seul à être traité de cette manière dans *Le Monde* et s'il en est de même dans le reste de la presse.

Focalisons-nous dès lors sur les 1er mai de 1945 à 1953 pour analyser ce qui fait de ce 1er mai 1948 un cas particulier. Cette analyse ne pourra porter plus loin qu'en 1953. En effet, à la suite des événements survenus lors de la manifestation du 14 juillet 1953[450], les manifestations de rue sont interdites à Paris et le restent durant toute la guerre d'Algérie[451]. Durant la période 1954-1967, la CGT organise alors des meetings à la Bourse du Travail ou des rassemblements à l'extérieur de la capitale et ne bat de nouveau le pavé parisien qu'à partir du 1er mai 1968[452].

Un phénomène nouveau apparaît également sur la période : les 1er mai du RPF, parti gaulliste créé en avril 1947 à l'initiative de Charles de Gaulle[453]. Le Général décide, dès le 1er mai 1948, d'organiser un rassemblement[454] dans l'objectif clair de ne pas laisser le monopole de la journée, et donc des travailleurs, à la CGT et au PCF[455]. Le format choisi reprend explicitement les codes de la Fête de l'Humanité[456] : rassemblement festif avec concerts (Édith Piaf, Joséphine Baker…) et stands divers (animations, entreprises, sections locales…) entrecoupés par un meeting du général de Gaulle. En 1948, le rassemblement est organisé dans le parc de Saint-Cloud. Il est ensuite déplacé au parc de Bagatelle, dans le Bois de Boulogne, dès 1949, et perdure jusqu'en 1952[457].

---

449 *Le Monde*, « Le 1er mai à Paris s'est déroulé sans incident », 4 mai 1948.

450 Maurice RAJFUS, *1953, un 14 juillet sanglant*, Paris, Agnès Viénot, 2003.

451 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 172-173.

452 *Ibid.*, p. 179.

453 Pierre LEFRANC, « La création et les grandes étapes du RPF », dans *De Gaulle et le RPF - 1947-1955*, Paris, Armand Colin, 1998.

454 Il convient de noter que ce rassemblement du 1er mai 1948 n'est pas le premier du genre organisé par le RPF, il se place dans la continuité de celui du 5 octobre 1947 à l'hippodrome de Vincennes qui fut un succès certain.
Christian DELPORTE, « Les grands rassemblements, propagande et identité du RPF », dans *De Gaulle et le RPF - 1947-1955*, Paris, Armand Colin, 1998.

455 *Ibid.*, p. 158.

456 Noëlle GÉRÔME et Danielle TARTAKOWSKY, *La fête de l'Humanité : Culture communiste, culture populaire*, Paris, Messidor, 1988, p. 73.

457 Christian Delporte affirme qu'après 1950, il n'y aurait plus de fête du 1er mai à Paris et que le RPF propose dorénavant des « rassemblements-kermesses décentralisés ». La lecture de la presse tend pourtant à démontrer une forme de continuité jusqu'en 1952 : les rassemblements sont organisés au même endroit, le général de Gaulle y intervient chaque année et les modalités de type « kermesse » restent les mêmes que les années précédentes.
Christian DELPORTE, « Les grands rassemblements, propagande et identité du RPF », art. cit, p. 159.

Comme le précise Danielle Tartakowsky, « ces rassemblements ne constituent pas des manifestations [de rue] *stricto sensu*[458]. » Pour autant, les différents journaux confrontent systématiquement ces rassemblements aux manifestations du 1er mai organisées par la CGT à Paris, y compris en termes de participation. Christian Delporte affirme pour sa part qu'au « lendemain de chaque 1er mai, éclate une querelle des chiffres[459] » ; il est, en effet, tentant de comparer l'ampleur des deux manifestations adverses. Les inclure dans l'analyse permet donc une prise de recul plus grande et est nécessaire pour ne pas isoler artificiellement des chiffres de participation qui seraient donnés pour les manifestations syndicales. Cette approche présente également l'avantage de pouvoir observer si les combats autour des chiffres diffèrent selon le bord politique des organisateurs.

L'étude menée ci-dessous se focalisera sur les événements parisiens. En effet, si les journaux de gauche ont tendance à donner de nombreux chiffres de participation pour les différentes manifestations ayant eu lieu en province dès 1945, et principalement pour les villes où ont lieu les manifestations les plus mobilisatrices, le reste de la presse cite parfois des chiffres de participation, mais ils correspondent systématiquement à des villes où des incidents ont eu lieu. Pour autant, l'origine de ces chiffres n'est jamais citée, et les rares fois où la même ville est évoquée dans plusieurs journaux, il semble ne pas y avoir de chiffrages différents.

Notons enfin que la pénurie de papier, déjà citée, limite la taille des journaux[460]. Si cette limite ne suffit certainement pas à expliquer la présence ou non d'article et de chiffrage d'une manifestation, elle peut jouer un rôle, puisque les rédactions doivent choisir les informations à transmettre prioritairement aux lecteurs.

Le tableau 9 résume donc le traitement de l'ensemble des 1er mai de 1945 à 1953 de notre corpus de onze journaux autour de la question du chiffre. L'objectif est d'analyser si le cas particulier du 1er mai 1948, seule manifestation pour laquelle *Le Monde* propose un chiffre provenant à la fois des organisateurs et des forces de l'ordre, peut être généralisé au reste de la presse.

458 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 546.
459 Christian DELPORTE, « Les grands rassemblements, propagande et identité du RPF », art. cit, p. 159.
460 Voir chapitre 1.

Tableau 9: Traitement journalistique du chiffre de participation aux manifestations du 1er mai à Paris de 1945 à 1953

Journal	1945	1946	1947	1948		1949		1950		1951		1952		1953
	CGT	CGT	CGT	CGT	RPF	CGT	RPF	CGT	RPF	CGT	RPF	CGT	RPF	CGT
La Vie ouvrière	-	-	-	- *1*[461]		≃		-		-		≃		-
Le Peuple	x	x Org	x	-		≃		≃		-				≃
L'Humanité	x	x	x	x	-	≃	-	≃	-	≃	-	≃		-
Ce Soir	x	x	-	-		≃		≃		-		-		
Le Populaire	x	x	x	-	-	PP	-	PP		PP	PP	-	-	-
Le Monde	-	-	-	*H* PP	Org		*C CM*	-	-	-	-	-		PP
France-Soir	-	x								-				
La Croix	-	-	-	*H* PP	PP	-	-	-	-	PP *H*[462]	PP Org	-	-	PP
L'Aurore	x	-	-	PP	x	PP	PP Org J	PP	PP Org	x	x	-	≃	x
Combat		Org	-	PP	J	-	x	-	-	-	PP Org	-	-	-
Le Figaro	-	-	-	-	-	PP	-	-	-	-	PP			≃

461 Le journal affirme que le chiffre cité est issu de « la presse réactionnaire américanisée ». *La Vie ouvrière*, « Frères d'un même combat pour une même victoire », 6 mai 1948, p.6

462 Le journal cite *L'Humanité*, mais ne donne pas de chiffre explicite : « Des centaines de milliers ». *La Croix*, « Les faits du 1er mai », 3 mai 1951, p.6

Légende du tableau 9	
Case vide :	aucun article consacré à la manifestation[463] ;
- :	présence d'un article consacré à la manifestation, mais sans chiffrage ;
≃ :	le journal donne une forme d'évaluation, mais imprécise[464]
x :	le chiffrage est présent, mais son origine n'est pas identifiée ;
Org :	le chiffre provient des organisateurs ;
PP :	le chiffre provient de la préfecture de Police de Paris ;
J :	le chiffre a été produit par le journal lui-même ;
Les inscriptions en italiques correspondent au fait que le chiffre cité provient d'un autre journal identifié clairement dans l'article (*C : Combat* (RPF 1949) ; *CM* : *Ce Matin* (RPF 1949) ; *H* : *L'Humanité* (CGT 1948 ; CGT 1951)).	

En considérant que, lorsque *L'Humanité* est citée, elle reprend les chiffres des organisateurs pour les manifestations de la CGT, on observe que les journaux ne donnent que rarement les chiffres provenant à la fois des organisateurs et des forces de police. *Le Monde* et *La Croix* le font pour le 1er mai 1948 de la CGT ; *L'Aurore* pour les 1er mai 1949 et 1950 du RPF ; *La Croix* pour les 1er mai 1951 de la CGT et du RPF et enfin *Combat* pour le 1er mai 1951 du RPF. Arrêtons-nous tout d'abord sur les tendances générales qui ressortent de cette étude avant de nous focaliser sur ces combats spécifiques.

À gauche, les journaux tendent à donner des chiffres de participation aux manifestations de la CGT durant les trois premières années sans pour autant en citer la source. *Le Peuple*, *L'Humanité*, *Ce Soir* et *Le Populaire* avancent ainsi systématiquement une évaluation non sourcée à l'exception de *Ce Soir* pour 1947. Ces trois 1er mai sont souvent considérés comme exceptionnels de par leur mobilisation massive[465], ce qui explique la volonté de ces journaux de la souligner. Si *L'Humanité* propose de nouveau un chiffre pour 1948, sur lequel nous reviendrons plus en détail plus bas, c'est le seul des journaux proches du PCF ou de la CGT à le faire. Elle ne donnera par la suite que

463 Notons deux cas particuliers qui expliquent l'absence d'article pour Le Peuple en 1952 et Ce Soir en 1953.
À l'origine hebdomadaire, Le peuple devient bimensuel à partir de mai 1952. Durant la transition, du 1er mai au 1er août, le journal cesse de paraître.
Claude ESTIER, *La Gauche hebdomadaire*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 265.
Ce Soir cesse de paraître à compter du 28 février 1953.
Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France*, *op. cit*, p. 153.

464 Citons deux exemples : *La vie ouvrière* en 1949 qui évoque « des centaines de milliers » de manifestants, ou encore « plusieurs dizaines de milliers » dans *Le Figaro* en 1953.
La vie ouvrière, « Vers des victoires nouvelles », 5 mai 1949, p.1.
Le Figaro, « Au défilé de la Nation à la Bastille, La CGT appelle au rassemblement des travailleurs », 2 mai 1953, p.9.

465 Maurice DOMMANGET, *Histoire du premier mai*, Marseille, Le mot et le reste, 2019, p. 531-544.

des évaluations floues et non des chiffrages précis. Danielle Tartakowsky souligne déjà cette particularité dans l'ouvrage issu de sa thèse en précisant qu'à partir de 1949, *L'Humanité* n'évalue plus la participation, mais se contente de citer la durée du défilé[466]. *Le Populaire*, de son côté, finit par donner uniquement les chiffres provenant de la préfecture de Police dès 1949, ce qui s'explique certainement par l'hostilité croissante qu'exprime la SFIO envers la CGT, notamment suite à la scission de cette dernière et à la création de la CGT-FO en 1947 – 1948[467].

Dans le reste de la presse, aucun modèle spécifique ne semble se dessiner : *Le Monde*, *La Croix*, *L'Aurore* et *Combat* donnent parfois un chiffre, mais pas systématiquement ; *France-Soir* ne publie que très rarement sur les 1er mai, qu'ils soient organisés par la CGT ou le RPF et *Le Figaro*, s'il traite presque systématiquement des 1er mai, ne donne des chiffres, provenant de la préfecture de Police, qu'à deux reprises : le 1er mai 1949 de la CGT et le 1er mai 1951 du RPF.

Entrons maintenant plus en détail sur le choix des chiffres publiés en nous arrêtant tout d'abord sur les manifestations de la CGT, y compris les évaluations qui ne relèvent pas d'un chiffrage précis. On obtient alors le tableau suivant.

466 Soit « 4 heures en 1949, 5 en 1960, près de 6 en 1951 ». J'avais déjà pu établir un lien entre durée de la manifestation et participation dans mon mémoire de master et ne vais pas le développer plus en profondeur ici.
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968, op. cit*, p. 541.
Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968, op. cit*, p. 71.

467 Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, *Histoire des syndicats (1906-2010)*, Paris, Seuil, 2011, p. 266.

Tableau 10: Chiffres de participation aux 1er mai de la CGT à Paris de 1945 à 1953 cités par la presse

Journal	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953
La Vie ouvrière				1m 15 000	X			X	
Le Peuple	1m	1,5m 1,2m	1m		X	X		X	X
L'Humanité	1m	1,5m	1m	1m	X	X	X	X	
Ce Soir	1m	1,5m			X	X			
Le Populaire	1m	1,5m	1m		25 000	22 000	30 000		22 600
Le Monde				1m 30 000					22 600
France-Soir		1m							
La Croix				1m 15 000 + 15 000			30 000 X		
L'Aurore	100 000			15 000	20 000	22 500	25 000		22 000
Combat		1,2m		15 000 + 15 000					
Le Figaro					20 000				

Légende du tableau 10:

m : million

X : correspond à « des centaines de milliers » et ses variantes (« plusieurs centaines de milliers[468] », « par centaines de milliers[469] », « des centaines et des centaines de milliers[470] » …)

+ : Les deux chiffrages comprenant un « + » signifient qu'un comptage distinct a été opéré entre les manifestants et les « spectateurs[471] » ou « curieux [472] ».

468 *Ce Soir*, « À Paris, défilé sans précédent », 3 mai 1950, p.1.

469 *L'Humanité*, « Par centaines de milliers, les travailleurs parisiens ont manifesté jusqu'au soir », 2 mai 1950, p.1.

470 *Le Peuple*, « À Paris et dans toute la France : imposantes manifestations d'unité d'action », 5 mai 1949, p.1.

471 « La préfecture de police annonce 15 000 participants et autant de spectateurs »
La Croix, « À Paris, défilé cégétiste et fête populaire R.P.F. ont rassemblé des assistances d'inégale importance », 3 mai 1948, p.1.

472 « La préfecture de police fera savoir qu'elle estime à 15 000 le nombre de manifestants, et au même chiffre celui des curieux, soit trente mille personnes. »
Combat, « Premier mai sous la pluie », 2 mai 1948, p.5.

Un aperçu rapide du tableau permet directement de constater que l'on peut distinguer deux périodes : une première allant de 1945 à 1947 pour laquelle les journaux de gauche sont presque les seuls à proposer un chiffre et une seconde de 1949 à 1953 où les journaux proches du PCF et de la CGT renoncent à chiffrer les manifestations alors que la presse généraliste tend à s'en emparer. Entre ces deux périodes ressort le cas particulier de 1948. Nous allons donc étudier séparément ces trois situations.

1er mai 1945 à 1947

Comme nous l'avons déjà évoqué, les 1er mai 1945 à 1947 sont bien souvent considérés comme portant des enjeux particuliers ; ils représentent ainsi, d'après Maurice Dommanget,[473] trois dates spécifiques que l'on peut nommer 1er mai de la Libération (1945), 1er mai de la victoire et de la paix (1946) et 1er mai de la Guerre froide (1947). Ces 1er mai sont portés par des mobilisations massives dont l'ampleur ne fait pas réellement débat. La plupart des chiffres de participation avancés durant ces trois dates proviennent des journaux proches des organisateurs : *La Vie ouvrière* et *Le Peuple*, pour la CGT ; *L'Humanité* et *Ce Soir* pour le PCF. Nous reviendrons plus en détail sur le chiffre du million, systématiquement annoncé, voire dépassé, dans le quatrième chapitre[474]. Les journaux qui ne proposent pas de chiffre de participation soulignent tout de même une « immense assistance[475] », une « immense foule[476] » ou une « affluence [qui] est considérable[477] » . Ces trois 1er mai ne font donc pas réellement l'objet d'une bataille des chiffres. S'ils sont particulièrement mobilisateurs et portent chacun des enjeux spécifiques, ils ne font pas l'objet d'un chiffrage des manifestants dans *Le Monde*. Le journal signale un « imposant défilé[478] » en 1945, cite les syndicats qui évoquent un « 1er mai sans précédent[479] » en 1946 et rapporte un « long et calme défilé[480] » en 1947. Nous ne développerons donc pas plus ces trois années pour lesquelles il n'existe pas de réel enjeu autour d'un possible combat des chiffres. Il en est tout autrement en 1948.

1er mai 1948

Nous l'avions évoqué plus tôt : il s'agit de la deuxième manifestation pour laquelle *Le Monde* donne les comptages provenant à la fois des organisateurs et des autorités, qui atteint un taux d'écart record et jamais égalé par la suite de 33,33 avec 30 000

473 Maurice DOMMANGET, *Histoire du premier mai*, *op. cit*, p. 528-544.
474 Voir Chapitre 4.
475 *Le Figaro*, « Le Premier mai a rassemblé dans toute la France d'importants cortèges », 3 mai 1945, p.1.
476 *L'Aurore*, « Une immense foule ouvrière a défilé de la République à la Nation », 2 mai 1946, p.1.
477 *La Croix*, « Les manifestations du 1er mai à Paris… », 3 mai 1947, p.4.
478 *Le Monde*, « La célébration du 1er mai », 3 mai 1945.
479 *Le Monde*, « De la Bastille au cours de Vincennes », 3 mai 1946.
480 *Le Monde*, « Un long et calme défilé de la République à la Concorde », 3 mai 1947.

manifestants[481] selon la préfecture de Police et 1 000 000 d'après les organisateurs[482]. Cet écart exceptionnel et les enjeux qu'il présente méritent donc que l'on s'attarde plus en détail sur cette date.

Si les 1er mai de 1945 à 1947 sont unitaires, rassemblant tous les partis et syndicats de gauche et s'élargissant même au-delà en conviant des groupes de résistants non communistes ou des déportés[483], la situation est bien différente en 1948. Les ministres communistes ont été évincés du gouvernement en mai 1947 et le PCF se retrouve donc dans l'opposition[484], l'année 1947 a fait l'objet de nombreuses et violentes grèves soutenues par le PCF et la CGT[485]. Cette dernière finit par se diviser et donner naissance à la CGT-FO[486], plus proche de la SFIO. De l'autre côté de l'échiquier politique, le gaullisme s'est structuré au sein du RPF[487]. Ces différents éléments, couplés à un contexte de Guerre froide qui s'est installé[488], amènent une conflictualité politique plus importante et une opposition entre communistes et gaullistes, mais aussi entre communistes et socialistes de plus en plus grande, amenant l'isolement du PCF et de la CGT. Le 1er mai 1948 se déroule donc dans un contexte bien différent des années précédentes, et fait l'objet de nombreux articles à travers toute la presse.

Comme c'est déjà le cas pour les années précédentes, *Le Monde* propose, dès le lendemain du 1er mai 1948, des articles sur les manifestations[489] sans annoncer de chiffre de participation. Pourtant, un nouvel article, au titre énigmatique « Erreur n'est pas compte[490] », est publié deux jours plus tard. En voici son contenu :

> « Combien y a-t-il eu de manifestants ayant participé le 1er mai au défilé de la C.G.T. ? La polémique continue à ce sujet, d'importance relative, entre *l'Humanité*, qui voit les choses par le gros bout de la lorgnette, et la préfecture de Police, qui les voit par le petit bout. *L'Humanité* avait dénombré un million de participants, à l'usage de ses lecteurs, la préfecture de Police n'en avait compté que trente-deux mille : comme il est difficile d'accorder des points de vue aussi différents, on conçoit que cette petite bataille de chiffres continue.

481 La police ayant estimé la participation à 30 000 à 32 000 personnes, le taux d'écart bas est de 31,25.
482 *Le Monde*, « Le 1er mai à Paris s'est déroulé sans incident», 4 mai 1948.
483 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 152-153.
484 Philippe BUTON, « L'éviction des ministres communistes » dans Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *L'année 1947*, *op. cit*, p. 339-355.
485 Robert MENCHERINI, *Guerre froide, grèves rouges*, *op. cit*.
486 Gérard DA SILVA, *Histoire de la CGT-Force ouvrière: 1895- 1947-2017*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 69.
487 Pierre LEFRANC, « La création et les grandes étapes du RPF », art. cit.
488 Odd Arne WESTAD, *Histoire mondiale de la guerre froide*, Paris, Perrin, 2019, p. 99.
489 Un article sur le cortège parisien de la CGT, un sur le rassemblement du RPF et un sur les manifestations en province.
Le Monde, « De la nation à la Bastille », 4 mai 1948 ;
Le Monde, « Le 1er mai à Paris s'est déroulé sans incident», 4 mai 1948 ;
Le Monde, « Quelques incidents en province », 4 mai 1948.
490 *Le Monde*, « Erreur n'est pas compte », 6 mai 1948

> Aujourd'hui, M. Roger Léonard[491] ne dédaigne pas de mettre lui-même la main à la plume pour répondre à la lettre ouverte que M. Bossus[492] lui avait adressée la veille par le canal de *l'Humanité*. Le préfet de police, s'appuyant sur les diverses équipes de comptage disposées le long du parcours, et dont son administration a vérifié le travail méthodique, affirme l'exactitude de leurs évaluations ; il maintient hardiment ses chiffres.
>
> Si l'on recommençait l'épreuve ? »

Cet article, non signé, est le premier à proposer deux chiffres de participation dans *Le Monde* à l'exception de celui, déjà cité, du 22 juin 1946. Pourtant, l'enjeu est bien différent. En 1946, *Le Monde* a cité les chiffres proposés par la préfecture de Police et *L'Humanité* sans les questionner. Ici, l'écart de comptage semble présenter un véritable enjeu, les chiffres ont une portée réelle qui nécessite de les justifier. Pour autant, le journal ne cherche pas à répondre à la polémique : il affirme simplement qu'elle existe et qu'il est difficile d'accorder les points de vue[493], démontrant alors que la question du chiffre n'est pas encore centrale autour des manifestations et que c'est l'écart particulièrement important à cette date qui justifie de s'y arrêter.

Du côté de *L'Humanité*, on observe, initialement, le même schéma que les années précédentes : dès le lendemain du 1er mai, le journal affirme que la manifestation a regroupé plus d'un million de personnes à Paris[494], expliquant, comme chaque année, qu'il s'agit de la plus puissante manifestation du 1er mai jamais vue[495]. La CGT, via *La Vie ouvrière*, reprend également ce chiffre du million de participants, sans plus de détails[496].

Dans le reste de la presse étudiée, c'est le chiffre proposé par la préfecture de Police qui est mis en avant. *L'Aurore* affirme ainsi que « Vers 18 heures, tout est fini. La préfecture de Police a officiellement fixé le chiffre des participants au défilé communiste à

491 Préfet de police de Paris de 1947 à 1951.
Michel AUBOIN, Arnaud TEYSSIER et Jean TULARD, *Histoire et dictionnaire de la Police*, Paris, Robert Laffont, 2005, p. 738-739.

492 Membre du Comité central du PCF de 1947 à 1950.
https://maitron.fr/spip.php?article17348, notice BOSSUS Raymond, Marcel. Pseudonyme : Lévêque. par Jean Maitron, Claude Pennetier, version mise en ligne le 20 octobre 2008, dernière modification le 22 novembre 2022 [Consulté le 22 juin 2026].

493 Cet article est également intéressant en raison de la question des méthodes de comptage déployées en elles-mêmes, nous nous intéresserons plus en détail à cette question dans le chapitre 5.

494 *L'Humanité*, « Grandiose manifestation d'unité ouvrière, plus d'un million », 2 mai 1948, p.1

495 Cette information peut prêter à sourire étant donné que le journal a, lui-même, annoncé un chiffre plus important pour le 1er mai ayant eu lieu 2 ans auparavant. Nous nous arrêterons plus loin sur le fait que *L'Humanité* tend à annoncer, chaque année, que la manifestation a été la plus massive jamais vue.
Ibid.

496 *La Vie ouvrière*, « Au sein de la C.G.T. Frères d'un même combat pour une même victoire », 6 mai 1948, p.6.

15 000[497]..… » La *Croix* et *Combat* reprennent également ce chiffre en spécifiant bien qu'en plus de ces 15 000 manifestants, la préfecture de Police souligne la présence de 15 000 « spectateurs[498] » ou « curieux[499] ». *La Croix* cite, par ailleurs, le chiffre avancé par *L'Humanité*, mais n'y accorde aucun crédit, affirmant ainsi que « *L'Humanité*, qui n'a jamais craint le ridicule et se moque facilement de ses lecteurs, proclame qu'un million de manifestants ont pris part à ce défilé[500]. »

Contrairement à la suite de la manifestation de juin 1946, la presse proche du PCF et de la CGT conteste le chiffre de la préfecture. *Ce Soir* ironise en titrant « Ils étaient quatre à la Bastille[501] », *Le Peuple* signale qu'à « l'occasion du 1er mai, la presse et la radio aux ordres ont battu des records du ridicule[502] » et La *Vie ouvrière* affirme en légende d'une photographie de la manifestation, « Si le ridicule tuait… Sans pudeur, L'ÉPOQUE, LE POPULAIRE, L'AURORE et toute la presse réactionnaire américanisée parlent de 15 000 manifestants de la Nation à la Bastille[503]. » Notons que *Le Populaire*, de gauche mais proche de la SFIO et hostile au PCF, affirme que « la classe ouvrière, dans son ensemble, a boudé ce rassemblement[504]», sans pour autant donner de chiffre de participation précis.

Alors que le combat des chiffres aurait pu s'arrêter là, comme c'est bien souvent le cas à la suite de manifestations de rue, le PCF, via *L'Humanité*, décide de répondre à la polémique. Dès le 4 mai, Marcel Cachin, membre du Comité central du PCF, député de la Seine et directeur de *L'Humanité*[505], écrit un article intitulé « Les mensonges éhontés des journaux[506] ». La question du chiffre y est centrale : il y soutient que « Les journaux obéissent plus que jamais aux suggestions de l'Intérieur. Ils affirment gravement que la C.G.T. avait réuni "avec peine" 15 000 PERSONNES et que 15 000 autres regardaient passer le défilé "morne et sans enthousiasme[507]" ! ». Pour l'auteur, l'objectif de ce faible

497 *L'Aurore*, « Le 1er mai », 2 mai 1948, p.4.

498 « La préfecture de police annonce 15 000 participants et autant de spectateurs. »
La Croix, « À Paris, défilé cégétiste et fête populaire R.P.F. ont rassemblé des assistances d'inégale importance », 3 mai 1948, p.1.

499 « La préfecture de police fera savoir qu'elle estime à 15 000 le nombre de manifestants, et au même chiffre celui des curieux, soit trente mille personnes. »
Combat, « Premier mai sous la pluie », 2 mai 1948, p.5.

500 *La Croix*, « À Paris, défilé cégétiste et fête populaire R.P.F. ont rassemblé des assistances d'inégale importance », 3 mai 1948, p.1.

501 *Ce Soir*, « Ils étaient quatre à la Bastille », 5 mai 1948, p.1.

502 *Le Peuple*, « Communiqués du Bureau confédéral du 5 mai 1948 », 13 mai 1948, p.1.

503 *La Vie ouvrière*, « Au sein de la C.G.T. Frères d'un même combat pour une même victoire », 6 mai 1948, p.6.

504 *Le Populaire*, « R.P.F. et P.C. se sont disputé un 1er mai qui ne leur appartient pas et que seule la C.G.T.-F.O. a célébré dans la dignité », 2 mai 1948, p.1.

505 https://maitron.fr/spip.php?article18297, notice CACHIN Marcel [CACHIN Gilles, Marcel] par Guillaume Bourgeois, Jean Maitron. Notice revue par Gilles Candar pour la période antérieure à 1920 et par Claude Pennetier pour la suite, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 6 novembre 2022 [Consulté le 22 juin 2026].

506 *L'Humanité*, « Après le 1er mai, les mensonges éhontés des journaux », 4 mai 1948, p.1.

507 *Ibid.*

chiffrage est de faire croire aux Français « que les communistes et les démocrates parisiens ne sont plus qu'une quantité négligeable[508] ». Pourtant, nouveau signe d'une absence de réel comptage, l'auteur de l'article ne réplique pas en essayant de démontrer la pertinence du chiffre d'un million, qui est, entre-temps, devenu « des centaines de milliers de travailleurs[509] », mais simplement en affirmant que « Les Parisiens étaient là ! Ils étaient présents ! Ils ont vu de leurs yeux l'imposante masse de la foule[510] » et en contre-attaquant *Le Populaire*, et la CGT-FO sur le fait qu'elle n'aurait groupé, à Paris, que 400 personnes[511].

Un autre article, à la même date et dans le même journal, signale que Raymond Bossus a adressé un courrier au Préfet de Police. La retranscription de cette lettre apparaît donc dans un article intitulé « Vous faites des erreurs d'addition, Monsieur le Préfet de police[512] ». La volonté de l'auteur de cet article est de se montrer plus pragmatique, il est ici réellement question du comptage des manifestants. Après avoir affirmé que la préfecture de Police a avancé le chiffre de 32 000 participants, l'auteur cherche à démontrer que ce comptage ne peut être vrai, en soulignant la durée de la manifestation, l'allure de marche, le nombre de personnes par rang, et la présence massive de personnes sur les trottoirs, les places et même aux fenêtres[513]. Il demande alors au Préfet de police de lui communiquer les rapports fournis par les équipes de comptage pour « vérifier s'il n'y a pas eu d'erreur d'addition[514] » ; de lui indiquer la personne qui a communiqué le chiffre de 32 000 et d'envoyer, à la presse, des photographies de la manifestation qui auraient été prises par l'avion de la préfecture de Police. On observe donc ici que la question de l'élaboration du chiffre fait l'objet de sérieux débats : si les organisateurs ne semblent pas avoir compté, par eux-mêmes, le nombre de participants, la préfecture de Police se doit de justifier le chiffre qu'elle a produit.

La réponse de la préfecture de Police est citée par *La Croix* le 6 mai :

> « J'ai l'honneur de vous faire connaître que le chiffre d'environ 32 000 personnes ayant participé au défilé donné par la Préfecture au vu des impressions générales recueillies par les dirigeants du service d'ordre répond, à peu de chose près, aux résultats enregistrés par les diverses équipes de comptage et vérifiés par mon administration.
>
> Quatre équipes de comptage […] disposées au long du parcours, et dont chacune a ignoré les résultats notés par les autres, ont, en effet, respectivement relevé les chiffres suivants : 35 000, 38 000, 36 000, 34 000 participants au cortège.

508 *Ibid.*
509 *Ibid.*
510 *Ibid.*
511 *Ibid.*
512 *L'Humanité*, « Vous faites des erreurs d'addition, Monsieur le Préfet de police ! », 4 mai 1948, p.1.
513 La question des méthodes de comptage fait l'objet d'une analyse approfondie dans le chapitre 5.
514 *Ibid.*

> Ces chiffres sont corroborés […] par les photographies aériennes prises au-dessus de la place de la Bastille[515]. »

La préfecture de Police confirme donc son chiffre et le justifie en décrivant les méthodes de comptage déployées. On peut néanmoins être surpris du fait que le chiffre finalement retenu de 32 000 est inférieur à l'ensemble des comptages réalisés. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 5.

Un troisième article, enfin, publié dans le même numéro de *L'Humanité* du 4 mai est intitulé « À propos du 1er mai, les bourreurs de crâne[516] ». L'objectif, clairement énoncé, est de faire diffuser au maximum cet article par les lecteurs dans leur entourage, car « c'est la meilleure façon de répondre au bourrage de crâne des journaux trumanisés. » Il est question de reprendre point par point, les affirmations de différents journaux dans le but d'en montrer les failles. Notons que l'usage de l'expression « bourrage de crâne » n'est pas anodin, elle renvoie directement à une forte critique de la propagande gouvernementale déployée dans la presse durant la Première Guerre mondiale[517].

La première partie de l'article s'attaque à *L'Aube*. D'après *L'Humanité*, le journal a indiqué que le cortège avait « empli la place de la Bastille. » L'auteur de l'article démontre alors que, la place mesurant 215 mètres sur 150, elle couvre une surface d'environ 30 000 mètres carrés. Or, si la place est remplie par la foule, à raison de quatre personnes par mètre carré[518], cela donne le chiffre de 120 000. Et, toujours d'après *L'Humanité*, la place s'est remplie plusieurs fois. Cet argumentaire est adressé à *L'Aube ;* pourtant, plus loin dans l'article, il est indiqué que ce dernier journal a « par prudence […] évité de fournir un chiffre » et qu'il aurait donné, dans sa première édition, une estimation de la participation allant « de 150 à 200.000. »

L'article s'attaque ensuite à des questions sémantiques, le journal se moque ainsi de *L'Aurore* qui affirme que « La préfecture de Police a officiellement fixé le chiffre des participants à 15 000[519] », affirmant que la notion d'officiel est largement questionnable : elle sous-entend, en effet, que le chiffre publié par les forces de police serait le bon par nature. Nous verrons pourtant dans le chapitre 6 que les chiffres provenant des autorités ont régulièrement dû faire face à des critiques et qu'ils ont cherché à développer des méthodes de comptage plus fiables et à défendre leur légitimité.

---

515 *La Croix*, « Quelques chiffres officiels à propos du défilé communiste du 1er mai à Paris », 6 mai 1948, p.2.

516 *L'Humanité*, « Lu dans la presse — À propos du 1er mai, les bourreurs de crâne », 4 mai 1948, p.2.

517 Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, « La notion de « bourrage de crâne » en 1914-1918 : quelques éléments pour une remise en cause », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine / Recherches contemporaines*, n°8, 1987, p. 47-57.

518 L'estimation de la surface occupée par une manifestation est une méthode de comptage régulièrement déployée. Cette question sera approfondie dans le chapitre 5 de cette thèse.

519 *L'Aurore*, « Le 1er mai », 2 mai 1948, p.4.

L'article s'arrête ensuite sur la question de la durée du cortège[520], en affirmant, par exemple, que le journal *France-libre* se contredit lui-même en affirmant « le cortège s'ébranla à 14 h15 et que le défilé se poursuit "pendant plus de deux heures", il constate plus loin qu'à DIX-HUIT HEURES le cinquième groupe arrive devant la tribune. »

L'Humanité cite ensuite un courrier adressé par « M. H. Becker[521], de l'École Nationale Supérieure des Mines » au journal *Combat*. Il y est question d'un calcul de la participation, comme nous pouvons le voir ci-dessous :

> « Permettez-moi de faire quelques hypothèses de travail. Sur la base de votre substantiel article[522], le nombre N. d'individus qui participèrent au défilé était N. = 15 000. La vitesse moyenne V d'un communiste c qui défile étant raisonnablement estimée à V = 3 km./h. (dans le système C.G.S., V = 82,22 cm./sec.), la durée D du défilé ayant été évaluée par les services de la préfecture (incidents de voirie) à D = 5 heures, voici mes conclusions auxquelles, sur les bases de ces données, me conduit un raisonnement rigoureux.
>
> 1° Devant Maurice Thorez que vous me permettrez de prendre comme point de repère Mt. Toutes choses égales par ailleurs, défilèrent par heure un nombre C de communistes c.
>
> $$C = \frac{N}{D} = \frac{15000}{5} = 3\,000$$
>
> 2° Compte tenu de la vitesse V= 3 000 m./Heure, le résultat de notre étude peut ainsi se formuler : LES COMMUNISTES c ONT DÉFILÉ EN FILE INDIENNE PENDANT 5 HEURES À LA QUEUE LEU LEU, UN ESPACE D'1 m. SÉPARANT DEUX INDIVIDUS SUCCESSIFS.
>
> La confrontation de votre article et de la photographie qui l'accompagne me conduit à penser que si le reporter est objectif, l'objectif, lui, ne l'est pas[523]. »

520 Il s'agit, là encore, d'un élément régulièrement pris en comptage dans l'évaluation de la participation aux manifestations de rue, que nous détaillerons dans le chapitre 5.

521 Résistant français, il intègre l'École des Mines en 1946. Proche des jeunesses communistes, on peut raisonnablement supposé qu'il restera proche du PCF par la suite. https://www.bib.minesparis.psl.eu/actualite/80-ans-de-la-liberation-de-paris-mines-paris-psl-rend-hommage-a-henri-becker/ [consulté le 22 juin 2026]

522 Notons que l'article de *Combat* en question cite le chiffre de la préfecture de police sans se positionner vis-à-vis de lui : « Le soir, la préfecture de police fera savoir qu'elle estime à 15 000 le nombre de manifestants, et au même chiffre celui des curieux, soit trente mille personnes. » *Combat*, « Premier mai sous la pluie » 2 mai 1948, p.5.

523 *L'Humanité*, « Une spirituelle « mise en boite » du bourrage de crâne. Quand « Combat » fait défiler « les communistes » à la queue leu leu, à un mètre d'intervalle... », 4 mai 1948, p.2

Si la préfecture de Police cherche donc à justifier son chiffre en décrivant les méthodes de comptage déployées, les organisateurs cherchent à le décrédibiliser en faisant appel à un ingénieur, preuve que le combat des chiffres prend ici une envergure particulièrement importante et inédite.

L'article de L'*Humanité* s'arrête enfin sur la question de l'espace accordé par le journal *Combat* à la manifestation de la CGT, en comparaison à l'espace accordé au rassemblement du RPF. Si cela s'éloigne quelque peu de la question du comptage, l'article fait lui-même le lien entre les deux en signalant que, si *Combat* donne le chiffre de 15 000 personnes pour la CGT et 50 000 pour le RPF, cela n'empêche pas le journal « de consacrer cinq fois plus de place au compte rendu du défilé de la C.G.T. qu'au rassemblement gaulliste, corrigeant ainsi dans une certaine mesure — et bien involontairement — ses erreurs volontaires d'appréciation[524]. »

Le lendemain, 5 mai, un nouvel article, de nouveau signé par Marcel Cachin et intitulé « Presse qui ment, presse qui tue[525] », continue d'attaquer la presse « corrompue ». S'il n'amène pas grand-chose de nouveau par rapport aux propos de la veille, on peut signaler que les radios semblent avoir également évoqué le chiffre de participation émis par la préfecture de Police, puisque Marcel Cachin vilipende : « Et voilà que la Radio[526], entre les mains de gouvernants réacteurs, reprend en les aggravants, les fausses nouvelles et les calomnies des journaux ».

Finalement, un dernier article sur le sujet paraît dans *L'Humanité* du 6 mai[527]. Le préfet de police a, comme nous l'avons déjà souligné, répondu à la lettre de Raymond Bossus où il affirme qu'il maintient sa position. Alors que les communistes avaient initialement demandé à pouvoir consulter les images, Marcel Cachin se moque cette fois des « as aéronautes » qui parviennent à compter une foule à 500 mètres de haut. Quoi qu'il en soit, pour *L'Humanité*, « l'incident [est] réglé » et la suite de l'article s'attaque au reste de la presse sans plus revenir sur la question des chiffres de ce 1er mai 1948.

Si les autres journaux restent assez éloignés de cette polémique, ils sont plusieurs à revenir dessus après la réponse de Roger Léonard à la lettre de Raymond Bossus. Nous avons déjà pu évoquer l'article du *Monde*, dans lequel le journal ne prend pas position[528]. *La Croix*,[529] tout comme *Le Figaro*[530] évoquent l'échange entre *L'Humanité* et la préfecture de Police, citant l'entièreté de la lettre de réponse de Roger Léonard.

524 *Ibid.*
525 *L'Humanité*, « Presse qui ment, presse qui tue » 5 mai 1948, p.1
526 Je ne traiterais pas de la place de la radio dans cette thèse. Concernant la télévision, *Les Actualités françaises* évoquent ce 1er mai 1948, mais ne donnent aucun chiffre de participation.
Les Actualités françaises, « 1er mai à la Bastille : Le défilé de la CGT », 6 mai 1948.
527 *L'Humanité*, « Les milliardaires des fausses nouvelles », 6 mai 1948, p.1
528 *Le Monde*, « Erreur n'est pas compte », 6 mai 1948
529 *La Croix*, « Quelques chiffres officiels à propos du défilé communiste du 1er mai à Paris », 6 mai 1948, p.2
530 *Le Figaro*, « À la Bastille le 1er mai 1 million ou 35 000 manifestants ? », 6 mai 1948, p.2

Pour autant, ces deux journaux ne proposent aucun commentaire au sujet de cette lettre et de la polémique liée aux chiffres, ce qui démontre donc que le combat des chiffres en lui-même semble représenter un non-événement. C'est le fait, exceptionnel, d'une réponse directe provenant des forces de police qui incite la presse à s'intéresser à la question et le manque d'habitude et de maîtrise du sujet semble les inciter à la prudence et à simplement publier cet échange sans plus de commentaires. Cette situation met néanmoins clairement en lumière un enjeu naissant autour des publications de chiffres et du rôle de la presse autour de cette question.

Aucun des journaux étudiés ici ne s'arrête donc sur les attaques proférées par *L'Humanité* à leur encontre, ils se contentent de souligner la querelle des chiffres sans développement plus important. Celle-ci semble donc uniquement concerner les intéressés, soit les organisateurs et la préfecture de Police et, malgré les tentatives de *L'Humanité*, la polémique ne revêt qu'une ampleur limitée. La question du chiffre de comptage, si elle fait déjà l'objet de débats, n'est donc pas centrale dans le traitement médiatique de la manifestation.

Les 1er mai de 1949 à 1953

Le combat de chiffres que l'on vient d'observer pour le 1er mai 1948 ne représente, finalement, qu'une exception. Dès 1949, la presse proche des organisateurs n'avance plus de chiffre précis, mais se contente de souligner des « manifestations monstres [531] » ou « d'immenses cortèges [532] ». Dès 1949, et chaque année, *L'Humanité* souligne la présence de « plusieurs centaines de milliers » de manifestants, sans pour autant avancer le chiffre du million de participants. Cela n'empêche néanmoins pas le journal d'évoquer systématiquement une mobilisation inédite. L'organe du PCF évoque ainsi « un cortège jamais égalé[533] » en 1949, « un cortège d'une puissance jamais égalée en 1950 [534] », « une ampleur exceptionnelle [535] » en 1951, une « démonstration plus puissante encore que l'an dernier [536] » en 1952 et une combinaison des deux, soit « une ampleur exceptionnelle, plus puissant encore que celui de l'an dernier [537] » en 1953. On observe donc un processus de surenchère dans lequel l'*Humanité* se trouve engagée.

531 *La Vie ouvrière,* « Un 1er, mai historique », 2 mai 1951, p.3
532 *Ce Soir,* « Des manifestations populaires d'une ampleur exceptionnelle ont marqué le 1er mai à Paris », 3 mai 1952, p.5
533 *L'Humanité,* « Par centaines de milliers dans un cortège jamais égalé, les Parisiens ont déferlé durant 4 heures de la Nation à la Bastille », 2 mai 1949, p.1.
534 *L'Humanité,* « Par centaines de milliers pendant 5 heures dans un cortège d'une puissance jamais égalée, les Parisiens ont défilé de la Nation à la Bastille pour l'interdiction de l'arme atomique contre le fascisme et la misère », 3 mai 1950, p.1.
535 *L'Humanité,* « Par centaines de milliers, les travailleurs parisiens ont défilé pendant près de 6 heures », 2 mai 1951, p.1.
536 *L'Humanité,* « De la Nation à la Bastille, démonstration plus puissante encore que l'an dernier », 2 mai 1952, p.1.
537 *L'Humanité,* « Puissant premier mai d'unité et de lutte », 2 mai 1953, p.7.

Ce chiffrage imprécis accompagné de la volonté de montrer chaque 1er mai comme le plus massif enregistré jusque-là atteste clairement que *L'Humanité* ne cherche pas à réaliser une réelle évaluation de la participation, mais plutôt à mettre en avant une forme de propagande, dans l'objectif d'alimenter l'agenda politique du PCF et de la CGT en légitimant leurs luttes par l'annonce d'une mobilisation massive.

Dans le reste de la presse, les 1er mai de la CGT de 1949 à 1953 ne font pas plus l'objet de batailles autour des chiffres entre organisateurs et autorités. Lorsqu'un chiffre est cité, c'est la plupart du temps celui de la préfecture de Police. *Le Populaire* le publie de 1949 à 1951, *L'Aurore* en 1949 et 1950, *Le Figaro* en 1949, *La Croix* en 1951 et *Le Monde* en 1953. Le chiffre semble alors ne représenter qu'une simple donnée, cité dans un objectif purement descriptif.

Notons tout de même que ces chiffres ne sont pas publiés sans aucune critique. *Le Populaire*, proche de la CGT-FO et donc fortement hostile à la CGT, affirme que le chiffre de 22 000 participants, déclaré par la préfecture de Police en 1950, est « sans doute au-dessous de la vérité[538] ». *L'Aurore*, de son côté, commente systématiquement le chiffre avancé par la préfecture de Police, dans le but de minimiser l'ampleur de la mobilisation : elle affirme ainsi en 1949 que « La préfecture de Police évaluait le nombre des manifestants à 20 000. C'est maigre[539]. » De la même manière, en 1950, le journal évoque le « fiasco de la Bastille[540] » tout en qualifiant la mobilisation de « plaisanterie[541] ». Si le journal donne, pour ces deux années-là, le chiffre provenant de la préfecture de Police de Paris, on peut considérer qu'il le fait uniquement quand ce chiffre est suffisamment bas pour décrédibiliser la mobilisation de la CGT. Ainsi, en 1951, alors que la préfecture dénombre 30 000 manifestants[542], *L'Aurore* avance le chiffre de 25 000 participants, sans en indiquer l'origine, qui s'avère plus proche de la participation avancée les années précédentes. Le journal ne propose finalement plus de comptage l'année suivante[543] et avance un chiffre proche de celui de la préfecture de Police en 1953 (22 000 contre 22 600), de nouveau sans en citer l'origine.

Si l'on n'observe pas de combat des chiffres entre police et organisateurs après le 1er mai 1948, une rivalité s'installe autour de la comparaison de la participation des deux rassemblements rivaux. Comme nous avons pu le voir, le RPF organise des

538 *Le Populaire*, « Le Premier mai en France », 2 mai 1950, p.2.
539 *L'Aurore*, « Un dimanche comme les autres », 2 mai 1949, p.3.
540 *L'Aurore*, « De la fête de bagatelle au fiasco de la Bastille », 2 mai 1950, p.3.
541 *Ibid.*
542 Ce chiffre est cité par *Le Populaire* et par *La Croix*.
Le Populaire, « La fête du Travail a été célébrée hier par les syndicats libres », 3 mai 1951, p.1.
La Croix, « Vives échauffourées au cours du défilé communiste de la Nation à la Bastille », 3 mai 1951, p.6.
543 À noter qu'aucun journal ne propose de chiffre en 1952 sans que je ne trouve de raison particulière à ce fait.

rassemblements de 1948 à 1952, et le chiffrage des participants à ce dernier est régulièrement comparé à celui des manifestations de la CGT.

Du côté des journaux proches du PCF et de la CGT[544], à l'exception de *L'Humanité*, la tendance est à ne pas évoquer l'existence de ce rassemblement adverse. Ainsi, en 1948, *L'Humanité* finit par évoquer brièvement le rassemblement à Saint-Cloud, mais seulement le 4 mai, dans un article consacré à fustiger le traitement de la manifestation de la CGT dans le reste de la presse[545], sans pour autant citer de chiffre de participation. En 1949, 1950 et 1951, le journal communiste est le seul au sein de la presse de gauche à s'arrêter sur la fête du RPF, mais il n'en donne jamais de chiffre précis. *L'Humanité* affirme qu'il « n'y avait pas beaucoup de monde [546] », que « c'était plutôt maigre comme foule sur la pelouse [547] » et que « De Gaulle [s'exprime] devant une assistance clairsemée [548] ». En 1952, enfin, le rassemblement n'est même pas évoqué. On constate donc que, si l'enjeu est bien la participation, *L'Humanité* ne s'avance pas à comparer les chiffres précis entre les deux manifestations. Il en est tout autre dans le reste de la presse.

Dès 1948, comme le montre le tableau 9, *Le Monde*, *La Croix*, *L'Aurore* et *Combat* publient des chiffres pour les deux rassemblements adverses. Pour autant, cet autre combat des chiffres ne perdure que dans les colonnes de *L'Aurore*, proche du RPF, ce qui démontre bien que les combats de chiffres intéressent, en premier lieu, les acteurs des manifestations. En 1949, *Le Monde* publie des chiffres provenant de deux journaux ; *Combat* et *Ce matin*, dans le cadre d'une revue de presse[549], puis n'évalue plus la participation aux deux manifestations. *La Croix* tout comme *Le Populaire* ne publient pas de comptage en 1949, 1950 et 1952, mais consacrent tout de même un article dans lequel les deux mobilisations sont chiffrées en 1951. Les deux chiffres ne sont néanmoins pas mis directement en concurrence et semblent plutôt être avancés de manière descriptive. *Combat* donne également des évaluations de la participation pour le rassemblement du RPF en 1949 et 1951, mais ne les confronte pas à ceux du 1er mai de la CGT. Notons enfin que *Le Figaro* donne le comptage de la préfecture de Police pour le rassemblement du RPF en 1951, mais il s'agit là d'une exception : le journal ne publie presque jamais de chiffre sur la période[550].

---

544 Soit, dans notre étude, *La Vie ouvrière*, *Le Peuple*, *L'Humanité* et *Ce Soir.*

545 *L'Humanité*, « Après le 1er mai, les mensonges éhontés des journaux », 4 mai 1948, p.1

546 *L'Humanité*, « Reprenant les thèmes de Pétain, de Gaulle menace les syndicats et fait l'apologie de la Charte du Travail », 2 mai 1949, p.2

547 *L'Humanité*, « Comme les dirigeants M.R.P., radicaux et socialistes, de Gaulle appelle à la répression contre les travailleurs et les Partisans de la Paix », 2 mai 1950, p.1

548 *L'Humanité*, « Le programme du 1er Mai de de Gaulle : 1. Domestiquer les syndicats, 2. Occuper l'Élysée au lendemain des élections, 3. Faire la guerre en Europe », 2 mai 1951, p.1

549 *Le Monde*, « Revue de presse – Muguet et discours », 3 mai 1949.

550 Il ne donne, en effet, que deux chiffres sur l'ensemble des 1er mai, tous deux issus de la préfecture de police, pour le cortège de la CGT en 1949 et pour le rassemblement du RPF en 1951.

Pour ce qui est de *L'Aurore*, l'opposition systématique entre les deux rassemblements mérite que l'on s'y intéresse plus en détail. Comme nous l'avons vu, *L'Aurore* est un journal anticommuniste et partisan de Charles de Gaulle. Il est ainsi, dès la création du RPF en 1947, considéré comme « sympathisant [551] ». Pour les 1er mai de 1945 à 1953, *L'Aurore* donne des chiffres de participation presque chaque année. On peut constater une réelle volonté politique derrière le choix de la publication du chiffre : en 1945, alors que tous les groupements issus de la Résistance sont conviés au cortège de la CGT[552], le journal avance le chiffre de 100 000 participants à Paris[553]. En dehors de la presse de gauche, il est le seul journal à publier un chiffre de participation précis, qui plus est, assez élevé, même si loin du million avancé par les organisateurs[554], ce qui démontre une forme de sympathie pour la manifestation. Pourtant, le journal ne publie plus de chiffre en 1946 et 1947, deux années où le 1er mai prend clairement une tournure anti-gaulliste : avec un soutien au « Oui » pour le référendum constitutionnel en 1946[555], dans un contexte de début de Guerre froide et d'une opposition de plus en plus grande entre gaullistes et communistes en 1947[556]. Si *L'Aurore* évoque, malgré tout, une « immense foule[557] » en 1946, il est bien moins enthousiaste en 1947 et souligne la lassitude des manifestants envers les leaders communistes[558].

Mais c'est bien à partir du 1er mai 1948 et de l'organisation d'un rassemblement par le RPF que *L'Aurore* va s'orienter vers un réel combat de chiffres[559]. Ainsi, en 1948, le journal titre, en première page « Malgré la pluie, 150 000 Parisiens se sont réunis à Saint-Cloud avec de Gaulle[560] », et reprend ce chiffre en deuxième page sans en donner l'origine. Tandis que pour le cortège de la CGT, le chiffre proposé est celui de la préfecture de Police, affublé de points de suspension soulignant le faible niveau de la mobilisation[561]. En 1949, le journal propose une réelle comparaison entre les différents chiffres produits autour du rassemblement du RPF. Après avoir affirmé qu'il « était bien

551 Christian DELPORTE, « Presse de droite, presse des droites à la Libération (1944-1948) », dans *La recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004. Paragraphe 13 [consulté en ligne].

552 Maurice DOMMANGET, *Histoire du premier mai*, *op. cit*, p. 532.

553 *L'Aurore*, « La manifestation du Premier Mai », 3 mai 1945, p.2.

554 Je n'ai pas trouvé de trace d'un chiffre qu'auraient avancé les autorités, Danielle Tartakowsky cite également le chiffre provenant des organisateurs sans pouvoir le comparer à celui de la police. Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 511.

555 Eric DUHAMEL, *L'histoire politique de la IVe République*, Paris, La Découverte, 2000, p. 31.

556 Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *50 ans d'une passion française : De Gaulle et les communistes*, Paris, Balland, 1991, p. 80.

557 *L'Aurore*, « Premier mai à Paris », 2 mai 1946, p.1.

558 *L'Aurore*, « De la République à la Concorde, 1er mai de pénurie. Les manifestants aux prises avec les difficultés du ravitaillement semblaient las des harangues des leaders communistes », 2 mai 1947, p.1.

559 Notons que les attaques contre le cortège de la CGT et le soutien au rassemblement du RPF ne sont pas uniquement observables par les écarts de chiffres, mais également dans le contenu même des articles. Néanmoins, il s'agit là d'un sujet qui s'éloigne de la question qui nous intéresse ici.

560 *L'Aurore*, « Malgré la pluie, 150 000 Parisiens se sont réunis à Saint-Cloud avec de Gaulle », 2 mai 1948, p.1.

difficile d'évaluer la foule immense qui se pressait hier au Bois de Boulogne[562] », *L'Aurore* cite les chiffres de la préfecture de Police (70 000) et des organisateurs (300 000) en affirmant que « C'est entre ces deux extrêmes qu'il convient de fixer approximativement l'importance de l'assistance. Cent mille, cent cinquante mille peut-être[563]. » Le même travail n'est pourtant pas réalisé pour la mobilisation de la CGT pour laquelle seul le chiffre issu des autorités est cité (20 000). Le journal précise par ailleurs que les organisateurs « n'ont pu procéder à un rassemblement aussi impressionnant que ceux d'avant-guerre [564] » et que la participation « est maigre[565] ». Le même type de comparaison est effectué en 1950 : le journal titre en première page « De Gaulle applaudi au Bois de Boulogne par une imposante foule ouvrière, tandis que les gens de Moscou ne mobilisaient à la Bastille que des effectifs réduits[566] ». Cette rhétorique est reprise à l'intérieur du journal dans lequel les deux articles consacrés au 1er mai s'intitulent « Ce 1er mai n'a pas été celui des communistes[567] » et « De la fête de Bagatelle au fiasco de la Bastille[568] ». De nouveau, deux chiffres sont donnés pour le rassemblement du RPF : celui de la préfecture de Police (50 000) et celui des organisateurs (plus de 100 000), même si le journal ne s'essaie plus à définir le « vrai » chiffre entre les deux. Concernant la manifestation de la CGT, le journal laisse entendre que la mobilisation est tellement faible qu'une telle querelle des chiffres n'est pas possible[569] : *L'Aurore* ne cite ainsi que le chiffre de la préfecture de Police (22 500) en soulignant que cette faible mobilisation représente « une plaisanterie[570]. »

Finalement, si le journal publie de nouveau des chiffres en 1951, il n'en cite plus l'origine. La participation à la manifestation de la CGT est évaluée à 25 000 personnes[571], un comptage inférieur à celui proposé par la préfecture de Police (30 000) qui est cité dans d'autres journaux, comme nous avons déjà pu le voir. Du côté du rassemblement du RPF, le journal avance la participation de « plus de cent mille Parisiens[572] » sans donner plus de détails. En 1952 enfin, *L'Aurore* ne publie plus de chiffre précis : la participation à Bagatelle est estimée à « des dizaines de milliers de

561 « La préfecture de police a officiellement fixé le chiffre des participants au défilé communiste à 15 000… *L'Aurore*, « Le 1er mai », 2 mai 1948, p.4.
562 *L'Aurore*, « La manifestation R.P.F. au Bois de Boulogne », 2 mai 1949, p.3.
563 *Ibid.*
564 *L'Aurore*, « À la Bastille », 2 mai 1949, p.3.
565 *Ibid.*
566 *L'Aurore*, « De Gaulle applaudi au Bois de Boulogne par une imposante foule ouvrière, tandis que les gens de Moscou ne mobilisaient à la Bastille que des effectifs réduits », 2 mai 1950, p.1.
567 *L'Aurore*, « Ce 1er mai n'a pas été celui des communistes », 2 mai 1950, p.3.
568 *L'Aurore*, « De la fête de Bagatelle au fiasco de la Bastille », 2 mai 1950, p.3.
569 « Cette querelle des chiffres — devenue elle aussi traditionnelle — on ne la retiendra certainement pas pour la manifestation que les communistes organisaient de leur côté. »
Ibid.
570 *Ibid*.
571 *L'Aurore*, « Hier, premier mai », 2 mai 1951, p.3.
572 *Ibid.*

personnes[573] » alors que la manifestation de la CGT est à peine évoquée, et non chiffrée, dans un très court article[574]. La question du combat des chiffres durant ces 1er mai semble donc assez fortement reposer sur l'existence de deux manifestations rivales, chaque camp cherchant à valoriser sa mobilisation et à minimiser celle de la démonstration adverse. Le chiffre provenant de la police sert alors à justifier ces écarts, mais n'est presque jamais remis en cause, à l'exception notable du 1er mai 1948. Les différents journaux n'opèrent pas de critiques spécifiques face à ces chiffres alors que le phénomène reste exceptionnel[575].

Notons que les chiffres que nous avons considérés comme ceux provenant des organisateurs pour ces différentes manifestations du 1er mai ne correspondent pas à un chiffre transmis directement par les organisateurs, mais bien à une reprise du chiffre proposé par *L'Humanité*, organe du PCF et proche de la CGT. Si le chiffre « selon la police » est donc bien transmis à la presse, il n'en est rien du côté des organisateurs. Il faut attendre 1956 pour que le journal publie un chiffre provenant directement des organisateurs, ou tout du moins citant explicitement l'origine de ce chiffre. Il s'agit d'une manifestation d'agriculteurs le 19 mai, dont la FNSEA transmet directement un chiffre de participation, de « plus d'un million[576] » pour l'ensemble des manifestations sur le territoire. L'article ne donne néanmoins pas plus de détails et ne propose pas de chiffre issu des forces de police, nous n'allons donc pas développer cette journée de manifestations ici[577].

Années 1950 – 1960 : Des combats de chiffres ponctuels

28 mai 1958

Le Monde ne publie aucun article comprenant des comptages d'origines différentes durant dix ans : après le 1er mai 1948, c'est la manifestation de « défense républicaine[578] », face aux événements de mai 1958 à Alger[579], organisée par « des organisations politiques et syndicales non communistes auxquelles s'étaient joints d'eux-mêmes le PC et la CGT[580] » du 28 mai 1958 à Paris[581] qui fait l'objet

573 *L'Aurore*, « Grand succès de la kermesse du R.P.F. à Bagatelle », 2 mai 1952, p.6.
574 *L'Aurore*, « À la Bastille », 2 mai 1952, p.6.
575 Nous reviendrons sur la légitimité accordé aux chiffres provenant de la police de la part du *Monde* dans le chapitre 6.
576 *Le Monde*, « Plus d'un million de paysans ont répondu à notre appel déclare la Fédération des exploitants agricoles », 22 mai 1956.
577 Nous l'évoquerons plus en détails dans le chapitre 4, centré sur la question du million de participants.
578 *Le Monde*, « Plusieurs milliers de personnes ont participé à la manifestation de défense républicaine », 29 mai 1958.
579 René RÉMOND, *1958, le retour de De Gaulle*, *op. cit*, p. 81.
580 *Le Monde*, « En province », 30 mai 1958.
581 Notons que des manifestations sont également organisées en province, mais l'évaluation de leur participation ne fait pas l'objet de débats dans le journal.
Ibid.

d'évaluations différentes avec un taux d'écart maximum de dix. Les journaux proches de la gauche évoquent alors « un demi-million[582] », « des centaines de milliers[583] » ou encore « cinq cent mille[584] » personnes. Pour autant, *Le Parisien*[585] cite les chiffres provenant de la préfecture de Police (50 000) et des organisations participantes (150 000 à 200 000), dont le dernier s'avère bien inférieur à celui cité par la presse de gauche. Mais le combat des chiffres ne s'arrête pas là. Comme l'exprime clairement le quotidien, « à mesure que l'on va vers la droite, l'effectif des manifestants se rétrécit comme une peau de chagrin[586] ». *Combat* évalue ainsi la participation à 250 000[587], *Le Figaro* de 120 000 à 150 000[588] et *L'Aurore* à 100 000[589]. *Le Monde*, pour sa part, juge que 200 000 à 250 000 « paraît être l'ordre de grandeur le plus vraisemblable[590] ».

Plusieurs éléments nous intéressent ici. Le premier est que l'enjeu du chiffre est suffisamment important pour que *Le Monde* y consacre deux articles distincts : l'un proposant un tour d'horizon des différentes évaluations dans la presse parisienne et l'autre justifiant la méthode de calcul utilisée par le journal. Le deuxième est que, du côté même des organisateurs, les chiffres diffèrent. Cet écart s'explique certainement par la mise à l'écart du PCF et de la CGT, qui ont donc appelé à manifester sans faire partie de l'organisation même du cortège[591]. Les journaux proches du PCF restent donc dans la lignée de ce qu'ils faisaient jusque-là : annoncer un chiffre de 500 000 manifestants[592]. Troisième point : le chiffre de la préfecture de Police est bien inférieur aux autres, y compris à des journaux de droite. Je n'ai pas trouvé de documents relatifs à cette manifestation dans les archives de la préfecture de Police, il est donc ardu d'expliquer ce chiffre particulièrement faible. Nous verrons dans le chapitre 6 que, jusqu'aux années 1970, les chiffres provenant de la préfecture de Police sont régulièrement tournés en ridicule par une partie de la presse de par leur faiblesse exagérée. Cette évaluation de 50 000 personnes, soit moitié moins que le chiffrage le plus bas issu des journaux parisiens, est certainement à ranger dans cette catégorie.

582 Citation de *L'Humanité*, *Le Monde*, « La manifestation vue à travers de la presse parisienne », 30 mai 1958.

583 Citation de *Libération*, *Ibid.*
Note : il s'agit du journal *Libération* issu de la résistance et proche du PCF. Le journal *Libération* que l'on connaît de nos jours n'est créé qu'en 1973.
François SAMUELSON, *Il était une fois* Libé..., Paris, J'ai lu, 2023, p. 189.

584 Citation du *Populaire*, *Le Monde*, « La manifestation vue à travers de la presse parisienne », 30 mai 1958.

585 Citation du *Parisien*, *Ibid.*

586 *Ibid.*

587 Citation de *Combat*, *Ibid.*

588 Citation du *Figaro*, *Ibid.*

589 Citation de *L'Aurore*, *Ibid.*

590 Dans ce même article, *Le Monde* détail la manière dont il arrive à ce chiffre, qui sera traitée dans le chapitre 5.
Le Monde, « Les moyens de dénombrement de la foule », 30 mai 1958.

591 René RÉMOND, *1958, le retour de De Gaulle*, *op. cit*, p. 81.

592 Nous reviendrons plus en détails sur cette affirmation dans le chapitre 4.

Cette manifestation marque le seul cas pour lequel *Le Monde* publie des chiffres de comptage provenant à la fois des organisateurs et des forces de l'ordre durant la décennie 1950. Le taux d'écart particulièrement important, de dix, et la multiplication des chiffres avancés selon diverses sources démontrent que c'est bien l'enjeu politique particulièrement important de la journée qui justifie le combat des chiffres. Il s'agit néanmoins d'un cas exceptionnel et il faut attendre les années 1960 pour que la publication de ces écarts commence à se régulariser.

Le début des années 1960

Dès le début des années 1960, et durant toute la décennie, on observe en effet au moins une manifestation qui fait l'objet de la publication de comptages rivaux par an, à l'exception de 1965. On comptabilise un total de 19 cortèges qui font l'objet de la publication d'un comptage double durant la décennie à Paris. Les revendications de ces manifestations peuvent se résumer dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11: Revendications principales des manifestations parisiennes pour lesquelles Le Monde *publie deux chiffres opposés durant les années 1960*

Type de revendication	Nombre de manifestations	Pourcentage du total
Politique[593]	9	47,5 %
Éducation[594]	2	10,5 %
Fonction publique	2	10,5 %
Revendications syndicales[595]	6	31,5 %
Total	19	100 %

On observe directement qu'une grande partie des manifestations pour lesquelles *Le Monde* publie à la fois les chiffres provenant des organisateurs et des forces de police portent un mot d'ordre avant tout politique. L'intérêt pour les chiffres se développe donc en premier lieu autour de cet enjeu, et en particulier autour de la lutte contre l'OAS, comme nous le verrons plus loin.

La première manifestation concernée sur la décennie n'a pourtant pas de mot d'ordre politique, puisque le Comité national d'Action laïque (CNAL), organisateur de la manifestation, revendique la défense de l'école publique contre un projet de loi d'aide à l'enseignement privé. Elle regroupe « Trois cent mille personnes selon certains, cent mille selon d'autres » et même jusqu'à 400 000 personnes évoquées dans le discours d'un orateur[596]. Un paragraphe complet de l'article est consacré à cette question de la participation d'une « foule considérable et difficile à évaluer ». C'est certainement

593 Manifestations contre l'OAS (4), anciens combattants (1), lutte contre l'antisémitisme (1), Paix au Vietnam (2) et contre la répression policière (1).
594 Manifestations de défense de l'école publique (1) et de l'UNEF (1).
595 Conditions de travail (3), défense de la sécurité sociale (2) et 1er mai (1).

l'ampleur de cette participation qui encourage *Le Monde* à s'y intéresser, mais qui ne développe pas la question de la différence d'évaluation plus loin que la simple description.

Les manifestations contre l'OAS de 1961 – 1962

Les quatre manifestations suivantes pour lesquelles un enjeu de chiffrage ressort concernent toutes la lutte contre l'OAS, ce qui tend à démontrer que c'est bien l'aspect politique des manifestations qui motive *Le Monde* à se questionner sur le nombre de participants. Bien qu'elle n'apparaisse pas directement dans mon corpus issu du *Monde*, nous nous arrêterons également sur la manifestation du 13 février 1962, qui revêt des enjeux qui lui sont propres.

Le premier est le cortège – interdit - du 19 décembre 1961 organisé par la CGT, la Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC), l'UNEF, le PCF et le PSU. De nouveau, *Le Monde* consacre un paragraphe complet à la question de la participation et souligne la difficulté de l'évaluer, non pas en raison d'une affluence particulièrement grande, mais plutôt à cause de l'aspect « mouvant » des manifestants lié à l'interdiction de la manifestation par la préfecture de Police[597]. Les chiffres avancés varient grandement, y compris au sein des organisateurs, ce qui démontre une absence de coordination et donc une non-habitude autour de la communication des chiffres à la presse. La préfecture de Police avance ainsi 15 000 à 18 000 personnes, « la plupart des journaux » entre 15 000 et 20 000, l'UNEF 60 000 et enfin le PCF 100 000[598].

On retrouve le même type de schéma pour les manifestations suivantes. Celle du 6 janvier 1962, qui fait suite à un attentat de l'OAS contre le siège du PCF, de nouveau interdite, et attire entre 5 000 et 50 000 personnes, soit un taux d'écart important de 10, voit un paragraphe du *Monde* dédié à sa participation[599]. De même pour la manifestation du 21 janvier 1962 qui fait suite à un nouvel attentat de l'OAS contre le ministère des Affaires étrangères, toujours interdite, qui rassemble entre 2 000 (services officiels) et 12 000 (*L'Humanité*) personnes[600]. Le même schéma se retrouve, enfin, suite à la manifestation du 8 février 1962, après un attentat de l'OAS au domicile d'André Malraux, célèbre pour le massacre qui a eu lieu au niveau du métro Charonne. 10 000 à 60 000 personnes, selon les sources, ont alors manifesté[601]. Malgré les morts, un

596 *Le Monde*, « Les organisateurs se sont efforcés de ne pas transformer la manifestation de Reuilly en meeting purement politique », 21 juin 1960.

597 *Le Monde*, « À Paris, l'intervention souvent brutale du service d'ordre a empêché des milliers de manifestants de former un seul cortège », 21 décembre 1961.

598 Nous verrons dans le chapitre 4 que le chiffre de 100 000, avancé par le PCF repose sur une habitude développée durant tout le début du XXe siècle plus que sur un véritable comptage.

599 *Le Monde*, « À Paris, la place Kossuth avait été isolée par la police », 9 janvier 1962.

600 *Le Monde*, « Mardi après-midi : une cérémonie et une manifestation », 25 janvier 1962.

601 Dans son célèbre ouvrage consacré à cette manifestation, A. Dewerpe dresse un rapide bilan des différentes évaluations avancées. Le chiffre de 10 000 est celui mis en avant par le ministère de l'Intérieur, mais la police municipale en donne une évaluation plus basse : de 6 000 à 7 000.

paragraphe complet est de nouveau consacré à cet écart de comptage, démontrant donc que ce nouvel enjeu commence à prendre une importance particulière[602].

Notons par ailleurs que *Le Monde* développe une approche inédite vis-à-vis de la manifestation du 6 janvier 1962. Celle-ci étant uniquement organisée par le PCF et la CGT, si elle a réuni 5 000 personnes, comme l'indiquent les forces de police, cela signifierait, d'après le journaliste, que le 19 décembre 1961, où la participation a été évaluée à 20 000 personnes, les trois-quarts des manifestants présents auraient donc répondu à l'appel d'organisations autres que le PCF et la CGT. Cette analyse du quotidien démontre un usage du chiffre maladroit : cela supposerait que l'ensemble des manifestants présents en janvier l'étaient en décembre et, à l'inverse, que les manifestants communistes de décembre sont tous présents en janvier. Nous ne développerons pas plus loin cette analyse qui s'éloigne de notre sujet, mais cela démontre tout de même un rapport au chiffre de participation étrange, certainement lié, au moins en partie, à un aspect de nouveauté et de manque d'expérience.

Arrêtons-nous enfin sur un dernier défilé, toujours en lien avec l'OAS. Suite à la manifestation du 8 février, et à la mort de manifestants, des obsèques sont organisées le 13 février. Le cortège prend directement l'aspect d'une manifestation politique. La mobilisation s'avère particulièrement importante, regroupant plusieurs centaines de milliers de Parisiens d'après *Le Monde*[603]. Si le journal ne donne pas de chiffre précis, à l'instar de *Libération*[604] et *L'Humanité*[605] qui sont cités, mais ne proposent pas non plus d'évaluation de la participation, le sociologue Émile Provendier met en avant cette date comme celle qui « marque le début d'une divergence qui dure encore aujourd'hui ». Selon lui, « c'est à partir de cette date que la systématisation de la mise en avant des deux chiffres (police et organisateurs) s'est mise en place[606]. » L'absence de publication de ces chiffres dans *Le Monde* tout comme l'existence de divergences de comptage autour d'événements déjà cités auparavant, y compris en lien avec la guerre d'Algérie – que ce soit en 1958 ou en 1961-1962 - m'encourage à nuancer cette affirmation. Si l'on se réfère au graphique 8, on observe néanmoins que le début des années 1960 marque bel et bien une tendance nouvelle : *Le Monde* tend à publier plus régulièrement des chiffres provenant à la fois des organisateurs et des forces de l'ordre, même si cela reste marginal en nombre d'articles comme en pourcentage du total des chiffres publiés.

Alain DEWERPE, *Charonne, 8 février 1962*, *op. cit*, p. 41.

602 *Le Monde*, « Le plus sanglant affrontement entre policiers et manifestants depuis le 6 février 1934 », 10 février 1962.

603 *Le Monde*, « Par centaines de milliers les parisiens ont défilé dans l'ordre et la dignité », 15 février 1962.

604 *Le Monde*, « *Libération* : quelle leçon ! », 15 février 1962.

605 *Le Monde*, « *L'Humanité* : une étape importante », 15 février 1962.

606 Émile PROVENDIER, « "47 800 manifestants selon la machine". La légitimation du comptage automatisé des manifestants par des médias français », *Revue française de science politique*, n°72, 2022, p. 149-165. ici p. 152.

Quoi qu'il en soit, on constate clairement que cette fin de guerre d'Algérie marque une régularité plus grande dans la publication des deux chiffres rivaux de la part du *Monde*, qui va continuer à prendre de l'importance durant les années 1960.

16 juillet 1964 : Obsèques de Maurice Thorez

Dans ce début des années 1960, un autre enterrement[607] devient lui aussi l'enjeu d'un combat des chiffres : celui de Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, le 16 juillet 1964. Deux articles du *Monde* s'intéressent à la mobilisation. Un premier pour lequel le chiffrage semble ne présenter qu'un intérêt limité :

> « Combien étaient-ils à faire cortège au leader disparu ? Combien ont quitté un moment leur travail, se sont détournés de leur route, pour s'arrêter longuement au long des rues et des boulevards ? Combien enfin ont défilé le soir venu au cimetière ? Au fond, peu importe. Ce qui compte, ce qui doit être relevé, c'est que la grande foule était là[608]. »

Mais un autre qui souligne des écarts de comptage : 1 000 000 d'après *L'Humanité*, 500 000 selon l'AFP, 60 000 à 100 000 d'après les estimations officielles, selon que l'on prenne en compte uniquement le cortège ou que l'on comptabilise ceux qui le regardent passer[609]. Un corpus de presse réalisé par la préfecture de Police *a posteriori* démontre que *Le Monde* est ici le seul journal à citer le chiffre provenant des autorités : *France-Soir*[610], *La Croix*[611] et *Le Figaro*[612] évaluent la participation à plusieurs centaines de milliers de personnes, *Le Parisien libéré*[613], *L'Aurore*[614] et *Paris-jour*[615] ne citent que le chiffre de l'AFP de 500 000 manifestants et *Combat*[616] - pourtant hostile aux communistes - *Libération*[617] et *L'Humanité*[618] mettent en avant le chiffre d'un million. Seul *Paris-Presse*[619] diffère et avance un chiffre de 600 000 qui aurait été donné par la préfecture, il semble néanmoins surtout s'agir d'une erreur de retranscription. En effet,

607 Nous verrons dans le chapitre 4 que les funérailles de personnalités politiques sont, depuis le XIXe siècle, des occasions de manifestations d'ampleur.

608 *Le Monde*, « Les obsèques de Maurice Thorez », 18 juillet 1964.

609 *Le Monde*, « Une foule considérable a conduit le leader communiste du carrefour Kossuth au cimetière du Père-Lachaise », 18 juillet 1964.

610 *France-Soir,* « Aux obsèques de Thorez, une foule énorme a défilé jusqu'à 21 heures au Père-Lachaise », 18 juillet 1964.

611 *La Croix*, « Plusieurs centaines de milliers de personnes aux obsèques de Maurice Thorez », 18 juillet 1964.

612 *Le Figaro*, « De la place Kossuth au Père-Lachaise, foule immense aux obsèques de Maurice Thorez », 17 juillet 1964.

613 *Le Parisien libéré*, « Foule très nombreuse hier aux obsèques de Maurice Thorez, 500 000 personnes selon l'AFP suivaient le convoi funèbre », 17 juillet 1964.

614 *L'Aurore*, « 500 000 personnes ont assisté aux obsèques de Maurice Thorez », 17 juillet 1964.

615 *Paris-jour,* « 500 000 personnes aux obsèques de Maurice Thorez », 17 juillet 1964.

616 *Combat,* « Une foule immense a suivi les obsèques de Maurice Thorez », 17 juillet 1964.

617 *Libération*, « Les obsèques de Maurice Thorez inoubliable ! », 17 juillet 1964.

618 *L'Humanité*, « De la Maison du Parti au Père-Lachaise en un cortège immense et silencieux nous étions un million pour accompagner Maurice Thorez », 17 juillet 1964.

619 *Paris-Presse*, « Pourquoi ils étaient 600 000 », 18 juillet 1964.

dans les archives de la préfecture de Police, la plus grosse estimation est de « 50 000 personnes sans compter les 13 000 spectateurs le long de l'itinéraire[620]. » On observe donc de nouveau un combat des chiffres d'une certaine intensité qui se développe autour de cet enterrement[621].

Nous n'allons pas nous arrêter sur l'ensemble des mobilisations des années 1960, *Le Monde* se contentant la plupart du temps de citer les deux chiffres sans plus de développement, à l'instar de « plusieurs milliers d'étudiants – dix mille selon l'UNEF, trois mille cinq cents selon la préfecture de Police[622] » suite au 30 novembre 1963 ou encore des « dizaines de milliers de travailleurs – 35 000 selon la préfecture de Police, 250 000 d'après *L'Humanité*[623] » du 1er février 1967.

Quoi qu'il en soit, si la décennie 1960 marque le début d'un intérêt croissant pour l'origine des chiffres et donc leur confrontation, cela reste à une échelle limitée : le taux d'articles proposant des chiffres dont un comptage à la fois par les organisateurs et les forces de l'ordre est identifié reste relativement bas, sous le seuil des 10 % et certaines années, à l'instar de 1965 ne comportent aucun article qui remplisse ces critères.

Mai-juin 1968

Le moment 1968 ne déroge pas à la règle, nous avions pu observer dans le premier chapitre que cette année s'avère exceptionnelle en nombre d'articles comprenant au moins un chiffre de participation à une manifestation dans *Le Monde.* Pourtant, seuls quatre articles citent clairement des chiffres provenant à la fois des organisateurs et des forces de l'ordre et deux d'entre eux concernent la même manifestation. Le premier est lié au 1er mai 1968 de la CGT, les deux suivants à la manifestation contre la répression policière du 13 mai et le dernier, à la riposte gaulliste du 30 mai. Les trois premiers articles ne font que citer les chiffres sans approfondissement : « Les organisateurs ont estimé à cent mille le nombre de personnes (vingt-cinq mille selon la préfecture de Police[624]) » pour le 1er mai ; « près d'un million d'après les manifestants, deux cent mille selon les services de comptage de la préfecture de Police[625]. » pour le 13. Le traitement de la manifestation gaulliste du 30 mai s'avère plus intéressant. Il s'agit, en effet, d'une

620 APP 163W21-FA204, *Obsèques de M. Maurice Thorez*. Le Sous-Directeur commissaire contrôleur général chef du 3ème district, 17 juillet 1964, p.2.

621 Nous verrons dans le chapitre 6 que cette manifestation présente également des enjeux spécifiques autour de la volonté de légitimer le chiffre produit par la préfecture de police.

622 *Le Monde*, « Plusieurs milliers d'étudiants ont manifesté à Paris », 2 décembre 1963.

623 *Le Monde*, « À Paris, des dizaines de milliers de travailleurs ont défilé », 3 février 1967.

624 *Le Monde*, « Paris : plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont défilé de la République à la Bastille à l'appel de la C.G.T. et du parti communiste », 3 mai 1968.

625 *Le Monde*, « pendant cinq heures, des centaines de milliers de manifestants ont défilé de la République à Denfert-Rochereau », 15 mai 1968.
Le deuxième article reprend sensiblement la même formulation : « deux cent mille selon la préfecture de police ; près d'un million, d'après les manifestants. »
Le Monde, « Les défilés ont rassemblé des centaines de milliers d'étudiants de lycéens et de travailleurs. Le général de Gaulle s'adressera au pays le 24 mai », 15 mai 1968.

manifestation de soutien au général de Gaulle, opposée donc aux organisations étudiantes et syndicales organisatrices des grèves et manifestations du mois de mai. Tout comme pour le 12 février 1934, Danielle Tartakowsky identifie cette manifestation comme l'une des grandes levées en masses de l'histoire de France[626]. Cette opposition se retrouve à travers les chiffres publiés dans *Le Monde* : la participation à la plus importante des manifestations de gauche de mai 1968, le 13, est rappelée. Une foule « qui avait été évaluée à un million de personnes par les participants, à deux cent mille par les services de police[627]. » Le journal explique alors que la participation « était très largement égale en importance à celle qui a défilé lors de la manifestation de masse organisée par les forces de gauche, le 13 mai dernier[628]. » Pour autant, le journal ne donne pas de chiffre de participation précis et explique simplement que « cette fois encore, des chiffres variables sont avancés[629]... » L'article en lui-même se consacre bien plus à relever les différences sociologiques entre les participants aux deux cortèges qu'à comparer leur niveau de participation[630].

Pour approfondir l'enjeu qu'a pu représenter la confrontation des chiffres des deux manifestations les plus importantes de mai 1968, je me suis également penché sur deux journaux de bords politiques opposés : *Le Figaro* et *L'Humanité*. Le premier évoque une « gigantesque démonstration ». S'il souligne bien que « il semble à de nombreux observateurs – aussi difficile que soit ce genre d'estimation – que le nombre de participants à la manifestation est supérieur à celui de la réunion organisée mercredi par la CGT[631] », et compare donc la participation non pas à la manifestation du 13 mai, souvent considérée comme la plus massive à gauche, mais à celle du 29 mai, pour laquelle la CGT est isolée et mobilise moins massivement[632]. Le journal de droite donne malgré tout un chiffre de participation précis sans en donner l'origine : un million de personnes « avec la foule massée sur les trottoirs[633]. » Ici aussi, le chiffre est largement effacé derrière la question de l'origine sociale des manifestants : « le contraste est assez surprenant avec le public de la manifestation C.G.T. de mercredi. La moyenne d'âge est

626 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 790.

627 *Le Monde* « Des centaines de milliers de Parisiens ont manifesté leur soutien au général de Gaulle », 1er juin 1968.

628 *Ibid.*

629 *Ibid.*

630 Daniell Tartakowsky affirme que « la sociologie d'une manifestation imposante est difficilement maîtrisable. C'est particulièrement vrai ce jour où l'appartenance sociale des manifestants constitue un enjeu. » Si cette question s'éloigne de notre problématique, soulignons qu'en effet, la plupart des journaux concernés s'arrêtent longuement sur la composition sociale du cortège parisien.
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 778.

631 *Le Figaro*, « Paris : gigantesque démonstration pour le retour à la paix sociale », 31 mai 1968, p.6.

632 La CFDT, l'UNEF, la FEN et FO ont refusé de s'associer à cette manifestation. Le cortège reste malgré tout d'une ampleur assez importante, avec entre 100 000 et 800 000 participants selon les sources.
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 775.

633 *Le Figaro*, « Paris : gigantesque démonstration pour le retour à la paix sociale », 31 mai 1968, p.6.

plus élevée, les cheveux plus courts[634]. » *L'Humanité,* pour sa part, ne donne aucun chiffre précis et tente de justifier une participation haute par le fait que la manifestation aurait été moins spontanée que ce qu'affirment les gaullistes, qui auraient mis en place différents moyens pour acheminer des personnes venant de toute la France[635]. Le combat de chiffres qui s'opère autour de la date du 30 mai représente donc un cas particulier : ce n'est pas nécessairement la différence de comptage entre organisateurs et forces de l'ordre qui fait débat. La question est ici de savoir qui de la CGT et des forces de gauche ou des gaullistes a réussi la plus importante mobilisation. Nous ne trancherons pas cette question.

Finalement, si l'opposition entre chiffres des organisateurs et de la police s'avère une réalité en mai 1968, son enjeu reste limité et ne prête pas à des développements et débats importants. Notons par ailleurs que les manifestations strictement étudiantes ne font l'objet d'aucun combat de chiffres dans *Le Monde*. Seules les mobilisations massives semblent représenter un intérêt spécifique autour de la question de la participation pour les journalistes.

1er mars 1969

Une dernière manifestation des années 1960 mérite d'être évoquée de par son taux d'écart particulièrement important de 14,29, soit le quatrième le plus important de l'ensemble des manifestations identifiées. Il s'agit d'une manifestation double organisée le 1er mars 1969 pour la paix au Vietnam à Paris. Comme le précise *Le Monde*, on pouvait observer deux cortèges distincts, l'un organisé par le PCF et l'autre par le PSU et l'UNEF, qui « ne se retrouvèrent jamais mêlés[636] ». Les évaluations oscillent alors entre 3 500 personnes pour la préfecture de Police et 50 000 selon les organisateurs, bien que l'on ne nous précise pas lesquels.

Si les deux cortèges ne font pas l'objet d'évaluations spécifiques, le quotidien précise bien que celui des communistes « paraissait comprendre plusieurs dizaines de milliers de personnes », alors que celui d'extrême gauche en comptait « quelques milliers », remettant donc implicitement en cause le chiffre de la police[637].

Quoi qu'il en soit, si le grand écart entre les deux comptages est largement mis en avant, l'article se consacre bien plus à décrire ce qui distingue les deux cortèges qu'à interroger ces chiffres. S'ils revêtent un véritable enjeu, il passe au second plan vis-à-vis des oppositions entre PCF et extrême gauche post-68.

634 *Ibid.*
635 *L'Humanité*, « Manifestation gaulliste de la Concorde à l'Étoile », 31 mai 1968, p.5.
636 *Le Monde*, « Une foule nombreuse a participé aux manifestations anti-américaines », 4 mars 1969.
637 Nous verrons dans le chapitre 6 que *Le Monde* remet régulièrement en cause le chiffre des forces de police, parfois en proposant son propre comptage.

Les années 1960 marquent donc un renouveau autour des combats de chiffres, qui n'étaient apparus jusque-là que de manière sporadique. On peut observer que la publication de chiffres multiples devient plus courante. Leurs enjeux et oppositions restent néanmoins très limités et la tendance générale du *Monde* n'est pas à la publication de deux chiffres opposés. Ce phénomène explique très certainement le taux d'écart moyen particulièrement important sur les manifestations évoquées cette décennie : le quotidien ne met en avant les deux chiffres de comptage qu'à partir du moment où un écart conséquent s'observe, et généralement autour de manifestations de grande ampleur.

Conclusion du chapitre 2

L'étude des combats des chiffres sur le temps long permet donc de distinguer deux grandes évolutions : la publication de chiffres provenant à la fois des organisateurs et des forces de police tend à augmenter tout au long de la période 1945 – 2002, alors que les écarts entre ces chiffres suivent une évolution inverse et se réduisent dans le temps. Ces tendances générales n'excluent néanmoins pas de nombreux cas particuliers qui nécessitent des analyses spécifiques.

Cette évolution cache par ailleurs deux grandes périodes : une première des années 1940 aux années 1960 durant laquelle les combats de chiffres sont rares, mais de forte intensité et une deuxième, des années 1970 aux années 2000 sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant.

La première période, que l'on peut qualifier de préhistoire des combats de chiffres, est marquée par une rareté assez forte de la publication de chiffres doubles. L'analyser passe donc par une focalisation sur les cas concernés plus que par une approche quantitative brute. Alors que le premier combat de chiffres s'observe dès le 20 juin 1946, l'étude des 1er mai démontre que l'affrontement, quand il a lieu, s'opère bien plus entre manifestations rivales de la CGT et du RPF qu'entre chiffres de la police et chiffres des organisateurs, à l'exception de celui de 1948. L'étude approfondie du traitement journalistique de cette manifestation démontre clairement un manque d'habitude de la part de la presse vis-à-vis de ces écarts de comptage qui entraîne une forte polémique entre les journalistes de *L'Humanité* et la Préfecture de police. Les combats de chiffres suivants s'opèrent ensuite principalement autour de la guerre d'Algérie, le 28 mai 1958, puis en 1961-1962. On peut également noter le cas particulier de l'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964, où les écarts de comptage prennent une proportion particulièrement importante. À l'inverse, durant le moment Mai 68, ce n'est pas l'écart entre chiffres de la police et des organisateurs qui fait le plus débat, mais plutôt le niveau de participation atteint par les manifestations rivales de la CGT et des gaullistes.

De manière générale, les années 1960 marquent une nette évolution dans la publication de chiffrages double vis-à-vis des décennies précédentes, mais celles-ci restent rares et ne sont publiées que lorsque l'écart particulièrement important justifie de s'y attarder. On observe alors clairement que le combat des chiffres et leurs écarts ne font pas encore partie des habitudes : la publication de chiffrage doubles est loin d'être systématisée et les journalistes ne semblent pas réellement savoir comment les traiter. Il faudra attendre les années 1970 pour observer une forme de généralisation de la publication des chiffres rivaux.

Chapitre 3 : Années 1970 à 2000, la routinisation des combats de chiffres

Nous l'avons observé dans le chapitre précédent, un basculement s'opère au tournant des années 1970. La publication de chiffrages doubles dans *Le Monde* augmente fortement alors que la valeur des écarts tend à décroître. On observe, en effet, une forme de routinisation de la pratique qui devient de plus en plus régulière. Cette remarque pousse à analyser la période allant des années 1970 aux années 2000 avec une méthodologie différente : s'il était jusque-là possible – et nécessaire – de s'arrêter sur l'ensemble des manifestations concernées, la multiplication de celles-ci permet désormais une approche quantitative plus forte. Nous allons donc, dans ce chapitre, observer l'évolution de la publication d'articles à chiffrages doubles, et donc des combats de chiffres, dans *Le Monde* en décelant les évolutions sur le temps long. Nous analyserons, en parallèle, l'évolution du taux d'écart entre les chiffres provenant des forces de police et ceux issus des organisateurs. Cette étude sera complétée par l'analyse des cas particuliers ou particulièrement représentatifs sur la période.

1970 – 1983 : Vers un combat des chiffres permanent

Si l'on observe une première tendance à la hausse du nombre d'articles confrontant le chiffre des autorités et celui des organisateurs durant les années 1960, c'est bien à partir des années 1970 que cette croissance s'accélère.

Sur la décennie, on observe ainsi soixante-et-un articles de ce type, pour lesquels cinq manifestations atteignent un taux d'écart d'au moins 10 (8,2 %) et vingt-sept dépassent le taux de 5 (44,3 %). Même si l'on observe des années bien plus marquées que d'autres. Si l'année 1970 n'est concernée que par la publication de seulement deux articles, les années 1971 à 1973 s'avèrent bien différentes

1970 – 1973 : Des combats de chiffres qui se multiplient

Pour six articles de ce type publiés au total par *Le Monde* en 1968, 1969 et 1970, on passe à dix articles en 1971, treize articles en 1972 et quatorze en 1973. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation. La première repose sur l'apparition d'un nouvel acteur, particulièrement dans l'après 1968 : les organisations d'extrême gauche[638] , que nous allons étudier en détail via l'exemple de l'enterrement du militant maoïste Pierre Overney le 4 mars 1972. La deuxième raison repose sur les écarts particulièrement importants que l'on retrouve durant cette décennie. La troisième explication, enfin, repose sur une claire remise en question du chiffre issu de la police de la part des organisateurs, mais aussi de la presse généraliste, comme nous l'étudierons dans le chapitre 6 de cette thèse.

638 Philippe BUTON, *Histoire du gauchisme*, *op. cit*.

Pour comprendre cette explosion du nombre d'articles, questionnons-nous tout d'abord sur les organisateurs des manifestations évoquées dans *Le Monde*. Comme indiqué auparavant, les mouvances d'extrême gauche se développent fortement après 1968, nous allons donc observer si cette nouvelle force politique, et son usage de la rue jouent un rôle dans l'évolution de la publication des chiffres rivaux.

Tableau 12: Nombres d'articles qui citent au moins un chiffre provenant des organisateurs et de la police entre 1970 et 1973 dans Le Monde *par organisateur*

Année	Extrême gauche	PCF et/ou CGT	Les 2[639]	Autres	Total
1970	2				2
1971	5	5	1		11
1972	5	6		2	13

639 Il ne s'agit pas nécessairement de manifestations coorganisées entre organisations d'extrême gauche et PCF/CGT, certains articles comparent les deux cortèges qui restent distinct. C'est par exemple le cas pour le 1er mai 1971.
Le Monde, « Les manifestations du 1er mai altèrent les relations entre la CGT et la CFDT », 4 mai 1971.

1973	3	3	5	3	14

Si les écarts ne sont pas nouveaux, le développement des mouvances d'extrême gauche, et des manifestations liées à ces organisations amène les journaux à démultiplier les articles confrontant les chiffres des organisateurs et de la police.

Un taux d'écart important peut alors apparaître, y compris durant des manifestations de faible ampleur, ce qui représente donc une nouveauté. Le 14 septembre 1970, une manifestation de solidarité avec des militants maoïstes prisonniers est organisée par la Ligue communiste. Alors que les organisateurs revendiquent 300 participants, la police n'en dénombre qu'une trentaine[640], ce qui nous donne donc un taux d'écart d'environ dix. On ne peut qu'être surpris d'un si grand écart avec un nombre aussi restreint de manifestants sur un parcours donné, ce qui tend à montrer que les écarts observés ici sont clairement de l'ordre de la communication politique.

À plus grande échelle, l'exemple le plus représentatif sur la période est certainement celui de l'enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972, maoïste tué par un vigile devant l'usine Renault quelques jours plus tôt, évoqué précédemment.

4 mars 1972 : Enterrement de Pierre Overney

Cette date représente une étape importante dans les combats de chiffres pour différentes raisons qui méritent d'être développées. La première repose sur le fait que l'écart entre les chiffres donnés par les deux camps est particulièrement important : 18 000 selon les forces de l'ordre, 200 000 à 400 000 selon les organisateurs[641]. La deuxième est justement ce chiffre multiple des organisateurs. D'après l'AFP, ces derniers (sans que le parti politique ne soit clairement identifié) avancent le chiffre de 500 000 participants directement à la tribune du Père-Lachaise, juste avant la dispersion. Finalement, les communiqués du soir même avancent un chiffre plus bas, généralement estimé à 200 000 dans la presse et dans certains communiqués, tels que celui de la Ligue communiste[642]. Pour autant, les évaluations des organisateurs restent variables : l'agence de presse Libération[643] évoque ainsi 400 000 participants[644]. La troisième particularité repose sur la très faible confiance qu'adresse la plupart des journaux au chiffre de la police. Si nous détaillerons cette question de la crédibilité du chiffre dans le chapitre 6, arrêtons-nous tout de même sur ce que cela signifie en termes de combat de chiffres.

640 *Le Monde*, « Manifestation à Paris en faveur des maoïstes emprisonnées », 18 septembre 1970.
641 *Le Monde*, « Un long cortège à travers Paris », 7 mars 1972.
642 *AFP*, « Pierre Overney – Un communiqué de la Ligue Communiste », n°228 du 4 mars 1972.
643 Il s'agit d'une agence de presse créée en 1971, proche des mouvements d'extrême gauche ; qui propose, à l'instar de l'AFP, des brèves pour la presse. C'est de cette agence de presse que naîtra le journal *Libération* en 1973.
François SAMUELSON, *Il était une fois* Libé..., *op. cit*, p. 141.
644 *Le Figaro*, « Chiffres... », 6 mars 1972.

La préfecture de Police a, en effet, constitué un corpus de presse postérieur à la manifestation qui permet d'observer le parti pris de onze journaux différents[645]. Leur traitement du chiffre peut être résumé par le tableau suivant[646] :

645 APP, FD197, « Obsèsques Overney le 4 mars 1972 ».

646 Les journaux sont notés dans l'ordre de leur présence dans les archives. Cela ne permet néanmoins aucune conclusion quant aux priorités données par la préfecture de police : les documents ont très bien pu être mélangés par les personnes les ayant consultés.

Tableau 13: Traitement du chiffre de participation à l'enterrement de Pierre Overney à Paris le 4 mars 1972 par 11 journaux

Journal	Présence du chiffre de la police	Critique directe du chiffre de la police	Critique indirecte par la publication d'un chiffre plus important	Chiffre avancé par le journal si c'est le cas	Présence du chiffre des organisateurs
Combat	Oui	Oui	Oui	150 000 à 200 000[647]	Oui

647 *Combat*, « Ils ont eu une belle manif », 6 mars 1972.

Le Parisien libéré	Oui	Non	Non		Oui
Le Figaro	Oui	Non	Oui	50 000 à 80 000[648]	Oui
L'Humanité	Non	Non	Oui et non[649]	25 000	Oui
L'Aurore	Oui	Non	Oui	80 000 à 100 000[650]	Oui
Le Monde	Oui	Non	Oui	120 000[651]	Oui
Journal non identifié[652]	Non	Non	Oui	150 000	Non

648 *Le Figaro*, « Chiffres... », 6 mars 1972.

649 Nous le verrons plus bas, *L'Humanité* propose un chiffre particulièrement bas par rapport aux autres journaux, l'idée n'est donc pas de remettre en cause ici le chiffre de la police.
L'Humanité, « Les obsèques de Pierre Overney ont servi de prétexte à une manifestation contre le Parti communiste et la CGT », 6 mars 1972.

650 *L'Aurore*, « Petits heurts après les obsèques de Pierre Overney », 6 mars 1972.

651 *Le Monde*, « Un long cortège à travers Paris », 7 mars 1972.

652 Contrairement aux autres journaux cités ici, le nom du journal n'est pas renseigné dans les archives de la préfecture de police, néanmoins, l'article étant écrit par Victor Leduc, et l'article ayant été publié seulement en avril on peut supposer qu'il s'agisse de sa revue trimestrielle *Raison présente*.

Charlie Hebdo	Oui	Oui	Oui et non[653]	259 000	Oui
Les Échos	Non	Non	Oui	100 000[654]	Non
La Nation	Oui	Non	Oui et non[655]		Oui
La Croix	Oui	Non	Oui	100 000[656]	Oui

On observe que le chiffre de la police, tout comme celui provenant des organisateurs, est massivement repris dans la presse : respectivement huit fois et neuf fois sur onze. Pour autant, si seuls deux journaux le critiquent ouvertement, ils sont neuf à proposer un chiffre différent, systématiquement plus élevé, et *La Nation* souligne que l'on ne connaîtra jamais le vrai chiffre de participation, attestant que les 18 000 participants avancés par la police ne sont pas pris au sérieux.

Des journaux pourtant hostiles aux mouvements d'extrême gauche n'hésitent pas à avancer des chiffres qui représentent plusieurs fois celui des autorités : notons, par exemple, les 50 000 à 80 000 du *Figaro* ou encore les 100 000 participants d'après *La Croix*. Pour autant, le combat des chiffres autour de cette manifestation ne s'arrête pas là. Dans un article du 7 mars, *Combat* dénonce ainsi que « c'est bien autour des chiffres que s'est formée, dès samedi soir, la coalition du mensonge[657]. » Si le journal vise la préfecture de Police en premier lieu, évoquant un « dérisoire 18 000[658] » et « des moyens de propagande à la Goebbels[659] », ce n'est pas sa seule cible. Il attaque également « les gens « raisonnables » [qui] s'accorderont maintenant pour établir une « juste » moyenne [de] 50 000[660] » en citant explicitement *Le Figaro*. *Charlie Hebdo*, pour sa part, n'hésite pas à affirmer que « si tu veux quand même savoir ce qui se passe en France, lis un journal étranger. N'importe lequel. Tous les journaux étrangers disaient « entre deux cents et trois cent mille[661]. » »

Mais c'est clairement contre *L'Humanité* que l'auteur de l'article de *Combat*, René Scherer[662], concentre ses attaques, puisque sept des neuf paragraphes de l'article y sont consacrés. Le journal du PCF avance, en effet, le chiffre de 25 000 participants et le

653 Le journal propose un chiffre résultant simplement d'une moyenne entre les deux chiffres, mais qui se veut principalement satirique.
Charlie Hebdo, « je l'ai pas lu, je l'ai pas vu... », 13 mars 1972.

654 *Les Échos*, « Les obsèques de Pierre Overney ont donné lieu à une importante démonstration gauchiste », 6 mars 1972.

655 Le journal indique que l'on ne saura jamais quel est le vrai chiffre entre « 18 000, 50 000, 200 000? »
La Nation, « Après les obsèques de Pierre Overney », 6 mars 1972.

656 *La Croix*, « Les obsèques de Pierre Overney – Plusieurs dizaines de milliers de manifestants de Clichy au Père-Lachaise », 7 mars 1972.

657 *Combat*, « Ouais, Marchais... », 7 mars 1972.

658 *Ibid.*

659 *Ibid.*

660 *Ibid.*

661 *Charlie Hebdo*, « je l'ai pas lu, je l'ai pas vu... », 13 mars 1972.

662 Notons qu'il s'agit d'un proche de Guy Hocquenghem, le leader du FHAR, et donc des milieux d'extrême gauche.

justifie de la sorte : « l'évaluation réelle – compte tenu de la durée réelle du passage du défilé[663] – permet donc de parler plus exactement de 25 000 personnes[664]. » Comme l'indique le titre de l'article de *L'Humanité* - « Les obsèques de Pierre Overney ont servi de prétexte à une manifestation contre le Parti communiste et la CGT » - une hostilité particulièrement importante oppose le PCF et les mouvements d'extrême gauche. L'article de *Combat* reproche donc à *L'Humanité* d'être le seul journal à faire « le plus leur le chiffre de la police[665] » et souligne que s'ils avaient été organisateurs, « ce n'est pas de 200 000, mais du million dont vous auriez parlé[666]. » René Scherer s'attelle alors à comparer la participation de cette manifestation à celle, que nous avons déjà évoquée, de l'enterrement des victimes de Charonne du 13 février 1962. Selon lui, les obsèques d'Overney étaient du même ordre de grandeur, voire supérieur. Or, *L'Humanité* avait alors chiffré la participation à un million. La fin de l'article s'efforce à démontrer que cette sous-évaluation de la participation de la part du PCF est le reflet d'un abandon de la politique révolutionnaire et que la direction du parti est désormais bien installée dans la classe politique et « n'est prête à abandonner aucun de ses privilèges[667]. »

Dans le même ordre d'idées, *L'Aurore* du 21 mars, dans un article qui couvre alors une manifestation des Jeunesses communistes, souligne « l'art d'accommoder les statistiques selon les besoins politiques du moment [de] *L'Humanité*[668]. » Le journal souligne que l'organe du PCF cite le chiffre de la police quand cela l'arrange : autour du 4 mars pour justifier le chiffre de 25 000 personnes, mais que, suite à cette manifestation des jeunesses communistes dont *L'Humanité* estime la participation à 60 000 personnes, elle s'est bien gardée de reprendre le chiffre de la préfecture de Police de 5 000.

La question de la volonté révolutionnaire ou non du PCF des années 1970 s'éloigne assez largement de notre sujet et nous n'entrerons pas plus dans le détail ici[669], néanmoins, on peut clairement observer que le chiffre de la participation revêt ici un enjeu central et que les combats qui sont menés autour dépassent largement la simple

---

Frédéric MARTEL, *Le Rose et le Noir : Les Homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 29.

663 La question des méthodes de comptage utilisées est développée dans le chapitre 5 de cette thèse.

664 *L'Humanité*, « Les obsèques de Pierre Overney ont servi de prétexte à une manifestation contre le Parti communiste et la CGT », 6 mars 1972.

665 *Combat*, « Ouais, Marchais... », 7 mars 1972.

666 *Ibid.*
Nous reviendrons sur la question du million de manifestants, et donc plus en détails sur cette affirmation, dans le chapitre 4 de cette thèse.

667 *Combat*, « Ouais, Marchais... », 7 mars 1972.

668 *L'Aurore*, « Ces précieuses estimations », 21 mars 1972.

669 Cette question a été largement traitée dans une bibliographie conséquente sur le PCF. Citons, comme exemple, l'ouvrage de Jean-Jacques Becker dont le titre renvoie explicitement à cette problématique.
Jean-Jacques BECKER, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir? Stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Paris, Seuil, 1981.

question de l'importance de la mobilisation. Cette dernière fait, en effet, l'objet d'enjeux bien plus importants, que ce soit la place de l'extrême gauche sur l'échiquier politique, celle du PCF ou encore la crédibilité des affirmations provenant des forces de police[670].

1972 : une année de combats

Si la manifestation pour l'enterrement de Pierre Overney est celle de 1972 où le taux d'écart, pouvant atteindre 22,22, est le plus haut, le reste de l'année est également marqué par d'autres manifestations ayant un taux supérieur à 10. Ces manifestations concernent cette fois des organisations extérieures à l'extrême gauche même si elle est présente dans l'une d'entre elles. Le 18 mars 1972, le Mouvement de la Jeunesse communiste défile pour le droit au savoir et au métier. Comme nous venons de le voir, *L'Humanité* dénombre alors 60 000 « jeunes » quand la préfecture de Police n'en compte que 5 500[671], ce qui donne donc un taux d'écart de 10,91. Le 27 mai, c'est cette fois la CGT qui appelle à défiler pour les jeunes. On retrouve alors un écart similaire avec 60 000 personnes selon le syndicat, contre 5 000 pour la préfecture de Police[672] pour un taux de 12. Le 7 juin, enfin, la CGT appelle de nouveau à manifester pour diverses revendications professionnelles, regroupant la métallurgie, la Sécurité sociale, les personnels communaux, La Poste ou encore les infirmières. De plus grande ampleur, le cortège accueille cette fois entre 25 000 (préfecture de Police) et 250 000 (CGT de la région parisienne) manifestants, soit un taux de 10[673]. Notons que le journal signale la présence de 2 000 ou 3 000 « gens de la ligue communiste » qui suivent d'assez loin le cortège, mais qu'aucun autre acteur ne donne de chiffre pour ce cortège spécifique. S'il est difficile d'expliquer pourquoi cette année est marquée par une récurrence des taux d'écarts particulièrement hauts, nous verrons dans le chapitre 6 que cela va clairement entraîner une volonté de légitimer le chiffre de la part des autorités comme de celle des organisateurs.

1974 – 1983 : un combat des chiffres qui se régularise

L'année 1972 marque clairement un cas exceptionnel, puisque les quatre manifestations des années 1970 que nous avions identifiées avec un taux d'écart d'au moins dix ont lieu cette année-là – chiffre qui ne sera atteint de nouveau qu'en 1984. Rappelons également que, comme le montre le graphique 7, l'année 1972 est celle de la décennie pour laquelle le plus fort taux de manifestations chiffrées dans *Le Monde* comporte à la fois le comptage des forces de police comme celui des organisateurs (25 %). Le reste de

670 Cette question sera traitée dans le chapitre 6.

671 *Le Monde*, « Des milliers de jeunes communistes ont manifesté pour « le droit au savoir et au métier » », 21 mars 1972.

672 *Le Monde*, « Des milliers de jeunes ont manifesté à Paris et en province à l'appel de la CGT », 30 mai 1972.

673 *Le Monde*, « À Paris : défilé dans le calme », 9 juin 1972.

la décennie recouvre moins de cas exceptionnels, même si l'on continue à observer des manifestations ayant un taux d'écart d'au moins cinq. Nous nous focaliserons donc moins sur des manifestations spécifiques pour brosser un portrait plus large du reste de la décennie.

Une publication de chiffres qui se stabilise

Nous avons pu observer que les années 1970-1973 marquent une forte hausse du nombre d'articles publiés par *Le Monde* comprenant à la fois un chiffre provenant des forces de l'ordre et un issu des organisateurs. Le niveau alors atteint va se stabiliser tout au long de la décennie, et ce, jusqu'en 1984.

Si l'on se réfère au graphique 9, on observe ainsi une moyenne mobile qui oscille entre neuf et dix articles comprenant un chiffrage double publié par an dans *Le Monde* avec un minimum de quatre articles en 1982 et le maximum de quatorze articles, vu en 1973, qui ne sera pas dépassé avant 1984. Parmi tous les articles comprenant au moins un chiffre de participation dans *Le Monde*, le taux de ceux citant les deux chiffres rivaux se stabilise également après la forte croissance de la fin des années 1960 – début des années 1970. Il se stabilise ainsi autour d'une moyenne mobile d'environ 15 % du total des articles chiffrés, là aussi jusqu'en 1984. De nouveau, le minimum sur la période correspond à l'année 1982 avec 6,8 % et le maximum à 1972 avec 19,4 % des articles chiffrés.

Cette tendance à la stabilité ne doit, cependant, pas occulter certaines années spécifiques. 1974, 1978 et 1982 représentent ainsi des chiffres particulièrement bas avec respectivement cinq articles et 7,6 % du total, cinq articles et 6,7 % et quatre articles et 6,8 %. Comme évoqué précédemment, à l'exception de 1973, aucune année ne se démarque par un chiffre particulièrement haut avant 1984.

Si l'on compare ces trois années avec le graphique 1 reprenant le nombre d'articles par an pour lesquels *Le Monde* publie au moins un chiffre de participation, on observe que ce faible nombre d'articles à chiffrage doubles n'est pas directement lié à des années où la publication serait moindre de manière générale. C'est ce qu'atteste également le taux calculé : le fait qu'il soit particulièrement bas démontre que c'est bien le nombre d'articles comprenant les chiffres rivaux qui diminue et pas simplement le nombre d'articles chiffrés total.

1974 : le recul du « gauchisme » ?

Ainsi, l'année 1974 soixante-six articles chiffrés publiés en tout est au même niveau que l'année 1972 (soixante-sept articles), qui propose pourtant treize chiffrages doubles. Sur les quatre articles comprenant au moins deux chiffres publiés cette année-là, seuls deux concernent des manifestations parisiennes. On peut ainsi observer un article dédié à la

mobilisation agricole à Fougères en février 1974[674], dont la couverture médiatique s'explique par les affrontements sur place et l'attaque de la sous-préfecture. L'autre article dédié à une manifestation non parisienne porte sur une mobilisation pour la défense du paquebot *France* au Havre le 16 septembre 1974[675]. L'enjeu national de la vente de ce paquebot justifie certainement le traitement approfondi de cette mobilisation par *Le Monde*.

Les deux manifestations parisiennes de cette année-là sont, quant à elles, d'ordre syndical. La première, le 20 mars 1974, réunit entre 10 000 et 35 000 manifestants pour la défense des employés de banque[676]. La deuxième repose sur une journée à dimension nationale du 19 novembre 1974[677] avec un cortège parisien regroupant entre 65 000 et 400 000 personnes[678].

L'intérêt particulier que présente *Le Monde* pour la journée du 20 mars s'explique certainement par trois raisons majeures : le mouvement initié dans les banques dure dans le temps, différents incidents ont pu avoir lieu[679] et il s'agit d'un mouvement inédit de par son ampleur[680].

Pour ce qui est du 19 novembre, la publication d'un chiffrage double par *Le Monde* est très certainement due à la mobilisation importante dans les manifestations de ce jour-là, avec à Paris « le plus gros cortège syndical depuis mai 1968[681]. »

Dans son ouvrage dédié aux manifestations parisiennes, Danielle Tartakowsky propose un graphique regroupant le nombre de manifestations organisées à Paris par année[682]. Alors qu'on observe une croissance continue entre 1971 et 1973, on peut clairement observer que l'année 1974 marque un recul. Le recensement du nombre de

674 14 000 personnes selon la police, 25 000 d'après les organisateurs.
Le Monde, « Incidents à Fougères », 18 février 1974.

675 1 500 personnes selon la police, 3 000 d'après les organisateurs.
Le Monde, « Pour soutenir l'équipage du « France », la grève de 48 heures des marins français serait diversement suivie », 18 septembre 1974

676 *Le Monde*, « Les grèves se poursuivent dans le secteur bancaire. Les conséquences d'une modernisation accélérée », 22 mars 1974.

677 Notons que pour certaines villes extérieures à Paris, *Le Monde* avance des chiffres rivaux
-Grenoble : 25 000 selon la police / 30 000 selon les organisateurs ;
-Bordeaux : 10 000 selon la police / 30 000 selon les organisateurs ;
-Marseille : 10 000 selon la police / 60 000 selon les organisateurs ;
-Toulouse : 12 000 selon la police / 50 000 selon les organisateurs ;
Le Monde, « En province : des défilés nombreux et imposants », 21 novembre 1974.

678 *Le Monde*, « À Paris : le plus gros cortège syndical depuis mai 1968 », 21 novembre 1974.

679 « Des incidents avaient également eu lieu dans plusieurs banques ».
Ibid.

680 « La grève actuelle des banques est – 1968 excepté – la première de cette ampleur depuis 1957 ».
Ibid.

681 La question de la comparaison des chiffres avec ceux provenant de manifestations antérieures sera plus amplement traitée dans le chapitre 7.
Le Monde, « À Paris : le plus gros cortège syndical depuis mai 1968 », 21 novembre 1974.

682 Danielle TARTAKOWSKY, *Manifester à Paris*, *op. cit*, p. 1983.

manifestations est, certes, inférieur à celui de 1973, mais reste plus grand que pour les années 1971 et 1972, ce qui n'explique donc pas entièrement cette baisse de publication de chiffrages doubles.

Ce désintérêt pour la confrontation des chiffres cette année-là s'explique, selon moi, par le recul des mouvements d'extrême gauche qui s'amorce[683]. En effet, les manifestations évoquées en 1974 ne concernent pas les mouvements d'extrême gauche, alors que la hausse des articles à double chiffrage s'expliquait en partie par l'apparition de ce mouvement suite aux événements de mai 1968.

1978 : des comptages routinisés

Avec seulement cinq articles présentant un chiffrage double, l'année 1978 marque elle aussi un cas particulier de publication relativement basse. Deux des manifestations concernées se déroulent en dehors de Paris : une première organisée par des éleveurs bovins le 11 janvier 1978 à Vannes, pour laquelle l'article du *Monde* signale les chiffres, mais s'intéresse principalement aux critiques émises envers la FNSEA[684] ; et une deuxième le 7 octobre à Bobigny pour « protester contre les conditions de la rentrée[685]. » Les trois manifestations parisiennes correspondent pour leur part à une mobilisation d'étudiants en architecture le 16 mars qui rassemble entre 700 et 2 000 personnes[686] ; un défilé suite à la marée noire liée au naufrage de l'Amoco-Cadiz le 6 avril, qui regroupe de 3 000 à 10 000 manifestants ; et enfin, une manifestation contre le plan Barre organisée par la CGT le 21 décembre, qui rassemble entre 10 300 et 80 000 personnes[687].

Notons également une manifestation pour laquelle les organisateurs ne donnent pas de chiffre précis : « sept mille selon la préfecture de Police, des dizaines de milliers pour *l'Humanité*[688] » le 5 juin, qui porte la particularité d'être coorganisée par le PCF et les mouvements d'extrême gauche contre l'intervention des troupes françaises en Afrique[689]. On constate donc ici que la non-publication d'un chiffre précis de la part du

683 Philippe Buton évoque ainsi « l'année charnière qu'est 1973 » qui amorce un déclin des tendances d'extrême gauche.
Philippe BUTON, *Histoire du gauchisme*, *op. cit*, p. 331.

684 *Le Monde*, « Les éleveurs ont critiqué le manque de démocratie syndicale au sein de la FNSEA », 13 janvier 1978.

685 *Le Monde*, « Mobilisation en Seine-Saint-Denis », 10 octobre 1978.

686 *Le Monde*, « Un millier de personnes ont manifesté contre la réforme de l'enseignement de l'architecture », 18 mars 1978.

687 *Le Monde*, « À Paris : une manifestation calme où les employés des services publics étaient en majorité », 23 décembre 1978.

688 *Le Monde*, « Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris », 7 juin 1978

689 Si cela n'est pas précisé dans l'article du *Monde*, la date de la manifestation concorde avec l'intervention des troupes françaises au Zaïre qui, si elle n'est pas la seule intervention de la France sur le continent africain durant cette fin des années 1970, est particulièrement médiatisée.
Thomas BORREL, Amzat BOUKARI-YABARA, Benoît COLLOMBAT et Thomas DELTOMBE (dir.), *Une histoire de la Françafrique : L'Empire qui ne veut pas mourir*, Paris, Éditions du Seuil, 2023, p. 446-447.

Monde n'est pas due à une volonté spécifique ou à un manque d'intérêt, mais plutôt à une non-communication de la part des organisateurs.

Contrairement à l'année 1974, il ne semble pas y avoir de raison spécifique qui justifie un intérêt pour le double comptage de la part du *Monde* pour ces manifestations précises.

Notons par ailleurs que, dans le graphique proposé par Danielle Tartakowsky évoqué plus haut, une baisse continue du nombre de manifestations parisiennes s'observe de 1975 à 1978, qui en fait l'année la plus basse depuis 1974. La courbe repart ensuite à la hausse dès 1979[690].

1982 : Des mouvements catégoriels

La courbe proposée par Danielle Tartakowsky repart donc à la hausse dès 1979 et continue sa croissance jusqu'en 1982, année la plus forte de toute la période 1971 – 1989[691]. Pourtant, comme nous avons pu le voir, cette même année marque un nombre d'articles proposant des comptages doubles particulièrement bas.

Cette différence s'explique certainement par la nature même des manifestations du début des années 1980. L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République en 1981 amène, en effet, une baisse de la puissance des mobilisations de gauche. Danielle Tartakowsky évoque ainsi « un recul des journées interprofessionnelles au profit de mouvements catégoriels, plus émiettés par essence, par l'émergence de conflits dits de « basse intensité » et par un fractionnement des causes et des mouvements[692] ».

Ainsi, seules quatre manifestations font l'objet d'un article proposant un comptage double dans *Le Monde* en 1982. L'une d'elles a lieu hors de Paris, puisqu'il s'agit d'un cortège organisé à Marseille à l'appel du Conseil représentatif des Institutions juives de France et la Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) suite à un attentat antisémite à Paris qui rassemble 700 à 800 personnes selon la police, 1 500 selon les organisateurs[693].

Arrêtons-nous maintenant sur les trois manifestations parisiennes. La première correspond à une mobilisation de la FNSEA et du Centre national des Jeunes Agriculteurs (CNJA) contre la politique agricole européenne le 23 mars. Cette manifestation, qui rassemble entre 58 000 et 120 000 personnes, selon les sources[694],

690 Danielle TARTAKOWSKY, *Manifester à Paris*, *op. cit*, p. 183.
691 *Ibid.*
692 *Ibid.*, p. 183-184.
693 Il s'agit d'une fusillade ayant eu lieu le 9 août dans un restaurant de la rue des Rosiers ayant fait 6 morts et 22 blessés.
Le Monde, « Un millier de manifestants à Marseille », 13 août 1982.
694 *Le Monde*, « La manifestation de Paris est légitime et de nature à faire pression sur nos partenaires européens déclare Mme Cresson », 25 mars 1982.

n’est pas dirigée contre le gouvernement en place, puisque Édith Cresson, ministre de l’Agriculture, lui apporte son soutien et que les organisateurs affirment avoir « voté à 72 % pour Mitterrand[695] ».

La deuxième correspond au cortège du premier mai de la CGT**,** qui rassemble entre 20 000 et 100 000 manifestants. Bien qu’il soit qualifié comme 1er mai de la « frustration des travailleurs » en contraste avec le « 1er mai triomphal de 1937 », il ne se veut pas en opposition totale au gouvernement. L’article insiste ainsi bien plus sur les dissensions syndicales avec la CFDT[696].

La troisième manifestation, enfin, correspond à une mobilisation d’artisans de l’Union professionnelle artisanale (UPA) le 12 octobre qui rassemble de 30 000 à 40 000 participants. Là encore, les organisateurs précisent bien « que la journée qu’ils avaient organisée n’avait aucun caractère politique, et qu’il ne fallait pas voir dans cette initiative une opposition au gouvernement[697]. »

On constate donc ici que les rares manifestations faisant l’objet d’un chiffrage double en 1982 ne font pourtant pas l’objet d’enjeux spécifiques, elles se déroulent dans le calme et ne ciblent pas spécifiquement le gouvernement en place.

L’étude de ces trois années où le nombre d’articles à chiffrage double est particulièrement faible permet de constater que le processus de normalisation de cette pratique s’effectue clairement durant les années 1970 et début 1980. Jusque-là, et c’est encore le cas en 1974, il semblait nécessaire qu’une manifestation présente un enjeu particulier - que ce soit à cause d’incidents, d’une participation exceptionnelle ou d’un secteur particulier qui se mobilise – pour que *Le Monde* en propose les comptages provenant à la fois des organisateurs et des forces de police. Néanmoins, durant les années 1970, la pratique est de plus en plus régulière et le quotidien propose de plus en plus souvent ces comptages doubles, y compris pour des manifestations qui ne semblent pas présenter de particularité. Pour autant, la pratique n’est pas encore devenue automatique.

Après avoir souligné cette tendance plus régulière de la publication des comptages doubles, cherchons désormais à voir si cette évolution s’accompagne de changements au niveau des écarts de comptage.

1970 – 1983 : Des écarts à la baisse

Si nous reprenons notre graphique 10 qui se focalise sur les taux d’écarts moyens par année, on constate également une forte évolution sur la période 1970-1983. Les taux d’écarts moyens les plus hauts se retrouvent ainsi concentrés en début de période avec,

695 *Le Monde*, « Édith, redonne-moi mon sourire », 25 mars 1982.
696 *Le Monde*, « Des milliers d’étrangers dans le cortège cégétiste », 4 mai 1982.
697 *Le Monde*, « Large succès des manifestations d’artisans et de commerçants. Environ 30 000 personnes ont défilé à Paris », 14 octobre 1982.

en particulier, les années 1970 (7,5) et 1972 (8,4). On observe par la suite une tendance générale à la baisse avec un taux d'écart moyen minimal atteint en 1982 (2,8).

Nous l'avons vu dans le tableau 8 et plus tôt dans cette partie, cinq manifestations dépassant un taux d'écart de 10 ont lieu sur la période et sont toutes concentrées entre 1970 et 1972. En effet, à partir de 1974, les taux d'écarts particulièrement hauts se font de plus en plus rares. Pour mesurer cette évolution, vérifions ce raisonnement autour d'un taux d'écart minimal de 5.

Tableau 14: Nombre de manifestations parisiennes ayant un taux maximal d'écart d'au moins 5, 1970 – 1983

Année	Nombre de manifestations	Taux d'écart maximal de l'année	Taux d'écart moyen maximal de l'année
1970	2	10	7,5
1971	4	8	3,51
1972	8	22,22	7,33
1973	3	8,33	4,56
1974	1	6,67	5
1975	5	8	4,26
1976	5	7,14	4,69
1977	1	8,44	6,17
1978	1	7,77	4,65
1979	0	4,17	3,36
1980	6	8,33	5,43
1981	1	8,24	4,03
1982	1	5	2,8
1983	1	6	4,43

Si la tendance à la baisse est alors moins évidente, on constate tout de même qu'à l'exception de l'année 1980, la plupart des manifestations ayant un taux d'écart d'au moins cinq ont lieu avant 1976. Nous verrons dans les chapitres 5 et 6 que le milieu des années 1970 représente un moment charnière dans l'approche du comptage, tant par les forces de l'ordre que par les organisateurs. Les deux partis prennent de plus en plus la question du chiffre au sérieux et vont alors chercher à développer des méthodes de comptage plus précises et à légitimer le chiffre produit, ce qui explique en grande partie cette évolution.

Arrêtons-nous sur quelques manifestations spécifiques post-1974 pour analyser si les taux d'écarts particulièrement importants font désormais l'objet d'enjeux spécifiques.

Les manifestations à fort taux d'écart, 1975 – 1983

Le 1er mai 1975 représente la première manifestation de la période à présenter un taux d'écart particulièrement haut de huit avec entre 25 000 manifestants selon la police, 200 000 d'après les organisateurs[698]. Cet écart important s'explique par plusieurs raisons. Notons tout d'abord que *Le Monde* juge explicitement que les deux chiffres sont exagérés vers le haut ou le bas en proposant son propre chiffre de 50 000 personnes[699]. Le défilé se déroule dans une période spécifique des 1er mai, qui dure de 1973 à 1979 durant laquelle CGT et CFDT défilent ensemble, dans le contexte d'une mise en retrait des rivalités pour se focaliser sur une « identité plus globale […] celle du peuple de gauche[700]. » On se retrouve ainsi dans le cadre du programme commun de la gauche – l'un des slogans repris par les manifestants est d'ailleurs « Une seule solution, le programme commun[701] », un an après l'échec aux présidentielles de 1974, ce qui explique certainement en partie une volonté des organisateurs de se montrer nombreux.

Le 1er mai 1975 est néanmoins le seul avant 1980 pour lequel *Le Monde* propose un chiffrage double – et d'ailleurs le seul 1er mai commun de la CGT et de la CFDT pour lequel le quotidien propose un article tout court[702] - alors que la situation reste globalement la même durant la deuxième moitié des années 1970.

Notons ensuite plusieurs manifestations avec un taux d'écart de 5 cette même année 1975 sans qu'il soit possible d'en expliquer la raison. Le 24 mai contre le projet de loi Haby, on retrouve ainsi 12 000 à 60 000 personnes[703]. Le 12 juin, 12 000 manifestants selon la police, 40 000 à 60 000 pour la CGT et la CFDT défilent contre la répression policière[704], tout comme le 26 juin, qui regroupe cette fois entre 20 000 et 100 000 personnes[705].

---

698 *Le Monde*, « Un défilé bon enfant de la CGT et de la CFDT », 3 mai 1975.

699 Nous nous arrêterons dans le chapitre 6 sur la volonté du *Monde* de proposer de plus en plus régulièrement son propre chiffre, remettant donc explicitement en cause ceux produits par les forces de l'ordre et les organisateurs.

700 Bénédicte ZIMMERMANN, « Les Premiers Mai de la C.F.T.C./C.F.D.T. : logique identitaire et pratique syndicale », art. cit, p. 96.

701 *Le Monde*, « Un défilé bon enfant de la CGT et de la CFDT », 3 mai 1975.
On retrouve également le slogan «Union, action, programme commun ».
Le Monde, « 1er mai : l'ampleur des manifestations n'annonce pas une amplification des mouvements revendicatifs », 3 mai 1975.

702 Notons tout de même qu'un article est dédié à la manifestation organisée par Force ouvrière, la première de ce type puisque le syndicat se contentait, jusque-là, du dépôt d'une gerbe sur la tombe de Léon Jouhaux au Père Lachaise. Nous reviendrons sur les comptages liés à cette manifestation plus bas.
Le Monde, « Les militants de FO se sont comptés », 4 mai 1976.

703 *Le Monde*, « La manifestation contre le « projet Haby » a subi les conséquences des divergences de la gauche », 28 mai 1975

704 *Le Monde*, « Nombreuses manifestations contre la « répression antisyndicale » », 14 juin 1975.

705 *Le Monde*, « Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé à Paris et en province », 28 juin 1976.

En 1976, on retrouve des taux d'écart un peu plus élevés avec 5,71 le 24 avril durant une manifestation des foyers Sonacotra qui rassemble entre 3 500 et 10 000 personnes[706] ; 5,83 pour le 1er mai de FO, qui regroupe entre 1 200 et 7 000 syndicalistes[707] ; 5,33 le 13 mai lors d'une journée d'action CGT – CFDT qui rassemble entre 15 000 et 80 000 personnes[708].

Mais c'est bien durant la fin de l'année 1976 que l'on retrouve les plus grands écarts autour de deux mobilisations. Alors que pour les manifestations de 1975 – 1976 évoquées jusque-là, *Le Monde* se contente bien souvent de citer les chiffres, la question des écarts particulièrement importants que nous allons voir ici pousse le quotidien à se questionner sérieusement sur le sujet.

Ces deux mobilisations ont lieu durant un même mouvement social contre le plan Barre. La première se déroule le 7 octobre 1976. Alors que les forces de police avancent le chiffre de 70 000 manifestants, les organisateurs en revendiquent 500 000. Si cela nous donne donc un taux d'écart de 7,14, ce qui est loin d'être le plus élevé que nous avons observé, c'est bien le niveau de la mobilisation qui pose question. Ainsi, *Le Monde* affirme que « les chiffres de participation aux manifestations donnés par la police diffèrent toujours profondément de ceux des organisateurs[709] », mais que « cette fois pourtant […] la différence n'est plus de dimension, mais d'échelle[710]. »

De la même manière, le 23 octobre, dans une journée initialement dédiée au droit à l'emploi, mais qui s'intègre dans la séquence de lutte contre le plan Barre, on observe un taux d'écart de 6,67 avec 6 000 manifestants selon la police, mais 40 000 pour les organisateurs[711].

Nous reviendrons à plusieurs reprises sur ces mobilisations qui présentent d'importants enjeux autour du comptage[712]. Pour le moment, contentons-nous d'indiquer que ces manifestations semblent marquer une grande étape autour du combat des chiffres, puisque, comme le montre le tableau 14, les évaluations faisant l'objet d'un taux d'écart aussi haut se raréfient par la suite.

On ne retrouve ainsi qu'une seule manifestation concernée par un taux d'écart supérieur à cinq en 1977. Le 19 mars, entre 1 200 et 10 000 – soit un taux d'écart de 8,33 - anciens combattants d'Afrique du Nord défilent pour célébrer les 15 ans du cessez-le-

706 *Le Monde*, « Dix mille manifestants à Paris pour l'égalité des droits entre Français et immigrés », 27 avril 1976.
707 *Le Monde*, « Les militants de FO se sont comptés », 4 mai 1976.
708 *Le Monde*, « De nombreux défilés ont marque la journée d'action CGT - CFDT », 15 mai 1976.
709 *Le Monde*, « Soixante-dix mille selon la police... », 9 octobre 1976.
710 *Le Monde*, « Le grand écart », 9 octobre 1976.
711 *Le Monde*, « Trois fois plus de manifestants à Nantes qu'à Paris », 26 octobre 1976.
712 Nous l'aborderons ainsi dans le chapitre 5 dédié aux méthodes de comptage, dans le chapitre 6 consacré à la volonté de légitimation du chiffre par les forces de police et dans le chapitre 7 qui porte sur l'usage postérieur des chiffres.

feu en Algérie[713]. Notons qu'il s'agit de la première manifestation parisienne ayant un taux d'écart supérieur à cinq et qui n'est pas issue de la gauche depuis 1964. De même, en 1978, un unique cortège dépasse le seuil de cinq le 21 décembre avec 7,77. À l'appel de la CGT, 10 300 à 80 000 manifestants défilent contre l'austérité[714]. L'année 1979, quant à elle, ne voit aucun article relatif à une manifestation qui suivrait ce critère.

L'année 1980 marque cependant une exception à la règle, puisqu'on retrouve, cinq manifestations ayant un taux d'écart d'au moins cinq. Néanmoins, comme nous allons le voir, trois des articles se focalisent sur une même date : le 1er mai. La première manifestation, le 24 avril, est un cas à part. En effet, l'article du *Monde* relatif à cette mobilisation ne donne pas de chiffre de participation[715]. Ce n'est qu'à la mi-mai, en comparaison à une autre manifestation que le quotidien publie les évaluations chiffrées : 14 000 selon la police, 100 000 d'après la CGT pour un taux d'écart de 7,14[716]. Trois jours plus tard, c'est au tour de la CFDT d'atteindre un taux similaire de 7,5, le 27 avril, avec entre 2 000 et 15 000 manifestants[717].

Le 1er mai 1980 est également marqué par des comptages multiples aux taux d'écart particulièrement hauts. Cette année-là, cinq cortèges différents sont organisés dans la capitale. Suite à l'intervention de l'URSS en Afghanistan, que la CGT refuse de condamner explicitement, la CFDT décide de défiler seule, une première depuis 1972[718]. La FEN, qui refuse de choisir entre les deux organisations, déploie, elle aussi, son propre cortège. À cela s'ajoute le défilé de FO annuel depuis 1976 et enfin, une manifestation de l'Union dans les luttes, collectif créé dans le but d'amener la victoire de la gauche en 1981, qui affirme comme objectif d'effectuer la jonction entre les cortèges de la CGT et de la CFDT, mais finit par organiser son propre cortège avec l'appui d'associations féministes[719]. Notons également l'organisation d'un rassemblement de plus faible ampleur par le Comité des droits de l'homme devant l'ambassade de l'URSS avec l'appui de personnalités comme Bernard-Henri Lévy, André Glucksman ou Jacques Attali, qui regroupe une centaine de personnes[720].

Cette multiplication de cortèges rivaux entraîne clairement un affrontement autour des chiffres, chacun cherchant à valoriser sa propre mobilisation. Le cortège de FO connaît alors un taux d'écart de 5 avec 600 manifestants selon la police, 3 000 pour les

713 *Le Monde*, « D'anciens soldats d'Afrique du Nord ont défilé à Paris », 22 mars 1977.
714 *Le Monde*, « À Paris : une manifestation calme où les employés des services publics étaient en majorité », 23 décembre 1978.
715 *Le Monde*, « Les consignes cégétistes ont été mieux suivies dans le secteur public que dans le secteur privé », 26 avril 1980.
716 Nous reviendrons sur la question de l'usage comparatif des chiffres dans le chapitre 7. *Le Monde*, « Le défilé le plus important depuis la « marche » des sidérurgistes » ?
717 *Le Monde*, « CFDT : un rassemblement dominé par la présence des travailleurs immigrés », 3 mai 1980.
718 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 189.
719 *Ibid.*
720 *Le Monde*, « Des manifestants se heurtent à la police devant l'ambassade de l'URSS », 3 mai 1980.

organisateurs[721]. Celui de la CFDT atteint une différence d'ordre de 7,5 avec 2 000 personnes d'après la police, 15 000 selon les organisateurs. Du côté de la CGT, le taux d'écart monte à 8,33 avec 12 000 manifestants pour les forces de l'ordre et 100 000 pour le syndicat. Les deux derniers défilés ne font, quant à eux, pas l'objet d'articles de la part du *Monde*.

On peut raisonnablement penser que ce multiple combat des chiffres est directement à mettre en lien avec la dispersion des cortèges. Publier les chiffres provenant à la fois des différents syndicats et des forces de police assure au *Monde* une forme de neutralité. Par ailleurs, on peut se questionner sur la raison de taux d'écarts aussi hauts pour les trois manifestations. Soit la préfecture de Police a minimisé la participation aux trois cortèges, soit chacun des syndicats a proposé un chiffre particulièrement important pour se démarquer des deux autres. Nous ne trancherons pas cette question ici.

Le dernier cortège de l'année ayant un taux supérieur à cinq se place dans la continuité de cette journée internationale des travailleurs. Le 13 mai, une manifestation pour la défense de la Sécurité sociale est organisée par la CGT. Ce même jour, la CFDT, la FEN, FO, la CFTC et la Confédération générale des cadres (CGC) appellent eux aussi à la mobilisation, même si la CFDT n'a « ni voulu d'une manifestation commune, ni d'une manifestation séparée[722] » à Paris. Pour autant, de nombreux militants de la CFDT ou de la FEN ont rejoint le cortège de la CGT en faisant ainsi le plus important défilé depuis la marche des sidérurgistes du 23 mars 1979[723]. Le taux d'écart oscille alors entre 6,67 et 8 avec 25 000 à 30 000 personnes pour la police, 200 000 selon la CGT. S'il est possible que la CGT ait proposé un chiffre particulièrement haut pour légitimer sa place dans un moment de tension syndicale, dans le même ordre d'idées que pour le 1er mai, *Le Monde* remet explicitement en cause le chiffre produit par la police[724].

L'année 1980 représente donc un cas particulier avec des taux d'écarts particulièrement hauts dans une période de tendance à la baisse, qui s'explique en grande partie par les tensions qui s'opèrent entre CGT et CFDT. Les années 1981 à 1983 reviennent ainsi à une tendance plus basse avec une unique manifestation ayant un taux d'écart supérieur à 5 par an. En 1981, il s'agit d'une mobilisation de défense du Service public organisée le 27 mars par la CGT, qui rassemble entre 8 500 et 70 000 personnes[725] – soit un taux d'écart de 8,24. En 1982, le 1er mai de la CGT rassemble entre 20 000 et 100 000

721 *Le Monde*, « FO : pas plus de deux mille personnes », 3 mai 1980.
722 *Le Monde*, « La participation a été aussi forte en province qu'à Paris. Soixante mille personnes dans les rues de la capitale », 15 mai 1980.
723 *Le Monde*, « Le défilé le plus important depuis la « marche » des sidérurgistes », 15 mai 1980.
724 Nous reviendrons sur cette remise en cause du chiffre des forces de police par *Le Monde* dans le chapitre 6.
725 *Le Monde*, « Les coupures de courant ont été peu nombreuses. Une importante manifestation à Paris », 27 mars 1981.

personnes[726]. Ces deux manifestations se placent toujours dans un contexte de tension avec la CFDT.

En 1983, enfin, on observe un cas particulier. Le 3 octobre, la CGC organise une manifestation de cadres hostiles à Mitterrand et à l'ensemble de la gauche[727]. La mobilisation se termine par des affrontements avec les forces de l'ordre quand le cortège cherche à se diriger vers l'Élysée. D'après *Le Monde*, il s'agit de la troisième mobilisation parisienne de la CGC depuis l'arrivée de Mitterrand au pouvoir[728]. La première mobilisation a lieu le 28 janvier 1982, mais *Le Monde* en donne alors une estimation simple, sans en donner l'origine de 8 000 à 10 000 manifestants[729]. La deuxième se déroule le 18 novembre 1982, mais le quotidien ne publie, cette fois, pas de comptage[730]. La manifestation du 3 octobre 1983 fait, pour sa part, l'objet d'un comptage double : 20 000 pour les renseignements généraux, 100 000 pour les organisateurs – soit un taux d'écart de 5. Cela constitue donc une nouveauté qui s'explique à la fois par une forme de régularisation de la publication de chiffres rivaux, mais aussi par l'écart particulièrement important que l'on observe à cette date.

Nous l'avons vu, les années 1970 à 1983 marquent une évolution double et parallèle. Le nombre d'articles publiés par *Le Monde* comprenant des chiffres issus à la fois des forces de police et des organisateurs tend à la hausse tout au long de la période quand les écarts de comptage se font de moins en moins importants. Ces tendances ne sont néanmoins pas linéaires et différentes exceptions sont à noter. Nous allons désormais vérifier si cette évolution se confirme dans les deux dernières décennies de notre étude.

1984 – 2002 : Une publication de plus en plus fréquente et des écarts en baisse

Après une stabilisation du nombre d'articles au chiffrage double publiés par an durant les années 1970 avec une moyenne mobile centrée d'ordre 5 oscillant entre neuf et dix, on peut constater de nouvelles évolutions qui débutent avec l'année 1984[731].

À partir de cette année-là, le nombre d'articles, tout comme leur pourcentage du total tendent à la hausse jusqu'à la fin de la période pour dépasser une moyenne mobile de 20

726 *Le Monde*, « Des milliers d'étrangers dans le cortège cégétiste », 4 mai 1982.

727 Les slogans officiels sont ainsi orientés contre François Mitterrand, président de la République PS ; Pierre Mauroy, Premier ministre, PS ; Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, PS ; Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, PS ; Jacques Delors, ministre de l'Économie et des Finances, PS, mais aussi contre Henri Krasucki, Secrétaire général de la CGT ; Georges Marchais, Secrétaire général du PCF et Charles Fiterman, ministre des Transports, PCF.
Le Monde, « La manifestation parisienne de la CGC a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes », 5 octobre 1983.

728 *Le Monde*, « Le message et ses risques », 4 octobre 1983.

729 *Le Monde*, « La colère des cadres CGC. Un dangereux pari du pouvoir », 30 janvier 1982.

730 *Le Monde*, « La CGC dans la rue », 19 novembre 1982.

731 Se référer au graphique 8.

articles aux chiffrages doubles par an publiés en 2000[732]. L'année 2002 marque par ailleurs le nombre d'articles le plus important avec quarante-deux qui proposent à la fois celui des forces de police et celui des organisateurs.

Néanmoins, cette croissance n'est pas linéaire et l'on peut distinguer trois phases dans cette évolution. Une première marque une hausse continue de 1984 à 1989. Une deuxième phase correspond à une forme de recul de la moyenne mobile de 1990 à 1992. Comme nous le verrons, la moyenne mobile étant influencée par les années qui la suivent de forte hausse, cette phase perdure en réalité jusqu'en 1994. La dernière enfin, représente une croissance forte jusqu'à 2002.

1984 – 1989 : Faible croissance du nombre d'articles

Une faible croissance du nombre d'articles à chiffrages doubles publiés s'observe ainsi durant le reste de la décennie 1980 avec une moyenne mobile qui passe d'environ 8 à environ 12. Nous avons pu voir dans le chapitre 1 que les années 1980 marquent un recul du nombre d'articles proposant au moins un chiffre de participation aux manifestations de rue par rapport aux années 1970.

Ces deux phénomènes entraînent donc une forte hausse du pourcentage des articles aux chiffrages doubles parmi l'ensemble des articles chiffrés. La moyenne mobile passant ainsi de 15 % à 25 %. Si l'on se réfère au nombre de manifestations parisiennes par an recensées par Danielle Tartakowsky, elles observent elles aussi une baisse durant les années 1980 qui ne repart à la hausse qu'en fin de décennie[733]. Tout cela laisse à penser que les années 1980 marquent un recul du nombre brut de manifestations, mais d'une volonté plus grande de fournir les chiffrages rivaux de la part du *Monde*. Cette observation conforte l'idée d'une routinisation des combats de chiffres : même si les événements manifestants sont en baisse, le quotidien les commente de plus en plus régulièrement en faisant appel aux chiffres provenant à la fois des forces de police et des organisateurs.

Cette tendance générale à la hausse cache par ailleurs des évolutions qui méritent d'être soulignées. Ainsi, si la moyenne mobile commence à croître dès 1984, c'est bien car il s'agit là d'une année exceptionnelle avec vingt-et-un articles aux chiffrages doubles publiés, soit 21,2 % des articles chiffrés publiés cette année-là. Les années 1985 et 1986 qui suivent atteignent des niveaux équivalents aux années les plus basses que nous avons vues durant les années 1970 avec respectivement cinq articles (9,8%) et six articles (15,4%). Il convient donc de se demander pourquoi cette année 1984 marque un si grand écart.

732 Le fonctionnement d'une moyenne mobile centrée d'ordre 5 fait qu'elle n'est pas observable jusqu'en 2002 puisqu'elle nécessite de prendre en compte les deux années qui suivent celle étudiée.

733 Danielle TARTAKOWSKY, *Manifester à Paris*, *op. cit*, p. 183.

1984 : L'année des combats

Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre 1, l'année 1984 apparaît déjà comme exceptionnelle à la vue du nombre d'articles publiés contenant au moins un chiffre. Ce phénomène s'explique principalement par deux mouvements spécifiques : une mobilisation dans la sidérurgie et la lutte des milieux catholiques contre le projet de loi Savary.

Ces deux mouvements sociaux présentent la particularité de se dérouler principalement en dehors de Paris. Sur les vingt-deux manifestations faisant l'objet de chiffrages doubles que l'on retrouve cette année-là, seuls sept cortèges se déploient ainsi dans la capitale. Le mouvement de défense de l'école privée concerne cinq manifestations (Bordeaux le 22 janvier, Lyon le 29 janvier, Rennes le 18 février, Lille le 25 février et Versailles le 4 mars.). Celui dans la sidérurgie quatre également (Longwy les 16 mars, Longwy Nancy et Metz le 4 avril) auxquels on peut ajouter la mobilisation pour la défense de Talbot le 6 janvier à Poissy. À ces deux mouvements s'ajoutent une manifestation de viticulteurs à Nîmes le 9 avril, une autre de producteurs laitiers à Laval le 24 avril, une manifestation régionaliste corse à Ajaccio le 30 juin et un cortège d'anniversaire de l'insurrection algérienne à Nice le 1er novembre.

Ainsi, seules sept manifestations parisiennes font l'objet d'un comptage double, dont trois qui ont lieu la même journée : cinq manifestations d'origine syndicale, une de défense de l'école publique et une de défense de l'école privée[734].

La moyenne mobile du nombre d'articles publiés par an tend à la hausse à partir de cette année 1984, croissance qui se poursuit jusqu'en 1989, année qui se démarque par son nombre particulièrement important d'articles : dix-huit, pour une moyenne mobile d'environ douze.

1989 : Rien à signaler ?

1989 marque également un pic particulièrement important, puisque le nombre d'articles aux chiffrages doubles qu'on y retrouve n'a pas été vu depuis 1984 et ne se retrouvera qu'à partir de 1995. On retrouve ainsi dix-huit articles concernés pour 26,9 % des articles chiffrés publiés cette année-là. Parmi ces articles, seuls deux concernent cette fois des manifestations extérieures à Paris : une manifestation de soutien aux employés municipaux de La Seyne-sur-Mer organisée à Nice le 19 janvier qui rassemble entre 8 000 et 20 000 personnes[735] et un cortège organisé le 25 novembre à Lyon par le FN contre « l'occupation islamique » qui regroupe 3 000 à 4 000 personnes pour les forces de l'ordre, 10 000 pour les organisateurs[736].

734 Nous reviendrons plus loin sur l'analyse des écarts en eux-même.
735 *Le Monde*, « Dix mille manifestants avec la CGT à Nice », 21 janvier 1989.
736 *Le* Monde, « À Lyon M. Le Pen célèbre « la capitale de la résistance à l'occupation islamique » », 28 novembre 1989.

Seize articles concernent donc des manifestations parisiennes pour un total de quatorze cortèges[737]. Contrairement aux années particulièrement hautes que nous avons pu observer jusque-là, il n'existe pas de mouvement social spécifique qui justifie la publication importante de chiffres cette année-là. On retrouve ainsi une mobilisation des professions libérales contre le déplafonnement des cotisations d'allocations familiales le 16 janvier[738] ; trois cortèges syndicaux autour des revendications professionnelles les 14 février[739], 8 mars[740] et 26 octobre[741] ; six mobilisations de fonctionnaires (une dans l'Éducation nationale le 4 mars[742], une en soutien aux fonctionnaires corses le 19 avril[743], trois autour d'une mobilisation des agents des Finances le 12 septembre[744], 5 octobre [745] et 19 octobre[746] et une autour de la rénovation de la grille indiciaire le 7 novembre[747]) ; deux cortèges du 1er mai (CGT[748] et CFDT[749]) ; et enfin deux mobilisations en rapport avec la venue de Yasser Arafat le 2 mai (l'une de soutien à la Palestine[750], l'autre contre sa venue[751]).

737 À deux reprises, *Le Monde* propose deux articles au chiffrage double pour une même manifestation.

738 15 000 à 50 000 manifestants.
Le Monde, « Social : la manifestation des professions libérales. Un « premier avertissement » », 28 janvier 1989.

739 5 000 à 15 000 manifestants.
Le Monde, « Laborieuses néfociations entre les syndicats et le CNPF. Course de lenteur pour l'aménagement du temps de travail », 16 février 1989.

740 3 500 à 15 000 manifestants.
Le Monde, « Social. La journée d'action de la CGT a été peu suivie », 10 mars 1989.

741 10 000 à 50 000 manifestants/
Le Monde, « CGT : plusieurs milliers de manifestants pour soutenir les luttes », 28 octobre 1989.

742 20 000 à 100 000 manifestants.
Le Monde, « Éducation. Plusieurs dizaines de milliers de professeurs dans la rue à Paris. « Jospingre, des sous ! » », 7 mars 1989.

743 2 000 manifestants pour la police, 7 000 à 8 000 selon les organisateurs.
Le Monde, « La situation en Corse. M. Rocard reçoit le médiateur. La CGT organise une journée d'action », 19 avril 1989.

744 8 000 à 10 000 manifestants selon la police, 25 000 pour les organisateurs.
Le Monde, « Les agents des finances défilent à Paris », 14 septembre 1989.

745 16 500 à 25 000 pour la police, 50 000 selon les organisateurs.
Le Monde, « Après l'imposante manifestation des agents des finances. Les syndicats sont reçus par M. Bérégovoy », 7 octobre 1989.

746 40 000 à 100 000 manifestants.
Le Monde « Après le succès de la manifestation des agents des finances. Le ministère de l'économie propose une prime mensuelle globale », 21 octobre 1989.

747 10 000 à 50 000 manifestants.
Le Monde, « La grève dans la fonction publique. Une mobilisation modeste », 9 novembre 1989.

748 11 000 à 100 000 manifestants.
Le Monde, « CGT : deux cortèges pour une Bastille », 3 mai 1989.

749 800 à 5 000 manifestants.
Le Monde, « Un 1er mai sous le signe de la division et de la démobilisation », 3 mai 1989.

750 7 000 à 25 000 manifestants.
Le Monde, « Les manifestations à l'occasion de la visite à Paris de M. Yasser Arafat. « Nous sommes tous des Palestiniens » », 4 mai 1989.

751 10 000 à 20 000 manifestants.
Le Monde, « Les manifestations à l'occasion de la visite à Paris de M. Yasser Arafat. « Mitterrand, trahison ! » », 4 mai 1989.

Aucun mouvement social de grande ampleur n'a lieu cette année-là, si l'on excepte celui des agents des finances, qui ne représente finalement que trois articles. La publication particulièrement importante de chiffrages doubles en 1989 dans *Le Monde* semble donc résulter d'un processus de normalisation de la pratique, ce que confirme le taux particulièrement haut de 26,9 % des articles chiffrés cette année-là comptant une évaluation de la participation double. Pour autant, comme nous allons le voir, cette évolution ne va pas directement se poursuivre au début des années 1990.

1990 – 1994 : Une raréfaction des chiffrages doubles

La tendance à la hausse que l'on a pu observer durant les années 1980 laisse place, au début de la décennie 1990, à une forme de plat, voire de baisse. Ces cinq années sont ainsi marquées par un nombre d'articles publiés assez bas : neuf en 1990, dix en 1991, cinq en 1992, six en 1993 et neuf en 1994. En parallèle, on observe que le pourcentage d'articles chiffrés proposant un comptage double recule également par rapport à la fin de la décennie 1980, mais reste à un niveau assez élevé, supérieur à la grande majorité des années 1970 et début 1980.

Si l'on observe le nombre de manifestations parisiennes sur la période, étudié par Danielle Tartakowsky, on observe, en effet, une tendance à la baisse qui s'amorce sur cette période. Pour autant, elle survient après une hausse brutale en 1989[752]. Ce début d'année 1990 marque donc une décroissance, mais reste à un niveau jamais atteint auparavant.

Cette évolution semble donc non pas résulter d'un recul de l'intérêt pour le chiffre, mais plutôt d'une période de creux dans l'histoire des manifestations de rue. Si elles sont de moins en moins rares, elles deviennent routinières et le début des années 1990 est bien souvent mis de côté dans les études de l'histoire des manifestations puisqu'il n'est pas marqué par de grands mouvements sociaux. Les chercheurs, qu'ils soient historiens, politistes ou sociologues, ayant donc tendance à s'orienter directement vers l'année 1995, beaucoup plus centrale dans cette histoire[753]. Notons par ailleurs qu'en 1995, *Le Monde* souligne lui même qu'il s'agit de « la première grève générale de la fonction publique depuis 1990[754] », preuve également de ce recul du début des années 1990.

752 Danielle TARTAKOWSKY, *Manifester à Paris*, *op. cit*, p. 183.

753 Quelques exemples :
Dans son ouvrage *Le pouvoir est dans la rue*, Danielle Tartakowsky évoque les manifestations de 1984 et 1986 puis passe directement à 1995. Dans *On est là ! La manif en crise*, elle évoque rapidement le mouvement contre la loi Bourg-Broc de 1993, mais ne s'y attarde pas.
Dans *Histoire des mouvements sociaux en France*, aucun chapitre ne traite d'un mouvement spécifique sur ce début des années 1990.
Danielle TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue : Crises politiques et manifestations en France XIX*^{e}*-XX*^{e} *siècles*, Paris, Flammarion, 2020, p. 13.
Danielle TARTAKOWSKY, *On est là !*, *op. cit*, p. 38.
Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit.*

754 *Le Monde*, « Huit semaines de conflits », 10 décembre 1995.

1995 – 2002 : Croissance en dents de scie

Le nombre d'articles à chiffrages double publié dans *Le Monde* repart à la hausse dès 1995 avec une moyenne mobile qui croît jusqu'à la fin de la période, passant ainsi d'environ huit articles publiés par an en 1992 à près de vingt-cinq en 2000. Si l'on entre dans le détail, on constate en effet une évolution continue à partir de 1992, mais qui reste faible jusqu'en 1994, puis qui croît rapidement de 1995 à 1999. Une légère baisse s'observe en 2000 et 2001 pour remonter en 2002 et atteindre un nombre de publications doubles record.

Alors que, jusque-là, le pourcentage du nombre d'articles à chiffrages doubles par rapport au total du nombre d'articles chiffrés suivait la tendance de l'évolution du nombre d'articles par an, on peut observer sur le graphique 8 une forme d'anomalie sur la période. En 1997, ce taux chute fortement pour atteindre 17,5 % alors qu'il était de 28,1 % en 1996 et qu'il atteint 30,9 % en 1999. Nous reviendrons sur ce cas particulier.

1995 : « le souffle de décembre[755] »

Si le nombre d'articles à chiffrages doubles repart à la hausse dès 1993, il reste à un niveau assez bas jusqu'au tournant de l'année 1995. Nous avions vu dans le chapitre 1 que cette année ne se démarque pas par le nombre d'articles chiffrés publiés cette année-là[756]. Pourtant, avec 17 articles au chiffrage double, elle marque une claire rupture avec le début de la décennie 1990. Cette différence amène un pourcentage d'articles concernés par rapport au total des articles comportant au moins un chiffre de 28,1 %, un record jamais atteint jusque-là et qui n'avait été approché qu'en 1989.

L'une des explications à ce phénomène repose sur le traitement inédit des manifestations de province, déjà abordé dans le chapitre 1. Ainsi, sur les 17 articles à chiffrage double publiés dans *Le Monde*, seuls 9 concernent des manifestations parisiennes. Les articles traitant de cortèges extérieurs à la capitale se concentrent tous sur la mobilisation contre le plan Juppé et en particulier entre le 5 et le 21 décembre 1995. Notons que certains articles traitent à la fois de Paris et du reste de la France, d'où le fait que nous n'ayons pas uniquement huit articles cités[757]. Nous reviendrons sur ces

755 Sophie BÉROUD et René MOURIEAUX (dir.), *Le souffle de décembre : Le mouvement social de 1995, continuités, singularités, portée*, Syllepse, Paris, 1997.

756 Nous reviendrons également sur ce mouvement social dans le chapitre 4 dédié à la question du seuil du million de manifestants.

757 *Le Monde*, « Le mouvement est plus suivi dans l'ouest du pays », 7 décembre 1995.
Le Monde, « Récit du 5 décembre 1995 : « Ce n'est plus la fête. La grève est là, elle s'entend, elle se sent » », 7 décembre 1995.
Le Monde , « Près d'un million de personnes ont manifesté le 7 décembre », 9 décembre 1995.
Le Monde, « La mobilisation des grévistes reste forte dans plusieurs villes de province », 10 décembre 1995.
Le Monde, « Plus d'un million de personnes ont manifesté dans toute la France », 14 décembre 1995.
Le Monde, « Marseille, devant », 14 décembre 1995.

mobilisations plus loin dans ce chapitre, lorsque nous nous intéresserons aux écarts en eux-mêmes. Concernant les mobilisations parisiennes, c'est là aussi le mouvement de l'automne qui explique en grande partie la forte hausse du nombre d'articles à chiffrages doubles, puisqu'il concerne, au moins indirectement, six des neuf manifestations concernées.

Les autres mobilisations correspondent ainsi au 1er mai de la CGT, qui regroupe entre 10 000 et 25 000 manifestants[758] ; à un cortège de cheminots pour la défense du service public le 31 mai, qui rassemble 12 000 à 50 000 personnes[759] et à la marche des fiertés homosexuelles du 24 juin (18 000 à 60 000 participants).

Le mouvement contre le plan Juppé de l'Automne 1995 se concentre autour de dix grandes dates, auxquelles on ajoute bien souvent la marche pour les droits des femmes du 25 novembre.

Tableau 15: Traitement du chiffre pour les différentes manifestations parisiennes du mouvement contre le plan Juppé de 1995 dans Le Monde

Date	Chiffre police	Chiffre organisateurs	Note
10 octobre			Pas de chiffre
14 novembre	7 800	50 000	
24 novembre			Pas de chiffre
25 novembre	20 000	40 000	
28 novembre	21 000	60 000	
5 décembre	32 000	160 000	
7 décembre	16 000		
12 décembre			Pas de chiffre
16 décembre	56 000		
19 décembre			Pas de chiffre
21 décembre	7 000	20 000	

On constate directement que *Le Monde* est loin de donner systématiquement les chiffres rivaux pour les manifestations parisiennes. Si l'on excepte la date du 10 octobre, qui se situe en amont du mouvement contre le plan Juppé à proprement dit, on constate que le journal tend à donner ces chiffres dans les premières semaines, mais ne le fait plus à partir du 7 décembre, alors même que le mouvement prend de l'ampleur. Il n'en

Le Monde, « La mobilisation s'est accrue mecredi dans plusieurs grandes villes », 15 décembre 1995.
Le Monde, « A Rouen, autant de monde, moins d'ambiance », 19 décembre 1995.
Le Monde, « Échauffourées à Toulouse », 19 décembre 1995.
Le Monde, « La mobilisation est resté forte dans les villes de province », 19 décembre 1995.
Le Monde, « Les syndicats ont mieux mobilisés en province qu'à Paris pour les manifestations de jeudi », 24 décembre 1995.

758 *Le Monde*, « Les manifestations syndicales unitaires ont été nombreuses pour célébrer le 1er mai », 3 mai 1995.

759 *Le Monde*, « Les cheminots se mobilisent pour la défense du service public », 2 juin 1995.

redonnera que le 21 décembre, journée que l'on peut voir comme une forme de baroud d'honneur de la mobilisation avec une participation moins importante que les semaines précédentes.

Nous verrons dans le chapitre 4 que le journal donne beaucoup plus systématiquement les chiffres pour la France entière : dès le 10 octobre et pour presque l'ensemble des dates. Notons par ailleurs que dans les deux manifestations exclusivement parisiennes, soit la journée de lutte pour les droits des femmes le 25 novembre et une mobilisation de médecins le 17 décembre, le quotidien donne les chiffres opposés.

On peut donc raisonnablement penser que l'enjeu réel de comptage s'est déporté sur la mobilisation au niveau national : dès les suites de la journée du 7 décembre, *Le Monde* souligne ainsi que « les villes de province, grandes et moyennes, étaient en première ligne[760] » et répétera régulièrement cette remarque jusqu'à la journée du 21 où « les syndicats ont mieux mobilisé en province qu'à Paris[761]. » Comme nous le verrons plus bas, les chiffres mêmes de participation sont plus importants dans certaines villes, comme Marseille qu'à Paris. Le « Juppéthon », soit le seuil de 2 millions de manifestants défini par Alain Juppé pour que le mouvement social amène la chute du gouvernement, contribue certainement à ce décalage[762].

1997 : Le combat des chiffres autour de la loi Debré

L'année 1997 marque un nouveau cas exceptionnel : alors que le nombre d'articles à chiffrages doubles publiés se stabilise depuis 1995 (dix-sept en 1995, dix-huit en 1996, dix-huit en 1997), le pourcentage du nombre total d'articles chiffrés lui, chute brutalement (28,13 % en 1996, 17,48 % en 1997 avant de repartir à la hausse avec 25,32 % en 1998).

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, cela s'explique en grande partie par le nombre d'articles chiffrés publiés cette année-là (cent trois), bien plus important que les soixante-quatre articles de 1996 et soixante-dix-neuf articles de 1998. Cette hausse est due à deux mouvements sociaux spécifiques : les manifestations de lutte contre le FN dans le cadre des élections législatives et la lutte contre la loi Debré sur l'immigration.

En ce qui concerne le premier mouvement, aucun article ne propose de comptage double. Il en est autrement pour la lutte contre la loi Debré, où l'on observe un véritable combat de chiffes. Celui-ci ne se mesure pas en nombre d'articles publiés, puisque seuls trois articles donnent explicitement à la fois les chiffres des organisateurs et des forces de l'ordre : 33 000 à 150 000 personnes à Paris le 22 février[763] ; 16 000 à 35 000

760 *Le Monde* « Près d'un million de personnes ont manifesté le 7 décembre », 9 décembre 1995.
761 *Le Monde*, « Les syndicats ont mieux mobilisé en province qu'à Paris pour les manifestations de jeudi », 24 décembre 1995.
762 Cet objectif de 2 millions sera largement traité dans le chapitre 4.
763 *Le Monde*, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.

manifestants devant le Palais Bourbon le 25 février[764] et 1 000 à 3 000 personnes à Toulouse le 11 mars[765]. Cet écart entre 33 000 et 150 000 le 22 février fait par contre l'objet d'un traitement important de la part du *Monde*. Sur quatorze articles publiés qui concernent cette journée, cinq sont dédiés à cette question des écarts : un article revient sur les méthodes de comptage déployées par la préfecture de Police[766] ; un autre, écrit par Pierre Georges, a pour objectif explicite de moquer l'évaluation de 33 000 manifestants, jugée comme particulièrement basse [767]quand un troisièle sous-entend que ce chiffrage bas a une dimension politique[768]. Un quatrième article reprend le chiffre proposé par *The Independant*, un quotidien britannique,[769] quand un dernier explique que la Fédération autonome des Syndicats de Police (FASP) propose un chiffre différent de celui publié officiellement par la préfecture de Police[770].

Ces différents articles recouvrent différents enjeux liés aux comptages qui seront développés plus loin dans cette thèse. Pour ce qui concerne notre question des combats de chiffres, soulignons simplement, pour le moment, que les écarts autour de cette mobilisation font couler beaucoup d'encre, alors même que le taux d'écart de 4,5 entre les comptages n'est pas le plus important vu jusque-là et sera encore régulièrement dépassé par la suite, y compris durant cette même année 1997.

Après cette année 1997, le nombre d'articles à chiffrage double, tout comme leur taux parmi les articles chiffrés publiés chaque année, repart à la hausse jusqu'en 1999, puis redescend en 2000 et 2001. La moyenne mobile poursuit néanmoins vers le haut, montrant une tendance croissante durant cette fin de période, qui se confirme avec l'année 2002.

2002 : l'année record

Nous avons vu dans le chapitre 1 que l'année 2002 est celle durant laquelle *Le Monde* publie le plus d'articles chiffrés de la période. Cette réalité se confirme autour de la publication du nombre d'articles à chiffrage double, puisqu'ils atteignent le record de quarante-deux (pour un taux de 26,42 %, le quatrième le plus important entre 1945 et 2002).

Nous avions pu observer que quarante-trois articles chiffrés sont focalisés sur les manifestations hostiles à la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tout de

764 *Le Monde*, « Aux abords du Palais-Bourbon, des milliers de manifestants « qui ont envie de désobéir » », 27 février 1997.
765 *Le Monde*, « Quatre mille manifestants devant le Sénat », 13 mars 1997.
766 Ce point sera développé dans le chapitre 5.
Le Monde, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.
767 La question de la crédibilité qu'accorde *Le Monde* aux comptages de la police sera développée dans le chapitre 6.
Le Monde, « Dites 33 ! », 25 février 1997.
768 *Le Monde*, « 2 + 2 = 1 », 25 février 1997.
769 *Le Monde*, « Des manifestants déterminés, des partis embarrassés », 25 février 1997.
770 *Le Monde*, « Le nombre de manifestants, selon la FASP », 26 février 1997.

l'élection présidentielle, soit 27 % des articles chiffrés publiés cette année-là. Un ratio encore plus grand s'observe autour des articles à chiffrages doubles, puisque treize d'entre eux sont dédiés à ces manifestations, soit 30,85 % du total des articles à chiffrages doubles (trois articles sur le 1er mai parisien, quatre articles sur le 1er mai dans le reste de la France, trois articles sur les manifestations parisiennes hors 1er mai et trois articles sur les manifestations non parisiennes hors 1er mai) auxquels on peut ajouter deux articles dédiés au 1er mai du FN à Paris.

Si l'on met de côté cette mobilisation exceptionnelle[771], il reste vingt-sept articles proposant à la fois le comptage provenant de la police et des organisateurs publiés dans *Le Monde* en 2002. Ce nombre reste plus important que celui de chacune des années étudiées entre 1945 et 2001.

Si l'on s'arrête sur ces vingt-sept articles, on constate qu'ils concernent des mouvements assez variés. Les plus importants en volume représentent des manifestations liées au conflit israélo-palestinien[772] (trois manifestations de soutien à la Palestine, deux à Israël) ; de l'Éducation nationale (quatre articles) ; de défense du Service public (quatre articles) ou encore des sans-papiers (quatre articles). On observe donc qu'en 2002, l'intérêt pour l'origine des chiffres s'est largement accru et que l'affrontement, ou tout du moins la comparaison entre chiffres de la police et des organisateurs s'est largement régularisée.

La période 1995-2002 marque donc une tendance à la croissance du nombre d'articles à chiffrage double publiés par an, même si celle-ci n'est pas continue. On constate que la publication des chiffres rivaux est devenue régulière, même si elle représente toujours moins de 30 % du total des chiffres publiés. Pour conclure ce chapitre, nous allons maintenant voir si les écarts de comptage poursuivent eux aussi la même tendance que depuis les années 1970, soit une baisse progressive.

1984 – 2002 : des écarts à la baisse

Si l'année 1984 marque une réelle césure autour du nombre d'articles à chiffrage double publiés par an, en ce qui concerne les taux d'écart, la croissance initiée en 1983 se poursuit jusqu'en 1986. Le taux d'écart moyen par année passe ainsi de 2,8 en 1982 à 6,71 en 1986. Nous verrons dans le chapitre 6 que cette période est marquée par une remise en doute assez forte du chiffre produit par les forces de l'ordre comme par les organisateurs de la part du *Monde*.

771 Nous reviendrons dessus à plusieurs reprise dans cette thèse, notamment dans le chapitre 4 dédié au million de manifestant, dans le chapitre 5 consacré aux méthodes de comptage ou dans le chapitre 7 où sera développé l'usage postérieur des chiffres.

772 Ces manifestations sont liées à un regain des tensions en début d'année 2002. Yasser Arafat est accusé de ne pas suffisamment lutter contre le terrorisme par Israël et les États-Unis. Israël réoccupe alors une grande partie de la Cisjordanie et encercle le quartier général de Yasser Arafat.
Georges CORM, *Le Proche-Orient éclaté : 1956-2007*, Paris, Gallimard, 2007, p. 943.

Le taux d'écart moyen entame ensuite une décrue qui va se poursuivre jusqu'à la fin de la période. Cette baisse s'effectue en deux grands temps : une chute assez forte entre 1986 et 1992, où l'on passe d'un taux d'écart moyen de 6,71 à 2,58, puis une forme de stabilisation jusqu'en 2002 avec des taux d'écarts moyens oscillant entre 2,51 (2001) et 3,77 (1998). Notons que, comme nous l'avons vu précédemment, la période 1995-2002 est marquée par une hausse du nombre d'articles à chiffrage double publiés chaque année, ce qui amène mécaniquement un effet de lissage de la moyenne. Pour vérifier la véracité de cette tendance à la baisse des taux d'écarts, concentrons-nous, comme nous l'avons déjà fait auparavant, sur les taux particulièrement hauts et bas.

Les taux d'écart hauts de 1984 à 2002

Nous avions pu observer que les manifestations parisiennes au taux d'écart d'au moins 5 tendaient à se raréfier durant la fin des années 1970 et le début des années 1980. Observons si cette réalité se poursuit par la suite.

Tableau 16: Nombre de manifestations parisiennes faisant l'objet d'un comptage double dans Le Monde *ayant un taux d'écart supérieur à 5 et 10*

Année	Manifestations au taux d'écart >5	Manifestations au taux d'écart >10
1984	3	1
1985	2	1
1986	3	1
1987	6	2
1988	4	1
1989	5	0
1990	2	0
1991	3	1
1992	0	0
1993	1	0
1994	1	0
1995	2	0
1996	0	0
1997	1	0
1998	1	1
1999	2	0
2000	1	0
2001	1	1
2002	1	1

On peut clairement distinguer deux grandes périodes. Une première, qui s'étale de 1984 à 1991, est marquée par un net retour des taux d'écarts hauts. Comme nous l'avons déjà indiqué et comme il sera détaillé dans le chapitre 6, les années 1980 marquent un retour de la critique du chiffre après une phase de confiance accrue durant la fin des années 1970. Une deuxième phase débute avec l'année 1992, la première n'ayant aucune manifestation avec un taux d'écart d'au moins cinq depuis 1979. On observe alors une véritable chute du nombre de manifestations concernées par ce taux haut, alors même que, comme nous l'avons vu précédemment, le nombre d'articles aux chiffrages doubles publiés par *Le Monde* est en augmentation.

Ces observations amènent à nuancer l'hypothèse émise auparavant : si les taux d'écarts moyens chutent déjà durant les années 1980, on continue d'avoir des manifestations faisant l'objet d'un combat des chiffres particulièrement important au niveau quantitatif. La stabilisation observée dans les années 1990 tend néanmoins, elle, à se confirmer.

Le nombre de ces manifestations limite l'approche que nous avions observée jusque-là : il me semble, en effet, peu judicieux de toutes les traiter, puisqu'elles ne sont plus des cas réellement particuliers. Nous nous arrêterons donc ici sur des cas spécifiques et sur les manifestations ayant un taux d'écart d'au moins 10, plus rares.

Nous avions pu observer que l'année 1984 marque un moment charnière dans la publication d'articles. Concentrons-nous donc tout d'abord sur ce moment.

1984 : Le retour des écarts hauts

Le nombre d'articles à chiffrages doubles particulièrement haut de l'année 1984 s'explique en grande partie par le nombre de manifestations concernées extérieures à Paris, notamment autour de deux mouvements sociaux : la sidérurgie et la défense de l'école privée. On retrouve ainsi seulement trois manifestations parisiennes ayant un taux d'écart d'au moins 5 en 1984 qui présentent, toutes les trois, leurs enjeux propres.

La première correspond aux manifestations du 16 février 1984. Dans un contexte de désunion syndicale, déjà évoqué, trois cortèges de fonctionnaires se déploient durant cette même journée. L'un organisé, par la CGT, le deuxième par la CFDT et le dernier par FO. Comme autour du 1er mai 1980, il est donc important pour chacun des syndicats de se démarquer par sa mobilisation. Pourtant, cette fois, seul le cortège de FO atteint un taux d'écart de 5 avec 6 000 manifestants selon la police, 30 000 pour les organisateurs[773]. Ceux de la CGT et de la CFDT ont mobilisé respectivement 10 000 à 30 000 personnes[774] (taux d'écart de 3) et 1 200 à 3 000 fonctionnaires[775] (taux d'écart de 2,5). On peut raisonnablement penser que la CFDT, consciente d'avoir effectué une mobilisation moindre, n'a pas cherché à rivaliser avec les deux autres syndicats. FO, de

773 *Le Monde*, « Fonctionnaires : des manifestations en ordre dispersé », 18 février 1984.
774 *Ibid.*
775 *Ibid.*

son côté, a organisé son défilé plus tard dans la journée que celui de la CGT. Si cela reste une hypothèse qu'il est difficile de confirmer, on peut imaginer que l'annonce du même chiffre de participation visait justement à démontrer une capacité de mobilisation du même niveau, ce qui l'amène donc à proposer un chiffre assez important. Notons tout de même que ces trois défilés sont cités dans un unique et même article, limitant donc son impact dans le total des articles publiés cette année-là.

La deuxième manifestation concernée correspond, de nouveau, à une mobilisation de fonctionnaires le 8 mars organisée par la CGT, la FEN et la Fédération générale autonome des Fonctionnaires (FGAF). Avec entre 13 000 et 15 000 manifestants selon la police et 150 000 pour les organisateurs[776], on atteint un taux d'écart particulièrement important (de 10 à 11,5). Pour autant, *Le Monde* ne donne les chiffres que dans un but qui semble être uniquement descriptif : ils ne sont pas réellement commentés et semblent découler d'une forme d'habitude acquise plus que d'une réelle volonté de les remettre en question. On peut néanmoins signaler que *Le Monde* propose également son propre chiffre de 20 000 à 30 000 personnes[777].

La dernière manifestation qui nous intéresse ici est celle du 25 avril 1984, organisée par le CNAL pour la défense de l'école publique. Avec 75 000 à 500 000 manifestants, elle atteint un taux d'écart de 6,67[778]. La manifestation est à replacer dans son contexte immédiat : face au mouvement de lutte contre la loi Savary, initié par la droite en défense de l'école privée, le CNAL décide d'organiser un défilé adverse pour démontrer le soutien de la population à l'école publique. Cette manifestation présente de nombreux enjeux que nous détaillerons à plusieurs reprises dans cette thèse. Son ampleur ne fait, en effet, pas réellement débat, puisqu'elle est décrite comme « du jamais vu depuis mai 1968[779] » - même si l'ampleur du cortège change de dimension entre 75 000 et 500 000 ; les chiffres provenant de la police comme des organisateurs sont largement critiqués, puisque le quotidien évoque « l'étroitesse coutumière des comptages policiers » et « la générosité habituelle des organisateurs[780] » et la question des techniques de comptage est évoquée[781]. En ce qui concerne nos combats de chiffres, on peut clairement voir cette participation haute mise en avant par les organisateurs comme une revanche face au mouvement social déployé par la droite. Un intervenant au micro annonçant ainsi que « nous avons remis les Versaillais à leur place », en référence à la manifestation du Comité national de l'Enseignement catholique (CNEC) du 4 mars à Versailles.

776 *Le Monde*, « M. Le Pors : la discussion reste ouverte. La CGT et la FEN demandent la reprise des négociations salariales », 10 mars 1984.

777 Les comptages propres du *Monde* et ce qu'ils sous-entendent de la légitimité accordée aux chiffres des forces de police et des organisateurs seront étudiés dans le chapitre 6.

778 *Le Monde*, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.

779 La comparaison de la participation à d'autres manifestations et notamment à mai 1968 fait l'objet d'une analyse dans le chapitre 7.

780 La remise en cause des différents chiffres produits de la part du *Monde* est traitée dans le chapitre 6.

781 Le chapitre 5 est dédié à ce point.

Il est donc intéressant de comparer les écarts de cette manifestation à celles déployées par la droite durant cette première moitié de 1984. En effet, le mouvement social de défense de l'école privée est un moment marquant de l'histoire des manifestations de rue. Celui-ci est d'ailleurs traité à différentes reprises dans cette thèse. En ce qui concerne le taux d'écart, ces défilés représentent un cas particulier, puisque les taux d'écart séparant les comptages provenant de la police et des organisateurs s'avèrent particulièrement bas. Le mouvement se déroule autour de six grandes dates qui font ainsi l'objet des évaluations suivantes :

Tableau 17: Évaluations de la participation aux différentes journées de défense de l'école privée de 1984

Date	Ville	Chiffre police	Chiffre organisateurs	Taux d'écart
22 janvier	Bordeaux	45 000	80 000 à 120 000	1,78 à 2,67
19 janvier	Lyon	120 000	200 000	1,67
18 février	Rennes	200 000	300 000	1,5
25 février	Lille	230 000	300 000	1,3
4 mars	Versailles	550 000	800 000	1,45
24 juin	Paris	850 000	1 500 000	1,76

À l'exception de la manifestation bordelaise, les taux d'écarts sont toujours strictement inférieurs à 2, y compris à Paris.

L'un des questionnements auquel aurait initialement voulu répondre cette thèse consisterait en une analyse permettant de mettre en avant s'il existe une forte différence d'écarts selon que les manifestations soient issues de la gauche ou de la droite. Si ce n'est pas la première fois que l'on peut observer des manifestations rivales – nous l'avions vu autour des 1er mai du RPF ou encore de mai 1968, *Le Monde* ne donnait pas nécessairement tous les chiffres de participation. L'étude de cette année 1984 permet donc une analyse inédite. Néanmoins, une très grande majorité des mouvements étudiés dans cette thèse sont issus de la gauche. La comparaison est donc difficile à opérer sur le temps long. Notons par ailleurs que, si, comme nous l'avons vu, certaines manifestations de gauche font l'objet d'écarts particulièrement importants, c'est loin d'être systématiquement le cas. L'année 1984 porte la particularité de voir des manifestations rivales se déployer à Paris et qui font toutes deux l'objet de comptages doubles. Celle du CNAL le 25 avril et celle du CNEC le 24 juin. Pourtant, elles ont un taux d'écart d'ordres de grandeur bien différents.

Avec 850 000 à 1 500 000 manifestants, celle de droite représente un écart d'ordre 1,76, soit particulièrement faible parmi les manifestations étudiées. Elle représente ainsi la 25e

manifestation au taux le plus bas sur les 281 étudiées. À l'inverse, le défilé de gauche, avec un taux d'écart de 6,67, arrive en 38e position[782] en partant des taux les plus hauts.

Alors que la manifestation du CNAL du 25 avril est directement comparée à celle, rivale, de Versailles du 4 mars, elle n'est pas du tout évoquée suite à la manifestation du CNEC du 24 juin où l'on évoque plutôt les grandes manifestations de l'histoire de France et plutôt qu'un anti-25 avril, elle est décrite comme une réplique à 1968[783]. L'ampleur de la manifestation ne fait pas débat : que l'on estime la participation à 850 000 ou 1 500 000, il s'agit clairement d'une réussite qui efface totalement la mobilisation du CNAL[784].

Comme expliqué auparavant, les résultats de cette analyse ne peuvent toutefois pas être généralisés à l'ensemble des manifestations de gauche et de droite.

1985 – 1991 : des écarts hauts réguliers

Sur la période qui fait suite à cette année 1984, les manifestations ayant un taux d'écart d'au moins 5 sont régulières jusqu'en 1991. Nous n'allons pas nous focaliser sur l'ensemble de ces manifestations, mais simplement nous arrêter sur celles qui ont un taux d'écart d'au moins 10, soit une par an de 1985 à 1988, deux en 1987 et une en 1991.

En 1985, c'est le cortège du 1er mai de la CGT qui atteint un taux d'écart de 10 avec « plus de 50 000 [personnes] selon la centrale, 5 000 pour la police[785] ». En 1986, c'est cette fois un cortège organisé par le Mouvement Jeunes communistes de France (MJCF) contre l'apartheid en Afrique du Sud qui atteint un taux de 15 avec 4 000 à 60 000 manifestants[786]. En 1987, il s'agit d'une manifestation de défense de la Sécurité sociale le 22 mars rassemble 94 500 personnes selon la police, 1 million pour la CGT[787] pour un taux de 10,58[788] et d'une manifestation du FN pour la fête de Jeanne d'Arc le 10 mai, qui regroupe entre 10 000 et 15 000 militants selon la police, 100 000 pour Jean-Marie Le Pen[789], soit un taux d'écart compris entre 6,67 et 10. En 1988, une nouvelle manifestation organisée par le FN pour le rétablissement de la peine de mort le 26 novembre atteint un taux d'écart entre 10 et 12 avec 2 500 à 3 000 personnes selon la

782 Notons qu'elle est en 38e position à égalité avec 7 autres manifestations.
783 *Le Monde*, « La vaste mobilisation du 24 juin dépasse l'enjeu de la querelle scolaire et traduit un profond mouvement de société », 26 juin 1984.
784 Voir chapitre 7 sur l'usage postérieur des chiffres.
785 *Le Monde*, « CGT : un défilé parisien très internationaliste », 3 mai 1985.
786 *Le Monde*, « Une occasion pour dénoncer M. Mitterrand », 3 juin 1986.
787 *Le Monde*, « Deux cent mille manifestants à l'appel de la CGT pour la défense de la Sécurité sociale », 24 mars 1987.
788 Notons qu'un autre manifestation de fonctionnaires également organisée par la CGT deux mois plus tard frôle le taux d'écart de 10 avec 16 000 à 150 000 manifestants.
Le Monde, « La journée d'action de la CGT. Plus de succès pour les manifestations que pour les grèves », 16 mai 1987.
789 *Le Monde*, « La fête de Jeanne d'Arc. Au pays de Jean-Marie », 12 mai 1987.

police et 30 000 pour le parti d'extrême droite[790]. En 1991, enfin, une manifestation contre la guerre du Golfe regroupe 10 000 à 100 000 manifestants pour un taux d'écart de 10[791].

Dans l'ensemble, *Le Monde* se contente de citer les différents chiffres sans nécessairement les commenter. Si nous avons déjà pu observer qu'il n'est pas rare que les chiffres de la CGT ou du PCF soient fortement éloignés de ceux de la police, on peut ici constater qu'un nouvel acteur atteint à plusieurs reprises ce seuil de 10 : le Front national.

Les taux d'écarts des manifestations du FN

Cette remarque encourage à opérer un petit aparté : on peut, en effet, se demander s'il existe un phénomène particulier en ce qui concerne le taux d'écart de comptage à ces manifestations du FN.

Né en octobre 1972[792], la première des manifestations du FN à laquelle *Le Monde* dédie un article se déroule le 3 avril 1973 à Paris[793]. Pourtant, il faut attendre 1987 pour que, pour la première fois, le quotidien propose à la fois le chiffre provenant des forces de l'ordre et des organisateurs.

En tout, sur la période étudiée, sept manifestations du FN font l'objet d'un article mettant en avant ce comptage double : six à Paris et une à Lyon.

Tableau 18: Manifestations du Front national pour lesquelles Le Monde *propose un comptage double*

Date	Ville	Chiffre police	Chiffre organisateurs	Taux d'écarts
10 mai 1987	Paris	10 000 à 15 000	100 000	6,67 à 10
1er mai 1988	Paris	50 000	200 000	4
28 novembre 1988	Paris	2 500 à 3 000	30 000	10 à 12
25 novembre 1989	Lyon	3 000 à 4 000	10 000	2,5 à 3,33
1er mai 1990	Paris	8 000	40 000	5
1er mai 1991	Paris	8 000	15 000	1,88
1er mai 2002	Paris	8 000 à 10 000	100 000	10 à 12,5

790 *Le Monde*, « à l'appel du Front national, deux mille cinq cents à trois mille manifestants pour le rétablissement de la peine de mort », 29 novembre 1988.
791 *Le Monde*, « Dans la capitale, la fin désordonnée d'une marche grave et réussie », 29 janvier 1991.
792 Michel WINOCK (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Le Seuil, 2015, p. 244.
793 *Le Monde*, « La contre-manifestation d'extrême-droite a été assaillie par un « commando » d'extrême gauche. Une dizaine de blessés », 5 avril 1973.

On remarque directement que plus de la moitié des manifestations évoquées ont un taux d'écart d'au moins 5 et que trois d'entre elles atteignent un taux de 10. Néanmoins, le faible nombre de manifestations concernées ne permet pas de conclure. S'il est possible que le FN ait tendance à surestimer sa mobilisation ou que la police tend à la sous-estimer, il peut également s'agir d'un simple effet de loupe : *Le Monde* ne donne potentiellement de chiffrage doubles que quand l'écart est particulièrement important.

1992 – 2002 : une raréfaction des taux d'écarts hauts

La fin de la période est marquée par une nette baisse du nombre de manifestations concernées par un taux d'écart haut, soit d'au moins 5. C'est d'autant plus flagrant si l'on se focalise sur les taux d'écart d'au moins 10 : seules trois manifestations sont concernées.

La première correspond au 7 novembre 1998 : lors d'une manifestation contre le Pacs, 7 200 manifestants[794] selon la préfecture de Police et 130 000 selon les organisateurs manifestent à Paris[795], soit un taux d'écart de plus de 18. Il s'agit du troisième taux d'écart le plus important de l'ensemble des manifestations parisiennes étudiées, derrière le 1er mai 1948 de la CGT et l'enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972, toutes deux déjà étudiées auparavant. Pourtant, *Le Monde* se contente de citer les deux chiffres sans réelle remise en question. Nous verrons dans le chapitre 5 que cet écart massif a un impact concret, puisque les manifestants anti-Pacs mettront en place une technique de comptage inédite en 1999.

En 2001, on retrouve un taux d'écart de 10 le 17 juin dans un défilé contre le pouvoir algérien qui regroupe de 5 000 à 50 000 manifestants[796]. En 2002, enfin, c'est le 1er mai du FN, dans le contexte de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, qui rassemble 8 000 à 10 000 personnes selon la police, 100 000 selon le FN[797].

On remarque qu'aucune de ces trois manifestations n'est d'origine syndicale, ce qui laisse à penser que les écarts autour de ces manifestations se sont amenuisés à la fin du siècle. Sans les étudier individuellement, analysons donc qui organise les manifestations qui atteignent un taux d'écart au moins 5 entre 1992 et 2002.

---

794 Ce chiffre particulièrement bas m'a questionné sur une éventuelle faute de frappe de la part du *Monde*. Après vérification dans *Le Figaro* ou encore *Libération*, le chiffre avancé par la préfecture de police est bien 7 200.
Le Figaro, « Après deux jours de discussion, les députés en sont toujours à l'article premier. Au rendez-vous de la rue », 9 novembre 1998, p.8.
Libération, « Toutes les couleurs de l'intolérance. Les anti-Pacs, de l'UDF au FN, ont défilé samedi à Paris », 9 novembre 1998, p.3.

795 Comme l'indique le titre de l'article, le FN est présent dans cette manifestation. Elle est néanmoins organisée par l'UDF, le MPF et le RPR, ce qui explique qu'elle n'est pas présente dans l'étude des manifestations organisées par le FN.
Le Monde, « Le Front national très présent dans la manifestation anti-Pacs », 10 novembre 1998.

796 *Le Monde*, « Plusieurs manifestations en France », 19 juin 2001.

797 *Le Monde*, « Faible mobilisation pour M. Le Pen », 1er mai 2002.

Tableau 19: Nombre de manifestations faisant l'objet d'un article du Monde et ayant un taux d'écart d'au moins 5 à Paris par organisateur, 1992 - 2002

Organisateurs	Nombre de manifestations
Intersyndicale	1
CGT	2
FN	2
Autre[798]	5
Non indiqué	1

Les manifestations syndicales sont largement minoritaires parmi les taux d'écarts les plus hauts. On peut donc raisonnablement penser qu'une situation où les écarts sont les plus faibles s'observe suite à des décennies d'affrontements. Si les écarts sont encore une réalité et restent presque systématiques, il est désormais rare qu'ils atteignent une ampleur comme ceux observés dans les années 1970 et 1980.

1995 : Étude des taux d'écarts en France

Nous nous sommes jusque-là principalement concentrés sur les manifestations parisiennes. Comme nous l'avons déjà vu, jusqu'au milieu des années 1990, *Le Monde* ne publie que rarement de chiffrages doubles pour les mobilisations du reste de la France. L'année 1995 marque un net tournant où Paris passe au second plan durant le mouvement de l'automne. Cette publication massive inédite permet de se questionner sur l'existence ou non d'écarts spécifiques à certaines villes. Ces chiffres n'apparaissent qu'à partir du 5 décembre et concernent les principales journées de mobilisation que l'on peut résumer par le tableau suivant :

798 Il s'agit d'une manifestation du collectif AC ! Contre le chômage, d'un cortège du Collectif pour les droits des femmes, d'une mobilisation de médecins libéraux, une manifestation en soutien à Mumuia Abu-Jamal, condamné à mort aux États-Unis et d'une mobilisation contre le pouvoir Algérien.
Le Monde, « Social. Au terme d'une marche nationale plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris « contre le chômage » », 31 mai 1994.
Le Monde, « Manifestation de médecins contre le projet de loi sur la Sécurité sociale », 19 octobre 1999.
Le Monde, « Manifestation du Collectif pour les droits des femmes », 18 novembre 1997.
Le Monde, « Manifestation : manifestation à Paris pour la révision du procès de Mumuia Abu-Jamal, condamné à mort en sursis d'exécution », 14 mars 2000.
Le Monde, « Plusieurs manifestations en France », 19 juin 2001.

Tableau 20: Taux d'écarts des manifestations non parisiennes du mouvement de l'automne 1995 pour lesquelles Le Monde *publie les chiffres provenant à la fois de la police et des organisateurs*

	5 décembre			7 décembre			12 décembre			16 décembre		
Ville[799]	Police	Organisateurs	Taux d'écart	Police	Organisateurs	Taux d'écart	Police	Organisateurs	Taux d'écart	Police	Organisateurs	Taux d'écart
Bordeaux	23 000	30 000	1,3									
Caen				35 000	45 000	1,29	16 000	60 000	3,75			
Cherbourg							9 000	20 000	2,22			
Grenoble				30 000	50 000	1,67	30 000	70 000	2,33			
Lyon							30 000	70 000	2,33			
Marseille	20 000	50 000	2,5	50 000	100 000	2				60 000	120 000	2
Montpellier	20 000	25 000	1,25				30 000	55 000	1,83	20 000	35 000	1,75
Nancy							15 000	25 000	1,67			
Poitiers				5 000	15 000	3						
Rouen										35 000	70 000	2

799 Les villes sont triées par ordre alphabétique et non par ordre d'apparition dans un article du *Monde*. La consultation des articles s'étant faite en ligne, il n'est pas possible de connaître la pagination, et donc une forme de priorité donnée à certaines villes.

Comme nous l'avons déjà vu, seule la manifestation du 5 décembre à Paris fait l'objet d'un chiffrage double et atteint un taux d'écart de 5 avec 32 000 à 160 000 manifestants[800]. En ce qui concerne les manifestations s'étant déroulées dans le reste du pays, aucune n'atteint un taux d'écart aussi haut. Plusieurs observations ressortent néanmoins. Notons d'abord qu'à Marseille, le taux d'écart semble systématiquement atteindre au moins 2, ce qui semble un taux important par rapport aux autres villes, mais reste faible si l'on opère des comparaisons sur le temps long. Marseille représente la ville où le nombre de manifestants est comptabilisé comme le plus élevé après Paris, ce qui semblerait donc indiquer que les écarts s'avèrent plus importants en cas de participation haute. Pour autant, la seule manifestation faisant l'objet de chiffrage à Poitiers atteint un taux de 3 malgré une participation bien plus faible. Montpellier semble, pour sa part, représenter l'exemple inverse, puisque tous les comptages réalisés sont strictement inférieurs à un taux d'écart de 2. Notons enfin que les deux manifestations chiffrées pour la ville de Caen atteignent un taux d'écart très différent : alors que les organisateurs soulignent une participation plus haute, passant de 45 000 à 60 000 ; du côté des forces de police, on semble estimer que les manifestants étaient bien moins nombreux, 16 000 contre 35 000. Ces différentes observations ne permettent pas d'amener de conclusion plus poussée, aucune conclusion qui concerne une ville ou une date spécifique ne semble pouvoir être généralisée[801].

Conclusion du chapitre 3

Une analyse quantitative poussée des décennies 1970 à 2000 permet donc d'opérer des nuances sur les tendances générales observées dans le chapitre 2, soit une croissance continue du nombre d'articles à chiffrage double publiés qui s'opère en parallèle d'une baisse des taux d'écarts.

Une hausse nette s'opère autour de la publication de chiffrages doubles au début des années 1970, notamment durant les manifestations d'extrême gauche. Elle s'accompagne de taux d'écarts importants et en particulier autour de l'enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972. À partir de 1974, et jusqu'en 1982, une première stabilisation de la publication de comptage s'observe, accompagnée d'écarts qui tendent à baisser. La publication repart à la hausse à partir de 1984, mais s'accompagne d'une chute moins importante des taux d'écart. L'année 1984 marque, en elle-même, un palier important autour des combats de chiffres. La décennie 1990 suit une évolution moins claire : une baisse de la publication d'articles durant sa première moitié, qui repart à la

800 *Le Monde*, « Récit du 5 décembre 1995 : « Ce n'est plus la fête. La grève est là, elle s'entend, elle se sent » », 7 décembre 1995.

801 J'avais initialement envisagé d'étendre cette analyse en me basant sur un corpus de journal plus large afin d'avoir le maximum de chiffres possibles pour mener des comparaisons. J'ai néanmoins pu constater que les journaux se contredisent parfois entre eux et que le travail s'avère particulièrement long à mener. J'envisage donc de poursuivre cette analyse plus tard, en dehors de la thèse.

hausse à partir de 1995, et qui s'accompagne d'une baisse toujours plus grande des taux d'écarts entre chiffres des forces de police et des organisateurs. Malgré cette tendance générale, les combats de chiffres perdurent et reviennent de manière récurrente, en particulier autour de mouvements sociaux spécifiques, tels que celui de 1984 ou celui de 1995. L'année 2002 s'avère exceptionnelle en raison du mouvement contre la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle et n'est certainement pas représentative des années qui suivent[802]. La tendance semble néanmoins porter vers une augmentation toujours plus grande du nombre d'articles à chiffrages doubles publiés accompagnée d'une baisse des écarts. Une étude similaire en aval permettrait de confirmer ou non cette évolution.

Conclusion de la partie 1

Nous avons donc pu observer que l'intérêt pour le chiffre et la confrontation de chiffres rivaux dans *Le Monde* suivent une histoire parallèle qui démontre un intérêt croissant pour le chiffre et son origine ainsi que par une baisse générale des écarts.

Avec le tableau 8, nous avions pu constater que les articles ayant un taux d'écart d'au moins 10 se raréfient durant la période. Pour conclure sur cette approche, arrêtons-nous sur une analyse similaire portant sur un taux d'écart de 5.

Tableau 21: Nombre et pourcentage des manifestations ayant un taux d'écart supérieur ou égal à 5 dans l'ensemble des manifestations parisiennes pour lesquelles Le Monde *cite les chiffres provenant à la fois des organisateurs et de la police par décennie*

Période	Nombre	Pourcentage du total des manifestations traitées
1945 - 1949	2	100 %
1950 - 1959	1	100 %
1960 - 1969	10	52,63 %
1970 - 1979	30	49,18 %
1980 - 1989	32	47,76 %
1990 - 1999	13	14,29 %
2000 - 2002	3	7,5 %

Ce tableau résume l'analyse menée dans les chapitres 2 et 3 : on distingue clairement trois grandes périodes. Une première durant les décennies 1940 et 1950 où les taux sont systématiquement importants. Une deuxième des années 1960 aux années 1980 où autour d'une manifestation sur deux atteint un taux d'écart de 5 et une dernière période des années 1990 aux années 2000 marquée par un déclin de longue durée.

802 Notons malgré tout que les années qui suivent voient se déployés différents grands mouvements sociaux et notamment celui contre la loi Fillion sur les retraites en 2003 ou celui contre le CPE en 2006.

Si nous avions pu observer dans le premier chapitre que l'intérêt pour les chiffres de participation aux manifestations de rue était à la hausse tout au long de la période de la part du *Monde* comme des journaux télévisés, cette évolution présente quelque nuance si on s'intéresse plus spécifiquement aux écarts de comptage.

Les années 1940 à 1960 marquent le début des combats de chiffres qui restent rares et n'ont lieu qu'autour de rares manifestations qui atteignent des taux d'écarts particulièrement importants. La systématisation de la publication de comptages opposés ne débute qu'à partir des années 1970 et se généralise réellement durant la décennie 1980. Les années 1990 – malgré un creux en début de décennie – et 2000 confirment cette tendance par une publication des chiffres provenant à la fois des forces de police et des organisateurs de plus en plus régulière.

En parallèle, on observe une évolution inverse des écarts de comptage. S'il existe des cas particuliers que nous avons soulignés, une nette tendance à la baisse s'observe tout au long de la période. Les taux d'écarts records atteints jusqu'aux années 1970 sont de plus en plus rares, les taux d'écarts moyens baissent et, dans de nombreux cas, les chiffres rivaux sont publiés par *Le Monde* sans réelle remise en cause. On constate donc qu'une forme d'habitude s'est installée, l'écart fait partie du jeu et n'est questionné que lors de cas exceptionnels.

J'ai voulu initier certaines analyses cherchant à comprendre si l'origine politique des organisateurs ou si des différences géographiques peuvent s'observer, mais celles-ci restent limitées avec le matériau de base utilisé dans cette étude et mériteraient certainement une étude plus poussée.

Cette évolution autour des écarts de comptage s'explique par différentes raisons que nous allons maintenant étudier dans la suite de cette thèse : l'objectif du million de manifestants qui devient de plus en plus présent (chapitre 4), l'évolution des techniques de comptage (chapitre 5) ou encore la volonté de plus en plus grande, de la part des forces de police comme des organisateurs, de justifier et légitimer le chiffre produit (chapitre 6).

Partie 2 : Le chiffre comme construction

Notre première partie s'est focalisée sur l'évolution du combat des chiffres dans le temps, que ce soit par la publication de plus en plus fréquente de chiffres de comptage dans la presse et de l'évolution des écarts de comptage dans le temps. Cette deuxième partie s'intéresse à un autre aspect des combats de chiffres : l'évolution de ses modalités. Nous allons ainsi étudier en quoi la publication de plus en plus importante de chiffres impacte les objectifs et méthodes de comptage. Un premier chapitre sera d'abord dédié à la question du million de manifestants. Nous verrons que, si le million de participants à une manifestation de rue a déjà été évoqué avant 1945, il se crédibilise et se routinise pour devenir un réel symbole incontournable durant la période. Nous analyserons donc l'impact de ce chiffre sur l'évaluation de la participation ainsi que sur son traitement médiatique en nous focalisant sur les manifestations où ce million de participants est évoqué, que ce soit comme un objectif à atteindre, comme un seuil de mobilisation pour que les revendications présentent une certaine crédibilité, ou comme une évaluation de la participation effectivement publiée.

Nous nous arrêterons dans un second temps sur la question des méthodes de comptage et leur pluralité pour étudier en quoi ces techniques, leur choix, leur mise en pratique et leurs évolutions peuvent influencer le chiffre finalement produit et transmis à la presse. Nous nous arrêterons sur des exemples précis pour explorer les atouts et limites des différentes techniques déployées. Nous verrons ainsi que, contrairement à certaines idées reçues, on ne peut limiter l'explication des écarts de comptage à une simple différence de méthodes entre police et organisateurs.

Chapitre 4 : « Le million, le million, le million »

Nous avons pu observer dans les deuxième et troisième chapitres que *Le Monde* publie des comptes rendus de manifestations de natures extrêmement différentes. En ce qui concerne la participation, certaines peuvent concerner quelques dizaines ou centaines de personnes, avec, par exemple, le cortège de soutien aux maoïstes emprisonnés organisé par la Ligue communiste le 14 septembre 1970, qui regroupe entre 30 et 300 militants[803], quand d'autres atteignent, selon certains comptages, plusieurs millions de manifestants. Nous pouvons donc nous questionner sur la possible existence d'un seuil de participation qui représenterait un objectif à atteindre ou un niveau à partir duquel le mouvement social serait victorieux.

Le chiffre du million présente une symbolique forte que nous allons étudier dans ce chapitre. En effet, celui-ci est suffisamment rarement évoqué pour qu'il représente une forme d'exception, mais est, comme nous le verrons, de plus en plus récurrent. Pour

803 *Le Monde*, « Manifestation à Paris en faveur des maoïstes emprisonnés », 16 septembre 1970.

autant, ce chiffre n'apparaît pas en 1945. Nous allons donc d'abord nous intéresser à la question du million de manifestants avant la période étudiée pour montrer une forme de continuité autour de cette estimation durant les années 1940 et 1950 : il s'agit, bien souvent, d'une évaluation grossière plus que d'un réel comptage. Nous étudierons ensuite les grands moments durant lesquels ce million ressort, que ce soit comme objectif à atteindre ou comme comptage publié dans la presse. Cette analyse permettra de réaliser que l'enjeu réel du million de participants naît durant le moment Mai 68 et se développe durant les décennies suivantes, devenant un incontournable. Nous verrons, en effet, que le million devient récurrent durant la décennie 1990, amenant le mouvement de 1995 à viser un nouvel objectif : celui de deux millions.

Nous pouvons résumer les manifestations concernées par ce million de manifestants dans *Le Monde* dans le tableau suivant :

Tableau 22: Manifestations ayant au moins une évaluation supérieure ou égale au million de manifestants dans Le Monde *entre 1945 et 2002*

Date	Organisateurs	Cause	Couverture géographique du million
5 septembre 1947	CGT	Rationnement et vie chère	Paris
1er mai 1948	CGT	1er mai	Paris
19 mai 1956	FNSEA	Pour une meilleure politique agricole	France
13 mai 1968	Intersyndicale	Contre les violences policières	Paris
30 mai 1968	Gaullistes	Soutien au général de Gaulle	Paris
25 avril 1984	CNAL	Défense de l'école publique	France
24 juin 1984	UNAPEL	Défense de l'école privée	Paris
4 décembre 1986	Étudiants et lycéens	Contre le projet Devaquet	Paris
22 juin 1987	CGT	Défense de la Sécurité sociale	Paris
2 avril 1993	CES	Pour l'emploi	Europe
16 janvier 1994	CNAL	Défense de l'école publique	Paris
7 décembre 1995	Intersyndicale	Contre le plan Juppé	France
12 décembre 1995	Intersyndicale	Contre le plan Juppé	France
16 décembre 1995	Intersyndicale	Contre le plan Juppé	France
12 juillet 1998	Spontanée	Victoire de l'équipe de France de football	Paris
1er mai 2002	Intersyndicale	Contre Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle	Paris

Plusieurs observations sont à noter. On distingue deux grands types de manifestations qui concernent la quasi-totalité des cortèges identifiés ici : les mobilisations syndicales (CGT, FNSEA, intersyndicale) et les manifestations en lien avec la question scolaire (CNAL, Union nationale des Associations de Parents d'Élèves de l'École libre (UNAPEL), étudiants et lycéens). En dehors de ces deux ensembles, on retrouve uniquement le défilé de soutien au général de Gaulle durant les événements de Mai 68 et le rassemblement faisant suite à la victoire de l'équipe de France de football à la coupe du monde 1998. Si cette dernière ne constitue pas une manifestation à proprement parler, son ampleur exceptionnelle, et le fait qu'elle soit parfois citée comme l'une des plus grandes manifestations de tous les temps[804], justifie de l'inclure dans l'étude.

804 C'est, par exemple, le cas dans un article du *Monde* suite aux manifestations « Je suis Charlie » de janvier 2015.

En termes de périodicité, quatre grands ensembles se démarquent. Le premier repose sur des mobilisations ponctuelles des années 1940 et 1950. Le deuxième concerne les événements de mai 1968. Le troisième regroupe les mobilisations des années 1984-1987 et le dernier, enfin, concerne différentes mobilisations des années 1990 et 2000 avec comme point d'orgue le mouvement social de 1995.

Cette périodicité nous amène à notre troisième remarque : la plupart des manifestations concernées ont lieu durant les vingt dernières années de la période avec quatre manifestations concernées dans les années 1980 et six dans les années 1990. Le chiffre du million semble donc devenir une réalité de plus en plus récurrente.

Dernière observation, enfin, avant les années 1990, on retrouve plusieurs manifestations rivales qui se répondent et atteignent toutes deux cette évaluation du million de participants. En particulier les deux défilés rivaux de mai 1968 et les mobilisations de défense des écoles respectivement publiques et privées en 1984. Nous reviendrons plus en détail sur ce que cela porte comme enjeux spécifiques dans ce chapitre.

Avant d'étudier plus en détail ces différentes mobilisations, il convient néanmoins d'opérer un retour en arrière pour essayer de comprendre si ce million de manifestants suit une histoire sur le plus long terme.

Le million de participants avant 1945

Le chiffre du million de participants à une manifestation ou un rassemblement n'est, bien entendu, pas né après la Seconde Guerre mondiale. On le retrouve ainsi dès le XIXe siècle, mais systématiquement autour de funérailles de personnalités publiques[805]. 700 000 à un million de personnes pour les funérailles de Napoléon le 15 décembre 1840[806], un million de personnes le 8 septembre 1877 pour les celles d'Adolphe

Le Monde, « Contre le terrorisme, la plus grande manifestation jamais recensée en France », 11 janvier 2015.

805 Cette affirmation se base sur la recherche des manifestations les plus imposantes de la deuxième moitié du XIXe siècle, mais n'a pas fait l'objet d'une étude systématique. La période est suffisamment éloignée de celle étudiée dans cette thèse pour faire l'objet d'un travail de recherche spécifique.
Si la participation n'est pas au cœur de sa réflexion, Avner Ben-Amos tout comme Michel Winock ont travaillé sur les funérailles politiques aux XIXe et XXe siècles. Emmanuel Fureix a, pour sa part, consacré un chapitre de son ouvrage au lien entre enterrement et manifestation d'opinion au début du XIXe siècle.
Avner BEN-AMOS et Rachel BOUYSSOU, *Le vif saisit le mort : Funérailles, politique et mémoire en France*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2013.
Michel WINOCK, *Pompes funèbres : Les morts illustres, 1871-1914*, Paris, Perrin, 2024.
Emmanuel FUREIX, *La France des larmes : Deuils politiques à l'âge romantique*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 379.

806 Emmanuel FUREIX, *La France des larmes*, *op. cit*, p. 306.

Thiers[807] ; un à deux millions de personnes le 1er juin 1885 à celles de Victor Hugo[808] ou encore deux millions le 1er juillet 1894 pour les funérailles de Sadi Carnot[809].

Au XXe siècle, les manifestations de rue au sens moderne du terme se développent[810]. La participation à celles-ci représente donc un enjeu de plus en plus grand. Le chiffre du million de participants prend alors une importance nouvelle. *Le Populaire* appelle ainsi à ce « qu'un million de Parisiens viennent à la grande démonstration » de soutien à Sacco et Vanzetti, le 7 août 1927[811], mais le chiffre finalement retenu par le journal est

807 Il convient de noter que ce chiffre d'un million est avancé dans une estampe des images d'Épinal contemporaine des événements. Michel Winock évoque aussi ce million de participants mais en citant l'oraison funèbre prononcée par Léon Gambetta. Quatre journaux majeurs de cette époque – *Le Petit Journal, Le Petit Parisien, Le Figaro* et *Le Gaulois* - ne donnent pas de chiffre de participation précis dans les jours qui suivent les funérailles même s'ils évoquent d'immenses cortèges. *Le Figaro* signale tout de même la présence de « cinquante-mille parapluies » devant l'église.
« Funérailles de Monsieur Thiers », *Recueil. Images d'Épinal de la Maison Pellerin, Tome 9 1875-1880.* Disponible en ligne sur Gallica : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41387999v [Consulté le 22 juin 2026]
Michel WINOCK, *Pompes funèbres*, *op. cit*, p. 96.
Le Figaro, « Les funérailles de M. Thiers », 9 septembre 1877, p.1

808 Cet intervalle est cité par Avner Ben-Amos. Le chiffre de deux millions est celui le plus souvent repris. On le retrouve, par exemple, dans une citation d'Albert Wolff reprise par Michel Winock ou encoredans le titre d'une émission de *France Culture* consacrée à ces funérailles.
Avner BEN-AMOS, « Les funérailles de Victor Hugo », dans Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire, tome 1. La République*, Gallimard, Paris, 1984. p.511.
Michel WINOCK, *Pompes funèbres*, *op. cit*, p. 141.
France Culture, « L'enterrement de Victor Hugo en 1885 : ils y étaient », 28 février 2021
La presse contemporaine évoque, de son côté, « la face d'un million d'hommes » pour *Le Figaro ;* « un demi-million de personnes [qui] en ont vu défiler environ cent cinquante mille » pour *Le Gaulois ;* « dix millions d'hommes » pour *Le Matin* ; « un million et demi » pour *Le Petit journal* et « un million de citoyens » pour *Le Petit Parisien.* La diversité de ces chiffres de participation tend à démontrer la volonté de proposer des ordres de grandeur plutôt que des comptages précis.
Le Figaro, « Mes notes », 3 juin 1885, p.1.
Le Gaulois, « La grande journée », 2 juin 1885, p.2.
Le Matin, « Cabotins ! Cabotins ! », 2 juin 1885, p.1.
Le Petit Journal, « Les funérailles », 2 juin 1885, p.1.
Le Petit Parisien, « Apothéose », 2 juin 1885, p.1.

809 Ce chiffre de deux millions est évoqué par Karine Salomé qui décrit une foule que « certains journaux évaluent à deux millions de personnes, soit plus que pour celles du président Adolphe Thiers, qui avait attiré un million de personnes, et autant que celles de Victor Hugo en 1885. »
Karine SALOMÉ, *Je prie pour Carnot qui va être assassiné ce soir : Un attentat contre la République, 24 juin 1894*, Paris, Vendémiaire, 2015, p. 53.
Je n'ai, pour ma part, pas trouvé de chiffre précis en consultant différents journaux. *Le Matin* évoque une « foule innombrable » ; *Le Petit journal* cite « des centaines de milliers de personnes » *Le Gaulois, Le Petit Parisien, Le Journal* et *Le Figaro* ne donnent pas de chiffre de participation.
Le Matin, « Une imposante manifestation patriotique », 2 juillet 1894, p.1
Le Petit Journal, « Les accidents », 2 juillet 1893, p.2

810 Si on retrouve déjà des manifestations de rue à la fin du XIXe siècle, elles sont souvent liées à des dates rituelles telles que le 1er mai. Pour Danielle Tartakowsky, la première manifestation non rituelle au sens moderne du terme est celle de protestation face à la condamnation à mort de Francisco Ferrer en octobre 1909.

de « dizaines de milliers[812] » alors que *L'Humanité* évoque la participation de 100 000 personnes[813]. Notons que la participation fait déjà l'objet d'affrontements puisque, de son côté, *L'Action française* ne dénombre que « quinze mille révolutionnaires[814]. »

En explorant les manifestations souvent retenues comme les plus importantes de la première moitié du XXe siècle, on constate que le chiffre d'un million de participants ne semble n'être explicitement cité qu'à partir des années 1930, comme nous le verrons plus loin. La participation à la grande manifestation des vignerons à Montpellier le 9 juin 1907 est évaluée à 500 000 participants[815] alors que pour la manifestation « Francisco Ferrer » du 17 octobre 1909, *L'Humanité* évoque plus de 100 000 participants[816]. Après la guerre, le 17 novembre 1918, une fête patriotique est organisée en hommage à l'Alsace-Lorraine, dont la foule est évaluée, au maximum à 200 000[817]. Le 1er mai 1919, souvent qualifié comme l'un des plus massifs jusque là, aurait réuni 300 000 personnes à Paris selon les organisateurs[818] contre 100 000 l'année suivante[819]. Le début des années 1920 est marqué par les scissions entre la SFIO et la Section française de l'Internationale communiste (SFIC[820]), puis entre la CGT et la CGT-U,[821] qui amènent un net recul de la participation aux mobilisations de gauche, et notamment de celles du 1er mai. On retrouve néanmoins quelques manifestations massives, mais qui n'atteignent jamais le million de participants, telle que la panthéonisation de Jean Jaurès le 23 novembre 1924, suite à laquelle *L'Humanité* revendique 200 000 participants[822] ou encore la manifestation de soutien à Sacco et Vanzetti déjà citée.

Du côté de la droite, Danielle Tartakowsky souligne que la Fédération nationale catholique (FNC) revendique l'organisation de cent-quarante-six rassemblements à travers la France entre 1924 et 1926 pour un total de deux millions de participants, mais cela concerne des rassemblements très variés, souvent à vocations régionales, dont le

---

Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 13.

811 Appel cité par Danielle Tartakowsky,
Ibid., p. 180.
Le Populaire, « Peuple de Paris, fais l'ultime effort pour l'humaine justice. Tu peux encore sauver Sacco & Vanzetti », 7 août 1927, p.1.

812 *Le Populaire*, « Paris a fait entendre sa voix en faveur des deux innocents », 8 août 1927, p.1.

813 *L'Humanité*, « Pour Sacco, pour Vanzetti, plus de 100.000 travailleurs se sont levés hier à Paris », 8 août 1927, p.1.

814 Chiffre cité dans Ronald CREAGH, *L'Affaire Sacco et Vanzetti*, Les Éditions de Paris, 2004, p. 212.

815 *L'Humanité*, « L'action directe dans le midi – Démission des municipalités – La grève de l'impôt – Plus de 500.000 vignerons ont manifesté à Montpellier », 10 juin 1907, p.1.

816 *L'Humanité*, « Nous étions plus de cent mille », 18 octobre 1909, p.1.

817 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 26.

818 *Ibid.*, p. 29.

819 *Ibid.*, p. 84.

820 Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, *op. cit*, p. 98.

821 Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, *Histoire des syndicats*, *op. cit*, p. 164.

822 *L'Humanité*, « L'Hommage de la classe ouvrière à Jean Jaurèsé, 24 novembre 1924, p.1.

chiffre du million n'est atteint qu'en additionnant deux ans de mobilisations, et qui mériteraient une étude à part entière[823].

On retrouve donc le chiffre du million à partir des années 1930, premièrement autour des funérailles du Maréchal Joffre le 7 janvier 1931[824]. Cette affirmation est pourtant contestée par *L'Humanité,* qui admet, malgré son hostilité, que « des dizaines de milliers de personnes » ont défilé tout en soulignant que « l'immense majorité des travailleurs conscients ne s'étaient pas dérangés[825]. » Malgré l'importance de l'écart entre ces chiffres, ils ne font pas l'objet de développement ou de combat postérieurs, le chiffre du million s'avérait plus descriptif qu'un réel comptage qui aurait des enjeux spécifiques[826].

Le million de participants à un cortège est également cité à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le 18 août 1944, la CGT et la CFTC appellent à une grève générale insurrectionnelle pour la Libération qui fait de celle-ci un véritable mouvement social[827]. Après l'arrivée des alliés, Paris est finalement libérée de l'occupation allemande le 25 août 1944. Le général de Gaulle et les alliés vont, le lendemain, défiler sur les Champs-Élysées, où se rend une foule immense. Ludivine Bantigny voit en cette mobilisation une forme de revanche sur les Allemands qui avaient usé des Champs-Élysées pour différents défilés pendant l'Occupation[828].

S'il s'agit avant tout d'une foule spectatrice qui observe de Gaulle et ses alliés défiler, un cortège spontané s'organise par la suite[829]. La participation à ce cortège de la libération est estimée à 1 million de personnes, bien qu'il s'agisse certainement d'une évaluation de la foule sur les Champs-Élysées et donc statique. On observe donc qu'avant même le début de notre période, le chiffre symbolique d'un million est atteint et que cette mobilisation deviendra une référence, régulièrement évoquée, par la suite. Ainsi, dans un article dédié aux manifestations du 11 janvier 2015 à la suite des attentats

823 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 130.

824 *Le Matin*, « Les grandioses et émouvantes funérailles du maréchal Joffre », 8 janvier 1931, p.1.

825 *L'Humanité*, « Au « Vainqueur de la Marne » mort des funérailles d'apothéose – Aux survivants et aux fils de ses 1.288.000 victimes la vie chère, le chômage, la misère », 8 janvier 1931, p.1.

826 Notons également, même si l'intérêt scientifique d'une telle affirmation reste limité, que les funérailles du maréchal Joffre sont citées comme l'une des manifestations les plus imposantes de l'histoire de France sur la page « liste des rassemblements les plus importants en France » avec 1 000 000 de participants selon les organisateurs à la date du 18 octobre 2024. La référence renvoie pourtant à un reportage de Pathé qui cité un million de personnes passées voir le corps avant l'enterrement, mais ne chiffre pas le cortège funéraire en lui-même. https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_rassemblements_les_plus_importants_en_France [consulté le 22 juin 2026]

827 Michel PIGENET, « La Libération. Les mobilisations sociales à l'heure de la Reconstruction » dans Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit*, p. 427.

828 Ludivine BANTIGNY, *« La plus belle avenue du monde » - Une histoire sociale et politique des Champs-Élysées*, Paris, La Découverte, 2020, p. 107.

829 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 501.

au siège de *Charlie Hebdo* et dans une supérette Hypercacher, *Le Monde* retrace l'histoire des « grandes manifestations républicaines ou d'unité nationale » que le journal fait débuter par ce 26 août 1944[830].

Pour autant, si le chiffre du million prend une ampleur particulière durant les années 1930, c'est principalement autour des mobilisations liées à la constitution, puis à la victoire du Front populaire, comme nous allons le voir maintenant.

De 100 000 à 1 million, l'évolution des comptages de *L'Humanité* durant les années 1930.

Dans son ouvrage dédié à l'histoire des manifestations de rue en France, Danielle Tartakowsky évoque celle de soutien à Sacco et Vanzetti du 7 août 1927, citée précédemment. *L'Humanité* avance le chiffre de 100 000 participants alors que la préfecture n'en donne que le quart[831]. La pratique semble courante, puisque Danielle Tartakowsky affirme par ailleurs qu'il s'agit « d'un chiffre qu'elle avance systématiquement pour toute manifestation d'effective importance[832] ». Le chiffre de 100 000 marque donc une volonté de souligner l'ampleur de la mobilisation, mais ne représente pas un réel dénombrement des participants de la part de *L'Humanité*. Comme nous allons le voir, cette approche va se perpétuer et évoluer durant les années 1930.

À l'approche des élections de 1936, le PCF s'allie avec la SFIO, puis avec le Parti radical dans le cadre du Front populaire[833]. Cette alliance se construit en parallèle d'une évaluation de plus en plus grande de la participation aux manifestations de rue par *L'Humanité*, qui tend alors à annoncer des chiffres de plus en plus importants. Durant la première année de constitution du Front commun, alliance et unité d'action entre le PCF et la SFIO et ancêtre du Front populaire, on retrouve ainsi des chiffres tournant autour de 100 000. Dès le 12 février 1934, manifestation de riposte aux événements du 6 février, *L'Humanité* évalue la foule qui défile à Paris à 150 000[834]. Le 11 novembre de la même année, alors que le Front commun, défile pour commémorer l'armistice de 1918, le journal dénombre 100 000 manifestants[835]. L'année 1935 marque une hausse des évaluations. Pour la montée au Mur des Fédérés du 19 mai 1935, le journal dénombre cette fois 200 000 personnes[836]. Finalement, c'est autour du 14 juillet de la même année,

830 Nous reviendrons sur du point de référence que devient la participation à cette journée dans le chapitre 7.
Le Monde, « Contre le terrorisme, la plus grande manifestation jamais recensée en France », 11 janvier 2015.
831 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 184.
832 *Ibid.*
833 Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY, *Le Front populaire*, Paris, Larousse, 2009.
834 *L'Humanité*, « L'unité d'action arrêtera le fascisme – 150 000 travailleurs cours de Vincennes – Une grève générale sans précédent », 13 février 1934, p.1.
835 *L'Humanité*, « Plus de 100 000 manifestants à Paris. 60 000 à Lille », 12 novembre 1934, p.1.
836 *L'Humanité*, « Plus de 200 000 au mur ! Jamais encore pareille foule n'avait commémoré la Commune », 20 mai 1935, p.1.

qui marque l'alliance nouvelle avec le parti Radical, amenant le passage du Front commun au Front populaire[837], que le chiffre effectue un bond en avant, puisque *L'Humanité* évoque « un demi-million d'hommes dans la rue » à Paris[838]. Suite à ce succès qui ouvre la perspective d'une victoire aux élections de 1936, le Front populaire décide de ne plus manifester dans la rue et n'organise donc pas de cortège le 11 novembre 1935[839]. Une seule exception est à noter. Elle consiste en une manifestation organisée le 16 février 1936 qui fait suite au lynchage de Léon Blum par des membres de l'Action française le 13 du même mois[840]. De nouveau *L'Humanité* annonce le « demi-million de participants[841]. »

Une fois la victoire du Front populaire obtenue, l'escalade des chiffres se poursuit. Le journal évoque ainsi 600 000 personnes lors de la montée au Mur des Fédérés le 24 mai 1936[842] et atteint le million de manifestants à Paris le 14 juillet de la même année[843]. Ce chiffre du million va alors devenir la norme dans *L'Humanité* pour chaque grande manifestation. On le retrouve indirectement, le 22 novembre 1936, dans un cortège d'hommage à Roger Salengro qui s'est donné la mort le 17[844] où 500 000 personnes défilent à Paris et à Lille[845]. La participation aux funérailles des victimes de la fusillade de Clichy, à Paris, le 21 mars 1937, est également estimée au million,[846] tout comme celle au 1er mai 1937 parisien[847].

Cette évolution, où l'on passe d'une participation bien souvent estimée à 100 000 à une évaluation récurrente du million de participants, démontre une claire volonté de mise en avant d'une mobilisation massive dans le cadre d'une possible conquête du pouvoir. Cette affirmation est appuyée par le fait que les chiffres de participation sont presque systématiquement présents dans le titre des articles relatifs aux diverses manifestations qui font eux-mêmes la une du journal[848]. *L'Humanité* veut clairement mettre en avant un soutien massif de la population via ce chiffre, finalement devenu le million.

Pourtant, ce chiffre du million est rapidement mis de côté. Suite à la montée au Mur des Fédérés le 30 mai 1937, *L'Humanité* ne donne aucun chiffre de participation, même si le journal affirme que la manifestation a été « plus importante que toutes celles du

837 Jean BOUVIER (dir.), *La France en mouvement : 1934-1938*, Seyssel, Champ Vallon, 1986, p. 54.
838 *L'Humanité*, « Tout un peuple debout pour la Liberté ! », 15 juillet 1935, p.1.
839 Jean BOUVIER (dir.), *La France en mouvement*, *op. cit*, p. 57.
840 *Ibid.*, p. 58-59.
841 *L'Humanité*, « Tout un peuple debout ! Plus d'un demi-million de Parisiens manifestant contre le fascisme assassin », 17 février 1936, p.1.
842 *L'Humanité*, « 600 000 au mur ! », 25 mai 1936, p.1.
843 *L'Humanité*, « À Paris, nous étions plus d'un million ! », 15 juillet 1936, p.1.
844 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 398.
845 *L'Humanité*, « La France a répondu ! Cinq cent mille à Paris, cinq cent mille à Lille », 23 novembre 1936, p.1.
846 *L'Humanité*, « Plus d'un million ! », 22 mars 1937, p.1.
847 *L'Humanité*, « À Paris : un million ! », 2 mai 1937, p.1.
848 Voir les différentes références à *L'Humanité* citées précédemment.

passé[849]. » De la même manière, les mobilisations des 14 juillet 1937 comme 1938 sont évaluées à « des centaines de milliers » sans chiffre plus précis,[850] alors que celle de la montée au Mur des Fédérés le 29 mai 1938 est simplement décrite comme « une foule plus dense que jamais[851]. »

L'Humanité donne un comptage plus précis pour le 1er mai parisien de 1938, mais justifie une évaluation de 250 000 personnes, plus basse que l'année précédente par « le mauvais temps et la tenue de nombreux meetings en banlieue[852]. » La participation à la montée au Mur du 21 mai 1939 est, pour sa part, estimée à 200 000 personnes, mais, comme pour les années précédentes, la durée du cortège, évaluée à sept heures, fait l'objet de plus de détails que le nombre de manifestants[853]. Le 14 juillet 1939, dernière grande manifestation avant la guerre, 250 000 personnes sont dénombrées par le journal[854].

Nous avons pu observer que *L'Humanité* tend à donner des chiffres qui correspondent à des ordres de grandeur plus qu'à de réels comptages. La participation aux manifestations de rue ayant fortement augmenté durant les années 1930, le chiffre de 100 000, que le journal avait l'habitude de mettre en avant, est devenu 500 000, puis un million avant de chuter à la fin des années 1930, dans le cadre des difficultés du Front populaire et de l'intensification des tensions internationales.

Si ces observations dépassent quelque peu le cadre chronologique qui borne cette thèse, il convenait de mettre en avant le fait que le chiffre du million n'est pas apparu subitement après 1945, qu'il possède une histoire et que, du côté de *L'Humanité*, on peut observer un passif autour de ce chiffre.

Les millions de *L'Humanité* dans les années 1940 – 1950

Si l'on s'arrête sur les premières traces du million de participants dans *Le Monde* sur la période étudiée, elles concernent toutes deux des chiffrages effectués par *L'Humanité*. C'est également le cas pour la première manifestation faisant l'objet d'un combat des chiffres entre organisateurs et services de police identifiée sur la période.

849 *L'Humanité*, « Pendant sept heures Paris a défilé devant le Mur des Fédérés », 31 mai 1937, p.1.

850 *L'Humanité*, « 14 juillet d'union pour l'application du programme et la solidarité à l'Espagne républicaine – La foule des plus grands jours ! », 15 juillet 1937, p.1.
L'Humanité, « Un peuple uni ! Deux immenses cortèges de la Bastille à la Nation », 16 juillet 1938, p.1.

851 *L'Humanité*, « Hommage grandiose à la Commune – Durant sept heures Paris a défilé devant le Mur », 30 mai 1938.

852 *L'Humanité*, « À Paris et en province la France ouvrière a affirmé son unité », 1er et 2 mai 1937, p.1.

853 *L'Humanité*, « Grandiose hommage à la Commune – 200 000 au Mur », 22 mai 1939, p.1.

854 *L'Humanité*, « Halte au fascisme et à la trahison ! Dans une fraternelle unité et dans un enthousiasme auquel répondait celui d'innombrables assistants dans le vieux Faubourg, 250 000 Parisiennes et Parisiens ont défilé pour honorer le souvenir vivant de 1789 et proclamer leur fidélité au serment du 14 juillet 1935. », 15 juillet 1969, p.1.

Nous l'avons vu, le 20 juin 1946 représente la première pour laquelle des évaluations différentes sont mises en avant dans *Le Monde*[855]. Suite à une attaque du siège du PCF à Paris le 18 juin précédent, le parti organise une manifestation contre les « bandes fascistes » deux jours plus tard[856]. Alors que les forces de police avancent le chiffre de 40 000 participants, les organisateurs en dénombrent 500 000. Si cette manifestation nous intéresse ici, c'est surtout lié à la symbolique de ce chiffre du demi-million de manifestants. On retrouve, en effet, le même type de logique que pour les manifestations des années 1930 vues précédemment. Le chiffre de 500 000 permet de mettre en avant une mobilisation réussie tout en n'égalant pas les mobilisations historiques, évaluées pour leur part au million de manifestants, liées au Front populaire.

5 septembre 1947

La première fois que le million de manifestants est évoqué sur la période concerne une mobilisation contre la vie chère le 5 septembre 1947. Alors que la CGT avait évité d'organiser des manifestations dans la capitale, dans le cadre de la reconstruction, jusqu'en juin de cette même année[857], elle change de stratégie suite à l'éviction des ministres communistes du gouvernement et organise diverses mobilisations contre les pénuries durant l'été 1947, d'abord en province puis à Paris[858]. L'Union des Syndicats de la Région parisienne (USPR) organise une journée d'action le 5 septembre. Elle consiste en un déploiement de six cortèges, partant de points de départ différents dans Paris, qui convergent vers le Champ-de-Mars où un meeting est organisé[859]. Trois mots d'ordre sont donnés : le maintien de la ration de pain, l'arrêt de la hausse des prix et la ratification d'accords entre la CGT et le patronat autour de hausses de salaires[860].

Avant même la manifestation, on peut constater qu'une forte participation est attendue : *Ce Soir* affirme ainsi que « ce soir, par centaines de mille, les travailleurs parisiens quittent bureaux, usines et ateliers pour se rendre en cortège au Champ-de-Mars[861] » quand France-Soir prédit « un meeting monstre[862] ». Pourtant, ces deux journaux ne proposent finalement pas de compte rendu de la manifestation dans leurs pages les jours suivants.

La plupart des journaux ne se hasardent pas à estimer la participation à cette journée. *La Croix* dédie ainsi un article aux cortèges et au meeting sans jamais n'être plus précise

855 *Le Monde*, « La manifestation de protestation de l'Union des syndicats », 22 juin 1946.
856 *L'Humanité*, « Après l'attentat du 18 juin contre le siège du Parti communiste — Rassemblement pour la défense de la République ! », 20 juin 1946, p.1.
857 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 534.
858 *Ibid.*, p. 535.
859 Les points de rassemblement sont : Denfert-Rochereau, porte de Versailles, porte de Saint-Cloud, gare Saint-Lazare, place de l'Hôtel de Ville et porte Maillot.
Ce Soir, « Manifestation monstre à 18h au Champ de Mars », 6 septembre 1947, p.1.
860 *Ibid.*
861 *Ibid.*
862 *France-Soir*, « Meeting monstre à 18h sur le Champ-de-Mars », 6 septembre 1947, p.1.

qu'en évoquant « une foule[863] ». *Le Figaro*, de son côté, concède que la manifestation était « vaste » et que l'esplanade du Champ-de-Mars était « noire de monde » sans donner plus de détails[864]. *Le Populaire*, qui semble pourtant favorable à la manifestation qu'il décrit comme « calme et disciplinée », ne s'y aventure pas plus[865].

Du côté des journaux opposés aux communistes, *L'époque* dénombre 20 000 manifestants[866] quand *L'Aurore* évoque une manifestation « plutôt modeste » de « 50 000 travailleurs, un peu blasés[867] ». L'article affirme qu'il n'y avait pas autant de monde qu'on aurait pu le supposer. *Combat* ne donne pas de chiffre de participation, mais affirme que les personnes sont « moins nombreuses que lors de la précédente manifestation au même lieu[868] ».

C'est bien dans les journaux proches du PCF que l'on trouvera le chiffre du million qui nous intéresse ici. *Franc-tireur* titre ainsi « Au Champ-de-Mars, un million de travailleurs réclament du pain et la vie moins chère[869] ». On peut se questionner sur la construction de ce chiffre : dans ce même article, le million est devenu « des centaines de milliers de manifestants » alors que le journal réaffirme « ils étaient un million au Champ-de-Mars » dans un autre article du même numéro sans approfondir la question[870]. *L'Humanité,* pour sa part, estime la participation à « plus d'un million[871] ».

Le Monde dédie un article à s'interroger sur ces écarts de comptage : on peut y lire que, certes, il est « difficile […] d'évaluer le nombre de manifestants massés sur l'esplanade », mais qu'un écart allant de 20 000 manifestants, selon *L'Époque* à plus d'un million d'après *L'Humanité,* est difficile à expliquer. Le journal préfère donc botter en touche et s'en tenir « à un honnête moyen entre ces deux chiffres[872] ».

Cette première évocation du million de manifestants semble donc assez questionnable. Si elle n'engage pas de réels débats autour de la participation ou encore des méthodes de comptage, contrairement à ce que l'on observera autour du 1er mai 1948, le chiffre cité notamment par *L'Humanité* est clairement remis en cause dans le reste de la presse.

---

863 *La Croix*, « Les manifestations ouvrières à Paris », 7 septembre 1947, p.1.
864 *Le Figaro*, « Une vaste manifestation ouvrière a arrêté hier partiellement le travail dans la Région Parisienne », 6 septembre 1957, p.1.
865 *Le Populaire*, « Les travailleurs manifestent au Champ-de-Mars », 6 septembre 1947, p.1.
866 Chiffre cité par *Le Monde*.
Le Monde, « La foule du Champ-de-Mars a sans passion réclamé du pain », 8 septembre 1947.
867 *L'Aurore*, « Plutôt modeste la manifestation – 50 000 travailleurs, un peu blasés ayant défilé dans le calme se sont réunis au Champ-de-Mars », 6 septembre 1947, p.1.
868 *Combat*, « Ouvriers et fonctionnaires ont manifesté au Champ de Mars pour réclamer du pain et un meilleur ravitaillement », 6 septembre 1947, p.1.
869 *Franc-tireur*, « Au Champ-de-Mars, un million de travailleurs réclament du pain et la vie moins chère », 6 septembre 1947, p.1.
870 *France-tireur*, « Au Champ-de-Mars, Paris réclame du pain », 6 septembre 1947, p.3.
871 *L'Humanité*, « Du pain ! Du pain ! Du pain ! Réclament au Champ-de-Mars plus d'un million de travailleurs », 6 septembre 1947, p.1.
872 *Le Monde*, « La foule du Champ-de-Mars a sans passion réclamé du pain », 8 septembre 1947.

Le million semble représenter une volonté de démontrer le succès de la mobilisation bien plus qu'une réelle évaluation de la participation.

Notons que ce chiffre du million est celui également mis en avant pour la participation à la Fête de l'Humanité, organisée quelques jours plus tard à Vincennes, qui représente une fête plus qu'une manifestation en tant que telle[873].

Les 1er mai des années 1940

Nous l'avons vu dans le chapitre 2, le 1er mai 1948 est marqué par un affrontement autour du chiffre de participation entre la préfecture de Police et *L'Humanité*. Alors que les autorités donnent le chiffre de 30 000 manifestants, le journal communiste en évoque 1 million. Cet écart m'a poussé à m'intéresser plus amplement aux 1er mai parisiens entre 1945 et 1953, date après laquelle les cortèges ne sont plus autorisés dans Paris jusqu'en 1968.

Le chiffre du million de participants, avancé par *L'Humanité* au 1er mai 1948, n'est pas nouveau. Le journal en avait ainsi dénombré autant en 1945 et 1947 et 1,5 million en 1946. Notons que pour cette dernière année, le chiffre de 1,2 million est cité, en plus de 1,5 million par *Le Peuple* et c'est l'unique chiffre mis en avant par *Combat* qui cite justement le journal de la CGT. Il provient d'une évocation du discours prononcé par Louis Saillant, membre du bureau confédéral de la CGT et secrétaire général de la Fédération syndicale mondiale[874], à la fin du cortège. On peut donc supposer que 1,2 million est la première estimation réalisée par les organisateurs durant l'après-midi, qui est ensuite réévaluée à 1,5 million.

Nous avions constaté que *L'Humanité* tendait à introduire ses comptages dans les gros titres de ses articles durant les années 1930, certainement dans un souci de visibilité. Cette réalité semble exacerbée pour ces 1er mai 1945 à 1948. En 1945, à la une, le « plus d'un million[875] » est imprimé dans une police de même taille que l'autre grand titre du jour : « L'armée rouge a pris Berlin » et se retrouve en titre principal de la deuxième page[876]. En 1946, le chiffre passe au second plan derrière deux grands « OUI », mot d'ordre donné par le journal pour le référendum sur la constitution[877], mais est tout de

873 Noëlle GÉRÔME et Danielle TARTAKOWSKY, *La fête de l'Humanité*, *op. cit*, p. 73.

874 https://maitron.fr/spip.php?article174830, notice SAILLANT Louis, André [version nouvelle] par Éric Nadaud, version mise en ligne le 28 juillet 2015, dernière modification le 28 mars 2020. [consulté le 22 juin 2026]

875 *L'Humanité*, « Au lendemain des élections qui ont affirmé la volonté démocratique de notre peuple, plus d'un million d'hommes et de femmes, à l'appel de la CGT, ont défilé à Paris pour le 1er Mai, six heures durant, en acclamant les mots d'ordre : Revalorisation des salaires ! À bas l'augmentation du pain ! Nationalisation des trusts ! Liquidation du fascisme et défense de la République ! Châtiment rapide et implacable de Bazaine-Pétain ! », 3 mai 1945, p.1.

876 *L'Humanité*, « Plus d'un million de Parisiens ont défilé mardi de la Bastille à la Nation », 3 mai 1945, p.2.

877 Maurice DOMMANGET, *Histoire du premier mai*, *op. cit*, p. 536.

même inscrit en grand en haut de la une[878] et en tête de la deuxième page[879]. En 1947, le « plus d'un million » est de nouveau le plus gros titre de la une[880] et de la troisième page,[881] tout comme en 1948[882].

On peut donc observer que le chiffre d'un million, qui n'était pas apparu dans le journal depuis 1937, fait son retour dans l'immédiat après-guerre. Cela n'a pas grand-chose de surprenant : comme nous l'avons vu, *L'Humanité*, à cette période, tend à donner des chiffres symboliques pour toute manifestation massive. Ce chiffre du million est d'ailleurs repris par d'autres journaux de gauche, tels que *Le Peuple*, *Ce Soir* et *Le Populaire* de 1945 à 1947. Notons d'ailleurs que des délégations de *L'Humanité*, du *Populaire* et du *Peuple* défilent en tête de cortège en 1945, preuve que la réussite de la mobilisation leur importe fortement[883].

Durant les trois premières années, de 1945 à 1947, le chiffre du million porte la particularité de n'être pas vraiment contesté : je n'ai pas trouvé de trace de chiffres policiers autour de ces mobilisations, mais le reste de la presse ne propose pas de réelle alternative. Comme je l'avais évoqué dans le chapitre 2, les 1er mai de ces trois années d'après guerre représentent trois dates particulières autour desquelles la massivité de la mobilisation ne fait pas réellement débat[884].

Le chiffre du million avancé est donc hautement symbolique : il renvoie aux fortes mobilisations du Front populaire et peut donc être perçu comme une volonté de la part du PCF de montrer, comme en 1936, le soutien populaire qui pourrait l'amener, cette fois, à une éventuelle conquête du pouvoir[885]. Cette idée est corroborée par l'imaginaire mis en avant : en 1945, *Le Monde* souligne que le parcours, de la Bastille à la Nation, est le « trajet illustré, en 1936, par le Front populaire[886] » et le slogan le plus repris du 1er mai 1946 semble être « Unité ! Unité[887] », renvoyant là aussi à 1936. Pourtant, cette symbolique recule dès 1947, si les communistes et les socialistes défilent encore conjointement, ils suivent un parcours inédit, de la République à la Concorde et les mots

878 *L'Humanité*, « Dans un cortège grandiose de la Bastille à la Nation un million et demi de manifestants clament leur volonté de voter OUI pour l'avenir de la France, pour le triomphe de la République », 2 mai 1946, p.1.
879 *L'Humanité*, « De la Bastille à la Nation, un million et demi ! », 2 mai 1946, p.2.
880 *L'Humanité*, « Plus d'un million l'ont clamé hier de la République à la Concorde : la classe ouvrière ne doit pas faire seule tous les frais du redressement national ! », 2 mai 1947, p.1.
881 *L'Humanité*, « Plus d'un million de la République à la Concorde », 2 mai 1947, p.3.
882 *L'Humanité*, « Grandiose manifestation d'unité ouvrière – Plus d'un million », 2 mai 1948, p.1.
L'Humanité, « À l'appel de la CGT, grandiose démonstration d'unité ouvrière, plus d'un million de manifestants », 2 mai 1948, p.2.
883 *Le Monde*, « La célébration du 1er mai », 3 mai 1945.
884 Maurice DOMMANGET, *Histoire du premier mai*, *op. cit*, p. 531-544.
885 Le PCF a participé soutenu sans participation le gouvernement constitué suite à la victoire de la gauche aux élections législatives de 1936.
886 *Le Monde*, « La célébration du 1er mai », 3 mai 1945.
887 *Le Monde*, « De la Bastille au cours de Vincennes », 3 mai 1946.

d'ordre d'unité ne sont plus prononcés[888]. Le chiffre du million est tout de même annoncé par l'ensemble des journaux, mais il admet intrinsèquement un certain recul en comparaison du 1er mai précédent, puisque les évaluations passent de 1,5 million à un million.

Il ne faut, par ailleurs, pas omettre l'aspect politique de ces chiffres. En 1945, en plus de la CGT et du PCF, tous les groupements issus de la Résistance, y compris extérieurs à la gauche, sont conviés à la manifestation, ce qui n'est plus le cas en 1946[889]. Le 1er mai 1946 porte donc des enjeux beaucoup plus politiques que le précédent, d'autant plus qu'il se déroule quelques jours avant le référendum constitutionnel et que, contrairement aux partis de droite, la CGT, le PCF et la SFIO militent en faveur d'un vote « pour[890] ». On peut donc émettre l'hypothèse que proposer un chiffre de mobilisation supérieur à celui de l'année précédente représente un coup politique pour les partis de gauche. Ils souhaitent ainsi démontrer une dynamique positive d'adhésion à leurs luttes plus qu'une réelle évaluation d'un accroissement de la participation, mais l'absence d'autres chiffres dans le reste de la presse ne permet pas de réellement mesurer cet écart[891].

Pour le 1er mai 1948, on peut donc raisonnablement penser que le million annoncé par *L'Humanité* découle d'une volonté du PCF de ne pas se montrer affaibli suite aux événements de l'année 1947, tels que l'éviction des ministres communistes du gouvernement ou encore la scission opérée entre CGT et CGT-FO[892].

Ces chiffres sont donc à considérer comme des approximations, des ordres de grandeur, dans le même ordre d'idées que le nombre de « 100 000 » manifestants donnés par *L'Humanité* dans les années 1920, qui devient 500 000, puis 1 million dans les années 1930, que nous avons souligné plus tôt. C'est d'autant plus vrai que, dans un article postérieur publié par *L'Humanité* en 1948 suite aux affrontements autour du chiffre que nous avons vu dans le chapitre 2, Marie-Louise Barron affirme que le peuple de Paris était présent, mais en une « multitude innombrable, qui décourage les chiffres, se refuse aux évaluations[893]. » Ce qui laisse clairement entendre que l'évaluation d'un million annoncé ne repose sur aucun comptage effectif.

888 *Le Monde*, « Un long et calme défilé de la République à la Concorde – quatre discours où apparaissent les divergences entre les thèses socialiste et communiste », 3 mai 1947.

889 Maurice DOMMANGET, *Histoire du premier mai*, *op. cit*, p. 537.

890 *Ibid.*, p. 536.

891 Danielle Tartakowsky évoque, pour 1946, un 1er mai « d'ampleur similaire à ceux de 1937 », particulièrement mobilisateur. Maurice Dommanget de son côté affirme que « Le 1er, mais 1946, au total, ne mobilisa donc dans les manifestations que la moitié des participants de 1937 ». Pour autant, l'un comme d'autres évoquent le 1er mai à l'échelle nationale, et non uniquement parisienne, et ne proposent pas de comparaison avec le 1er mai 1945.
Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 146.
Maurice DOMMANGET, *Histoire du premier mai*, *op. cit*, p. 538.

892 Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *L'année 1947*, *op. cit*.

893 *Ibid.*

Ce point sera d'ailleurs un axe de critique du PCF par les mouvements d'extrême gauche des années 1970. Suite à l'enterrement de Pierre Overney sur lequel nous nous sommes déjà arrêtés du 4 mars 1972, les comptages font l'objet de nombreux débats. *L'Humanité* est alors l'un des rares journaux à proposer un chiffre proche de celui de la police[894]. René Scherer écrit alors dans le journal *Combat* que, si l'organisateur de la manifestation était le PCF, « ce n'est pas de 200 000, mais du million dont vous auriez parlé[895] ». On constate donc que cet habituel million de *L'Humanité* est un fait connu des militants et contemporains.

19 mai 1956 : le million de la FNSEA

Sur la période étudiée, la troisième occurrence du million de manifestants dans *Le Monde*, après le 5 septembre 1947 et le 1er mai 1948, concerne les manifestations paysannes du 19 mai 1956. Le samedi de la Pentecôte, la FNSEA organise des actions pour une « meilleure politique agricole » dans la plupart des départements,[896] même si les actions ne revêtent pas la même intensité sur tout le territoire[897]. Toutes ces mobilisations ne représentent pas nécessairement des manifestations à proprement parler, mais déploient un répertoire d'action varié : « défilés d'engins agricoles, chicanes, barrages mobiles, barrages fixes, distribution de tracts, voire de lait, de vin ou de fromage[898]. »

Comme l'explique Édouard Lynch, l'arrivée au pouvoir du Front républicain en janvier 1956 encourage la FNSEA à prendre en main la mobilisation, alors même qu'elle rechignait à encadrer celle de 1953[899]. Cette différence de position se retrouve pleinement autour de la question du chiffre : j'ai cherché à consulter l'ensemble des articles du *Monde* qui traitent des mobilisations paysannes de l'été 1953. Un seul d'entre eux avance un chiffre de participation, à un niveau local : 15 000 à 20 000 protestataires à un meeting de vignerons à Béziers[900]. Alors qu'en 1956, la FNSEA avance le chiffre du million au niveau national. C'est donc bien cette volonté de chapeauter le mouvement par la FNSEA qui explique ce choix de mettre en avant le chiffre symbolique du million de participants.

Pour autant, ce chiffre est difficilement vérifiable : comme l'indique Édouard Lynch, aucune source administrative ne dresse de bilan d'ensemble de la mobilisation et si l'on s'arrête sur la presse ; le bilan semble bien plus mitigé[901]. Danielle Tartakowsky évoque rapidement ce week-end de mobilisation paysan pour l'insérer dans un contexte plus

894 Le combat de chiffres autour de cette manifestation est développé dans le chapitre 3.
895 *Combat*, « Ouais, Marchais... », 7 mars 1972.
896 *Le Monde*, « Plus d'un million de paysans ont répondu à notre appel déclare la Fédération des exploitants agricoles », 22 mai 1956.
897 *Le Monde*, « Les consignes de la Fédération des exploitants agricoles ont été irrégulièrement suivies », 21 mai 1956.
898 *Ibid.*
899 Edouard LYNCH, *Insurrections paysannes*, *op. cit*, p. 226.

rapidement ce week-end de mobilisation paysan pour l'insérer dans un contexte plus large de luttes catégorielles, mais ne s'y arrête pas de manière approfondie[902]. Il est donc compliqué de pousser plus loin l'analyse autour de cette mobilisation pour laquelle le chiffre du million semble marquer une volonté de visibilité de la part de la FNSEA plus qu'une évaluation de la participation réelle.

Nous l'avons vu, les rares fois où le chiffre du million de participants est annoncé dans les années 1940 et 1950, cela représente plutôt un outil de communication mis en avant par les organisateurs de la manifestation dans une volonté de légitimer et de rendre visible le mouvement qu'un réel comptage. À l'exception des affrontements autour du chiffre que cela entraîne suite au 1er mai 1948, ce chiffre du million ne fait pas l'objet de commentaires approfondis et n'est même, de manière générale, pas vraiment pris au sérieux. Le chiffre du million va néanmoins changer de statut autour des événements de mai 1968.

Mai 1968 : les millions rivaux

Après 1956, le seuil du million de participants n'apparaît plus dans *Le Monde* pendant plus de dix ans. On peut certainement mettre en lien cette absence avec le recul des mouvements sociaux, et à plus forte raison, des manifestations de rue dans la capitale durant la fin des années 1950 et jusqu'en 1968, réalité accentuée après la fin de la guerre d'Algérie[903].

Durant les événements du mois de mai, deux manifestations, rivales, atteignant le million de manifestants d'après leurs organisateurs. Il s'agit de la mobilisation intersyndicale (CGT, CFDT, FEN, FO et syndicats étudiants) du 13 mai et, à l'opposé de la manifestation de soutien au général de Gaulle du 30 mai.

Tableau 23: Comptages pour les deux grandes manifestations de mai 1968 à Paris

Date	Organisateurs	Chiffre organisateurs	Chiffre préfecture de Police
13 mai 1968	Intersyndicale	Près d'un million	220 000 à 230 000
30 mai 1968	Comités pour la défense de la République	Un million	300 000 à 400 000

901 Il source cette observation en citant l'article du *Monde* évoqué précédemment.
Edouard LYNCH, *Insurrections paysannes*, *op. cit*, p. 227.
Le Monde, « Les consignes de la Fédération des exploitants agricoles ont été irrégulièrement suivies », 21 mai 1956.

902 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 627.

903 *Ibid.*, p. 801.

Première particularité de ces deux manifestations : le chiffre du million est comptabilisé uniquement sur la manifestation parisienne. D'autres articles du *Monde* couvrent bien les manifestations de province, et en chiffre parfois la participation. Pour le 13 mai, quatorze villes sont ainsi évoquées avec, en général, un chiffre précis de comptage avancé, mais dont l'origine n'est jamais donnée[904]. Pour les manifestations gaullistes, celles-ci n'ont pas toutes lieu le même jour et, en province, sont surtout organisées du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin. *Le Monde* dresse également le compte rendu de ces manifestations dans 17 communes[905]. Le journal ne souligne ainsi aucun véritable combat de chiffres dans ces différentes villes et c'est bien à Paris, autour de la question du million de participants que se joue l'affrontement. Aucun comptage global au niveau de la France entière n'est, par ailleurs, avancé.

Deuxième point : les chiffres de participation à ces manifestations font clairement l'objet de comparaisons et de rivalités. La manifestation gaulliste du 30 est vue comme une réplique aux mobilisations du mois de mai et en particulier à la manifestation intersyndicale du 13, la plus massive du mois. *Le Monde* décrit ainsi la foule du 30 mai comme « très largement égale en importance à celle qui a défilé lors de la manifestation de masse organisée par les forces de gauche le 13 mai dernier[906] » tout en citant le million de participants annoncé par les organisateurs.

Ce qui nous amène donc à notre troisième point : le chiffrage de la participation le 30 mai de la part des organisateurs, évaluée à un million, n'est ni anodin ni spontané. Pour Maurice Grimaud, préfet de police de Paris, le chiffre de la participation gaulliste « dépasse sensiblement celui de la très grande manifestation et du défilé du 13 mai[907]. »

904 Nantes (15 000 à 20 000), Le Havre (5 000) ; Rennes (« deux fois plus de participants que le 8 mai dernier »), Saint-Brieuc (2 000), Caen (7 000), Besançon (3 500), Lyon (35 000), Limoges (6 000), Clermont-Ferrand (10 000), Toulouse (40 000), Le Mans (20 000), Strasbourg (12 000), Marseille (50 000) et Aix-en-Provence (5 000 à 8 000).
Le Monde, « Les manifestations en province et les premières réactions politiques », 15 mai 1968.

905 Les manifestations de province se déroulant sur plusieurs jours, leurs comptes rendus recoupent plusieurs articles.
Dans l'édition du 2 juin : Besançon (5 000), Brest (« des milliers »), Clermont-Ferrand (2 500), Grenoble (3 000 à 4 000), Le Havre (10 000), Lyon (60 000), Limoges (2 000), Marseille (pas de chiffre), Montpellier (pas de chiffre), Nancy (5 000), Rennes (pas de chiffre) et Toulouse (pas de chiffre).
Le Monde, « Rassemblements en faveur du chef de l'état », 2 juin 1968.
Dans l'édition du 4 juin, chaque ville fait l'objet d'un article à part entière : Nantes (25 000 à 30 000), Toulon (10 000 à 20 000), Strasbourg (3 000) et Nice (15 000)
Le Monde, « Nantes : deux « Marseillaise », 4 juin 1968 ;
Le Monde, « Toulon : ambiance familiale à la manifestation en faveur de de Gaulle », 4 juin 1968 ;
Le Monde, « Strasbourg : bagarres devant l'université à propose d'un drapeau rouge », 4 juin 1968 ;
Le Monde, « Nice : défilé de 15 000 gaullistes », 4 juin 1968
Dans l'édition du 5 juin : Chambéry (5 000)
Le Monde, « Les manifestations de samedi et de lundi », 5 juin 1968.

906 *Le Monde*, « Des centaines de milliers de Parisiens ont manifesté leur soutien au général de Gaulle », 1er juin 1968.

907 Maurice GRIMAUD, *En Mai, fais ce qu'il te plaît. Le Préfet de police de Mai 68 parle*, Paris, Stock, 1977, p. 295.

On retrouve bien cet écart dans les chiffres avancés par la préfecture de Police de Paris : 220 000 à 230 000 pour le 13[908], 300 000 à 400 000 pour le 30 mai. Pour autant, cela ne semble pas suffire aux organisateurs gaullistes qui ont largement en tête le chiffre du million, avancé par les syndicats le 13 mai. Christian Fouchet, ministre de l'Intérieur, aurait ainsi demandé au préfet de police d'annoncer 1 million de manifestants, ce que ce dernier aurait refusé, en affirmant « honnêtement, il n'est pas possible de faire un saut pareil[909]. » Maurice Grimaud, le préfet de police de Paris, aurait alors décidé de déclarer à l'AFP que la manifestation a rassemblé « plusieurs milliers de manifestants[910] ». C'est en effet l'évaluation que l'on retrouve en premier lieu dans *Le Monde*[911]. Dans ses mémoires, Christian Fouchet ne se risque pas à donner de chiffre de participation pour ce 30 mai et évoque juste une « énorme manifestation[912] ». Cela peut paraître surprenant puisqu'il ne se gêne pas pour chiffrer les autres manifestations du mois de mai, y compris celle du 13 en ne reprenant que le chiffre le plus bas des évaluations de la préfecture de Police, soit 200 000 et en tournant en ridicule les deux millions qu'aurait avancés *L'Humanité*[913]. Notons que je n'ai pas trouvé de trace de ce chiffre, les articles du journal que j'ai pu consulter évoquent une participation de 800 000 personnes[914]. Sa position ne lui permet certainement pas de proposer un chiffre autre que celui des forces de l'ordre qui ne correspond pas à l'image qu'il souhaite donner de la mobilisation.

On observe donc que le seuil du million de participants est clairement devenu l'objectif à atteindre. Pour les manifestants du 13 mai, il représente un niveau de mobilisation important. Maurice Grimaud affirme ainsi que « quand les communiqués des organisations populaires qui ont rassemblé une grande foule annoncent triomphalement un million de participants, cela, bien évidemment, ne veut pas dire qu'il y a eu autour de 990 000 personnes dans le défilé, mais que celui-ci était très réussi, très animé, et dépassait les espérances. Le million est le symbole de cette réussite[915]. » Les organisateurs du 30 mai avaient alors ce million comme point de référence, comme objectif à atteindre, et donc comme chiffre finalement proclamé.

Les millions de mai 1968 : nouvelle référence

Après mai 1968, la participation lors de ses manifestations, et en particulier les deux les plus importantes que nous avons étudiées, devient la référence. Très régulièrement, les

908 J'ai également trouvé différentes sources qui affirment que la Préfecture de police de Paris aurait estimé la participation à 171 000 personnes pour le 13 mai. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 7.
909 Maurice GRIMAUD, *En Mai, fais ce qu'il te plaît. Le Préfet de police de Mai 68 parle*, *op. cit*, p. 295.
910 *Ibid.*
911 *Le Monde*, « Des centaines de milliers de Parisiens ont manifesté leur soutien au général de Gaulle », 1er juin 1968.
912 Christian FOUCHET, *Au service du général de Gaulle*, Plon, Paris, 1971, p. 262.
913 *Ibid.*, p. 259.
914 *L'Humanité*, « l'« Internationale » tournait dans Paris », 15 mai 1968, p.5.
915 Maurice GRIMAUD, *En Mai, fais ce qu'il te plaît. Le Préfet de police de Mai 68 parle*, *op. cit*, p. 183.

articles du *Monde* relatifs à d'autres manifestations les décrivent comme les plus grandes depuis Mai 1968[916]. C'est, par exemple, le cas lors d'une manifestation du CNAL le 25 avril 1984. Michel Castaing, journaliste au *Monde* évoque « du jamais vu à Paris depuis mai 1968[917] », alors que les correspondants régionaux du journal font de même pour les manifestations de province[918]. Le chiffre du million de participants, atteint à ce moment-là d'après les organisateurs, est régulièrement remis en avant.

Le 6 décembre 1973, des meetings et défilés contre la vie chère sont organisés partout en France par une intersyndicale regroupant la CGT, la CFDT, la FEN, le PC, le PS, le PSU et les radicaux de gauche. Le secrétaire général de l'union parisienne de la CGT, Jean Dréan, annonce alors que « le peuple de Paris répondra à l'appel en aussi grand nombre que le 13 mai 1968[919] ». *L*e *Monde* rappelle alors que « ce jour-là, les manifestants étudiants, lycéens et travailleurs estimaient eux-mêmes être un million, la Préfecture évaluant l'assistance à deux cent mille personnes[920]. » Tout en précisant que les manifestants avaient alors défilé pendant cinq heures,[921] qui semble donc devenir une forme de référence de temps autour du million de participants.

Le compte rendu post-manifestation de ce 6 décembre nous montre que cette fois aussi, la manifestation a duré « près de cinq heures[922] », mais qu'elle aurait groupé entre 60 000 personnes, selon la préfecture de Police et 500 000 personnes, d'après la CGT. Le comptage fatidique du million n'étant pas atteint, *Le Monde* change alors de référentiel et compare désormais la manifestation à celle du 11 mars 1969, qui avait regroupé le même nombre de manifestants d'après la préfecture de Police[923].

Dans le même ordre d'idées, pour les dix ans de mai 1968, *Le Monde* publie un long article en retraçant les événements[924]. Le chiffre du million de participants avancé par les organisateurs pour le 13 mai comme pour le 30 mai 1968 est de nouveau mis en avant, mais reste comparé à celui de 230 000 donné par la préfecture de Police pour le

916 Le réemploi des chiffres passés comme point de comparaison sera développé dans le chapitre 7.
917 *Le Monde*, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.
918 *Le Monde*, « En province, un bilan en demi-teinte », 27 avril 1984.
919 *Le Monde*, « Un défilé à Paris de la Nation à l'Hôtel de ville », 6 décembre 1973.
920 *Ibid.*
921 J'avais pu montrer dans mon mémoire de Master que la durée des cortèges pouvait être un élément régulièrement mis en avant comme gage de réussit, en parallèle, voir à la place, d'un chiffre de participation.
Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968, op. cit*, p. 71.
922 *Le Monde*, « Combien ? », 8 décembre 1973.
923 *Ibid.*
Si le chiffre des organisateurs pour cette manifestation du 11 mars 1969 n'est pas donné dans l'article de 1973, il avait été évalué à 200 000 et cité dans *Le Monde* dans son compte rendu du défilé.
Le Monde, « La manifestation des syndicats a rassemblé plus de cent mille personnes », 13 mars 1969.
924 *Le Monde*, « Le premier drapeau noir que l'on ait vu depuis bien longtemps flotter dans une grande manifestation populaire parisienne », 3 mai 1978.

cortège de la CGT ou les 300 000 à 400 000 personnes comptabilisées pour le cortège gaulliste. On le voit, ce chiffre du million devient donc une nouvelle référence, qui ne réapparaîtra pourtant pas avant les années 1980.

1984 : Le retour du million

Nous avons pu voir que les manifestations de mai 1968, et à fortiori leur niveau de mobilisation, sont régulièrement prises comme points de comparaison durant les années 1970. Pour autant, le million de participants n'est plus jamais revendiqué jusqu'en 1984.

Nous l'avons étudié dans le chapitre 1, un mouvement de défense de l'école libre, encadré par l'UNAPEL et le CNEC, se développe dès le mois de janvier et se développe autour de journées dans différentes villes de province[925]. Si la participation revendiquée lors de ces mobilisations se veut croissante, elle atteint son maximum à Versailles, le 4 mars 1984, avec 800 000 manifestants, d'après les organisateurs,[926] et n'atteint donc pas le million de participants.

On identifie bien souvent l'année 1984 à la mobilisation de défense de l'école privée, il ne faut pourtant pas oublier que le CNAL organise également des manifestations de défense de l'école publique à la même période. Une journée d'action revendiquant une évolution du projet de loi Savary, mais, cette fois, dans une optique de défense de l'école publique est ainsi organisée le 25 avril. Elle aurait rassemblé « plus d'un million de personnes dans toute la France », d'après *Le Monde*[927], qui opère son propre comptage en cumulant des chiffres établis par ses correspondants régionaux[928]. Du côté de la manifestation parisienne, *Le Monde* a beau décrire « un cortège interminable », « jamais vu depuis mai 1968 » et « cinq heures de défilé[929] », la participation est estimée à « largement plus d'un demi-million », selon les organisateurs, « plus de soixante-quinze mille personnes » pour la police. Pour autant, ce chiffre du million de manifestants en France semble plutôt marquer un échec. Michel Bouchareissas, président du CNAL, avait, en amont de la manifestation, annoncé la mobilisation de deux millions de personnes, soit le double du comptage effectivement mis en avant[930], et la mobilisation à Paris est moindre que celle à Versailles le mois précédent, même s'il ne faut pas omettre le fait que le rassemblement versaillais se faisait en un point unique

925 Danielle TARTAKOWSKY, *Les droites et la rue*, *op. cit*, p. 155.

926 *Le Monde*, « Après le succès de Versailles, les manifestations cèdent la place à la négociation », 6 mars 1984.

927 *Le Monde*, « Après avoir manifesté dans toute la France. Les défenseurs de l'école publique vont faire pression sur les parlementaires pour obtenir la révision du projet Savary », 27 avril 1984.

928 Il indique ainsi que pour quarante-sept villes de province pour lesquelles il dispose « d'évaluations établies par nos correspondants aboutit, pour l'instant, au chiffre de 505 000 manifestants, Paris non compris. »
Le Monde, « En province un bilan en demi-teinte », 25 avril 1984

929 *Le Monde*, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.

930 *Le Monde*, « Équilibre... », 27 avril 1984.

et a accueilli des militants venant de toute la France alors que celui du CNAL se déroule au niveau national.

Comme en mai 1968, les mobilisations des deux camps sont clairement mises en opposition[931]. *L'école Libératrice*, organe du Syndicat national des Instituteurs[932], proche du CNAL, évoque ainsi un chantage à la guerre civile de la part des catholiques[933] et affirme « qu'aux manifestations du CNAL, répondent systématiquement celles du lobby privé[934]. » Au sein même de la manifestation du CNAL, les orateurs affirment que « Nous avons remis les Versaillais à leur place » dans les haut-parleurs[935]. Les 45 000 manifestants lyonnais de ce 25 avril sont comparés par *Le Monde* aux 120 000 dans cette même ville le 29 janvier, en soulignant bien le fait que cette dernière était nationale alors que la mobilisation laïque ne concernait ici que le département du Rhône[936]. Bruno Frappat, de son côté, évoque un « match nul dans la rue et [un] équilibre finalement obtenu… dans les hostilités [au] projet[937]. »

Malgré la mobilisation des deux camps, la loi finalement votée à l'Assemblée nationale en première lecture le 22 mai 1984 ne satisfait personne. Pour le CNAL, « le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ne répond ni à l'attente des laïques, ni aux besoins réels de la jeunesse et du pays[938]. » Du côté des défenseurs de l'école libre, on dénonce un amendement qui lie le financement communal des écoles privées à la titularisation des maîtres. Si le CNAL n'organise pas de nouvelle mobilisation, les organisations de droite décident, dès le 23 mai[939], d'une manifestation parisienne le 24 juin, malgré leurs réticences à l'idée durant les mois précédents[940], dans le but d'influencer le Sénat qui doit voter le 28 juin. Très rapidement, l'objectif du million de participants est mis en avant par l'UNAPEL,[941] qui se transforme en « un million à un million et demi » à l'approche de la manifestation[942].

---

931 Notons qu'il ne s'agit pas ici d'une nouveauté. Après les mobilisations des deux camps durant le début de l'année 1984, *Le Monde* publie un article qui résume cette opposition depuis l'élection de François Mitterrand en mai 1981 ponctuée de manifestations provenant des défenseurs de l'école privée comme publique.
Le Monde, « Marches et démarches », 14 juillet 1984.

932 Guy GEORGES, *La bataille de la laïcité - 1944-2004 - De la République « une et indivisible » au communautarisme*, Paris, Sudel, 2008, p. 17.

933 « Le chantage à la guerre civile. Son créneau ? L'école. Son prétexte ? La liberté ».
L'École Libératrice, n°17, 4 février 1984.

934 *L'École Libératrice*, n°21, 10 mars 1984.

935 *Le Monde*, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.

936 *Le Monde*, « En province un bilan en demi-teinte », 27 avril 1984.

937 *Le Monde*, « Équilibre... », 27 avril 1984.

938 *L'École Libératrice*, n°31, 23 juin 1984.

939 *Le Monde*, « Le chanoine Guiberteau annonce une manifestation nationale », 24 mai 1984.

940 Danielle TARTAKOWSKY, *Les droites et la rue*, *op. cit*, p. 155.

941 *Le Monde*, « Les responsables de l'enseignement catholique estiment avoir été trompés par le gouvernement », 29 mai 1984.

942 *Le Monde*, « Les organisateurs attendent plus d'un million de personnes », 21 juin 1984.

De nombreux moyens sont alors déployés dans le but d'une mobilisation massive : des groupes locaux chargés de la logistique sont déployés et regroupent de 250 à 300 personnes pour 10 000 participants[943]. Cette manifestation porte différentes particularités dans son organisation même, un déploiement de quatre cortèges ayant des points et des horaires de départs différés[944].

L'objectif numérique semble atteint : *Le Monde* affirme ainsi qu'il y avait « plus d'un million de personnes dans les rues de Paris » et qualifie la manifestation comme « un éclatant succès[945]. » Affirmant cette fois que ce n'est pas le plus grand cortège parisien depuis mai 1968[946], mais bien depuis « la libération de Paris, il y a quarante ans[947] », qui dépasserait donc le niveau de participation jusqu'alors pris comme référence. Le chiffre provenant des organisateurs ne sera donné que 4 jours après la manifestation, le chanoine Paul Guiberteau publiant une communication dans laquelle il affirme que deux caméras placées au sommet de la colonne de Juillet, place de la Bastille, permettent d'évaluer la foule à plus de 1 800 000 personnes, même si *Le Monde* précise bien qu'il ne s'agit pas « d'un dépouillement intégral des bandes qui demandera un long travail[948]. » Je n'ai pas trouvé trace d'une nouvelle évaluation provenant de ces bandes par la suite. *Le Monde* réévalue néanmoins la participation en évoquant « un million et demi de personnes » dans un article récapitulatif des événements publié au mois de juillet[949].

Ce chiffre de participation, pourtant le plus grand jamais avancé jusque-là, fera tout de même l'objet de critiques. Dans un article du *Monde*, Jean Tavlitzki, professeur de biologie[950], écrit le texte suivant :

> « Un million cinq cent mille manifestants en faveur de l'école privée : impressionnant ! L'enseignement public accueille au moins 10 millions

943 Danielle TARTAKOWSKY, *Les droites et la rue*, *op. cit*, p. 156.

944 Ce point sera plus amplement développé dans le chapitre 5.

945 *Le Monde*, « La vaste mobilisation du 24 juin dépasse l'enjeu de la querelle scolaire et traduit un profond mouvement de société », 26 juin 1984.
Le chiffre du million de participants est également repris dans d'autres articles.
Le Monde, « Le défilé de l'espace-temps », 26 juin 1984.
Le Monde, « Le succès de la manifestation en faveur de l'école privée », 26 juin 1984.

946 De nombreuses comparaisons sont néanmoins effectuées avec les événements de mai 1968, bien qu'elles soient extérieures à la question de la participation : la sacralisation de la jeunesse, la critique de la récupération par des figures politiques installées, l'appel à la résistance, l'espoir que l'été calmera les esprits ou encore l'apparition de leaders auparavant inconnus du grand public sur le devant de la scène : Alain Geismar, Jacques Sauvageot et Daniel Cohn-Bendit en mai 1968 ; Pierre Daniel et le chanoine Paul Guiberteau en 1984.
Ibid.

947 *Ibid.*

948 *Le Monde*, « La paix scolaire ne peut être un objectif « à n'importe quel prix », déclare le secrétaire général de l'enseignement catholique », 30 juin 1984.

949 *Le Monde*, « Marches et démarches », 14 juillet 1984.

950 Malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé de raison particulière au fait qu'il écrive un article dans *Le Monde* ou d'un engagement militant quelconque de sa part.

> d'élèves. Chacun a deux parents dont au moins un peut manifester. Conclusion : « De 10 à 20 millions de parents d'élèves n'ont pas manifesté en faveur de l'école privée[951]. » »

Si les nombreux biais que présente ce raisonnement peuvent prêter à sourire, il souligne, selon moi, un point intéressant : pour les opposants, le chiffre de participation se devra d'être toujours plus haut, comme nous le verrons en 1995 où l'objectif passera désormais à deux millions.

Du côté des autorités, *Le Monde* ne cite pas d'évaluation officielle directement après la manifestation, mais le fera plus tard, comme point de comparaison. C'est par exemple suite à la manifestation contre le projet de loi Devaquet du 4 décembre 1986, où le chiffre de 850 000 participants, selon la préfecture de Police, est avancé[952]. Cette absence de publication du chiffre des autorités ressemble à un choix volontaire, puisque le 20h d'Antenne 2 du jour même évoque déjà 850 000 personnes d'après le ministère de l'Intérieur[953].

Quoi qu'il en soit, alors que les rassemblements provinciaux de janvier à mars ont eu des impacts limités sur l'évolution du projet de loi, il en est tout autre de la mobilisation parisienne. Dès le 12 juillet, un nouveau projet de loi est déposé par François Mitterrand, impliquant donc l'abandon du précédent. Dans les jours qui suivent, le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, puis le Premier ministre, Pierre Mauroy, remettent leur démission[954]. Si la mobilisation n'est certainement pas l'unique facteur de cette victoire du mouvement, le million de participants semble alors représenter un seuil qui, une fois dépassé, force le gouvernement en place à reculer. C'est bien la mobilisation dépassant le million de participants de la part des défenseurs de l'école privée qui a, *a minima*, éclipsé celle du CNAL du mois d'avril.

De 1984 à 1995 : la banalisation du million

À partir de 1984, le chiffre du million de participants sera régulièrement remis en avant, preuve qu'il est devenu l'objectif à atteindre. Le 4 décembre 1986, suite à une manifestation contre le projet de loi Devaquet, les organisateurs évaluent ainsi la participation à 1 million[955]. Pourtant, *Le Monde* ne met jamais ce chiffre en avant. Il publie ainsi un article dédié au comptage de la préfecture de Police[956] ou un autre dans lequel la participation est évaluée à 500 000 manifestants[957].

951 *Le Monde*, « Petit calcul », 3 juillet 1984.
952 *Le Monde*, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986.
953 *Antenne 2*, 20h, « Manifestation école privée », 24 juin 1984.
954 Danielle TARTAKOWSKY, *Les droites et la rue*, *op. cit*, p. 157.
955 *TF1*, 20h, « Manifestation : le point aux Invalides », 4 décembre 1984.
956 *Le Monde*, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986.
957 *Le Monde*, « Le printemps du 4 décembre » , 8 décembre 1986.

Daniel Amson, avocat, propose alors un éditorial dans lequel il souligne une forme de risque si le gouvernement cédait face au nombre, d'après lui, « notre démocratie est vulnérable » si le gouvernement cédait face à la rue comme il l'a fait en 1984. Une mobilisation massive, qui dépasserait le million à fortiori, n'aurait tout de même aucune légitimité pour influer sur la vie politique et pour « empêcher la représentation nationale de s'exprimer[958]. » Le million, qui semblait représenter le seuil à atteindre pour faire ou défaire un projet de loi, voire un gouvernement, est donc rapidement remis en cause. Pour autant, dans les années 1980 et 1990, une participation importante est bien souvent synonyme de victoire. Le projet de loi Devaquet finira par être abandonné et le ministre éponyme démissionne le 8 décembre 1986, mais il est difficile de juger si cela est dû à la mobilisation ou si la mort de Malik Oussekine par la police suite à la manifestation du 5 décembre 1986 représente le facteur principal de cet abandon.

En 1987, le chiffre du million est de nouveau évoqué par les organisateurs suite à une manifestation de la CGT pour la défense de la Sécurité sociale à Paris le 22 mars. Pour autant, ce chiffre semble bien loin de la réalité, puisque la préfecture de Police ne comptabilise que 94 000 manifestants quand *Le Monde* avance un chiffre allant de 150 000 à 200 000[959] et affirme que la manifestation « a été considérable, même si elle n'a pas atteint - et de loin - le chiffre de un million de personnes[960] ». On constate donc que ce chiffre du million semble clairement marquer l'objectif à atteindre, amenant une crédibilité à la mobilisation, et une possible victoire, que la CGT n'hésite pas à mettre en avant même s'il semble bien improbable. La manifestation n'a pourtant pas d'effet concret, puisque le plan Séguin de rationalisation de l'assurance maladie entre bien en application le 5 mai suivant[961].

Le chiffre du million n'est plus évoqué dans *Le Monde* jusqu'en 1993, mais il ne concerne cette fois pas uniquement la France : des manifestations organisées par la Confédération européenne des Syndicats (CES) pour l'emploi le 2 avril auraient rassemblé « au moins un million de travailleurs » dans 150 villes d'Europe. Les villes les plus mobilisatrices sont Maastricht, Milan et Madrid. En France, le journal dénombre simplement 20 000 manifestants à Strasbourg[962]. Si ce chiffre du million reste intéressant à signaler, il porte des enjeux bien différents de ceux vus jusqu'ici dans des manifestations nationales et mériterait certainement de s'intégrer dans une étude plus large des mobilisations à l'échelle européenne.

958 *Le Monde*, « Un gouvernement légitime ne cède pas devant la rue », 6 décembre 1986.
959 *Le Monde*, « Deux cent mille manifestants à l'appel de la CGT pour la défense de la sécurité sociale », 24 mars 1987.
960 *Le Monde*, « Un succès important aux lendemains incertains », 24 mars 1987.
961 *Le Monde*, « Assurance-maladie. La dernière phase du plan d'économies est entrée en application », 6 mai 1987.
962 *Le Monde*, « Une journée de défilés en Europe. Les syndicats français ont rassemblé plus de 20 000 manifestants à Strasbourg », 4 avril 1993.

En 1993-1994, la « querelle scolaire » est de nouveau au-devant de l'actualité. François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale, annonce en juillet 1993 vouloir revenir sur la loi Falloux de 1850 dans le but de revoir à la baisse les critères permettant à des établissements privés de toucher des financements publics[963]. La loi est finalement votée le 15 décembre 1993, ce qui engendre des mobilisations dès le 17 décembre qui reposent principalement sur des grèves, même si des manifestations spontanées ont rassemblé 20 000 personnes à Paris et 50 000 en province, d'après *Le Monde*[964]. Le CNAL décide alors d'organiser une grande manifestation parisienne de protestation le 16 janvier 1994. À l'approche de la date, le journal propose différents articles mettant en avant l'organisation pour venir à Paris dans les différents départements, démontrant ainsi l'attente d'une mobilisation forte[965].

En amont de la manifestation, la préfecture de Police tout comme le CNAL anticipent la participation qui devrait s'élever à 200 000, sans compter ceux de la région parisienne pour la première ; 300 000 à 350 000 au total pour le second[966]. Finalement, si le comptage de la police reste proche des estimations initiales en s'élevant à 260 000, les organisateurs annoncent que le million de manifestants est atteint[967]. Au sein même des forces de police, le comptage officiel est remis en cause. Des membres de la FASP venus manifester avancent ainsi le chiffre de 800 000 à 900 000 manifestants[968], ce qui dépasse largement le comptage de la préfecture, mais n'atteint pas le fameux million. Quoi qu'il en soit, la presse est unanime pour souligner que la mobilisation est un succès[969], même si TF1 n'hésite pas à affirmer que le chiffre annoncé d'un million de participants est clairement symbolique et renvoie à la mobilisation de la droite de 1984[970]. Pour autant, ce mouvement social est-il victorieux ?

---

963 *Le Monde*, « MM. Bayrou et Barrot prônent la prudence à propos de la loi Falloux », 16 juillet 1993.

964 *Le Monde*, « Grèves dans les établissements publics et manifestations. Les défenseurs de l'école publique se sont fortement mobilisés contre la révision de la loi Falloux », 19 décembre 1993.

965 *Le Monde*, « La révision de la loi Falloux. Avant la manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique, cours du soir sur le privé, débat animé à Châlons-sur-Marne entre politiques, professeurs et parents d'élèves », 13 janvier 1994.
Le Monde, « La préparation de la manifestation du 16 janvier contre la révision de la loi Falloux. Les bataillons du Tarn », 14 janvier 1994.
Le Monde, « La préparation de la manifestation du 16 janvier contre la révision de la loi Falloux. Plus de 300 000 personnes sont attendues à Paris », 14 janvier 1994.
Le Monde, « La manifestation des défenseurs de l'école laïque et l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'article 2 de la loi sur les aides publiques à l'enseignement privé. Les Bretons en tête », 16 janvier 1994.

966 *Le Monde*, « La préparation de la manifestation du 16 janvier contre la révision de la loi Falloux. Plus de 300 000 personnes sont attendues à Paris », 14 janvier 1994.

967 *Le Monde*, « Images - Célébration », 18 janvier 1994.

968 *Le Monde*, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.

969 *Le Monde*, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Dans la presse parisienne, au bénéfice de l'enseignement public « , 18 janvier 1994.

970 *TF1*, 20h, « Factuel manif. », 16 janvier 1994.

Trois jours avant la manifestation, le Conseil constitutionnel a censuré l'article 2 du projet de loi, principale cible des opposants, qui prévoyait l'autorisation des « collectivités territoriales à aider les investissements des établissements d'enseignement privé sous contrat […] car il violait le principe d'égalité des citoyens devant la loi[971]. » François Mitterrand affirme que la manifestation est maintenue malgré tout pour laver l'offense faite au public[972]. On peut donc se demander le sens que revêt cette forte mobilisation. Comme l'indique *Le Monde*, elle est passée d'une protestation contre un projet de loi à un défilé de victoire avant même de débuter[973]. Charles Pasqua affirme ainsi que « c'est plutôt un défilé qu'une manifestation[974] ».

Dans les jours qui suivent la manifestation, le gouvernement décide de lancer des discussions avec l'opposition autour de l'école[975] et le texte finalement promulgué le 21 janvier ne comprend plus l'article le plus controversé[976]. Pour autant, c'est bien la censure du Conseil constitutionnel qui a permis cette victoire des défenseurs de l'école publique avant même la mobilisation. De plus, François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale, annonce directement qu'il ne compte pas démissionner[977] et il restera effectivement en poste plusieurs années. Ce changement est majeur vis-à-vis des mobilisations de 1984 et 1986 pour lesquelles, une fois le projet de loi abandonné, le ministre concerné avait quitté son poste, respectivement Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale en 1984, et Alain Devaquet, ministre chargé de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en 1986. Le million de manifestants revendiqué ici semble donc avoir eu un effet particulièrement limité dans l'immédiat et n'a pas permis d'ancrer cette mobilisation dans la mémoire collective, puisqu'elle est bien souvent omise au profit des mouvements de 1984-1986[978]. Notons tout de même que ce chiffre du million est rappelé en novembre de la même année suite à une nouvelle mobilisation des syndicats enseignants à Paris pour « une vraie loi de programmation pour l'école

971 *Le Monde*, « Politique – La révision de la loi Falloux. La censure du Conseil constitutionnel n'a pas entamé la détermination des défenseurs de l'école publique. Le gouvernement n'envisage pas de soumettre un nouveau texte au Parlement », 15 janvier 1994.

972 *Ibid.*

973 *Le Monde*, « Tandis que M. Balladur souhaite un grand débat sur l'éducation, la gauche compte sur la manifestation laïque pour redonner confiance à ses partisans. Mobilisations ou rénovation ? », 16 janvier 1994.

974 *Le Monde*, « Images - Célébration », 18 janvier 1994.

975 *Le Monde*, « Après le succès de la manifestation laïque du 16 janvier, le gouvernement et l'opposition sont d'accord pour lancer des consultations sur l'école. La société revient », 18 janvier 1994.

976 Loi n° 94-51 du 21 janvier 1994 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités territoriales. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000728870 [consulté le 22 juin 2026]

977 *Le Monde*, « Après le succès de la manifestation laïque du 16 janvier, le gouvernement et l'opposition sont d'accord pour lancer des consultations sur l'école. La société revient », 18 janvier 1994.

978 Nous reviendrons sur cette question de la mémoire des manifestations dans le chapitre 7.

publique », la mobilisation sera néanmoins bien inférieure, puisque la participation mesurée oscillera entre 6 000 et 30 000 manifestants[979].

1995 : L'automne des luttes et le Juppéthon

Jusque-là, le chiffre du million n'a été annoncé que par les organisateurs, les évaluations des forces de police n'ont jamais atteint un niveau aussi élevé. L'année 1995 marque alors un double tournant : le ministère de l'Intérieur annonce des chiffres frôlant ce fameux million quand l'objectif à atteindre pour rendre le mouvement social victorieux s'établit désormais au double.

Contrairement à la plupart des mobilisations vues précédemment dans ce chapitre, à l'exception du 13 mai 1968, celles de 1995 ont la particularité d'être accompagnées de grèves massives[980] qui ont joué un rôle central dans le développement et le résultat du mouvement social. Pour autant, les manifestations qui se développent durant cet automne présentent des enjeux spécifiques qui méritent que l'on s'y attarde. Si « ces manifestations se sont naturellement articulées autour des revendications des grévistes du secteur public […] elles ont aussi un sens plus large qu'il convient de déchiffrer[981]. »

Ce que l'on appelle souvent le mouvement social de l'automne 1995 représente en réalité un agrégat de différentes mobilisations : un mouvement social contre le gel des salaires dans la fonction publique, un mouvement étudiant contre le projet de loi Bayrou, une mobilisation contre le plan Juppé sur les retraites et la Sécurité sociale, une grève à la SNCF contre un plan de restructuration des lignes de chemin de fer, une journée d'action pour les droits des femmes le 25 novembre ou encore un mouvement des commerçants, qui se développe surtout en province. Si toutes ces luttes vont finir par se rallier dans des dates communes, ce sont bien les manifestations organisées en premier lieu contre le plan Juppé qui nous intéressent autour de la question du million de manifestants[982].

Comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre, le mouvement social de l'automne 1995 porte la particularité d'être fortement décentralisé, les manifestations provinciales atteignent des niveaux records. Contrairement aux mouvements sociaux de 1984 à 1994 étudiés juste avant, la mobilisation ne se fait pas uniquement à Paris, qui

979 *Le Monde*, « Les syndicats d'enseignants réclament « une vraie loi de programmation » pour l'école publique », 22 novembre 1994.

980 Plusieurs ouvrages se focalisent d'ailleurs bien plus sur l'évolution des grèves que sur les manifestations de rue. Prenons comme exemples :
Christian CHEVANDIER, « Les grèves de 1995 », dans Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKI (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, La Découverte, Paris, 2014.
Sophie BEROUD, René MOURIAUX et Michel VAKALOULIS, *Le mouvement social en France*, *op. cit.*

981 Françoise PIOTET, « Les événements de décembre 1995, chroniques d'un conflit », *Sociologie du travail*, n°39-4, 1997, p. 523-545, ici p. 537.

982 Pour une chronologie détaillée de ces différents mouvements sociaux, voir :
Henri VACQUIN et Yvon MINVIELLE, *Le sens d'une colère*, *op. cit*, p. 48-129.

atteint parfois des chiffres plus bas que d'autres villes, comme le 27 novembre, où la mobilisation enregistrée par les autorités est plus importante à Marseille ou Bordeaux[983] ou encore le 7 décembre, date à laquelle la mobilisation parisienne se fait devancer par de nombreuses villes[984]. Françoise Piotet titre ainsi une des sous-parties de son article dédié à ce mouvement social « Les manifestations : la province contre Paris[985] ». Les manifestants parisiens ne dépassent ainsi jamais 20 % du total des participants en France, et descendent même autour de 3 % le 7 décembre[986].

La question du million de manifestants ne porte donc pas sur la mobilisation parisienne, mais autour de la mobilisation totale dans les cortèges de la France entière. On peut résumer la participation aux principales journées d'action dans le tableau 24 ci-dessous[987]. Notons qu'il est assez compliqué de trouver un chiffre provenant des organisateurs pour chacune des manifestations, j'ai donc décidé de me baser sur les comptages mis en avant par *L'Humanité*, journal partisan de la mobilisation.

983 Respectivement 22 000 personnes comptées à Paris contre 50 000 à Marseille et 25 000 à Bordeaux. *Ibid.*, p. 72.

984 16 000 personnes comptées à Paris contre 55 000 à Toulouse, 50 000 à Marseille, 30 000 à Bordeaux et Grenoble, 25 000 à Rennes…
Ibid., p. 94.

985 Françoise PIOTET, « Les événements de décembre 1995, chroniques d'un conflit », art. cit, p. 536.

986 Calculs réalisés en se basant sur les chiffres mis en avant dans le tableau n°24. Pour chaque manifestation j'ai ainsi calculé le pourcentage des manifestants étant comptabilisés à Paris. Les chiffres divergent selon que l'on prenne les chiffres de la police ou ceux de *L'Humanité*.
10 octobre (Police 4,76 % / *L'Humanité* 20 %) ; 24 novembre (4,49 % / 15 %) ; 28 novembre (13,04 % / pas de chiffre total en France) ; 5 décembre (6,15 % / 16 %) ; 7 décembre (2,29 % / 3,33 %) ; 12 décembre (6,19 % / 8,68 %) ; 16 décembre (6,19 % / 8,68 %).

987 J'ai choisi de ne faire figurer que les principales journées d'action, mais des manifestations ont en réalité lieu à d'autres dates autour de revendications spécifiques ou dans certaines villes à d'autres dates.

où le journal reste plus flou[988], certainement par volonté de ne pas souligner le recul de la mobilisation.

En ce qui concerne notre question du million de participants, la question se pose clairement autour de la participation dans la France entière et non dans un cortège unique : les manifestations parisiennes ne dépassent pas les 300 000 personnes selon les estimations les plus hautes.

Comme pour les mouvements étudiés précédemment, les manifestations de 1995 n'échappent pas à la comparaison avec celles de 1968. Françoise Piotet souligne ainsi la présence de « foules plus nombreuses qu'en mai-68[989] ». Mais l'ampleur des mobilisations fait affirmer au *Monde* que « dénombrer les records de mobilisation devient une routine[990]. » En avançant dans l'automne, on ne compare plus nécessairement la mobilisation à celle de mai 1968, mais simplement à la manifestation précédente[991].

Si l'on met de côté la manifestation du 10 octobre, qui a lieu bien en amont des autres mobilisations et bien avant l'annonce du plan Juppé, puisque cette dernière a lieu le 15 novembre, *L'Humanité*, et à fortiori, les organisateurs soulignent systématiquement un chiffre de comptage dépassant le million qui semble donc directement représenter un premier objectif à atteindre.

Le chiffre du million est ainsi annoncé à deux reprises : le 24 novembre et le 5 décembre, dans des journées d'actions pour lesquelles les comptages de la police sont également d'ordres similaires avec autour de 500 000 manifestants (respectivement 490 000 et 520 000). Lors de la journée du 7 décembre, une hausse de la mobilisation ressort, y compris du côté du chiffre du ministère de l'Intérieur qui atteint les 700 000. Du côté des organisateurs, on observe une nouvelle augmentation qui fait passer le chiffre des participants à 1,5 million. La hausse se poursuit le 12 décembre avec respectivement 985 000 personnes et 2,3 millions. On observe enfin une baisse de la mobilisation, avec une chute à 586 000 participants pour les autorités. Pour autant, du côté des organisateurs, on ne retombe pas à un chiffre tournant autour du million, du même ordre de grandeur que pour les journées précédentes, mais à 2 millions. On peut donc observer une réticence à admettre une forte baisse de la mobilisation. Alors que le taux d'écart entre les chiffres de la police tournait toujours autour de 2[992], il prend finalement une ampleur plus importante en atteignant 3,41.

---

988 *L'Humanité*, « Diverses actions contre les projets Juppé », 20 décembre 1995.

989 Françoise PIOTET, « Les événements de décembre 1995, chroniques d'un conflit », art. cit, p. 536.

990 *Le Monde*, « Plus d'un million de personnes ont manifesté dans toute la France », 14 décembre 1995.

991 L'usage comparatif de manifestations précédentes sera étudié plus amplement dans le chapitre 7.

992 Notons l'exception du 10 octobre avec un taux de 1,31.
Le taux d'écart est respectivement de 2,04 le 24 novembre, 1,92 le 5 décembre, 2,14 le 7 décembre et 2,34 le 12 décembre.

Du côté des forces de police, le million n'est jamais atteint, même s'il est frôlé le 12 décembre. On pourrait se questionner sur la pertinence d'annoncer 985 000 manifestants et donc y voir une volonté de justement ne pas atteindre ce fameux million. Tout en citant le chiffre mis en avant par le ministère de l'Intérieur, *Le Monde* affirme d'ailleurs dès le titre de son article dédié à la mobilisation que « plus d'un million de personnes ont manifesté dans toute la France[993] ». Pour autant, le journal ne s'attarde pas plus en profondeur sur la question. Dans la presse de manière générale, on observe une certaine prise de distance par rapport à ce chiffre. *Les Échos* évoquent ainsi « le comptage de la police [qui] avançait plus de 900 000 personnes[994] » dans un article et « près de 1 million selon la police[995] » dans un autre datant du même jour et présent à la même page. *Le Point* évoque « plus d'un million[996] » de manifestants. *Sud-Ouest* arrondit le chiffre de la police au million[997]. *La Presse*, journal québécois, tronque le chiffre du ministère de l'Intérieur en affirmant que « les services de police eux-mêmes donnaient le chiffre de 900 000 » tout en précisant que cela correspond au moins à 1,5 million dans la réalité[998]. Quant à *L'Humanité*, elle ne prend pas la peine de citer le chiffre de la police et évoque uniquement celui des organisateurs.

Au-delà de ce traitement du chiffre officiel provenant des autorités, une question se pose autour de la construction même de celui-ci. Le chiffre de 985 000, mis en avant par le ministère de l'Intérieur, représenterait la somme des évaluations réalisées : 61 000 à Paris et 924 000 en province[999]. Pourtant, le lendemain de la manifestation, *Libération* indique que l'AFP, en additionnant les décomptes de la police, atteint 1 035 100[1000]. Ce dernier chiffre étant également celui cité par *La Tribune* « selon la police » sans référence à une production venant de l'AFP[1001]. Le jour suivant, *Libération* se penche plus en profondeur sur la question[1002]. Si « comme d'habitude, les chiffres officiels et officieux font le grand écart », le troisième chiffre de participation, cité par l'AFP « sème la zizanie dans la police ». Comme le souligne le journal, des soupçons apparaissent, remettant en cause le chiffre de la police. Alors que les fonctionnaires chargés du comptage auraient avancé le chiffre de 70 000 à 100 000 personnes à

993 *Le Monde*, « Plus d'un million de personnes ont manifesté dans toute la France », 14 décembre 1995.
994 *Les Échos*, « Des cortèges-fleuves » ; 13 décembre 1995, p.2.
995 *Les Échos*, « Social. La CGT et la FSU qui préparent une journée pour samedi devraient être rejointes par Force ouvrière », 13 décembre 1995, p.2.
996 *Le Point*, « Les trois crises », 16 décembre 1995, p.56.
997 *Sud-Ouest*, « Mobilisation sans précédent », 13 décembre 1995, p.3.
998 *La Presse*, « Deux millions de manifestants, quatre millions de piétons parisiens et toujours pas de dénouement », 13 décembre 1995, p.8.
999 Alain TOURAINE, François DUBET, Didier LAPEYRONNIE, Farhad KHOSROKHAVAR et Michel WIEVIORKA, *Le Grand Refus*, *op. cit*, p. 315.
1000 *Libération*, « Entre un et deux millions de personnes ont défilé hier en France. Raz de marée anti-Juppé », 13 décembre 1995, p.2.
1001 *La Tribune*, « Juppé se replie, les syndicats ne désarment pas », 13 décembre 1995.
1002 *Libération*, « Guerre des chiffres après les manifs. La participation réelle aurait été revue à la baisse. », 14 décembre 1995, p.4.

Marseille ou encore 110 000 à Paris, les chiffres finalement communiqués font état de respectivement 45 000 et 61 000 manifestants. Libération affirme que des « cafouillages » ont eu lieu amenant « des différences de chiffrages entre les policiers sur place et les préfectures[1003]. » Le ministère de l'Intérieur est intervenu dès le 12 décembre au soir pour effectuer une « mise au point pour prévenir toute tentative de désinformation ». Cette communication n'empêche pas pour autant *L'Humanité* de produire des articles condamnant explicitement une manipulation des chiffres a posteriori par les autorités[1004]. Pourtant, l'écart entre le chiffre officiel de la police et celui de l'AFP n'est que de 50 100 personnes, soit seulement 5 % du chiffre communiqué. On peut donc raisonnablement se questionner sur la pertinence d'une telle communication dans un moment de crise politique et sociale si l'objectif n'est pas clairement de proposer un chiffre restant inférieur au million. Quoi qu'il en soit, comme nous allons le voir, l'enjeu ne porte désormais plus vraiment sur l'objectif du million de participants, mais va désormais se concentrer autour du double.

Le Juppéthon

Le 16 novembre 1995, lendemain de l'annonce du plan Juppé, le Premier ministre donne une interview dans le Quotidien régional *Sud-Ouest*[1005]. Le journaliste l'interroge alors : « Mais comment faire comprendre aux Français qu'il leur faille fournir un effort aussi long pour retrouver des comptes équilibrés? » Alain Juppé répond alors que

> « Si deux millions de personnes descendent dans la rue, mon gouvernement n'y survivra pas et je n'ai pas de doute là-dessus. Mais je ne crois pas à cette hypothèse. Je suis persuadé que les Français ont bien compris la nécessité de l'effort, que ce qui est en jeu c'est la survie de la Sécurité sociale. À partir du moment où ces efforts sont équitablement répartis, je pense les convaincre[1006]. »

Lorsque cette phrase est lancée, le mouvement social n'a pas réellement démarré. La seule manifestation d'ampleur date du 10 octobre précédent et n'avait pas nécessairement vocation à être répétée. D'après Lutte ouvrière, Bernard Brunhes, un proche de Pierre Mauroy, aurait même affirmé, suite à cette manifestation : « je ne pense pas qu'on reverra de sitôt les fonctionnaires dans la rue[1007]. » On l'observe donc, le seuil des deux millions de manifestants apparaît alors qu'un mouvement social d'ampleur se développe, mais avant même les premières journées de mobilisation au niveau national.

1003 *Libération*, « Entre un et deux millions de personnes ont défilé hier en France. Raz de marée anti-Juppé », 13 décembre 1995, p.2.

1004 *L'Humanité*, « La manie de la soustraction », 18 décembre 1995.

1005 *Sud Ouest*, « Reprendre les commandes – Alain Juppé sait qu'il va devoir aller très vite. Mais il est convaincu de pouvoir compter sur les Français qui « ont bien compris la nécessité de l'effort » », 16 novembre 1995, p.4.

1006 *Ibid.*

1007 *Lutte de classe*, « France novembre-décembre 1995 – Chronologie du mouvement », n°17, janvier-février 1996.

Suite à cette annonce, *Les Guignols de l'info* mettent un avant un sketch récurant nommé le « Juppéthon[1008] ». Le présentateur de l'émission, la marionnette PPDA annonce ainsi que « l'image du jour, c'est Alain Juppé qui a déclaré qu'il démissionnerait s'il y avait deux millions de personnes dans la rue, alors jetons un coup d'œil au Juppéthon ». Dès lors, après chaque manifestation, un compteur calqué sur celui du Téléthon augmente, accompagné de commentaires renvoyant à la collecte de dons.

> « Ah nous en sommes à 300 000 personnes dans la rue, c'est bien, mais vous pouvez faire mieux, alors nous attendons vos promesses de descendre dans la rue, il faut qu'il y ait le chiffre 2 millions à ce compteur, même 3 millions on peut y arriver, ensemble [Le compteur passe à 310 000][1009] »
>
> « Avant toute chose, retrouvons le Juppéthon, je vous rappelle qu'Alain Juppé a dit qu'il démissionnerait s'il y avait 2 millions de personnes dans les rues, alors où en est-on ? Nous étions restés à 310 000 plus les 160 000 étudiants d'hier, 470 000 c'est formidable, c'est fabuleux, mais ce n'est pas encore assez, allez c'est tous ensemble que nous y arriverons ; encore un effort[1010] »
>
> « Petit point sur le Juppéthon maintenant, où en sommes nous à l'issue de cette journée de manifestation, aujourd'hui il y avait 300 000 personnes dans les rues, nous arrivons donc au total à 770 000. Oui, on est encore loin du compte, je vous rappelle qu'il faut 2 millions de manifestants dans les rues pour que monsieur Juppé démissionne. Bon, on va être obligés de faire comme au Téléthon : quand ça ne marche pas, on montre la maladie. Monsieur Juppé ?
>
> Juppé : « Oui »
>
> PPDA : « Vous pouvez venir une seconde là ? »
>
> Juppé : « Oui, quoi ? »
>
> PPDA : « Vous pouvez dire un petit mot ? »
>
> Juppé : « Je reste ferme, il faut faire des réformes »

1008 Malgré mes recherches, je ne suis pas parvenu à consulter l'ensemble des émissions de la période. On retrouve néanmoins de nombreux extraits de ces sketchs dans le DVD best-of de l'année 1995-1996 dont une sous-partie porte même le titre « Les grèves et le Juppéthon », preuve du succès de cette saynète.
Les Guignols de l'info, « L'année des guignols – Du cul, du cul, du cul ! », septembre 1995 à juin 1996.

1009 Citation issue du DVD précédemment cité à 41m38.

1010 Citation issue du DVD précédemment cité à 50m29.

[Le compteur passe de 770 000 à 900 000]

PPDA : « Bah voilà c'est bien, allez encore un peu »

Juppé : « Je ne reculerais pas, le président me soutient »

[Le compteur passe de 900 000 à 1 200 000]

PPDA : « Ah, voilà, ça avance bien là, merci monsieur Juppé. C'est vrai que si tout le monde y met du sien on finira bien par y arriver[1011]. »

Au-delà de l'aspect comique de la séquence, le fait que la saynète revienne régulièrement sur le devant de la scène démontre que les propos d'Alain Juppé sur le seuil des deux millions de manifestants à atteindre ont reçu un fort écho et vont accompagner le mouvement social.

Comme l'indique *Le Monde*, durant les premières journées d'action, ce chiffre de deux millions est bien loin d'être atteint et « personne ne le revendique[1012] ». Tout porte donc à croire qu'il s'agissait là d'une phrase anodine, que le Premier ministre ne prenait pas au sérieux. Pour autant, du côté des manifestants, et certainement en partie grâce à l'appui des *Guignols de l'info*, les deux millions de participants vont devenir un objectif concret.

Le Monde se réapproprie l'expression de « Juppéthon » dès le 14 décembre dans un article dédié au vote d'une motion de censure contre le gouvernement à l'Assemblée nationale. Si le journaliste précise bien que les chiffres de participation aux manifestations commencent à diminuer, le Juppéthon « plane dans l'hémicycle[1013] » où le député communiste Alain Bocquet affirme, en parlant des manifestants « ils sont sûrement 2 millions aujourd'hui à censurer le plan gouvernemental pour la Sécurité sociale ». Alors que le simple million de manifestants avait permis à différents mouvements sociaux d'être victorieux depuis les années 1980, le seuil a bel et bien doublé.

Si l'on se fie au chiffre de participation mis en avant par les organisateurs, l'objectif semble de plus en plus accessible au fur et à mesure des mobilisations : on passe de 1 million le 5 décembre à 1,5 million le 7. À l'approche du 12 décembre, *L'Humanité* titre alors « ça mousse pour une pression à 2 millions » dans lequel le journal affirme que « crever le plafond des 2 millions [pousserait] Juppé vers un sommet social et de véritables négociations[1014]. » Ce chiffre « fatidique[1015] » de deux millions est finalement

1011 Citation issue du DVD précédemment cité à 58m06.
1012 *Le Monde*, « En journée de protestation anti-Juppé », 26 novembre 1995.
1013 *Le Monde*, « À l'assemblée, l'opposition fustige l'« entêtement » du gouvernement », 14 décembre 1995.
1014 *L'Humanité*, « Manifestations : ça mousse pour une pression à 2 millions », 12 décembre 1995.
1015 *Le Monde*, « Le « Juppéthon » recueille plus de 2 millions de manifestants », 21 décembre 1995.

atteint le mardi 12 décembre, d'après les comptages des syndicats. L'AFP recense ainsi 2 246 100 personnes en France en cumulant les chiffres provenant des organisateurs pour l'ensemble des manifestations sur le territoire[1016].

Dans la presse, ce chiffre de deux millions est simplement cité dans *Les Échos*[1017], mais est clairement lié à l'annonce d'Alain Juppé du mois de novembre dans d'autres titres. *Libération* souligne ainsi que « le seuil psychologique des deux millions de personnes dans la rue, évoqué par Alain Juppé lui-même au début de la crise, pourrait ainsi avoir été dépassé[1018]. » *La Tribune,* tout comme *Sud Ouest*[1019] font également écho à la citation d'Alain Juppé[1020]. Le 21 décembre, *Le Monde* titre « Le « Juppéthon » recueille plus de 2 millions de manifestants[1021] » en affirmant que le « cap fatidique » des deux millions a été atteint si l'on table sur les chiffres provenant des organisateurs, consacrant ainsi l'expression issue des Guignols de l'info.

Les syndicats n'hésitent pas également à évoquer ce fameux seuil. Marc Blondel, secrétaire général de FO rappelle ainsi, à la veille du cortège, que « Alain Juppé avait dit que s'il y avait 2 millions de personnes dans la rue, il n'aurait plus qu'à renoncer, je crois qu'il va les avoir[1022] »

La mobilisation se poursuit finalement le samedi suivant où, cette fois, l'ensemble de la presse admet un recul de la participation, à l'exception de *L'Humanité,* qui titre « les deux millions confirmés[1023] ».

Le chiffre de participation de deux millions est donc clairement devenu le nouvel objectif à atteindre, et l'a été, si l'on en croit les comptages des organisateurs. On pourrait, dès lors, se demander si ce chiffre a effectivement amené à la victoire du mouvement social.

Notons d'abord que, avant même la manifestation massive du 12 décembre, Alain Juppé aurait déjà fait quelques concessions[1024]. D'après *Le Monde,* elles auraient concerné avant tout les cheminots, fers de lance de la contestation qu'il faudrait donc « calmer » en premier lieu[1025]. Pourtant, dès le lendemain de cette journée, il a appelé à « circuler et à travailler car il y va de l'intérêt de la France […] le gouvernement a compris et

1016 *Libération,* « Entre un et deux millions de personnes ont défilé hier en France. Raz de marée anti-Juppé », 13 décembre 1995, p.2.
1017 *Les Échos,* « Des cortèges-fleuves », 13 décembre 1995, p.2.
1018 *Libération,* « Entre un et deux millions de personnes ont défilé hier en France. Raz de marée anti-Juppé », 13 décembre 1995, p.2.
1019 *Sud Ouest,* « Mobilisation sans précédent », 13 décembre 1995, p.3.
1020 *La Tribune,* « Juppé se replie, les syndicats ne désarment pas », 13 décembre 1995.
1021 *Le Monde,* « Le « Juppéthon » recueille plus de 2 millions de manifestants », 21 décembre 1995.
1022 *Libération,* « Entre un et deux millions de personnes ont défilé hier en France. Raz de marée anti-Juppé », 13 décembre 1995, p.2.
1023 *L'Humanité,* « Juppéthon : les deux millions confirmés », 18 décembre 1995.
1024 *La Tribune,* « Juppé se replie, les syndicats ne désarment pas », 13 décembre 1995.
1025 *Le Monde,* « Le « Juppéthon » recueille plus de 2 millions de manifestants », 21 décembre 1995.

entendu ce que les Français ont voulu dire[1026] ». On apprend dans *Les Échos* qu'en parallèle, le Premier ministre aurait promis à son groupe Rassemblement pour la République (RPR) à l'Assemblée nationale que, au moins au niveau de la réforme de l'assurance maladie, « les choses iraient en l'état[1027]. » La journée du 12 décembre ne semble donc pas avoir eu d'impact particulier sur l'avancée des négociations autour du projet de loi.

Contrairement aux manifestations des années 1980, il est assez compliqué de juger si, cette fois, le mouvement social a été victorieux ou non. Pour l'Encyclopédie des nuisances, le mouvement social s'affirme l'être « sur ses revendications[1028] » même s'il laisse durant quelques jours « une impression de défaite et même de déroute ». Le gouvernement décide d'organiser un sommet social le 21 décembre pour sortir de la crise, mais celui-ci est finalement qualifié d'échec, même dans la presse qui lui est favorable, comme *Le Figaro*[1029]. Comme nous l'avons souligné plus tôt, le mouvement social de l'automne 1995 correspond en réalité à un agrégat de mobilisations et revendications différentes. Michel Ghazal et Yves Halifa proposent un tableau récapitulatif des réformes prévues dans différents secteurs en indiquant si elles sont adoptées et déjà appliquées, maintenues, reportées ou abandonnées au mois de septembre 1996. Ils concluent ce tableau en indiquant que « chacune des parties aura peut-être l'impression d'avoir gagné ou, plutôt, de ne pas avoir perdu[1030]. » Rémi Azemar, historien ayant produit une thèse sur ce mouvement social, évoque « une victoire limitée des grévistes[1031] ». Il affirme lui aussi que le résultat dépend du secteur et de la réforme concernés. Il évoque ainsi des victoires concernant la question des retraites, les revendications étudiantes, chez les cheminots ou à des niveaux locaux avec l'exemple des mineurs du nord-est de la France. Du côté des défaites, il cite la Sécurité sociale, qui fera l'objet de nouvelles réformes dès 1996 et l'absence de réponse aux revendications salariales, notamment chez EDF-GDF, France Télécoms, La Poste et la RATP[1032]. Notons par ailleurs qu'Alain Juppé est resté Premier ministre jusqu'en juin

1026 *La Tribune*, « Juppé se replie, les syndicats ne désarment pas », 13 décembre 1995.

1027 *Les Échos*, « Social. La CGT et la FSU qui préparent une journée pour samedi devraient être rejointes par Force ouvrière », 13 décembre 1995, p.2.

1028 ENCYCLOPÉDIE DES NUISANCES, *Remarques sur la paralysie de décembre 1995*, Paris, 1996, p. 11.

1029 *Le Figaro* du 22 décembre 1995, cité par Daniel GLUCKSTEIN, Alain MEUNIER, Marie-Claude SCHIDLOWER, Eric SOROKINE et Nicole VILLA (dir.), *Novembre-décembre 1995 - La Sécu elle est à nous !*, *op. cit*, p. 319.

1030 Michel GHAZAL et Yves HALIFA, *Circulez, y a rien à... négocier ! Radioscopie d'un conflit*, *op. cit*, p. 217.

1031 Il s'agit du titre de son quatrième axe de réflexion, disponible dans le résumé de sa thèse.
Rémi AZEMAR, *Novembre-décembre 1995 : Une histoire sociale et politique d'un mouvement pluriel*, thèse d'histoire soutenue le 11 décembre 2024 à l'Université de Rouen-Normandie sous la direction de Ludivine Bantingy.
Thèse en accès libre sur HAL : https://theses.hal.science/tel-04985238 [consulté le 22 juin 2026]

1032 Les victoires et les défaites font l'objet de deux sous-parties respectives dans le chapitre 8.
Ibid.

1997, où le PS gagne les élections législatives anticipées suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac[1033].

Malgré l'aspect massif des grèves et des manifestations, un retour à la normale s'observe rapidement. Dans l'*Encyclopédie des nuisances* dédiée aux événements de l'automne 1995, les auteurs soulignent ainsi que « dès le lendemain de la reprise du travail on aurait pu douter que quelque chose se fût réellement produit[1034]. » Pour Hélène Desbrousses et Bernard Ploille, « l'idée prévaut que peu de résultats positifs concrets ont été obtenus à l'issue du mouvement de 1995[1035]. » Pourtant, ce mouvement va devenir une référence, par exemple lors du mouvement social de 2010[1036]. Comme l'indique Rémi Azemar, « l'analyse d'une victoire dépend du conteste dans lequel on se place : comparés au mouvement de Mai 68 les résultats factuels sont faibles, comparé aux mouvements de 2003 et 2010 face aux contre-réformes successives de la droite, la victoire paraît indiscutable[1037]. »

En effet, un changement de paradigme s'opère à partir de 2003, où les manifestations massives ne seront désormais plus systématiquement synonymes de victoires[1038]. En ce qui concerne 1995, s'il ne faut pas omettre le fait que les grèves ont également été massives et que les manifestations sont loin d'être l'unique répertoire d'action déployé. Néanmoins, le seuil des deux millions de manifestants est devenu une réalité concrète, un objectif explicitement annoncé qui le restera par la suite.

12 juillet 1998 : un million de « Black blanc beur » à Paris

L'apparition suivante du million de participants ne concerne cette fois pas une manifestation stricto sensu, mais plutôt un rassemblement spontané statique. Si cette différence m'a encouragé à ignorer cette date jusque-là, elle représente un intérêt certain autour de l'étude du million de participants qui justifie de s'y intéresser ici.

Le 12 juillet 1998, l'équipe de France de football crée la surprise en battant l'équipe brésilienne 3 à 0 lors de la finale de la coupe du monde qui se déroule à Paris. L'équipe est qualifiée de « Black blanc beur » en référence à la fois aux couleurs du drapeau français et à la présence de joueurs issus de l'immigration en son sein. Cette victoire semble marquer une parenthèse dans le temps qui réunit tous les Français sans distinction ethnique[1039].

1033 Ludivine BANTIGNY, *La France à l'heure du monde : De 1981 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 72.
1034 ENCYCLOPÉDIE DES NUISANCES, *Remarques sur la paralysie de décembre 1995*, *op. cit*, p. 10.
1035 Sophie BÉROUD et René MOURIEAUX (dir.), *Le souffle de décembre*, *op. cit*, p. 145.
1036 Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit*, p. 633.
1037 Rémi AZEMAR, *Novembre-décembre 1995 : Une histoire sociale et politique d'un mouvement pluriel*, *op.cit*, p.690.
1038 Danielle TARTAKOWSKY, *La manif en éclats*, *op. cit*, p. 62.
1039 Mickaël CORREIA, *Une histoire populaire du football*, Paris, La Découverte, 2020, p. 460.

Dès le début de l'article du *Monde* consacré à la fête de ce 12 juillet 1998 au soir, sur les Champs-Élysées, le journal s'interroge : « Combien sont-ils : un million, un million et demi, deux millions[1040] ? » Si cela semble présager d'un intérêt majeur pour le chiffre, Philippe Broussard, journaliste ayant écrit l'article cité, indique directement que « peu importe, après tout. » Le million de participants ne fait donc pas ici l'objet d'un enjeu concret, il est principalement utilisé dans un objectif descriptif. Les autres articles du journal centrés sur ce rassemblement s'intéressent bien plus à l'atmosphère de fête qu'au nombre de personnes présentes. Notons tout de même que *Les Échos* évoquent que le chiffre d'un million à un million et demi provient « des décomptes les plus sérieux[1041] », je n'ai pourtant pas trouvé de trace d'un autre chiffre.

C'est bien là le point qui nous intéresse ici : le million de participants à un événement quelconque présente un enjeu uniquement si le rassemblement a une portée politique, revendicative. Les personnes rassemblées uniquement dans un but festif ici ne font pas l'objet d'un comptage précis et encore moins d'affrontements autour de cette participation. *L'Humanité* propose ainsi une forme d'escalade des chiffres qui n'a d'autre vocation que de souligner l'ampleur de la fête : « 600 000 personnes sur le bitume hier après-midi. Un million et demi dans la nuit de dimanche à lundi. 25 millions de téléspectateurs devant la finale[1042]. »

Tout est mis en place pour favoriser ce rassemblement. Ludivine Bantigny explique ainsi que « les scores des matchs en cours sont affichés sur […] l'avenue », la boutique Nike-PSG « se présente en « temple du football et de la consommation » et, le soir du 12 juillet, « les portraits des joueurs sont projetés au laser sur l'Arc de Triomphe[1043]. »

Ce rassemblement du 12 juillet 1998 est directement considéré comme le plus grand « depuis les défilés de la Libération[1044] » et sera repris comme point de comparaison lors des manifestations « Je suis Charlie » de 2015[1045]. Si le chiffre de 2 millions est ici rapidement évoqué, il porte une différence majeure avec celui de 1995, puisqu'il concerne uniquement le rassemblement parisien. Aucun chiffre n'est donné au niveau national.

1er mai 2002 : un million contre Jean-Marie Le Pen ?

Le chiffre du million de manifestants opère une dernière apparition à la toute fin de notre période : le 1er mai 2002. Alors que l'on imaginait un duel entre Jacques Chirac du

1040 *Le Monde,* « Plus d'un million de personnes ont f^été la victoire sur les Champs-Élysées », 14 juillet 1998.
1041 *Les Échos,* « La France vainqueur du Mondial : la communion nationale », 15 juillet 1998.
1042 *L'Humanité,* « Le 14 juillet, c'était déjà hier », 14 juillet 1998.
1043 Ludivine BANTIGNY, *« La plus belle avenue du monde » - Une histoire sociale et politique des Champs-Élysées*, *op. cit*, p. 134-135.
1044 *Les Échos,* « La France vainqueur du Mondial : la communion nationale », 15 juillet 1998.
1045 *Le Monde,* « Contre le terrorisme, la plus grande manifestation jamais recensée en France », 11 janvier 2015.

RPR et Lionel Jospin du PS au deuxième tour de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen crée la surprise et se qualifie au détriment du candidat de gauche, qu'il dépasse de moins de 200 000 voix[1046], à la suite du 1er tour du 21 avril. Dès ce soir-là, et durant toute la semaine qui suit le premier tour des élections, des manifestations spontanées sont organisées partout en France[1047]. Leur ampleur est relativement importante, mais reste loin du million de participants. Si l'on se fie aux chiffres du *Monde*, la participation parisienne[1048] s'élève à 10 000 personnes pour un total de 100 000 manifestants en France le 21 avril[1049], 90 000 le 22[1050], 60 000 le 23[1051]. Des manifestations non chiffrées au niveau national, mais faisant l'objet de comptages locaux, se déroulent également le 24[1052] et le 26[1053].

En plus de ces manifestations spontanées, différents syndicats et associations se décident à organiser des défilés, qui prennent alors une ampleur plus importante. C'est d'abord le cas le 25 avril pour une journée d'action à l'appel de l'UNEF qui rassemble 330 000 personnes en France[1054]. Notons que ce chiffre est revu à la baisse par la suite, puisque *Le Monde* évoque 250 000 à 300 000 personnes en France ce jeudi 25 avril quelques jours plus tard[1055].

La deuxième date est organisée conjointement par un ensemble de 80 syndicats, associations et partis de gauche le samedi 27 avril. Pour la première fois de la séquence, les comptages font alors débat. L'AFP dénombre 210 000 personnes en France en se basant sur les chiffres donnés localement par la police[1056], alors que le ministère de l'Intérieur donne finalement le chiffre total de 110 000, dont 45 000 à Paris[1057]. Les organisateurs en donnent 100 000 uniquement dans la capitale. L'UNEF et des syndicats de lycéens organisent de nouvelles manifestations le 29 où 40 000 à 100 000 jeunes selon les sources défilent dans Paris[1058]. Une fois ces manifestations passées, tous les regards se tournent désormais vers le 1er mai.

1046 Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de tous les refus - Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p. 199.
1047 *Le Monde*, « Manifestations spontanées contre l'extrême-droite en France », 22 avril 2002.
1048 Étonnamment, les manifestations parisiennes ne sont pas celles sur lesquels le journal insiste le plus. Elles ne sont pas nécessairement les manifestations qui regroupent le plus de personnes. On en retrouve un chiffrage uniquement pour le 21 avril (10 000), 22 avril (10 000), 24 avril (1 000) et 26 avril (100).
1049 *Ibid.*
1050 *Le Monde*, « Jacques Chirac refuse le débat télévisé avec Jean-Marie Le Pen », 24 avril 2002.
1051 *Le Monde*, « Ces jeunes qui regrettent de s'être abstenus au premier tour », 24 avril 2002.
1052 *Le Monde*, « Après le séisme du 21 avril, la France à l'heure du débat », 26 avril 2002.
1053 *Le Monde*, « Une pause avant la manifestation de samedi », 27 avril 2002.
1054 *Le Monde*, « La mobilisation grandit, Le Pen compte ses voix », 26 avril 2002.
1055 *Le Monde*, « Camps de transit », 27 avril 2002.
1056 *Le Monde*, « Journée de mobilisation nationale contre le FN », 27 avril 2002.
1057 *Le Monde*, « 210 000 manifestants dans toute la France », 29 avril 2002.
1058 *Le Monde*, « À Paris, lycéens et étudiants font leur rentrée dans la rue », 2 mai 2002.

Dans son ouvrage consacré à l'histoire des 1er mai, Danielle Tartakowsky rappelle que ce 1er mai 2002 n'avait initialement pas de réelle raison de prendre une telle ampleur : la date du 1er mai est bien installée en France et ce n'est pas la première fois qu'il tombe entre les deux tours d'une élection présidentielle[1059]. Les acteurs habituels, qu'ils soient syndicaux, associatifs ou politiques, ont déjà prévu leurs manifestations, comme à l'ordinaire, Front national compris. Dès les résultats du premier tour connus, les organisations syndicales se regroupent pour discuter d'un appel commun pour un 1er mai « pour le progrès social et faire barrage à l'extrême droite ». S'il est rejeté par FO, la CGC et la CFTC, il est ratifié par de nombreux acteurs, y compris par certains qui n'avaient jamais appelé à manifester un 1er mai[1060]. À Paris, les organisateurs s'attendent à la venue de 300 000 personnes[1061], ce qui les incite à modifier le trajet et l'heure de départ prévue[1062].

Contrairement aux manifestations vues précédemment, l'enjeu ici n'est pas d'obtenir la victoire d'un mouvement social face à un projet de loi, mais bien d'effectuer une « levée en masse[1063] » pour la défense du régime en place. Un appel à manifester, lancé dans *Le Monde* résume bien cette philosophie :

> « Un peu d'anticipation. Au matin du 2 mai, souhaitez-vous entendre à la radio : « 200 000 manifestants contre Le Pen, 100 000 pour[1064] » ? Ou bien plutôt « Des manifestations d'une ampleur historique ont montré la réactivité du peuple français à la montée de l'extrémisme politique » ? La réponse à cette question doit vous conduire à l'action[1065]. »

La manifestation est finalement bien d'une « ampleur historique » et atteint un succès certain. Comme l'indique Danielle Tartakowsky, il s'agit de la plus forte mobilisation pour un 1er mai, mais également d'une des plus grandes manifestations de l'histoire de France[1066].

1059 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 242.

1060 *Ibid.*, p. 244.

1061 *Le Monde*, « La France mobilisée par un 1er mai anti-Le Pen », 30 avril 2002.
Ce chiffre de 300 000 est étonnamment devenu 200 000 juste après la manifestation sans que je n'en trouve d'explication.
Le Monde, «« À Paris, des centaines de milliers de manifestants « pour faire barrage à l'extrême droite » », 1er mai 2002.

1062 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 245.

1063 Expression régulièrement citée par Danielle Tartakowsky pour définir les manifestations de défense de la République. C'est également le titre employé par *L'Humanité* dans son article dédié à cette manifestation.
Danielle TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue*, *op. cit.*
L'Humanité, « La levée en masse », 2 mai 2002.

1064 Notons que le traditionnel 1er mai du FN est également organisé. S'il fait l'objet d'un combat des chiffres, sa participation est bien loin d'atteindre le million puisqu'elle oscille entre 10 000 et 100 000. Nous n'allons donc pas nous arrêter dessus ici.
Le Monde « Faible mobilisation pour M. Le Pen », 1er mai 2002.

1065 *Le Monde*, « Droit et gauche dans la rue ! », 30 avril 2002.

1066 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 246.

À Paris, les aménagements du parcours ne suffisent pas à canaliser la manifestation qui se répand dans les rues adjacentes où se créent des cortèges alternatifs qui se dirigent vers Nation[1067]. De manière assez surprenante, puisque nous verrons dans le chapitre suivant que les autorités attendent généralement la fin de la manifestation pour annoncer un chiffre de participation, des estimations sont publiées dès 17h, soit deux heures après le départ officiel du cortège. Le ministère de l'Intérieur avance le chiffre de 400 000 personnes contre 900 000 pour les organisateurs. *Le Monde* affirme par ailleurs que ce deuxième chiffre est certainement « plus proche de la réalité, au vu des nombreux cortèges qui empruntent des voies secondaires[1068]. » Pour *L'Humanité*, les 400 000 du ministère de l'Intérieur avancés à 17h ne représenteraient que le comptage effectué jusque-là et seraient donc la preuve que les manifestants sont bien plus nombreux[1069]. Ce chiffre demeurera néanmoins le comptage officiel.

Le lendemain, *Le Monde* propose de nouvelles évaluations. Tout en affirmant que les manifestants sont « sans doute bien davantage que les 400 000 comptabilisés officiellement par la police », le journal titre que « 500 000 manifestants ont envahi Paris[1070] ». Il évoque ainsi des « sources officieuses des renseignements généraux parisiens » qui comptabilisent 600 000 participants ou encore « entre 500 000 et un million », chiffre provenant des organisateurs.

Le chiffre du million de manifestants à Paris est donc évoqué, mais pas nécessairement atteint : le jour même les organisateurs semblent dénombrer 900 000 personnes, et ne s'aventurent donc pas au-delà du chiffre fatidique avant d'admettre l'impossibilité de compter en proposant une fourchette plus large. Néanmoins, l'ampleur de la mobilisation encourage *Le Monde* à la comparer à d'autres manifestations historiques. Elle représenterait ainsi l'un des plus grands rassemblements dans la capitale depuis la Libération de Paris le 26 août 1944 (entre un et deux millions[1071]). Elle dépasse en nombre de participants la manifestation contre le retour du général de Gaulle le 13 mai 1958 (200 000 à 300 000), l'enterrement des victimes de Charonne du 13 février 1962 (des centaines de milliers), l'enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972 (18 000 à 500 000), la mobilisation contre l'attentat antisémite de la rue Copernic le 7 octobre 1980 (200 000) ou le cortège de protestation suite à la profanation du cimetière juif de Carpentras le 14 mai 1990 (200 000). D'autres manifestations d'ampleur équivalente sont citées : les deux manifestations, que nous avons analysées dans ce chapitre de mai 1968, le 13 pour les syndicats (près d'un million) et le 30 pour les gaullistes (800 000),

1067 *Le Monde*, « À Paris, des centaines de milliers de manifestants « pour faire barrage à l'extrême droite » », 1er mai 2002.

1068 *Ibid.*

1069 *L'Humanité*, « La levée en masse », 2 mai 2002.

1070 *Le Monde*, « Entre gravité et enthousiasme, 500 000 manifestants ont envahi Paris », 2 mai 2002.

1071 Les chiffres donnés pour chacune des manifestations par *Le Monde* seront donnés entre parenthèses dans ce paragraphe.
Le Monde, « Un des plus grands défilés parisiens depuis la Libération », 3 mai 2002.

la manifestation de défense de l'école privée du 24 juin 1984 (850 000 à 1,5 million), la manifestation contre le projet de loi Devaquet du 4 décembre 1986 (200 000 à 1 million), le défilé contre la révision de la loi Falloux du 16 janvier 1994 (260 000 à 1 million) ou encore la fête suite à la victoire de l'équipe de France de football le 12 juillet 1998 (plus d'un million). *L'Humanité,* pour sa part, compare l'ampleur du cortège à 1968 et 1995[1072].

On le voit, le 1er mai 2002 à Paris se démarque comme l'une des plus grandes manifestations de l'histoire de France et est largement comparé à des cortèges dont l'ampleur a pu atteindre le million de participants.

Néanmoins, tout comme en 1995, c'est bien au niveau national que la mobilisation dépasse fortement le fatidique chiffre du million. *Le Monde* évoque ainsi « un million et demi de manifestants dans toute la France[1073] » répartis « dans les rues de 400 villes[1074] ». Le ministère de l'Intérieur dénombre 870 000 manifestants en province, même si ces chiffres font, comme à l'habitude, l'objet de confrontations : *Le Monde* en dénombre 1 million[1075]. Pour illustrer ces divergences, notons par exemple que les estimations à Marseille oscillent entre 40 000 et 120 000[1076].

Les deux millions de manifestants, objectif mis en avant depuis 1995, ne sont pas atteints, mais cela n'empêche pas ce 1er mai de prendre une dimension exceptionnelle, unanimement saluée par la presse.

Conclusion du chapitre 4

Nous avons pu le voir : le chiffre du million de manifestants n'apparaît pas après la Seconde Guerre mondiale. Il est déjà mis en avant à plusieurs reprises, mais autour de moments bien spécifiques : des enterrements ou autour des événements liés au Front populaire. À partir de 1945, on ne le retrouve que dans *L'Humanité*. À défaut d'un réel comptage, il représente dès lors un ordre de grandeur qui souligne l'idée d'une mobilisation massive et inédite. Il fait son grand retour en mai 1968 où les organisateurs des deux plus grandes manifestations du mois, les syndicats et les gaullistes, revendiquent tour à tour ce chiffre symbolique dans des manifestations uniquement parisiennes, mais il n'apparaît alors qu'à titre exceptionnel et est de nouveau mis de côté jusqu'aux années 1980. Durant toute la décennie 1970, chaque manifestation d'ampleur est alors comparée à ces manifestations au million de participants.

1072 Ces comparaisons sont traitées plus en détail dans le chapitre 7.
L'Humanité, « La levée en masse », 2 mai 2002.
1073 *Le Monde*, « Télévision : Une belle histoire », 2 mai 2002.
1074 *Le Monde*, « À suivre », 3 mai 2002.
1075 *Le Monde*, « Une droite silencieuse regarde déferler la vague anti-Le Pen », 3 mai 2002.
1076 Le Monde, « 870 000 manifestants en province contre l'extrême-droite », 1er mai 2002.

Dans le chapitre dédié au comptage des manifestants de l'ouvrage *Paris Manif'*, Gwen-Haël Denigot conclut en expliquant que, selon elle, il existe une forme d'apprentissage et de positionnement entre la police et les organisateurs qui engendre une forme d'évolution dans les chiffres. Quand les organisateurs « osent un chiffre […] face à la portée [d'une manifestation] qu'ils présument historique », ils proposent un chiffre nouveau : 100 000 au début des années 1930, 500 000 pendant le Front populaire et un million en mai 1968[1077]. Nous avons donc pu observer que ce n'est pas aussi simple que cela : le million apparaît déjà pendant le Front populaire ainsi qu'à différentes reprises avant mai 1968 et, à l'inverse, mai 1968 ne banalise pas ce million, puisqu'il ne revient ensuite qu'en 1984.

Le chiffre du million revient en effet en force durant la décennie 1980, notamment autour de la « guerre scolaire » en 1984 et 1986, mais, contrairement aux fois précédentes, le million devient plus récurrent, et ce, jusqu'à la fin de la période. Cette banalisation du million de participants le pousse à évoluer pour devenir un nouvel objectif de deux millions en 1995.

Comme le souligne Danielle Tartakowsky, la décennie 1980 marque un tournant dans l'histoire des manifestations de rue qui deviennent majoritairement défensives face au détricotage de l'état social : on manifeste bien souvent contre un projet de loi ou de contre-réforme. Ces manifestations sont bien souvent victorieuses[1078]. On pourrait ajouter que cette période marque également un tournant dans le niveau de participation : les mobilisations deviennent régulièrement massives et la question du million de participants revient continuellement.

L'année 2003 marque un net tournant, puisque, comme nous l'avons vu en introduction, Jean-Pierre Raffarin décrète que « ce n'est pas la rue qui gouverne[1079] », mettant fin à ce cycle de mobilisations victorieuses. Cela ne met néanmoins pas un terme aux mobilisations massives, puisque le million de participants est encore régulièrement évoqué depuis le début du XXIe siècle, mais systématiquement au niveau de la mobilisation dans la France entière à l'exception des « Manif pour tous » de 2013 et de la manifestation « Je suis Charlie » du 11 janvier 2015. On peut les regrouper dans le tableau suivant :

1078 Danielle TARTAKOWSKY, *On est là !*, *op. cit.*

1077 Gwen-Haël DENIGOT, « Compter ou raconter, l'évaluation de la participation aux manifestations » dans Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Paris Manif' : Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, *op. cit* p. 276.

1079 *Ibid.*, p. 150.

Tableau 25: Manifestations ayant au moins un comptage supérieur à un million de participants de 2003 à nos jours

Date	Cause	Chiffre police	Chiffre organisateurs
13 mai 2003	Loi Fillon sur les retraites	1 130 000	2 000 000
18 mars 2006	CPE	530 000	1 500 000
28 mars 2006		1 055 000	3 000 000
29 janvier 2009	Défense de l'emploi	1 080 000	2 500 000
19 mars 2009		1 200 000	3 000 000
27 mai 2010	Loi Woerth sur les retraites	395 000	1 000 000
24 juin 2010		797 000	1 920 000
7 septembre 2010		1 120 000	2 735 000
23 septembre 2010		997 000	3 000 000
2 octobre 2010		899 000	3 000 000
12 octobre 2010		1 230 000	3 500 000
16 octobre 2010		825 000	3 000 000
19 octobre 2010		1 100 000	3 500 000
28 octobre 2010		560 000	2 000 000
6 novembre 2010		375 000	1 200 000
13 janvier 2013	« Manif pour tous »	340 000	1 000 000
24 mars 2013		300 000	1 400 000
26 mai 2013		150 000	1 000 000
11 janvier 2015	« Je suis Charlie »	3 700 000	
9 décembre 2017	Funérailles de Johnny Hallyday	800 000 à 1 000 000	
5 décembre 2019	Loi Philippe sur les retraites	806 000	1 500 000
17 décembre 2019		615 000	1 800 000
9 janvier 2020		452 000	1 700 000
24 janvier 2020		249 000	1 300 000

Date	Cause	Chiffre police	Chiffre organisateurs
19 janvier 2023	Loi Borne sur les retraites	1 120 000	2 000 000
31 janvier 2023		1 272 000	2 800 000
7 février 2023		757 000	2 000 000
11 février 2023		963 000	2 500 000
7 mars 2023		1 280 000	3 500 000
11 mars 2023		368 000	1 000 000
15 mars 2023		480 000	1 700 000
23 mars 2023		1 090 000	3 500 000
28 mars 2023		740 000	2 000 000
6 avril 2023		570 000	2 000 000
13 avril 2023		380 000	1 000 000
1er mai 2023		782 000	2 300 000

L'objectif n'est pas de mener une étude exhaustive sur ces manifestations, mais de souligner une forme de continuité avec la fin de la période étudiée. Le chiffre du million de participants revient en effet à de nombreuses reprises, y compris du côté des chiffres provenant des forces de police. Dominique Labbé évoque ainsi le fait qu'entre 1990 et 2022, six journées ont atteint le seuil du million de participants d'après les statistiques du ministère de l'Intérieur[1080].

Du côté des organisateurs, on constate que le million est souvent dépassé, et que l'on atteint même très régulièrement les deux millions, nouveauté issue de 1995, voire les trois millions. On peut souligner la plus grande manifestation de l'histoire de France le 11 janvier 2015 avec 3,7 millions de participants à travers le pays. Pourtant, ce chiffre d'un, deux ou trois millions ne semble plus suffire. Alors qu'il favorisait une victoire du mouvement social dans les années 1980 et 1990, on constate des mouvements de plus en plus longs, malgré une participation régulièrement massive et qui se terminent par des défaites. Le mouvement social de 2010 s'étale ainsi du 23 mars au 23 novembre sur 14 journées dont 11 qui auraient dépassé le million de participants selon les organisateurs, 3 selon le ministère de l'Intérieur. Celui de 2023 dure du 19 janvier au 6 juin avec 14 journées d'action, dont 13 qui dépassent le million de manifestants selon les organisateurs, 4 d'après le ministère de l'Intérieur. Malgré leurs ampleurs et leurs durées, ces deux mouvements sociaux sont défaits : le 10 novembre 2010, la réforme des retraites est finalement promulguée après avoir été votée par les deux assemblées et,

1080 Dominique LABBÉ, « Analyser les manifestations de 2023 », art. cit.

en 2023, la nouvelle réforme est également promulguée le 14 avril, suite à l'usage de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution le 16 mars.

Nous nous sommes arrêtés dans ce chapitre sur l'évolution du million de manifestants dans les évaluations de la police comme des organisateurs, nous ne nous sommes néanmoins pas posé la question de la réalisation même de ces comptages. En effet la question du million de participants pose des questions médiatiques particulières. Comment est-il possible de retransmettre une telle mobilisation aux lecteurs et téléspectateurs ? Ainsi, suite à la manifestation de défense de l'école publique du 16 janvier 1994, *Le Monde* se questionne : « Ces centaines de milliers, ce million d'amoureux de l'école, comment les faire tenir dans un petit, tout petit écran ? » D'après le journaliste, donner ce chiffre du million est insuffisant, et ne fait pas une grande différence avec le fait d'avancer un chiffre différent tel que 250 000[1081]. La participation du million mérite un traitement plus important qu'à l'accoutumée, car il s'agit là d'un chiffre exceptionnel. L'article avance ainsi différentes approches qu'il est, selon son auteur, nécessaire de mettre en avant pour bien souligner cette mobilisation exceptionnelle.

Le Monde affirme ainsi que les journaux, télévisés ou non, ont dédié un grand temps d'antenne ou une large place dans les feuilles de leurs journaux à la manifestation ; qu'ils ont « rappelé que le défilé avait duré une journée entière, évoqué les manifestants de la région parisienne contraints de renoncer avant même d'avoir accédé au point de départ », mais que pour autant cela ne suffit toujours pas à restituer clairement l'ampleur de la mobilisation. D'après le quotidien, il aurait été nécessaire de louer un hélicoptère pour pouvoir montrer au mieux « l'interminable serpent des avenues parisiennes[1082] ». Ces éléments posent différentes questions liées aux méthodes de comptage déployées auxquelles nous allons maintenant nous intéresser.

1081 *Le Monde*, « Images, célébration », 18 janvier 1994.
1082 *Le Monde*, « Images, célébration », 18 janvier 1994.

Chapitre 5 : De la diversité des méthodes de comptage

Un discours que j'ai régulièrement pu entendre durant l'écriture de ma thèse voudrait que les écarts de comptage soient, au moins en partie, dus à des méthodes de comptage différentes. La police compterait les manifestants à l'aide de compteurs manuels, et ne comptabiliserait pas les individus sur les trottoirs alors que les organisateurs (pour ne pas dire les syndicats) mesureraient la longueur du cortège, la largeur des rues empruntées et compteraient dès lors un, deux, voire quatre manifestants par mètre carré, ignorant les poubelles et autres bouches de métro. Le premier résultat que l'on obtient lorsque l'on tape « comptage des manifestants sur Google » rejoint également cette idée : on obtient un extrait de la fiche Wikipédia « Comptage de foule » reproduit ci-dessous :

> « La police et les syndicats utilisent des méthodes différentes pour compter les manifestants. La police utilise des compteurs à main en disposant un à deux agents en hauteur afin de couvrir la totalité de la voie ainsi que des vidéos pour permettre un recomptage de vérification. Les syndicats se basent sur la longueur du défilé, la largeur des rues, le nombre de personnes par rangée et la vitesse à laquelle elles avancent, voire des approximations plus grandes, telles que par exemple à Marseille les comptages « en nombre de Canebières[1083] ». »

Si ce discours est caricatural, il souligne bien une certaine problématique : le grand public ne sait pas vraiment comment sont comptés les manifestants. Pourtant, on comprend bien que la question des méthodes de comptage peut avoir un impact direct sur les écarts de chiffres. Dans un rapport du Sénat qui porte sur la manifestation du 4 décembre 1986, que nous étudierons plus loin, l'auteur, Paul Masson, insiste bien sur le fait qu'il est nécessaire de comprendre comment ont été produits les chiffres de la préfecture de Police, car « se référer à un chiffre mythique pour en faire la vérité absolue est un singulier procédé[1084]. »

Pourtant, comme nous allons le voir, les moyens de comptage déployés sont multiples et varient d'une manifestation à une autre. On observe ainsi des particularités locales, des évolutions dans le temps, ou encore des méthodes utilisées lorsque la manifestation

1083 « Comptage de foule », *Wikipédia*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Comptage_de_foule [consulté le 22 juin 2026]
La section citée existe déjà dans la plus ancienne version archivée de la page sur Wikipédia du 22 janvier 2011, bien qu'elle est reçu quelques modifications depuis. L'auteur de cette section est inconnu.

1084 Paul MASSON, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 17 décembre 1986, chargée de recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986*, Annexe au procès-verbal de la séance du 12 juin 1987 au Sénat, p. 257.

présente certaines spécificités, telles que des cortèges multiples ou l'arrivée de manifestants en cours de parcours.

Durant un échange avec Jean-Claude Menault, ancien Directeur départemental de la sécurité publique du Nord, celui-ci m'a affirmé que les savoirs se transmettent à l'oral, au moins en ce qui concerne le Nord. S'il est difficile de généraliser cette remarque, je n'ai pas trouvé de trace d'une formation universelle ou d'un guide spécifiant des méthodes de comptage à utiliser à l'attention des forces de l'ordre durant l'ensemble de mes dépouillements.

La multiplicité des méthodes déployées mérite donc qu'on les étudie de manière spécifique afin de comprendre leurs points forts, mais aussi leurs limites dans l'évaluation de la participation à une manifestation de rue. On peut classer ces méthodes en trois grandes catégories, qui seront développées dans ce chapitre. La première représente les comptages manuels, effectués par des individus postés le long du parcours. La deuxième se repose sur des évaluations plus statistiques, telles que l'évaluation de la surface occupée, de la vitesse de marche ou encore du nombre de bus et trains amenant les manifestants. La troisième catégorie, quant à elle, représente les outils faisant appel à des moyens spécifiques, allant des photographies aériennes à l'usage d'outils informatiques.

Pour mener cette étude, je me suis principalement basé sur trois types de sources. Le premier représente des articles de presse, publiés dans *Le Monde*, qui expliquent clairement les méthodes de comptage qui ont été déployées dans une manifestation spécifique. Ces articles sont généralement écrits suite à des manifestations auxquelles la participation fait particulièrement débat. J'ai recensé un nombre de quarante-sept articles de ce genre, entre 1945 et 2002. Ces articles sont généralement complétés par la confrontation avec d'autres articles du *Monde* relatifs à ces manifestations ainsi que d'autres journaux.

Le deuxième type de documentation mobilisé correspond aux archives provenant des forces de l'ordre. Si de nombreux rapports, antérieurs et postérieurs aux différentes manifestations de rue, sont produits et comprennent la plupart du temps une évaluation de la participation, les méthodes de comptage utilisées ne sont jamais détaillées. On peut pourtant y retrouver différents indices qui permettent de comprendre en partie comment ont été comptabilisés les manifestants : que ce soit des comptages effectués au départ ou à l'arrivée de la manifestation, la présence de compteurs à de multiples points du cortège ou encore la présence de photographies dans les archives.

Le dernier type d'archive, enfin, repose sur des documents très spécifiques et d'origines diverses dans lesquels les méthodes de comptage utilisées sont précisément détaillées. Ils représentent principalement trois documents : un article du magazine *Liaisons* de

1975[1085], une revue publiée par la préfecture de Police ; un document interne à la CGT[1086] et un rapport d'enquête sénatoriale sur les événements de novembre et décembre 1986[1087].

L'existence de ce rapport s'explique par deux aspects exceptionnels de la journée du 4 décembre 1986 contre le projet de loi Devaquet et du lendemain. La fin de la manifestation est marquée par de nombreux affrontements, qui durent une grande partie de la soirée, entre manifestants et forces de l'ordre au point d'arrivée du cortège : l'Esplanade des Invalides[1088]. Le lendemain, une manifestation spontanée s'organise au Quartier latin, suite à laquelle Malik Oussekine, un étudiant pris en chasse par des policiers, est finalement battu à mort[1089]. Si le rapport complet fait 507 pages, et n'est donc pas spécifiquement focalisé sur la question du comptage des manifestants, cette dernière présente un intérêt pour les sénateurs, puisqu'une sous-partie complète, intitulée « Mais combien étaient-ils ? » et qui se focalise sur la journée du 4 décembre, lui est consacrée. Elle occupe les pages 255 à 262.

Comme nous pouvons le voir à la vue des archives mobilisées, la problématique des méthodes de comptage utilisées sera majoritairement traitée du point de vue des forces de l'ordre : je n'ai trouvé que très peu de documents qui permettraient une analyse aussi approfondie du côté des organisateurs[1090]. Pour autant, des comparaisons autour des méthodes déployées seront effectuées aussi souvent que cela s'avère possible.

Multiplier les méthodes de comptage

Avant de nous attarder sur les différentes méthodes employées, il convient de souligner un phénomène crucial : que ce soit du côté des forces de l'ordre, comme de la CGT[1091], les méthodes de comptage déployées lors d'une même manifestation sont plurielles. Le chiffre final représente donc la confrontation de plusieurs outils et non un « simple » comptage unique.

En effet, comme l'affirme l'article publié dans *Liaisons,* selon la préfecture de Police, s'il est « relativement facile [de compter la foule] dans une salle dont on connaît la

1085 Cet article sera utilisé à différentes reprises dans ce chapitre, pour autant son contexte de publication fera l'objet d'un développement ultérieur, dans le chapitre 6, dédié à la question de la légitimation des chiffres.
Liaisons, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975, p. 13-15.

1086 IHS CGT, 495 CFD, *Méthodes de comptage de participants aux rassemblements et manifestations.*

1087 P. MASSON, *Rapport du Sénat sur les événements de novembre et décembre 1986.* op. Cit.

1088 *Le Monde*, « Esplanade de la colère », 6 décembre 1986.

1089 Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Les luttes et les rêves : Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones, 2016, p. 878.

1090 Je me suis principalement concentré sur la consultation des archives de la CGT aux Archives nationales du Monde du Travail de Roubaix et aux Archives de l'Institut d'Histoire sociale de la CGT à Montreuil.

1091 Cette remarque est difficile à généraliser à l'ensemble des organisateurs, mais la CGT étant celui qui appelle certainement le plus à manifester sur la période, je me suis focalisé sur elle.

capacité […], il devient plus difficile lorsqu'on se trouve dans un espace clos […] avec un va-et-vient incessant ». L'article précise que, dans cette situation, l'unique moyen de connaître « l'affluence à un instant déterminé » est de placer des compteurs à chaque point d'accès du lieu qui comptabilisent les entrées et les sorties. Pour une foule en mouvement, les problématiques se multiplient : il n'est pas possible de pointer les gens qui arrivent et ceux qui sortent, il faut déterminer les personnes que l'on considère comme étant des manifestants, et mettre en place différents dispositifs d'évaluation : « une évaluation quantitative valable de la masse des participants ne pourra résulter que du rapprochement des résultats fournis par différents procédés. » Chiffrer une foule en mouvement implique donc de devoir utiliser diverses méthodes de calcul pour les confronter par la suite. Notons pour autant que, toujours d'après cet article, cette difficulté et ce prérequis de multiplier les méthodes de comptage n'exclut pas de pouvoir produire un chiffre relativement précis. La préfecture conclut ainsi en soulignant que :

> « L'absence d'une méthode unique de calcul du nombre des participants à une manifestation ne doit pas laisser penser qu'une évaluation présentant un degré satisfaisant de précision est impossible.
>
> Jointe à une longue habitude des effectifs de police, la meilleure garantie d'authenticité consiste précisément à multiplier les modes opératoires et à procéder au recoupement de leurs différents résultats.
>
> La difficulté de l'entreprise nécessite la mise en place d'un dispositif diversifié et l'emploi d'observateurs nombreux et entraînés dont les communications chiffrées doivent être complétées par l'usage de différents moyens techniques d'observation.
>
> À ce prix, le coefficient d'erreur est considérablement réduit[1092]. »

Dans le même ordre d'idées, 20 ans plus tard, une manifestation, que nous avons déjà évoquée, est organisée le 22 février 1997 à Paris contre la Loi Debré sur l'immigration. Alors que les organisateurs revendiquent 150 000 manifestants, la préfecture de Police annonce le chiffre de 33 000 participants[1093]. Face à cet écart, cette dernière s'est attelée à justifier ce chiffre[1094]. Elle souligne ainsi que deux équipes de comptage étaient présentes le long du parcours, mais également que différents paramètres sont pris en compte dans l'évaluation, tels que la longueur du trajet, la largeur des voies, la superficie occupée, la densité des manifestants ou encore la vitesse de déplacement du cortège et que d'autres éléments, tels que le nombre de trains et de cars réservés,

1092 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975, p. 14.
1093 *Le Monde*, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.
1094 Nous verrons dans le chapitre 6 que les forces de police cherchent régulièrement à justifier la pertinence de leur chiffre durant les années 1970 à 2000.

permettent de conforter ces chiffres. Pour autant, *Le Monde* précise bien que ces différentes données sont introduites dans « une équation dont les forces de l'ordre ne donnent pas la recette ».

Ces deux exemples permettent de démontrer que le choix de la - ou des - méthode(s) de comptage utilisée(s), et l'importance que l'on donne à chacune d'entre elles dans le calcul final contribue, au moins en partie, à expliquer des écarts de chiffrages.

On comprend donc clairement que le chiffre transmis finalement par les forces de l'ordre est une estimation, et non un comptage spécifique. Le comptage final est une construction qui passe par la multiplication de moyens d'évaluation divers et la confrontation des chiffres ainsi obtenus. L'enjeu principal est donc de réduire au maximum la marge d'erreur.

Du côté de la CGT, le chiffre produit semble également résulter de la confrontation des résultats de deux méthodes de comptage distinctes. Lors de mon passage à l'Institut d'Histoire sociale de la CGT à Montreuil, un document, qui provient directement du secrétariat général de la CGT sous Philippe Martinez, m'a été transmis[1095]. Le document était inséré dans un porte-vues qui comprenait, en dehors de cette feuille, différents noms, numéros de téléphone et adresses mail des représentants de différentes branches de la CGT. On peut donc supposer qu'il s'agit d'un recueil de documents auxquels la personne doit avoir facilement accès pour pouvoir transmettre des coordonnées ou contacter ces différentes personnes. Si le document n'est pas daté, Philippe Martinez est secrétaire général de la CGT du 3 février 2015 au 31 mars 2023[1096], le document provient donc de cette période. Nous reviendrons plus en détail sur le contenu de ce document, et donc sur les méthodes de comptage qui y sont décrites. Notons simplement pour l'instant que le document débute en exprimant clairement que « Le comptage se fait de deux façons ».

Puisque compter les manifestants semble nécessiter de multiplier les moyens déployés, intéressons-nous aux diverses techniques que j'ai pu identifier.

Les comptages directs

La première des catégories regroupe les comptages que l'on peut qualifier de « directs » : soit des comptages réalisés durant la manifestation en elle-même qui présentent donc des enjeux spécifiques.

1095 IHS CGT, 495 CFD, *Méthodes de comptage de participants aux rassemblements et manifestations*, non daté.

1096 La consultation a été effectuée en septembre 2023, et la personne en charge des archives m'a affirmé qu'elle l'avait reçu récemment, on peut donc supposer que ce porte-vues a été déposé suite au changement de secrétaire général.

Le comptage par des agents placés le long du parcours

La première des techniques utilisées, qui est certainement celle qui semble la plus évidente, repose sur la présence de policiers le long du parcours dont la mission exclusive est de compter les manifestants. On en retrouve ainsi trace dès le 1er mai 1948, date déjà évoquée pour les débats autour du chiffre de participation qu'elle a suscités[1097]. Roger Léonard, Préfet de police de Paris de 1947 à 1951, affirme, en effet, qu'il maintient les chiffres avancés « s'appuyant sur les diverses équipes de comptage disposées le long du parcours[1098] ». Si la préfecture ne donne, initialement, pas le nombre de personnes en charge de ce comptage, elle finit par répondre aux attaques de *L'Humanité* en affirmant que quatre équipes sont présentes le long du cortège[1099]. Celles-ci ont dénombré respectivement 35 000, 38 000, 36 000 et 34 000 personnes[1100]. Je n'ai pas trouvé de traces d'archives de police relatives à cette manifestation, que ce soit aux Archives nationales[1101] comme aux archives de la préfecture de Police de Paris,[1102] et ne peux donc pas approfondir en détail le placement de ces différentes équipes de comptage le long du parcours.

Cette technique est mise en avant par la préfecture de Police elle-même dans l'article de *Liaisons* consacré à la question du comptage des manifestants publié en 1975[1103]. Elle est décrite comme le premier procédé déployé. Pourtant, comme le stipule l'article, plusieurs précautions se doivent d'être prises : il est nécessaire de multiplier les points d'observation, plusieurs fonctionnaires doivent être positionnés à chaque point et les observateurs sont dotés de compteur-totaliseurs à la main. Nous reviendrons plus en détail sur ces différents éléments.

1097 Voir chapitre 2.

1098 *Le Monde*, « Erreur n'est pas compte », 6 mai 1948.

1099 *La Croix*, « Quelques chiffres officiels à propos du défilé communiste du 1er mai à Paris », 6 mai 1948, p.2.

1100 Pour autant, le chiffre officiel, transmis à la presse, est de 32 000.

1101 Aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, on retrouve des rapports relatifs au 1er mai en France dans la sous-catégorie F/1cIII, mais il s'agit de rapports provenant des préfets de départements, qui ne concernent donc pas Paris. En ce qui concerne les autres cadres de classements, les archives relatives aux mouvements sociaux sont généralement identifiées à partir des années 1950.
Voir par exemple la partie « Mouvements sociaux – Bilan des versements du ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales conservés au Centre des Archives contemporaines (au 31-12-2005) » dans l'inventaire *Intérieur : par services (1925-2003)*, n°4/2 disponible dans la salle des inventaires des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine.

1102 Les archivistes sur place m'ont affirmé que la plupart des archives disponibles sont postérieures aux années 1940. Les seuls documents disponibles sont les procès verbaux des commissariats de quartier de Paris, mais sont lacunaires. Parmi les commissariats situés le long du parcours pour le 1er mai 1948, seul celui de Picpus avait des archives accessibles aux archives de la préfecture de police de Paris et la manifestation du 1er mai n'y est pas évoquée.

1103 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975 p. 13.

personnes[1104]. De la même manière, suite à la manifestation contre le Pacs du 7 novembre 1998, qui regroupe entre 7 200 et 130 000 manifestants, le sénateur RPR Louis Boissia interroge le ministre de l'Intérieur sur les méthodes de comptage déployées. Celui-ci affirme que « les défilés de plus de 1 000 personnes donnent lieu à un comptage systématique[1105]. » On peut néanmoins se questionner sur ce chiffre : comment la préfecture de Police peut-elle savoir que moins de 1000 personnes seront présentes avant même que le défilé n'ait lieu ?

Lors d'une manifestation contre le plan Barre, le 24 mai 1977 à Paris, *Le Monde* affirme qu'un « mouvement de l'ampleur de celui du 24 mai mobilise deux équipes de quatre inspecteurs, opérant par groupe de deux », ce qui sous-entend que le nombre de points de comptage déployés dépend du nombre de manifestants attendus par la préfecture de Police.

Le nombre d'équipes en charge du comptage est loin d'être systématiquement donné dans *Le Monde ;* pour autant, on peut regrouper les fois où cela est effectué dans le tableau suivant[1106] :

Tableau 26: Nombre d'équipes et chiffres de comptage d'après Le Monde

Date	Motif	Nombre d'équipes	Comptage par la préfecture de Police	Rapport Chiffre/Nombre d'équipes
1er mai 1948	1er mai	4	32 000	8 000
4 mars 1972	Enterrement de Pierre Overney	3	18 000	6 000
24 mai 1977	Contre le plan Barre	2	72 500	36 250
4 décembre 1986	Contre la loi Devaquet	3	200 000	66 667
22 février 1997	Contre la loi Debré	2	33 000	16 500

1104 P. MASSON, *Rapport du Sénat sur les événements de novembre et décembre 1986*. op. Cit. p.257.

1105 Sénat, question écrite n°1219, 11e législature, « Méthodes utilisées pour le comptage dans les manifestations, https://www.senat.fr/questions/base/1998/qSEQ981112219.html [consulté le 22 juin 2026]

1106 Les informations avancées sont issues des sources suivantes :
1er mai 1948 : *La Croix*, « Quelques chiffres officiels à propos du défilé communiste du 1er mai à Paris », 6 mai 1948, p.2.
4 mars 1972 : *Le Monde*, « de 18000 à 400000 », 7 mars 1972.
24 mai 1977 : *Le Monde*, « Combien étaient-ils ? », 26 mai 1977.
4 décembre 1986 : *Le Monde*, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986.
22 février 1997 : *Le Monde*, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.

Le rapport entre le chiffre de participation et le nombre d'équipes présentes ne montre aucune régularité, on ne peut donc pas affirmer que ce dernier dépend vraiment de l'ampleur de la mobilisation. Il conviendrait néanmoins de calculer le même type de rapport avec un chiffre de participation anticipé en amont de la manifestation : on peut supposer que la police ne s'attendait, par exemple, pas à une participation aussi importante le 4 décembre 1986. Je n'ai néanmoins pas trouvé de chiffre qui permettrait de réaliser ces calculs, y compris dans le rapport du Sénat relatif à cette manifestation : si les questions liées à la préparation de la manifestation y sont soulevées, aucun chiffre d'affluence anticipée n'est donné.

Notons que ces équipes de comptage sont parfois complétées par une équipe supplémentaire dite « des banderoles ». On en retrouve plusieurs traces telles qu'au 4 décembre 1986[1107], au 16 janvier 1994[1108] ou encore au 22 février 1997[1109]. Composée de 6 fonctionnaires, celle-ci suit un double objectif : recenser toutes les banderoles présentes dans la manifestation et compter le nombre de personnes situées derrière chacune de ces banderoles dans le but de « ventiler les manifestants selon leur origine géographique ou catégorielle[1110] ».

Le choix des points de comptage n'est pas aléatoire : ils sont, dans l'idéal, situés en un point surélevé et dans un goulet d'étranglement afin que le cortège soit forcé de passer au ralenti[1111]. La recherche du point de comptage idéal fait donc intégralement partie de la préparation de la manifestation par les forces de l'ordre[1112].

Gwen-Haël Denigot souligne le fait que le choix des points de comptage influence directement le chiffre : alors que « la CGT les place entre le premier tiers et la moitié du parcours, sur les trottoirs. Les RG, en revanche, sont fidèles à la technique du « point » haut […] positionné dès le départ du cortège, ce qui élimine les gens qui s'y greffent petit à petit[1113]. » Mes recherches semblent pourtant démontrer que cette observation n'est pas toujours valide : les points de comptage choisis semblent dépendre plutôt du parcours de la manifestation et des contraintes logistiques des forces de police bien plus que d'une volonté de se situer nécessairement en début de parcours.

1107 Manifestation contre le projet de loi Devaquet.
P. MASSON, *Rapport du Sénat sur les événements de novembre et décembre 1986*. op. Cit. p.258.

1108 Manifestation de défense de l'école publique.
Le Monde, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.

1109 *Le Monde*, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.

1110 P. MASSON, *Rapport du Sénat sur les événements de novembre et décembre 1986*. op. Cit. p.258.

1111 Ibid.

1112 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975 p. 14.

1113 Gwen-Haël Denigot, « Compter ou raconter, l'évaluation de la participation aux manifestations » dans Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Paris Manif' : Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, *op. cit*, p. 274.

Comme nous l'avons vu dans le tableau 26, on trouve une trace de ces multiples comptages lors de l'enterrement de Pierre Overney, le 4 mars 1972. La police affirme en effet avoir déployé trois postes de compteurs sur le trajet[1114]. De nouvelles informations nous sont alors communiquées : ces fonctionnaires sont régulièrement remplacés pour rompre la « monotonie de l'opération », et sont munis d'appareils totaliseurs « permettant d'additionner chaque chiffre recueilli au passage des manifestants. » La préfecture affirme par ailleurs que deux services différents participent à ces comptages : « La police municipale et les renseignements généraux[1115] », sans donner plus de détail.

On retrouve ces informations dans l'article de *Liaisons* paru en 1975 puisque, dans les précautions à prendre, il est clairement indiqué que « les observateurs sont dotés d'un compteur-totaliseur à la main leur permettant d'enregistrer les résultats sans avoir recours à leur mémoire » et que « à chaque endroit, plusieurs fonctionnaires sont chargés de la même mission pour pallier les défaillances éventuelles et se relaient à intervalles réguliers pour briser la monotonie résultant d'une démonstration pouvant durer plusieurs heures[1116] ». Cette idée du relais est détaillée plus précisément dans le rapport du Sénat sur la manifestation du 4 décembre 1986 : chaque équipe est constituée de quatre personnes, deux fonctionnaires opèrent des comptages indépendants pendant que les deux autres se reposent. Ils se relaient au bout de 30 minutes et gardent alors la moyenne du chiffre obtenu par les deux comptages[1117].

Pourtant, si les forces de l'ordre affirment avoir conscience des biais liés à l'aspect répétitif du comptage par compteur manuel, la rotation des personnes en charge du comptage n'est pas systématisée. Ainsi, le 24 mai 1977, au cours d'une manifestation contre le plan Barre, *Le Monde*[1118] affirme qu'un même « spectateur anonyme » clique « pour la trois cent quatre-vingt-septième fois » sur son boîtier. Pour autant, dans le même article, *Le Monde* affirme que les inspecteurs opèrent par groupe de deux « afin de pouvoir se relayer et lutter contre l'engourdissement mental inhérent à un travail aussi fastidieux. » Ces observations tendent à démontrer que la théorie mise en avant par la préfecture de Police de la nécessité de relayer la personne en charge du comptage n'est, en pratique, pas systématiquement appliquée. Durant cette même manifestation, le chiffre comptabilisé par l'inspecteur cité par *Le Monde* est ensuite comparé à celui obtenu par un autre fonctionnaire des renseignements généraux posté un peu plus loin. Le travail en équipe est donc ici décomposé, non pas dans l'objectif de se relayer, mais plutôt d'opérer plusieurs comptages proches l'un de l'autre, pour pouvoir les comparer entre eux, avant de les confronter aux chiffres d'un autre groupe situé en aval du parcours.

1114 *Le Monde*, « de 18000 à 400000 », 7 mars 1972.
1115 *Ibid.*
1116 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975 p. 14.
1117 P. MASSON, *Rapport du Sénat sur les événements de novembre et décembre 1986*. op. Cit. p.258.
1118 *Le Monde*, « Combien étaient-ils ? », 26 mai 1977.

Ces équipes ont pour ordre de ne pas communiquer durant la durée de la manifestation « afin de ne pas s'influencer mutuellement[1119]. » Comme le spécifie *Le Monde*, la marge d'écart entre les différents points de comptage d'une même manifestation ne dépasse pas, en général, les 20 %. Pour autant, la méthode de comptage de ce taux d'écart n'est pas indiquée.

Opérons donc quelques calculs : si l'on mesure les taux d'écarts possibles en prenant les deux comptages proches l'un de l'autre, soit 38 700 et 43 800 ; on obtient un résultat allant de 11,6 % à 13,2 %[1120], ce qui reste bien inférieur aux 20 % de marges avancés par la police parisienne. Pourtant, le chiffre de participation avancé par une autre équipe, située plus loin, est de 72500. En prenant notre chiffre le plus bas de 38700, on obtient alors un taux d'écart allant jusqu'à 91,7 %[1121].

Notons par ailleurs qu'en 1972, lors de l'enterrement de Pierre Overney, l'écart de chiffres entre policiers et organisateurs est particulièrement important : 18 000 contre 400 000 manifestants[1122]. La préfecture de Police fournit alors des explications sur ses méthodes de comptage des manifestants et met en avant le fait qu'elle « n'écarte pas – en général – une marge d'erreur de trois ou quatre mille personnes[1123] ». On peut s'étonner du fait qu'il s'agisse ici d'une marge d'erreur fixe et non du pourcentage de 20 % cité auparavant : un écart de 3 000 manifestants n'a, en effet, pas le même impact si la foule est évaluée à 2 000 personnes ou à 100 000.

Le taux d'écart anormal calculé précédemment pour la manifestation 24 mai 1977 permet de souligner une spécificité, et une problématique à laquelle sont confrontées les personnes en charge du comptage, que nous allons étudier plus en détail par l'exemple de cette manifestation : l'arrivée de groupes durant le parcours.

Dans l'article de *Liaisons*, la préfecture de Police affirme que la multiplication des points d'observation est une précaution à prendre dans le cadre de comptages manuels afin de prévenir « les risques inhérents au choix d'un point de passage unique[1124] ». Si les risques en question ne sont pas décrits, l'étude de quelques manifestations spécifiques permet d'en repérer certains.

Prendre en compte les retardataires

Le parcours suivi par les manifestants lors de la manifestation du 24 mai 1977 contre le plan Barre nous est donné dans *Le Monde*[1125]. Comme nous l'avons vu, le nombre de

1119 *Le Monde*, « Combien étaient-ils ? », 26 mai 1977.
1120 Taux d'écart bas : (43800-38700)/43800 = 0,116.
Taux d'écart haut : (43800-38700)/38700 = 0,132.
1121 Taux d'écart haut : (72500-37800)/37800 = 0,917.
1122 *Le Monde*, « de 18 000 à 400 000 », 7 mars 1972.
1123 *Ibid.*
1124 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975 p. 13.
1125 *Le Monde*, « Combien étaient-ils ? », 26 mai 1977.

participants calculé par des groupes situés à différents points du parcours diffère d'une échelle allant presque du simple au double. Arrêtons-nous donc sur l'emplacement de ces deux points de comptage afin d'en comprendre la raison.

Carte 1: Points de comptage manuels des manifestants durant la manifestation contre le plan Barre du 24 mai 1977

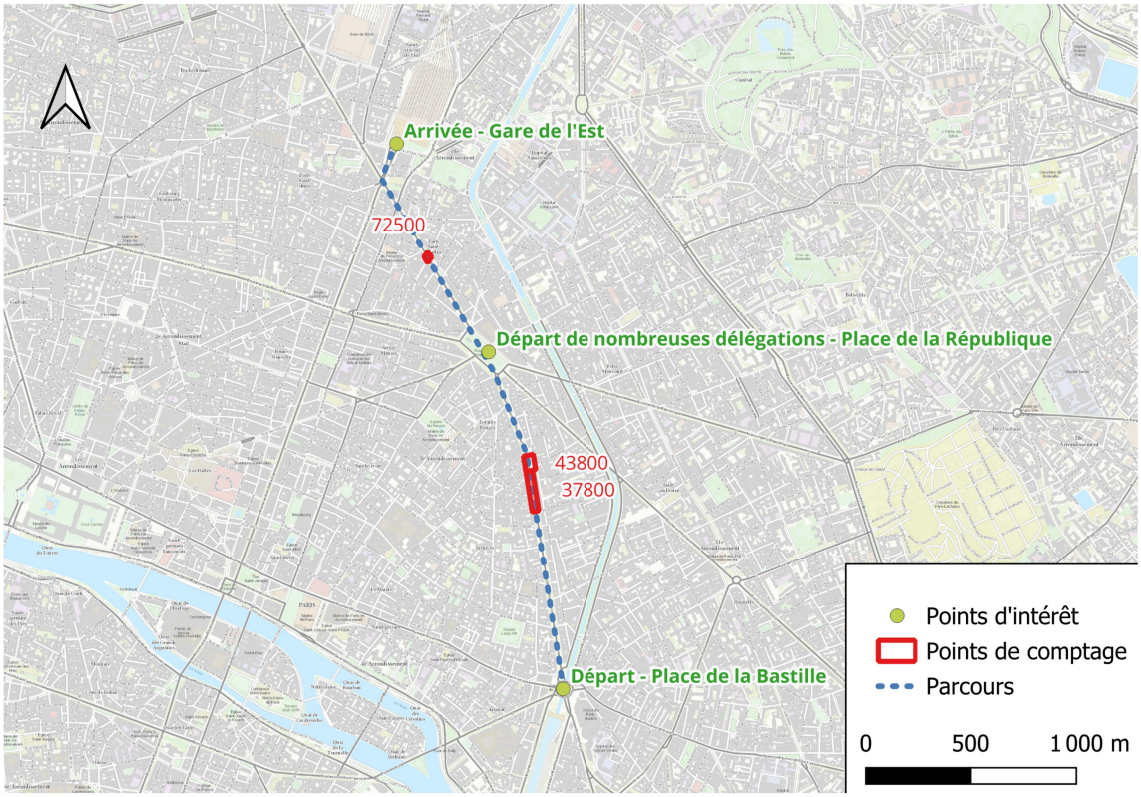

En effet, si l'on reprend la manifestation du 24 mai 1977, on constate que les deux groupes de compteurs obtiennent un chiffre bien différent : 37 800 et 43 800 au premier point de comptage ; 72 500 au suivant. Comme le stipule l'article du *Monde* relatif à cette manifestation, « cet écart important s'explique […] par l'entrée dans le cortège de nombreuses délégations, non au point de départ, place de la Bastille, mais au niveau de la place de la République[1126]. » La cartographie du trajet de la manifestation nous confirme, en effet, que le premier point de comptage, situé au boulevard des Filles du Calvaire, se trouve en amont de cette place ; ce comptage est donc incomplet, puisqu'il ignore une bonne partie des manifestants qui seront présents plus loin dans le cortège. Pour éviter toute contestation, la préfecture de Police retient finalement comme chiffre officiel celui de 72 500[1127]. Il est difficile d'affirmer si le même type de problématique a pu être omis pour d'autres défilés.

1126 *Ibid.*
1127 *Ibid.*

Ce phénomène n'est pas nouveau. Ainsi, dès 1958, *Le Monde* souligne le fait qu'il faut « ajouter aux effectifs du cortège proprement dit ceux des retardataires amassés sur le parcours ou qui ont rejoint directement la place de la République[1128] », point d'arrivée de la manifestation en question.

Arrêtons-nous sur un deuxième exemple qui démontre cette volonté de prendre en compte les groupes non présents au départ de la manifestation par la préfecture de Police. Le 4 décembre 1986, une deuxième manifestation nationale, après celle du 27 novembre, est organisée à Paris contre le projet de loi Devaquet par les syndicats étudiants. Grâce au rapport de la commission d'enquête au Sénat, il est possible de cartographier de nombreuses informations autour du parcours suivi par le défilé ainsi que sur les questions liées au comptage.

Carte 2: Cartographie du parcours et des points de comptage de la manifestation du 4 décembre 1986 à Paris contre le projet de loi Devaquet

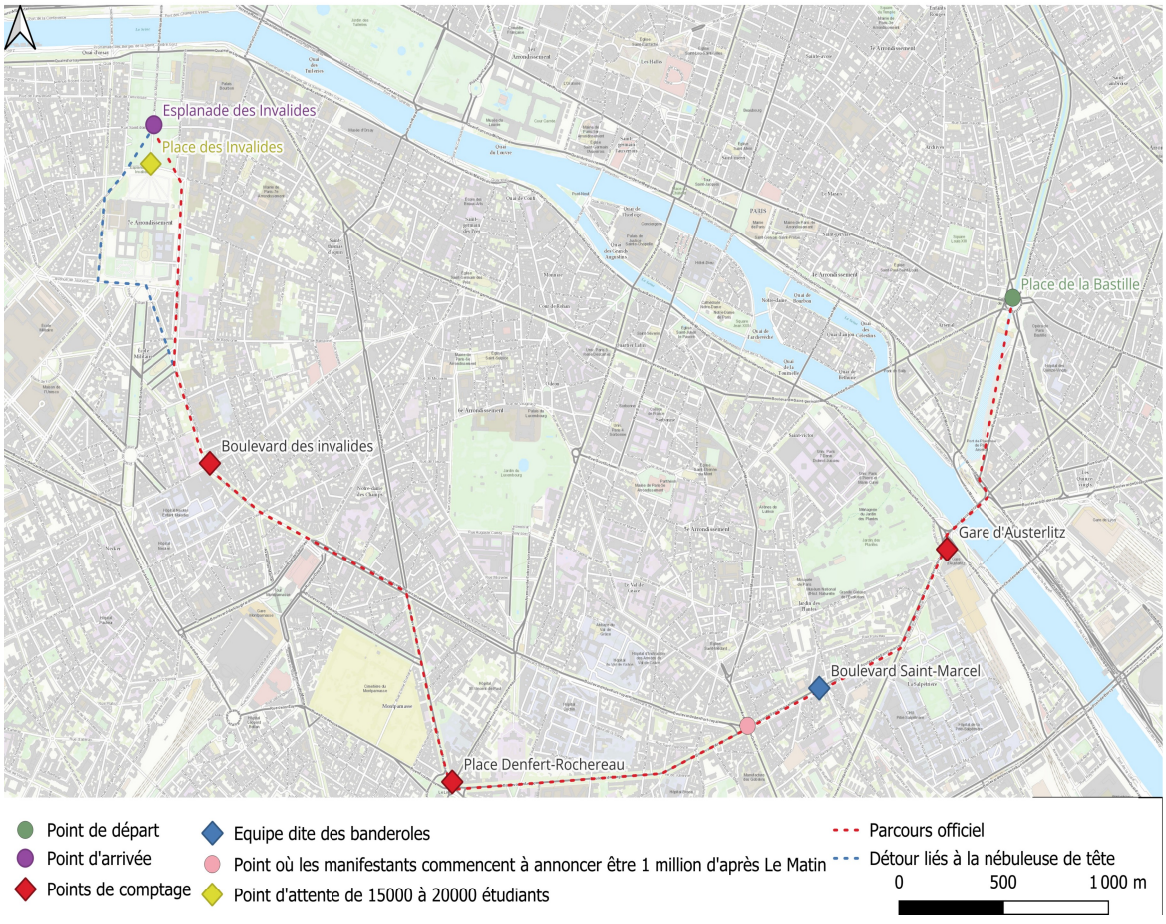

On peut ici observer que trois points de comptage sont déployés par la préfecture de Police, à différents niveaux du parcours. Dans *Le Monde*, Eugène Nougue-Sans,

1128 *Le Monde*, « Les moyens de dénombrement de la foule », 30 mai 1958.

directeur adjoint des renseignements généraux parisiens[1129], affirme que les « journalistes comme les responsables du maintien de l'ordre[1130] » souhaitaient obtenir rapidement un chiffre de participation, or, pour obtenir un chiffre estimé fiable, la police a pour habitude d'attendre de pouvoir confronter les chiffres obtenus par différentes manières. Ce phénomène a amené la préfecture de Police à modifier plusieurs fois le chiffre de participation transmis durant la journée, souhaitant prendre en compte les retardataires, mais également une importante délégation d'étudiants (15 000 d'après le rapport du Sénat[1131], 20 000 d'après *Le Monde*[1132]) qui se sont directement rendus place des Invalides, en fin de parcours. À l'opposé, le rapport du Sénat, qui cite un article du journal *Le Matin*, reproche explicitement ce manque de précaution de la part des organisateurs : le chiffre du million de participants aurait été annoncé dès le croisement des boulevards de Port-Royal et des Gobelins[1133], soit à peine une heure après le début de la manifestation et entre les deux premiers points de comptage des forces de l'ordre, ce qui décrédibilise d'emblée ce chiffre.

Nous pouvons donc entrevoir une première limite au comptage par des individus situés le long du parcours : il est impératif de multiplier les points de comptage pour éviter d'oublier certains groupes. L'ancien haut responsable de la DDSP du Nord m'a ainsi affirmé qu'il est impossible d'effectuer un comptage uniquement pendant le défilé et qu'une équipe est donc systématiquement chargée d'évaluer la participation au départ de la manifestation, introduisant donc un biais dans les chiffres obtenus.

Cette question du choix du lieu des points de comptage peut également avoir un impact lorsque la manifestation ne se déroule pas comme prévu initialement. Émile Provendier, doctorant en sociologie travaillant sur la question de l'usage des technologies numériques dans la quantification des foules[1134], s'est ainsi intéressé au comptage effectué par le cabinet *Occurrence* durant la manifestation parisienne du 5 décembre 2019 contre la réforme des retraites. Il montre ainsi que le comptage réalisé près de la place de la République, sur le parcours prévu de la manifestation, ne peut mesurer l'entièreté de la participation : des heurts ayant eu lieu sur cette place, de très nombreux manifestants l'ont contournée, sortant donc du parcours prévu et ne passant pas au point de comptage[1135].

Lors de la manifestation du 16 janvier 1994 pour la défense de l'école publique, *Le Monde* affirme ainsi clairement que « le mode de calcul des services de police [est] basé à la fois sur le nombre de trains (73) et de cars (2 000) venus de province, et sur la

1129 *Le Monde*, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986.
1130 *Ibid.*
1131 P. MASSON, *Rapport du Sénat sur les événements de novembre et décembre 1986*. op. Cit. p.259.
1132 *Le Monde*, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986.
1133 Voir sur la carte numéro 2.
1134 Émile PROVENDIER, *Le gouvernement numérique de la foule*, *op. cit*.
1135 Émile PROVENDIER, « "47 800 manifestants selon la machine". La légitimation du comptage automatisé des manifestants par des médias français », art. cit.

surface occupée par le rassemblement[1136]. » Pour justifier le chiffre de 33 000 manifestants comptabilisés à cette date, la préfecture de Police met de nouveau en avant la présence d'équipes spécialisées le long du parcours : deux équipes de quatre fonctionnaires. La préfecture affirme ainsi que ces deux équipes sont placées « en deux points du trajet jugés les plus judicieux », précisant qu'il s'agit de lieu en surplomb où la chaussée de rétrécie, se qui permet de faciliter le comptage. Néanmoins, les chiffrages de ces deux équipes ne sont pas transmis tels quels, puisqu'ils sont ensuite introduits « dans une équation, dont les forces de l'ordre ne donnent pas la recette[1137] » qui prend en compte différents éléments. On peut donc observer que cette technique de comptage, déjà déployée au début de la période, perdure jusqu'au début du XXIe siècle.

Le comptage par rang ou par centaines

Après avoir sélectionné les lieux pour les points de comptage, une autre question se pose : comment effectivement compter ? Les forces de police en charge de cette mission sont équipées de compteurs manuels. S'il semble évident qu'il est impossible d'opérer un clic pour chaque manifestant, l'usage même du compteur manuel semble varier : l'officier en charge du comptage clique parfois à chaque rang qui passe et parfois pour représenter cent personnes. Après la manifestation du 24 mai 1977 contre le Plan Barre, *Le Monde* souligne ainsi les « trois cent quatre-vingt-sept » clics qui correspondent à une participation de 38 700 manifestants[1138]. À l'inverse, suite à la manifestation pour la défense de l'école libre à Versailles le 4 mars 1984, *Le Monde* spécifie bien que le fonctionnaire des renseignements généraux chargé du comptage « appuie chaque fois qu'un rang passe, après avoir estimé si ce dernier était en moyenne de dix, vingt ou cinq personnes, et la machine affiche le nombre total de rangées[1139]. » Ce comptage par rang est réemployé suite à la manifestation contre la loi Devaquet du 4 décembre 1986[1140]. On peut conclure que ce choix présente des enjeux certains quant à la précision du nombre finalement produit et que les forces de police semblent évoluer entre les années 1970 et 1980, puisqu'elles passent d'un comptage par centaine à un comptage par rang, plus facile à confronter à d'autres chiffres, tels que la longueur du défilé, comme nous le verrons plus tard.

Du côté de la CGT, Gwen-Haël Denigot affirme que le choix dépend de la taille de la manifestation :

> « Jusqu'à quelques centaines d'individus, on compte un par un. Au-delà on procède par estimation. Jusqu'à 4 000 environ, on relève le nombre

1136 La question du comptage par surface est développée plus loin dans ce chapitre.
Le Monde, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.
1137 *Le Monde*, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.
1138 *Le Monde*, « Combien étaient-ils ? », 26 mai 1977.
1139 *Le Monde*, « Combien de manifestants ? », 4 mars 1984.
1140 *Le Monde*, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986.

> d'individus par rang et on multiplie par le nombre de rangs. Jusqu'à 10 000 personnes, on estime la taille d'un groupe de 100 personnes en se plaçant au début de la manifestation, puis on compte les groupes. Au-delà, on est réduit à définir le nombre de personnes par mètre carré qu'on multiplie par la surface totale occupée[1141]. »

Cette affirmation semble être confirmée par le document provenant du secrétariat de la CGT déjà évoqué[1142]. Il y est décrit que le comptage se fait de deux façons :

> « Méthode de comptage de participants aux rassemblements et manifestations
>
> Le comptage se fait de deux façons
>
> Comptage en ligne :
>
> Comptage du nombre de personnes sur une ligne
> Chaque ligne est pointée pour un mètre
> Le calcul se fait en multipliant le nombre de personnes recensées par ligne par le kilométrage du parcourt [sic.]
> Exemple :
> 15 personnes comptabilisées sur une ligne
> Parcourt de 4,8 kms
> Total recensé 15 X 4 800 = 72 000 personnes
>
> Comptage par dizaine :
>
> Sur chaque côté de la rue, le comptage est effectué par deux ou plusieurs compteurs.
> Le calcul se fait par dizainiers estimées. (À partir de la tête de manifestation après sa mise en mouvement)
> En fin de cortège, les comptes sont rapprochés et la moyenne des totaux est la base de l'estimation[1143] »

Pour autant, les deux méthodes ne semblent pas ici dépendre du nombre de manifestants, mais s'avèrent plutôt complémentaires et sont confrontées avant la production du chiffre final.

La problématique des cortèges multiples

Un autre des écueils auxquels peuvent être confrontées les personnes en charge du comptage se caractérise par l'organisation de cortèges multiples, c'est-à-dire des défilés

1141 Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Paris Manif' : Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, *op. cit*, p. 272.
1142 IHS CGT, 495 CFD, *Méthodes de comptage de participants aux rassemblements et manifestations.*
1143 *Ibid.*

qui démarrent à des points différents pour converger vers une même arrivée. L'archétype de cette forme de manifestation se retrouve dans les mobilisations pour la défense de l'école libre et contre le projet de loi Savary de 1984. Ce mouvement social se base sur six grandes journées de mobilisations ayant toutes lieu dans une ville différente : Bordeaux, Lyon, Rennes, Lille, Versailles puis Paris[1144]. La plupart de ces manifestations suivent alors un schéma similaire : plusieurs cortèges démarrent en périphérie pour rallier un point d'arrivée commun dans le centre[1145]. Cinq à Lyon[1146], six à Rennes[1147], plusieurs cortèges dont *Le Monde* ne nous donne pas le chiffre précis à Versailles et sept à Paris[1148].

Pour Paris, les sept points de départ ont vocation à se transformer en quatre cortèges : le premier partant de Saint-Lazare, le deuxième regroupant les manifestants des gares de Lyon et d'Austerlitz, qui rejoignent ceux rassemblés place d'Italie, le troisième, ceux des gares du Nord et de l'Est et le dernier, enfin, de la gare Montparnasse[1149]. Dans le but d'avoir une manifestation « en continu[1150] », les deux premiers cortèges débutent à 9h alors que les deux derniers se mettent en marche à 13h[1151].

1144 Notons que le mouvement est initialement prévu sur les cinq premières journées, la manifestation parisienne est organisée plus tardivement, suite à l'adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale.
Le Monde, « Les responsables de l'enseignement catholique estiment avoir été trompés par le gouvernement », 29 mai 1984.

1145 Ce n'est pas le cas à Bordeaux, où le cortège opère une boucle pour revenir à son point de départ, et à Lille, où un unique trajet, mais particulièrement long (7 km) est décidé.
Le Monde, « Soixante mille personnes ont manifesté à Bordeaux en faveur de l'école privée », 21 janvier 1984
Le Monde, « Mobilisation dans le Nord », 25 février 1984.

1146 Les cortèges démarrent notamment à la place Saint-Blandine, aux cours Jean Jaurès et à la place Jules-Ferry pour se diriger vers le centre historique de la ville. Les deux autres points de départ ne sont pas indiqués dans Le Monde.
Le Monde, « Plus de cent vingt mille personnes ont manifesté à Lyon de Saint-Blandine à Jean-Jaurès », 31 janvier 1984.

1147 Les cortèges démarrant des « six entrées de la ville », et notamment le point Saint-Martin pour se rendre sur la place de la République.
Le Monde, « Record d'affluence à Rennes. La force tranquille de 220 000 manifestants », 21 février 1984.

1148 Les cortèges démarrent à la place d'Italie, et à toutes les grandes gares parisiennes : Gare Montparnasse, de Lyon, d'Austerlitz, de l'Est, du Nord et Saint-Lazare, pour se rendre place de la Bastille.
Le Monde, « Les défenseurs de l'école privée manifesteront à la Bastille », 12 juin 1984.

1149 *Le Monde*, « Les organisateurs attendent plus d'un million de personnes », 21 juin 1984.

1150 *Ibid.*

1151 Notons que le fait que la plupart des cortèges partent des gares n'est pas anodin. Nous verrons plus loin dans ce chapitre que le nombre de trains qui acheminent les manifestants peut influencer l'évaluation de la participation.

Carte 3: Parcours des cortèges pour la défense de l'école libre le 24 juin 1984 à Paris

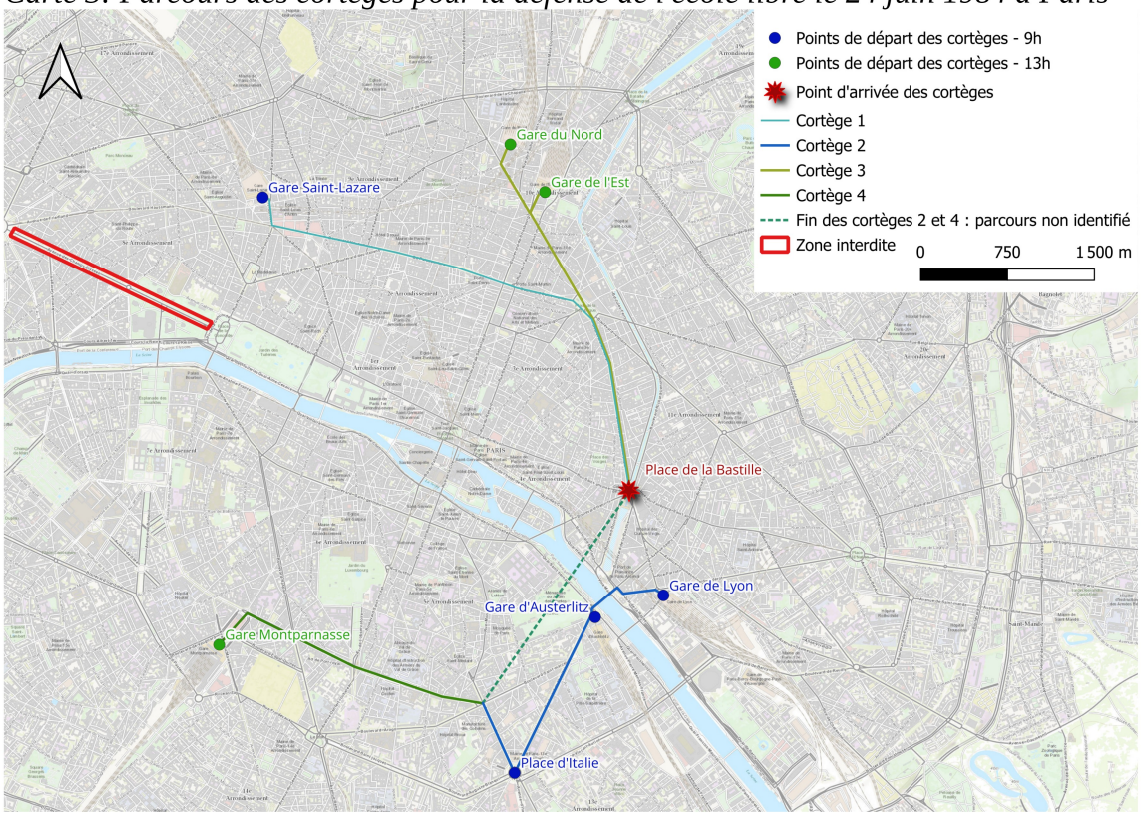

Les manifestants ont pour consigne de se rendre à la place de la Bastille, où est opéré un « double mouvement circulaire[1152] » afin que les différents cortèges retournent vers leur point de départ sans se croiser.

Cette multiplication des défilés oblige à une adaptation autour de la question du comptage des manifestants. Les organisateurs ont donc opté pour un unique comptage, réalisé place de la Bastille. Deux caméras sont placées et filment le passage des cortèges venant du Nord et du Sud, le matin comme l'après-midi. Ils peuvent ainsi affirmer, après avoir analysé des extraits de la bande, que « plus de 1 800 000[1153] » manifestants ont défilé. Du côté de la préfecture de Police, le chiffre de 850 000 participants ressort dans les journaux télévisés[1154], bien que *Le Monde* ne le relaie pas. Les autorités ne semblent pas avoir communiqué autour des méthodes de comptage déployées à cette occasion.

1152 *Le Monde*, « Le défilé de l'espace-temps », 26 juin 1984.
1153 *Le Monde*, « La paix scolaire ne peut être un objectif « à n'importe quel prix », déclare le secrétaire général de l'enseignement catholique », 30 juin 1984.
1154 *Antenne 2*, 20h, « Manifestation école privée », 24 juin 1984.

Les méthodes de comptage indirectes

Si la technique des comptages manuels par des équipes positionnées le long du parcours est généralement soulignée en premier lieu, les chiffres obtenus ne sont pas transmis tels quels. Comme nous l'avons vu, les forces de police, tout comme la CGT, affirment multiplier les techniques de comptage pour réduire au maximum la marge d'erreur du chiffre finalement fabriqué. Les outils déployés sont multiples, et méritent que l'on s'y attarde pour comprendre si leur usage peut, au moins en partie, expliquer les écarts de comptage.

L'usage de la photographie aérienne

Première méthode mise en avant : les photographies aériennes. Sur la période étudiée, elles présentent la spécificité de ne pouvoir être utilisées que postérieurement à leurs prises. Les photographies doivent, en effet, être développées avant d'être analysées et sont donc utilisées alors que les chiffres obtenus par comptage manuel sont déjà connus.

Dès le 1er mai 1948, le Préfet de police de Paris stipule, après que *L'Humanité* ait remis en question les chiffres avancés[1155], que « ces chiffres sont corroborés […] par les photographies aériennes prises au-dessus de la place de la Bastille[1156]. » Pour autant, aucun détail n'est donné, on ne sait pas quand ont été prises ces photographies ni combien de personnes sont identifiables dessus. *L'Humanité*, qui réclame initialement les clichés[1157], finit par remettre en cause leur utilité, ironisant sur les « as aéronautes de la Tour pointue[1158] qui, de 500 mètres de haut, sont en état d'additionner en une minute une foule qui s'est écoulée pendant cinq longues heures[1159]. » Si cette affirmation est vouée à clore le débat, *L'Humanité* évoquant juste après un « incident réglé[1160] », on peut clairement se questionner sur la pertinence de ce ou ces clichés, que je ne suis pas parvenu à retrouver. Au-delà de leur lisibilité, l'usage de ces clichés pose une autre question, qui se rapproche des problématiques déjà évoquées concernant le comptage manuel : le lieu choisi pour les photographies. Roger Léonard, Préfet de police de Paris, affirme que ces clichés ont été pris « au-dessus de la place de la Bastille[1161] », qui

1155 Voir chapitre 2.

1156 *La Croix*, « Quelques chiffres officiels à propos du défilé communiste du 1er mai à Paris », 6 mai 1948, p.2.

1157 *L'Humanité*, « Vous faites des erreurs d'addition, Monsieur le Préfet de police ! », 4 mai 1948, p.1.

1158 La Tour pointue fait référence à l'une des tours de l'ancienne préfecture de police, située au 36 quai des Orfèvres. En argot, cette synecdoque renvoie à la préfecture de police entière.
Voir « Tour pointue » dans *Dictionnaire du Français argotique et populaire*, https://argotique.fr-academic.com/5661/Tour_pointue_%28la%29 [Consulté le 22 juin 2026]

1159 *L'Humanité*, « Les milliardaires des fausses nouvelles », 6 mai 1948, p.1.

1160 *Ibid.*

1161 *La Croix*, « Quelques chiffres officiels à propos du défilé communiste du 1er mai à Paris », 6 mai 1948, p.2.

s'avère être le point d'arrivée de la manifestation[1162], ce qui représente donc déjà un choix de ne compter que les personnes allant jusqu'au bout du défilé.

Le 11 mars 1969, une manifestation est organisée de la place de la République à la Bastille par la CGT, la CFDT et la FEN contre la politique économique et sociale du gouvernement[1163]. On retrouve cette fois des photographies qui semblent couvrir l'ensemble du parcours : on peut aisément distinguer la statue de la place de la République sur certaines ou encore la colonne de la Bastille sur d'autres[1164]. Ces photographies nous démontrent néanmoins une contrainte concernant l'usage de cet outil : la météo. L'ensemble des clichés aériens comprend, en effet, la mention « Conditions atmosphériques défavorables pour la photographie aérienne » et, si les photographies restent lisibles, on y observe une forme de brouillard qui présente donc une limite forte pour opérer un comptage précis des manifestants[1165].

L'usage d'hélicoptères durant les manifestations semble se généraliser durant les années 1960, et la police semble désormais ne plus rechigner à communiquer les clichés à la presse si ils sont demandés : *Le Monde* affirme que la police a fourni des photographies aériennes du cortège lors de l'enterrement de Maurice Thorez le 17 juillet 1964, qui « avaient fait revenir nombre de journalistes sur leur appréciation initiale[1166] ». Notons que dans le dossier consacré à cette journée aux Archives de la préfecture de Police, une bonne partie des photographies aériennes semblent absentes : les seules présentes dans le dossier sont rangées dans une pochette intitulée « Photos sans utilité ou faisant double emploi[1167] ». On retrouve ces photographies lors de diverses manifestations des années 1960, par exemple le 14 juin 1966, lors d'une manifestation de défense de la métallurgie[1168] ou encore le 11 mars 1969, comme cité plus haut. Suite à l'enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972, la préfecture de Police souligne ainsi la « présence d'un hélicoptère au-dessus de chaque manifestation [qui] permet des vérifications supplémentaires[1169]. » Qui nous confirme donc que cette pratique est devenue la norme à Paris. Pour autant, cet outil reste exclusivement parisien : suite à la manifestation de défense de l'école privée du 4 mars 1984 à Versailles, *Le Monde* précise bien qu'il n'a pas été possible d'y user d'hélicoptère, car « seule la préfecture de Police de Paris [y] a recours[1170].»

1162 *L'Humanité*, « À l'appel de la C.G.T. Grandiose démonstration d'unité ouvrière, plus d'un million de manifestants », 2 mai 1948, p.4.
1163 APP, FD131 « À l'occasion de la manifestation syndicale du 11 mars, de la République à la Bastille, le Parti Communiste mettra en place un important service d'ordre. »
1164 APP, FD131, Sous-dossier n°13 : « Photos du défilé ».
1165 Voir annexe 4.
1166 *Le Monde*, « de 18000 à 400000 », 7 mars 1972.
1167 APP, 163W21, sous-dossier n°11, « Photos ».
1168 APP, FD59.
1169 *Le Monde*, « de 18000 à 400000 », 7 mars 1972.
1170 *Le Monde*, « Combien de manifestants ? », 6 mars 1984.

La photographie aérienne est considérée comme l'un des moyens les plus fiables de comptage passé un certain nombre de manifestants. Suite à la manifestation de défense de l'école laïque, organisée par le CNAL, du 25 avril 1984, *Le Monde* affirme ainsi que « à partir de cent mille manifestants, il n'est techniquement plus possible de compter, sauf à utiliser des moyens aériens[1171]. »

Si l'usage de ces photographies aériennes est mis en avant par les autorités dès 1948, c'est bien en 1984 que la méthode précise qui s'y applique est détaillée dans *Le Monde* :

> « Des photos des défilés sont prises d'hélicoptères, agrandies, puis découpées en carrés sur lesquels l'on fait un sondage en comptant le nombre exact de manifestants. Ces chiffres, précis et concernant un espace bien délimité, sont ensuite rapportés à l'espace occupé par les cortèges (largeur et longueur des rues et avenues[1172]). »

Cette observation démontre donc que les photographies ne sont pas utilisées pour effectuer un comptage exhaustif, mais plutôt pour se coupler à une autre approche : la mesure de la surface sur laquelle se déploie le cortège, sur laquelle nous nous arrêterons plus loin.

Si la préfecture de Police communique volontiers ses photographies à la presse à partir des années 1960, un revirement s'opère durant les années 1990. Le 16 janvier 1994, un hélicoptère est déployé dans le cadre d'une manifestation de défense de l'école publique[1173]. Étant donné l'ampleur de la manifestation, et l'écart des chiffres de comptage (260 000 selon les autorités, 1 million d'après les organisateurs[1174]), *Le Monde* se demande pourquoi TF1 ne loue pas un hélicoptère pour rendre compte de la participation aux téléspectateurs alors qu'ils le font pour d'autres événements, notamment le Paris-Dakar[1175]. La réponse de TF1 nous est donnée dans le même journal deux jours plus tard : le survol de Paris pour les hélicoptères civils est interdit. La chaîne a demandé à avoir un journaliste dans l'hélicoptère de la préfecture de Police, mais cela lui a été refusé[1176]. Le directeur de l'information de TF1, Gérard Carreyrou, affirme par ailleurs avoir demandé des images aériennes de la manifestation aux autorités dans le but de « répondre avec plus de fiabilité à la sempiternelle querelle des chiffres », ce qui lui a également été refusé[1177]. Notons que cette réalité semble évoluer de nouveau par la suite. Bien que cela dépasse nos bornes chronologiques, *Le Monde*

1171 *Le Monde*, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.
1172 *Le Monde*, « Combien de manifestants ? », 6 mars 1984.
1173 *Le Monde*, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.
1174 *Ibid.*
1175 *Le Monde*, « Images - Célébration », 18 janvier 1994.
1176 *Le Monde*, « La couverture de la manifestation pour l'école publique – Correspondance – TF1 privée d'hélicoptère », 20 janvier 1994.
1177 *Ibid.*

affirme en 2013 avoir pu accéder à « une longue série d'images de la préfecture » suite à « la manif pour tous » du 24 mars 2013 et a ainsi pu procéder à ses propres calculs[1178].

On observe donc que l'objectif assigné aux photographies aériennes de manifestations a évolué durant le siècle : si elles servent avant tout à servir de contrepoids aux comptages manuels, elles ont pu servir d'argument en faveur du chiffre avancé par les forces de l'ordre à différentes reprises avant de voir leurs usages de nouveau restreint à un usage interne.

La photographie au sol

En dehors des photographies aériennes, il est fréquent de retrouver des clichés de cortèges pris directement par des fonctionnaires au sol dans les différentes archives de police. J'avais pu montrer dans mon mémoire de Master que celles-ci pouvaient parfois servir à effectuer des comptages de groupes distincts au sein d'une manifestation, par exemple les « Nord-Africains » dans les cortèges des 1er mai lillois[1179]. Une partie de l'article de *Liaisons* centré sur la question des méthodes de comptage porte sur cet usage de la photographie, mais cette fois pour en montrer les limites :

> « À priori, la photographie paraît constituer un moyen irréfutable de comptage. Pourtant, cette technique comporte de graves inconvénients. Un défilé photographié du sol ou d'un point trop bas présente une densité égale à celle des premiers rangs, mais il n'est pas rendu compte des "vides" qui sont masqués par le premier plan et qui, s'ils ne sont pas volontairement organisés, se forment au cours de la marche. Ils n'apparaissent avec évidence que sur les photographies aériennes.
>
> Seule une succession de clichés fournit d'autre part un témoignage suffisamment précis, car fixer instantanément un point donné conduirait à une fausse évaluation. L'observation des différents documents photographiques ne peut donc que compléter les computations effectuées sur place[1180]. »

On constate très clairement que cette technique de comptage n'est pas utilisée par la préfecture de Police de Paris, qui sous-entend que son usage conduirait à des erreurs d'évaluation. Dans la pratique, je n'ai trouvé que très peu de photographies qui tendraient à montrer un usage régulier de cette technique. Arrêtons-nous sur un exemple de cette pratique pour en montrer les limites. J'ai en effet pu trouver des traces d'un usage de cet outil à Lens le 22 novembre 1959. Développons rapidement ce cas, qui permet d'observer les avantages et limites dans la pratique de cette méthode de

1178 *Le Monde*, « Vue du ciel, la « Manif pour tous » n'est plus si massive », 28 mars 2013.

1179 Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968*, *op. cit*, p. 88.

1180 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975, p. 14.

comptage, tout en soulignant la pluralité des techniques utilisées lorsque l'on s'éloigne de Paris.

Dès la rentrée scolaire 1959, un mouvement social est attendu de la part des autorités dans le département du Pas-de-Calais. Les renseignements généraux transmettent des comptes rendus du syndicalisme chez les enseignants dans tout le département et identifient le rattachement politique de chacun d'entre eux[1181]. Une colère se développe face à la fois au manque de professeurs et au financement d'établissements privés. De très nombreux courriers et télégrammes de protestation, provenant d'associations laïques, de parents d'élèves, de syndicats d'enseignants, de directeurs d'établissements ou encore d'élus locaux, sont envoyés à la préfecture[1182].

Dans ce cadre, le Comité départemental d'Action laïque organise une manifestation départementale le 22 novembre 1959 à Lens. Les courriers échangés entre le président de l'association et le maire de Lens[1183] nous permettent de suivre le parcours de la manifestation. Des photographies en hauteur ont été prises durant cette manifestation et le monument aux morts facilement identifiable sur celles-ci permet de les localiser : elles sont prises à la fin du parcours, sur la place du Cantin[1184]. Ces photographies ont ensuite été collées entre elles pour constituer un panorama qui couvre l'entièreté de la place[1185]. La photographie finalement constituée est ensuite délimitée, sur son pourtour, en lamelles de tailles équivalentes dans lesquelles est inscrit un chiffre. Si ce n'est pas clairement indiqué, il est facile de déduire qu'il s'agit du nombre de personnes présentes dans la section délimitée. En effet, si on additionne l'ensemble des nombres inscrits dans chaque section, on obtient 5 311. Néanmoins, l'un des nombres est illisible en raison du fait que la photographie est légèrement coupée. Le chiffre de 5 381 étant inscrit sur le côté de l'image, on peut imaginer qu'il s'agit du total comptabilisé par les policiers sur place. L'exercice de comptage s'avère particulièrement compliqué : les sections ne sont pas clairement délimitées et il est difficile d'identifier les individus au fond de la photographie.

Le document n'indique pas quel service de police a produit cette photographie. Le fait qu'elle soit conservée dans les archives municipales de Lens sous-entend néanmoins qu'elle a été réalisée par des policiers locaux. Le chiffre finalement retenu par les autorités est celui de 10 000 participants, comme le démontrent les rapports des

1181 AD62, AW23352/1.

1182 On retrouve l'ensemble de ces courriers et télégrammes aux Archives départementales du Pas-de-Calais.
AD62, 1W13843.

1183 AM Lens, 44W32, courrier du 12 novembre 1959 du président de la fédération départementale des œuvres laïques du Pas-de-Calais au maire de Lens.

1184 Le monument aux morts de Lens se trouve sur cette place jusqu'en 1972, date à laquelle il est déplacé.

1185 Voir la photographie finale en annexe 2.

renseignements généraux[1186]. Il semblerait néanmoins que la technique utilisée par les policiers sur place n'ait pas été suffisamment prise au sérieux pour valider le chiffre produit à l'aide de cette photographie. Notons par ailleurs que la presse propose d'autres chiffres, allant de 40 000 (*Libre-Artois*[1187] ; *Nord-Matin*[1188]) à 50 000 (*Liberté*[1189]) participants, chiffre également retenu par les organisateurs[1190]. On observe donc clairement que l'usage de la photographie au sol comme moyen d'évaluation présente de sérieuses limites.

Le calcul de la surface occupée

Lorsque nous nous sommes attardés sur la question des photographies aériennes, nous avons souligné le fait que ces clichés sont à mettre en regard de la surface occupée par le cortège.

En effet, celle-ci est régulièrement mise en avant comme élément d'évaluation de la participation. Ainsi, le 28 mai 1958, lors d'une manifestation contre l'éventuel retour au pouvoir de Charles de Gaulle, les estimations varient entre quelques dizaines et plusieurs centaines de milliers de participants[1191]. *Le Monde* cherche alors un moyen de pouvoir trancher et propose la méthode suivante :

> « Durant toute la manifestation, les rangs étaient de trente à quarante personnes en comptant les sympathisants massés sur les trottoirs, et ils se succédaient à 1 mètre environ. Du centre de la place de la nation à celui de la place de la République, il y avait exactement 2 800 mètres d'après le plan du métro au 1/12 500. La tête du cortège ayant mis environ deux heures à faire ce parcours et le défilé ayant duré quatre heures, on peut estimer que la foule s'est étendue sur 5 600 mètres. En prenant la moyenne de trente-cinq personnes par rang, cela fait :
>
> 5 000 x 35 = 196 000 personnes [1192]. »

1186 AD62, 1W13843, télégramme non daté du commissaire principal, chez du Service départemental des renseignements généraux du Pas-de-Calais à la Direction des Renseignements généraux à Paris.
AD62, 1W13843, Rapport des renseignements généraux du 24 novembre 1959, « Manifestation organisée par le Comité Départemental d'Action Laïque le 22 novembre 1959 à LENS (P.d.C).

1187 *Libre-Artois*, « Les laïques du Pas-de-Calais défendent l'école de la Nation », 25 novembre 1959, p.1.

1188 *Nord-Matin*, « Quarante mille personnes au rassemblement laïque de Lens », 24 novembre 1959.

1189 *Liberté*, « 50 000 laïcs à Lens dénoncent les prétentions de l'enseignement privé et affirment leur volonté de s'opposer aux projets antilaïcs », 24 novembre 1959.

1190 *La Voix du Nord*, « L'important rassemblement laïque a groupé à Lens de nombreuses organisations du département », 24 novembre 1959.

1191 *Le Monde*, « Les moyens de dénombrement de la foule », 30 mai 1958.
D'après René Rémond, si « les estimations ont naturellement divergé », la participation « n'a sans doute pas été inférieure à 200 000, peut-être a-t-elle même approché du double. »
René RÉMOND, *1958, le retour de De Gaulle*, *op. cit*, p. 81.

1192 *Le Monde*, « Les moyens de dénombrement de la foule », 30 mai 1958.

Lors de cette manifestation, les chiffres de participation avancés sont de 50 000 pour la préfecture de Police de Paris, 150 000 à 200 000 pour les organisateurs et jusqu'à 500 000 pour *L'Humanité* et les journaux proches du Parti communiste[1193]. *Le Monde*, qui base donc son évaluation sur son calcul auquel il ajoute les retardataires et les personnes ayant rejoint directement le point d'arrivée, place de la République, conclut donc par un « total probable de deux cent mille à deux cent cinquante mille[1194]. »

Cet exemple souligne plusieurs points. Cela nous montre tout d'abord que le calcul de la surface occupée par la manifestation permet, au minimum, d'accorder de la crédibilité ou non à un chiffre. Cet élément questionne également la manière de calculer la surface occupée, qui présente, comme nous allons le voir, différents enjeux. On peut, par ailleurs, souligner le fait que ce calcul se doit d'être confronté à d'autres données, telles que la durée du défilé, la densité de la foule ou encore le nombre de personnes par rang. Cela nous montre, enfin, qu'il est possible d'avoir des formes d'étalons permettant d'estimer la participation en se basant sur des données que l'on connaît déjà : *Le Monde* justifie ainsi son chiffre de 200 000 en soulignant que, d'après la préfecture de Police, « une heure de défilé en masse tout au long du boulevard Voltaire représente à peu près 50 000 personnes[1195] » qu'il suffit alors de multiplier par les 4 heures durant lesquelles s'est déroulé le cortège.

Le calcul de la surface occupée par le cortège est donc la première étape à effectuer pour pouvoir appliquer ces différents calculs. Comme le montre l'exemple évoqué précédemment, ces calculs sont réalisés dès 1958 par *Le Monde*. Du côté des forces de l'ordre, l'article de *Liaisons* de 1975, évoque « la prise en compte de la surface occupée » est mise en avant comme un moyen de vérification de « la vraisemblance des chiffres relatifs au volume de participants.[1196] » Cette méthode est décrite comme un outil habituellement dédié aux rassemblements statiques qui ne permet donc pas ici un chiffrage précis, mais plutôt un contrepoids aux chiffres mesurés par des compteurs manuels.

Si le calcul de la surface est donc avéré dans les années 1950 à 1970, c'est bien à partir des années 1980 qu'il est régulièrement mis en avant comme méthode à part entière par les forces de l'ordre. Ainsi, le 4 décembre 1986, lors de la manifestation, déjà évoquée, contre le projet de loi Devaquet, *Le Monde* indique bien que les équipes de comptage placées le long du parcours, « connaissent la longueur totale du cortège (ici 6 526 mètres) [et] la largeur des rues traversées (de 31 à 40 mètres[1197]) ».

1193 *Le Monde*, « La manifestation vue à travers la presse parisienne », 30 mai 1958.
1194 *Le Monde*, « Les moyens de dénombrement de la foule », 30 mai 1958.
1195 *Ibid.*
1196 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975, p. 14.
1197 Notons qu'ils mentionnent également la durée du cortège comme troisième facteur du calcul, sur lequel nous reviendrons plus tard.
Le Monde, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986.

Dans certains cas particuliers, la mesure de la surface occupée représente même la principale méthode de comptage déployée par la préfecture de Police. Le 16 janvier 1994, une manifestation de défense de l'école publique et contre la remise en cause de la loi Falloux est organisée à Paris[1198]. Ce jour-là, si la présence d'une dizaine de fonctionnaires des renseignements généraux placés le long du parcours et de l'usage d'un hélicoptère est évoquée, c'est bien le calcul de la surface qui donne le chiffre finalement avancé par la préfecture de Police[1199]. Une cartographie du parcours de la manifestation permet de mieux comprendre les enjeux spécifiques, et donc l'usage presque exclusif de cette méthode de comptage.

Carte 4: Parcours et comptage des manifestants le 16 janvier 1994 à Paris

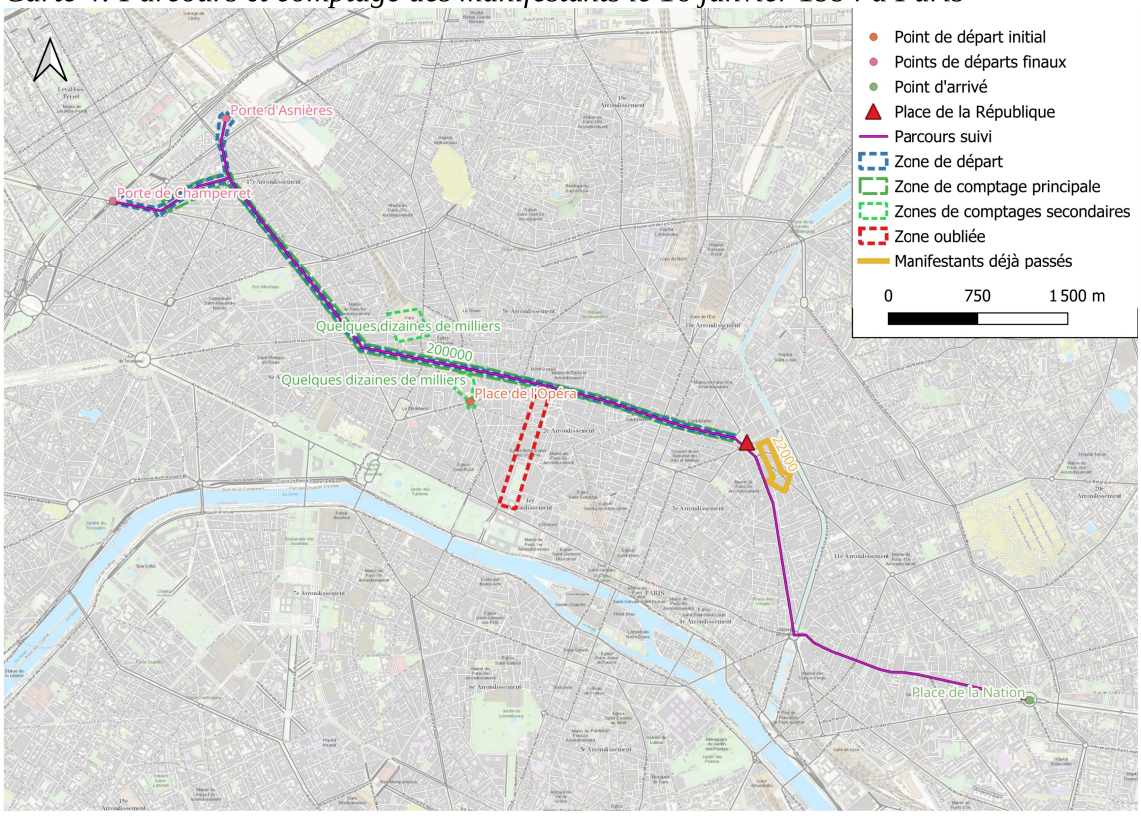

Le point de départ de la manifestation est initialement prévu place de l'Opéra, mais, face à l'affluence que prévoient les organisateurs comme les autorités, de nouveaux

1198 Notons que le Conseil constitutionnel a censuré le projet de loi le 13 janvier 1994, mais que la manifestation est maintenue malgré tout.
Le Monde, « Politique – La révision de la loi Falloux – La censure du Conseil constitutionnel n'a pas entamé la détermination des défenseurs de l'école publique », 15 janvier 1994.

1199 Le calcul du nombre de manifestants repose également sur le nombre de cars et trains venus de province, mais on peut raisonnablement penser que cette méthode sert à conforter le chiffre obtenu. Cette méthode de comptage alternative est développée plus loin dans ce chapitre.
Le Monde, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.

points de départ sont négociés « pour des raisons de sécurité[1200] ». Les manifestants ne vont, dès lors, pas se regrouper en un unique point précis, mais tout au long d'une zone de 5 kilomètres (voir « zone de départ sur la carte 4). Chaque groupe aura donc un point de rendez-vous précis à 11 heures : des Bretons en tête de cortège, proche de la place de la République, aux personnes venant de la région parisienne, qui démarrent ainsi entre les portes de Champerret et d'Asnières[1201]. Le cortège suit les Grands boulevards, passe par les places de la République et de la Bastille avant de se disloquer place de la Nation.

Cette fois-ci, aucun point de comptage précis ne semble avoir été déployé par la préfecture de Police, qui mise donc presque exclusivement sur une évaluation de la surface occupée. Elle explique, en effet, dans *Le Monde* que le calcul a été effectué « entre la place du maréchal Juin et la République[1202] », ce qui correspond à la zone de départ de la manifestation (voir « zone de comptage principale » sur la carte 4[1203]). La surface est alors évaluée à « 209 115 mètres carrés utiles[1204] ». Notons que l'usage du mot « utile » n'est pas détaillé, mais que cela renvoie certainement à une prise en compte, et donc une soustraction dans la surface totale, des zones occupées par du mobilier urbain. En se basant sur une densité à l'arrêt d'un manifestant par mètre carré, on obtient donc approximativement le chiffre de 200 000 participants. À ce calcul s'ajoutent 22 000 manifestants qui ont déjà passé la place de la République au moment du comptage, ce qui donne le chiffre finalement avancé vers 13 heures de 230 000 manifestants[1205]. Si cela n'est pas précisé, ces 22 000 manifestants ont certainement été dénombrés par des fonctionnaires de police qui devaient donc se situer au niveau de la place de la République. On observe donc une méthode de comptage hybride, même si l'ordre de grandeur initial repose sur l'estimation de la surface calculée.

On peut être surpris de cette évaluation de comptage : elle suppose, d'une part, que des manifestants soient présents de manière uniforme tout au long de la zone de départ longue de 5 kilomètres et, d'autre part, qu'aucun manifestant ne se trouve dans les rues adjacentes aux Grands boulevards. La préfecture de Police prend en partie en compte ces observations, puisqu'elle rehausse son chiffre à 260 000 participants autour de 18 heures, en ajoutant à son décompte initial, « quelques dizaines de milliers d'autres [manifestants] stationnant alors aux abords de l'Opéra ou de la gare St-Lazare[1206]. »

1200 *Le Monde*, « La préparation de la manifestation du 16 janvier contre la révision de la loi Falloux. Plus de 300 000 personnes sont attendues à Paris », 14 janvier 1994.
1201 *Ibid.*
1202 *Le Monde*, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.
1203 Notons que le tracé précis du contour de la surface calculé par la police n'est pas décrit, la zone de comptage cartographiée est donc approximative, mais mesure, tout comme le chiffre avancé par la préfecture de police (voir juste après), environ 200 000 mètres carrés. Mesures effectuées sur le logiciel QGIS.
1204 *Ibid.*
1205 *Ibid.*
1206 *Ibid.*

(voir « zones de comptage secondaires » sur la carte 4). Pour autant, comme le précise *Le Monde*, elle omet malgré tout d'autres groupes de manifestants, notamment « la partie du cortège stationnée entre la place du Palais-Royal et le boulevard Montmartre, et la foule impatientée par l'attente, qui s'était entassée dans les restaurants et cafés des alentours[1207]. »

Gwen-Haël Denigot affirme que, lorsqu'elle évalue la surface occupée par une manifestation, la CGT prend en compte les places de départ et d'arrivée, contrairement à la préfecture de Police « pour qui une manifestation n'est pas un rassemblement[1208]» et qui omettrait donc les individus qui se rendent directement au point d'arrivée. Les différents exemples soulignés ici démontrent que la réalité est plus nuancée : la préfecture de Police semble bien mesurer la surface occupée à un instant T de la manifestation, mais elle peut, comme c'est le cas le 16 janvier 1994, procéder à cette évaluation avant même le départ du cortège.

On observe donc que cette méthode de comptage par surface occupée est confrontée à des biais similaires au comptage manuel : il faut prendre en compte l'intégralité des manifestants à un moment précis sans omettre ceux qui ne suivent pas le parcours officiel ou les retardataires.

Longueur du cortège

Ce calcul de la surface passe par un prérequis : il faut connaître la longueur, à un instant T, du cortège. Deux techniques ressortent alors : la prise d'information sur le parcours et l'usage des photographies aériennes déjà citées.

Pour illustrer la première approche, et analyser le fonctionnement concret d'une prise d'informations en direct, arrêtons-nous sur la manifestation du 11 mars 1969 organisée par la CGT, la CFDT et la FEN contre la politique économique et sociale du gouvernement, que nous avons déjà évoquée dans notre partie consacrée aux photographies aériennes. Dans un sous-dossier intitulé « Feuille de trafic » se trouve un document manuscrit nommé « Défile République-Bastille, Relevé du Tableau[1209] ». Si le document n'est pas signé, il n'est pas compliqué d'affirmer qu'il s'agit d'un résumé des divers rapports envoyés par les commissaires des différents arrondissements et districts mobilisés pour surveiller la manifestation. Les informations résumées dans ce document sont, en effet, trouvables dans ces différents rapports, disponibles sous la même cote aux archives de la préfecture de Police.

1207 *Ibid.*

1208 Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Paris Manif' : Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, *op. cit*, p. 274.

1209 APP, FD131, sous-dossier n°8 : « Feuille de trafic ».
Voir le document en annexe 4.

Ce document nous liste donc, de manière chronologique, les événements majeurs qui se sont déroulés durant la manifestation : le nombre de manifestants à certains endroits précis, les prises de parole, la présence en certains lieux de groupements d'extrême gauche, mais aussi l'heure et l'emplacement de la tête et de la queue de cortège. On peut ainsi réaliser la carte suivante :

Carte 5: Parcours et position de la tête et de la queue de cortège durant la manifestation intersyndicale du 11 mars 1969

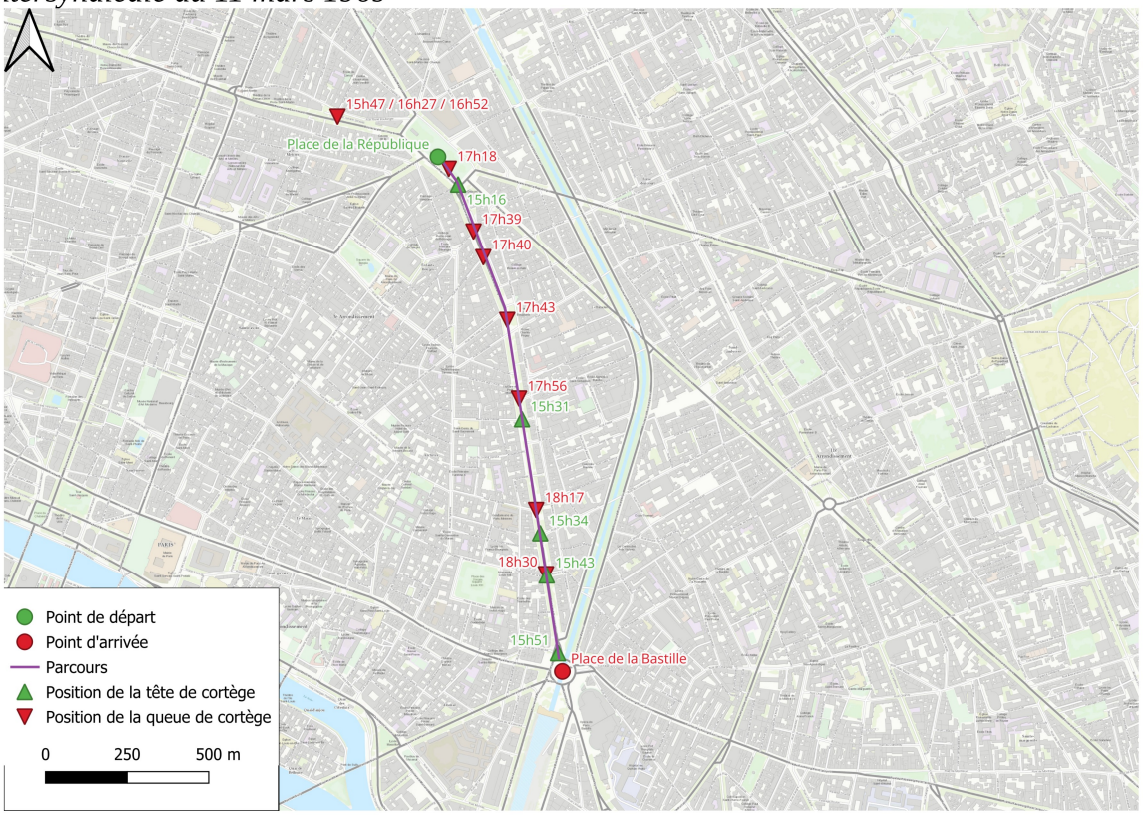

Plusieurs éléments sont à noter. Nous pouvons tout d'abord constater que, si le point de départ se trouve place de la République, la queue de cortège est identifiée en amont de celle-ci, les manifestants n'étant pas arrivés sur le parcours officiel sont donc bien pris en compte. Notons ensuite que les points d'identification de la tête du cortège (5) sont bien moins nombreux que ceux de la queue (10). Deux raisons principales l'expliquent : la tête de cortège arrive relativement vite à la place de la Bastille, elle démarre à 15h16 pour arriver à 15h51 ; et la queue de cortège se retrouve plusieurs fois statique, ce qui représente une information que font remonter les agents sur place.

La cartographie de cette manifestation démontre une des limites du calcul par surface. Le parcours étant relativement court (environ 1800 mètres), la tête de cortège termine son défilé (15h51) bien avant que la queue de cortège ne se mette en marche (16h52).

La surface occupée par les manifestants est donc la même, et représente l'ensemble du parcours, pendant une heure, alors même que le cortège avance. De la même manière, si les manifestants de tête ne mettent que 35 minutes à effectuer le trajet, la queue du cortège met plus d'une heure et demie avant d'arriver proche de la place de la Bastille (aucune heure d'arrivée n'est indiquée, le dernier point d'identification est celui de 18h30, néanmoins, la manifestation s'étant terminée par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre place de la Bastille, on peut supposer que le cortège s'est disloqué en amont de cette place). Le chiffre finalement annoncé par la préfecture de Police est de 60 000 manifestants (contre 200 000 selon les organisateurs), sans que les détails du calcul ne soient donnés[1210].

Le deuxième moyen de mesurer la longueur d'un cortège repose sur l'usage des photographies aériennes. L'article de *Liaisons* de 1975 s'arrête ainsi sur le fait que « l'observation aérienne donne une vue globale utile pour déterminer les dimensions de l'ensemble du cortège[1211]. » Deux photographies aériennes illustrent l'article. Dans leur légende, il est bien indiqué qu'elles « servent de base à de nombreux calculs qui prennent en compte la surface occupée ». Il s'agit donc certainement du moyen le plus fiable pour estimer la longueur d'un cortège, et donc la surface qu'il occupe à un instant donné.

« L'unité-Canebière[1212] »

Si des observations aériennes peuvent permettre de mesurer la surface occupée par le cortège, Olivier Fillieule et Isabelle Sommier soulignent qu'à Marseille, « le système de comptage repose sur une mesure préalable des lieux de défilé et de rassemblement (on ne mesure que la surface utile de la chaussée, calculée de façade à façade, y compris les trottoirs, mais déduction faite du mobilier urbain [1213]). » Cette information se confirme dans un document issu du commissariat central de Marseille[1214] qui concerne une manifestation s'étant déroulée le 12 juin 1987. On peut clairement observer des mesures effectuées tout au long de la Canebière à Marseille : un plan de la chaussée est divisé en six portions de largeurs différentes et un document, en annexe note les mesures des places et rues environnantes, précisant les mesures avec ou sans trottoir, avec ou sans prendre en compte des sorties de parking … On peut raisonnablement estimer que les mesures ne sont pas effectuées à chaque manifestation : la disposition du mobilier

1210 *Le Monde*, « La manifestation des syndicats a rassemblé plus de cent mille personnes », 13 mars 1969.

1211 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975, p. 14.

1212 *Le Monde*, « À suivre », 3 mai 2002.

1213 Olivier FILLIEULE et Isabelle SOMMIER (dir.), *Marseille années 68*, *op. cit*, p. 565.

1214 Ce document m'a été transmis par Olivier Fillieule. Commissariat central de Marseille, Brigade départementale d'information et de voie publique, reproduit dans Olivier Fillieule, *Contribution à une théorie compréhensive de la manifestation. Les formes et les déterminants de l'action manifestante dans la France des années 1980*, thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 1994, p. 172-173.

urbain et la configuration des parcours suivis devant peu évoluer, les mêmes mesures sont certainement réutilisées à plusieurs reprises. Ici, cette méthode de comptage, basée sur la surface occupée par le cortège, semble être exclusivement utilisée : les chiffres de participation notés pour chaque portion correspondent clairement à la surface occupée. Le document se décompose en trois pages, chacune centrée sur des comptages différents : la première se focalise sur les manifestants présents sur la Canebière, et donne des chiffres selon la portion concernée, toujours en partant du même point, le monument des Mobiles. La deuxième s'intéresse aux manifestants présents dans d'autres lieux que la Canebière. La troisième représente un plan de la Canebière, découpé en différentes sections[1215].

Si l'on reprend ce plan de la Canebière, on retrouve clairement le calcul effectué par surface. Si la longueur de chaque portion n'est pas donnée, le ratio entre leur largeur et le nombre de manifestants comptés dedans est systématiquement le même, et correspond donc certainement à la longueur de la portion de la rue.

Tableau 27: Comptage des manifestants par portion de rue sur la Canebière à Marseille le 12 juin 1987

Partie de la rue	Largeur portion	Nombre de manifestants	Ratio
1a	3,50	1292	369,14
1b	1,75	646	369,14
2a	3,50	1144	326,86
2b	2,25	735	326,67

1215 Voir annexe 9, cartographie réalisée à partir des informations disponibles.

Si l'on s'intéresse uniquement à la portion 2 : le plan représenté est le suivant.

Illustration 1: Extrait du plan de comptage réalisé par la brigade départementale d'information et de voie publique pour la manifestation du 12 juin 1987 à Marseille



La somme des différentes portions de rue donne le chiffre de 5228. Si l'on se réfère à la première page du document, le comptage « Des mobiles au Bd Garibaldi », qui correspond donc à la zone cartographiée ici, amène le chiffre de 5230 manifestants.

De la même manière, les zones extérieures à la Canebière sont identifiées. Le document indique leur largeur, la longueur et le nombre de personnes comptabilisées. On peut le résumer, et calculer la surface de chaque zone dans le tableau suivant :

Tableau 28: Différents lieux de comptage des manifestants durant la manifestation du 12 juin 1987 à Marseille

Lieu	Largeur	Longueur	Surface (calculée)	Personnes
Quai des Belges	240	65	15600	15600
Esplanade Quai des Belges	NI	NI		2700
Square Stalingrad	63	43	2709	2709
Rue St Fe (avec trottoirs)	499	9	4491	4491
Rue St Fe (sans trottoir)	499	7	3493	3493
Place Felix Baret (sans sorties parkings)	105	9	945	945
Place Felix Baret (avec sorties parkings)	105	20	2100	2100
Place Monthyon – Devant le Palais des escaliers du Jardin	44	20	880	880
Place Monthyon – place pleine	60	60	3600	3600
Place Général de Gaulle – Côté Canebière	30	24	720	720
Place Général de Gaulle – Côté U.P	32	20	640	640
Esplanade face mairie	100	20	2000	2000
Hôtel de ville (chaussée)	40	20	800	800

Parking Stade Vélodrome	160	10	1600	1600

Ce tableau, tout comme le plan de la Canebière, nous démontre clairement que l'évaluation de la participation à cette manifestation se base exclusivement sur la mesure de la surface occupée. Comme l'indique le document, le calcul est effectué en considérant qu'il faut comptabiliser une personne par mètre carré dans un cortège en marche, mais deux personnes par mètre carré dans les lieux statiques.

L'exemple développé ici n'est pas une exception : la « capacité » de la Canebière est régulièrement mise en avant comme point de départ à des comptages. *Le Monde* évoque ainsi une « Unité-Canebière[1216] » quand *Libération* avance le terme de « Canebiéromètre[1217] ». Celle-ci vaudrait ainsi environ 20 000 manifestants. Le débat autour de la participation au 1er mai 2002 tourne donc autour de cette évaluation : alors que la police estime la participation à « deux Canebières », les organisateurs en décomptent trois[1218]. Les écarts de comptage ne découlent donc pas ici de l'usage de moyens d'évaluation différents, mais simplement d'une évaluation différente du chiffre donné par un même outil.

Cette approche, si elle est régulièrement soulignée à Marseille, se retrouve également dans le reste de la France. Pour la manifestation contre le général de Gaulle du 28 mai 1958 à Paris déjà évoquée, *Le Monde* affirme ainsi que ses calculs basés sur la surface que couvre le cortège peuvent être confortés par « les méthodes habituelles de la préfecture, selon laquelle une heure de défilé en masse tout au long du boulevard Voltaire représente à peu près 50 000 personnes[1219]. », le défilé ayant duré quatre heures, *Le Monde* affirme donc que son chiffre de 200 000 manifestants est le plus vraisemblable.

On retrouve également plusieurs exemples d'une méthode analogue ailleurs en province. À Nice, la CGT affirme ainsi que le « mètre étalon » est l'avenue Jean-Médecin[1220]. Selon le syndicat, lorsqu'elle est remplie, elle comprend entre 15 000 et 20 000 personnes. Ce qui permet donc à la CGT locale d'affirmer, lors de la manifestation du 7 décembre 1995 contre le Plan Juppé, que la participation est proche des 30 000 manifestants, étant donné que l'avenue en question « n'a pas suffi, loin s'en faut, à absorber le flot des manifestants[1221] ». Des calculs manuels effectués à l'aide de Google Earth permettent d'estimer que l'avenue mesure environ 1 kilomètre de long

1216 *Le Monde*, « À suivre », 3 mai 2002.
1217 *Libération*, « Sur la Canebière, 15 000 ou 200 000? », 12 juin 2003.
1218 *Le Monde*, « À suivre », 3 mai 2002.
1219 *Le Monde*, « Les moyens de dénombrement de la foule », 30 mai 1958.
1220 *Le Monde*, « Le ras-le-bol sans précédent des Niçois, 9 décembre 1995.
1221 *Ibid.*

pour une surface d'environ 20 000 mètres carrés, si l'on inclut l'ensemble des trottoirs, jusqu'aux façades des bâtiments. En suivant la mesure avancée par la CGT, on obtient donc une occupation de la surface allant de 0,75 à 1 personne par mètre carré.

On comprend très vite les limites de cette approche : nous avons observé jusqu'ici qu'une multitude de facteurs sont à prendre en compte, tels que la surface occupée à un instant précis, la longueur du cortège ou encore la présence d'obstacles. La mesure de la surface occupée ne suffit donc pas à calculer la participation. Lorsque cet outil est utilisé de manière exclusive, on peut aisément comprendre que les évaluations qui en ressortent diffèrent.

Densité de la foule

En effet, le calcul de la surface occupée présente déjà des enjeux en soi, mais ne se suffit pas. Il faut ensuite le confronter à la densité de la foule présente. Dans l'exemple du 16 janvier 1994, cité précédemment, celle-ci est estimée à un manifestant par mètre carré, en soulignant bien qu'il s'agit d'une surface estimée pour un cortège à l'arrêt. Dans l'article de *Liaisons* de 1975[1222], la préfecture de Police affirme que, dans une salle :

> « on estime que 4 personnes tiennent debout sur un mètre carré ». Il est beaucoup moins évident d'avancer un chiffre pour une foule en mouvement, d'autant plus que la densité n'est pas fixe :
>
> « il faut tenir compte de l'existence d'intervalles, de « trous » à l'intérieur même du défilé, comme du manque d'homogénéité des groupes qu'un "bouchon" peut rendre plus compacts[1223]. »

Pour mesurer au mieux ces données, l'article souligne qu'il est préférable de procéder à :

> « des observations aériennes [qui] donnent une vue globale utile pour déterminer les dimensions de l'ensemble du cortège. La prise en compte de la surface occupée, de la densité d'occupation, de la durée du défilé ainsi que de la vitesse dont il est animé autorise une certaine approximation. »

Deux illustrations montrent ainsi comment, à l'aide de photographies aériennes, il est possible de mesurer la longueur du cortège, comme nous avons pu le voir précédemment.

Le 22 février 1997, lors d'une mobilisation contre la Loi Debré, la surface occupée est, de nouveau, clairement indiquée comme un moyen d'évaluation de la participation[1224].

1222 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975, p. 13.
1223 *Ibid.*
1224 *Le Monde*, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.

Cette fois-ci, le calcul est effectué alors que le cortège est en marche. *Le Monde* affirme alors clairement que, dans ce cas-là, la police se base sur une densité de 0,5 manifestant par mètre carré (soit 2 m² par manifestant).

On peut observer que le chiffre de comptage obtenu ne dépend donc pas exclusivement de la surface, mais également de la densité de la foule mesurée, ou choisie, pour le calcul. Pour une surface de 100 mètres carrés, on obtiendrait ainsi un comptage de 50[1225], 100[1226] voire 400[1227] personnes, soit un taux d'écart pouvant aller jusqu'à 8 en modifiant simplement la mesure de densité de la foule entre 0,5 et 4 personnes par mètre carré. D'autres facteurs peuvent également influencer le calcul : la vitesse de marche et la durée du défilé.

Durée du défilé, et vitesse de marche

Dans mon mémoire de Master, j'avais souligné que les mobilisations accueillant plus de monde marchent généralement à une allure plus faible. Lors du 1er mai 1937 à Lille, la vitesse moyenne était ainsi de 1,94 km/h pour une foule évaluée à 19 000 personnes par le commissariat central de Lille alors qu'en 1953, elle atteignait les 4,66 km/h pour une participation ne dépassant pas les 2 000 selon le cabinet du préfet. La durée du cortège n'est donc pas uniquement due au fait qu'il soit plus long en taille, mais aussi du ralentissement de la cadence de marche liée à la densité de la foule[1228]. Cette vitesse de marche ainsi que la durée des cortèges sont régulièrement mises en avant comme des éléments entrant dans l'évaluation de la participation aux manifestations.

Si elles ne permettent pas une évaluation précise de la participation sans être confrontées à d'autres éléments, tels que la surface, elles peuvent être un bon indicateur de comparaison. Ainsi, au 1er mai 1971, deux cortèges ont lieu le même jour : celui du PSU et des organisations d'extrême gauche, qui débute à 11h30 et celui de la CGT, à 15h15. Les deux cortèges faisant l'objet d'évaluations diverses, *Le Monde* décide de comparer le temps qu'ils ont mis avant de vider complètement leur lieu de départ, soit la place de la République pour le PSU et la place de la nation pour la CGT[1229]. Alors que le matin, « le dernier rang des manifestants a quitté la place de la République vers 12h30, soit soixante minutes plus tard, la manifestation cégétiste a démarré à une cadence plus rapide, à 15h15, et les dernières files du service d'ordre se sont engagées sur le boulevard Diderot vers 16h40, soit quatre-vingt-cinq minutes plus tard[1230]. » On obtient

1225 Modèle du 22 février 1997, « en marche » : 0,5 personne par m².
1226 Modèle du 16 janvier 1994, « à l'arrêt » : 1 personne par m².
1227 Modèle décrit en 1975, « en intérieur » : 4 personnes par m².
1228 Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968, op. cit*, p. 72.
1229 *Le Monde*, « Les manifestations du 1er mai altèrent les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T. », 4 mai 1971.
Le Monde, « La C.G.T. a soutenu les grands thèmes revendicatifs », 4 mai 1971.
1230 *Ibid.*

donc un rapport entre les deux de 1,4. Pour autant, ce ratio est bien inférieur à celui des chiffres de participation comptabilisés : *Le Monde* souligne ainsi qu'il est de 1,7 selon les chiffres de la police (12 000 participants le matin, 20 000 l'après-midi) et donne les chiffres de participation des organisateurs sans en mesurer l'écart (40 000 le matin et 100 000 l'après-midi, soit un rapport de 2,5). Le journal ne développe pas plus en profondeur ces différences de rapport, mais la simple mention de ceux-ci, couplée au calcul du temps mis pour quitter le point de rassemblement, démontre l'intérêt de cette approche. Pour autant, elle présente certaines limites : les lieux de départ sont différents (la place de la République mesure environ 35 000 m² alors que celle de la Nation représente environ 60 000 m²[1231]), même si les rues vers lesquelles démarre le cortège font sensiblement la même largeur (30 mètres pour l'avenue de la République le matin, 31,80 mètres pour le boulevard Diderot, emprunté l'après-midi). *Le Monde* souligne, par ailleurs, que la cadence de marche n'est pas la même, la manifestation de la CGT ayant une « cadence plus rapide ».

Du côté des forces de l'ordre, l'intérêt de prendre en compte la vitesse de marche est développé dans l'article de *Liaisons* dans lequel il est jugé nécessaire de déterminer la cadence de marche de la foule :

> « L'exemple de base est constitué par l'étude d'un défilé de 100 000 hommes au pas cadencé, sur 12 rangs sans solution de continuité à une vitesse de 4,50 km/h : sa durée est de 1 h 30. Sans cadence ou à une vitesse de 2 km/h, elle est de 3 h[1232]. »

La durée d'un cortège est donc un bon indice permettant d'en évaluer la participation, à condition de mesurer la vitesse de marche des participants.

En 1984, la durée des cortèges est assez largement mise en avant pour démontrer leur forte mobilisation. Ainsi, le cortège du Comité national d'Action laïque pour la défense de l'école publique à Paris a pris cinq heures, de 18h30 à 23h30 pour se terminer, ce qui est souligné comme une durée particulièrement forte par *Le Monde*. Les évaluations données sont alors de 75 000 manifestants pour les forces de l'ordre, 500 000 pour les organisateurs[1233]. Deux mois plus tard, la manifestation de défense de l'école privée du 24 juin 1984 à Paris s'écoule cette fois sur douze[1234] à quatorze heures[1235] (notons que les deux durées sont données dans deux articles différents du même journal dont les auteurs ne sont pas indiqués). Cette fois, les chiffres oscillent entre 850 000 (Police) et 1 800 000 (organisateurs). On ne peut pas vraiment calculer de ratio entre durée et participation : les parcours ne sont pas les mêmes et, comme nous l'avons vu précédemment, la manifestation de défense de l'école privée est scindée en quatre

1231 Calculs réalisés par moi-même à l'aide du logiciel QGIS.
1232 *Liaisons*, « Manifestations - Comptage des participants », n° 218, avril 1975, p. 13.
1233 *Le Monde*, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.
1234 *Le Monde*, « Le défilé de l'espace-temps », 26 juin 1984.
1235 *Le Monde*, « Le succès de la manifestation en faveur de l'école privée », 26 juin 1984.

cortèges. On peut néanmoins souligner que la durée du cortège est un facteur de réussite à part entière.

Le 22 février 1997, suite à une manifestation contre la loi Debré, *Le Monde* insiste sur la sous-estimation de la participation venant de la préfecture de Police. Celle-ci avance en effet le chiffre de 33 000 manifestants contre 150 000 pour les organisateurs[1236]. Le journal explique que le chiffre avancé par la préfecture de Police sous-entend que la queue de cortège a quitté le lieu de départ, la gare de l'Est, avant que la tête de cortège n'ait atteint le point d'arrivée, soit Châtelet[1237]. Jean-François Augereau et Hervé Morin, les auteurs de l'article, proposent de réaliser un calcul se basant sur les données avancées par la préfecture de Police pour voir le chiffre qu'ils obtiendraient ainsi. Ils estiment ainsi un front de manifestants de 25 personnes marchant à une vitesse moyenne de deux kilomètres à l'heure et en comptant un intervalle de deux mètres entre chaque rang, tout en spécifiant que cela correspond à une « population bien clairsemée ». Cette évaluation donnerait ainsi un flux de 300 personnes par minute, soit 22 500 par heure. Le journal estime que la manifestation a duré plus de quatre heures et que, de surplus, « de nombreux manifestants sont restés en marge du cortège lui-même ou ont marché devant la tête de manifestation qui s'est étendue, à un moment, de la place du Châtelet à la gare de l'Est ». *Le Monde* affirme ainsi que la barre des 100 000 manifestants a probablement été franchie.

Si le calcul précisément effectué par la préfecture de Police pour estimer le nombre de manifestants n'est pas connu, on peut donc clairement observer que l'importance donnée à chaque paramètre peut modifier le résultat final. Ici, considérer des rangs de 20 ou 30 personnes plutôt que 25, ou encore modifier la vitesse de marche modifierait le résultat obtenu.

Comptage par trains et bus

Pour terminer notre tour d'horizon des méthodes de comptage déployées, il nous reste à nous arrêter sur deux outils bien spécifiques qui se développent durant la période : l'évaluation basée sur les transports déployés spécifiquement pour la manifestation et l'usage d'outils informatiques.

Dans son chapitre consacré à la question du comptage des manifestants, Gwen-Haël Denigot souligne bien que les chiffres « bruts » de la préfecture sont « pondérés par les données objectives (réservations SNCF, affrètement des cars, etc[1238].) ». Ces méthodes sont en effet assez régulièrement déployées et mises en avant par les forces de police.

1236 *Le Monde*, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.
1237 *Ibid.*
1238 Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Paris Manif' : Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, *op. cit*, p. 274.

Dès les années 1970, le déploiement de trains et bus spéciaux pour amener les manifestants est souligné dans *Le Monde*. C'est, par exemple, le cas lors de la manifestation du 4 octobre 1975, organisée par la CGT et la CFDT pour l'emploi à Paris[1239]. Dès cette même année, cette donnée sert à évaluer la participation : lors d'une manifestation contre Franco à Hendaye le 1er novembre 1975, plusieurs trains et « quelque trois cents cars » sont déployés. Ce chiffre même suffit au journal à assurer que les manifestants sont certainement plus de 10 000, soit bien au-dessus du chiffre de 6 000 avancé par la police[1240].

Lorsque la manifestation a lieu en dehors de Paris, il est possible d'estimer un ordre de grandeur de la mobilisation en se basant sur les moyens de locomotion employés par les manifestants. C'est le cas durant les manifestations de défense de l'école libre de 1984. Comme nous l'avons déjà souligné, l'ampleur des mobilisations ainsi que la multiplication des cortèges compliquent le comptage des manifestants. *Le Monde*, tout comme les journaux télévisés proposent alors une méthode de comptage spécifique : comptabiliser les moyens d'acheminement des manifestants vers la ville concernée.

Durant la série de manifestations pour la défense de l'école privée de 1984, le nombre de trains et bus déployés est presque systématiquement indiqué dans le journal et est systématiquement comparé aux chiffres de participation. Le tableau suivant résume ces informations.

Tableau 29: Comptages et transports déployés pour les manifestations pour la défense de l'école libre de 1984

Date	Ville	Nombre de bus	Nombre de trains spéciaux	Chiffre organisateurs	Chiffres autorités	Chiffre *Le Monde*
22 janvier	Bordeaux	Non indiqué	Non indiqué	80 000 à 120 000	45 000	60 000
29 janvier	Lyon	1 100	7	200 000	120 000	
18 février	Rennes	2 800	Une dizaine	300 000	200 000	210 000 à 220 000
25 février	Lille	2 400	27	300 000	230 000	
4 mars	Versailles	Non indiqué	Non indiqué	800 000	550 000	
24 juin	Paris	6 000	150	1 800 000	850 000	

1239 *Le Monde*, « Plusieurs dizaines de milliers de jeunes manifestent pour l'emploi à Paris », 6 octobre 1975.

1240 *Le Monde*, « Les manifestants antifranquistes n'ont pu pénétrer au Pays basque », 4 novembre 1975.

Si la venue de trains et de bus spéciaux ne peut servir à comptabiliser précisément les manifestants - il faut prendre en compte ceux qui vivent sur place, ceux qui prennent des trains ordinaires ou encore ceux qui se déplacent en voiture - ils peuvent permettre de définir un niveau de participation minimum.

On peut développer cette approche pour la manifestation de Rennes : *Le Monde* souligne que la dizaine de trains spéciaux a acheminé 11 500 manifestants, on peut donc évaluer à environ 1 000 personnes la capacité d'un train. Le journal ajoute ensuite qu'un bus contient en moyenne 50 personnes, avec 2 800 bus, mais quelques autres coincés dans les embouteillages, il arrive au chiffre de 150 000 personnes venues par ce moyen de transport. *Le Monde* considère ensuite qu'il est possible d'estimer qu'un quart de la population de Rennes est présente, soit environ 50 000 personnes, ce qui donne une participation allant de 210 000 à 220 000 personnes[1241].

J'ai essayé de réaliser le même type de calcul pour les autres manifestations de la séquence, ceux-ci me semblent néanmoins biaisés : on ne peut pas savoir si le quart de la population s'est mobilisé dans chaque ville et Lille, Lyon et Paris étant des métropoles, des manifestants viennent probablement de leurs banlieues. Notons simplement qu'en prenant exclusivement en compte les trains et les bus spéciaux, et en présupposant que leur capacité est la même qu'à Rennes, on peut estimer que 62 000[1242] personnes se sont déplacées à Lyon, 147 000[1243] à Lille et 450 000[1244] à Paris.

Les exemples que l'on a cités jusque-là sont utilisés par *Le Monde* pour affirmer ou nuancer un chiffre de participation. La préfecture de Police de Paris finit elle aussi par inclure ce paramètre dans ses calculs. Lors de la manifestation de défense de l'école publique du 16 janvier 1994 à Paris, *Le Monde* affirme ainsi, que le comptage de la police se base, ce jour là « à la fois sur le nombre de trains (73) et de cars (2 000) venus de province, et sur la surface occupée par le rassemblement[1245]. »

Cette approche basée sur les moyens de transport se développe donc sur la fin du XXe siècle pour finalement devenir un élément de calcul à part entière, même si le poids qui lui est accordé n'est jamais détaillé.

De l'usage de l'informatique

Le dernier outil sur lequel nous allons nous arrêter s'est également développé durant la fin du XXe siècle. L'informatique se démocratisant en effet, la question de son utilisation dans le cadre du comptage des manifestants finit donc par se poser. Ainsi, en 1984, *Le Monde* affirme que « les vieilles méthodes sont encore les plus sûres, ou les

1241 *Le Monde*, « Inflation de chiffres », 21 février 1984.
1242 1100*50 + 7*1000 = 62 000.
1243 2400*50 + 27*1000 = 147 000.
1244 6000*50 + 150*1000 = 450 000.
1245 *Le Monde*, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.

moins incertaines. En matière de décompte des participants à une manifestation, les services de police n'ont pas encore cédé à la tentation de l'ordinateur[1246]. »

Cette réalité semble perdurer sur la majeure partie de la période : l'usage d'outils informatiques pour compter les manifestants n'apparaît pas dans les articles du *Monde* jusqu'en 1999. Le 31 janvier de cette année, une manifestation est organisée contre la création du Pacs et la place inédite qu'y prend un système informatique mérite que l'on s'y attarde. Les organisateurs de la manifestation décident, en effet, de placer des portiques de comptage automatiques, appelés Spec (Système photoélectrique de comptage), pour évaluer leur nombre. Ce dispositif a été créé par des sympathisants du mouvement[1247]. Notons tout d'abord qu'il s'agit bien d'une initiative venant des organisateurs, la préfecture de Police ne déploie, ce jour-là, aucun dispositif inédit[1248].

Ce dispositif est clairement déployé dans l'objectif de légitimer le nombre. En amont de la manifestation, un organisateur annonce ainsi que « nous voulons montrer que nous sommes bien plus nombreux que ne le disent les médias[1249] ». En effet, lors d'une précédente manifestation organisée contre le Pacs le 7 novembre 1998, les écarts de comptage se sont révélés particulièrement importants : 130 000 manifestants d'après les organisateurs contre 7 200 d'après la police[1250]. Christine Boutin, opposante au Pacs, affirme ainsi que « la démocratie battra le pavé et nul ne pourra le contester ». Ce qui démontre bien que génération anti-Pacs, les organisateurs du défilé ont confiance en leurs chiffres et remettent donc clairement en cause celui issu des forces de l'ordre.

Dans cet objectif de légitimation de leur chiffrage, le comptage par portiques est placé sous le contrôle d'huissiers[1251]. L'article ne spécifie néanmoins pas si ces derniers sont proches des organisateurs ou extérieurs au mouvement.

1246 *Le Monde*, « Combien de manifestants ? », 6 mars 1984.

1247 « Le système de comptage, mis en place dimanche sur le pont de l'Alma et dont le coût est pour l'instant tenu secret, a été fabriqué par des informaticiens bénévoles et des entreprises amies. »
La Croix, « La police s'intéresse au comptage de la manifestation. Pacs. 98 271 personnes ont défilé dimanche contre le Pacs, selon le système photo-électrique des organisateurs. Un chiffre non contesté. » p.8.

1248 *Le Monde*, « Comptes de specticaire », 2 février 1999.

1249 *Le Monde*, « Plusieurs associations et élus d'opposition appellent à manifester, dimanche, contre le Pacs» 30 janvier 1999.

1250 *Le Monde*, « Le Front national très présent dans la manifestation anti-Pacs », 10 novembre 1998.

1251 Notons que des militants pro-pacs dénoncent malgré tout le passage à plusieurs reprises de militants, ce qui aurait donc gonflé le chiffre. Voir par exemple :
Patrick BLOCHE, Jean-Pierre MICHEL et Denis QUINQUETON, *L'incroyable histoire du PACS : Vingt ans après, le récit*, Paris, Kero, 2019.

Carte 6: Manifestation du 31 janvier 1999 contre le Pacs et point de comptage

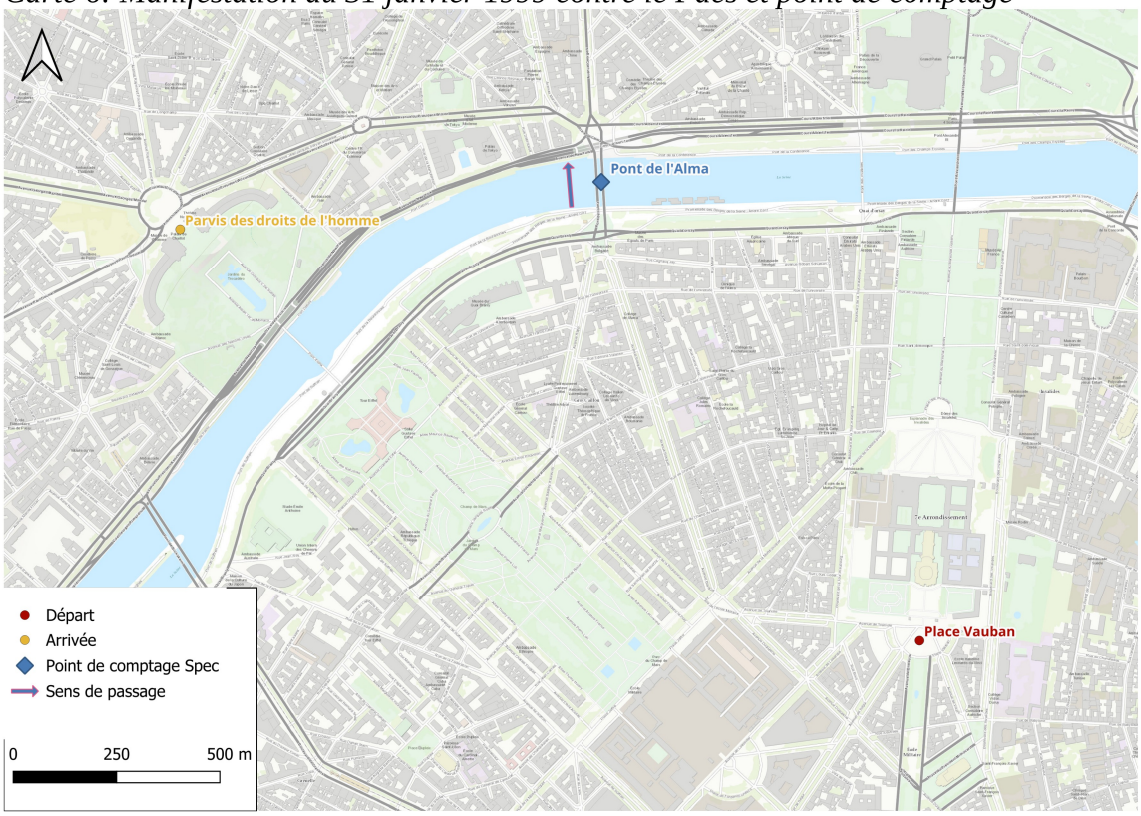

Je n'ai pas réussi à trouver le parcours précis suivi par la manifestation, néanmoins, en se basant sur les points de départ et d'arrivée du cortège, et en sachant que le pont de l'Alma, où se situe le dispositif de comptage, est traversé de la rive gauche vers la rive droite, il est permis d'affirmer que le comptage a été effectué en fin de parcours. Néanmoins, le choix de ce lieu semble reposer sur des considérations techniques plus que sur sa position au sein du parcours. Le dispositif repose en effet sur l'installation de 30 portiques « semblables à ceux rencontrés aux départs des remontées mécaniques dans les stations de ski[1252] » qui décomptent chaque passage et nécessitent donc de pouvoir couvrir l'entièreté de la chaussée.

Les images des journaux télévisés consécutifs à cette manifestation permettent de visualiser le dispositif. On distingue bien des portiques traversés par les manifestants ainsi que la présence de personnes identifiées en orange, certainement les huissiers.

1252 *La Croix*, « Pacs. Nous ferons plier Lionel Jospin. Selon les organisateurs, 160 000 personnes ont manifesté hier pour le retrait du pacte civil de solidarité », 1er février 1999, p.4.

Illustration 2: Système de comptage Spec, Capture d'écran du JT de 20h de France 2 le 31 janvier 1999



Finalement, le chiffrage par portique donne le chiffre de 98 271 manifestants, arrondi à 100 000 par les organisateurs[1253], soit précisément le chiffre avancé par la préfecture de Police, mais après publication du chiffre des organisateurs[1254]. Les forces de l'ordre ont donc accordé une crédibilité certaine au dispositif jusqu'à reprendre le chiffre produit par celui-ci plutôt que d'avancer leur propre évaluation.

Les journalistes du *Monde* affirment alors que la transparence voulue par les organisateurs a fini par se retourner contre eux en déclarant que ces derniers auraient, en l'absence des portiques, très certainement avancé un chiffre plus important tel que 200 000 participants. C'est finalement bien ce dernier chiffre que les organisateurs revendiquent, puisqu'ils finissent par revendiquer une participation de 200 000 manifestants, soit le nombre de personnes que les organisateurs attendaient

1253 Il s'agit du chiffre repris dans la plupart des journaux ; pourtant *La Croix* affirme que le dispositif indiquait 160 000 passages à 17h30.
Ibid.

1254 *La Croix*, « La police s'intéresse au comptage de la manifestation. Pacs. 98 271 personnes ont défilé dimanche contre le Pacs, selon le système photo-électrique des organisateurs. Un chiffre non contesté. » p.8.

initialement[1255], dès le lendemain matin[1256]. BFM de son côté, reprend bien le chiffre produit par le Spec, mais nuance la faiblesse que représenterait le chiffre de 100 000 en comparaison à d'autres mobilisations, indiquant que « à vue de nez de promeneur parisien, c'était une très grosse manifestation, la plus grosse à coup sûr depuis celle pour la défense de l'enseignement privé du temps de Mitterrand[1257]. »

Cette expérience s'avère donc un échec : les organisateurs finissent par donner le double du chiffre comptabilisé par leur propre système informatique, le chiffre est repris dans les médias, mais est nuancé et je n'ai pas trouvé d'autre trace de l'usage d'un dispositif similaire jusqu'à la fin de la période étudiée[1258].

Conclusion du chapitre 5

Nous l'avons vu, il n'existe pas de méthode de comptage idéale. Chacune d'entre elles présente certains biais. Les comptages en direct se doivent de prendre en compte les retardataires et sont influencés par des choix concrets, tel que le fait de compter les individus par rang ou par centaine. Les évaluations indirectes présentent également des limites : l'usage de la photographie aérienne est dépendant de la météo et le calcul de la surface occupée doit être mis en relation avec la vitesse de marche des manifestants et la densité de la foule.

Les forces de police, tout comme la CGT, mettent en avant la nécessité de multiplier et de confronter différentes méthodes de comptage. Ils ne soulignent néanmoins pas le poids qu'ils accordent à chacune d'entre elles dans l'équation finale, ce qui peut certainement expliquer en partie les écarts.

Du côté des forces de police, on peut observer que les techniques n'évoluent que très peu tout au long de la période. On retrouve ainsi des comptages manuels, une évaluation de la surface occupée ou encore l'usage de photographies aériennes dès les années 1940. Notons simplement une évolution dans les comptages réalisés le long du parcours où l'on passe d'un comptage par centaines à un comptage par rangs, facilitant certainement la confrontation à d'autres données, telles que la surface occupée.

Elles vont néanmoins devoir évoluer suite à l'usage de différents outils par les médias et les organisateurs. Alors que la presse prend en compte les moyens de transport déployés dès les années 1970, la police ne l'intègre à son équation qu'en 1994. L'usage de l'informatique se déploie pour la première fois en 1999 de l'initiative des organisateurs.

1255 *France 3*, « JT du soir », 31 janvier 1999.
1256 *Le Monde*, « Le défilé des anti-Pacs », 2 février 1999.
1257 *Le Monde*, « Dans la presse », 3 février 1999.
1258 Pour une étude plus approfondie de la question de l'usage des nouvelles technologies dans le comptage des manifestants, voir les travaux d'Émile Provendier.
Émile PROVENDIER, *Le gouvernement numérique de la foule*, *op. cit.*

Les autorités y accordent néanmoins du crédit et reprennent le chiffre ainsi produit à leur compte.

Notons enfin que l'ensemble des techniques ne semble pas être systématiquement déployé, ou *a minima*, mis en avant par les forces de police. Certaines manifestations ne font l'objet que d'une évaluation de la surface ou d'un pointage sur place.

Tous ces éléments contribuent certainement à encourager la critique des chiffres produits, sous les deux aspects évoqués par Alain Desrosières[1259] : l'objet mesuré fait l'objet d'une définition floue et l'absence de transparence permet de fortes controverses autour de la précision même des méthodes déployées.

Conclusion de la partie 2

Les enjeux autour des chiffres ne se résument donc pas simplement à leur publication ou non dans la presse, l'histoire propre que suivent les combats de chiffre les amène à évoluer. La participation devient, durant la période, un objectif majeur, et le seuil symbolique du million de manifestants devient ainsi la cible à atteindre par les organisateurs. D'abord utilisé comme chiffrage absolu par *L'Humanité*, le million de manifestants réapparaît durant les événements de mai 1968, mais ne se régularise réellement qu'à partir des années 1980, pour devenir un nouvel objectif de deux millions durant le mouvement de l'automne 1995. Cette approche démontre que les chiffres de participation aux manifestations de rue ont une portée performative et ne sont pas de simples descriptions d'un événement, ce qui confère donc à ces chiffres une portée politique certaine.

Dès lors, la construction même de ce chiffre sur le terrain, et donc le choix des méthodes de comptages déployées présente un enjeu majeur. Nous l'avons vu, il n'existe pas de technique absolue et parfaite ; policiers comme organisateurs usent de différentes approches qu'ils confrontent pour produire le chiffre finalement transmis à la presse.

Quoi qu'il en soit, chacune des parties – autorités, organisateurs et médias – semble opérer des calculs différents gardés plus ou moins secrets. Ils vont donc chercher, sur la période, à justifier de la pertinence des choix opérés et des outils déployés. C'est ce à quoi nous allons nous intéresser dans le chapitre 6.

1259 Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, *op. cit*, p. 7.

Partie 3 : Que faire du chiffre ?

Après nous être intéressés à la publication en elle-même de chiffres puis aux enjeux que représentent sa production, cette troisième partie se focalise sur un autre aspect du chiffre : son devenir. En effet, les comptages ne sont pas simplement effectués, puis publiés dans *Le Monde*. Le quotidien se propose tout d'abord de critiquer les chiffres produits. Nous nous arrêterons ainsi dans le chapitre 6 sur la question de la légitimité du chiffre. Nous verrons que le chiffre des organisateurs comme des forces de police est régulièrement critiqué, ce qui amène donc les différents acteurs à déployer divers moyens pour justifier de la pertinence du chiffre avancé. Nous nous intéresserons ainsi aux communiqués de presse transmis par les forces de police au *Monde*, à la volonté d'ouvrir le bureau des évaluations à la presse ou encore à la constitution d'un « Secteur luttes », chargé du comptage des manifestants à la CGT. Nous constaterons également que *Le Monde* ne se contente pas de publier ces chiffres et devient un réel arbitre, voire un acteur à part entière qui finit par produire ses propres comptages. Nous nous arrêterons enfin, dans le chapitre 7, sur la question du devenir du chiffre. En dehors de son usage immédiat, le chiffre a un pouvoir certain permettant d'opérer des comparaisons. Nous nous intéresserons donc à ces différents usages postérieurs, qu'ils aient lieu au cours d'un même mouvement social ou des mois, voire années plus tard. Nous mettrons ainsi en avant le fait que certaines manifestations deviennent des points de référence en termes de mobilisation pour les mouvements sociaux futurs.

Chapitre 6 : Justifier le chiffre

Comme nous venons de le voir dans le chapitre 5, les méthodes de comptage déployées sont variées et évoluent dans le temps. En effet, la question de la légitimation du chiffre devient un enjeu de plus en plus important au cours de la période. Les évaluations provenant des forces de police comme des organisateurs sont régulièrement remises en cause, que ce soit entre eux ou par la presse, ce qui amène chacune des parties à essayer de se justifier, voire de mettre en place certaines mesures contribuant à la crédibilité de leurs chiffres.

Nous le démontrerons, cette tendance à la justification se fait progressivement. Nous analyserons donc tout d'abord les premières décennies de la période durant laquelle les chiffres provenant des organisateurs comme des forces de l'ordre, sont presque systématiquement critiqués. Nous nous arrêterons ainsi sur la production d'un comptage propre au *Monde* face à des chiffres jugés faux. Nous verrons par la suite les moyens déployés par les forces de police pour pallier ce manque de confiance et nous constaterons que les stratégies divergent dans le temps. De la même manière, les chiffres provenant des organisateurs sont, eux aussi, soumis à la critique et la confiance qui leur est accordée est inégale. Nous verrons que du côté des forces de l'ordre comme

de la CGT, des moyens sont mis en place pour gérer la production et la communication du chiffre.

Ces évolutions amènent les différents acteurs à s'organiser en interne pour rationaliser la communication autour de ces chiffres, notamment dans l'objectif de justifier de leur pertinence.

On distingue trois grandes phases autour de la question : une première allant du début de la période à la fin des années 1960, durant laquelle les chiffres, qu'ils proviennent des organisateurs ou des autorités, sont largement ignorés, voire contestés. Une deuxième durant les années 1970 durant laquelle chacune des parties tend à vouloir crédibiliser son chiffre. Et enfin, une troisième des années 1980 à la fin de la période durant laquelle les chiffres continuent d'être remis en cause, mais de manière moins virulente avec une confiance qui fluctue dans les chiffres produits par les forces de police comme des organisateurs.

Des années 1940 aux années 1960 : des chiffres qui n'intéressent personne ?

Nous avons pu le voir précédemment, au début de la période, *Le Monde* ne s'intéresse que très peu aux chiffres de participation des manifestations de rue et peut parfois citer des écarts importants sans s'y attarder, comme après la manifestation de la CGT du 20 juin 1946 à Paris, pour laquelle le journal évoque simplement « que les uns estiment à 500 000 personnes et les autres à 40 000[1260] ». Pourtant, le quotidien va rapidement remettre en cause les chiffres proposés par les organisateurs. On peut ainsi souligner les critiques opérées à l'encontre de *L'Humanité*. Nous avons pu constater dans le chapitre 4 que le million de participants, bien souvent annoncé par l'organe du PCF, est régulièrement critiqué par le reste de la presse. Reprenons, par exemple, le cas du 1er mai 1948 où l'écart était particulièrement important autour du cortège de la CGT : entre 30 000 et 1 million de personnes. *Le Monde* remet clairement en cause les chiffres des organisateurs, que ce soit du côté de ce défilé comme du rassemblement du RPF au parc de Saint-Cloud en affirmant que « on sait en pareille circonstance ce que valent les chiffres[1261]. »

Les chiffres provenant de *L'Humanité* continuent à ne pas être pris au sérieux pas *Le Monde* par la suite. Ainsi, le 6 janvier 1962, suite à une manifestation contre l'OAS organisée par le PCF, le quotidien affirme clairement que « la plupart des observateurs estiment tout au plus à 10 000 et parfois moins [le nombre des manifestants], mais que *L'Humanité* évalue pour sa part à 50 000[1262] » démontrant clairement que ce chiffre n'a

1260 *Le Monde*, « La manifestation de protestation de l'Union des syndicats », 22 juin 1946.
1261 *Le Monde*, « Le 1er mai à Paris s'est déroulé sans incident. Dans le parc de Saint-Cloud », 4 mai 1948.
1262 *Le Monde*, « À Paris, la place Kossuth avait été isolée par la police », 9 janvier 1962.

que peu de valeur aux yeux du journal alors que le comptage provenant de la préfecture de Police, de 5 000, est cité, mais pas vraiment critiqué.

De l'autre côté, la police est relativement épargnée au début de la période : *Le Monde* se contente ainsi bien souvent de citer le chiffre produit par celle-ci sans émettre de critique particulière. La première trace d'une réelle remise en cause de ce comptage a lieu suite à la manifestation contre le retour du général de Gaulle du 28 mai 1958. Alors que les évaluations oscillent entre 50 000 pour la préfecture de Police, 200 000 (selon les organisateurs) et 500 000 (pour *L'Humanité*[1263]), *Le Monde* se saisit de la question et affirme, grâce à un calcul reposant sur la surface occupée,[1264] que les manifestants devaient être entre 200 000 et 250 000[1265].

On observe donc une première remise en cause du chiffre proposé par les forces de l'ordre de la part du *Monde* sans pour autant que cette démarche soit systématisée. Les comptes rendus des autres manifestations de la fin des années 1950 et du début des années 1960 dans le quotidien proposent parfois les chiffres provenant de la police sans réelle critique à quelques exceptions près.

La deuxième fois que l'on observe cette volonté de prendre du recul sur le combat des chiffres entre police et organisateurs via la citation d'un troisième chiffre s'observe suite à la manifestation contre l'OAS du 19 décembre 1961, le journal cite, en plus des 15 000 selon la préfecture de Police et les 100 000 des organisateurs, le chiffre de 25 000 personnes « selon divers observateurs[1266] ».

Cette volonté de trouver le chiffre juste s'observe de nouveau le 13 novembre 1963 suite à la manifestation des viticulteurs à Montpellier. Alors que les services de police de la ville évaluent la participation à 20 000 personnes, les organisateurs, via la voix de Jules Moch, député socialiste de l'Hérault, affirment la présence de 100 000 participants[1267]. *Le Monde* remet alors explicitement en cause les deux chiffres en affirmant que « les évaluations exactes étant difficiles, sinon impossibles, on peut estimer à 40 000 ou 50 000 le nombre des manifestants ».

On pourrait penser que le chiffre proposé par les forces de l'ordre semble avoir, à cette période, plus de valeur pour *Le Monde* que celui provenant des organisateurs avec l'exemple de la manifestation des fonctionnaires à Paris le 20 mars 1963 pour laquelle le quotidien cite le chiffre de la police et n'y joint celui des organisateurs qu'entre

1263 *Le Monde*, « La manifestation vue à travers la presse parisienne », 30 mai 1958.
1264 La question des différentes méthodes de comptage, et notamment de celle reposant sur l'évaluation de la surface occupée, est détaillée dans le chapitre 5.
1265 *Le Monde*, « Les moyens de dénombrement de la foule », 30 mai 1958.
1266 *Le Monde*, « Nombreuses protestations contre les violences du service d'ordre. Quinze activistes ou plastiqueurs arrêtés à Paris », 21 décembre 1961.
1267 *Le Monde*, « Onze étudiants qui avaient provoqué des échauffourées avec le service d'ordre ont été arrêtés à Montpellier », 14 novembre 1963.

parenthèses[1268]. Pour autant, dans le corpus constitué, de 1945 à 1969, on retrouve 48 articles citant un chiffre provenant de la police contre 55 qui évoquent l'évaluation des organisateurs. *Le Monde* semble donc, à quelques exceptions près que nous avons soulignées, ne pas réellement prendre parti, et s'il remet parfois en cause les chiffres produits, cela s'arrête généralement à une simple observation sans analyse en profondeur. Il en sera différemment suite à l'enterrement de Maurice Thorez.

L'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964.

Nous avons déjà évoqué la manifestation particulière que représente l'enterrement de Maurice Thorez, leader du PCF, à Paris le 16 juillet 1964. Cette manifestation est marquée, comme expliqué dans le chapitre 2, par un combat des chiffres inédit, puisque les évaluations fluctuent entre 60 000 personnes pour la préfecture de Police et 1 000 000 pour *L'Humanité*[1269]. Comme nous avons pu le voir, de manière générale, la presse remet clairement en cause le chiffre provenant de la préfecture de Police, puisque *Le Monde* est le seul journal à citer ce dernier. Le reste de la presse oscille entre des centaines de milliers de manifestants (*France-Soir*[1270], *La Croix*[1271] et *Le Figaro*[1272]), le chiffre de 500 000 provenant de l'AFP (*Le Parisien libéré*[1273], *L'Aurore*[1274] et *Paris-jour*[1275]) ou l'évaluation du million de participants (*Combat*[1276], *Libération*[1277] et *L'Humanité*[1278]).

Cette manifestation ne faisait initialement pas partie du corpus constitué par l'usage du mot-clef « manifestants », puisqu'il n'est pas utilisé dans les articles du *Monde* relatifs à celle-ci. Elle est néanmoins citée explicitement dans un article de 1972, ce qui m'a poussé à m'y intéresser.

Huit ans plus tard, en effet, ont lieu les obsèques de Pierre Overney le 4 mars 1972. À cette occasion, l'écart de comptage des participants est particulièrement important[1279].

1268 « Estimés à trois mille par le service d'ordre (et à dix mille par les syndicats) »
Le Monde, « Fonction publique : manifestation à Paris pendant deux heures », 22 mars 1963.
1269 *Le Monde*, « Une foule considérable a conduit le leader communiste du carrefour Kossuth au cimetière du Père-Lachaise », 18 juillet 1964.
1270 *France-Soir*, « Aux obsèques de Thorez, une foule énorme a défilé jusqu'à 21 heures au Père-Lachaise », 18 juillet 1964.
1271 *La Croix*, « Plusieurs centaines de milliers de personnes aux obsèques de Maurice Thorez », 18 juillet 1964.
1272 *Le Figaro*, « De la place Kossuth au Père-Lachaise, foule immense aux obsèques de Maurice Thorez », 17 juillet 1964.
1273 *Le Parisien libéré*, « Foule très nombreuse hier aux obsèques de Maurice Thorez, 500 000 personnes selon l'AFP suivaient le convoi funèbre », 17 juillet 1964.
1274 *L'Aurore*, « 500 000 personnes ont assisté aux obsèques de Maurice Thorez », 17 juillet 1964.
1275 Paris-jour, « 500 000 personnes aux obsèques de Maurice Thorez », 17 juillet 1964.
1276 *Combat*, « Une foule immense a suivi les obsèques de Maurice Thorez », 17 juillet 1964.
1277 *Libération*, « Les obsèques de Maurice Thorez inoubliable ! », 17 juillet 1964.
1278 *L'Humanité*, « De la Maison du Parti au Père-Lachaise en un cortège immense et silencieux nous étions un million pour accompagner Maurice Thorez », 17 juillet 1964.
1279 Cette manifestation est développée dans les deux premiers chapitres de cette thèse.

Le Monde donne alors quelques informations concernant les pratiques de comptage par les autorités[1280]. L'article se conclut ainsi :

> « On rappelle à la préfecture de Police les contestations provoquées par le chiffre - cent mille[1281] - qu'elle avait donné pour les obsèques de M. Maurice Thorez, le 16 juillet 1964. Lors d'une conférence de presse, des explications — et des photographies — fournies par les responsables des comptages avaient fait revenir nombre de journalistes sur leur appréciation initiale[1282]. »

On retrouve, en effet, des photographies aériennes du défilé dans les archives de la préfecture de Police de Paris[1283].

1280 La question des méthodes de comptage est abordée dans le chapitre 5.

1281 Notons que je n'ai aucune trace d'un chiffre de 100 000 qui aurait été évoqué par la préfecture de police à cette occasion.

1282 *Le Monde*, « De 18 000 à 400 000 », 7 mars 1972.

1283 Le même dossier est identifié par deux cotes distinctes : FA/204 et 163W21.

Illustration 3: Photographie aérienne produit par la préfecture de police de Paris de l'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964



Cette photographie, ainsi que d'autres[1284] sont rangées dans un sous-dossier nommé « Photos sans utilité ou faisant double emploi ». On peut donc raisonnablement penser qu'il s'agit d'une image qui n'a pas été sélectionnée pour être communiquée aux journalistes. Quant à ce qu'elle prouve en termes de chiffre de participation, je laisse le lecteur juger, et compter par lui-même s'il le souhaite.

Quoi qu'il en soit, cet article de 1972 ainsi que ces photographies « sans utilité » sont les seules maigres traces de cette conférence de presse qu'aurait organisée la préfecture de Police pour justifier de son chiffre en 1964. La consultation systématique de la presse écrite jusqu'à la fin du mois de septembre 1964, de la presse télévisée dans les deux semaines qui ont suivi la manifestation, ainsi que la consultation des archives de la préfecture de Police sont restées infructueuses. Il est donc permis d'affirmer que la préfecture de Police prend conscience, autour de cette manifestation, du fait que son chiffre et donc ses méthodes de comptage soient clairement remis en cause. Qu'elle cherche donc, pour la première fois, à se justifier en expliquant les méthodes déployées à la presse. Pour autant, cette démarche n'a pas réellement eu d'écho, puisque la presse ne semble pas avoir relayé ces explications.

Cette prise de conscience de la part des forces de police va se poursuivre durant la fin des années 1960 et le début des années 1970.

De 1964 aux années 1970 : une remise en cause inégale et une prise de conscience des enjeux des chiffres

Un autre phénomène intéressant s'observe en 1964. Suite à une manifestation du secteur public le 2 décembre de cette même année, le compte rendu du *Monde* nous indique un écart habituel entre le chiffre de la police (13 000) et celui des organisateurs (16 000 à 24 000). Pour autant, le quotidien cite également un troisième chiffre « selon certains observateurs » de 8 000[1285]. Si nous n'avons pas plus de détails sur qui seraient ces observateurs, c'est la première fois que le journal propose un chiffre de participation inférieur à celui mis en avant par les forces de police. Si ce cas particulier mérite d'être souligné, il ne peut amener de réelle conclusion sur la raison de ce phénomène, qui reste par ailleurs très rare.

Le reste de la décennie 1960 laisse entrevoir que les chiffres transmis par les forces de l'ordre comme par les organisateurs ne sont toujours pas réellement pris au sérieux. Du côté syndical : suite à une manifestation pour la paix au Vietnam le 6 avril 1965, *Le Monde* cite ainsi le chiffre de 10 000 avancé par les organisateurs tout en le confrontant aux 5 000 comptabilisés par l'AFP[1286]. De la même manière, alors que les organisateurs d'une autre manifestation pour la paix au Vietnam le 21 octobre 1967 affirment au

1284 Voir annexe 3.

1285 *Le Monde* « Plusieurs milliers de travailleurs du secteur public ont assisté au meeting de la Bourse du travail », 4 décembre 1964.

1286 *Le Monde*, « Manifestation à Paris et en province en faveur de la paix », 8 avril 1965.

micro que « nous sommes cent mille », *Le Monde* affirme que « en fait, ce sont environ trente-cinq mille personnes[1287] ». De l'autre côté, le chiffre de 35 000 cité par la préfecture de Police suite à la manifestation intersyndicale du 17 mai 1966 est confronté à ceux proposés par d'autres journaux, tous supérieurs : « 50 000 *le Figaro* ; 100 000 *le Populaire* ; 200 000 *L'Humanité*[1288] ».

La plupart du temps pourtant, dans cette fin de décennie 1960, *Le Monde* se contente de citer à la fois le chiffre provenant des organisateurs et celui de la police sans réelle remise en question. C'est par exemple le cas lors des plus grandes manifestations de mai 1968 : le 13 mai à Paris, le quotidien cite ainsi « près d'un million d'après les manifestants, deux cent mille selon les services de comptage de la préfecture de Police[1289] » et se contente d'annoncer que « des chiffres variables sont avancés[1290] » autour de la manifestation gaulliste du 30 mai sans plus de détail. Il peut donc exister une remise en cause des chiffres produits de la part du *Monde*, mais celle-ci n'est pas systématique.

Mai 1968 : le pouvoir et le chiffre

Si le traitement médiatique des chiffres de participation durant les événements de mai 1968 reste assez timide, il semblerait pourtant qu'ils présentent un enjeu particulièrement important à l'Élysée. Jacques Foccart, ce proche collaborateur de de Gaulle a tenu un journal quotidien, ponctué de citations du général, qu'il a ensuite publié durant les années 1990. S'il est avant tout secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches, et traite donc fortement des sujets qui y sont liés, sa proximité avec le chef de l'État amène des échanges qui dépassent ce cadre. Le deuxième tome du journal couvre les années 1968 et 1969[1291], les événements de mai et juin 1968 y sont donc décrits au jour le jour. Les manifestations étudiantes du début du mois sont ainsi rapidement évoquées, sans que la question du chiffre de participation ne soit présente. Le lundi 13 mai néanmoins, la question du nombre de manifestants prend une importance soudaine. Le titre de l'entrée du journal commence par « Combien de manifestants[1292] ? » Ce jour-là une manifestation contre la répression policière et pour les libertés syndicales et politiques est organisée par les syndicats et les organisations étudiantes. Comme le précise Jacques Foccart, « tout l'après-midi, [ils étaient] restés dans le doute sur son importance[1293] ». Le chiffre de 50 000 à 100 000 manifestants lui est communiqué par la préfecture de Police en début d'après-midi. Le secrétaire général

1287 *Le Monde*, « Paris : Plusieurs dizaines de milliers de manifestants », 24 octobre 1967.
1288 *Le Monde*, « De la Bastille à la République », 19 mai 1966.
1289 *Le Monde*, « Pendant cinq heures des centaines de milliers de manifestants ont défilé de la République à Denfert-Rochereau », 15 mai 1968.
1290 *Le Monde*, « Des centaines de milliers de Parisiens ont manifesté leur soutien au général de Gaulle », 1er juin 1968.
1291 Jacques FOCCART, *Journal de l'Elysée, tome 2 : Le Général en mai*, Paris, Fayard, 1998.
1292 *Ibid.*, p. 104.
1293 *Ibid.*

a alors annoncé le chiffre de 150 000 participants à Charles de Gaulle, qui aurait affirmé que cela « lui semblait gros[1294] ». Pour autant, comme l'indique Foccart, il n'a jamais été possible de savoir précisément combien étaient les manifestants : alors que *L'Humanité* parle d'un million de personnes, la préfecture de Police a élevé son chiffre à 100 000 à 150 000 personnes alors que les journaux annoncent 300 000[1295]. L'auteur précise néanmoins que de nombreux badauds étaient massés sur les trottoirs et qu'il faut donc les distinguer des manifestants. Quoi qu'il en soit, le pouvoir semble prendre conscience à la fois de l'intérêt que représente le chiffre d'un point de vue logistique, nécessaire aux forces de police pour s'organiser, et d'un point de vue politique : le succès de la mobilisation repose en partie sur ces évaluations.

Durant la suite du mois de mai, la question du nombre de manifestants revient parfois. D'abord le 22 mai, où Jacques Foccart justifie la non-intervention d'une compagnie de CRS contre des étudiants qui s'attaquaient au siège du Service d'action civique en mettant en avant la différence d'effectifs : 150 CRS pour 1 000 manifestants, ce qui rejoint donc plutôt l'enjeu logistique. C'est également le cas le 23 mai, jour où Foccart déclare avoir annoncé au général de Gaulle la participation à différentes manifestations : 7 000 à 8 000 à la Bastille, 6 000 à Montreuil et 10 000 à Balard pour la CGT, et du côté des étudiants, 2 500 à Stalingrad, 5 000 à porte des Lilas et 2 000 à Denfert[1296]. Ces comptages sont cette fois mis en avant pour affirmer que « les manifestations sont peu importantes[1297] », ce qui renvoie donc plutôt aux enjeux politiques. Le 27 mai, c'est de nouveau Foccart qui annonce au général de Gaulle la participation à la manifestation du jour : 12 000 personnes[1298] il explique néanmoins que « ces douze mille au départ sont devenus trente mille selon la préfecture de Police et cinquante mille selon les organisateurs[1299]. » Mais spécifie bien que c'est habituel : « les chiffres doublent ou triplent facilement[1300]. »

L'approche de la manifestation gaulliste du 30 mai est néanmoins bien différente. L'entrée du journal ne s'arrête que tardivement sur la question du chiffre.

> « J'ai mon petit poste de radio et je le passe à quelques-uns des garçons du Service d'action civique présents, pour leur permettre d'écouter. Trois cent mille, cinq cent mille, huit cent mille, plus d'un million enfin. C'est l'enthousiasme extraordinairement délirant. C'est un soulagement[1301]. »

1294 *Ibid.*
1295 *Ibid.*, p. 105.
1296 *Ibid.*, p. 124.
1297 *Ibid.*
1298 *Ibid.*, p. 137.
1299 *Ibid.*, p. 138.
1300 *Ibid.*
1301 *Ibid.*, p. 153.

Cette fois encore c'est donc l'aspect politique du chiffre qui ressort : la participation annoncée comme forte provoque un effet de soulagement. Mais on constate bien que, selon la proximité du pouvoir avec les organisateurs, l'enjeu varie.

Ces différentes entrées du journal démontrent donc une prise de conscience par le pouvoir politique de l'importance de pouvoir évaluer la participation à une manifestation. Durant les événements de mai 1968, il est crucial, pour le gouvernement qui se sent menacé, de pouvoir estimer la participation en direct. Nous verrons par la suite que cette prise de conscience ne va pas amener un changement brutal, mais plutôt une transition sur plusieurs années, en particulier durant la première moitié des années 1970.

On peut donc observer que des années 1940 aux années 1960, les chiffres provenant de la police comme des organisateurs sont soit clairement remis en cause par *Le Monde*, soit simplement cités sans que le quotidien n'y prête plus d'intérêt. On retrouve donc l'analyse présentée dans le chapitre 1 : jusqu'aux années 1970, la question du chiffre reste assez secondaire dans le traitement médiatique des manifestations.

On observe malgré tout une forme d'évolution : durant les années 1960, le journal propose pour la première fois ses propres chiffres et les forces de l'ordre cherchent à démontrer le sérieux de leur comptage en 1964. Les politiques prennent, par ailleurs, clairement conscience des enjeux liés aux comptages à partir des événements de mai 1968. Ces différents événements, s'ils montrent une réelle évolution, demeurent néanmoins des cas particuliers, précurseurs d'une accélération que l'on observera au début des années 1970.

Le tournant des années 1970

L'émergence d'un troisième chiffre : les évaluations du *Monde*

Nous avons pu observer que durant les années 1960, il arrive que *Le Monde* propose un troisième chiffre en plus de celui provenant des organisateurs et des forces de police, qui représente une forme de remise en cause de ces chiffres. Ce cas reste néanmoins assez rare jusqu'au début des années 1970. Le quotidien commence ainsi à régulièrement proposer sa propre évaluation et cite simplement les deux autres chiffres entre parenthèses ou tirets à titre informatif. Le chiffre avancé par le journal est d'ailleurs très régulièrement inséré dans le titre des articles relatifs à ces différentes mobilisations, au détriment de ceux produits par les organisateurs ou la police. On retrouve une première fois cette configuration lors d'une manifestation de l'Éducation nationale le 11 mars

1969[1302]. Cette pratique se régularise au début des années 1970. On peut ainsi regrouper les articles concernés dans le tableau suivant[1303] :

Tableau 30: Articles pour lesquels Le Monde *valorise son propre chiffre, 1970-1980*

Année	Articles avec chiffre *du Monde* dans le titre		Articles avec autres chiffes où *Le Monde* valorise le sien[1304]	
	Paris	Reste de la France	Paris	Reste de la France
1970	0	0	0	0
1971	4	1	4	2
1972	1	0	2	0
1973	0	0	2	3
1974	1	0	2	1
1975	2	0	1	1
1976	1	0	4	2
1977	0	0	1	2
1978	1	0	2	0
1979	1	1	2	1
1980	3	0	3	0

Si *Le Monde* se contentait le plus souvent jusque-là de simplement citer les chiffres provenant des organisateurs et des forces de l'ordre, on observe donc une réelle remise en question de ceux-ci et une volonté de produire un chiffre juste qui passe par la proposition d'une troisième évaluation. Notons malgré tout que ces cas restent minoritaires et le quotidien continue, dans la plupart des cas, à ne proposer qu'un chiffre non sourcé, ou uniquement les chiffres provenant des organisateurs et/ou des forces de l'ordre. Quoi qu'il en soit, la pratique semble s'installer durant la décennie. Si elle n'est utilisée que de manière sporadique, la pratique revient de manière récurrente, démontrant donc qu'il ne s'agit pas là d'une simple tentative infructueuse, mais plutôt d'une pratique qui se développe.

1302 « Cent mille personnes au moins […] le chiffre varie selon les estimations de la préfecture de police – 60 000 – ou des syndicats : 200 000. »
Le Monde, « La manifestation des syndicats a rassemblé plus de cent mille personnes », 13 mars 1969.

1303 Notons qu'un article peut se retrouver dans les deux catégories qui ne sont donc pas à additionner. La liste complète des manifestations concernées et des titres du *Monde* est disponible en annexe 8.

1304 Cela peut s'expliquer soit par une tournure de phrase explicite, soit par le fait que *Le Monde* place son propre chiffre en tête avant d'indiquer ceux d'autres origines entre parenthèses ou tirets.

Dans tous ces articles, *Le Monde* ne nous explique pas comment il parvient à ses propres comptages. Néanmoins cette volonté de proposer le chiffre « vrai » s'accentue avec de réels comptages, explicitement décrits comme tels, mis en place par le quotidien à partir de 1971, même si cela reste exceptionnel.

La première trace d'un comptage effectué directement par *Le Monde* et décrit comme tel concerne donc les manifestations du 1er mai 1971. On observe le déploiement de plusieurs cortèges à Paris ce jour-là, dont celui du PSU et des mouvements révolutionnaires ou celui de la CGT pour lesquels les chiffres sont mis en concurrence : selon la police ils étaient 12 000 au premier et 20 000 au second, alors que les organisateurs en donnent respectivement 40 000 et 100 000. Le quotidien explique alors que :

> « Nos reporters sur place estiment que le nombre des participants était compris entre quinze mille et vingt-cinq mille pour la première manifestation et entre trente mille et quarante mille pour la seconde[1305]. »

On constate donc une claire volonté de proposer son propre chiffre en mobilisant des équipes sur place, et que cette recherche du « bon » chiffre passe par une fourchette et non un chiffre précis. L'article ne nous indique néanmoins pas comment des comptages sont effectués.

Pour cela, il faut attendre la manifestation organisée par la CGT le 7 juin 1972 à Paris pour « l'Unité-action [et] les revendications[1306] ». Alors que la police avance le chiffre de 25 000 participants et que la CGT en dénombre 250 000, l'article précise que :

> « Selon les calculs faits par un de nos collaborateurs au début et à la fin du défilé, quarante à cinquante mille personnes ont pris part au cortège dès la station du métro Faidherbe-Chaligny ; en fin de manifestation, un deuxième pointage estimait à soixante-soixante-dix mille le nombre des manifestants[1307]. »

Si nous ne revenons pas ici sur la question des méthodes de comptage déployées, on peut donc constater qu'un journaliste du *Monde* a été clairement missionné pour effectuer un comptage indépendant de la police et des organisateurs. Ce fait souligne donc non seulement l'intérêt croissant pour le chiffre, mais aussi la remise en cause des deux évaluations habituellement proposées jusque-là. Notons tout de même que le cœur de l'article en lui-même ne prend pas de risque : « Plusieurs dizaines de milliers de personnes - vingt-cinq mille selon la préfecture de Police, deux cent cinquante mille selon l'union nationale CGT de la région parisienne[1308]. » La citation relevée

1305 *Le Monde*, « Les manifestations du 1er mai altèrent les relations entre la CGT et la CFDT », 4 mai 1971.
1306 *Le Monde*, « à Paris : défilé dans le calme », 9 juin 1972.
1307 *Ibid.*
1308 *Ibid.*

précédemment n'apparaît qu'en note de bas de page, phénomène assez rare dans le journal, qui montre donc que, si *Le Monde* cherche à s'insérer dans le combat des chiffres habituels, cette première fois se révèle assez timide.

Il est assez difficile de savoir si le quotidien déploie régulièrement ce dispositif à partir de là. Comme nous l'avons vu précédemment, il propose de plus en plus régulièrement son propre chiffre, mais ne souligne que très rarement la manière dont il a été évalué. On retrouve néanmoins d'autres exemples où l'article du *Monde* souligne clairement le déploiement de journalistes dédiés au comptage, démontrant donc que le dispositif déployé le 7 juin 1972 n'est pas un cas particulier.

On retrouve ainsi ce dispositif le 29 septembre 1973 lors de la manifestation de soutien aux LIP à Besançon[1309] : alors que la préfecture avance le chiffre de 30 000 et les organisateurs 100 000, *Le Monde* affirme qu'ils étaient 35 000 « à en croire trois pointages patients[1310]. » De la même manière, suite à la manifestation du 6 décembre 1973, face aux 60 000 des services de police et aux 500 000 de la CGT, *Le Monde* évoque :

> « Un comptage minutieux fait par plusieurs de nos collaborateurs à l'angle de la rue du Faubourg-Saint Antoine et de l'avenue Ledru-Rollin, où trois heures trente se sont écoulées entre le passage des premiers et des derniers rangs du défilé, [qui] situe entre soixante-dix mille et quatre-vingt mille le nombre de manifestants[1311]. »

Il en est de même le 19 novembre 1974, lors de la manifestation intersyndicale (CGT et CFDT) : si la préfecture annonce 60 000 personnes et que les syndicats en dénombrent 400 000, *Le Monde* en identifie « plus de cent mille en tout cas selon nos estimations[1312]. » On retrouve également ce fait lors du 1er mai 1975 : « cinquante mille selon nos estimations, deux cent mille selon les organisateurs, vingt-cinq mille selon la police[1313] », qui devient « plus de cinquante mille personnes, mais moins de cent mille » dans un autre article du même jour[1314] ou encore à Valenciennes le 16 février 1979 durant les luttes pour défendre la sidérurgie, où *Le Monde* comptabilise 40 000 à 45 000 personnes selon « ses propres comptages » quand les autorités en dénombrent 25 000 et les syndicats 80 000[1315].

1309 Pour plus d'informations sur cette manifestation, voir : Donald REID, *L'affaire Lip*, *op. cit*, p. 172-174.

1310 *Le Monde*, « Le succès de la marche sur Besançon renforce la résolution des travailleurs de Lip telle une troupe superbe au milieu du déluge... », 2 octobre 1973.

1311 *Le Monde*, « Combien ? », 8 décembre 1973.

1312 *Le Monde*, « À Paris : le plus gros cortège syndicale depuis mai 1968 », 21 novembre 1974.

1313 *Le Monde*, « Un défilé bon enfant de la CGT et de la CFDT », 3 mai 1975.

1314 *Le Monde*, « 1er mai : l'ampleur des manifestations n'annonce pas une amplification des mouvements revendicatifs », 3 mai 1975.

1315 *Le Monde*, « Valenciennes : une foule immense et une colère froide », 19 février 1979.

Ces différentes remises en cause des chiffres proposés jusque-là vont encourager les différents acteurs à évoluer autour de leurs pratiques et communications du chiffre durant les années 1970.

Années 1970 : Une volonté de légitimité du côté de la police

Face à ces critiques, l'institution policière réagit. Nous avions pu observer qu'elle avait déjà cherché à justifier son chiffre lors de l'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964, mais que les explications données n'avaient eu que peu d'écho. Elle réitère suite à l'enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972 : alors que les chiffres oscillent entre 18 000 et 400 000 participants et que la presse, et notamment la première chaîne de la télévision, émettent de sérieuses critiques en affirmant que « les techniques d'évaluation des foules ne sont pas encore aujourd'hui une science exacte[1316]. »

La préfecture de Police, qui souhaite répondre à ces critiques « a fourni [au *Monde*] quelques précisions sur le comptage des manifestants[1317]. » Nous avons déjà détaillé les méthodes qu'elle déclare avoir déployées dans le chapitre 5 et nous ne reviendrons pas dessus ici, mais nous pouvons constater une réelle volonté de légitimer le chiffre produit en cherchant à démontrer la précision de ses techniques.

Notons par ailleurs que ce phénomène d'intérêt pour le chiffre s'accompagne d'un intérêt plus général pour le recensement des manifestations de rue. Danielle Tartakowsky affirme ainsi que « à partir de 1971, la Direction de l'ordre public et de la circulation entreprend de dresser avec systématisme le relevé journalier des « manifestations » déployées dans la capitale pour prendre la mesure du phénomène[1318] ».

Au niveau du chiffre, la volonté de justification se traduit également en 1975 par la publication d'un article dédié à cette question du comptage dans son magazine, *Liaisons*[1319]. Il s'agit d'un magazine créé le 3 juin 1963 par la préfecture de Police de Paris, désireuse de redorer son image suite à la guerre d'Algérie[1320], qui se définit lui-même comme « s'adressant aux personnels de la préfecture de Police, mais également aux Parisiens[1321]. » Le magazine dépend du département communication institutionnelle, l'une des trois branches du service de la communication de la préfecture de Police, qui a également pour mission de diffuser des supports de communication en interne comme en externe et d'organiser des événements à destination du public[1322]. *Liaisons* a pour

1316 *1ère chaîne*, 13h, « Obsèques Overney », 4 mars 1972.
1317 *Le Monde*, « De 18 000 à 400 000 », 7 mars 1972.
1318 Danielle TARTAKOWSKY, *Manifester à Paris*, *op. cit*, p. 181.
1319 « Manifestations — Comptage des participants », *Liaisons*, n° 218, avril 1975 p. 13-15. L'article complet est disponible en annexe 1.
1320 Jean-Marc BERLIÈRE, « *Liaisons* ou l'histoire d'un "Ohni" », *Liaisons*, n°100, 2011, p. 8.
1321 *Ibid.*, p. 7.
1322 https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/presentation/les-directions-et-services/le-cabinet-du-prefet-de-police/service-de-la-communication/le-service-de-la-communication [consulté le 22

objectif explicite de « défendre une institution complexe et parfois méconnue[1323] » et retransmet donc clairement le point de vue de la préfecture de Police. Comme l'explique Jean-Marc Berlière, l'étude du magazine permet clairement de faire ressortir les « priorités et préoccupations successives » des fonctionnaires de la préfecture de Police de Paris[1324].

L'article débute en expliquant que :

> « Régulièrement, nombre de nos lecteurs constatent les différences — souvent considérables — existant entre les évaluations du nombre des participants aux réunions, manifestations ou défilés rassemblant un grand nombre de participants.
>
> Pourquoi s'étonnent-ils que les chiffres communiqués par la police sont-ils parfois inférieurs de plusieurs centaines de milliers de personnes à ceux proclamés par les organisateurs [1325] ? »

Ce qui démontre donc clairement que la question du chiffre et de sa légitimité est l'une des priorités de la préfecture en cette année 1975. Notons que l'article ne fait néanmoins que deux pages et qu'aucun auteur précis n'est identifié.

Plusieurs éléments peuvent ressortir de cet article que nous allons analyser ici. Après avoir souligné le fait que les écarts de comptage posent de plus en plus question, il affirme directement que « une appréciation volontairement optimiste pour des besoins de propagande n'est pas à exclure » de la part des organisateurs. La préfecture de Police affirme donc d'emblée que les écarts ne peuvent pas toujours être expliqués par des différences de méthodes de comptage, ce qui sous-entend que les organisateurs s'arrangent parfois sur les chiffres publiés. Pour crédibiliser son chiffre, la police choisit donc comme première posture de critiquer explicitement celui produit par les organisateurs des manifestations.

Cette affirmation est directement confrontée au fait que :

> « Les pouvoirs publics, en l'occurrence la police chargée d'établir le dispositif de sécurité, ont, au contraire, intérêt à procéder à une évaluation la plus exacte possible pour contenir la manifestation dans les limites autorisées […] et, plus tard, apprécier correctement l'influence des groupements organisateurs. »

Les chiffres de la police seraient donc plus fiables parce que la police elle-même, pour fonctionner au mieux, a besoin du chiffre le plus précis possible, ce qui sous-entend que le chiffre produit en internet et le chiffre rendu public soient les mêmes. L'article

juin 2026]

1323 *Ibid.*

1324 Jean-Marc BERLIÈRE, « *Liaisons* ou l'histoire d'un "Ohni" », art. cit.

1325 *Liaisons*, n° 218, avril 1975, p. 13

propose ensuite de s'arrêter sur les difficultés que représente le comptage des manifestants, puis sur les différentes méthodes de comptage déployées, que nous avons largement détaillées dans le chapitre 5.

L'existence de cet article sera rappelée à différentes reprises par la suite. Il a donc bien pour objectif de légitimer le chiffre produit en proposant un outil de communication à destination de la presse et du grand public. Suite à la manifestation du 7 octobre 1976 à Paris contre le plan Barre, *Le Monde* précise ainsi que « les techniques de comptage ont été mises au point au cours de nombreuses années de pratique intensive » qui ont été « examinées dans *Liaisons*[1326] ». L'article s'évertue alors à reprendre l'ensemble des éléments de langage donnés par la préfecture de Police. Il évoque ainsi la difficulté de chiffrer une foule en mouvement, cite différentes techniques déployées, tels que l'évaluation de la vitesse, la multiplication des points de comptage ou encore l'usage de la photographie aérienne.

Pour autant, si *Le Monde* ouvre ses pages à la préfecture de Police, il propose, dans le même numéro, un article de Robert Escarpit, billettiste régulier du quotidien et proche du PCF[1327], qui remet clairement en cause le chiffre de la police. Il affirme ainsi que :

> « Si la police a raison, compte tenu de la distance à parcourir et de la durée du défilé, il faut que les participants aient marché en file indienne comme les Sioux des bandes dessinées. Peut-être nos shérifs ont-ils vu trop de westerns[1328] ? »

Si le quotidien cherche à comprendre les techniques de comptage déployées par les forces de l'ordre et à les faire connaître au grand public, ça ne l'empêche donc pas de rester critique quant au chiffre communiqué officiellement. Notons par ailleurs que, ce même jour, le chiffre de 500 000 personnes, mis en avant par les organisateurs, fait lui aussi l'objet de soupçons, puisque *Le Monde* affirme que « les centrales ouvrières évaluaient, selon des méthodes de calcul qui demeurent étonnantes, à un demi-million le nombre de manifestants[1329] », preuve que ce chiffre n'est pas non plus vraiment pris au sérieux.

Cette volonté de crédibilisation du chiffre de la part des forces de police se poursuit durant les années 1970. Suite à la manifestation contre le plan Barre du 24 mai 1977 à

1326 Signalons que *Le Monde* fait une erreur en évoquant le « numéro 218, mars 1975 » qui est, en réalité, date du mois d'avril.
Le Monde, « Soixante-dix mille selon la police... », 9 octobre 1976.

1327 Notons que Robert Escarpit est également sociologue spécialiste de la littérature et de la communication, mais ces spécialités sont suffisamment éloignées du sujet du comptage des manifestants pour pouvoir affirmer qu'il écrit avant tout ici en tant que journaliste et militant.
https://maitron.fr/escarpit-robert/, notice ESCARPIT Robert par Jean-Pierre Augustin [Consulté le 22 juin 2026]

1328 *Le Monde*, « Le grand écart », 9 octobre 1976.

1329 *Le Monde*, « Succès relatif et dialogue de sourds », 9 octobre 1976.

Paris, *Le Monde* propose ainsi un article détaillant clairement comment a été effectué le comptage par la préfecture de Police : comptage par différentes équipes sur le terrain ; confrontation des différents comptages une fois revenus à la préfecture et choix du chiffre dit officiel. Le quotidien affirme ainsi que :

> « depuis quelques années, la police parisienne s'est attachée à « fiabiliser » ses comptages sur les manifestations, après une période – notamment après 1968 – où la fantaisie des chiffres avancés frôlait parfois l'indécence[1330]. »

Cette citation nous confirme donc bien ce que nous avons observé jusqu'ici : après une période de franche remise en cause du chiffre de la police, elle s'est attelée à légitimer les chiffres produits et communique autour de ce fait.

Cette date marque également une nouvelle étape autour de cette volonté de transparence, puisqu'un responsable du pointage lors de cette manifestation affirme que « nous avons même proposé à la CGT de venir compter avec nous […], mais nous n'avons jamais eu de réponse[1331]. » Il semblerait par ailleurs que le journaliste du *Monde* ayant écrit l'article, James Sarazin, a également pu accéder au bureau des évaluations de la préfecture de Police. Nous reviendrons sur ce point plus en détail plus tard dans ce chapitre[1332].

Malgré ces différents moyens de communication déployés par les forces de police pour légitimer leurs chiffres de comptage, leur impartialité reste soumise aux critiques. Si l'on prend l'ensemble des manifestations pour lesquelles *Le Monde* donne à la fois le chiffre de la police, celui des organisateurs et sa propre évaluation, ce dernier est, durant les années 1970 et à seulement deux exceptions près, systématiquement supérieur à celui avancé par les autorités.

Le premier cas particulier apparaît suite à la grève des fonctionnaires du 11 octobre 1973 : alors que les évaluations de la participation à la manifestation parisienne oscillent entre 12 000 (police) et 80 000 (organisateurs), *Le Monde* évoque « plus de dix mille agents de la fonction publique[1333] ». Si cela semble représenter un comptage inférieur à celui des forces de l'ordre, l'emploi de « plus de » démontre plutôt un non-positionnement du quotidien cette fois-là.

Le deuxième cas particulier correspond à la manifestation parisienne du 26 avril 1975 contre le programme nucléaire français. De nouveau, *Le Monde* signale la présence de « plus de dix mille personnes[1334] », qui semble donc valider le chiffre de la police (10 000) au détriment de celui des organisateurs (30 000). Là encore, l'emploi de « plus

1330 *Le Monde*, « Combien étaient-ils ? », 26 mai 1977.
1331 *Ibid.*
1332 Voir la sous-partie « Le bureau des évaluations ».
1333 *Le Monde*, « Plus de dix mille fonctionnaires ont manifesté à Paris », 12 octobre 1973.
1334 *Le Monde*, « Plus de dix mille personnes ont manifesté à Paris contre le programme nucléaire français », 29 avril 1975.

de » accompagné du fait que ce chiffre n'apparaît que dans le titre, le corps de l'article se contentant de citer les deux chiffres rivaux, laisse à penser qu'il ne s'agit pas d'un réel comptage, mais plutôt d'une prise de distance de la part du quotidien avec les chiffres.

Ces deux cas à part n'encouragent donc pas à nuancer une tendance qui se poursuit durant les années 1970 : le chiffre de la police continue de ne pas être totalement pris au sérieux. Cette affirmation trouve son paroxysme autour de la manifestation du 13 mai 1980 de défense de la Sécurité sociale. Là encore, *Le Monde* propose son propre chiffre de 60 000 à 70 000 participants à Paris,[1335] quand la police annonce 25 000 à 30 000 personnes et les organisateurs 200 000[1336]. Si nous avons pu constater que ce fait n'a rien d'inédit, le quotidien propose une conclusion particulière à son article :

> « On sait que la police a des comptages particuliers, selon que la manifestation est jugée « politique » ou non. Le gouvernement avait, par la voix de M. Barrot[1337], estimé que la journée du 13 mai était « une manifestation de politique partisane[1338] ». »

On constate ici que *Le Monde* reproche explicitement aux forces de police de minimiser volontairement le chiffre dans un but politique. Notons que l'article est signé « *Le Monde* », démontrant qu'il s'agit donc d'un éditorial qui exprime la position du journal. Il compare ainsi le nombre proposé par la préfecture à celui d'une autre grande manifestation, celle de défense de la sidérurgie, le 23 mars 1979 à Paris, où le chiffre officiel était largement supérieur avec une évaluation de 60 000 participants. Le fait que cette dernière ne soit pas une manifestation politique, mais de défense de l'emploi aurait donc encouragé les forces de police à ne pas minimiser ce chiffre.

Si la police est donc accusée de parfois minimiser le chiffre, le cas inverse peut également se produire. Nous avons observé les critiques du préfet de police de Paris envers le ministre de l'Intérieur, qui lui aurait demandé de surestimer les chiffres de la participation à la manifestation de soutien à de Gaulle du 30 mai 1968[1339]. On retrouve ce type de critique suite à la mobilisation du 31 mars 1980 à Bayonne. Ce jour-là, une manifestation est organisée « contre la violence au Pays basque » suite à un attentat raté le 25 mars qui a coûté la vie aux deux plastiqueurs. La tentative visant la femme du sous-préfet, c'est le pouvoir qui appelle donc à défiler, et en particulier les figures locales du RPR. La sous-préfecture avance alors le chiffre de 2 000 participants, largement critiqué par *Le Monde* qui affirme que « le cortège qui défila en silence pour

1335 *Le Monde*, « La participation a été aussi forte en province qu'à Paris. Soixante mille personnes dans les rues de la capitale », 15 mai 1980.
1336 *Le Monde*, « Le défilé le plus important depuis la « marche des sidérurgistes », 15 mai 1980.
1337 Il s'agit de Jacques Barrot, alors ministre de la Santé et de la Sécurité sociale. https://www.conseil-constitutionnel.fr/membres/jacques-barrot [Consulté le 22 juin 2026]
1338 *Ibid.*
1339 Voir chapitre 4.

un petit tour de ville ne fut jamais gros de plus de six à sept cents personnes[1340]. » On constate donc, de nouveau, que l'aspect politique du cortège peut jouer sur les évaluations et que le chiffre semble alors être surestimé dans ce cas où les autorités locales sont aussi les organisateurs.

On constate donc que, malgré les efforts portés par la préfecture de Police durant les années 1970, le chiffre produit continue d'être remis en cause par la presse.

Années 1980 à 2000 : une confiance variable

Le Bureau des évaluations

Nous l'avons vu, les années 1970 sont marquées par une réelle défiance de la part des organisateurs, tout comme des journalistes envers les chiffres de participation avancés par la police. Bruno Frappat, journaliste au *Monde* souligne, le 29 novembre 1980, que le président de la République envisage alors la création d'un bureau spécial chargé de ces comptages[1341]. Son ton se veut ironique, puisqu'il préconise quatre méthodes de comptage : « les manifestants pourraient pointer sur une machine installée au ministère de l'Intérieur » ; la distribution de tickets par la préfecture de Police en précisant que « une formule d'abonnement peut être étudiée » ; « placer un policier derrière chaque manifestant et, après la dispersion, compter le nombre des policiers » ou encore « charger la foule et compter les bosses ». Il s'agit là du seul article du journal que j'ai pu trouver qui évoque ce bureau d'évaluation. La question est pourtant bien sérieuse, puisqu'elle fait l'objet de discussions au conseil des ministres du 26 novembre 1980. J'ai en effet pu consulter, sous dérogation, des extraits du compte rendu de ce conseil des ministres classés dans les documents de Valéry Giscard d'Estaing[1342]. La consultation de ces archives permet de mieux comprendre ce que représenterait ce bureau d'évaluation.

Notons tout d'abord que la question autour de l'évaluation de la participation est clairement à mettre en lien avec une manifestation « qui a eu lieu il y a quelques semaines » et pour laquelle les évaluations oscillent entre 15 000 et 300 000 participants[1343]. Je n'ai pas pu identifier avec certitude cette manifestation dans mes différentes recherches[1344]. Le président de la République affirme alors que de tels écarts

1340 *Le Monde*, « Je suis plus basque que vous ! », 2 avril 1980.
1341 *Le Monde*, « Calcul », 29 novembre 1980.
1342 AN, AG/5(3)/2487, sous-dossier « Évaluation des manifestants par la police (novembre 1980) ».
1343 *Ibid*, « Extrait du relevé de décision du conseil des ministres du mercredi 26 novembre 1980 ».
1344 Les deux manifestations qui s'approchent le plus de ces comptages dans les semaines qui précèdent le 26 novembre 1980 sont celle organisée à Saint-Étienne le 18 octobre 1980 pour la défense de Manufrance où les évaluations vont de 15 000 à 80 000 et la manifestation suite à l'attentat antisémite de la rue Copernic le 7 octobre 1980 pour laquelle *Le Monde* avance le chiffre de 200 000 tout en se demandant « à quoi bon compter ? »
Le Monde, « À Saint-Étienne. Succès de la manifestation cégétiste pour Manufrance », 21 octobre 1980.

« gaussent les appréciations ». C'est donc bien dans un souci de crédibilité que la création de ce bureau est réfléchie.

Dans cette volonté de légitimation du chiffre, Valéry Giscard d'Estaing préconise donc de faire appel à la collaboration d'un conseil scientifique qui pourra publier des communiqués techniques et serait ouvert aux organisateurs après comptage. Pourtant, si le président de la République met en avant cette volonté de spécialisation, la communication du ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet, donne une vision tout autre. Il décrit ainsi les différentes méthodes d'évaluation mises en place par la préfecture de Police selon le type de rassemblement : en salle, statique sur la voie publique ou en défilé et cortège. D'après lui, la question n'est pas la fiabilité des comptages effectués – l'évaluation de la préfecture de Police serait « objectivement la meilleure[1345] » - mais plutôt la visibilité de celles-ci : « Le problème n'est pas d'ordre technique, mais d'ordre psychologique[1346]. » Il indique ainsi qu'on « peut envisager de mettre en place un bureau d'évaluation aussi transparent que possible, qui présenterait au moins l'avantage d'offrir, notamment aux journalistes, la possibilité de connaître et vérifier nos méthodes d'estimation et leurs résultats[1347]. » Christian Bonnet indique par ailleurs que cette ouverture a déjà été pratiquée en invitant James Sarazin, journaliste au *Monde*[1348], à assister aux comptages à la préfecture de Police. On peut raisonnablement penser qu'il fait référence à la manifestation du 24 mai 1977 contre le plan Barre que nous avons déjà évoquée : le compte rendu de cette mobilisation dans *Le Monde*, signé par James Sarazin détaille pleinement les différentes méthodes et étapes qu'opère le chiffre avant sa communication[1349].

Contrairement à ce que laisse transparaître l'article de Bruno Frappat et l'intervention de Valéry Giscard d'Estaing, un tel bureau d'évaluation existe donc déjà au sein de la préfecture de Police. La question n'est pas sa création, mais « d'installer dans de nouveaux locaux la cellule d'évaluation de la préfecture de Police[1350] », ce qui permettrait, par effet psychologique, de réduire la méfiance exercée à l'encontre de

Le Monde, « Les manifestations à Paris… Malgré tant de discordes... », 09 octobre 1980.

1345 AN, AG/5(3)/2487, « Projet de communication sur la mise en place d'un bureau d'évaluation du nombre de participants aux manifestations », 25 novembre 1980.
Voir annexe 6 pour la retranscription complète de ces documents.

1346 *Ibid.*

1347 *Ibid.*

1348 Il est alors chef du service des informations générales du *Monde*. Il s'est intéressé à la question de l'organisation de la police en se montrent très critique envers l'ancien ministre de l'Intérieur Raymond Marcelin dans un ouvrage paru en 1974.
Table ronde « Quel journalisme d'investigation ? » avec Jacques Deorgy, Gilles Gaetner, Edwy Plenel et James Sarazin, *Esprit*, « Où va le journalisme ? », décembre 1990, p.18.
James Sarazin, « Le système Marcellin – La police en miettes », Paris, Calmann-Lévy, 1974, 247p.

1349 *Le Monde*, « Combien étaient-ils ? », 26 mai 1977.

1350 *Ibid* Alain Lamassoure, « Note à l'attention de Monsieur le Président de la République », 25 novembre 1980.

celle-ci[1351]. Notons que ce bureau aurait vocation à se concentrer uniquement sur les manifestations de l'opposition : pour le ministre de l'Intérieur, « il ne serait pas opportun que ce bureau d'évaluation fonctionne pour les manifestations officielles (type 14 juillet) » ou encore pour certaines manifestations pour lesquelles l'écart de comptage n'est pas un problème tel que la « récente venue du Pape[1352]. » Là encore, on constate donc, comme en mai 1968, que le chiffre ne semble présenter un enjeu pour le pouvoir qu'à partir du moment où il a un impact politique. On peut donc supposer qu'ouvrir le bureau des évaluations à la presse n'a pas que pour objectif de légitimer le chiffre de la police, mais aussi, en parallèle, de décrédibiliser le chiffre adverse.

Pour autant, Alain Lamassoure, conseiller technique à la présidence de la République, interpelle Valéry Giscard d'Estaing pour souligner les limites de ce projet : d'après lui « on voit mal comment un tel système pourrait fonctionner de manière satisfaisante[1353] », puisque les contestations du chiffre, qui se font habituellement en aval, se déporteraient au sein du bureau et que les résultats seront toujours aussi contestés. Il préconise plutôt une deuxième solution qui « consisterait à faire appel à un organisme neutre, dont l'objectivité et la compétence scientifique ne pourraient pas être soupçonnées – par analogie avec la position et le rôle de l'INSEE[1354]. » qui reposerait soit sur un bureau d'études privé, soit sur une commission présidée par un magistrat.

Pourtant, ce projet ne semble pas se développer plus loin que lors de cette simple réunion : le communiqué officiel indique que « ce bureau sera installé à la préfecture de Police[1355] » tout en mettant en avant qu'il s'agirait d'une nouveauté, certainement dans le but de simuler une réponse aux critiques des organisateurs et journalistes quant aux chiffres avancés par la préfecture de Police.

En décembre 1986, suite à une manifestation contre le projet de loi Devaquet, ce bureau d'évaluation est de nouveau évoqué dans *Le Monde*, qui précise bien qu'il est « placé sous la direction du directeur adjoint des renseignements généraux parisiens[1356] », Eugène Nougue-Sans. Le projet de Valéry Giscard d'Estaing représente donc un coup d'épée dans l'eau : le bureau qu'il souhaitait créer existait déjà et sa volonté de le déplacer physiquement hors de la préfecture de Police n'a pas abouti. La presse est restée assez discrète autour de ce bureau, l'objectif, au moins partiel, de communication s'avère donc un échec.

1351 *Ibid.* « Projet de communication sur la mise en place d'un bureau d'évaluation du nombre de participants aux manifestations », 25 novembre 1980.
1352 *Ibid.*
1353 *Ibid*, Alain Lamassoure, « Note à l'attention de Monsieur le Président de la République », 25 novembre 1980.
1354 *Ibid.*
1355 *Ibid.* «Mise en place d'un bureau d'évaluation des participants aux manifestations – projet de communiqué ».
1356 *Le Monde*, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986

Face aux critiques toujours présentes, la préfecture de Police tente un changement de stratégie au début des années 1980.

Les non-comptes de la préfecture

Nous avons pu observer que durant les années 1970, les forces de police mettent différents moyens en œuvre pour renforcer la crédibilité des chiffres communiqués. Pourtant, en 1982, elles semblent changer complètement d'approche. Le 8 mars, la CGT organise un défilé pour la journée internationale du droit des femmes à Paris. Si *Le Monde* n'évoque que « quelques milliers de personnes », les organisateurs en comptabilisent 30 000[1357]. Aucun chiffre provenant des autorités n'est cité et une note de bas de page indique même que :

> « À la préfecture de Police de Paris, on indique que désormais, les services officiels ne procèdent plus au « comptage » des manifestants[1358]. »

Si ce n'est pas explicitement indiqué, on peut raisonnablement penser que cette volonté est liée à la remise en cause presque systématique du chiffre qu'elle produit : si la police n'est pas prise au sérieux, elle préfère alors ne plus communiquer[1359].

Dans les faits, je n'ai pas trouvé de trace de la publication d'un comptage provenant de la préfecture de Police dans *Le Monde* à partir de la manifestation du 5 mai 1981 en hommage à Bobby Sands[1360], militant indépendantiste nord-irlandais mort ce jour-là[1361], alors que certaines manifestations d'ampleur se sont déroulées à Paris, telles que la manifestation pacifiste du 25 octobre 1981 pour laquelle le PCF estime la participation à 100 000 personnes[1362] ou encore le cortège du 18 février 1982 en hommage à Ahmed Medjir, ouvrier algérien tué par un « commando anti-gréviste » ou *Le Monde* évalue la participation à 8 000 et la CGT à 40 000[1363].

Cette absence de comptage de la part de la préfecture se poursuit après le 8 mars 1982. Aucun chiffre n'est communiqué dans *Le* Monde de sa part suite à la manifestation de la FNSEA à Paris le 23 mars 1982, qui regroupe pourtant de 70 000 (*Le Monde*) à 100 000 (FNSEA) personnes[1364]. Il en est de même suite au rassemblement de soutien à l'école

1357 *Le Monde*, « Syndicalistes et féministes », 10 mars 1982.
1358 *Le Monde*,
1359 J'ai réfléchi à l'impact qu'a pu avoir l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République l'année précédente sur cette décision, mais je n'ai trouvé aucune piste sérieuse à explorer.
1360 Les chiffres oscillent entre 1 500 personnes (police) et 3 000 (organisateurs).
Le Monde, « Plusieurs milliers de personnes ont défilé à Paris », 7 mai 1981.
1361 Jennifer HEURLEY, *L'Irlande*, Paris, PUF, 2003, p. 45.
1362 *Le Monde*, « À Paris : le poids du PCF », 27 octobre 1981.
1363 *Le Monde*, « Plusieurs milliers de personnes ont manifesté après la mort d'Ahmed Medjir », 20 février 1982.
1364 *Le Monde*, « Édith, redonne-moi mon sourire », 25 mars 1982.

privée du 24 avril 1982, où on observe de 100 000 (*Le Monde*) à 180 000 (UNAPEL) manifestants[1365].

Cette réalité ne dure néanmoins pas plus d'un an : suite au cortège de la CGT du 1er mai 1982, la police donne de nouveau un chiffre de participation, soit 20 000 personnes contre 100 000 pour le syndicat[1366]. Elle fait de même lors de la grande manifestation intersyndicale (CGT, CFDT, FEN) suivante fin mai, dont la date précise n'est pas indiquée, avec entre 15 000 (police) et 80 000 manifestants (organisateurs[1367]).

Cette période correspond à l'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République, qui remercie Pierre Somveille, préfet de Police de Paris en poste depuis cinq ans, pour nommer Jean Périer le 15 juillet 1981, qui reste en poste jusqu'au 3 juin 1983[1368], ce qui correspond en partie à la période identifiée. Je n'ai néanmoins pas trouvé d'information qui permettrait de démontrer si c'est bien ces évolutions qui expliqueraient cette pratique inédite.

Ce court changement d'approche démontre que l'enjeu du comptage des manifestants, et la remise en cause quasi systématique du chiffre issu de la préfecture de Police par la presse est suffisamment importante pour que les autorités questionnent le bien-fondé de la production – ou tout du moins de la publication - d'un chiffre. Le retour à la normale, après à peine un an de non-publication, montre que, malgré ces critiques, l'institution policière a plus à gagner à publier un chiffre que de laisser les organisateurs ne donner que le leur.

1365 *Le Monde*, « Le rassemblement parisien de soutien à l'enseignement privé a réuni quelques cent mille personnes « Liberté »... », 27 avril 1982.

1366 *Le Monde*, « Des milliers d'étrangers dans le cortège cégétiste », 4 mai 1982

1367 *Le Monde* « Comme un 1er mai tardif », 28 mai 1982.

1368 Gérard VANIER, *La Préfecture de Police : Une institution atypique au coeur de la Cité*, Paris, Éditions du Huitième Jour, 2007, p. 192.

De l’efficacité de la justification du chiffre par les forces de police

On a pu l’observer, les forces de police déploient différents moyens pour amener de la crédibilité à leur chiffre durant la décennie 1970 et le début des années 1980. On peut, dès lors, s’interroger sur l’effet, dans la pratique, de ces différentes mesures. J’ai, pour cela, calculé le taux d’écart entre le chiffre de la police et celui proposé par *Le Monde* pour l’ensemble des manifestations pour lesquelles je dispose de ces deux données. Les chiffres avancés correspondent parfois à des fourchettes comme, par exemple, lors de la manifestation pour les retraites organisée le 27 mai 1971 par la CGT et la CFDT à Paris, où le quotidien signale « cinquante mille à soixante mille [participants] selon les organisateurs, vingt et un mille à vingt-trois mille selon la police[1369] ». J’ai, dans ces cas-là, calculé un taux d’écart haut - soit la division du plus grand chiffre proposé par *Le Monde* par le plus petit chiffre avancé par la police – et un taux d’écart bas – plus petit chiffre du *Monde* divisé par plus grand chiffre de la police[1370]. On obtient alors le graphique suivant.

Figure 12: Taux d'écart entre les chiffres de la police et ceux du Monde

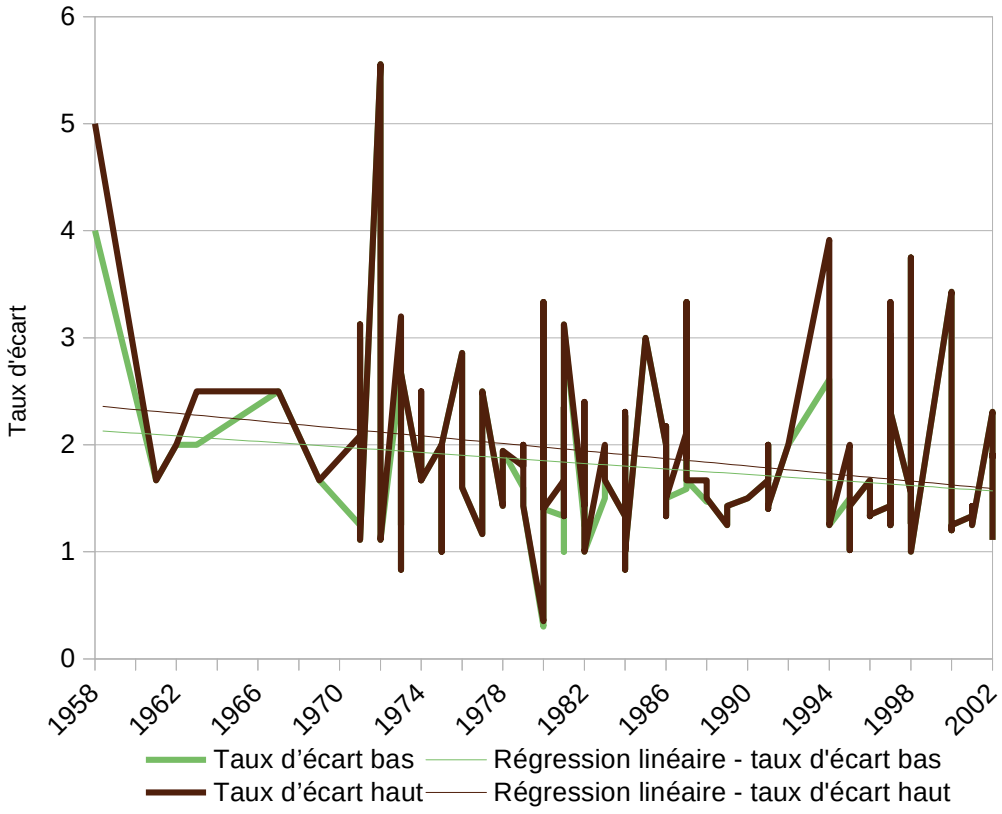

1369 *Le Monde*, « Paris : un défilé de trente mille personnes », 29 mai 1971.

1370 Ce calcul suit le même modèle que celui développé dans le chapitre 2 autour des taux d’écarts entre les chiffres provenant des organisateurs et de la police.

Deux éléments permettent de mettre en évidence une tendance du *Monde* à se rapprocher du chiffre de la police. Le premier découle du fait que les droites de régression linéaire des taux hauts comme bas sont toutes deux décroissantes. Elles démontrent donc des taux en baisse sur la période et donc une tendance à un écart moins important entre chiffre de la police et chiffre du quotidien. Le deuxième point est que les chiffres ne dépassent plus jamais un taux d'écart supérieur à 4[1371] après 1972.

Pour autant, si la tendance est à la baisse, elle reste légère et l'observation du graphique ne permet pas de déceler de réelle différence des années 1970 aux années 2000. Les années 1980 sont ainsi plus régulièrement marquées par des taux d'écart supérieurs à 3 que les années 1970 et cette valeur continue d'être dépassée dans les années 1990. La courbe de régression linéaire ne démontrant qu'une tendance à la baisse générale durant près de cinq décennies, intéressons-nous plutôt à un moyen de déceler des évolutions par période. Si les moyennes tendent, comme nous l'avons déjà vu, à fausser les résultats et donc ne permettent pas de conclure sur des points précis, elles ont l'avantage de pouvoir montrer des évolutions dans le temps par comparaison. Dans un souci de transparence, j'ai indiqué, dans une première colonne, le nombre de manifestations concernées sur la période. On peut ainsi construire le tableau suivant :

Tableau 31: Taux d'écart moyen par période entre le chiffre de la police et celui du Monde

Période	Nombre de manifestations	Moyenne basse	Moyenne haute[1372]
1958-1969[1373]	6	2,31	2,56
1970-1974	20	1,98	2,15
1975-1979	15	1,76	1,80
1980-1984	24	1,64	1,79
1985-1989	15	1,83	1,88
1990-1994	8	1,73	1,89
1995-1999	19	1,71	1,77
2000-2002	11	1,69	1,69
Tout	118	1,79	1,89

1371 Les deux occurrences d'un taux supérieur correspondent à la manifestation d'hostilité au retour de de Gaulle du 28 mai 1958 (taux de 4 à 5) et l'enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972 (taux de 5,56), ayant eu lieu toutes deux à Paris.

1372 L'existence de deux moyennes, haute et basse, s'explique par le calcul de taux d'écarts hauts et bas décrit auparavant.

1373 *Le Monde* ne propose jamais son propre chiffre avant 1958. Comme nous l'avons vu, il le fait rarement avant les années 1970 ce qui justifie de regrouper cette période en un seul ensemble.

Les démarches entreprises par les forces de police pour crédibiliser le chiffre qu'elles produisent semblent initialement porter leurs fruits. On observe une baisse assez nette et continue de la moyenne des taux d'écarts entre leur chiffre et celui publié par *Le Monde* des années 1950-60 au début des années 1980. Pourtant, ces taux d'écart effectuent une remontée durant la fin de la décennie 1980 avant de stagner durant les années 1990. Le niveau bas atteint au début des années 1980 ne se retrouve qu'à partir du début des années 2000.

Si les efforts déployés par la police portent donc initialement leur fruit, l'accroissement de la confiance en leur chiffre, qui semble initialement s'accentuer, est remis en cause durant la fin de la décennie 1980.

Afin de vérifier la pertinence des analyses menées sur ces articles où *Le Monde* propose son propre chiffre en plus de celui issu de la police, j'avais initialement envisagé de calculer le pourcentage de manifestations pour lequel le quotidien donne son propre chiffre par rapport au total de celles dont il donne le chiffre des forces de l'ordre. Néanmoins, cette approche s'avère finalement irréalisable. S'il est assez facile d'identifier les manifestations pour lesquelles *Le Monde* crée son propre chiffre quand il le compare à d'autres, issus de la police comme des organisateurs, une très grande majorité des articles chiffrés identifiés dans mon corpus ne donnent qu'un chiffre unique sans en indiquer la provenance. On peut supposer qu'il est, la majorité du temps, produit par le journal lui-même, mais rien ne permet d'identifier précisément les manifestations pour lesquelles c'est le cas. Il ne m'est donc pas possible de mesurer une évolution dans le rapport entre publication des chiffres de la police et publication du chiffre produit par le quotidien. Notons donc que les cas que nous étudions ici, qui proposent à la fois un chiffre de la police et un chiffre du *Monde*, représentent plutôt les cas particuliers que la tendance générale, mais qu'ils sont les seuls sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour mesurer une évolution de la confiance que donne le journal dans les chiffres des autorités.

Nous avons déjà analysé les manifestations allant de 1945 à 1982. Intéressons-nous maintenant aux cas particuliers du reste de la période. Commençons d'abord par les manifestations ayant un taux d'écart de 1. Cela signifie donc que le chiffre proposé par les forces de police et celui du *Monde* sont parfaitement égaux. Nous avons déjà évoqué celle du 26 avril 1975. Seules quatre autres manifestations sont identifiées sur la période.

La première correspond à la mobilisation des artisans et commerçants organisée par l'UPA le 12 octobre 1982 à Paris. Le quotidien titre « environ 30 000 personnes ont défilé à Paris », qui correspond donc au chiffre avancé par la préfecture de Police alors que celui des organisateurs s'élève à 40 000[1374].

1374 *Le Monde*, « Large succès des manifestations d'artisans et de commerçants. Environ 30 000 personnes ont défilé à Paris », 14 octobre 1982.

Le deuxième cas est certainement plus intéressant à analyser en détail. Le 16 février 1984, une journée d'action pour les salaires des fonctionnaires est organisée dans toute la France, dans le cadre des négociations salariales de la fonction publique. Néanmoins, comme bien souvent durant les années 1980, les syndicats ne proposent pas de mobilisation unitaire et s'organisent chacun de leur côté[1375]. À Paris, à cette date, on retrouve donc trois cortèges distincts organisés par FO, la CGT et la CFDT. S'ils convergent tous vers la rue de Rivoli, la police joue le rôle de barrières et empêche les jonctions. S'ils sont tous abordés dans un même article[1376], chacun des trois cortèges suit un traitement différent de la part du *Monde*[1377].

Le premier à être évoqué est celui de la CGT, qui démarre de la gare Saint-Lazare. Le quotidien décrit « un premier cortège de 10 000 personnes environ » en reprenant donc clairement le chiffre de la police (10 000) au détriment de celui des organisateurs (30 000). Le deuxième est le cortège FO au départ de la place Baudoyer. Cette fois, *Le Monde* semble produire son propre chiffre, puisqu'il estime à 8 000 la participation contre 6 000 pour les forces de police et 30 000 pour le syndicat. Le dernier cortège enfin, organisé par la CFDT, démarre de la place Notre-Dame-de-Lorette. Cette fois *Le Monde* propose un chiffre inférieur à celui de la police en signalant « un millier de manifestants » contre 1 200 à 3 000 selon, respectivement, la police et les organisateurs.

Cet exemple permet donc de constater que, même s'il propose la même évaluation, *Le Monde* ne reprend pas ici le chiffre de la police de manière aveugle : il propose ses propres estimations et l'une d'entre elles, concernant le cortège de la CGT, correspond, peut-être de manière fortuite, au même chiffre que celui de la préfecture de Police. Ce qui ne l'empêche pas de remettre en cause celui que cette dernière produit pour les deux autres défilés : par le haut pour FO et par le bas pour la CFDT.

Les deux dernières manifestations pour lesquelles *Le Monde* propose le même chiffre que la police ne sont, cette fois, pas parisiennes. La première a lieu le 24 avril 1984 à Laval. Selon le titre du quotidien, « 17 000 producteurs de lait manifestent », ce qui correspond donc au chiffre avancé par la police alors que les organisateurs évoquent 30 000 participants[1378]. De la même manière, lors d'une manifestation contre la venue de Charles Millon, proche du Front national, à Bourg-en-Bresse le 9 septembre 1998, *Le Monde* titre « environ 150 personnes ont manifesté », qui correspond donc au chiffre de la police contre 300 pour Ras l'Front, l'association organisatrice[1379].

1375 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 189.

1376 *Le Monde*, « Fonctionnaires : des manifestations en ordre dispersé », 18 février 1984.

1377 Nous nous sommes déjà arrêtés sur ces manifestations dans le chapitre 3 pour s'intéresser aux écarts de comptage qui y sont liés. Il est ici question d'analyser la crédibilité que donne *Le Monde* aux chiffres proposés.

1378 *Le Monde*, « 17 000 producteurs de lait manifestant à Laval », 26 avril 1984.

1379 Notons que l'article est daté du 11 octobre 1998, soit plus d'un mois après la manifestation. Il s'agit possiblement d'une erreur d'index dans les archives du journal.

Le fait que ce phénomène soit relativement rare (seulement cinq occurrences en tout) démontre que, lorsque *Le Monde* publie un chiffre, c'est généralement pour remettre en cause celui des forces de l'ordre. Il ne faut néanmoins pas omettre le fait qu'à de très nombreuses occasions, *Le Monde* publie le chiffre de la police sans en proposer d'autres et donc sans vraiment le contester.

On constate donc que, malgré les différentes mesures de crédibilisation du chiffre opérées par les forces de police à partir des années 1970, celui-ci continue d'être régulièrement remis en cause. Le quotidien n'hésite pas à continuer de critiquer frontalement le chiffre transmis par les autorités. C'est par exemple le cas suite à la manifestation de défense de l'école publique du CNAL le 25 avril 1984 à Paris. Si le journal ne communique pas son propre chiffre, il remet clairement en cause les 75 000 personnes comptabilisées par la préfecture de Police « selon l'étroitesse coutumière des comptages policiers[1380]. »

Années 1980 : une confiance accrue du *Monde* dans les Techniques policières ?

Face aux régulières remises en cause du chiffre qu'elle produit, la police va continuer, durant les décennies 1980 et 1990, à communiquer régulièrement auprès du *Monde* dans le but de démontrer la fiabilité des méthodes qu'elle déploie et donc du chiffre qu'elle produit. Pour autant, la réception autour de ces communiqués par le quotidien va évoluer.

On en retrouve ainsi des traces suite à la manifestation de défense de l'école privée à Versailles le 4 mars 1984. *Le Monde* décrit les différentes techniques de comptage mises en place par les Renseignements généraux et la préfecture de Police en citant un agent de police qui indique que :

> « On compte sur les doigts, on recoupe en différents passages du cortège, on évalue […] C'est très empirique, très artisanal, mais fiable. Nous avons une grande habitude et, quand nous confrontons nos chiffres avec ceux des RG, ils sont généralement très proches[1381]. »

Le quotidien précise ainsi que « les vieilles méthodes sont encore les plus sûres, ou les moins incertaines[1382] » démontrant ainsi une forme de légitimité attribuée aux techniques policières. Le chiffre officiel finalement avancé est de 550 000 participants.

Deux ans plus tard, cette fois à la suite de la manifestation étudiante contre le projet de loi Devaquet du 4 décembre 1986, le même type de communiqué apparaît dans un

Le Monde, « Manifestation : environ 150 personnes ont manifesté à Bourg-en-Bresse (Ain) contre la tenue d'un meeting de Charles Millon », 11 octobre 1998.

1380 *Le Monde*, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.

1381 *Le Monde*, « Combien de manifestants ? », 6 mars 1984.

1382 *Ibid.*

article du *Monde* où, de nouveau, les Renseignements généraux expliquent les techniques mises en place dans un souci de légitimité pour finir sur une évaluation de 200 000 participants[1383].

Nous pouvons donc constater une forme de crédit apporté par *Le Monde* aux chiffres de la police durant les années 1980. Les techniques de comptage déployées sont régulièrement décrites et ne font pas l'objet de remise en cause. Nous allons maintenant voir que cette évolution ne dure pas.

Années 1990 : le retour du doute

Ce type d'article explicatif continue de paraître durant les années 1990. Suite à une nouvelle manifestation de défense de l'école publique le 16 janvier 1994, *Le Monde* met, de nouveau, en avant les techniques de comptage déployées par les services de police. Pourtant, l'objectif ne semble cette fois pas être le même. Alors qu'on avait pu observer jusque-là une claire volonté de la part des autorités de légitimer leurs évaluations via des explications dans le quotidien, l'article s'avère cette fois très critique.

Le Monde titre ainsi clairement la présence de « entre 600 000 et 900 000 personnes[1384] » alors que le chiffre de la préfecture de Police fait état de 260 000 manifestants. Le quotidien affirme alors que « même si ce décalage fait partie du jeu, la modération des services de police paraît bien exagérée. » Notons d'ailleurs que ce chiffre est également contesté autant par des policiers eux-mêmes que par Raymond Barre, ancien premier ministre[1385].

On retrouve le même type d'approche suite à la manifestation contre la loi Debré sur l'immigration à Paris le 22 février 1997. L'un des articles relatifs à cette mobilisation est ainsi titré « Les étranges chiffrages de la préfecture de Police[1386] ». Dans celui-ci, *Le Monde* affirme clairement que, s'il est habituel d'observer une revue à la baisse du chiffre produit par les organisateurs, « samedi, le résultat préfectoral est apparu sous-évalué dans d'inhabituelles proportions. » La préfecture de Police cherche alors, comme dans de nombreuses autres occasions que nous avons pu analyser plus haut, à justifier de son chiffre de 33 000 manifestants (150 000 pour les organisateurs). Elle détaille ainsi les moyens déployés, tels que les équipes de comptage, la mesure de la longueur

1383 *Le Monde*, « Les comptes de la police », 6 décembre 1986.

1384 *Le Monde*, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.

1385 Celui-ci propose, sur TF1, une méthode de comptage personnelle : doubler le chiffre de la police et diviser par deux celui donné par les organisateurs. J'avais déjà pu démontrer dans mon mémoire de master, en m'inspirant des travaux d'Antoine Prost, que cette approche n'a que peu d'intérêt.
Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police … Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille 1891 – 1968*, *op. cit*, p. 113.
Antoine PROST, « Les manifestations du 12 février 1934 en province », art. cit, p. 22-27.

1386 *Le Monde*, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.

du trajet, de la superficie occupée, la densité de manifestants au mètre carré… *Le Monde* cherche alors à démontrer que les calculs effectués peuvent amener un tout autre résultat[1387] et affirme que « la barre des 100 000 manifestants a probablement été franchie ». Le quotidien explique par la suite que la préfecture avait anticipé une participation de 20 000 manifestants, « une hypothèse qu'elle n'a sans doute pas voulu, samedi, revoir par trop à la hausse. »

Ces deux exemples semblent donc démontrer que le chiffre issu de la police fait de nouveau l'objet de fortes critiques de la part du *Monde* alors qu'une forme de confiance – certes, limitée - s'était développée durant les années 1980. Cette défiance n'est, néanmoins, pas tout à fait la même que dans les années 1970. S'il était fortement reproché aux forces de police d'user de techniques faussées, celles-ci ne font plus l'objet de critiques spécifiques. Désormais, c'est l'intention même de la part des autorités qui est jugée. La participation ne serait plus sous-estimée par de mauvais calculs, mais par une volonté politique claire de la minimiser. Un autre article relatif à la manifestation du 22 février 1997, dont l'auteur n'est pas identifié, souligne clairement la responsabilité de la droite au pouvoir dans la sous-estimation de la participation :

> « Quant à la tactique qui consiste à compter 33 000 manifestants, pourquoi pas 33 004 ? Là où, à l'évidence, il y en avait au moins trois fois plus, bref à vouloir faire croire que 2 et 2 font 1, elle rappelle de bien mauvais souvenirs, un retour du mensonge d'État au cœur de la communication gouvernementale[1388]. »

Notons tout de même que cette critique d'une sous-estimation dans un objectif politique n'est pas nouvelle : nous avons pu en souligner plusieurs exemples dès les années 1940. Dans un troisième article relatif à la manifestation du 22 février 1997, Pierre Georges, journaliste au *Monde* affirme ainsi que :

> « Il arrive parfois que les sous-autorités, pour plaire aux autorités, installent une sorte de limitateur de succès. Comme il en est de vitesse. C'est vieux comme les manifestations. La seule différence, cette fois, est que l'entreprise de comptabilité anonyme, « selon la préfecture de Police », a fait fort. C'est-à-dire faible[1389]. »

On observe donc clairement qu'une forme de confiance qui avait été trouvée envers le chiffre produit par les forces de police durant les années 1980 est de nouveau fortement remise en cause de manière explicite. Pourtant, si l'on se reporte au tableau 31, l'écart moyen entre les chiffres de la police et ceux du *Monde* quand il produit son propre chiffre augmente à la fin de la décennie 1980 et stagne durant les années 1990.

1387 Nous avons déjà pu étudier cet exemple dans le chapitre 5 dédié aux méthodes de comptage.
1388 *Le Monde*, « 2 + 2 = 1 », 25 février 1997.
1389 *Le Monde*, « Dites 33 ! », 25 février 1997.

Cette moyenne assez haute durant la première moitié de la décennie 1990 reste néanmoins à nuancer et s'explique principalement par deux faits. Le taux d'écart particulièrement haut entre les chiffres de la police et ceux du *Monde* (de 2,6 à 3,9[1390]) autour du 16 janvier 1994 influence grandement cette moyenne haute durant le début de la décennie 1990, alors que les écarts sur cette période sont, dans l'ensemble, plutôt bas et toujours inférieurs à 2, à l'exception de la manifestation citée. De plus, le faible nombre de manifestations (huit en tout) pour lesquelles à la fois les forces de police et *Le Monde* proposent un chiffre accentue le poids de chacune d'entre elles. L'écart particulièrement important cité plus haut prend donc une place plus grande que dans les autres périodes.

Le phénomène est quelque peu différent durant la fin de la décennie. Si le taux d'écart moyen reste sensiblement le même, quatre manifestations dépassent cette fois un taux d'écart de 2. Trois parisiennes et une toulousaine. La première, que nous venons de détailler, correspond au 22 février 1997 avec un taux d'écart de 3[1391]. La deuxième correspond à la manifestation pour la formation et l'emploi des jeunes du 23 mars 1997, qui atteint un taux d'écart de 2,7 à 3,3[1392]. La troisième concerne la mobilisation des associations catholiques et de l'extrême droite contre « les projets gouvernementaux touchant la famille[1393] » avec un taux d'écart de 2,3[1394]. La dernière, enfin, a lieu lors d'une manifestation d'enseignants à Toulouse le 16 mai 1998 avec un taux d'écart de 3,75[1395].

On observe donc de nouveau par ce biais que le chiffre de la police est bien plus régulièrement remis en cause par *Le Monde* que durant les années 1980, démontrant donc une confiance variable quant à leur crédibilité.

Les années 2000 : statu quo

Arrêtons-nous sur les dernières années de la période (2000 – 2002) pour observer où en est cette confiance du *Monde* dans le chiffre produit par les forces de l'ordre.

1390 230 000 pour les forces de police, 600 000 à 900 000 pour *Le Monde*.
Le Monde, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres. », 18 janvier 1994.

1391 33 000 selon la police, au moins 100 000 pour *Le Monde*.
Le Monde, « Les étranges chiffrages de la préfecture de police », 25 février 1997.

1392 15 000 selon la police, 40 000 à 50 000 pour *Le Monde*.
Le Monde, « Quarante mille personnes manifestent à Paris pour la formation et l'emploi des jeunes », 25 mars 1997.

1393 *Le Monde*, « Les associations catholiques et d'extrême droite ont manifesté à Paris », 14 octobre 1997.

1394 13 000 selon la police, 30 000 pour *Le Monde*.
Ibid.

1395 800 selon la police, 3 000 pour *Le Monde*.
Le Monde, « Manifestations du SNES et du Snalc contre une absence de dialogue », 19 mai 1998.

Sur ces trois années, on retrouve onze manifestations pour lesquelles le quotidien propose son propre chiffre en plus de celui de la police. Si les chiffres des journalistes sont systématiquement supérieurs à ceux des autorités, les écarts n'atteignent un taux d'écart d'au moins 2 qu'à deux reprises. Pour neuf des onze manifestations évoquées, *Le Monde* donne donc un chiffre inférieur au double de celui de la police.

Les deux manifestations qui se démarquent sont toutes deux parisiennes. La première, le 15 janvier 2000, rassemble entre 3 500 (police) et 12 000 (*Le Monde*) manifestants pour les droits des femmes[1396], soit un taux d'écart de 3,4. Le chiffre de la police n'est pas directement critiqué, mais est placé entre parenthèses, contrairement au chiffre du *Monde* pleinement inséré dans le texte. Aucun chiffre provenant des organisateurs n'est évoqué.

Le deuxième cortège qui nous intéresse ici correspond au 10 mars 2002 suite à un cortège de médecins généralistes qui rassemble 13 000 manifestants pour la police, 30 000 pour *Le Monde* et 50 000 d'après les organisateurs,[1397] soit un taux d'écart de 2,3 entre le comptage du quotidien et celui des autorités. Là encore, le chiffre du *Monde* est pleinement intégré dans le texte quand les deux autres sont placés entre parenthèses. Le quotidien semble considérer que le chiffre qu'il produit lui-même possède une valeur plus grande que celui transmis par les forces de police, ce qui implique donc que *Le Monde* a atteint un certain niveau d'expertise durant les trois dernières décennies.

On peut donc observer une tendance à la remise en cause du chiffre de la police qui semble se raréfier, mais refait régulièrement surface. Si le chiffre du *Monde* et celui des autorités semblent se rapprocher, ils peuvent être suffisamment différents pour que le journal juge parfois pertinent de proposer sa propre évaluation. Cette observation tend à démontrer que, pour les journalistes, un de leurs rôles est bien de restituer au plus près la participation aux manifestations de rue, quitte à remettre en cause le chiffre produit par les autorités. Pour autant, cette tâche n'est pas toujours aisée.

De la complexité de restituer la participation dans les médias

Si, comme nous l'avons vu, *Le Monde* propose régulièrement son propre chiffre, le quotidien peut également, parfois, avouer que la participation est difficile à évaluer et, de surcroît, à bien restituer auprès du grand public. Suite à la manifestation du 16 janvier 1994 pour la défense de l'école publique, nous l'avons déjà vu, *Le Monde* évalue la participation entre 600 000 et 900 000 personnes, une fourchette particulièrement

1396 *Le Monde* « Manifestation à Paris pour les droits des femmes », 17 janvier 2000.

1397 *Le Monde*, « Les généralistes veulent relancer leur mouvement en s'appuyant sur le succès de leur manifestations », 12 mars 2002.

large. Le chiffre de 260 000 avancé par la préfecture de Police est largement critiqué quand celui des organisateurs, de 1 000 000, est simplement cité[1398].

Dans un autre article relatif à cette manifestation, et signé au nom du journal, et donc sans plus de précision quant à l'auteur, le quotidien se questionne sur la manière dont il est possible de restituer la forte mobilisation au grand public, et notamment aux téléspectateurs :

> « Ces centaines de milliers, ce million d'amoureux de l'école, comment les faire tenir dans un petit, tout petit écran ? Bien sûr, les commentateurs répétèrent que ce fut un succès. Bien sûr, la marée humaine engloutit les journaux télévisés de dimanche, comme ses préparatifs avaient dévoré ceux des jours précédents. Mais tout cela semble insuffisant. Se contenter des morts, dire « ils étaient deux cent cinquante mille », ou même « un million », cela reste abstrait[1399]. »

Si cela s'éloigne quelque peu de la question de la légitimité du chiffre, cet article nous interroge clairement sur le rôle des journaux dans la restitution de celui-ci. Une estimation ne doit pas rester abstraite, mais se doit d'être diffusée et largement illustrée pour le grand public. Pour autant la suite de l'article nuance cette interprétation, on ne sait pas vraiment si la restitution doit s'adresser au grand public ou aux personnes ayant manifesté :

> « Rappeler que le défilé avait duré une journée entière, évoquer les manifestants de la région parisienne contraints de renoncer avant même d'avoir accédé au point de départ : tout cela ne restituait pas aux participants, cherchant sur l'écran à revivre leur journée, l'irréelle griserie de la célébration[1400]. »

Le journal suggère alors une piste que nous avons déjà évoquée dans le chapitre 5 :

> « Qu'aurait-il fallu ? Peut-être montrer du haut d'un hélicoptère l'interminable serpent des avenues parisiennes. La télévision loue des hélicoptères pour le Paris-Dakar, et en mille autres occasions. Pourquoi pas ce jour-là[1401] ? »

Ce phénomène est clairement une nouveauté des années 1990 : les journalistes n'ont plus pour unique rôle de transmettre les informations liées aux chiffres au grand public, mais semblent désormais avoir le devoir de mettre en place différents outils pour s'assurer de la prise de conscience du public face à une manifestation particulièrement massive.

1398 *Le Monde*, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.
1399 *Le Monde*, « Images, célébration », 18 janvier 1994.
1400 *Ibid.*
1401 *Ibid.*

Notons que, pour ce dernier argument lié à l'usage d'un hélicoptère, *Le Monde* offre un droit de réponse au directeur de l'information de TF1 le 20 janvier 1994. Ce dernier affirme que « le survol de Paris par des hélicoptères civils est interdit lors de toute manifestation[1402] ». Néanmoins, la question de la restitution et de la possibilité d'obtenir des images aériennes s'est bien posée, puisque la suite de l'article nous indique que la chaîne a contacté le cabinet du préfet de police pour obtenir une dérogation ou qu'un preneur d'image de TF1 soit présent dans l'hélicoptère de la police, mais que ces propositions lui ont été refusées. Pour autant, comme indiqué en conclusion de l'article, cette information n'a pas été communiquée au journal de TF1, alors même que cela aurait pu constituer un élément de compréhension en soi. D'autant plus que, dans le reportage de TF1 consacré à la manifestation, le reporter affirme bien que le chiffre de la police se base sur des photographies prises par hélicoptères[1403].

Alors même que la police exprime une volonté d'ouverture, on observe que, dans les faits, elle continue de ne fonctionner qu'avec ses propres communiqués et se refuse à intégrer des journalistes au sein même des dispositifs déployés.

Notons tout de même que ce questionnement de la part des journalistes télévisés n'est pas nouveau. Déjà en 1976, on peut retrouver de réelles remises en question autour de la manière de retransmettre aux téléspectateurs l'ampleur de la mobilisation. Ainsi, suite à la journée d'action contre le plan Barre le 7 octobre 1976, les présentateurs des journaux télévisés des deux chaînes soulèvent explicitement cette problématique. Sur TF1, le présentateur affirme ainsi qu'il ne sait comment faire pour retranscrire la journée, étant donné la grande différence de chiffres à Paris entre préfecture de Police (70 000) et organisateurs (500 000) et cherche donc des moyens détournés d'en démontrer l'ampleur en citant les 240 manifestations en France ou encore la durée du cortège parisien[1404]. Sur Antenne 2, le reporter conclut la rubrique dédiée à la manifestation en affirmant que les appréciations sont tellement divergentes qu'il est impossible d'en faire une synthèse raisonnable[1405].

Si les journaux télévisés se questionnent donc déjà dans les années 1970 sur la manière de pouvoir retranscrire une mobilisation massive aux téléspectateurs, on observe donc qu'ils n'ont, alors, pas de réelles solutions. La question de la légitimité du chiffre passe alors par une nouvelle problématique : réussir à retransmettre ce que ce chiffre représente. L'exemple étudié auparavant du 16 janvier 1994 démontre donc une réelle évolution : TF1 cherche des solutions, mais se confronte à des limites imposées par les forces de police.

1402 *Le Monde*, « La couverture de la manifestation pour l'école publique. Correspondance TF1 privée d'hélicoptère », 20 janvier 1994.
1403 *TF1*, « Factuel manif. », 16 janvier 1994, 20h.
1404 *TF1*, « Les grèves », 7 octobre 1976, 20h.
1405 *Antenne 2*, « Manif 7 octobre », 9 octobre 1976, 13h.

De la crédibilité du chiffre des organisateurs

Après avoir étudié la crédibilité accordée aux chiffres de la police par *Le Monde* on pourrait se demander s'il existe une évolution équivalente avec les chiffres des organisateurs. En reprenant la même méthodologie qu'auparavant, soit en mesurant un taux d'écart haut et bas entre les chiffres proposés par le quotidien et celui provenant des organisations à l'origine de la manifestation dès lors qu'ils sont tous deux disponibles dans un article, on obtient ainsi le graphique suivant :

Figure 13: Taux d'écarts entre les chiffres de la police et ceux des organisateurs pour toutes les manifestations où Le Monde *donne les deux*

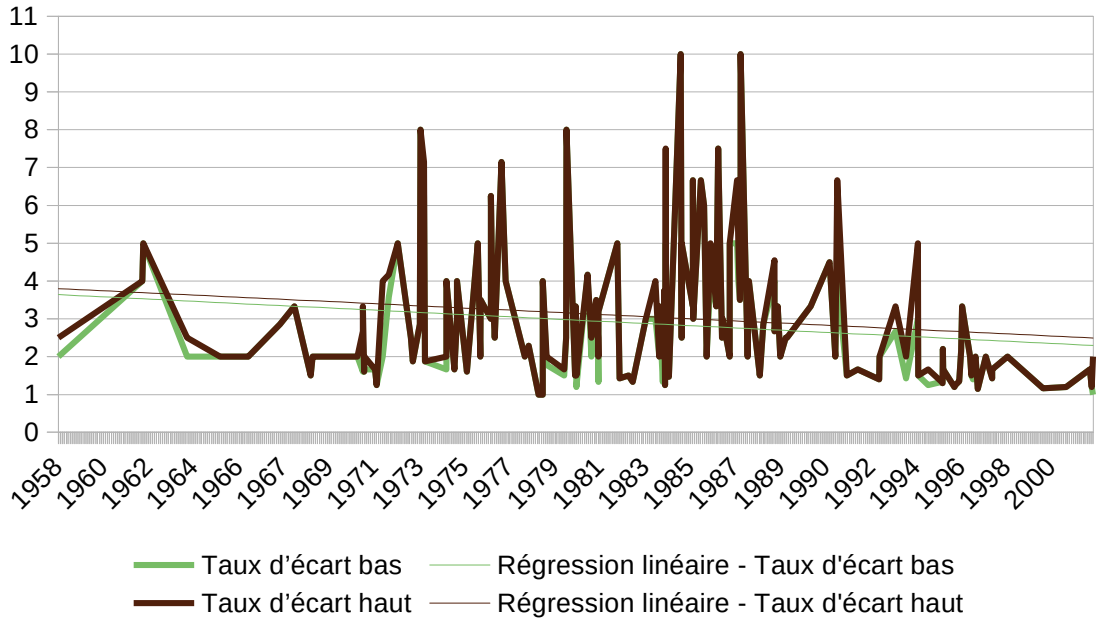

On constate tout d'abord que, comme pour les chiffres de la police, la droite de régression linéaire est décroissante sur la période, ce qui démontre une tendance générale du taux d'écart à la baisse et qui pourrait donc inciter à conclure à une confiance de plus en plus grande envers le chiffre des organisateurs. Néanmoins plusieurs points viennent nuancer cette interprétation.

Tout d'abord, comme nous l'avons vu dans les chapitres 2 et 3, les écarts entre chiffres de la police et des organisateurs ont tendance à se réduire, ce qui implique que, même si *Le Monde* tend à se rapprocher du chiffre de la police sur la période, arithmétiquement celui des organisateurs sera lui aussi plus proche et inversement.

Notons ensuite que, comme nous pouvons le voir sur ce graphique, l'évolution est loin d'être constante. On distingue clairement des manifestations avec un taux d'écart bien plus important que le reste du temps surtout concentrées dans les années 1970 et 1980.

Enfin, si les forces de police ne représentent pas un groupe homogène, une variété bien plus grande regroupe ce que l'on résume ici par les « organisateurs ». Le même type d'analyse que pour les chiffres provenant de la police n'est donc pas possible. Pour autant, des pistes de recherches peuvent être explorées. La première repose sur l'étude des cas particuliers, soit les taux d'écarts les plus hauts et les plus bas de la période. La deuxième consiste en une étude spécifique des manifestations dont la CGT fait partie des organisateurs, puisque, comme nous le verrons, elles représentent la majorité des cas.

Tableau 32: Taux d'écart les plus importants par organisateur entre leurs chiffres des organisateurs et ceux du Monde, 1945 - 2002

Type de manifestation	Taux d'écart >=5	Taux d'écart>=6	Taux d'écart>=7	Taux d'écart >=8	Taux d'écart>=10
Politique de gauche	3	2	2	1	
Syndicale	12	6	2	1	1
Fonction publique	5	3	3	2	1
Extrême-droite	2	2			
Autre[1406]	3	2	1		
Total	25	15	8	4	2

Mettons de côté les manifestations syndicales, dont les douze identifiées ici avec un taux d'écart supérieur à 5 ont toutes la CGT parmi leurs organisateurs. Nous reviendrons dessus par la suite.

Si l'on excepte les trois manifestations classées « autre », on identifie donc trois grands types de manifestations qui dépassent au moins une fois un taux d'écart de 5.

La première représente des manifestations politiques organisées par la gauche. Il s'agit du 6 janvier 1962 à Paris organisée par le PCF contre l'OAS (taux d'écart de 5[1407]) ; du 20 décembre 1979 à Paris, organisée par le PCF contre « l'installation de missiles américains en Europe » (taux d'écart de 8[1408]) et du 1er juin 1986 à Paris organisée par l'association Artists against apartheid pour la libération de Nelson Mandela (taux

1406 Comprend une manifestation étudiante le 16 mars 1976 à Paris, une manifestation d'anciens combattants le 19 mars 1977 à Paris et une manifestation de soutien à la radio NRJ le 7 septembre 1985 à Strasbourg.

1407 10 000 participants pour *Le Monde*, 50 000 selon les organisateurs.
Le Monde, « À Paris, la place Kossuth avait été isolée par la police », 9 janvier 1962.

1408 10 000 participants pour *Le Monde*, 80 000 selon les organisateurs.
Le Monde, « À Paris dix mille manifestants », 22 décembre 1979.

d'écart de 7,5[1409]). Elles représentent ainsi 13,6 % des manifestations politiques de gauche pour lesquelles *Le Monde* donne son propre chiffre ainsi que celui provenant des organisateurs. Soit 3 manifestations sur 22. Le taux d'écart moyen entre les chiffres des organisateurs et ceux du *Monde* est de 2,65 (taux bas) à 2,75 (taux haut), soit un niveau généralement inférieur au taux d'écart moyen de l'ensemble des manifestations (2,87 à 3,05). La disparité chronologique de ces trois manifestations ne permet, néanmoins, pas de conclure à un moment particulier, mais plutôt à trois mouvements portant des enjeux spécifiques qui mériteraient donc une étude à part entière que je n'ai pas menée ici.

Le deuxième type de manifestation dont le taux d'écart dépasse 5 à cinq reprises (sur vingt identifiées) correspond aux mobilisations de défense de la fonction publique[1410], toutes parisiennes. On retrouve ainsi le 11 octobre 1973, déjà évoqué de par le fait que le chiffre du *Monde* soit inférieur à celui de la police (taux d'écart de 8[1411]) ; le 8 mars 1984 (taux de 5 à 7,5[1412]) ; le 26 octobre 1984 (taux de 10[1413]) : le 10 avril 1987 (taux de 4 à 5[1414]) et enfin le 19 novembre 1994 (taux de 3 à 5[1415]).

On constate ici qu'une grande partie des manifestations concernées se concentre sur les années 1980, ce qui correspond, comme nous l'avons vu, à la deuxième phase de doute autour des chiffres produits de la part du *Monde* après le début des années 1970. Pour autant, la confiance que donne *Le Monde* à ces évaluations provenant des organisateurs semble croître sur la fin de la période, puisque parmi les trois dernières recensées, deux d'entre elles présentent le taux d'écart le plus bas de ce type de manifestation avec 1,11 à 1,67 autour de la manifestation du 16 janvier 1994 pour la défense de l'école publique, alors même que, comme nous l'avions vu précédemment, le taux d'écart entre le chiffre du *Monde* et celui de la police pour cette même manifestation est de 2,61 à 3,91[1416]. De la même manière, la manifestation du 16 mars 2000 contre la politique de Claude Allègre atteint un taux d'écart particulièrement faible de 1,17, mais proche cette fois de

1409 8 000 participants pour *Le Monde*, 60 000 selon les organisateurs.
Le Monde, « Une occasion pour dénoncer M. Mitterrand », 3 juin 1986.

1410 J'inclus dans cette catégorie les mobilisations de fonctionnaires eux-mêmes, y compris les mobilisations de l'Éducation nationale.

1411 Plus de 10 000 manifestants pour *Le Monde*, 80 000 selon les organisateurs.
Le Monde, « Plus de dix mille fonctionnaires ont manifesté à Paris », 12 octobre 1973.

1412 20 000 à 30 000 manifestants selon *Le Monde*, 150 000 pour les organisateurs.
Le Monde, « M. Le Pors : la discussion reste ouverte. La CGT et la FEN demandent la reprise des négociations salariales », 10 mars 1984.

1413 10 000 manifestants selon *Le Monde*, 100 000 d'après les organisateurs.
Le Monde, « Faible participation », 27 octobre 1984.

1414 4 000 à 5 000 d'après *Le Monde*, 20 000 selon les organisateurs.
Le Monde, « Faible mobilisation des fonctionnaires CGT », 12 avril 1087.

1415 6 000 à 10 000 pour *Le Monde*, 30 000 selon les organisateurs.
Le Monde, « Les syndicats d'enseignants réclament « une vraie loi de programmation » pour l'école publique », 22 novembre 1994.

1416 230 000 selon la police, 600 000 à 900 000 pour *Le Monde*, 1 000 000 d'après les organisateurs.
Le Monde, « La manifestation du 16 janvier pour la défense de l'école publique. Entre 600 000 et 900 000 personnes. Éternelles querelles de chiffres », 18 janvier 1994.

celui entre la police et *Le Monde* de 1,20[1417]. Ces deux manifestations ont, néanmoins, des niveaux de participation difficilement comparables et la manifestation déjà évoquée du 19 novembre 1994 tend à ne pas prendre cette confiance plus importante comme acquise.

Le dernier type de manifestations qui nous intéresse ici correspond à celles de l'extrême droite, et en particulier du Front national. Nous avions observé dans le chapitre 3 que, pour plus de la moitié des manifestations du FN, dont *Le Monde* donne à la fois le chiffre de la police et celui des organisateurs[1418], le taux d'écart entre eux atteint au moins 5. Nous avions alors souligné que cela pouvait potentiellement être dû à un effet de loupe, étant donné que seules sept manifestations étaient citées. Arrêtons-nous donc sur les écarts entre les chiffres du FN et ceux du *Monde* quand ils sont tous deux disponibles.

Tableau 33: Manifestations du FN pour lesquelles Le Monde *publie son propre chiffre ainsi que celui des organisateurs*

Date	Ville	Chiffre *Le Monde*	Chiffre organisateurs	Taux d'écarts
9 mai 1987	Paris	10 000 à 15 000	60 000	4 à 6
11 décembre 1988	Paris	3 000	10 000	3,33
10 avril 1989	Paris	1 000	2 500	2,5
1er mai 1990	Paris	12 000	40 000	3,33
19 juin 1991	Paris	1 500 à 2 000	8 000 à 10 000	4 à 6,67
11 décembre 1993	Paris	1 200 à 1 500	4 000	2,67 à 3,33
6 octobre 1996	Paris	1 200	4 000	3,33
11 octobre 1997	Paris	30 000	60 000	2

La première chose que nous pouvons constater est que *Le Monde* semble n'effectuer ses propres comptages vis-à-vis des manifestations du FN qu'à Paris. La deuxième, si l'on se réfère au tableau 18 du chapitre 3, est qu'une unique manifestation fait l'objet de trois comptages, soit celui de la police, des organisateurs et du *Monde* : celle du 1er mai 1990. Le chiffre du quotidien (12 000) est alors bien plus près de celui de la police (8 000) que de celui du parti d'extrême droite (40 000).

1417 25 000 selon la police, 30 000 pour *Le Monde*, 35 000 d'après les organisateurs.
Le Monde, « À Paris, 30 000 enseignants dénoncent la politique de M. Allègre, l'« Erika de l'école », 17 mars 2000.

1418 Voir le tableau 18.

En ce qui concerne les écarts en eux-mêmes, on constate que celui-ci ne dépasse qu'à deux reprises le taux de 5, mais n'est jamais inférieur à deux, et est dans une grande majorité des cas d'au moins 3. Le taux d'écart moyen sur ces manifestations du FN est de 3,1 à 3,8 contre une moyenne pour l'ensemble des manifestations où l'on observe à la fois un comptage du *Monde* et des organisateurs de 2,9 à 3.

Les chiffres produits par le FN semblent donc remis en question de manière plus forte que les évaluations des organisateurs de manière générale.

Les organisateurs des manifestations de rue étant très variés, il s'avère assez compliqué de mener une étude centrée sur chacun d'eux afin d'observer quelle confiance accorde *Le Monde* en leur chiffre. Néanmoins, sur cent cinquante manifestations pour lesquelles le quotidien donne son propre chiffre en plus de celui des organisateurs, la CGT représente au moins l'un des organisateurs pour quatre-vingt-quinze d'entre elles, soit pour 63,3 % des cas.

Cette représentativité particulièrement importante permet donc une analyse plus poussée de ces manifestations.

Les comptages de la CGT

Comme le montre le tableau 31, les manifestations d'origine syndicale sont les plus nombreuses ayant un taux d'écart d'au moins 5 entre le chiffre des organisateurs et celui du *Monde*. Sur les 12 manifestations ainsi identifiées, la CGT fait systématiquement partie des organisateurs. Notons par ailleurs que, dans les cortèges que nous avions identifiés comme de la Fonction publique ou comme politiques de gauche, la CGT peut également faire partie des organisations appelant à manifester, ce qui amène donc un nombre de manifestations concernées supérieur à 12. Résumons ces manifestations dans le tableau suivant :

Tableau 34: Manifestations ayant la CGT parmi ses organisateurs et ayant un taux d'écart d'au moins 5 entre le chiffre des organisateurs et celui du Monde*, 1945-2002*

Date	Ville	Chiffre *Le Monde*	Chiffre organisateurs	Taux d'écart
6 janvier 1961	Paris	10 000	50 000	5
26 octobre 1972	Paris	20 000	100 000	5
11 octobre 1973	Paris	10 000	80 000	8
6 décembre 1973	Paris	70 000 à 80 000	500 000	6,25 à 7,14
7 octobre 1976	Marseille	12 000	75 000	6,25
20 décembre 1979	Paris	10 000	80 000	8
18 février 1982	Paris	8 000	40 000	5
8 mars 1984	Paris	20 000 à 30 000	150 000	5 à 7,5
25 octobre 1984	Paris	10 000	100 000	10
13 novembre 1984	Paris	10 000	50 000	5
1er mai 1985	Marseille	3 000	20 000	6,67
24 octobre 1985	Paris	25 000	150 000	6
30 janvier 1986	Paris	10 000 à 12 000	50 000	4,17 à 5
27 novembre 1986	Paris	3 000	15 000	5
22 mars 1987	Paris	150 000 à 200 000	1 000 000	5 à 6,67
10 avril 1987	Paris	4 000 à 5 000	20 000	4 à 5
14 mai 1987	Paris	30 000	150 000	5
14 mai 1987	Marseille	5 000	50 000	10
19 novembre 1994	Paris	6 000 à 10 000	30 000	3 à 5

Deux éléments ressortent directement de ce tableau : la grande majorité des manifestations concernées sont parisiennes, à l'exception de trois cortèges marseillais et deux grandes périodes ressortent, le début des années 1970 et les années 1984-1987. Ces deux périodes semblent donc correspondre à des moments de forte remise en cause du chiffre produit par la CGT de la part du *Monde*. Afin de constater si cette observation est spécifique à la CGT, comparons les taux d'écarts moyens par période entre les chiffres qui concernent uniquement les manifestations du syndicat et l'ensemble des chiffres.

Tableau 35: Taux d'écart moyen par période entre le chiffre des organisateurs et celui du Monde

Période	Nombre de manifestations avec chiffre *Le Monde* + organisateurs	Nombre de manifestations dont la CGT est l'un des organisateurs	Taux d'écart moyen total	Taux d'écart moyen CGT	Taux d'écart moyen hors CGT
1958-1969[1419]	10	8	2,67 à 2,77	2,77	2,44 à 2,77
1970-1974	20	14	3,10	3,20 à 3,41	1,89 à 2,51
1975-1979	23	15	3,29 à 3,31	3,36 à 3,39	3,16
1980-1984	33	20	2,80 à 2,99	3,30 à 3,46	2,05 à 2,27
1985-1989	29	20	3,93 à 4,14	4,03 à 4,23	3,65 à 3,84
1990-1994	11	7	2,45 à 2,99	2,22 à 2,51	2,86 à 3,83
1995-1999	19	11	1,69 à 1,73	1,51 à 1,58	1,94
2000-2002	5	1	1,25 à 1,45	1 à 2	1,31
Tout	150	95	2,87 à 3,05	3,10	2,50 à 2,73

Deux grandes tendances s'observent : jusqu'aux années 1980, les taux d'écart moyens des cortèges organisés par la CGT sont systématiquement supérieurs à ceux des autres manifestations, mais ils deviennent strictement inférieurs à partir des années 1990. On peut donc affirmer qu'en début de période, les chiffres de la CGT font l'objet d'une remise en cause particulièrement importante de la part du *Monde* mais que cette tendance s'inverse à partir des années 1990. Ces taux d'écarts, à partir des années 1990, sont par ailleurs particulièrement faibles en comparaison aux années 1970 et 1980. Notons tout de même que le faible nombre de manifestations concernées dans les années 2000 à 2002 prête à nuancer ces affirmations qui mériteraient d'être prolongées dans une étude de la période plus récente.

Nous avions déjà pu constater durant les années 1940 que les chiffres proposés par *L'Humanité* pour les cortèges du PCF et de la CGT n'étaient pas réellement pris au sérieux. Les chiffres proposés par les organisateurs, et notamment les syndicats, sont aussi, tous comme ceux provenant de la police, très fortement remis en cause durant les années 1970. Ainsi, suite à une journée d'action pour la défense de l'emploi organisée le 23 octobre 1976 dans toute la France[1420], le combat des chiffres habituel s'observe à

1419 *Le Monde* ne propose jamais son propre chiffre avant 1958. Comme nous l'avons vu, il le fait rarement avant les années 1970 ce qui justifie de regrouper cette période en un seul ensemble.

1420 Notons tout de même qu'il s'agit ici de manifestations organisées dans vingt villes dont Paris, Nantes, Lille Lyon, Marseille, Toulouse, Nancy, Rouen et Dijon. Nous sommes donc, ici, assez loin des grosses journées de mobilisations pour lesquelles plusieurs centaines de cortèges se déploient

Paris[1421]. Alors que la préfecture de Police annonce 6 000 manifestants, l'intersyndicale (CGT, CFDT et FEN) en revendique 40 000. Si d'habitude *Le Monde* donne les chiffres – qu'il complète parfois du sien – sans plus de détail, il remet ici clairement en cause le chiffre des organisateurs en se questionnant :

> « Les syndicats renonceront-ils un jour à quadrupler, voire à quintupler le nombre des manifestants qui répondent à leur appel ? Ils étaient en tout cas moins de 10 000. […] C'est sous réserve qu'il faut dans ces conditions accueillir le chiffre global de 250 000, avancé par les syndicats, pour Paris et la province. »

On observe clairement ici que, pour le journal, le chiffre proposé par les syndicats n'a que peu de valeur et que ça n'a rien d'exceptionnel : la tournure même de la phrase démontre une habitude, voire une forme de lassitude face à cette réalité.

Durant les années 1970, nous avons pu observer que les services de police tendent à vouloir évoluer dans leur communication des chiffres de comptage. Cela passe, non seulement, par des communiqués de presse expliquant les méthodes déployées, mais aussi par une réorganisation et une spécialisation des équipes. On observe le même type de phénomène du côté de la CGT.

Le « Secteur luttes » de la CGT

Au sein de la confédération, soit l'organisme central de la CGT, la place des luttes (ou « actions revendicatives[1422] ») a toujours, sur la période étudiée ici, présenté un enjeu particulier. Dominique Andolfatto et Dominique Labbé soulignent ainsi que, dès la fin des années 40, *Le Peuple* et *La Vie ouvrière*, deux journaux publiés par la CGT, « l'essentiel des articles portait sur les grèves et la question des prix et des salaires[1423] .» En interne, la question des « revendications » dépend directement du secrétaire général jusqu'en 1967[1424]. Elle disparaît ensuite des organigrammes à la suite de la nomination de Georges Séguy en tant que secrétaire général de la CGT et ne réapparaît qu'en 1969.

---

dans le pays.

Le Monde, « Trois fois plus de manifestants à Nantes qu'à Paris », 26 octobre 1976.

1421 Pour la plupart des autres villes, des chiffres sont simplement cités sans nécessairement que leur origine ne soit donnée : à Lille, 7 500 (police) à 15 000 (organisateurs) ; à Lyon de 8 000 à 10 000 ; à Marseille 10 000 ; à Toulouse 4 000 à 5 000 ; à Nancy 1 500 (police) à 5 000 (police) ; à Rouen 5 000 à 6 000 ; à Dijon 2 000 et à Nantes 30 000.

On peut s'interroger sur le fait que le titre de l'article du *Monde* compare la participation parisienne à celle de Nantes (« Trois fois plus de manifestants à Nantes qu'à Paris ») alors même que l'origine du chiffre de 30 000 ne nous est pas donnée : si le journal opère des critiques quant à la réalité du chiffre des organisateurs, il n'est pas non plus irréprochable.

Ibid.

1422 Dominique LABBÉ et Dominique ANDOLFATTO, *La CGT*, *op. cit*, p. 137.

1423 *Ibid.*

1424 En pratique, c'est le plus proche collaborateur de Benoit Frachon (secrétaire général de la CGT de 1945 à 1967), Georges Séguy, qui s'occupait de la question tout comme des « questions sociales ».

Ibid.

Les « revendications », alors renommées « accords et conventions », sont confiées à Henri Krasucki, alors directeur de *La Vie ouvrière*, qui va donner à ce secteur une importance de plus en plus grande. Il en prend l'entière responsabilité à partir de 1972 et renomme le service en « action revendication et politique contractuelle » en 1974. Les deux politistes soulignent ainsi que l'objectif du service sera « d'impulser la lutte revendicative en approfondissant la recherche dans les revendications et en suivant plus systématiquement les luttes en cours[1425]. » Le service change de nouveau de nom en 1975 pour devenir le « Secteur luttes » et voit son effectif croître.

En ce qui concerne les manifestations de rue, s'il ne semble initialement pas y avoir de centralisation des informations au niveau confédéral[1426], cela change à partir de 1974. Le Secteur luttes tend à regrouper des informations issues des différentes sections locales et départementales du syndicat à propos de ces manifestations de rue. Le 19 novembre 1974, en plein mouvement social dans les services publics, un premier dossier comporte ainsi un tableau recensant la participation aux différentes manifestations de rue en France organisées par la CGT, la CFDT et la FEN[1427]. Ce tableau est accompagné d'un rapport détaillé et chiffré par département qui répertorie les différentes grèves et manifestations s'étant déroulées à cette date.

Le Secteur luttes de la CGT se voit donc dès sa création attribuer un rôle bien spécifique : regrouper les informations provenant des unions départementales dans le cadre des journées d'action nationales.

À partir de 1974, année de sa création, le Secteur luttes va tendre à se professionnaliser et à rationaliser son approche. Pourtant, durant les années 1970, il semble montrer une forme d'amateurisme et de mauvaise organisation.

Ainsi, suite à la première manifestation recensée le 19 novembre 1974, trois documents différents sont produits qui donnent tous les trois un chiffre de participation différent. Le premier regroupe les « principales manifestations », classées dans l'ordre décroissant du comptage effectué. Bien qu'il soit dactylographié, il est complété par de nombreuses informations manuscrites reprenant des villes qui n'étaient pas citées en premier lieu. Un chiffre de comptage y est griffonné : 1 232 900[1428]. Le deuxième document, plus propre, reprend le nombre de grévistes et de manifestants par région dans l'ordre alphabétique. On y retrouve une nouvelle évaluation : 1 450 650 participants[1429]. Un troisième document enfin, plus détaillé, mais fortement raturé comptabilise le nombre de manifestants par département et arrive à un compte de 1 413 350[1430]. Aucun des

1425 *Ibid.*, p. 138.
1426 Le référencement des archives de l'IHS CGT ne propose, en tout cas, pas de classification spécifique des journées d'actions.
1427 IHS CGT, 33 CFD 2, « Principales manifestations ».
1428 IHS CGT, 33 CFD 2, « Principales manifestations ».
1429 IHS CGT, 33 CFD 2, « Journée du 19 novembre 1974 ».
1430 IHS CGT, 33 CFD 2, document sans titre.

documents n'étant daté, il n'est pas possible de savoir dans quel ordre ils ont été produits et quelle est l'utilité finale de chacun d'entre eux. Dans tous les cas, la CGT semble ne pas vouloir prendre de risque en affirmant simplement que « plus d'un million de personnes ont manifesté dans les rues[1431]. »

La journée d'action du 2 décembre 1975 confirme cette non-rationalisation du travail de regroupement des données. L'archive comporte ainsi simplement deux feuilles reprenant la participation aux manifestations de différentes villes[1432]. Ce qui ressort immédiatement, c'est le côté très amateur du document : bien qu'il soit dactylographié, le texte n'est pas aligné et les marges entre les lignes varient. Certaines villes sont soulignées, d'autres inscrites en italiques sans réelle logique. Les nombres de participants peuvent apparaître sous différents formats : on peut ainsi retrouver 1 000 écrit de trois manières (1000 ; 1 000 ; 1.000). La plupart des chiffres sont inscrits sans plus de détails, mais ils sont parfois suivis de « personnes », « participants » ou « travailleurs »… Le même type de remarques peut être réalisé autour des comptes rendus des manifestations du 13 mai 1976[1433].

Ce mois de mai 1976 semble néanmoins marquer une nouvelle étape dans les prérogatives du Secteur luttes : celui-ci ne se contente plus de centraliser les chiffres, mais les commente. On apprend ainsi que, pour le 1er mai à Bordeaux, il s'agit du « meilleur 1er mai depuis 68 », qu'à Dijon, on n'observe pas de réelle évolution, puisqu'il est « comme en 75 », qu'il s'agit du « 1er mai jamais célébré » à Bollene ou encore que le nombre de 100 personnes à Montargis est qualifié de « mauvais[1434] ». On pourrait néanmoins se demander si ceci n'est pas exclusif au 1er mai qui permet facilement des comparaisons, étant donné qu'il a lieu chaque année. Tournons-nous donc vers le 13 mai de la même année. Cette fois les commentaires sont moins nombreux, mais un surlignement rouge, ajouté de manière manuscrite sur le document dactylographié, permet d'identifier les « très bons » chiffres[1435].

Au total, 14 villes sont soulignées comme ayant une participation qualifiée de très bonne. En nous intéressant au compte rendu de ces manifestations dans *Le Monde*, on peut constater qu'une partie de celles-ci représente les chiffres transmis à la presse par la CGT :

> « En province, de source syndicale, on fait état de 25 000 personnes à Lyon, 20 000 à Marseille, 12 000 à Rouen et Bordeaux, 10 000 à Grenoble, 7 000

1431 *Le Monde*, « La CGT et la CFDT estiment que les actions ont montré « la détermination d'imposer la négociation ».
1432 IHS CGT, 33 CFD 3, « Manifestations 2 décembre 1975 ».
1433 IHS CGT, 33 CFD 4, « 13 mai - manifestations ».
1434 IHS CGT, 33 CFD 4, « 1er mai ».
1435 IHS CGT, 33 CFD 4, « 13 mai - manifestations ».

à Nice et au Havre, de 3 000 à 5 000 à Nancy, Saint-Étienne, Lille, Roanne, etc[1436]. »

Ces chiffres correspondent directement à ceux recueillis par le Secteur luttes de la CGT. Notons simplement quelques nuances : pour Grenoble, la participation est estimée à « plus de 10 000 », à Nancy 3 500, à Saint-Étienne 5 000, à Lille et Roanne 3 000. On observe donc que l'identification des scores particulièrement importants n'a pas qu'un objectif interne, mais est liée à la communication du service presse de la CGT.

On peut retrouver un organigramme situant le rôle de ce service dans les archives relatives à la journée d'action pour la défense de la Sécurité sociale le 13 mai 1980[1437].

Illustration 4: Organigramme de la remontée des informations relatives aux manifestations de rue au sein de la CGT

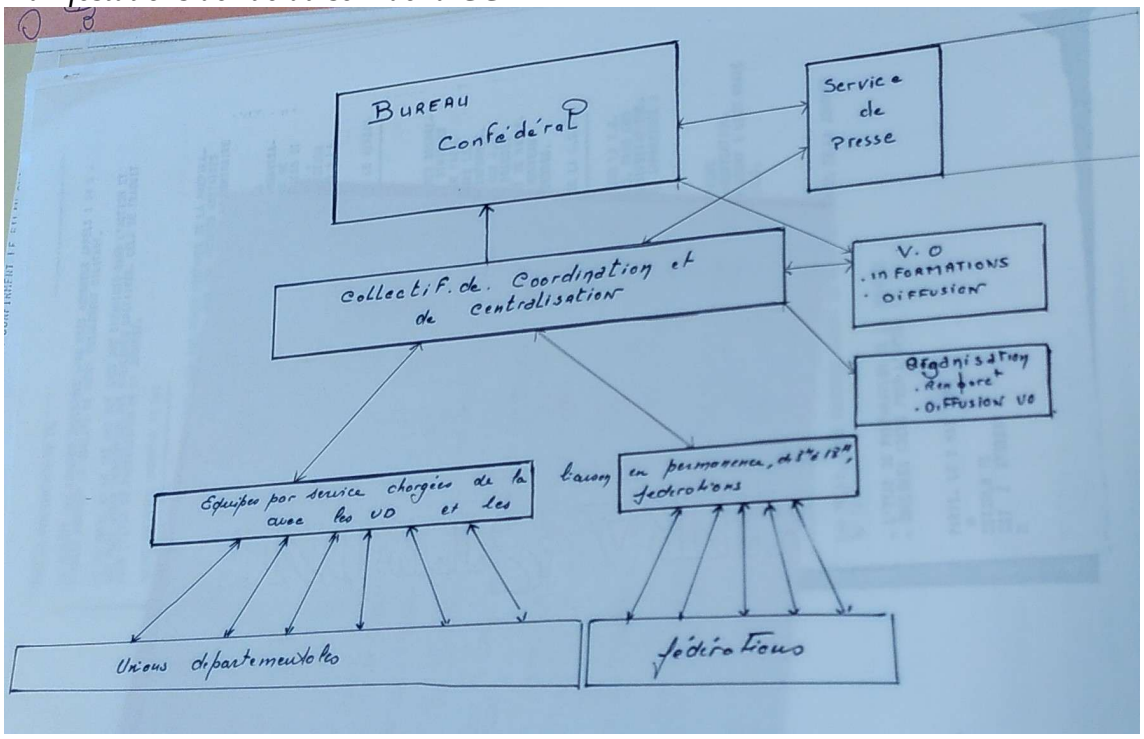

Si le Secteur luttes n'est pas clairement identifié ici, on comprend qu'il correspond au « collectif de coordination et de centralisation ». Son objectif est donc clair : il a vocation à servir d'intermédiaire entre les unions départementales et sectorielles de la CGT d'une part et le Bureau confédéral de l'autre. Il est également en contact direct avec *La Vie ouvrière*, organe de la CGT, mais également le service de presse. C'est donc ce service qui communique les chiffres de comptage issus du syndicat à la presse.

1436 *Le Monde*, « De nombreux défilés ont marqué la journée d'action CGT-CFDT », 15 mai 1976.
1437 IHS CGT, 33 CFD 23.

Certains communiqués du service de presse sont d'ailleurs présents dans ces archives. C'est par exemple, le cas suite à la manifestation du 7 octobre 1976 :

> « SERVICE DE PRESSE COMMUNIQUE :
>
> Bilan à 18h45
>
> En l'état actuel des informations parvenues à la CGT, on peut estimer que le nombre de grévistes dans les secteurs publics nationalisé et privé dépasse largement 6 millions.
>
> Plus de 300 manifestations ont eu lieu le 7 octobre. Elles ont rassemblé avec l'immense défilé de Paris près de 2 millions de salariés.
>
> 10 000 travailleurs ont donné leur adhésion à la CGT à l'occasion de la journée d'action[1438]. »

On l'observe à travers ce communiqué : le Secteur luttes a un objectif clair de centralisation de l'information, mais également de communication. Celle-ci ne se limite pas au comptage des manifestants, mais aussi au nombre de grévistes ou de nouveaux adhérents au syndicat. On ne retrouve pas l'information dans ce communiqué, mais le service comptabilise également le nombre de tracts distribués par chaque union départementale[1439].

Ce Secteur luttes suit plusieurs missions autour de la question des chiffres de comptage. Dès 1976, des tableaux comparatifs sont produits : lors de la journée d'action en soutien au *Parisien libéré*[1440] du 6 décembre 1976, le Secteur luttes propose ainsi un tableau comparatif des journées d'actions organisées durant les deux dernières années. En plus de proposer des chiffres de participation pour six journées d'actions différentes, un comptage du nombre de manifestations organisées est opéré[1441]. On retrouve ainsi les manifestations des services publics du 19 novembre 1974 avec 14 cortèges[1442] ; les manifestations pour « la diminution de la durée de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite[1443] » du 23 septembre 1975 avec 58 cortèges ; les manifestations pour « la défense du pouvoir d'achat et l'amélioration du projet de loi sur la retraite[1444] » du 2

1438 IHS CGT, 33 CFD 4, « Service de presse communique », 7 octobre 1976.

1439 On retrouve ainsi un tableau reprenant, par département, le nombre de tracts distribués lors de la semaine d'action du 3 au 7 septembre 1979.
IHS CGT, 33 CFD 15, « Bilan des UD ».

1440 *Le Monde*, « Quarante mille manifestants à Paris », 9 décembre 1976.

1441 IHS CGT, 33 CFD 4, Principales manifestations

1442 Notons que, contrairement aux autres mobilisations mentionnées dans le tableau, cette manifestation ne comporte pas de date précise, mais simplement « NOV 74 ».

1443 *Le Monde*, « À Paris, manifestation C.G.T.-C.F.D.T. le 23 septembre de la nation à l'Hôtel de Ville », 19 septembre 1975.

1444 *Le Monde*, « Grèves des cheminots et manifestations pour la journée d'action C.G.T.-C.F.D.T. du 2 décembre », 2 décembre 1975.

décembre 1975 avec 30 cortèges, les manifestations pour les « conditions de travail[1445] » du 13 mai 1976 avec 74 cortèges ; les manifestations du 7 octobre 1976 contre le Plan Barre[1446] avec 199 manifestations et enfin celles, évoquées précédemment, du 6 décembre 1976. Notons que, si le nombre de manifestations par journée est recensé, aucun total du nombre de manifestants à travers la France n'apparaît.

Le Secteur luttes de la CGT a donc vocation à centraliser les chiffres provenant des différentes manifestations organisées. Cette mission perdure jusqu'à la fin de la période étudiée. Le 10 octobre 1995, manifestation bien souvent considérée comme la prémisse du mouvement social de l'automne, le Secteur luttes produit un tableau qui récapitule, pour chaque département, la liste des organisateurs et le nombre de manifestants[1447]. La somme de ces comptages locaux donne le chiffre de 743 510 manifestants en France. De manière surprenante, *L'Humanité* n'avance pourtant finalement que le chiffre de 500 000 manifestants à travers la France.

Il est difficile de pouvoir vraiment estimer l'impact de la constitution et mise en avant de ce Secteur luttes dans la crédibilité qu'accorde *Le Monde* aux chiffres produits par la CGT. On observe néanmoins une réelle baisse du nombre de manifestations ayant un taux d'écart important sur la deuxième moitié des années 1970, qui va se poursuivre jusqu'en 1984.

1984 – 1987 : le retour du doute

La deuxième période qui se démarque par le nombre d'articles ayant un taux d'écart d'au moins 5, correspond aux années 1984 à 1987, qui regroupe 11 des 19 manifestations concernées. Nous l'avons vu précédemment, cette même période correspond à la fois à un rapprochement des chiffres du *Monde* à ceux des forces de l'ordre ainsi qu'à un retour du combat des chiffres particulièrement important entre organisateurs et police. Le tableau 34 montre par ailleurs que les taux d'écarts moyens entre chiffres de la CGT et du *Monde* durant la décennie 1980 sont bien supérieurs aux taux d'écarts hors CGT.

Ces différents éléments tendent à démontrer une claire remise en cause du chiffre produit par la CGT de la part du quotidien, revenant ainsi au niveau du début des années 1970.

Plusieurs hypothèses peuvent justifier de ce retour du doute : tout d'abord, comme nous l'avons vu dans l'introduction, *Le Monde* a eu tendance à soutenir Mitterrand durant ses premières années, ce qui l'a amené à perdre des lecteurs et donc à retourner vers une forme de neutralité. Critiquer les chiffres issus des organisateurs de gauche peut donc

1445 *Le Monde*, « Vingt mille personnes ont manifesté à Paris », 14 mai 1976.
1446 *Le Monde*, « À Paris : une manifestation imposante et sans incident », 9 octobre 1976.
1447 IHS CGT, 113 CFD 231, « 10 octobre 1995 – Appels départementaux / résultats des manifestations ».

être vu comme une manière de montrer patte blanche. Comme nous l'avons vu précédemment, cette période est également marquée par un retour de la publication de comptages provenant de la préfecture de police auxquels le quotidien apporte une légitimité plus grande, ce qui pourrait donc également justifier d'un doute plus grand quant aux chiffres provenant des organisateurs. Le mouvement de défense de l'école privée de 1984 a, par ailleurs, remis la question du chiffre sur le devant de la scène, ce qui amène donc certainement *Le Monde* à intensifier la remise en question des chiffres provenant des organisateurs. Quoi qu'il en soit, cette période de retour massif du doute ne dure que durant ces quatre années.

1988 – 2002 : des écarts à la baisse

Après 1987, on ne retrouve qu'une unique manifestation organisée par la CGT qui dépasse un taux d'écart de 5, et ce, uniquement si l'on s'intéresse au taux d'écart le plus haut. Celle-ci correspond au 19 novembre 1994, journée de mobilisation de l'Éducation nationale qui regroupe de 6 000 à 10 000 manifestants pour *Le Monde* et 30 000 selon les organisateurs[1448] (taux d'écart de 3 à 5). Cet unique cas particulier sur le reste de la période, alors que l'on retrouve des mouvements sociaux importants, tels que celui de l'automne 1995 contre le plan Juppé, la mobilisation contre la loi Debré de 1997 ou encore le 1er mai 2002, tend à confirmer une remise en cause moins forte du chiffre produit par la CGT, qui se confirme dans les taux d'écarts mis en avant dans le tableau 34 : celui entre les chiffres de la CGT et du *Monde* devient strictement inférieur aux taux d'écarts moyens hors CGT durant les années 1990. Si la remise en cause des chiffres persiste, puisque le *Monde* continue à proposer ses comptages propres, un rapprochement s'opère alors.

Conclusion du chapitre 6

La justification et publication du chiffre produit fait donc l'objet d'enjeux aussi importants que la production du chiffre elle-même. Une confiance très faible s'observe durant les décennies 1940 à 1960 : les chiffres produits sont vus comme politiques et non objectifs. Ils sont rarement publiés et, quand c'est le cas, sont fortement critiqués. Une évolution s'opère à partir de la moitié des années 1960, et, si le moment mai 1968 n'est pas accompagné par d'importants combats de chiffres, il semble marquer une transition, puisque le pouvoir politique semble alors prendre conscience des enjeux importants qui découlent de la participation aux différentes manifestations, et notamment celles du 13 et 30 mai.

Cette nouvelle tendance encourage les différents partis à évoluer durant les années 1970. Du côté des forces de police, on cherche à communiquer de plus en plus régulièrement sur les méthodes déployées et à démontrer leur pertinence. La CGT, de

1448 *Le Monde*, « Les syndicats d'enseignants réclament « une vraie loi de programmation » pour l'école publique », 22 novembre 1994.

son côté, s'organise autour du Secteur luttes pour uniformiser et faciliter la communication autour de ce chiffre. *Le Monde,* de son côté, commence à produire ses propres chiffres avec une claire volonté de trouver le chiffre « vrai ».

Ces différentes méthodes ont un effet inégal. Le quotidien semble ainsi donner de plus en plus de crédit aux chiffres de la police durant la décennie 1980 – malgré une période de non-publication du chiffre dans les années 1981 – 1982 – au détriment des comptages des organisateurs, et notamment de la CGT. Pourtant, les années 1990 semblent marquer un revirement de situation : les chiffres provenant des autorités font de nouveau l'objet de fortes critiques alors que les chiffres de la CGT le sont de moins en moins.

Le Monde prend donc, de plus en plus régulièrement, le rôle d'arbitre entre les chiffres, n'hésitant pas à critiquer explicitement ceux des uns et des autres s'ils sont jugés absurdes de par la sous-estimation ou la surestimation. La restitution même du chiffre prend alors une tournure politique, puisque les médias se doivent désormais non pas simplement de restituer les différents chiffres auprès de leurs lecteurs et téléspectateurs, mais également de critiquer ces chiffres et de mettre en avant des moyens permettant de bien retranscrire la participation, en particulier lorsque celle-ci atteint des niveaux élevés. J'avais pu évoquer le concept de « manifestation de papier » développé par le sociologue Patrick Champagne[1449] dans l'introduction. Comme celui-ci l'indique, les journalistes n'ont, en 1990, plus un simple rôle descriptif, mais développent un « réel souci d'objectivité[1450] ». Cette réalité est d'autant plus grande lors de manifestations jugées à caractère politique, pour lesquelles les chiffres produits par les autorités font l'objet d'une critique plus grande. Les chiffres de comptage portent donc leurs enjeux propres et méritent donc d'être soumis à la critique comme représentant des constructions politiques.

1449 Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation comme action symbolique », dans Pierre FAVRE (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990.
1450 *Ibid.*

Chapitre 7 : De l'usage du chiffre au long terme dans *Le Monde*

Jusqu'à présent, nous nous sommes intéressés à l'usage immédiat du chiffre, que ce soit autour de sa publication ou de son absence, de sa confrontation, de sa production ou encore de sa critique et légitimation. On peut pourtant raisonnablement penser que le chiffre ne doit pas avoir seulement un usage instantané et on peut dès lors se questionner sur son devenir et son intérêt à plus long terme. Produire un chiffre porte, en effet, l'avantage de pouvoir par la suite le comparer et le confronter. Pour autant, cela présuppose que ces chiffres sont construits de manière identique, qu'ils ont une même valeur. *Le Monde* n'explore que très peu cette dimension du chiffre, mais n'hésite pas, comme nous le verrons, à mener différentes comparaisons.

J'ai en premier lieu, comme pour le reste de la thèse, poussé cette analyse en partant de mon corpus issu du *Monde* dans le but de répondre à une question d'apparence simple : les chiffres de comptage portent-ils des enjeux spécifiques durant les semaines, mois voire décennies qui suivent la manifestation ? Nous verrons que les enjeux varient largement en termes d'échelle. Sur le temps court, des mobilisations d'un même mouvement social peuvent faire l'objet de comparaisons pour démontrer une évolution alors que des manifestations rivales peuvent voir leurs chiffres de participation mis en opposition. Sur le moyen terme, *Le Monde* peut faire appel à des comparaisons pour analyser une manifestation précise au prisme des mobilisations précédentes sur le même sujet ou des défilés annuels. Sur le temps long, enfin, nous verrons que des références apparaissent, mais peuvent varier localement. *Le Monde* propose par ailleurs des nouveautés qui démontrent l'intérêt croissant pour le chiffre : des classements des plus grandes manifestations de l'histoire de France à partir des années 1980 ainsi que des articles « mémoires » de manifestations qui apparaissent dans les années 1990. Nous observerons donc que l'intérêt croissant pour le chiffre, déjà largement détaillé jusque-là, s'accompagne du développement de nouvelles pratiques journalistiques.

À court terme : un usage comparatif immédiat

Un même mouvement social

Le premier usage postérieur du chiffre que j'ai pu observer se fait sur le très court terme : au sein d'un même mouvement social. L'objectif de ce type de comparaison se veut clairement analytique : les journalistes cherchent à montrer comme évolue le mouvement social en cours, si la participation est en hausse ou si le mouvement manifeste des signes d'essoufflement.

Ce phénomène se retrouve dès 1962 à la suite d'une manifestation contre l'OAS le 6 janvier[1451]. Une comparaison est alors effectuée avec une manifestation analogue organisée le 19 décembre 1961. Néanmoins, comme nous l'avons déjà vu, cette comparaison présente ici un enjeu spécifique. Le cortège du 6 janvier n'est organisé que par le PCF et la CGT, alors que celle du 19 décembre l'était par différents partis et syndicats de gauche. L'écart des évaluations entre ces deux dates – 5 000 personnes en janvier contre 20 000 en décembre, d'après « les services officiels », amène *Le Monde* à affirmer que seul un quart des manifestants de décembre devaient donc être des membres du PCF ou de la CGT. Cette analyse assez surprenante et quelque peu maladroite tend, là encore, à illustrer un manque d'habitude du quotidien vis-à-vis des chiffres de participation. Cet événement reste un cas particulier durant les premières décennies de la période, en lien avec le faible intérêt que représente le chiffre de participation pour *Le Monde* avant les années 1970.

En 1973, un mouvement social se déploie contre l'application de la loi Debré sur le service militaire. Cette mobilisation se concentre sur deux grandes journées : le 22 mars et le 2 avril. Suite à cette deuxième manifestation, *Le Monde* publie un article intitulé « Il y a eu plus de manifestants le 2 avril que le 22 mars[1452] » dans lequel le quotidien compare à la fois le nombre de manifestations à travers la France – 216 le 2 avril contre 245 le 22 mars – et le nombre de participants d'après le ministère de l'Intérieur – 320 000 dont 40 000 à Paris le 2 avril, 272 000 dont 25 000 à 30 000 à Paris le 22 mars. L'objectif est donc clairement de mettre en avant une mobilisation à la hausse, malgré un nombre de cortèges moins élevé. Dans les faits, les comparaisons s'avèrent pourtant assez limitées. Le cortège parisien du 22 mars est interdit par la préfecture de Police[1453], ce qui rend « bien difficile d'évaluer le nombre [de manifestants] en raison du fractionnement des défilés[1454] ». *Le Monde* remet par ailleurs explicitement en cause les chiffres provenant des forces de police en rappelant les évaluations particulièrement faibles avancées par celles-ci lors des obsèques de Pierre Overney le 4 mars 1972 et en proposant son propre chiffre de 80 000 participants. L'évaluation proposée par *Le Monde* pour le défilé du 2 avril à Paris est lui aussi à la hausse avec 80 000 à 100 000 manifestants[1455]. L'objectif de ces articles semble donc avant tout descriptif, on compare les deux journées pour montrer aux lecteurs que la mobilisation est en hausse. Pour autant, le quotidien ne se contente pas d'indiquer ces éléments et cherche à les expliquer en affirmant que « les jeunes cette fois n'étaient pas seuls : des syndicats ouvriers […],

1451 *Le Monde* « À Paris, la place Kossuth avait été isolée par la police », 9 janvier 1962.
1452 *Le Monde*, « Il y a eu plus de manifestants le 2 avril que le 22 mars », 4 avril 1973
1453 *Le Monde*, « Paris : une marée humaine malgré l'interdiction », 24 mars 1973.
1454 *Ibid.*
1455 *Le Monde*, « À Paris : une imposante démonstration », 4 avril 1973.

enseignants […] et […] des parents d'élèves[1456] » se sont mobilisés et que « cette fois, beaucoup d'adultes y participaient[1457] ».

Autre exemple : à partir de 1978, une mobilisation se développe à Plogoff pour la préservation de la pointe du Raz et contre un projet de centrale nucléaire. Trois grandes mobilisations sont organisées au début de l'année 1980 et font l'objet de comparaisons. La première, le 3 février, est le théâtre d'une participation estimée à 20 000 personnes par *Le Monde*, qui la décrit comme la plus grande mobilisation depuis le début du mouvement social[1458]. La deuxième, le 16 mars, qui ne représente « pas une manifestation, plutôt un rassemblement, une kermesse[1459] », fait l'objet d'une évaluation moins précise, « Trente mille, quarante mille, cinquante mille ? Difficile à dire[1460] », mais est directement comparée à la journée du 3 février : « Ce qui est sûr, c'est qu'ils étaient plus nombreux que lors de la marche du 3 février (vingt mille manifestants[1461]) ». La troisième date, enfin, correspond au 24 mai 1980. Cette fois-ci, l'article du *Monde* consacré à la mobilisation ne fait pas partie du corpus initial, puisque le mot « manifestant » n'y est jamais utilisé. La participation s'avère plus importante que pour les deux autres journées, puisqu'elle est estimée à 35 000 à 40 000 personnes selon la police, 100 000 pour *Le Monde* et 150 000 d'après les organisateurs[1462]. Cette fois, pourtant, aucune comparaison n'est effectuée. La relation de la mobilisation semble se suffire à elle-même. Cet exemple tend donc à montrer qu'il n'existe pas nécessairement de règle universelle : dans un même mouvement, *Le Monde* peut opérer ou non des comparaisons en fonction de l'information qu'il veut transmettre.

Si nous n'allons pas entrer dans le détail de chacun des articles qui relèvent de cette catégorie, soulignons simplement qu'ils reviennent régulièrement, mais restent tout de même relativement rares. On peut ainsi citer la mobilisation de la CGT et de la CFDT des salariés de la caisse d'assurance-maladie le 23 mai 1980, pour laquelle la CGT annonce une forte mobilisation alors que la CFDT admet une participation moindre qu'au 13 mai précédent. Celle des agents des Finances le 19 octobre 1989, où la participation représenterait le double de la précédente du 5 octobre précédent[1463]. Ou encore les manifestations contre la guerre du Golfe de 1991. Le 26 janvier, les manifestants sont plusieurs dizaines de milliers, mais n'atteignent pas le niveau de

1456 *Le Monde* « Les manifestations de lycéens et d'étudiants », 4 avril 1973.
1457 *Le Monde*, « À Paris : une imposante démonstration », 4 avril 1973.
1458 « Jamais il n'y avait eu autant de monde à Plogoff »
Le Monde, « Vingt mille manifestants se sont rassemblés sur le site de la centrale de Plogoff. « En état de légitime défense » », 5 février 1980.
1459 *Le Monde*, « La grande fête de la pointe du Raz », 18 mars 1980.
1460 *Ibid.*
1461 *Ibid.*
1462 *Le Monde*, « Venues de plusieurs régions de France, cent mille personnes ont participé, autour de Plogoff, à une grande fête antinucléaire », 27 mai 1980.
1463 *Le Monde*, « Après le succès de la manifestation des agents des finances, le ministère de l'Économie propose une prime mensuelle globale », 21 octobre 1989.

mobilisation du 12 janvier,[1464] alors estimé à 40 000 à 200 000 manifestants, selon les sources[1465]. De la même manière, ils sont 5 000 à 45 000 à défiler le 19 février, soit une meilleure mobilisation que la semaine précédente qui « avait été un échec[1466]. »

En dehors de ces cas particuliers, deux grands moments se distinguent : le mouvement contre le projet de loi Savary de 1984, sur lequel nous nous arrêterons plus loin, et celui contre le plan Juppé de 1995.

Le mouvement de l'automne 1995

Nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, le mouvement contre le plan Juppé de l'automne 1995 se déploie sur plusieurs grandes dates. Nous pouvons ainsi dresser le tableau suivant qui reprend, pour chacune de ces journées, les comparaisons effectuées par *Le Monde*.

Les dates soulignées correspondent à une comparaison avec une manifestation du même mouvement social de 1995.

Les dates en italiques correspondent à des manifestations d'étudiants et de lycéens.

Les deux dernières journées d'action du mouvement, les 19 et 21 décembre, ne font l'objet d'aucune comparaison et n'ont donc pas été intégrées dans le tableau.

1464 *Le Monde*, « Plusieurs dizaine de milliers de personnes à Paris, mais moindre mobilisation en province », 29 janvier 1991.

1465 *Le Monde*, « Offensive pour la paix à Paris... », 25 janvier 1991.

1466 *Le Monde*, « Les réactions en France. Les pacifistes réclament un « cessez-le-feu immédiat » », 21 février 1991.

Tableau 36: Comparaison des chiffres avec d'autres manifestations dans Le Monde *durant le mouvement social de l'automne 1995*

Date de la manifestation	Comparaison Paris	Comparaison autre[1467]	Comparaison France entière
10 octobre		Nantes, 1979 Limoges, 1975 Vannes, Mai 1968 Lorient, 1993 Périgueux, 1994 Marseille, 1968	
9 novembre			
14 novembre	10 octobre	Lyon, 10 octobre	
21 novembre			9 novembre
24 novembre		Marseille, Mai 1968 Bordeaux, 10 octobre	10 octobre
28 novembre	24 novembre	Marseille, 24 novembre	
30 novembre		Lyon, 21 novembre	
5 décembre		Montpellier, 1976	
7 décembre		Toulouse, 30 novembre Limoges, 5 décembre Dijon, 5 décembre Nice, mai 1968	5 décembre
10 décembre		Bordeaux, 7 décembre	
12 décembre		Mende, 1984 Toulouse, mai 1968 Nantes, 7 décembre Lyon, 1993 Orléans, 7 décembre Rouen, 27 novembre ; 7 décembre Marseille, Libération	
16 décembre		Rouen, 12 décembre Marseille, 12 décembre Lille, 12 décembre	12 décembre

On observe tout d'abord que, dès la première date du mouvement, diverses comparaisons sont effectuées. Elles correspondent néanmoins à des manifestations plus ou moins anciennes. De la même manière, des références à Mai 1968 ou à la Libération sont évoquées. Nous développerons ces différents aspects plus tard.

1467 Les comparaisons sont citées par ordre de parution dans l'article.

Dès le mois de novembre, ces manifestations du 10 octobre deviennent le point de repère du mouvement social qui se développe. Durant la première journée d'action, le 14 novembre, l'objectif est clairement de montrer une mobilisation plutôt faible : « on a compté bien moins de manifestants à Paris et dans plusieurs villes de province que pour la journée du 10 octobre » ; « trois mille à cinq mille à Lyon, soit trois fois moins qu'il y a un mois[1468] ». Pourtant, dès le 24 novembre, la même date est reprise comme point de comparaison, mais pour démontrer, cette fois, une mobilisation à la hausse avec « 100 000 [manifestants] de plus que le 10 octobre[1469]. » À l'inverse, le 28 novembre, la mobilisation est indiquée comme identique à celle du 24 à Paris et inférieure à Marseille[1470]. On observe donc une première phase qui correspond au départ du mouvement social durant laquelle *Le Monde* est encore incertain de son succès. Les comparaisons ont un objectif descriptif et informatif : la rédaction cherche à expliquer au lecteur l'évolution, date par date, de la mobilisation.

Une deuxième phase se déploie à partir de début décembre. La mobilisation du 5 ne fait l'objet d'aucune comparaison avec les dates précédentes, son succès semble se suffire à lui-même et en fait donc un moment charnière. Pourtant, la participation s'accentue durant les journées d'actions suivantes. Les comparaisons sont alors effectuées pour démontrer aux lecteurs la montée en puissance du mouvement : la mobilisation à travers la France du 7 décembre est « encore supérieure à celle qui avait eu lieu mardi [5 décembre[1471]] ». Le 12 décembre, le chiffre total des manifestants n'est pas directement comparé à celui du 7,[1472] mais plusieurs villes le sont à titre individuel[1473] et de nombreuses participations sont indiquées comme records, montrant ainsi une mobilisation encore plus grande[1474]. Notons que l'effet « Juppéthon », analysé dans le chapitre 4, n'est pas étranger à cette volonté de montrer l'évolution de la participation date après date.

Une dernière phase enfin débute avec la journée du 16 décembre. *Le Monde* indique que « la mobilisation est restée forte, mais moins importante que mardi [12 décembre[1475]]. » Avec cette baisse de la participation, la journée marque un tournant : elle est la dernière à faire l'objet de comparaison. Les cortèges des 19 et 21 décembres seront dès lors simplement évoqués : le 19 « on ne comptait plus que 5 000 manifestants à Paris[1476]. » L'essoufflement de la participation s'accompagne donc d'une baisse de l'intérêt des

1468 *Le Monde*, « Mobilisation syndicale pour le principe », 16 novembre 1995.
1469 *Le Monde*, « En journée de protestation anti-Juppé », 26 novembre 1995.
1470 *Le Monde*, « FO et la CGT battent le pavé pour défendre la « Sécu » », 30 novembre 1995.
1471 *Le Monde*, « Près d'un million de personnes ont manifesté le 7 décembre », 9 décembre 1995.
1472 *Le Monde*, « Plus d'un million de personnes ont manifesté dans toute la France », 14 décembre 1995.
1473 *Le Monde*, « À Rouen : « Juppé, t'es pas un bon plan » », 14 décembre 1995.
1474 *Le Monde*, « À Marseille, sur la Canebière, « L'Internationale » », 14 décembre 1995.
1475 *Le Monde*, « La mobilisation est restée forte dans les villes de province », 19 décembre 1995.
1476 *Le Monde*, « Faibles manifestations sauf à Bordeaux », 21 décembre 1995.

médias pour le chiffre et pour les comparaisons, elles n'ont plus vraiment lieu d'être, ce qui contribue nécessairement à la fin du mouvement social.

Ce phénomène de comparaison au sein d'un même mouvement social, qui se développe massivement durant la mobilisation de 1995, va prendre un nouvel essor par la suite. Alors qu'il s'avérait relativement rare jusque-là, on observe une nette tendance à la hausse des articles prenant une manifestation précédente d'un même mouvement social comme base d'analyse.

La participation à la manifestation de soutien aux sans-papiers du 23 août 1996 est ainsi comparée à celle ayant eu lieu deux jours plus tôt (13 500 personnes contre 8 000[1477]) ; à Lille le 19 janvier 1998, les défilés de comités de chômeurs ont mobilisé « deux fois plus[1478] » de personnes que la semaine précédente ; lors du mouvement de lycéens d'octobre-novembre 1998, les différentes journées sont comparées entre elles[1479] ; la mobilisation contre le Pacs du 31 janvier 1999 est directement comparée à celle du 7 novembre 1998[1480] ; la mobilisation des fonctionnaires du 22 mars 2001 fait l'objet d'une comparaison avec celle du 30 janvier de cette même année ; suite à l'explosion d'AZF à Toulouse le 21 septembre 2001, les mobilisations sont confrontées (5 000 personnes le 20 octobre contre 20 000 le 13[1481]) ; c'est encore le cas pour les mobilisations de soutien à la Palestine d'avril 2002[1482] ou encore lors des mobilisations contre la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2002 avant le 1er mai[1483].

On constate donc une tendance de plus en plus importante à la comparaison des chiffres au sein d'un même mouvement social à partir de 1995, qui rejoint un intérêt croissant de la part du *Monde* pour ce que représente la participation à une manifestation de rue au sein d'un même mouvement social. Le chiffre sert à démontrer une évolution : que ce soit par une amplification de la mobilisation ou un essoufflement du mouvement. Cette réalité semble encore perdurer de nos jours. Ainsi, lors du mouvement social contre la réforme des retraites de 2023, des comparaisons avec la ou les manifestations précédentes sont systématiquement publiées[1484].

1477 *Le Monde*, « Plus de dix mille personnes place de la République », 25 août 1996.
1478 *Le Monde*, « Multiples cortèges dans les villes moyennes », 20 janvier 1998.
1479 *Le Monde*, « La province aussi perde des troupes », 22 octobre 1998.
Le Monde, « Dur retour de vacances pour la mobilisation lycéenne », 7 novembre 1998.
1480 *Le Monde*, « Plusieurs associations et élus d'opposition appellent à manifester, dimanche, contre le Pacs », 30 janvier 1999.
1481 *Le Monde*, « À Toulouse, le nucléaire fait moins peur que l'industrie chimique », 22 octobre 2001.
1482 *Le Monde*, « Manifestation de soutien au peuple palestinien à Paris », 6 avril 2002.
1483 *Le Monde*, « Journée de mobilisation nationale contre le FN », 27 avril 2002.
1484 Une analyse systématique a été réalisée. Deux exemples :
Le Monde, « Réforme des retraites : de nombreux manifestants appellent à durcir le mouvement », 11 février 2023 ;
Le Monde, « Réforme des retraites : dans les cortèges, des manifestants moins nombreux, mais toujours déterminés », 6 avril 2023.

Un article comme bilan d'un mouvement social

Pourtant, l'usage à court terme du chiffre n'a pas qu'un effet comparatif. Suite à certains mouvements sociaux particulièrement importants, il peut arriver que *Le Monde* propose une forme de bilan des événements. Ainsi, le 2 juin 1968, le quotidien propose une rétrospective sur tout le mois de mai. Pour autant, aucun chiffre n'y est donné[1485]. Je n'ai trouvé aucune trace d'un bilan équivalent avant 1995, il s'agit donc d'un phénomène nouveau qui n'apparaît qu'en fin de période. Le mouvement de défense de l'école privée de 1984, s'il fait l'objet de nombreux articles et comparaisons dans l'immédiat, ne semble pas avoir donné lieu à un compte rendu *a posteriori*.

En 1995, trois bilans sont publiés. Le premier paraît le 10 décembre et revient sur les huit premières semaines du conflit, à partir de la manifestation du 10 octobre. Des chiffres de participation sont alors avancés pour la manifestation étudiante du 21 novembre (100 000 personnes en France) et pour celle intersyndicale du 30 novembre (160 000 personnes en France). La participation au 5 décembre n'est pas donnée de manière précise (« plusieurs centaines de milliers de manifestants »), mais on retrouve un chiffre précis le 7 décembre : « environ 1 million de personnes » en France[1486]. Ce premier bilan est donc publié en plein cœur du mouvement social et a clairement pour but de dresser une première histoire du conflit en vue de la manifestation suivante annoncée le 12 décembre. *Le Monde* n'est donc plus seulement un observateur, mais participe ainsi directement à la dynamique du mouvement.

Les deux autres articles publiés sont, pour leur part, plutôt des tentatives de dresser un bilan alors que le mouvement social arrive à son terme. Ils sont tous les deux mensuels et détaillent, au jour le jour, les événements qui ont marqué le mouvement social. Le premier, publié le 23 décembre 1995, s'arrête sur le mois de novembre[1487] - on peut certainement imaginer que les journalistes ont voulu attendre la fin du mouvement avant d'en dresser le bilan[1488] - quant le deuxième, paru le 7 janvier 1996, se focalise sur le mois de décembre[1489]. On peut constater que le chiffre de participation y prend une importance de plus en plus grande. La manifestation du 14 novembre est évoquée, mais n'est pas chiffrée. Pour celle du 21, *Le Monde* annonce « plus de cent mille étudiants et lycéens » en France, mais, de nouveau, le 24, les manifestations ne font pas l'objet d'une évaluation et sont simplement décrites comme « massives à Paris et en province », tout comme le 28, où c'est l'unité d'action syndicale qui est mise en avant. Le 30 novembre, le chiffre réapparaît, mais cette fois au niveau national avec 160 000 manifestants à travers le pays. Au mois de décembre, l'évocation du chiffre devient

1485 *Le Monde*, « Le film des événements du 3 mai au 31 mai », 2 juin 1968.
1486 *Le Monde*, « Huit semaines de conflits », 10 décembre 1995.
1487 *Le Monde*, « Agitation universitaire et sociale », 23 décembre 1995.
1488 Notons que l'on peut également imaginer une volonté de publier l'article avant les fêtes, pour être sûr qu'il soit lu.
1489 *Le Monde* « Un mouvement social sans précédent depuis 1968 paralyse la pays », 7 janvier 1996.

systématique : 520 000 à 800 000 personnes le 5 dans toute la France ; plus d'un million le 7 ; deux millions le 12 et plus d'un million le 16.

En somme, nous avons déjà évoqué cette escalade des chiffres dans le chapitre 4 consacré au million de manifestants et n'allons pas revenir en détail sur cette question ici. Néanmoins, on peut clairement observer que le chiffre fait ici partie intégrante de la description de l'événement. Il est devenu central et aucun bilan de ce mouvement social ne peut s'effectuer sans le citer. Comme nous l'avons vu précédemment, après 1995, les comparaisons deviennent beaucoup plus régulières. Le chiffre de participation devient donc une composante centrale dans la mobilisation et il serait pertinent d'analyser si *Le Monde* systématise cette production de bilans chiffrés après 2002.

Comparer des manifestations rivales

Un troisième usage du chiffre à court terme qu'opère *Le Monde* correspond aux comparaisons de manifestations rivales. Nous avons observé à plusieurs reprises que ces mobilisations peuvent faire l'objet de combats des chiffres spécifiques, en particulier quand elles se tiennent le même jour. C'est par exemple le cas des 1er mai de la CGT et du RPF entre 1948 et 1952, des 1er mai de la CGT et de l'extrême gauche dans les années 1970, des manifestations rivales de la CGT et de la CFDT durant les années 1980 ou encore des 1er mai de la CGT et du FN dans les années 1990. Pourtant, il peut également arriver que des manifestations rivales aient lieu à quelques jours ou semaines d'intervalle et sont, là aussi, mises en opposition.

Nous l'avons déjà vu, les manifestations de mai 1968, et en particulier celle intersyndicale du 13 mai et la manifestation de soutien au général de Gaulle du 30 sont largement confrontées. *Le Monde* affirme ainsi que, le 30, « cette foule qui acclamait le chef de l'État était très largement égale en importance à celle qui a défilé lors de la manifestation de masse organisée par les forces de gauche, le 13 mai dernier, et qui avait été évaluée à un million de personnes par les participants, à deux cent mille par les services de police[1490]. » Ce cas est loin d'être exceptionnel. Ainsi, durant les commémorations du centenaire de la Commune de Paris en 1971, quatre cortèges distincts sont organisés sur huit jours : un premier par les mouvements trotskystes (soit la Ligue communiste (LC) et Lutte ouvrière (LO)), un deuxième par le PSU et la CFDT, un troisième par le PS et un dernier par le PCF et la CGT. *Le Monde* avance ainsi différents chiffres que l'on peut résumer dans le tableau suivant (les chiffres en gras proviennent directement du *Monde*) :

1490 *Le Monde*, « Des centaines de milliers de Parisiens ont manifesté leur soutien au général de Gaulle », 1er juin 1968.

Tableau 37: Chiffres de participation aux différents cortèges commémoratifs de la Commune de Paris

Organisateurs	Date	Chiffre police	Chiffre organisateurs	Chiffre *Le Monde*
LC et LO	16 mai 1971	3 500[1491]	35 000[1492]	**30 000**
PSU et CFDT	22 mai 1971	**3 000**		**4 000 à 5 000**
PS	22 mai 1971	3 000[1493]	8 000[1494]	
PCF et CGT	23 mai 1971	**16 000**	**80 000**	**50 000**

On observe tout d'abord que le journal prend explicitement position en proposant presque à chaque fois son propre chiffre et que celui-ci s'avère plus près de celui des organisateurs pour la manifestation trotskyste que pour celle du PCF et de la CGT. Il reste néanmoins toujours nettement supérieur à celui proposé par la police. Mais le point le plus intéressant reste certainement le traitement même de ces chiffres. *Le Monde* n'hésite pas à se positionner vis-à-vis de ces évaluations, affirmant ainsi que « Ces commémorations en ordre dispersé n'illustrent pas seulement les divisions », mais « ont montré une fois de plus l'incapacité de la gauche non communiste à attirer les foules. » Les chiffres ne sont donc pas simplement descriptifs, mais ils possèdent de forts enjeux politiques que le quotidien se doit de soulever.

Notons également deux autres cas. Le 3 octobre 1987, un cortège de FO rassemble 12 000 personnes selon la police, 20 000 d'après *Le Monde*[1495]. Ce chiffre est directement confronté à celui de la CGT organisé deux jours plus tôt, qui a rassemblé de 17 000 à 100 000 manifestants[1496]. Dans un ordre d'idées différent, le 16 octobre 1999, la CGT se donne pour objectif de dépasser la mobilisation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) contre les 35 heures du 4 octobre et, dès le début de la manifestation, Robert Hue annonce que ce seuil est dépassé, puisqu'ils sont, d'après lui, 70 000 contre 25 000 deux semaines avant. Le chiffre a donc ici un clair objectif performatif : il faut faire mieux que l'adversaire.

Les cas soulignés montrent que ces situations de manifestations rivales sont rares et ne constituent pas un phénomène récurrent, si l'on excepte un cas particulier : celui lié à la question scolaire.

1491 Alain DALOTEL, « La place de la Semaine sanglante dans la commémoration de la Commune en France », *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°5, 1989, p. 107-113, ici p. 109.

1492 *Ibid.*

1493 Marcel CERF et Jacques ZWIRN, « Le centenaire de la Commune en France (1872-1971) », *Revue d'Histoire du XIXe siècle - 1848*, n°5-1, 1989, p. 95-106, ici p. 97.

1494 *Ibid.*

1495 *Le Monde*, « Plus de vingt mille manifestants de FO à Paris. La leçon de syndicalisme de M. Bergeron », 6 octobre 1987.

1496 *Le Monde*, « La journée d'action de la CGT. Des manifestations réussies, mais des grèves très limitées », 3 octobre 1987.

La « question scolaire[1497] » : comparer les mouvements de défense de l'école publique et privée au début des années 1980

Nous avons à plusieurs reprises évoqué les manifestations de défense de l'école privée de 1984 ainsi que celle de défense de l'école publique du CNAL le 25 avril 1984. S'il s'agit là des manifestations les plus connues autour de ces mouvements, la rivalité entre les défenseurs des deux camps s'avère en réalité plus large et débute dès 1975. La question n'est pas nouvelle. On retrouve ainsi une manifestation contre la loi Debré sur l'aide à l'enseignement privé le 19 juin 1960[1498], mais elle prend un nouvel essor à partir de 1975 et le projet de loi Haby sur le collège unique[1499].

Dès ce mouvement de 1975, on peut observer une manifestation qui fait l'objet d'une comparaison chiffrée. Le 24 mai, le CNAL défile à Paris et rassemble entre 12 000 et 60 000 manifestants[1500], loin des 100 000 manifestants espérés. *Le Monde* annonce alors que « le score du 9 décembre 1972 n'a en tout cas pas été atteint. » Sans pour autant donner de chiffre de participation plus précis que « plusieurs dizaines de milliers manifestants » pour cette date. Notons que, déjà en 1972, *Le Monde* n'avait pas publié d'évaluation précise de la participation[1501]. La comparaison du chiffre a donc ici un objectif clair : démontrer le faible succès de la mobilisation.

Mais c'est surtout après l'élection de François Mitterrand en 1981 que la question scolaire revient sur le devant de la scène. On retrouve tout d'abord une manifestation de soutien à l'enseignement privé qui se déroule à Paris le 24 avril 1982[1502]. Celle-ci fait suite à des cortèges déployés dans « près de soixante-dix villes » de province qui ont, à chaque fois, rassemblé « plusieurs milliers de participants[1503]. » La mobilisation parisienne, avec autour de 100 000 manifestants selon les chiffres du *Monde* (180 000 selon les organisateurs), apparaît ainsi comme l'aboutissement de ce processus. La comparaison n'est pas effectuée ici pour montrer une plus forte ou faible mobilisation, mais bien comme le paroxysme d'un mouvement de long terme. Le CNAL y répond par une « grande fête nationale » laïque organisée le 9 mai au Bourget. Si les chiffres de participation ne sont pas directement confrontés, *Le Monde* souligne bien que « pour les

1497 Jean-Paul VISSE, *La Question Scolaire 1975-1984. Evolution Et Permanence*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.

1498 *Le Monde*, « Les organisateurs se sont efforcés de ne pas transformer la manifestation de Reuilly en meeting purement politique », 21 juin 1960.

1499 Jean-Paul VISSE, *La Question Scolaire 1975-1984. Evolution Et Permanence*, *op. cit*, p. 279.

1500 *Le Monde*, « La manifestation contre le « projet Haby » a subi les conséquences des divergences de la gauche », 28 mai 1975.

1501 *Le Monde*, « Pour une autre politique de l'éducation nationale », 12 décembre 1972.

1502 *Le Monde*, « Le rassemblement parisien de soutien à l'enseignement privé a réuni quelques cent mille personnes, « Liberté »... », 27 avril 1982.

1503 Notons que ce mouvement ne se déploie pas contre un projet de loi en particulier, mais plutôt de manière préventive face à l'une des promesses de campagne de François Mitterrand de mettre en place « un grand service public unifié et laïc d'éducation nationale ».
Ibid.

« laïques [SIC] », il s'agit aussi de montrer qu'ils peuvent réunir autant de monde que les « Églises[1504]. » »

L'année 1983 est marquée par de nombreux débats et projets politiques qui finissent par ne satisfaire ni les défenseurs de l'école publique ni ceux de l'enseignement privé[1505]. Une nouvelle étape dans les mouvements sociaux se déploie en cette fin d'année. Le 22 octobre, 80 000 à 100 000 manifestants d'après *Le Monde*[1506] défilent « pour la liberté d'enseignement ». Le service d'ordre sur place affirme alors que la mobilisation dépasse largement celle estimée à 30 000 du 4 décembre 1982 dans la même ville. *Le Monde* ne semble pas avoir publié de compte rendu de cette manifestation, mais les organisateurs la prennent comme point de comparaison dans le but de montrer une mobilisation en hausse. Ce cortège du 22 octobre sera pris comme point de référence pour une manifestation rivale organisée par le CNAL dans la même ville le 27 novembre 1983. Ce défilé représente « le quatrième de ses sept rassemblements de l'automne[1507] ». Si la mobilisation était organisée de longue date, et ne représente donc pas directement une réponse au cortège de défense de l'école privée, *Le Monde* souligne bien que « le parallèle entre les deux cortèges était inévitable » et c'est bien au niveau de la participation que les comparaisons s'effectuent. La mobilisation des laïcs semble donc légèrement supérieure (100 000 contre 80 000 à 100 000 le 22 octobre), mais est nuancée par le quotidien : pour mobiliser autant de monde, le CNAL a dû « mobiliser leurs troupes des seize départements du Grand ouest […] contre cinq seulement pour les partisans de l'enseignement privé ». Le chiffre a donc ici un objectif performatif : face à des rivalités politiques, il représente une forme d'arbitre qui aurait pour but de démontrer l'implantation des idéaux politiques dans la société.

La série des sept manifestations du CNAL de l'automne se termine par deux rassemblements, le 3 décembre à Arpajon et le 4 à Marseille. La manifestation du 3 est directement confrontée à celle nantaise du 27 novembre pour la montrer comme faible : elle n'a pas été « la réplique parisienne de la grande manifestation laïque de Nantes » avec 50 000 manifestants[1508]. La comparaison à une manifestation analogue sert donc ici à analyser la mobilisation sous un prisme politique : ici comme une forme d'échec.

On peut donc raisonnablement penser que, durant ces deux séquences, c'est bien la rivalité entre les deux mouvements qui encourage *Le Monde* à opérer des comparaisons et donc à donner un enjeu particulier au chiffre. Cette situation se trouve exacerbée en 1984.

1504 *Le Monde*, « La grande fête laïque », 10 mai 1982.
1505 Jean-Paul VISSE, *La Question Scolaire 1975-1984. Evolution Et Permanence*, *op. cit*, p. 372-373.
1506 *Le Monde*, « Quatre-vingt mille personnes à Nantes « pour la liberté d'enseignement » », 25 octobre 1983.
1507 *Le Monde*, « « L'école libre, c'est nous » », 29 novembre 1983.
1508 *Le Monde*, « Dernières manifestations laïques de l'automne à Marseille et à Arpajon : « Faire plier Savary » », 6 décembre 1983.

Les mobilisations de droite pour la défense de l'enseignement privé ne se font pas attendre, puisque l'UNAPEL organise une série de cinq manifestations à travers la France entre janvier et mars, puis décide d'un grand cortège parisien le 24 juin. Le CNAL, de son côté, riposte à la mobilisation du début d'année en organisant sa propre manifestation parisienne le 25 avril.

Nous nous sommes déjà arrêtés à de multiples reprises sur cette séquence qui présente de nombreux enjeux. Concentrons-nous ici sur l'usage du chiffre qui y est fait sur le long terme. L'enjeu spécifique, et le niveau de mobilisation exceptionnel que revêtent ces manifestations, encouragent *Le Monde* à opérer une comparaison dès la première date à Bordeaux le 22 janvier 1984. Avec 60 000 manifestants d'après *Le Monde* (45 000 pour les Renseignements généraux, 120 000 pour les organisateurs), le cortège est comparé à « la dernière grande référence […] la visite du général de Gaulle. Il semble alors que le chiffre ait été largement dépassé[1509]. » Si la date n'est pas explicitement citée, il semble que le général de Gaulle soit venu à quatre reprises dans la ville en 1940, 1944, 1947 et 1961. Les 16 et 17 juin 1940, il ne s'agit pas vraiment d'une visite officielle, mais plutôt d'un point de passage avant son départ à Londres[1510]. Le 17 septembre 1944, de Gaulle revient à Bordeaux dans le cadre de sa visite des villes libérées. La participation est alors évaluée à 50 000 personnes d'après *La Nouvelle République*[1511] et *Courrier français du Sud-Ouest*[1512]. Concernant le 15 mai 1947, durant le tour de France de de Gaulle suite à la création du RPF, les estimations oscillent entre 20 000 et 120 000 participants[1513]. Le dernier événement en date, enfin, concerne la venue du Général le 16 avril 1961 dans le cadre de la guerre d'Algérie. *Le Monde* estime alors la participation à quinze mille personnes[1514]. S'il est impossible d'identifier la journée à laquelle fait référence le quotidien en 1984, l'objectif est clair : démontrer que la manifestation du 22 janvier est exceptionnelle de par son ampleur et qu'il semble n'y avoir aucun précédent de mobilisation de niveau équivalent à Bordeaux.

Dès cette manifestation bordelaise, l'objectif est explicitement mis en avant : les mobilisations doivent aller « crescendo[1515] ». Cette volonté clairement assumée présage donc des comparaisons systématiques entre les différentes manifestations.

1509 *Le Monde*, « Soixante mille personnes ont manifesté à Bordeaux en faveur de l'école privée », 24 janvier 1984.

1510 Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *L'Appel du 18 juin*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 5.

1511 *La Nouvelle République*, «Le général de Gaulle à Bordeaux », 18 septembre 1944, p.2.

1512 *Courrier français du Sud-Ouest*, « Le général de Gaulle à Bordeaux », 18 septembre 1944, p.2.

1513 Jean-Jacques CHEVAL, « Printemps 1947, le Général De Gaulle à Bordeaux », *Sciences-Po Bordeaux*, n°2, 1990, p. 161-178, ici p. 175.
Notons que *Le Monde* consacre un article à ce déplacement, mais qui se contente, en réalité, de retranscrire le discours prononcé par Charles de Gaulle.
Le Monde, « Le discours de Bordeaux », 17 mai 1947.

1514 *Le Monde*, « La France est disposée à aider l'Algérie nouvelle, si elle le veut à bâtir son État et son pays déclare le général de Gaulle à Bordeaux », 18 avril 1961.

1515 *Le Monde*, « Soixante mille personnes ont manifesté à Bordeaux en faveur de l'école privée, 24 janvier 1984.

Ce n'est pourtant pas ce que l'on peut observer, puisque les chiffres des mobilisations précédentes ne sont pas rappelés avant le 29 février, soit juste avant la manifestation versaillaise. Pour autant, les comparaisons en elles-mêmes ne sont pas mises de côté. La manifestation lyonnaise du 29 janvier est décrite comme ayant « battu – largement – les records de participation établis à Lyon, aussi bien à la Libération qu'en 1968[1516]. » De la même manière à Rennes le 18 février, *Le Monde* évoque un « record d'affluence » et rappelle cette volonté d'une mobilisation « crescendo » qui devrait donc s'avérer encore plus importante à Lille et à Versailles[1517]. Ce schéma se retrouve également à Lille le 25 février, puisque le quotidien affirme qu'on « n'avait jamais vu pareille marée dans les rues de Lille [1518]» et que les rassemblements suivent un « succès grandissant[1519] » alors que « s'amplifient les défilés[1520] » et que les manifestations observent une « montée en puissance[1521] ». L'emploi de ce vocabulaire n'est pas anodin : l'article revient à plusieurs reprises sur cette idée d'une mobilisation croissante démontrant clairement l'enjeu majeur que représente le chiffre.

Cet enjeu central est au cœur d'un nouvel article publié le lendemain : après le succès de Lille, et avant la manifestation versaillaise, *Le Monde* propose un récapitulatif de la mobilisation depuis janvier en rappelant, de nouveau, que « le nombre de manifestants n'a cessé de croître[1522] ». Pour la première fois depuis le début du mouvement, le quotidien cite précisément les chiffres de participation à chacune des manifestations : 80 000 à Bordeaux, 150 000 à Lyon, 220 000 à Rennes et près de 300 000 à Lille.

De manière surprenante, ces chiffres ne correspondent pas précisément aux évaluations publiées par *Le Monde* après chacune de ces manifestations. La participation bordelaise avait été chiffrée à 60 000 (45 000 selon les RG, 80 000 à 120 000 pour les organisateurs[1523]). À Lyon, le quotidien avance le chiffre de 120 000 dans le titre, évaluation qui correspond à celle des forces de police contre 200 000 pour les organisateurs[1524]. Pour Rennes, *Le Monde* avait estimé 210 000 à 220 000 manifestants et ne conserve donc ici que le chiffre le plus haut (200 000 selon les RG, 300 000 selon

1516 Nous reviendrons plus tard dans ce chapitre sur ces manifestations qui deviennent des références en terme de participation.
Le Monde, « Plus de cent vingt mille personnes ont manifesté à Lyon. De Saint-Blandine à Jean-Jaurès », 31 janvier 1984.

1517 *Le Monde*, « Record d'affluence à Rennes. La force tranquille de 220 000 manifestants », 21 février 1984.

1518 *Le Monde*, « Dans le fief de M. Mauroy », 28 février 1984.

1519 *Le Monde*, « École privée : la crispation », 28 février 1984.

1520 *Ibid.*

1521 *Ibid.*

1522 *Le Monde*, « L'enseignement privé », 29 février 1984.

1523 *Le Monde*, « Soixante mille personnes ont manifesté à Bordeaux en faveur de l'école privée », 24 janvier 1984.

1524 *Le Monde*, « Plus de cent vingt mille personnes ont manifesté à Lyon. De Sainte-Blandine à Jean Jaurès », 31 janvier 1984.

les organisateurs[1525]). À Lille, enfin, le quotidien n'avait pas donné de chiffre précis, mais reprend ici celui de 300 000 issu des organisateurs (230 000 selon la police[1526]). On observe donc une volonté claire de la part du *Monde* de restituer la participation croissante aux diverses manifestations en vue de la suivante à Versailles. Pour autant un grand manque de rigueur se dévoile. Le journal ne reprend pas nécessairement ses propres chiffres et ne suit pas de logique précise : il choisit parfois celui provenant des autorités et d'autres fois celui provenant des organisateurs pour les placer sur un pied d'égalité. Le chiffre revêt ainsi une importance certaine, mais n'est que très peu critiqué et est mis en série alors même qu'il ressort de constructions et d'origines différentes. La manifestation versaillaise du 4 mars fait finalement et, comme nous l'avons déjà vu, l'objet d'un combat des chiffres entre forces de l'ordre (550 000) et organisateurs (800 000[1527]). Néanmoins, les chiffres de participation aux manifestations précédentes ne sont pas rappelés, l'importance de la mobilisation ayant certainement éclipsé les journées antérieures.

Suite à cette série de manifestations, une réplique s'organise dans le camp laïc qui prévoit une journée de manifestation le 25 avril à travers toute la France. Cette journée d'action mobilise alors plus d'un million de manifestants dans le pays[1528]. De nouveau, les manifestations sont décrites comme records: « du jamais vu à Paris depuis mai 1968[1529] » ; formule qui revient également à de nombreuses reprises de la part des correspondants du *Monde* pour décrire les cortèges[1530]. La manifestation versaillaise est directement prise comme point de référence de la part des organisateurs qui proclament que « nous avons remis les Versaillais à leur place », même si *Le Monde* annonce un succès limité en comparaison[1531]. En province, les cortèges dans les villes qui ont vu se déployer un cortège de défense de l'école privée depuis le début de l'année font également l'objet de comparaisons : « les 45 000 manifestants de Lyon sont à rapprocher des 120 000 réunis le 29 janvier » en précisant bien que « les laïques [Sic] mobilisaient les défenseurs de l'école publique dans le seul département du Rhône, tandis que l'enseignement catholique recrutait sur dix-sept départements[1532] », des manifestations étant organisées dans chaque préfecture. Ce point soulève une question précise dans l'idée de la reprise du chiffre : il ne se suffit pas à lui-même et convient d'être nuancé pour que les comparaisons opérées soient viables. Pour autant, ici, la nuance est placée dans le contexte de la mobilisation en elle-même et non dans les

1525 *Le Monde*, « Inflation de chiffres », 21 février 1984.
1526 *Le Monde*, « Dans le fief de M. Mauroy », 28 février 1984.
1527 *Le Monde*, « Combien de manifestants ? », 6 mars 1984.
1528 *Le Monde*, « Après avoir manifesté dans toute la France. Les défenseurs de l'école publique vont faire pression sur les parlementaires pour obtenir la révision du projet Savary », 27 avril 1984.
1529 Nous reviendrons plus loin sur le moment mai 1968 qui devient le point de référence. *Le Monde*, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.
1530 *Le Monde*, « En province, un bilan en demi-teinte », 27 avril 1984.
1531 *Le Monde*, « Équilibre... », 27 avril 1984.
1532 *Ibid.*

modalités de construction et de publication du chiffre. *Le Monde* semble donc soulever un point crucial : les chiffres de manifestation ne sont pas nécessairement directement comparables, mais il ne fait qu'effleurer le sujet.

L'UNAPEL et les défenseurs de l'école privée ne réagissent pas directement face à cette mobilisation, mais décident fin mai, face au maintien du projet de loi, d'une nouvelle action à Paris le 24 juin[1533]. À l'approche de la date, *Le Monde*, ne revient pas, cette fois, sur la mobilisation des mois passés – qu'elles soient du même bord politique ou laïques - mais insiste sur le fait que les organisateurs attendent un à un million et demi de manifestants[1534]. La mobilisation annoncée semble donc se suffire en elle-même, ce qui se confirme par les articles postérieurs à la manifestation. Le cortège n'est, en effet, pas comparé aux précédents, mais plutôt à la Libération, décrivant ce 24 juin comme le « plus vaste défilé que la France ait connu depuis la libération de Paris, il y a quarante ans[1535]. » Sur la forme en elle-même, ce sont les événements de Mai 68 qui sont pris comme éléments de comparaison : le cortège était calme malgré « quelques dizaines d'individus violents qui ont tenté de mimer un Mai 68 à l'envers » et la place limitée accordée aux hommes politiques d'opposition « s'apparente à une réplique décalée de 1968 ».

Pour la première fois au sein de mon corpus d'articles du *Monde*, le quotidien propose alors une rétrospective des plus grandes mobilisations de l'histoire de France pour insérer cette manifestation dans cette histoire : 14 juillet 1890 ; 1918 ; 26 août 1944 ; funérailles nationales ; 1934-1936 ; 1958 et 1968[1536]… Nous développerons plus loin cette question des plus grandes mobilisations de l'histoire d'après *Le Monde*.

Nous avons pu l'observer, *Le Monde* utilise le chiffre sur le court terme dans des optiques diverses : souligner l'évolution d'un mouvement social qui se développe, en faire le bilan ou encore comparer des manifestations rivales. L'évolution de ces pratiques – qui demeurent malgré tout minoritaires – suit l'évolution globale de la publication de chiffres que nous avions observée dans le chapitre 1 : exceptionnelle durant les premières décennies, elle croît durant les années 1970 et tend à se généraliser durant les années 1980 et 1990. Les deux mouvements sociaux exceptionnels de 1984 et 1995 en constituent clairement l'apogée sur la période et amènent la pratique à se codifier et se systématiser.

1533 *Le Monde*, « Le chanoine Guiberteau annonce une manifestation nationale », 24 mai 1984.
1534 *Le Monde*, « Les organisateurs attendent plus d'un million de personnes », 21 juin 1984.
1535 *Le Monde*, « La vaste mobilisation du 24 juin dépasse l'enjeu de la querelle scolaire et traduit un profond mouvement de société », 26 juin 1984.
1536 *Le Monde*, « Le pouvoir bousculé », 26 juin 1984.

La mise en série des mobilisations : les usages du chiffre à moyen terme

Les manifestations annuelles

L'usage postérieur des chiffres que nous venons d'observer n'est pas l'unique utilité qu'ils représentent pour *Le* Monde. Si l'on passe à une échelle de temps un peu plus longue, nous pouvons nous arrêter sur les manifestations proposées en comparaison à d'autres mouvements sociaux analogues. On peut tout d'abord penser aux cortèges qui reviennent de manière annuelle. Il peut alors arriver que *Le Monde* reprenne le chiffre de l'année précédente à titre de comparaison. L'exemple le plus évident est très certainement la manifestation du 1er mai.

On trouve pour la première fois ce phénomène en 1961, où la participation au niveau national est comparée à celle de l'année précédente : 45 000 manifestants en 1961 contre 32 000 à travers toute la France, d'après le ministère de l'Intérieur[1537]. Pour autant, l'article s'intéresse principalement au rassemblement parisien autour de la Bourse du Travail, sans le comparer à celui de l'année précédente. Ce cas particulier reste isolé et il faut attendre les années 1980 pour que le phénomène devienne régulier.

En effet, durant cette décennie, on observe des comparaisons beaucoup plus régulières des 1er mai entre eux. La mobilisation de 1981, qui regroupe 15 000 à 20 000 manifestants, est ainsi décrite comme « moins importante » que celle de l'année précédente, qui rassemble 35 000 personnes[1538]. En 1983, le défilé syndical parisien se veut unitaire et réunit la CGT et la CFDT, ce qui n'était plus le cas depuis 1979. C'est donc cette fois à cette dernière date que la mobilisation est comparée : le cortège de 1983 « a rassemblé plus de monde qu'il y a quatre ans[1539]. » Les comparaisons se systématisent par la suite : en 1985, avec 15 000 manifestants, la CGT a mieux mobilisé qu'en 1984 (10 000[1540]) ; en 1986 la participation est annoncée « comme il y a un an[1541] » ; en 1987 le cortège évalué à 20 000 personnes fait l'objet d'une comparaison triple avec 1982 – dernière date avec autant de monde - et 1985 et 1986[1542] ; en 1988 le chiffre est de nouveau indiqué comme plus important que l'année précédente (35 000

1537 *Le Monde*, « Paris : nombreux meetings », 3 mai 1961.
1538 *Le Monde*, « À Paris, quinze à vingt mille manifestants au défilé CGT » , 4 mai 1981.
1539 *Le Monde*, « La manifestation parisienne CGT – CFDT – FEN a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes. Seuls FO et l'extrême gauche… et les petits patrons du SNPMI ont contesté la politique gouvernementale », 3 mai 1983.
1540 *Le Monde*, « La célébration du 1er mai. La participation a été modeste, mais la CGT a mobilisé à Paris plus qu'en 1984 », 3 mai 1985.
Le Monde, « CGT : un défilé parisien très internationaliste », 3 mai 1985.
1541 *Le Monde*, « 15 000 manifestants à Paris avec la CGT, « Fabius a semé, Chirac a récolté... » », 3 mai 1986.
1542 *Le Monde*, « La célébration du 1er mai. 20 000 manifestants avec la CGT à Paris », 3 mai 1987.

manifestants[1543]) et, en 1989, les 11 000 manifestants à Paris sont vus comme un échec, la CGT « réunissant nettement moins de monde qu'en 1988[1544]. »

Pourtant, cette pratique ne perdure pas après 1990. Si on retrouve chaque année un article relatif à ces manifestations, et la plupart du temps chiffré, les années précédentes ne sont plus prises comme références. On peut noter l'exception de 1995, où la mobilisation est identifiée comme présentant un « léger regain », qui lui donne la même ampleur qu'en 1993, mais inférieur à 1992, et dont la comparaison n'est pas effectuée avec 1994[1545]. Notons également deux références au 1er mai 1983, mais sans comparaison chiffrée : le 1er mai 1997 est le premier depuis 1983, où la CGT et la CFDT défilent ensemble à Paris,[1546] alors que le 1er mai 1999 voit pour la première fois depuis cette même année les leaders des deux syndicats (Nicole Notat et Bernard Thibault) défiler côte à côte[1547].

Ce changement d'approche ne s'explique pas par une modification claire de ce que représente la journée du 1er mai : il est déjà, dans les années 1980, largement en recul. Danielle Tartakowsky évoque ainsi les « bien pâles 1er Mai français des années 1980[1548] ». Les années 1990 ne représentent donc que la continuité de cette tendance. Nous l'avions vu, l'intérêt que porte *Le Monde* aux chiffres de participation aux manifestations de rue est pourtant croissant durant les années 1990. Cette distinction entre intérêt croissant et absence de comparaison s'explique certainement par le fait que le début de la décennie marque, comme nous l'avons déjà vu, une forme de recul des mouvements sociaux qui ne reprennent le devant de la scène médiatique qu'à partir du mouvement de 1995. L'ampleur inattendue et exceptionnelle de cette mobilisation explique un intérêt moindre pour les 1er mai qui font pâle figure en comparaison, comme on peut l'observer dans l'article relatif à celui de 1996 : « Depuis quelques années, l'habitude s'était prise de ne considérer le 1er mai que comme un jour férié de plus […] le traditionnel baromètre du climat social ne servait presque plus à rien[1549]. » En comparaison du mouvement de l'automne, les troupes mobilisées pour cette fête des Travailleurs « étaient loin d'être aussi fournies[1550]. »

Si le 1er mai n'est plus systématiquement comparé aux années précédentes durant la décennie 1990, un autre exemple suit, de son côté, une évolution inverse : la « Marche des fiertés homosexuelles ». Organisée pour la première fois en France en 1977 et annuelle à partir de 1979, *Le Monde* n'en donne, à partir de 1981, que des articles préliminaires aux manifestations. En 1994, pour la première fois, le quotidien donne le

1543 *Le Monde*, « La CGT a regroupé plus de 35 000 personnes à Paris », 3 mai 1988.
1544 *Le Monde*, « Un 1er mai sous le signe de la division et de la démobilisation », 3 mai 1989.
1545 *Le Monde*, « L'impatience sociale », 3 mai 1995.
1546 *Le Monde*, « Défilés syndicaux unitaires « pour l'emploi et la fraternité », 3 mai 1997.
1547 *Le Monde*, « Convergences syndicales prudentes pour le 1er mai », 4 mai 1999.
1548 Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve*, *op. cit*, p. 233.
1549 *Le Monde*, « Le Mai social », 2 mai 1995.
1550 *Le Monde*, « En province, « l'esprit de décembre » », 3 mai 1995.

chiffre de l'année précédente (8 000 à 10 000 personnes) avant même cette marche[1551] et chiffre précisément la participation – 10 000 personnes - à la manifestation de cette année-là[1552]. La mobilisation de plus en plus importante lors de cette journée encourage *Le Monde* à opérer de nouvelles comparaisons en 1995 : bien supérieure à l'année précédente et encore plus à 1992, qui regroupait « à peine 2 000 » manifestants[1553].

Pourtant, cette dynamique reste marginale. En 1996 et 1997, seul le chiffre de l'année présente est avancé. En 1998, le chiffre de l'Europride de 1997 est mis en avant dans un article antérieur à la manifestation[1554], mais n'est plus évoqué après celle-ci. En 1999, *Le Monde* ne propose qu'un article préliminaire non chiffré et, en 2000, seul le chiffre de cette année-là est cité. On peut tout de même noter une évolution au début des années 2000, puisqu'un « record d'affluence » est évoqué en 2001[1555] et que l'article qui précède la manifestation de 2002 rappelle le chiffre record de 2001 de 500 000 participants[1556] sans pour autant reprendre ce chiffre dans le compte rendu post-manifestation. La marche des fiertés semble donc prendre une importance de plus en plus grande durant la décennie 1990 et suit l'évolution inverse du 1er mai, alors marginalisé. La place de plus en plus importante que prennent les questions des droits homosexuels dans le débat public - notamment avec la revendication du Pacs qui voit le jour en 1999[1557] - explique certainement cette évolution, tout comme la participation de plus en plus grande que l'on peut observer à ces manifestations.

Si ces deux exemples présentent des cas d'études intéressants et suivent une forme d'évolution inverse, ils restent néanmoins les seuls exemples de manifestations annuelles pour lesquelles *Le Monde* publie régulièrement un compte rendu et ce, en particulier à partir des années 1980. Mais il ne s'agit pas là de l'unique approche comparative que peut dérouler le quotidien sur le moyen terme.

Comparer ce qui est comparable

En dehors des manifestations annuelles, *Le Monde* tend à proposer de plus en plus régulièrement des comparaisons avec des manifestations similaires ayant eu lieu par le passé. Ce phénomène apparaît ainsi dès le début des années 1970, ce qui rejoint donc nos observations précédentes d'un intérêt du chiffre qui apparaît réellement après mai 1968. Suite à un défilé contre la hausse du prix des transports le 20 juin 1971, la participation de « plusieurs milliers de personnes – cinq mille selon la préfecture de Police » est directement comparée aux 20 000 manifestants sur le même thème le 18

1551 *Le Monde*, « « Gay Pride » à la française », 18 juin 1994.
1552 *Le Monde*, « Le carnaval du sida », 21 juin 1994.
1553 *Le Monde*, « Des milliers de personnes ont participé à la « Marche homosexuelle » », 27 juin 1995.
1554 *Le Monde*, « La Gay Pride version 98 sera « plus militante que festive » », 20 juin 1998.
1555 *Le Monde*, « La Lesbian & Gay Pride a rassemblé à Paris quelques 500 000 personnes, badauds compris », 26 juin 2001.
1556 *Le Monde*, « La marche des fiertés homosexuelles sous le signe de la vigilance », 30 juin 2002.
1557 Frédéric MARTEL, *Le Rose et le Noir*, *op. cit*, p. 628.

novembre 1970[1558]. Notons qu'à l'époque, *Le Monde* n'avait proposé aucune évaluation de la participation à la manifestation[1559]. Il est donc difficile de savoir si le chiffre avancé en 1971 était déjà connu du quotidien dès 1970, mais non publié ou si la comparaison effectuée dans cet article est directement reprise des forces de l'ordre.

Cette même année, une manifestation pour la revalorisation des pensions de retraite organisée le 1er décembre est comparée à celle du 27 mai, qui porte les mêmes revendications avec une participation légèrement inférieure en décembre, d'après *Le Monde* : « 18 000 au lieu de 23 000 selon la police[1560] ». Notons tout d'abord que ces chiffres ne correspondent pas à ceux mis en avant par le quotidien, qui évoque « trente mille personnes[1561] » le 27 mai et « plus de vingt mille » le 1er décembre. La comparaison se base donc ici clairement sur les chiffres de la police.

Ces deux observations m'encouragent donc à analyser de manière plus systématique l'origine des chiffres repris dans ce type de comparaisons. On peut les résumer dans le tableau suivant :

1558 *Le Monde* « Plusieurs milliers de personnes ont manifesté pour obtenir une amélioration des transports », 1er juillet 1971.

1559 *Le Monde*, « Des milliers de Parisiens et de banlieusards ont défilé », 20 novembre 1970.

1560 *Le Monde*, « Les syndicats CGT et CFDT ont insisté sur la revalorisation des pensions. À Paris : plus de vingt mille manifestants », 3 décembre 1971.

1561 *Le Monde*, « Paris : un défilé de tente mille personnes », 29 mai 1971.

Tableau 38: Manifestations faisant l'objet d'une comparaison avec un défilé similaire dans Le Monde

Date manifestation	Date manifestation comparée	Cause	Origine du chiffre comparé
29 juin 1971	18 novembre 1970	Prix des transports	Police
1er décembre 1971	27 mai 1971	Retraites	Police
4 mars 1972	16 juillet 1964	Enterrement	Police
6 décembre 1973	11 mars 1969	Intersyndicale	Police
22 mars 1973	4 mars 1972	« Jeunes »	Police
24 mai 1975	9 décembre 1972	École publique	Non indiquée
13 mai 1980	23 mars 1979, 1er mai 1979, 24 avril 1980 et 1er mai 1980	Syndicale	Police
5 mai 1983	1er mai 1983	Artisans et commerçants	Non indiquée
3 octobre 1983	18 novembre 1982	CGC	Non indiquée
22 octobre 1983	4 décembre 1982	École privée	Organisateurs
16 mars 1984	Cinq semaines avant	Sidérurgie	Non indiquée
25 octobre 1984	8 mars 1984	Fonction publique	Non indiquée
24 octobre 1985	24 avril 1980	Fonction publique	Organisateurs
14 mai 1987	23 mars 1979, 22 mars 1987 et 1er mai 1987	Sécurité sociale	Non indiquée
1er octobre 1987	14 mai 1987	Sécurité sociale	Non indiquée
18 octobre 1988	14 mai 1987, 1er octobre 1987 et 27 septembre 1988	Fonction publique	Non indiquée
15 novembre 1988	27 septembre 1988 et 18 octobre 1988	Fonction publique	Organisateurs
7 novembre 1989	20 octobre 1988	Fonction publique	Non indiquée
31 mars 1990	22 mars 1987	Sécurité sociale	Non indiquée
16 janvier 1994	24 juin 1984, 4 décembre 1986 et novembre 1990	École publique	Police + organisateurs
23 mars 1997	16 janvier 1994	Formation et emploi des jeunes	Non indiquée
10 juin 1997	20 ans CFDT / 1993 CGT	Emploi	Non indiquée
15 novembre 1997	25 novembre 1995	Droits des femmes	Non indiquée
30 novembre 1999	4 octobre 1999	35 heures	Police + organisateurs
15 janvier 2000	25 novembre 1995 et 15 novembre 1997	Droits des femmes	Non indiquée

Intéressons-nous tout d'abord à l'origine du chiffre comparé. On distingue trois grandes périodes qui correspondent, globalement, aux trois décennies 1970, 1980 et 1990. Durant la première, on constate que *Le Monde* base presque exclusivement ses comparaisons sur les chiffres provenant des forces de police. Si ce chiffre est largement critiqué à cette époque[1562], il semble représenter donc malgré tout l'outil de comparaison le plus fiable pour le quotidien. Pourtant, durant les années 1980, celui-ci n'est plus du tout repris. *Le Monde* avance alors des chiffres sans en indiquer l'origine, ce qui laisse penser qu'il s'agit là des chiffres que les journalistes avaient eux-mêmes produits. On rejoint donc l'idée déjà observée auparavant d'une tendance de la part du *Monde* à accorder un crédit plus grand à ses propres chiffres plutôt qu'à ceux des organisateurs ou des forces de l'ordre. Cette réalité perdure jusqu'à la fin de la période, mais tend néanmoins à évoluer durant les années 1990. Le quotidien publie alors à deux reprises des comparaisons reprenant à la fois le chiffre de la police et celui des organisateurs. On constate donc que, plus encore que la participation en elle-même, c'est plutôt les écarts de comptage qui sont mis en avant et confrontés.

La deuxième analyse qui ressort de ce tableau renvoie à la régularité de ce type de publication : elle s'avère plutôt équilibrée sur la période à partir du début des années 1970 à quelques exceptions près. La première correspond à la fin de la décennie 1970, on observe qu'aucune comparaison n'est effectuée entre 1975 et 1980, néanmoins ces comparaisons restent trop exceptionnelles pour pouvoir en déduire une quelconque conclusion. La deuxième période correspond à la deuxième partie des années 1980 : si, jusque-là, les comparaisons semblent indépendantes les unes des autres, on observe une forme de chaînage qui se développe à partir du 22 mars 1987 autour des mobilisations pour la défense de la Sécurité sociale et de la Fonction publique. L'auteur des différents articles n'est pas explicitement cité, chaque papier est signé « *Le Monde* ». Il semble donc que cette démarche soit validée par le comité de rédaction du journal et non l'œuvre d'un journaliste seul.

Analysons plus en détail cette séquence pour observer si une logique se dégage. On peut le résumer par le graphique suivant dans lequel chaque flèche représente une citation.

1562 Voir chapitre 6.

Illustration 5: Comparaisons des chiffres effectuées par Le Monde *pour les manifestations de 1987 à 1990*

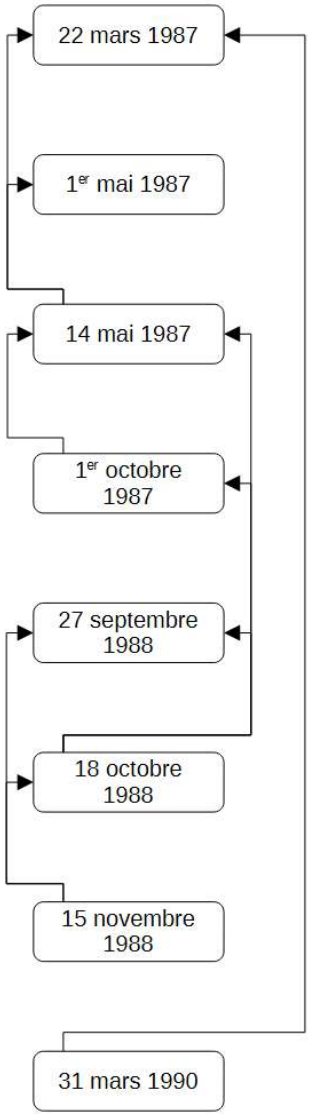

Notons tout d'abord que la manifestation du 22 mars 1987 à Paris est, dans cette séquence, de loin la plus mobilisatrice avec 94 500 manifestants d'après la police, 1 000 000 pour les syndicats et 150 000 à 200 000, selon *Le Monde*[1563]. On pourrait donc supposer qu'elle devienne une forme de référence[1564], d'autant plus que, suite au 14 mai de la même année, le quotidien l'identifie comme la plus importante depuis mars 1979[1565]. Elle n'est pourtant citée qu'à deux reprises : deux mois plus tard, puis trois ans

1563 *Le Monde*, « Deux cent mille manifestants à l'appel de la CGT pour la défense de la Sécurité sociale », 24 mars 1987.

1564 Nous nous arrêterons plus loin sur les manifestations qui deviennent des références pour les comparaisons.

1565 *Le Monde*, « Une journée d'action le 14 mai. Quand la CGT retrouve du tonus », 18 avril 1987.

après. On peut raisonnablement penser que le quotidien cherche ainsi à opérer des comparaisons avec des manifestations d'un même ordre de grandeur. Le 14 mai 1987, il cite ainsi le 1er mai organisé deux semaines avant pour souligner une mobilisation plus importante[1566] alors que le 1er octobre de cette même année, la date du 14 mai est reprise pour illustrer cette fois une mobilisation plus faible[1567]. Pourtant, les comparaisons ne s'effectuent pas suivant le même processus. Le 14 mai, *Le Monde* ne publie que son propre chiffre, qu'il peut donc comparer à celui qu'il avait produit pour les 1er mai et 22 mars. À l'inverse, le 1er octobre, le quotidien ne donne que les chiffres de la police et des organisateurs, on ne comprend donc pas bien d'où peut venir la comparaison.

Un an plus tard, la manifestation du 27 septembre 1988 ne fait pas l'objet de comparaison, mais est décrite comme une forme d'échec[1568]. Elle sert de point de repère pour les mobilisations suivantes, puisqu'elle est reprise les 18 octobre et 15 novembre de cette même année. La manifestation du 18 octobre est ainsi décrite comme plus importante que le 1er octobre 1987 et le 27 septembre 1988, mais inférieure au 14 mai 1987[1569]. De nouveau, les comparaisons effectuées sont critiquables. Si les chiffres avancés sont bien supérieurs à ceux publiés le 27 septembre (15 000 contre 9 000 selon la police, 100 000 contre 30 000 pour les organisateurs), ce n'est pas le cas pour le 1er octobre (17 000 selon la police, 100 000 pour les organisateurs). Par ailleurs, la comparaison avec le 14 mai 1987 s'effectue sur la base de chiffres produits par *Le Monde* (30 000 le 14 mai 1987, 22 000 à 25 000 le 18 octobre 1987) qui n'apparaissent pas pour les 1er octobre et 27 septembre.

Concernant le 15 novembre, une nouvelle logique apparaît : cette fois, seuls les chiffres des organisateurs sont comparés pour montrer une forme d'échec après la mobilisation réussie du 18 octobre (30 000 le 27 septembre, 100 000 le 19 octobre, 40 000 le 15 novembre[1570]).

Le 31 mars 1990, enfin, la comparaison présente là encore ses propres limites. La mobilisation n'est comparée qu'à celle du 22 mars 1987, certainement car elle est la manifestation qui a connu la plus grande ampleur dans la séquence étudiée, mais les chiffres choisis posent question : *Le Monde* compare ainsi les 200 000 manifestants du 22 mars, chiffre qu'il a lui-même produit contre les 150 000 manifestants revendiqués

1566 *Le Monde*, « La journée d'action de la CGT. Plus de succès pour les manifestations que pour les grèves », 16 mai 1987.

1567 *Le Monde*, « La journée d'action de la CGT. Des manifestations réussies, mais des grèves très limitées », 3 octobre 1987.

1568 *Le Monde*, « Protection sociale, salaires, emploi, libertés… La journée d'action de la CGT n'a eu qu'un écho limité », 29 septembre 1988.

1569 *Le Monde*, « Les manifestations à Paris et en province. « Fonctionnaire, ne te laisse pas plumer ! » », 20 octobre 1988.

1570 *Le Monde*, « Après la journée d'action de la CGT. L'embrasement n'était pas au rendez-vous », 17 novembre 1988.

cette fois par la CGT le 31 mars, sans rappeler que cette dernière avait alors estimé la participation à 1 000 000[1571].

L'analyse de cette séquence permet donc de démontrer qu'il n'existe pas de logique précise dans l'usage du *Monde* des chiffres des mobilisations précédentes. Les chiffres sont choisis selon ce que cherche à mettre en avant le journal au moment de la manifestation et non selon un schéma rodé et cohérent.

L'usage de comparaisons à moyen terme, soit à quelques mois ou années d'écart, ne semble donc pas suivre de logique particulière, que ce soit pour les manifestations annuelles comme pour des manifestations similaires de par leurs organisateurs ou revendications. Nous avons néanmoins pu montrer à différentes reprises que les comparaisons peuvent également être effectuées sur un temps bien plus long. Arrêtons-nous donc maintenant sur ce point.

À long terme : la mobilisation de manifestations de référence

Si les comparaisons sont régulièrement effectuées en rapport à des mobilisations analogues ayant eu peu de temps avant, *Le Monde* propose parfois des comparaisons de plus long terme. Nous verrons qu'elles peuvent parfois rester abstraites ou se concentrer sur des dates précises.

« Dénombrer les records de mobilisation devient une routine[1572] »

Notons tout d'abord les cas où le quotidien peut rester flou et décrire une manifestation comme exceptionnelle sans un événement précis comme référence. C'est par exemple le cas suite aux manifestations du 26 mai 1978 à Épinal et au Puy, qui prennent « une ampleur jamais égalée dans ces départements[1573] », ou encore face au cortège de la FNSEA le 23 mars 1982, « du jamais vu pour les Parisiens[1574]. »

Pourtant, c'est surtout autour de deux mouvements sociaux spécifiques que l'on retrouve massivement ces records. Tout d'abord lors de la mobilisation pour la défense de l'école privée de 1984. Nous avons déjà pu voir qu'à Bordeaux le 22 janvier, ce sont les visites du général de Gaulle qui sont prises comme point de comparaison. Pour autant, « il semble que le chiffre d'alors ait été largement dépassé[1575] », ce qui induit donc implicitement un record. Dès la deuxième date le 28 janvier à Lyon, le terme de

1571 *Le Monde*, « Un succès pour le syndicat de M. Krasucki. La CGT a bien mobilisé sur « la défense de la Sécurité sociale », 3 avril 1990.
1572 *Le Monde*, « Plus d'un million de personnes ont manifesté dans toute la France », 14 déccembre 1995.
1573 *Le Monde*, « La mobilisation pour le maintien de l'emploi. Le Puy, ville morte », 29 mai 1978.
1574 *Le Monde*, « Le vaste rassemblement de Paris traduit l'inquiétude des agriculteurs », 24 mars 1982.
1575 *Le Monde*, « Soixante mille personnes ont manifesté à Bordeaux en faveur de l'école privée », 24 janvier 1984.

record est clairement évoqué : la manifestation « a battu – largement – les records de participation établis à Lyon[1576] ». À Rennes le 28 février, *Le Monde* évoque un « record d'affluence[1577] » et, si ce terme n'est pas directement repris à Lille, le quotidien souligne que « on n'avait jamais vu pareille marée dans les rues de Lille[1578] ». À Versailles, pourtant, l'aspect inédit de la mobilisation n'est pas évoqué. On peut raisonnablement penser que l'ampleur de la participation se suffit ici à elle-même. La manifestation parisienne du 24 juin, enfin, n'est pas décrite comme record, mais plutôt comme la plus importante depuis 40 ans[1579].

Le deuxième moment où l'on retrouve régulièrement cette allusion à des records concerne le mouvement contre le plan Juppé de 1995. Suite à la première mobilisation du 10 octobre, le terme de « record » est utilisé, mais uniquement pour décrire les grèves et non les manifestations de rue,[1580] même si, comme nous l'avons vu, il faut parfois remonter à de nombreuses années pour que *Le Monde* retrouve une mobilisation équivalente dans différentes villes, ce qui implique donc que la direction du journal juge la question suffisamment importante pour mobiliser ses journalistes dans des recherches d'archives. Pourtant, dès le 24 novembre, *Le Monde* évoque les « records de participation à la manifestation du 10 octobre [qui sont] au moins égalés, quand ils ne « tombent » pas[1581] ». Le quotidien cite alors une série de villes – Lyon, Toulouse, Rennes, Grenoble, Clermont-Ferrand, Caen, Limoges, Dijon, Nice, Rouen, Lorient ou encore Belfort – où le nombre de manifestants atteint un niveau jamais vu. Ce type d'énumération va ensuite se retrouver systématiquement à la suite de chacune des manifestations qui observent une participation de plus en plus importante jusqu'au 12 décembre. S'il n'y a que peu d'intérêt d'énumérer précisément chacun des articles et chacune des villes concernées, on peut résumer cette situation exceptionnelle en citant *Le Monde* :

> « Dénombrer les records de mobilisation devient la routine. Les premiers superlatifs, qui avaient marqué la journée du mardi 5 décembre, ont à peu près tous été dépassés le jeudi suivant, puis à nouveau mardi 12[1582]. » »

1576 *Le Monde*, « Plus de cent vingt mille personnes ont manifesté à Lyon de Saint-Blandine à Jean-Jaurès », 31 janvier 1984.

1577 *Le Monde*, « Record d'affluence à Rennes. La force tranquille de 220 000 manifestants », 21 février 1984.

1578 *Le Monde*, « Dans le fief de M. Mauroy », 28 février 1984.

1579 Ce qui renvoie donc au cortège de la Libération sur lequel nous reviendrons plus tard. *Le Monde*, « La vaste mobilisation du 24 juin dépasse l'enjeu de la querelle scolaire et traduit un profond mouvement de société », 26 juin 1984.

1580 *Le Monde*, « Un long défilé « historique » à travers les villes françaises », 12 octobre 1995.

1581 *Le Monde*, « Comment l'action revendicative des fonctionnaires s'est transformée en journée de protestation anti-Juppé », 26 novembre 1995.

1582 *Le Monde*, « Plus d'un million de personnes ont manifesté dans toute la France », 14 décembre 1995.

Il semble donc ici que les journalistes considèrent qu'ils ont le devoir de mettre en avant l'aspect exceptionnel de la mobilisation, mais qu'ils s'enferment, de ce fait, dans une nouvelle problématique : comment alors décrire une manifestation encore plus importante par la suite ?

Quoi qu'il en soit, dans les différents exemples évoqués, le terme de record revient régulièrement et n'est pas neutre : il démontre que le chiffre est observé comme une performance en lui-même et rejoint donc l'idée qu'il est possible de le comparer et, dans l'avenir, de le dépasser.

Les références sectorielles ou locales

Au delà de ces manifestations « records », on peut identifier des mobilisations qui deviennent des références dans un secteur ou un ancrage géographique particulier. Notons tout d'abord les comparaisons avec des mouvements datant du début du XXe siècle. Dans le secteur des mines, trois articles renvoient ainsi aux grèves qui se sont déployées après la catastrophe de Courrières de 1906[1583]. Dans le même ordre d'idées, cinq articles font explicitement référence au mouvement des vignerons dans le Languedoc et le Roussillon de 1907[1584]. Ces événements sont pris comme références de manière explicite en termes de participation, mais ne font pourtant jamais l'objet d'un chiffrage précis.

Pour des mobilisations plus récentes, on peut également noter ce type de comparaisons. Prenons deux exemples : le cortège de « travailleurs nord-africains » du 16 décembre 1973 à Marseille est ainsi décrit comme le plus important depuis la guerre d'Algérie[1585]. La mobilisation de défense de la sidérurgie à Metz le 12 janvier 1979 est, pour sa part, « sans précédent depuis au moins quinze ans[1586] », soit depuis les mobilisations dans les mines de fer et le charbon de 1963[1587]. Notons également que le chiffre peut être avancé quand il représente une symbolique particulière. Ainsi, lors de la mobilisation à Millau pour la défense du Larzac le 13 août 1977, la présence de 103 tracteurs est soulignée,

1583 *Le Monde*, « Lorraine : grand meeting à Merlebach », 12 mars 1963 ;
Le Monde, « Valenciennes : une foule immense et une colère froide », 19 février 1979 ;
Le Monde, « 1er mai : pied de nez à l'histoire », 2 mai 1986.

1584 *Le Monde*, « Dès 5 heures ce matin les vignerons étaient prêts... », 7 août 1953 ;
Le Monde, « Douze mille vignerons des Pyrénées-orientales ont manifesté hier à Perpignan », 16 mars 1954 ;
Le Monde, « Onze étudiants qui avaient provoqué des échauffourées avec le service d'ordre ont été arrêtés à Montpellier », 14 novembre 1963 ;
Le Monde, « Un défaitisme détestable », 20 février 1971 ;
Le Monde, « Les CRS ne sont plus qu'à quelques dizaines de mètres du pont : une salve éclate, un officier tombe », 6 mars 1976.

1585 *Le Monde*, « La Manifestation des travailleurs nord-africains a été d'une ampleur inégalée à Marseille », 18 décembre 1973.

1586 *Le Monde*, « Toute la population s'est jointe à la manifestation de Metz », 15 janvier 1979.

1587 Diana COOPER-RICHET, *Le Peuple De La Nuit. Mines Et Mineurs En France*, Paris, Perrin, 2002, p. 312.

car elle fait directement référence aux 103 paysans présents lors des premiers jours de lutte, le 28 octobre 1971[1588].

Ces références spécifiques peuvent également être mobilisées lors d'une même manifestation. Prenons là encore deux exemples. Lors de la première journée de mobilisation du mouvement de 1995, le 10 octobre, les points de référence mis en avant dépendent de chacune des villes énoncées[1589]. À Nantes, « il fallait remonter à 1979 pour retrouver une telle mobilisation[1590] »; à Limoges en 1975 lors de manifestations anti-franquistes; à Vannes depuis mai 1968 ; à Lorient, on égale un record plus proche, datant de 1993 lors d'une manifestation faisant suite à la fermeture de la base sous-marine. À l'inverse, à Périgueux, « un rassemblement international de retraités agricoles » avait fait mieux en 1994[1591]. On constate donc ici que les références universelles, sur lesquelles nous allons revenir par la suite, ne sont pas nécessairement jugées les plus pertinentes pour opérer des comparaisons, en particulier pour les manifestations non parisiennes.

Dans le même ordre d'idées, on peut souligner le cas particulier du 10 juin 1997. La CGT et la CFDT défilent ensemble pour l'emploi, mais font l'objet de comptages différents de la part du *Monde*, ce qui amène le quotidien à proposer non pas une, mais deux comparaisons différentes. Alors que la CFDT « n'avait pas mobilisé autant de troupes (30 000) depuis au moins vingt ans. À la CGT, la référence reste la grande manif' Manufrance, qui avait réuni 50 000 cégétistes en 1993[1592]. »

En dehors des records évoqués, on observe donc un premier type de référence qui dépend clairement du lieu ou de la population mobilisée : *Le Monde* juge alors plus pertinent de proposer des comparaisons spécifiques. Pour autant, elles restent minoritaires et leur évocation est bien plus rare que pour d'autres références que l'on pourrait qualifier d'universelles.

Des références universelles

Nous allons donc maintenant nous arrêter sur les manifestations de référence qui reviennent bien plus régulièrement. Le Front populaire, la Libération, mai 1968 et l'automne 1995.

1588 *Le Monde*, « L'armée dans les verrous du Causse », 15 août 1977.

1589 *Le Monde*, « Un long défilé « historique » à travers les villes françaises », 12 octobre 1995.

1590 Il s'agit certainement de la mobilisation « Contre le chômage et pour l'emploi en Loire-Atlantique » du 8 février 1979.
Le Monde, « La Loire-Atlantique paralysée par une journée de lutte contre le chômage », 9 février 1979.

1591 À l'exception de la manifestation de Nantes, les informations avancées sont directement issus de l'article du *Monde* du 12 octobre 1995.
Le Monde, « Un long défilé « historique » à travers les villes françaises », 12 octobre 1995.

1592 *Le Monde*, « À Paris, soixante-dix mille personnes ont défilé « pour l'emploi » à l'appel de la Confédération européenne des syndicats », 12 juin 1997.

Le Front populaire : la référence oubliée

La première représente le Front populaire. Il ne s'agit pas là d'une manifestation précise, mais plutôt d'un mouvement social dans son ensemble qui revient à plusieurs reprises. Il s'agit de la référence la moins mise en avant sur la période, puisqu'outrepassée par les cortèges de la Libération, qui deviennent la première des références comme nous le verrons par la suite.

Sa première évocation a lieu suite à la manifestation contre le retour de de Gaulle le 28 mai 1958. Pour montrer l'ampleur de la mobilisation, *Le Monde* souligne alors qu'elle « permettait d'évoquer les grands rassemblements de 1936, voire la journée antifasciste du 9 février 1934[1593]. » Notons que de manière surprenante, c'est la journée du 9 février[1594] qui est mise en avant et non celle du 12, bien plus mobilisatrice[1595]. Si la comparaison s'opère au niveau de la mobilisation, c'est très certainement le caractère antifasciste que veulent en donner les organisateurs qui encourage le quotidien à choisir ces dates comme références.

Le Front populaire est de nouveau pris comme point de comparaison durant les événements de mai 1968. On y retrouve ainsi deux références à la fin du mois, la première suite à la deuxième nuit des barricades du 24 mai, pour citer les « vétérans » qui comparent directement les manifestations des deux grands moments[1596]. De l'autre côté, pour souligner la mobilisation de 30 000 manifestants au Havre, ce qui « ne s'était jamais vu […] même pendant la grève de 1936[1597]. »

On retrouvera de manière épisodique d'autres références au Front populaire : en 1979 à Valenciennes[1598] et à Denain[1599] durant la mobilisation des sidérurgistes déjà évoquée[1600] ainsi qu'à Chinon, où un défilé antinucléaire représenterait la première manifestation dans la ville depuis 1936[1601]. Ou encore en 1982, où le premier 1er mai, suite à la victoire

1593 *Le Monde*, « Aux « défenseurs de la République » se sont mêlés en majorité les partisans du « Front populaire » », 30 mai 1958.

1594 Elle regroupe 40 000 manifestants selon les organisateurs, dix fois moins d'après les forces de l'ordre.
Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 294.

1595 30 000 à 200 000 manifestants à Paris.
Ibid., p. 300.

1596 *Le Monde*, « Paris : scènes d'émeute jusqu'à l'aube autour de barricades édifiées dans les quartiers du centre et près de la Sorbonne », 27 mai 1968.

1597 *Le Monde*, « Le Havre : trente mille manifestants », 29 mai 1968.

1598 La plus grosse manifestation du Front Populaire à Valenciennes est estimée à 20 000 personnes le 12 juin 1936 d'après F. Bétriche.
Franck BÉTRICHE, *Le Front populaire dans le Valenciennois*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2003, p. 93.

1599 La plus grosse manifestation du Front Populaire à Denain est estimée à 5 000 personnes le 21 juin 1936 d'après F. Bétriche.
Ibid., p. 95.

1600 *Le Monde*, « Valenciennes : une foule immense et une colère froide », 19 février 1979.

1601 *Le Monde* « Les manifestations antinucléaires de la Pentecôte. Les écologistes allemands ont été retenus à la frontière », 6 juin 1979.

de François Mitterrand, est comparé au 1er mai 1937, jour de fête un an après la victoire du Front populaire pour montrer ce 1er mai 1982 comme une forme d'échec[1602]. Ces manifestations sont enfin citées une dernière fois en 1984, dans un article dédié aux plus grandes mobilisations de l'histoire de France sur lequel nous reviendrons plus loin[1603].

Ces manifestations du Front populaire représentent donc une référence évoquée à plusieurs reprises, mais qui reste néanmoins relativement rare. Cela peut certainement s'expliquer par plusieurs raisons. Tout d'abord, le niveau de mobilisation, s'il apparaît exceptionnel dans les années 1930, devient récurrent à partir des années 1940, au moins en ce qui concerne les manifestations parisiennes. On peut ensuite émettre l'hypothèse que la distance chronologique de plus en plus grande avec l'événement amène une volonté de mobiliser des références plus parlantes aux nouvelles générations. Notons enfin que le Front populaire reste certainement plus célèbre dans l'imaginaire militant pour ses grèves que pour ses manifestations de rue. Nous verrons en effet que d'autres référentiels lui sont préférés.

La Libération : le plus haut niveau de mobilisation ?

La deuxième référence à souligner représente les cortèges de la Libération. Notons tout d'abord que cette expression recouvre une multitude de réalités[1604] : foule spectatrice de de Gaulle et des mouvements de résistance qui défilent le 26 août 1944 à Paris[1605] ; défilés civils ou militaires, qui précèdent ou suivent la libération des différentes villes[1606]… Comme pour le Front populaire, ces cortèges ne représentent pas nécessairement le point de comparaison le plus souvent mis en avant, mais nous allons voir qu'ils présentent des enjeux propres.

La référence apparaît pour la première fois durant les événements de Mai 1968 à Toulouse : *Le Monde* décrit alors la manifestation du 13 mai comme « la plus importante manifestation populaire depuis la libération[1607] ». Le quotidien y fait de nouveau référence en 1977, où « les défilés étaient très souvent aussi imposants que ceux de 1968 et parfois d'une ampleur jamais constatée depuis la Libération[1608] ». On retrouve encore cette comparaison en 1982 dans un article revenant sur l'enterrement des victimes de Charonne de 1962[1609]. En 1984, durant le mouvement de défense de l'école privée, on retrouve également deux références à la Libération : à Lyon le 29

1602 *Le Monde*, « Des milliers d'étrangers dans le cortège cégétiste », 4 mai 1982.
1603 *Le Monde*, « Les foules dans l'histoire », 26 juin 1984
1604 Olivier WIEVIORKA, *La France libérée. Victoire, renouveaux, espoirs*, Paris, Éditions de la Martinière, 2025.
1605 Jean-François Muracciole évoque 1 million de personnes présentes
Jean-François MURACCIOLE, *La Libération de Paris. 19-26 août 1944*, Paris, Tallandier, 2013, p. 243.
1606 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 500.
1607 *Le Monde*, « Les manifestations en province et les premières réactions politiques », 15 mai 1968.
1608 *Le Monde*, « Des manifestations aussi importantes qu'en 1968 », 26 mai 1977.
1609 *Le Monde*, « La tragédie de Charonne », 8 février 1982.

janvier, où la manifestation « a battu – largement – les records […] aussi bien à la Libération qu'en 1968 [1610]» et à Paris, où la mobilisation du 24 juin est décrite comme « le plus vaste défilé que la France ait connu depuis la libération de Paris, il y a quarante ans[1611] ». Cette référence réapparaît en 1995 à Marseille, où la police n'a « jamais vu pareille foule […] depuis la Libération[1612]. » Enfin, suite au 1er mai 2002, la manifestation contre Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle est qualifiée de « l'un des plus grands rassemblements depuis la Libération de Paris de 1944[1613]. »

La particularité de cette référence est qu'elle n'apparaît que très rarement et uniquement autour des manifestations les plus importantes de l'histoire de France : Mai 1968, 1984, 1995 ou encore le 1er mai 2002[1614]. Alors même que ces cortèges ne sont jamais précisément chiffrés, *Le Monde* semble faire appel à cette référence lorsqu'une autre référence, bien plus souvent avancée, ne suffit pas : Mai 1968.

Mai 1968 : la référence la plus commune

Arrêtons-nous maintenant sur une nouvelle référence : le moment Mai 68. La plupart du temps, la mobilisation de cette référence correspond en réalité à deux journées spécifiques : le 13 mai, mobilisation de masse intersyndicale et le 30 mai, manifestation de soutien au général de Gaulle[1615].

Ce moment représente donc le mouvement social le plus souvent pris comme point de comparaison. Une simple analyse lexicométrique du corpus dévoile cette prépondérance.

1610 *Le Monde*, « Plus de cent vingt mille personnes ont manifesté à Lyon. De Saint-Blandine à Jean-Jaurès », 21 janvier 1984.

1611 *Le Monde*, « La vaste mobilisation du 24 juin dépasse l'enjeu de la querelle scolaire et traduit un profond mouvement de société », 26 juin 1984.

1612 *Le Monde*, « Marseille devant », 14 décembre 1995.

1613 *Le Monde*, « Un des plus grands défilés parisiens depuis la Libération », 2 mai 2002.

1614 Nous reviendrons plus loin sur ces « classements » des manifestations les plus importantes.

1615 Les comptages effectués pour ces deux dates peuvent prendre des valeurs différentes dans les travaux des historiens.
Pour le 13 mai, les chiffres selon les forces de police oscillent généralement entre 171 000 et 230 000, celui des organisateurs entre 800 000 et 1 000 000.
Pour le 30 mai, les chiffres selon les forces de police oscillent entre 300 000 et 400 000 quand celui provenant des organisateurs est presque toujours cité comme 1 000 000.
J'ai pour ambition de produire un travail de recherche futur consacré à cette question de différences de chiffres chez les chercheurs.
Pour une synthèse des événements de Mai 68 :
Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68 : Une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008.
Voir bibliographie pour plus de ressources.

Tableau 39: Analyse lexicométrique des références chiffrées à Mai 1968 dans le corpus du Monde

Expression	Nombre d'occurrence[1616]
Depuis mai 68	1
Depuis mai 1968	11
Depuis 1968	12
En 1968	5
En mai 1968	5
De mai 1968	5
De mai 68	1

Le nombre particulièrement important de ces références n'amène qu'un intérêt très limité à l'évocation de chacune d'entre elles. Plusieurs points sont néanmoins intéressants à souligner.

Notons tout d'abord que cette comparaison apparaît pour la première fois en 1972 à Lyon, suite à une manifestation intersyndicale du 27 novembre[1617]. À partir de là, différentes manifestations sont évoquées comme étant les plus grandes depuis Mai 1968, ce qui pourrait donc laisser penser qu'elles mobilisent, à chaque fois, un nombre plus important de personnes. On peut ainsi prendre l'exemple de la manifestation intersyndicale contre le plan Barre du 7 octobre 1976 : *Le Monde* compare la participation à celles de différentes autres mobilisations - mars 1969, juin 1972, décembre 1973, novembre 1974 ou encore décembre 1975 - avant de conclure que cette manifestation les dépasse toutes et qu'elle n'est donc comparable qu'à Mai 1968[1618]. Ces comparaisons avec le moment 68 sont ensuite réparties de manière équilibrée sur tout le reste de la période.

La référence à Mai 1968 semble occulter d'autres manifestations proches. Ainsi, suite à la manifestation intersyndicale du 19 novembre 1974, *Le Monde* l'identifie comme « la plus grande manifestation syndicale à Paris depuis mai 1968[1619] ». Pourtant, dans une note de bas de page, le quotidien rappelle alors la participation aux obsèques de Pierre Overney le 4 mars 1972 en expliquant qu'elle n'est pas ici prise en compte dans les comparaisons, puisqu'elle n'est pas issue d'une initiative syndicale et que la CGT et le PCF ne sont pas parties prenantes. Le même type de phénomène se retrouve en 1984. Suite à la mobilisation du CNAL à Paris, *Le Monde* évoque « du jamais vu à Paris

1616 Chacune des occurrences a été vérifiée pour constater s'il s'agit bien d'une référence au niveau de la participation.

1617 *Le Monde*, Dix mille personnes manifestent à Lyon contre la politique « antisyndicale » de Berliet », 29 novembre 1972.

1618 *Le Monde*, « Succès relatif et dialogue de sourds », 9 octobre 1976.

1619 *Le Monde*, « À Paris : le plus gros cortège syndical depuis mai 1968 », 21 novembre 1974.

depuis mai 1968, sauf réactions spontanées (Overney, Copernic[1620]) ». Pour autant, ces deux manifestations ne sont jamais prises comme références par la suite. On constate une forme d'occultation de celles-ci au profit de Mai 1968, qui reste l'unique référence.

La référence à Mai 1968 n'est pas mobilisée uniquement par *Le Monde* mais aussi par les organisateurs des manifestations. On peut prendre l'exemple du 25 mai 1977. Le quotidien affirme que « les défilés [en province] étaient, très souvent, aussi imposants que ceux de 1968[1621]. » En ce qui concerne le cortège parisien, si « les responsables syndicaux se sont référés tout au long de ce mardi […] aux grands mouvements de foule de 1968 », le journaliste nuance cette affirmation en mettant en avant une autre référence, plus proche : « La démarche évoquait plutôt la journée du 7 octobre 1976, ce qui n'est déjà pas si mal[1622]. » La référence à Mai 1968 a donc une valeur performative : amener cette comparaison suffirait à montrer la mobilisation comme imposante, elle représente ainsi le point de comparaison ultime pendant plusieurs décennies.

Durant le mouvement social contre le plan Juppé de 1995, les références à Mai 1968 sont particulièrement nombreuses à partir du 7 décembre. À cette date, à Nice, ils sont « deux fois plus qu'en mai 1968[1623] » ; à Dijon on observe « l'affluence record de ce jeudi jamais vu depuis 1968[1624] » ; et de manière générale, les correspondants du *Monde* rapportent à différents endroits « la plus importante manif' depuis 68[1625]. » L'article bilan, déjà évoqué, de ce mouvement social fait lui aussi le lien directement dans son titre : « Un mouvement social sans précédent depuis 1968[1626] ». Cette approche tend à démontrer que, pour *Le* Monde, 1968 et 1995 seraient les deux mouvements majeurs de la période étudiée. Cette observation semble se confirmer par la suite. Ainsi, suite à une manifestation du PCF le 18 janvier 1998, les points de références mis en avant sont « la défense de la Sécu [de 1995], voire mai 1968[1627] ». Le moment 1995 semble alors devenir une nouvelle référence, la seule à pouvoir prendre le relais de celle de Mai 1968.

1995 : la nouvelle référence ?

Nous l'avons vu, la référence à 1968 est omniprésente durant les événements de l'automne 1995, que ce soit pour évoquer une mobilisation jamais égalée entre-temps

1620 « Copernic » renvoie à une manifestation massive le 7 octobre 1980 suite à un attentat à la bombe contre une synagogue.
Le Monde, « Les cinq heures de Paris », 27 avril 1984.
1621 *Le Monde*, « Des manifestations aussi importantes qu'en 1968 », 26 mai 1977.
1622 *Le Monde*, « Un défilé imposant et traditionnel », 26 mai 1977.
1623 *Le Monde*, « Le ras-le-bol sans précédent des Niçois », 9 décembre 1995.
1624 *Le Monde*, « À Dijon, le privé rejoint le secteur public », 9 décembre 1995.
1625 *Le Monde*, « Près d'un million de personnes ont manifesté le 7 décembre », 9 décembre 1995.
1626 *Le Monde*, « Un mouvement social sans précédent depuis 1968 paralyse le pays », 7 janvier 1996.
1627 *Le Monde*, « Lionel Jospin souhaite une explication avec le numéro un communiste », 20 janvier 1998.

ou même pour annoncer qu'elle a été dépassée. Nous pouvons, dès lors, nous demander si 1995 va devenir, elle aussi, une référence.

Nous avons déjà exploré la bibliographie autour de ce sujet dans les chapitres 1 et 4. Le tableau 24 reprend les chiffres de participation aux différentes manifestations de ce mouvement social. Rappelons simplement que les chiffres les plus importants sont atteints le 12 décembre 1995 avec 985 000 manifestants en France, d'après la police, 2 300 000 pour les organisateurs.

On observe des comparaisons qui sont opérées dès 1996 : un week-end de mobilisation est de nouveau organisé contre le plan Juppé les 10 et 11 février, mais la participation est bien moins importante que deux mois plus tôt[1628]. Dans le même ordre d'idées, les cortèges du 1er mai sont directement comparés à ceux contre le plan Juppé, sans pour autant avancer de chiffre précis[1629]. Un an après le début des événements, un nouveau mouvement de fonctionnaires est lancé et est, lui aussi, directement comparé à la journée du 10 octobre 1995 ; si les grèves ont été moins suivies, « les manifestations en province ont été presque aussi importantes[1630] » - 362 000 en 1996 contre 382 000 en 1995, selon le ministère de l'Intérieur. En mars 1997, un nouveau mouvement de fonctionnaire est directement mis en comparaison avec les deux journées précédentes du 10 octobre 1995 et 17 octobre 1996 pour démontrer une mobilisation de moins en moins importante, que ce soit au niveau des grèves comme des manifestations : 150 000 personnes dans tout le pays, d'après le ministère de l'Intérieur[1631]. Notons enfin le cas particulier d'une manifestation à Annecy le 10 mars 1997 contre la venue de Bruno Mégret, qui a « attiré deux fois plus de monde que les défilés contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale, en décembre 1995 » et permet ainsi au quotidien d'affirmer qu'on n'a jamais vu ça ici[1632] ! » Cette première phase ne peut suffire à considérer 1995 comme un nouveau référentiel : nous l'avons vu précédemment, il est très fréquent que *Le Monde* opère des comparaisons à court terme aux manifestations précédentes.

Une deuxième phase s'initie à partir de l'an 2000. Le souvenir de 1995 revient de manière différente : il n'est plus un simple point de comparaison obligé, mais devient une nouvelle référence. On retrouve ainsi fréquemment des allusions à une mobilisation que l'on n'avait pas vue depuis 1995. C'est le cas à Nîmes le 12 février 2000[1633], à

1628 *Le Monde*, « La CGT et la FSU n'ont pas réussi à relancer la mobilisation syndicale », 13 février 1996.
1629 *Le Monde*, « En province : « l'esprit de décembre » », 3 mai 1996.
1630 *Le Monde*, « Les syndicats n'ont pas réédité leur succès du 10 octobre 1995 », 19 octobre 1996.
1631 *Le Monde*, « Les fonctionnaires ont peu suivi l'appel à la grève pour la défense de leurs revenus », 8 mars 1997.
1632 *Le Monde*, « 5 000 manifestants à Annecy contre M. Mégret », 12 mars 1997.
1633 « Douze mille [manifestants], du jamais vu) Nîmes depuis les défilés de décembre 1995 », *Le Monde*, « Dans le Midi, enseignants et parents d'élèves réclament un « plan de rattrapage », 9 mars 2000.

Paris[1634] et à Toulouse[1635] le 25 janvier 2001 ou encore à Rennes le 1er mai 2002[1636]. Cinq ans après les événements – soit le même type de temporalité que celle observée pour Mai 1968 – le mouvement de 1995 semble être devenu la nouvelle référence. Je n'ai pas poursuivi l'analyse après 2002, borne chronologique de mon étude, notons néanmoins que cette nouvelle référence de 1995 semble durer dans le temps. Ainsi, lors du mouvement contre la réforme des retraites de 2023, on retrouve plusieurs références à ce mouvement. Lors de la deuxième journée d'action du 31 janvier, le quotidien évoque « un record contre une réforme sociale depuis 1995[1637] » et il propose par la suite un graphique des « plus grandes mobilisations sociales » qu'il fait débuter en 1995, même si les chiffres alors atteints semblent avoir été dépassés en 2003, 2010 et 2023.[1638]

Le « Comparatif des plus grands rassemblements en France depuis 1944[1639] »

Ce type de classement des « plus grandes mobilisations sociales » publié par *Le Monde*, n'est pas nouveau. Celui que nous venons de citer débute en 1995 et s'avère marginal pour notre étude, mais trois autres articles de ce type ont été publiés dans le quotidien par le passé. Le premier est publié juste après la manifestation de défense de l'école privée à Paris le 24 juin 1984[1640]. Le deuxième juste après le 1er mai 2002 contre Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle[1641]. Le troisième, enfin, est postérieur à la période étudiée, mais s'arrête sur des manifestations qui en font partie. Il est publié juste après la marche « Je suis Charlie » du 11 janvier 2015 suite aux attentats[1642]. Cette approche représente l'avant-dernier usage du chiffre sur le temps long que j'ai pu identifier. On peut synthétiser les manifestations citées dans le tableau suivant.

1634 « On a pas vu ça depuis 1995 »,
Le Monde, « Mobilisation générale des syndicats contre les menaces sur les retraites », 25 janvier 2001.
1635 « C'est la plus grande mobilisation depuis 1995 »,
Le Monde, « Secteurs de pointe et entreprises en difficulté côte à côte à Toulouse », 26 janvier 2001.
1636 « Rennes a vécu sa plus grande manifestation depuis 1995 »,
Le Monde, « une droite silencieuse regarde déferle la vague anti-Le Pen », 3 mai 2002.
1637 *Le Monde*, « Retraites : partout en France, la mobilisation contre la réforme s'intensifie », 31 janvier 2023.
1638 *Le Monde*, « Lors des manifestations du 28 mars, une mobilisation en baisse par rapport à la semaine précédente », 28 mars 2023.
1639 *Le Monde*, « Contre le terrorisme, la plus grande manifestation jamais recensée en France », 11 janvier 2015.
1640 *Le Monde*, « Le pouvoir bousculé », 26 juin 1984.
1641 *Le Monde*, « Un des plus grands défilés parisiens depuis la Libération », 3 mai 2002.
1642 *Le Monde*, « Contre le terrorisme, la plus grande manifestation jamais recensée en France », 11 janvier 2015.

Tableau 40: Manifestations citées par Le Monde *dans ses articles relatifs aux plus grandes mobilisations de l'histoire de France*

Date	Cause	Article du 26 juin 1984	Article du 3 mai 2002	Article du 11 janvier 2015
14 juillet 1790	Fête de la fédération	310 000		
30 novembre 1825	Funérailles Maximilien Sébastien Foy[1643]	100 000		
5 juin 1832	Funérailles Jean Maximilien Lamarque	Pas de chiffre précis		
12 janvier 1870	Funérailles Victor Noir	Pas de chiffre précis		
8 septembre 1877	Funérailles Adolphe Thiers	Pas de chiffre précis		
1er juin 1885	Funérailles Victor Hugo	Pas de chiffre précis		
8 juillet 1887	Contre le départ de Georges Boulanger	Pas de chiffre précis		
14 juillet 1919	Victoire sur l'Allemagne	Pas de chiffre précis		
23 novembre 1924	Transfert des cendres de Jean Jaurès au Panthéon	Pas de chiffre précis		
6 février 1934	Émeutes des ligues d'extrême-droite	Pas de chiffre précis		
14 juillet 1935	Fête nationale et constitution du Front populaire	600 000 à 800 000		
14 juillet 1936	Fête nationale et victoire du Front populaire	Foule identique au 14 juillet 1935		

1643 À noter que *Le Monde* parle du général « Foix ».

26 août 1944	Libération de Paris	1 000 000 à 2 000 000	1 000 000 à 2 000 000	1 000 000
13 mai 1958	Pour le retour de Charles de Gaulle	Pas de chiffre précis		
28 mai 1958	Contre le retour de Charles de Gaulle	200 000 à 500 000	200 000 à 300 000	
13 février 1962	Funérailles des victimes de Charonne	Le plus important depuis la libération	Des centaines de milliers	
16 juillet 1964	Funérailles Maurice Thorez	Pas de chiffre précis		
13 mai 1968	Contre les violences policières	200 000 à 1 000 000	1 000 000	
30 mai 1968	Riposte gaulliste aux événements de Mai 1968	500 000	800 000	
4 mars 1972	Funérailles Pierre Overney	Pas de chiffre précis	18 000 à 500 000	
7 octobre 1980	Contre l'antisémitisme		200 000	
24 juin 1984	Défense de l'école privée		850 000 à 1 500 000	
4 décembre 1986	Contre la loi Devaquet		200 000 à 1 000 000	
14 mai 1990	Contre l'antisémitisme		200 000	
16 janvier 1994	Défense de l'école publique		260 000 à 1 000 000	
12 juillet 1998	Victoire de l'équipe de France de football		1 000 000	1 500 000
1er mai 2002	Contre Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle			500 000 à Paris / 1 500 000 en France

Plusieurs éléments ressortent de ce tableau. On observe tout d'abord que seul l'article de 1984 s'intéresse aux manifestations antérieures à 1944. On peut raisonnablement penser que cela est dû au fait qu'entre 1944 et 1984, il n'y avait pas nécessairement eu beaucoup de manifestations massives, d'où l'intérêt de mettre en avant les mobilisations précédentes. Comme nous avons pu le voir dans le chapitre 4, elles concernent alors, en grande partie, des funérailles.

L'article de 1984 ne donne que de façon minoritaire des chiffres de participation, certainement du fait de l'absence de chiffrages précis avant 1944 et d'un intérêt pour le chiffre en plein développement.

Seul le cortège de la Libération de Paris apparaît dans les trois articles, ce qui est certainement dû au fait qu'en 2015, *Le Monde* ne propose que trois manifestations en comparaison à celle du 11 janvier 2015 : la Libération de Paris, la victoire de l'équipe de France de football en 1998 et le 1er mai contre Le Pen. L'importance de ces deux derniers cortèges semble donc éclipser toutes les manifestations précédentes, y compris celles qui étaient prises en référence jusque-là, comme Mai 1968.

Notons par ailleurs que les chiffres ne sont pas nécessairement les mêmes d'un article à l'autre. L'exemple le plus flagrant concerne mai 1968. L'article de 2002 laisse à croire que la mobilisation syndicale du 13 mai est supérieure à celle gaulliste du 30 mai, alors même que l'inverse ressort en 1984, et que les chercheurs ne sont pas d'accord sur ce sujet[1644].

Certaines manifestations que nous avions vues comme particulièrement importantes sont éclipsées : les marches des fiertés, et notamment l'Europride de 1997, qui est estimée à 500 000 participants ; celle de défense de l'école publique d'avril, les manifestations contre le plan Barre de 1976-1977 ou encore les mobilisations de décembre 1995. *Le Monde* semble donc opérer une mémoire sélective sur des critères qui ne sont pas détaillés.

Si on s'intéresse uniquement aux manifestations postérieures à 1945, on observe que, sur quatorze manifestations évoquées, huit sont issues de la gauche, trois de la droite et trois peuvent être considérées comme apolitiques. Si les manifestations de gauche sont les plus régulièrement citées, elles sont donc loin d'être les seules à réussir à mobiliser de grandes foules.

Ces différentes observations tendent à montrer ce type de classement comme répondant bien plus aux enjeux du moment présent qu'à une réelle volonté de proposer une analyse précise et sourcée de ce que peuvent représenter les plus grandes manifestations de l'histoire de France. L'idée est avant tout de mettre en avant la mobilisation exceptionnelle qui précède l'article.

1644 J'ai pour ambition de publier, par la suite, un article qui reprend le traitement chiffré de ces deux manifestations par différents acteurs : qu'ils soient militants, journalistes, politiques ou chercheurs.

On retrouve ce type de « top » dans diverses sources plus ou moins sérieuses[1645] et on constate finalement qu'il n'existe pas de consensus autour des manifestations choisies. Les plus citées sont le 24 juin 1984, le 12 décembre 1995 et le 1er mai 2002, mais d'autres manifestations, qui ne semblaient pas présenter d'enjeux particuliers dans cette étude, apparaissent parfois. On peut notamment citer le bicentenaire de la Révolution française le 14 juillet 1989 avec une participation évaluée à 1 000 000 sur Wikipédia, *Huffingtonpost* et *Topito* ou encore les funérailles d'Ambroise Croizat en février 1951, uniquement citées sur Wikipédia avec comme source un article de *L'Humanité* de 2001[1646]. Notons par ailleurs que sur Wikipédia, si la grande majorité des chiffres évoqués sont sourcés, ils proviennent d'origines très variées : sources d'époques, sources audiovisuelles, presse ou encore ouvrages de chercheurs, et leur mise en série pose donc de grosses questions méthodologiques.

Quoi qu'il en soit, on constate donc par ce biais que l'usage du chiffre sur le long terme semble ne pas suivre de logique précise, il répond plutôt aux problématiques du moment où dépend de la méthodologie appliquée. Ces classements n'ont qu'une fiabilité très faible, ce qui démontre que la question du chiffre n'est pas vue comme une problématique à part entière : en dehors des écarts de comptage, souvent évoqués, le chiffre produit est repris sans critique particulière. *Le Monde* semble donc considérer que le chiffre produit représente une réalité fiable, tangible, qui permet des comparaisons dans le temps.

1645 Il existe ainsi une page Wikipédia dédiée aux plus grands rassemblements de l'histoire de France, ou encore une vidéo youtube des « 10 plus grandes manifestations en France ». Du côté de la presse plus ou moins sérieuse, le même type d'article se retrouve dans *Le Nouvel Obs* ; *Le Huffingtonpost* ; *CNEWS* ; *La Croix* ; *Yahoo!actualités* ; *Topito* ou encore au 20h de TF1.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_rassemblements_les_plus_importants_en_France [Consulté le 22 juin 2026] ;
https://www.youtube.com/watch?v=t23DKJai_jk [Consulté le 22 juin 2026]
Le Nouvel Obs, « Les 10 plus grandes manifestations en France depuis 15 ans », 8 septembre 2010 :
Huffingtonpost, « Les 10 plus grandes manifestations à Paris depuis la Libération », 11 janvier 2015 ;
CNEWS, « Les plus grosses manifs depuis 1968 », non daté ;
La Croix, « Libération de Paris, Coupe du monde… Les cinq plus grandes manifestations en France depuis 1789 », 10 janvier 2023 ;
Yahoo!actualités, « Manifestation : les grandes mobilisations qui ont marqué l'Histoire », 2 février 2023 ;
Topito, « Top 10 des manifestations et rassemblements qui ont marqué l'histoire de France », 12 janvier 2015 ;
TF1, « Les grandes manifestations qui ont marqué l'histoire », 6 mars 2018 ;
TF1, « De 1984 à 2018, retour sur les précédents grands mouvements sociaux survenus en France », 21 mars 2023.

1646 Durant mes recherches, je suis tombé sur plusieurs sources évoquant ces funérailles qui auraient rassemblé 1 000 000 de personnes. Je n'ai néanmoins trouvé aucune apparition de ce chiffre dans la presse de l'époque.

Chiffrer pour mémoire ?

Un dernier usage au long terme du chiffre peut s'observer dans les articles du *Monde* : un usage mémoriel. Il arrive relativement fréquemment que *Le Monde* propose un article qui revient sur une manifestation passée. C'est, par exemple, le cas en mai 1982, où le quotidien propose un article qui revient sur la marche des sidérurgistes du 23 mars 1979[1647]. Néanmoins c'est bien souvent en réponse à une actualité du moment, ici la publication d'un rapport d'enquête sur la gestion policière de la journée, qui encourage *Le Monde* à proposer ce type d'articles. Notons par ailleurs que la question du chiffre n'y apparaît pas, démontrant ainsi que, si le chiffre commence à représenter un enjeu central dans le traitement médiatique des manifestations, il n'est pas encore un incontournable.

À partir des années 1990, on observe pourtant un phénomène nouveau : la publication d'articles revenant sur une manifestation passée sans que cela n'ait de réelle raison actuelle, si ce n'est une date anniversaire. Dans mon corpus, trois articles correspondent[1648] à cette description et méritent d'être analysés pour observer ce que cache ce phénomène nouveau.

Le premier article concerné paraît le 28 mars 1993[1649], pour les vingt ans de la mobilisation lycéenne du 2 avril 1973 contre la loi Debré sur la réforme du service militaire. Une grande partie de l'article se focalise sur la question de la participation. Le troisième paragraphe pose ainsi clairement la question de « combien sont-ils ce jour-là ? » Et y répond en montrant qu'il n'existe pas une seule évaluation, mais « deux cent mille » selon les organisateurs, chiffre directement critiqué, puisqu'ils seraient « d'autant plus portées à l'hyperbole qu'ils sont jeunes, et eux-mêmes surpris de leur succès » ; « quarante mille » selon la police, mais « près de cent mille » selon « les journalistes du *Monde* ». Des comparaisons sont alors opérées : les manifestants auraient été plus nombreux que le 22 mars de cette même année, ce qui représenterait alors « la manifestation la plus importante qu'on ait vue dans Paris depuis celles de mai 1968. » Notons que l'enterrement de Pierre Overney n'est pas évoqué alors que *Le Monde* avançait alors une participation de 120 000 personnes[1650]. Un autre paragraphe s'intéresse ensuite à la participation en province, mais *Le Monde* n'avance alors que le chiffre de la police de 280 000 manifestants en France, dont 6 000 à Clermont-Ferrand Nantes et Chambéry ; 10 000 à Bordeaux ; 15 000 à Grenoble et Toulouse ou encore 20 000 à Lyon. Si l'on compare ces chiffres à ceux publiés directement après la manifestation, plusieurs éléments ressortent. Notons tout d'abord que *Le Monde* avait donné des chiffres de participation pour de nombreuses villes autres que Paris, qui

1647 *Le Monde*, « Le cafouillage policier du 23 mars 1979 », 5 mai 1982.
1648 Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68*, *op. cit*, p. 574.
1649 *Le Monde*, « Dates. Il y a vingt ans, le printemps chaud des lycéens », 28 mars 1993.
1650 *Le Monde*, « Un long cortège à travers Paris », 7 mars 1972.

n'apparaissent plus en 1993[1651]. Le quotidien semble n'avoir repris que les villes ayant atteint la plus grosse mobilisation en omettant Montpellier et Quimper, où la participation était alors estimée à 10 000 personnes. Notons par ailleurs que la mobilisation de Lyon, qui était alors estimée entre 20 000 et 25 000 personnes, est maintenant cantonnée à son seuil le plus bas de 20 000. À l'inverse, *Le Monde* indiquait la présence de 80 000 à 100 000 personnes à Paris,[1652] qui sont devenues « près de 100 000 ». La police avait alors estimé la participation dans la capitale à 40 000[1653], chiffre repris en 1993. Pour autant, le chiffre provenant des organisateurs n'avait pas été publié en 1973. Il est difficile de savoir si cela serait dû à une remontée tardive qui aurait empêché *Le Monde* de la publier immédiatement après le cortège, néanmoins le besoin de le faire apparaître en 1993 démontre bien la centralité qu'a pris le combat des chiffres dans la description même d'une manifestation, le chiffre représentant l'élément le plus facilement comparable.

Deuxième occurrence de ce type d'articles : le 7 septembre 1997, *Le Monde* publie un article sur la manifestation du 5 septembre 1947 contre la vie chère[1654]. Cette fois, *Le Monde* republie l'article paru à l'époque de manière brute, sans remise en contexte ni analyse précise[1655]. La question du chiffre y était alors centrale et a déjà été analysée dans cette thèse[1656]. L'absence de développement de la part du quotidien ne permet pas de proposer une analyse plus ample.

Le dernier article de ce genre, enfin, date du 7 mai 1999 et se focalise sur la marche des sidérurgistes à Paris le 23 mars 1979[1657]. Alors que les articles publiés juste après le défilé s'intéressent massivement aux divers incidents, comme l'indiquent clairement leurs titres[1658], l'article de 1999 place clairement la participation comme enjeu principal. Le premier paragraphe débute ainsi par la question de « combien étaient-ils ? » et confronte directement les chiffres de la police (60 000) à ceux des organisateurs (des centaines de milliers). Les incidents, de leur côté, ne sont évoqués que très rapidement en fin d'article. On observe donc bel et bien un changement de prisme : dans la

1651 Angoulême, Bar-le-Duc, Brest, Caen, Cherbourg, Compiègne, Dijon, Laval, Le Havre, Libourne, Lille, Limoges, Montpellier, Nancy, Orléans, Poitiers, Quimper, Strasbourg et Tours.
Le Monde, « En province : plus de deux cents défilés », 4 avril 1973.

1652 *Le Monde*, « À Paris : une imposante démonstration », 4 avril 1973.

1653 *Le Monde*, « Il y a eu plus de manifestants le 2 avril que le 22 mars », 4 avril 1993.

1654 Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, *op. cit*, p. 537.

1655 *Le Monde*, « Manifestation au Champ-de-Mars », 7 septembre 1997.

1656 Voir chapitre 4.

1657 *Le Monde*, « La colère et le désarroi des sidérurgistes », 7 mai 1999.

1658 *Le Monde*, « Un casseur, prétendu autonome, était en fait un gardien de la paix accuse la CGT », 26 mars 1979 ;
Le Monde, « Cinquante-trois personnes mises à la disposition de la justice. Plusieurs dizaines de blessés parmi les policiers », 26 mars 1979 ;
Le Monde, « Plus de deux cents blessés, cinquante-trois arrestation. Double avertissement », 26 mars 1979 ;
Le Monde, « Plus de trois heures d'affrontement », 26 mars 1989 ;
Le Monde, « L'attitude des forces de l'ordre », 26 mars 1979.

description d'une même manifestation, les priorités ont changé et c'est bien la question du chiffre qui est devenue centrale dans les années 1990. Notons également une forme de prise de distance par rapport au chiffre. Alors qu'en 1979, *Le Monde* se positionne du côté des forces de l'ordre en affirmant : « Plus de soixante mille indiqués par la police ? Vraisemblablement. Des centaines de milliers, comme la CGT l'a déclaré ? Certainement pas[1659] », le quotidien ne souhaite plus prendre partie en 1999 et indique simplement que « en tout cas, ils sont venus en force ».

Ces trois exemples tendent à montrer un nouveau rapport au chiffre qui s'installe durant les années 1990, celui-ci est clairement devenu central et évoquer le combat des chiffres fait désormais partie intégrante du travail de journaliste avec un prisme commémoratif évident : les manifestations évoquées le sont à dates anniversaires. Ce phénomène est néanmoins nouveau et reste rare. Il serait certainement intéressant d'étudier s'il perdure durant les années 2000.

Conclusion du chapitre 7

En plus des enjeux immédiats que revêt le chiffre, nous avons pu analyser qu'il présente également un intérêt sur un temps plus ou moins long. À court terme, *Le Monde* use des comptages pour effectuer des comparaisons, que ce soit dans un objectif descriptif, en montrant l'évolution d'un mouvement social ou pour mettre en parallèle des manifestations rivales. Sur la fin de période, le quotidien commence également à proposer des bilans chiffrés des mouvements sociaux. Le chiffre devient donc un outil de description et d'analyse à part entière.

Au moyen terme, les enjeux évoluent. On constate, principalement dans les décennies 1980 et 1990, une volonté plus grande de comparer la participation à des mobilisations annuelles d'une année sur l'autre, ce qui permet donc de valoriser le chiffre avancé en lui amenant une profondeur historique. Pour autant, le choix même des manifestations analysées de cette manière présente ces enjeux propres et démontre la place et l'impact qu'elles représentent au moment présent. L'autre intérêt que représente le chiffre sur le moyen terme consiste en la comparaison de manifestations analogues à plusieurs mois ou années d'écart. L'objectif recherché est alors similaire à celui opéré au sein d'un même mouvement social : il est avant tout descriptif et comparatif, permettant ainsi au lecteur de situer la mobilisation dans un contexte plus large.

À plus long terme, enfin, on retrouve des usages variés du chiffre. Nous avons tout d'abord observé les cas où aucune référence n'est suffisante pour montrer l'ampleur de la mobilisation. Cela invite donc *Le Monde* à évoquer à différentes reprises des formes de records. Pour autant, le quotidien fait, la plupart du temps, appel à des références précises. Elles peuvent être sectorielles ou locales et dépendent donc directement du

1659 *Le Monde*, « Plus de deux cents blessés, cinquante-trois arrestations. Double avertissement », 26 mars 1979.

type de mobilisation, démontrant ainsi que les comparaisons spécifiques peuvent présenter un intérêt particulier. Elles peuvent également être qualifiées d'universelles, soit des références qui peuvent servir dans tous les cas. On retrouve alors plusieurs grandes dates clés. On pense, par exemple, au Front populaire, même s'il reste assez rarement mobilisé. Par la suite Mai 1968 devient la référence ultime, que *Le Monde* mobilise régulièrement comme point de comparaison. Sur la fin de période, enfin, le mouvement social de 1995 semble devenir une nouvelle référence, équivalente à Mai 1968. Pour autant, quand la mobilisation à ces dates ne semble pas suffisante, le quotidien fait appel aux défilés de la Libération de 1944, qui semblent donc représenter le niveau de participation maximum. Ce qui s'explique certainement en partie par l'aspect apolitique de cette mobilisation, accompagné d'une pluralité de modalités qui dépendent d'enjeux locaux.

Ce point nous renvoie à un autre usage du chiffre sur le long terme : *Le Monde* – comme d'autres médias - effectue parfois des formes de classements des plus grandes manifestations, pourtant, ils portent de nombreux biais et ne semblent présenter qu'un intérêt limité. Leur objectif principal semble ainsi de mettre en avant la mobilisation exceptionnelle à laquelle ils font suite, bien plus que de présenter un classement rigoureux et objectif. Dès lors, cet usage du chiffre « historique » n'a d'intérêt qu'au présent, pour illustrer et accompagner celui du moment que les lecteurs vivent et que *Le Monde* met en perspective, malgré les critiques que l'on peut opérer à cette pratique. Le dernier usage du chiffre sur le temps long, enfin, concerne des articles qui proposent une forme de mémoire des manifestations. *Le Monde* propose parfois de revenir sur des manifestations passées à leur date anniversaire. L'usage des comptages qui y sont publiés semble alors présenter un enjeu purement descriptif : le chiffre est devenu une information à part entière et représente une information essentielle à mettre en avant.

En plus de leur construction et publication immédiate, les chiffres de participation présentent donc d'autres enjeux sur un temps plus long qui se développent de plus en plus tout au long de la période. Le chiffre ne sert donc pas uniquement à décrire l'événement qui vient de se passer, mais acquiert avec le temps une véritable valeur comparative et analytique.

Conclusion de la partie 3

Si les deux premières parties étaient consacrées à la publication immédiate du chiffre dans *Le Monde*, nous avons ici pu constater que le quotidien ne représente pas un simple spectateur des manifestations de rue. Notre étude a ainsi démontré qu'il devient un acteur à part entière durant la deuxième moitié du XXe siècle, avant tout en tant qu'arbitre. Par le choix des chiffres publiés, leur traitement médiatique et surtout, à partir des années 1970, par la production de son propre chiffre, *Le Monde* prend une place centrale dans les combats de chiffres qui ne se résument donc pas à une simple

confrontation des évaluations produites par les autorités à celles transmises par les organisateurs. Alors qu'à la sortie de la guerre, les chiffres sont publiés – quand ils le sont – sans réelles critiques, le rôle d'arbitre que prend *Le Monde* force les différents acteurs à légitimer le chiffre produit. Du côté des forces de police, cela passe par une communication plus grande des méthodes de comptage dès les années 1970, et par des réflexions sur le fonctionnement structurel, notamment autour de la question du bureau des évaluations durant les années 1980. Du côté des organisateurs, nous avons pu observer la structuration du Secteur luttes, dédié en partie à la centralisation de ces comptages. Ces évolutions amènent *Le Monde* à proposer des chiffres de plus en plus proches de ceux des forces de police, comme des organisateurs, ce qui s'explique à la fois par des écarts à la baisse, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, mais aussi par une confiance plus grande dans les comptages produits.

En parallèle, *Le Monde* use de plus en plus régulièrement de chiffres passés comme points de comparaison, que ce soit au sein d'un même mouvement social, à quelques mois ou années d'écart ou par la mobilisation de grandes manifestations de référence et notamment la Libération, Mai 68 et 1995. Chiffrer les manifestations permet donc d'opérer des comparaisons par la suite et l'enjeu de plus en plus central que prend le chiffre sur la période fait de lui un incontournable, y compris lorsque l'on revient sur des manifestations passées.

Conclusion générale

Rappel de la problématique

Ce travail de recherche vise à répondre à la question en apparence simple suivante : est-il possible d'expliquer pourquoi et depuis quand les chiffres de participation aux manifestations de rue font l'objet de débats ? Nous avons pu voir en introduction que ce questionnement peut se décliner en plusieurs problématiques annexes : le combat des chiffres existe-t-il de manière uniforme depuis la Seconde Guerre mondiale ? Les méthodes de comptage ont-elles évolué dans le temps et ont-elles connu des transformations techniques ? La police et les organisateurs sont-ils les seuls acteurs de ce débat ?

Rappelons également que cette étude a vocation à combler un vide historiographique : le comptage des manifestants n'a que très rarement été étudié comme un sujet à part entière, qui suivrait son histoire propre. Nous avons ainsi largement pu montrer que le comptage des manifestants et les combats de chiffres possèdent leurs histoires individuelles, parallèles à celle des manifestations de rue. Si elles sont clairement liées, elles ne sont pas confondues.

Résultats principaux et apport historiographique

Une histoire propre

Cette étude a d'abord permis de mettre en avant une histoire mouvementée des combats de chiffres, qui connaît de nombreuses évolutions à travers toute la deuxième moitié du XXe siècle. Ce point répond à notre première sous-problématique : non, le combat des chiffres n'est pas uniforme depuis la Seconde Guerre mondiale. Une première période des années 1940 aux années 1950 est ainsi marquée par des publications de chiffres rares, où l'origine des chiffres n'est que très peu évoquée, mais qui amène des combats de chiffres exceptionnels, tant par leur faible fréquence que par leur ampleur. Le chiffre du million de participants est alors régulièrement mis en avant par *L'Humanité,* mais ne semble pas représenter un réel comptage. Sur cette période, on peut noter la date particulière du 1er mai 1948, suite à laquelle le combat des chiffres prend une dimension particulièrement forte. La situation se poursuit durant la décennie 1960, même si l'on observe une faible croissance du nombre de chiffres publiés dans *Le Monde.* On pourra noter la date clef des funérailles de Maurice Thorez le 16 juillet 1964, où la police semble prendre conscience de la nécessité de justifier les chiffres qu'elle produit. Cette période est également marquée par les événements de Mai 68. Le chiffre semble alors représenter un enjeu central pour les autorités, mais ne fait pas l'objet de réels affrontements dans la presse. Ce moment reste néanmoins un point de référence pour les

mobilisations futures et marque le moment où le million de manifestants devient un réel objectif à atteindre.

La décennie 1970 marque un réel tournant : la publication de chiffres dans *Le Monde* atteint un niveau jamais vu jusque-là, leur origine est de plus en plus régulièrement sourcée et on observe une forte hausse des combats de chiffres au début de la décennie. Les écarts de comptage sont stables, à un niveau plus bas qu'en début de période, mais bien plus haut que par la suite. C'est clairement la période où se développe réellement le combat des chiffres : il se régularise et les différents acteurs semblent prendre pleinement conscience des enjeux qui y sont associés. On peut en particulier noter le cas de l'enterrement de Pierre Overney le 4 mars 1972, où les écarts atteignent des niveaux particulièrement importants[1660]. Cette décennie marque alors une claire évolution, puisque les différents acteurs vont structurer et justifier la pertinence de leur chiffre : *Le Monde* relaie les e*xp*licatio*n*s des forces de police qui, de leur côté, s'arrêtent sur les questions de méthodes de comptage dans leur numéro de *Liaisons* de mars 1975, quand la CGT structure son Secteur luttes qui centralise les chiffres et s'occupe des échanges avec la presse. *Le Monde* prend alors le rôle d'arbitre dans cet affrontement, remettant parfois explicitement en cause les chiffres avancés, et commence à produire son propre chiffre.

Du début des années 1980 à 1995, plusieurs évolutions sont à noter. La publication de chiffres tend à baisser de nouveau après la période d'effervescence des années 1970 et l'intérêt pour ces chiffres et leur origine diminue de nouveau durant la fin de la décennie 1980 et le début des années 1990. Cette évolution s'accompagne de combats de chiffres d'une intensité en baisse. L'année 1984 marque un moment pivot, principalement autour du mouvement de défense de l'école privée durant lequel des chiffres records de mobilisation sont atteints. Le chiffre du million tend à se régulariser et se banalise durant cette période. Le combat des chiffres est alors bien installé, ce qui amène différentes expérimentations et notamment les questionnements autour de la constitution d'un bureau des évaluations en 1980 ou une période de non-publication des chiffres par la préfecture de police en 1981 – 1982.

Une nouvelle étape se déclenche suite au mouvement social de l'automne 1995. L'objectif passe ici à un seuil de deux millions de manifestants. Sur la fin de la décennie 1990, on observe une forte croissance de la publication de chiffres et leur origine est de plus en plus souvent indiquée, même si cette dernière ne dépasse jamais 50 % des chiffres publiés. Les combats de chiffres se stabilisent à un niveau particulièrement haut tout en atteignant des taux d'écarts les plus bas de la période étudiée. Cette tendance semble se prolonger jusqu'à la fin de la période avec l'année 2002, qui représente l'année où le plus de chiffres sont publiés et où les combats de chiffres sont les plus nombreux malgré des écarts plus bas que par le passé.

1660 Pour rappel : 18 000 selon les forces de police, 200 000 à 400 000 pour les organisateurs.

L'histoire du comptage des manifestants observe donc de nombreuses évolutions durant toute la période étudiée et, si les écarts tendent globalement à baisser et les combats à se régulariser, ils restent un enjeu majeur régulièrement évoqué dans *Le Monde*.

Cette histoire générale ne doit néanmoins pas occulter certaines spécificités : certains mouvements sociaux présentent leurs enjeux propres en termes de comptage ; certaines années se démarquent des autres dans leur environnement proche, telles que 1968, 1984 ou encore 2002. Notons par ailleurs que la publication de chiffres d'origine policière et celle issue des organisateurs suivent globalement la même évolution, on ne remarque pas de période où l'un des deux chiffres prend clairement le dessus en termes quantitatifs.

On peut enfin souligner que l'histoire étudiée ici se fait clairement au prisme d'un journal spécifique : *Le Monde*. L'analyse similaire, mais plus limitée des journaux télévisés dans le chapitre 1 illustre ainsi une tendance semblable, mais avec ses propres particularités au niveau de la publication même de chiffres ou encore de l'intérêt tardif pour les chiffres extérieurs à Paris.

Le Monde comme arbitre des combats de chiffres

Le fait même d'observer une évolution dans le nombre de chiffres publiés et du nombre d'articles à chiffrages doubles démontre que *Le Monde* n'est pas un simple spectateur, mais joue un rôle actif dans cette histoire. Ce phénomène s'accentue fortement à partir des années 1970 quand le quotidien commence à produire ses propres chiffres et à les publier, en leur accordant bien souvent une valeur plus importante qu'à ceux issus des forces de police et des organisateurs. Mais *Le Monde* ne se contente pas de produire son propre chiffre : il critique également ceux qui lui sont transmis. Bien que cela mérite bien plus de nuances, on peut résumer cette approche par une forme de remise en doute importante du chiffre de la police durant la décennie 1970 qui semble s'atténuer par la suite alors que ce sont les chiffres provenant des organisateurs qui font l'objet de plus grandes critiques durant la décennie 1980. À partir des années 1990, le quotidien semble plutôt se placer entre les deux, sans se rapprocher d'un chiffre plutôt que de l'autre.

Cette évolution s'accompagne d'une réflexion grandissante quant au rôle des journalistes autour de la diffusion du chiffre et de la restitution d'une mobilisation. *Le Monde* ne se contente plus de citer des chiffres, mais les commente, critique ou questionne la manière de montrer au mieux ce que représente une forte mobilisation à son lectorat. Le mouvement de 1995 montre clairement que *Le Monde* est devenu un acteur à part entière du mouvement social : il juge si des niveaux de mobilisations sont particulièrement importants ou non, propose des comptes rendus du mouvement et publie de nombreux articles autour du fameux seuil de 2 millions de manifestants à atteindre, mis en avant par Alain Juppé.

Ces résultats amènent donc à répondre à notre troisième questionnement : non, la police et les organisateurs ne sont pas les seuls acteurs des combats de chiffres. *Le Monde*, et certainement la presse en général y prennent également une position centrale. Nous pouvons ainsi rejeter l'hypothèse émise en début de thèse : le cabinet de communication Occurrence ne propose pas une approche inédite en construisant un troisième chiffre indépendant de celui des organisateurs et forces de police. Celle-ci existe depuis les années 1970 dans *Le Monde* et j'ai pu observer que des journaux locaux tendent également à proposer ce type d'exercice. Pour autant, ce que propose Occurrence présente malgré tout un aspect inédit : le déploiement d'une technique de comptage numérique qui se veut transparente sur sa manière de produire les chiffres.

Une multiplicité des techniques de comptage

C'est là le troisième résultat central de cette thèse : les méthodes de comptage déployées sont multiples et les écarts ne sont pas le simple fait de techniques qui seraient imparfaites.

Les différents acteurs du combat des chiffres ont clairement conscience qu'il n'est pas vraiment possible de compter précisément les participants à une manifestation de rue, mais qu'il faut donc trouver les moyens les plus précis pour proposer des ordres de grandeur. Pour autant, les publications d'intervalles restent rares, et bien souvent un unique chiffre précis est avancé, car un comptage précis semble démontrer une forme de sérieux.

Les moyens de comptage déployés sont multiples, il ne s'agit pas en réalité d'un simple comptage publié de manière brute, mais plutôt d'un chiffre construit, d'une confrontation entre divers moyens d'évaluation. Ceux-ci sont variés : on peut observer l'usage de méthodes de comptage directes (« clicker », photographies) ou indirectes (Calculs de surfaces occupées, de densité de la foule…). Tout ceci est bien souvent complété par des outils d'appoints (par exemple, le nombre de trains et de bus mis en place pour acheminer les manifestants). Des formes de normes se créent ainsi : certaines places ou rues deviennent des outils de mesure, des références en eux-mêmes[1661]. La construction même du chiffre et donc les formules utilisées pour confronter ces différentes techniques restent opaques. Si les forces de police avancent une volonté de transparence dès les années 1970, elles communiquent autour de méthodes générales, mais ne dévoilent jamais les calculs précis effectués et se refusent bien souvent à transmettre les photographies réalisées à la presse. En plus de ça, les chiffres produits

1661 Notons que ce point a fait l'objet d'un traitement médiatique récent particulièrement intéressant. Suite au meeting de La France insoumise organisé à Saint-Denis le 7 juin 2026 pour lequel les organisateurs revendiquent 26 000 participants, l'éditorialiste Sophie de Ravinel met en avant le fait qu'il s'agit d'un lieu inhabituel que « on ne sait pas compter cette place ».
France Info TV, direct du 7 juin 2026, citation évoquée à 19h12.

sur le terrain remontent les hiérarchies, policières comme syndicales et ne sont pas nécessairement ceux finalement transmis à la presse.

Nous avons également pu constater que, si les différents acteurs semblent mettre en avant des techniques de comptage qui seraient systématiquement déployées, dans les faits, elles varient dans le temps, selon les lieux et les situations, et on observe en réalité une multitude d'outils déployés et mis en avant.

Pour autant, nous avons pu voir que la question des méthodes de comptage n'est pas la seule qui se pose. Compter les manifestants repose également sur la définition de qui l'on doit compter, de la prise en compte ou non des retardataires, des personnes qui dévient du trajet, de ceux présents sur les trottoirs… Sur notre période, l'usage de l'informatique pour comptabiliser les manifestants se développe, mais le seul cas concerné, soit la manifestation contre le Pacs du 31 janvier 1999, montre ses limites : alors que la machine produit un chiffre d'un peu moins de 100 000 manifestants, les organisateurs en revendiquent finalement 200 000.

Pour répondre à notre deuxième problématique, les méthodes de comptage déployées évoluent bien dans le temps et connaissent des transformations techniques, mais elles ne sont pas utilisées de manière uniforme et n'expliquent donc pas, à elles seules, les écarts de comptage.

Des usages variés du chiffre

Quatrième résultat majeur : les chiffres ne représentent pas qu'un enjeu immédiat pour *Le Monde*. Leur publication de plus en plus fréquente et la routinisation des combats de chiffres amène le quotidien à proposer des usages différents de ces chiffres *a posteriori*. Le premier usage est comparatif avant tout : *Le Monde* réutilise de plus en plus régulièrement des chiffres passés, qu'ils soient issus d'un même mouvement social ou non comme références à une mobilisation présente. Cette évolution amène à l'élévation de certaines manifestations au rang de références incontournables et universelles : le Front populaire, mais surtout la Libération, Mai 68 et le mouvement de 1995. Une forme de mémoire des chiffres se construit donc, mais reste sélective et peu précise. Les chiffres deviennent des performances qu'il est possible de battre, et ainsi établir des records. Pour autant cet usage des chiffres s'inscrit systématiquement dans le présent : c'est bien pour illustrer, comparer ou réfléchir une manifestation récente que sont mobilisés d'anciens chiffres. Pour autant, le chiffre semble également devenir un incontournable. Ainsi, lorsque *Le Monde* propose des bilans de mobilisations ou des rétrospectives mémorielles de manifestations passées, il ne peut plus faire abstraction du chiffre, et ce, surtout à partir des années 1990.

Ces observations valident donc la quatrième hypothèse que nous avons soulignée : le chiffre ne possède pas qu'un intérêt immédiat. Le chiffre est conservé, réutilisé et comparé par la suite.

Tous ces résultats nous permettent donc de répondre à la problématique principale traitée dans cette recherche : oui, il est possible d'expliquer pourquoi et depuis quand les chiffres de participation aux manifestations de rue font l'objet de débats, mais la réponse n'est pas simple. Elle soulève des enjeux et des évolutions diverses que nous avons pu analyser ici.

Ce travail permet donc de commencer à combler l'angle mort historiographique que représentait le comptage des manifestants et les combats de chiffres. Ce retour historique, cette profondeur chronologique, permet ainsi de mieux comprendre ce phénomène qui revient régulièrement au-devant de l'actualité. Il s'agit d'un phénomène bien plus complexe qu'une simple question de méthode qui suit ses propres logiques et enjeux politiques et sociaux.

Cette approche inédite de l'objet de la manifestation de rue approfondit par ailleurs des champs historiographiques déjà prolifiques : celui des mouvements sociaux, de l'histoire de la presse et de l'histoire des chiffres, mais permet également de démontrer que l'interaction de ces trois champs permet des travaux de recherche autour de sujets inédits permettant ainsi de nouvelles approches.

Limites et angles morts

Pour autant, l'aspect inédit de cette étude amène nécessairement de nombreuses limites, qu'il serait certainement pertinent de combler dans l'avenir. Notons tout d'abord le fait qu'elle se base, en grande majorité, sur un unique journal : *Le Monde*. Si j'ai pu largement justifier de ce choix dans l'introduction, la comparaison effectuée avec les journaux télévisés montre bien que chaque média suit ses propres enjeux, réalité bien connue des historiens de la presse et des médias. D'autres études amèneraient donc certainement d'autres réponses à notre problématique.

Notons également que la constitution même du corpus, qui repose sur une recherche par mot-clef, peut présenter des biais. Si nous avons pris le plus de précautions possible pour limiter ces possibilités, il reste probable que certains moments ou certaines évolutions aient échappé à nos recherches.

On peut enfin souligner le fait que le sujet est vaste, la construction, la publication et l'usage des chiffres représentent des réalités très variées. Si nous avons essayé de dresser un panorama le plus large possible de ces enjeux, de nombreuses pistes de recherche mériteraient d'être approfondies.

Ouvertures

Ces observations, ainsi que les résultats encourageants de cette étude, m'amènent ainsi à envisager différentes pistes d'approfondissement du sujet.

La première approche qui semble la plus évidente serait de mener le même type d'étude pour d'autres journaux ou médias, dans le but de conforter ou nuancer les résultats obtenus. De la même manière, une étude en aval, soit de 2002 à nos jours, serait nécessaire pour confirmer ou non les évolutions que l'on a pu observer sur la fin de la période.

Il m'apparaît également pertinent de s'arrêter plus longuement sur des manifestations spécifiques. Ainsi, si nous nous sommes arrêtés sur les manifestations organisées par le FN, et avons montré que celles-ci possèdent des enjeux propres, il serait possible, et très certainement intéressant, d'approfondir cet angle d'attaque. D'une autre manière, nous n'avons que survolé le cas particulier des manifestations policières qui suivent forcément une logique propre quant aux combats des chiffres. J'ai ainsi pour ambition d'écrire prochainement un article s'intéressant à la contestation du chiffre « selon la police » par les policiers eux-mêmes.

Toujours du côté du chiffre produit par la police, j'ai pu montrer à plusieurs reprises que celui-ci peut en réalité être pluriel, et que le chiffre finalement transmis à la presse est le résultat d'une remontée dans la hiérarchie policière. Je n'ai pas approfondi ce sujet qui n'est pas directement évoqué par *Le Monde* mais j'ai identifié plusieurs pistes de recherche prometteuses autour de cette question, telles que l'étude du chiffre, de sa production sur le terrain à sa remontée au ministère de l'Intérieur ou encore l'origine précise du chiffre finalement transmis (Préfet, ministère, préfecture de Police ou encore Renseignements généraux).

Un dernier point sur lequel j'ai commencé à travailler, et qui fait l'objet d'un chapitre complet repose sur l'usage postérieur du chiffre. Nous nous sommes ainsi arrêtés longuement sur l'usage qu'en fait *Le Monde* sur le temps plus ou moins long et avons souligné plusieurs points particulièrement intéressants, et notamment le fait que les chiffres cités pour une même date ne sont pas toujours nécessairement les mêmes. L'étude de plusieurs centaines de publications d'horizons divers autour du moment Mai 68 – chercheurs, journalistes ou encore militants – semble démontrer qu'il n'existe pas de consensus autour des chiffres réellement estimés, néanmoins cela s'éloigne assez largement du sujet du traitement médiatique du chiffre, et n'a pas été inclus dans cette thèse. J'ai donc pour ambition de mener des travaux autour de cette question, volontairement provocatrice, les chercheurs produisent-ils leur propre chiffre ?

Pour terminer, j'aimerais mettre en avant un projet que je trouverais personnellement particulièrement intéressant : la constitution d'une base de données publique dédiée aux manifestations de rue. Les travaux menés ici n'atteindront certainement pas le grand

public et la question des combats de chiffres restera très certainement une question floue, abordée quand des écarts de comptage particulièrement importants se déploient. Pour vulgariser au maximum les différentes conclusions apportées ici, et favoriser des recherches futures, j'aurais donc pour ambition de constituer une base de données accessible à tous qui proposerait, pour différentes manifestations de rue, un contexte général, le parcours suivi ainsi que les différents comptages qui ont pu être produits à cette date.

Liste des sigles

AFP :	Agence France-Presse
BIVP :	Bureau d'Information de Voie publique
CES :	Confédération européenne des Syndicats
CFDT :	Confédération française démocratique du Travail
CFTC :	Confédération française des Travailleurs chrétiens
CGC :	Confédération générale des Cadres
CGT :	Confédération générale du Travail
CNAL :	Comité national d'Action laïque
CNEC :	Comité national de l'Enseignement catholique
CNJA :	Centre national des Jeunes Agriculteurs
CNPF :	Conseil national du Patronat français
ENS :	École normale supérieure
FASP :	Fédération autonome des Syndicats de Police
FEN :	Fédération de l'Éducation nationale
FGAF :	Fédération générale autonome des Fonctionnaires
FHAR :	Front Homosexuel d'Action révolutionnaire
FIDL :	Fédération indépendante et démocratique lycéenne
FN :	Front national
FNAP :	Fédération nationale autonome de la Police
FNC :	Fédération nationale catholique
FNSEA :	Fédération nationale des Syndicats d'Exploitants agricoles
FO :	Force ouvrière (diminutif de CGT-FO)
FSU :	Fédération syndicale unitaire
LC :	Ligue communiste
LCR :	Ligue communiste révolutionnaire
LICRA :	Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme
LO :	Lutte ouvrière
MEDEF :	Mouvement des Entreprises de France
MJCF :	Mouvement jeunes communistes de France
MPF :	Mouvement pour la France
NMS :	Nouveaux Mouvements sociaux
OAS :	Organisation armée secrète
PCF :	Parti communiste français
PS :	Parti socialiste
RPF :	Rassemblement du Peuple français
RPR :	Rassemblement pour la République
SFIC :	Section française de l'Internationale communiste
SFIO :	Section française de l'Internationale ouvrière
SIG :	Système d'Information géographique
SNALC :	Syndicat national des Lycées et Collèges
SNES :	Syndicat national des Enseignements du Second Degré
SNPMI :	Syndicat national de la Petite et Moyenne Industrie
SGP :	Syndicat général de la Police

UNAPEL : Union nationale des Associations de Parents d'Élèves de l'École libre
UNEF : Union nationale des Étudiants de France
UPA : Union professionnelle artisanale
USPR : Union des Syndicats de la Région parisienne

Annexes

Le choix a été fait de ne proposer qu'un nombre limité d'annexes afin qu'elles représentent un intérêt réel quant au développement de nos recherches.

Documents complémentaires

Annexe 1 : Article de *Liaisons* numéro 218, avril 1975, «Manifestations – Comptage des participants»

Illustration 6: Liaisons *n°218, avril 1975*

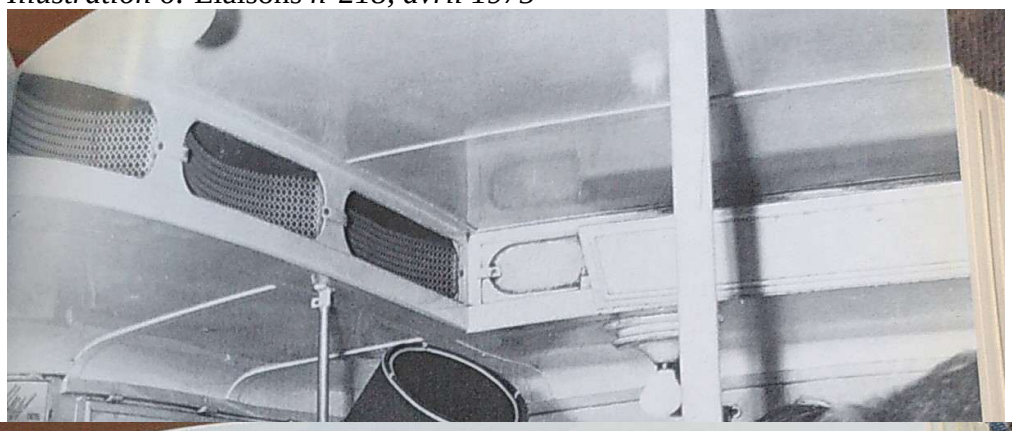

MANIFESTATIONS

comptage des participants

Régulièrement, nombre de nos lecteurs constatent les différences — souvent considérables — existant entre les évaluations du nombre des participants aux réunions, manifestations ou défilés rassemblant un grand nombre de participants.

Pourquoi, s'étonnent-ils, que les chiffres communiqués par la police sont-ils parfois inférieurs de plusieurs centaines de milliers de personnes à ceux proclamés par les organisateurs ?

Bien entendu, une appréciation volontairement optimiste pour des besoins de propagande n'est pas à exclure de la part de tous ceux qui tiennent à prouver l'importance de l'audience qu'ils recueillent dans l'opinion.

Les pouvoirs publics, en l'occurrence la police chargée d'établir le dispositif de sécurité ont, au contraire, intérêt à procéder à une évaluation la plus exacte possible pour contenir la manifestation dans les limites autorisées, en contrôler parfaitement la dislocation et, plus tard, apprécier correctement l'influence des groupements organisateurs.

Quelle est la méthode employée pour déterminer, sinon le nombre exact de participants, du moins celui le plus voisin de la réalité ?

Il faut tout d'abord remarquer que, si le problème est relativement facile dans une salle dont on connait la capacité (on estime que 4 personnes tiennent debout sur un mètre carré) il devient plus difficile lorsqu'on se trouve dans un espace clos tel qu'une foire, une expostion à très haute fréquentation avec un va et vient incessant. Seule la différence entre les



...lusieurs milliers de jeunes gens
...5.500 selon la préfecture de
...olice, 60.000 selon les organisa-
...eurs) ont défilé, samedi après-
...midi, de la Nation à la Bastille
...pour manifester « contre, une trop
...der, sans ... place aux préparatifs
...de ce rassemblement, qui a
...connu, sans plus, un honnête
...succès. Vingt-cinq mille jeunes
...et moins jeunes — la police
...dit cinq mille et les organisa-
...teurs soixante mille — ont sa-
...gement défilé pendant un peu
...plus d'une heure de la Natio
...à la Bastille.

60 000 à Paris, de

chiffres relevés par compteurs aux entrées et aux sorties donnera l'affluence à un instant déterminé.

Bien d'autres difficultés surgissent encore lorsqu'on est en présence d'un défilé c'est-à-dire d'une manifestation dynamique se déroulant sur la voie publique : les badauds qui, du trottoir, regardent le cortège, ou ceux qui ne sont mus que par la curiosité doivent naturellement être exclus. Inversement, certains groupes, qui attendent le moment de s'insérer dans le cortège, doivent être pris en compte.

Lorsque la foule est en mouvement l'allure des différents groupes doit être déterminée.

L'exemple de base est constitué par l'étude d'un défilé de 100.000 hommes au pas cadencé, sur 12 rangs sans solution de continuité à une vitesse de 4,50 km/h : sa durée est de 1 h 30. Sans cadence ou à une vitesse de 2 km/h elle est de 3 h.

Outre la vitesse de défilement, il faut tenir compte de l'existence d'intervalles, de « trous » à l'intérieur même du défilé, comme du manque d'homogénéité des groupes qu'un « bouchon » peut rendre plus compacts.

Dès lors, il est évident qu'aucune règle théorique, aucune méthode arithmétique ne peut prétendre à un résultat rigoureux.

Une évaluation quantitative valable de la masse des participants ne pourra résulter que du rapprochement des résultats fournis par différents procédés.

LES OBSERVATEURS

Le premier d'entre eux consiste à procéder au comptage des manifestants par des personnels rompus à cet exercice.

Plusieurs précautions sont indispensables :

— en multipliant les points d'observation la confrontation des résultats permet d'avoir une approximation moyenne et les risques inhérents au choix d'un point de comptage uni-





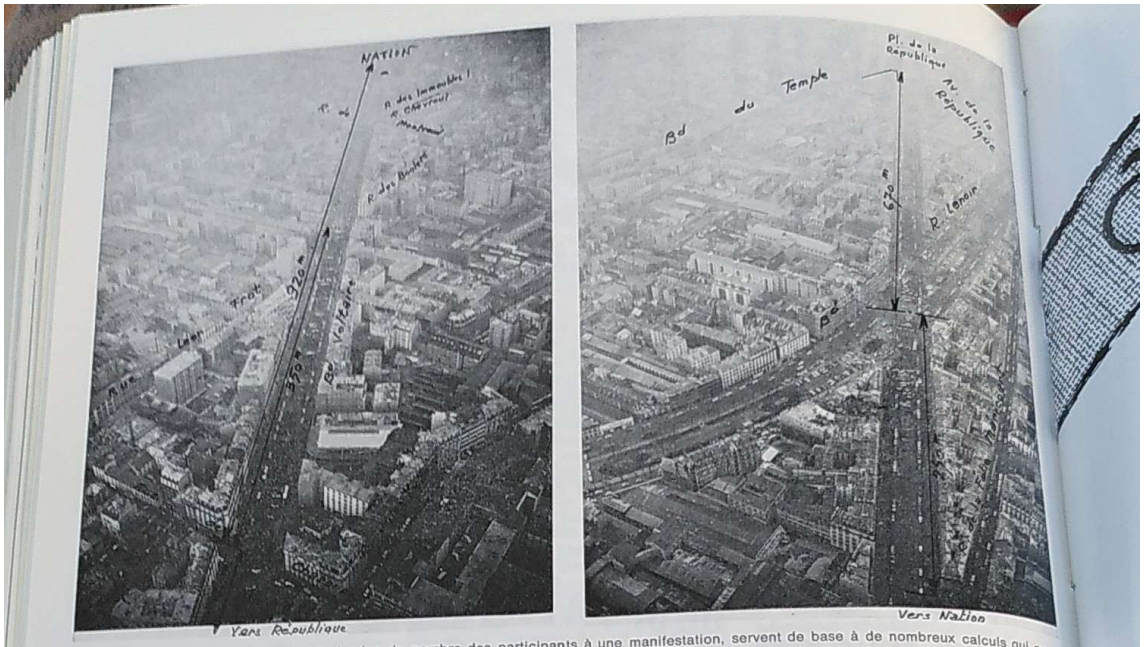

Des clichés aériens, nécessaires à l'évaluation du nombre des participants à une manifestation, servent de base à de nombreux calculs qui prennent en compte la surface occupée, la densité de la population ainsi que la durée du défilé et sa vitesse.

que (où se situe géographiquement le point idéal ?) sont éliminés ;

— à chaque endroit plusieurs fonctionnaires sont chargés de la même mission pour pallier les défaillances éventuelles et se relaient à intervalles réguliers pour briser la monotonie résultant d'une démonstration pouvant durer plusieurs heures ;

— les observateurs sont dotés d'un compteur-totalisateur à main leur permettant d'enregistrer les résultats sans avoir recours à leur mémoire.

L'expérience a démontré depuis longtemps que les appréciations personnelles, même lorsqu'elles émanent d'un œil exercé, sont toujours excessives, surtout sur de vastes espaces. D'autres procédés permettent de compléter les données ainsi recueillies.

LA PHOTOGRAPHIE

A priori, la photographie paraît constituer un moyen irréfutable de comptage. Pourtant cette technique comporte de graves inconvénients. Un défilé photographié du sol ou d'un point trop bas présente une densité égale à celle des premiers rangs mais il n'est pas rendu compte des « vides » qui sont masqués par le premier plan et qui, s'ils ne sont pas volontairement organisés, se forment inévitablement au cours de la marche. Ils n'apparaissent avec évidence que sur les photographies aériennes.

Seule une succession de clichés fournit d'autre part un témoignage suffisamment précis, car fixer instantanément un point donné conduirait à une fausse évaluation.

L'observation des différents documents photographiques ne peut donc que compléter les computations effectuées sur place.

LES RECHERCHES THEORIQUES

Bien que l'évaluation d'une foule ne puisse procéder de données mathématiques, l'utilisation des moyens employés pour les rassemblements statiques permet de contrôler la vraisemblance des chiffres relatifs au volume des participants.

L'observation aérienne donne une vue globale utile pour déterminer les dimensions de l'ensemble du cortège. La prise en compte de la surface occupée, de la densité d'occupation, de la durée du défilé ainsi que de la vitesse dont il est animé autorise une certaine approximation.

L'absence d'une méthode unique de calcul du nombre des participants à une manifestation ne doit pas laisser penser qu'une évaluation présentant un degré satisfaisant de précision est impossible.

Jointe à une longue habitude des effectifs de police la meilleure garantie d'authenticité consiste précisément à multiplier les modes opératoires et à procéder au recoupement de leurs différents résultats.

La difficulté de l'entreprise nécessite la mise en place d'un dispositif diversifié et l'emploi d'observateurs nombreux et entraînés dont les communications chiffrées doivent être complétées par l'usage de différents moyens techniques d'observation.

A ce prix, le coefficient d'erreur est considérablement réduit.

Annexe 2 : Photographie reconstituée de la manifestation du 22 novembre 1959 à Lens[1662]

Illustration 7: Reconstitution de la photographie prise à Lens durant la manifestation du 22 novembre 1959



1662 Photographies transmises par les AM de Lens, non côtée

Annexe 3 : Photographies de l'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964[1663]

Illustration 8: Photographies de l'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964



1663 APP FA204-163W21




LIP
TABAC · P.M.U.

Annexe 4 : Feuille de trafic et photographies de la manifestation du 11 mars 1969[1664]

Illustration 9: Feuille de trafic et photographies de la manifestation du 11 mars 1969

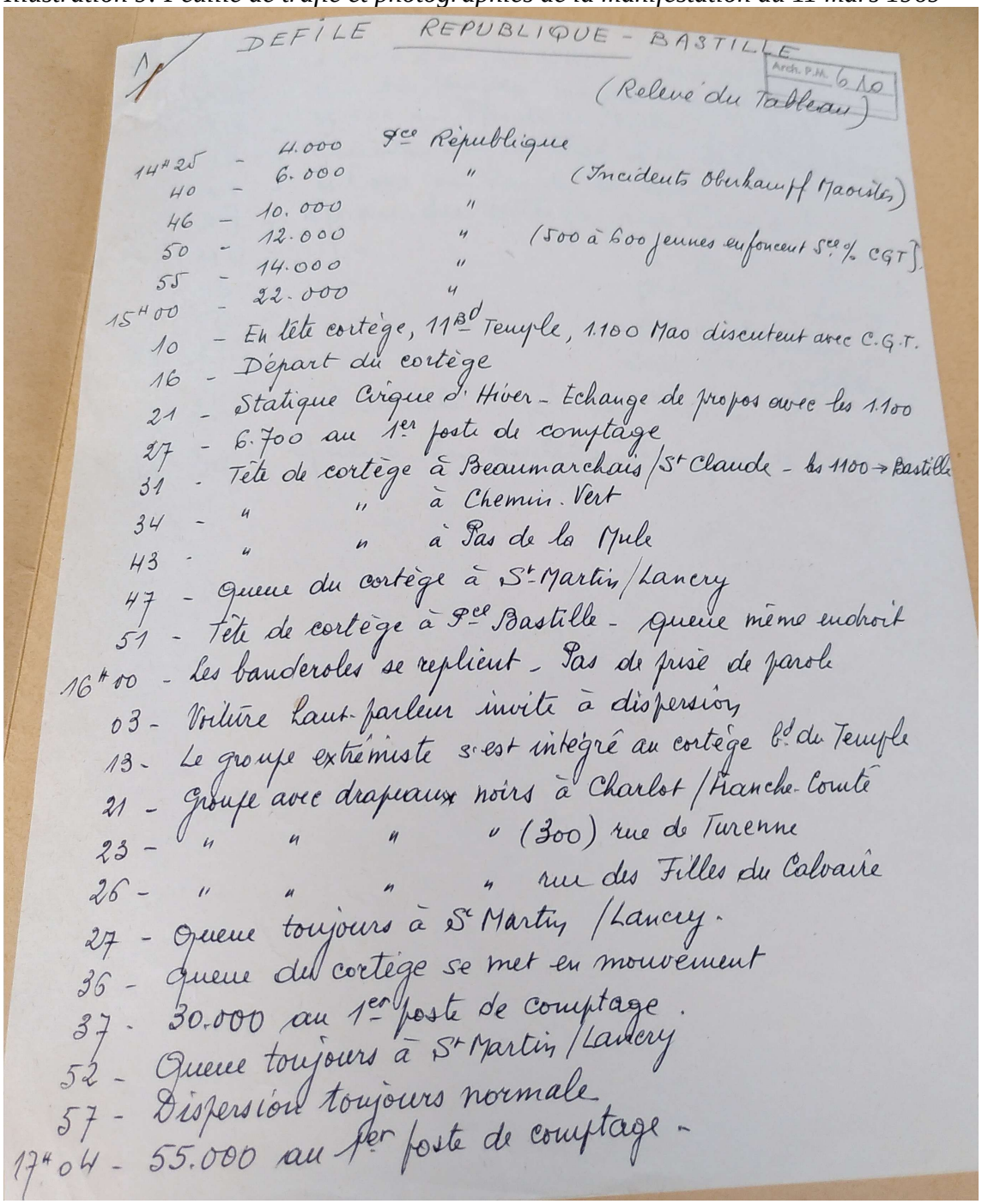

DEFILE REPUBLIQUE - BASTILLE

Arch. P.M. 6 A 10

(Relevé du Tableau)

14h25 - 4.000 Pce République
40 - 6.000 " (Incidents Oberkampf Maoïstes)
46 - 10.000 "
50 - 12.000 " (500 à 600 jeunes enfoncent Sce % CGT)
55 - 22.000 "
15h00 - En tête cortège, 11 Bd Temple, 1.100 Mao discutent avec C.G.T.
10 - Départ du cortège
16 - Statique Cirque d'Hiver - Echange de propos avec les 1.100
21 - 6.700 au 1er poste de comptage
27 - Tête de cortège à Beaumarchais / St Claude - les 1100 → Bastille
31 - " " à Chemin Vert
34 - " " à Pas de la Mule
43 - " " à St Martin / Lancry
47 - Queue du cortège à St Martin / Lancry
51 - Tête de cortège à Pce Bastille - Queue même endroit
16h00 - Les banderoles se replient - Pas de prise de parole
03 - Voiture Haut-parleur invite à dispersion
13 - Le groupe extrémiste s'est intégré au cortège bd du Temple
21 - Groupe avec drapeaux noirs à Charlot / Franche-Comté
23 - " " " " (300) rue de Turenne
26 - " " " " rue des Filles du Calvaire
27 - Queue toujours à St Martin / Lancry.
36 - Queue du cortège se met en mouvement
37 - 30.000 au 1er poste de comptage.
52 - Queue toujours à St Martin / Lancry
57 - Dispersion toujours normale
17h04 - 55.000 au 1er poste de comptage -

1664 APP FD131

17h 03 - 1500 à 2000 du CAL. place de la République.
17h 15 - Rue du Temple complètement dégagée.
" 16 - 35 500 au Pas de la Mule.
18. - Queue du cortège Pce de la République
31 - 41 000 au Pas de la Mule.
39 - Queue du cortège rue Charlot.
40 - " " " de Saintonge.
43 - " " " Pce Pas de loup.
56 - " " " St Sébastien.
18h 17 - " " " rue St. Gilles.
18 26 - Bastille. jets de Pierres.
18h 30 Queue du cortège au Pas de la Mule



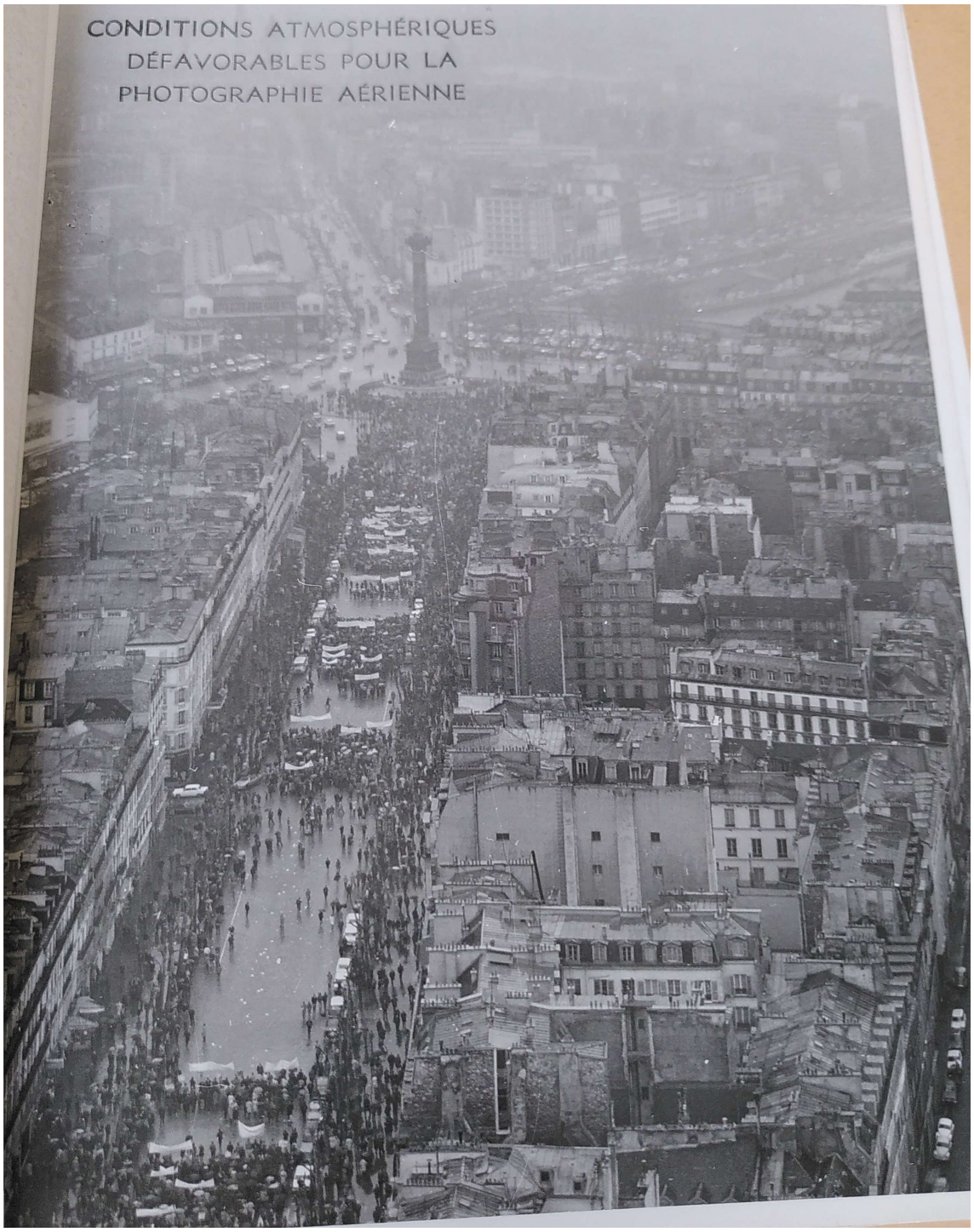
CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES
DÉFAVORABLES POUR LA
PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

Annexe 5 : Documents sur la centralisation des comptages produits par le Secteur luttes de la CGT le 19 novembre 1974[1665]

Illustration 10: Comptage des manifestants en France par la CGT le 19 novembre 1974

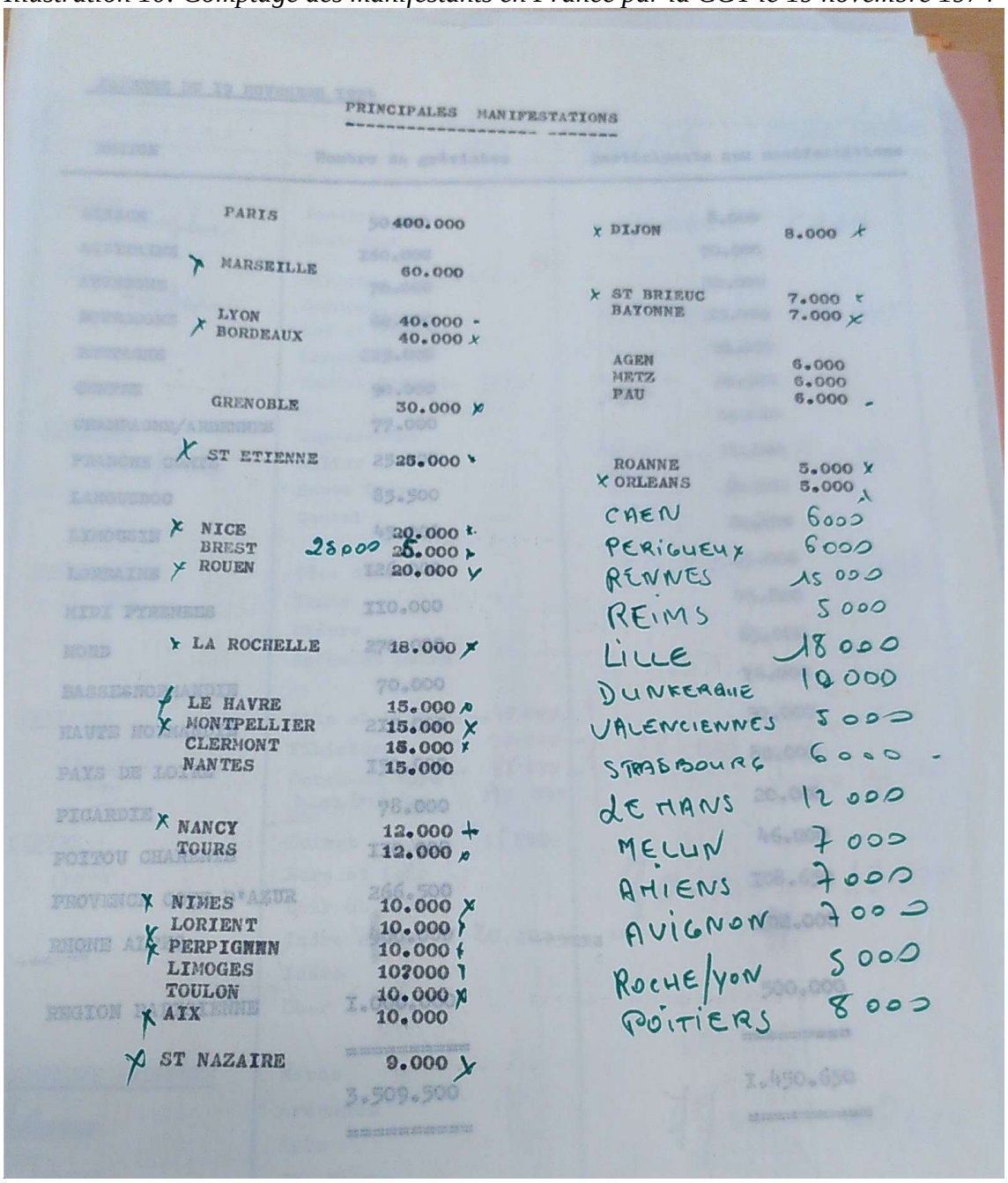

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

PARIS	400.000	DIJON	8.000
MARSEILLE	60.000		
		ST BRIEUC	7.000
LYON	40.000	BAYONNE	7.000
BORDEAUX	40.000		
		AGEN	6.000
		METZ	6.000
GRENOBLE	30.000	PAU	6.000
ST ETIENNE	25.000		
		ROANNE	5.000
		ORLEANS	5.000
NICE	20.000	CAEN	6000
BREST	25.000	PERIGUEUX	6000
ROUEN	20.000	RENNES	15 000
		REIMS	5 000
LA ROCHELLE	18.000	LILLE	18 000
		DUNKERQUE	10 000
LE HAVRE	15.000	VALENCIENNES	5 000
MONTPELLIER	15.000	STRASBOURG	6 000
CLERMONT	15.000	LE MANS	12 000
NANTES	15.000	MELUN	7 000
NANCY	12.000	AMIENS	7000
TOURS	12.000	AVIGNON	7000
NIMES	10.000	ROCHE/YON	5000
LORIENT	10.000	POITIERS	8000
PERPIGNAN	10.000		
LIMOGES	10?000		
TOULON	10.000		
AIX	10.000		
ST NAZAIRE	9.000		

1665 IHS CGT, 33CFD2

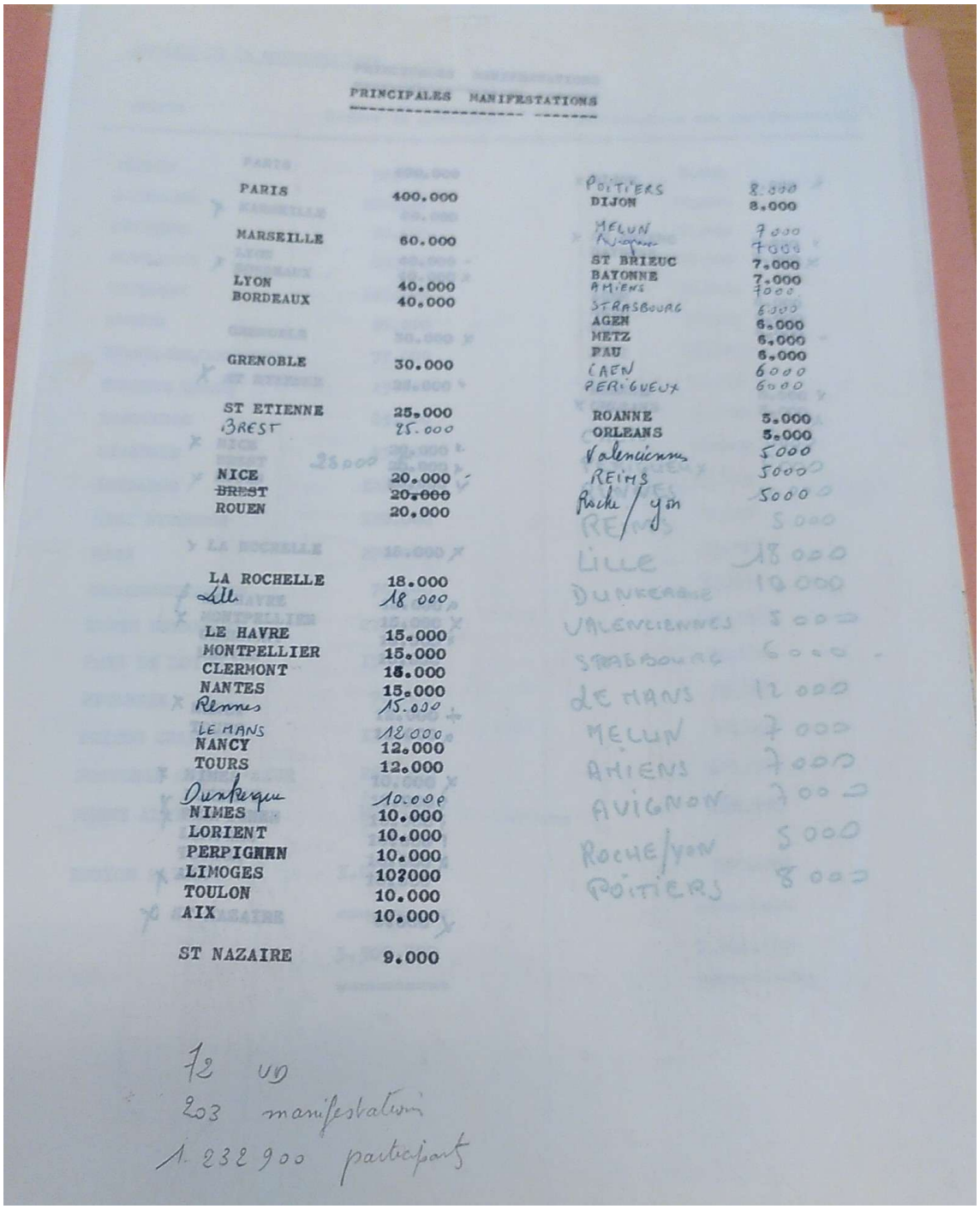

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

PARIS	400.000
MARSEILLE	60.000
LYON	40.000
BORDEAUX	40.000
GRENOBLE	30.000
ST ETIENNE	25.000
BREST	25.000
NICE	20.000
~~BREST~~	~~20.000~~
ROUEN	20.000
LA ROCHELLE	18.000
Lille	18 000
LE HAVRE	15.000
MONTPELLIER	15.000
CLERMONT	15.000
NANTES	15.000
Rennes	15.000
LE MANS	12.000
NANCY	12.000
TOURS	12.000
Dunkerque	10.000
NIMES	10.000
LORIENT	10.000
PERPIGNAN	10.000
LIMOGES	10?000
TOULON	10.000
AIX	10.000
ST NAZAIRE	9.000

POITIERS	8.000
DIJON	8.000
MELUN	7000
Angoulême	7000
ST BRIEUC	7.000
BAYONNE	7.000
AMIENS	7000
STRASBOURG	6000
AGEN	6.000
METZ	6.000
PAU	6.000
CAEN	6000
PERIGUEUX	6000
ROANNE	5.000
ORLEANS	5.000
Valenciennes	5000
REIMS	5000
Roche / yon	5000

12 UD
203 manifestations
1.232900 participants

JOURNEE DU 19 NOVEMBRE 1974

REGION	Nombre de grévistes	participants aux manifestations
ALSACE	50.000	8.000
AQUITAINE	160.000	70.000
AUVERGNE	70.000	32.000
BOURGOGNE	80.000	25.000
BRETAGNE	225.000	99.000
CENTRE	90.000	28.500
CHAMPAGNE/ARDENNES	77.000	20.000
FRANCHE COMTE	25.000	10.000
LANGUEDOC	85.500	50.500
LIMOUSIN	45.000	20.000
LORRAINE	126.000	25.000
MIDI PYRENEES	110.000	75.000
NORD	270.000	65.000
BASSE-NORMANDIE	70.000	16.000
HAUTE NORMANDIE	215.000	50.000
PAYS DE LOIRE	150.000	80.000
PICARDIE	78.000	20.000
POITOU CHARENTE	110.000	46.000
PROVENCE COTE D'AZUR	266.500	108.650
RHONE ALPES	400.000	192.000
REGION PARISIENNE	1.000.000	500.000
	3.509.500	1.450.650

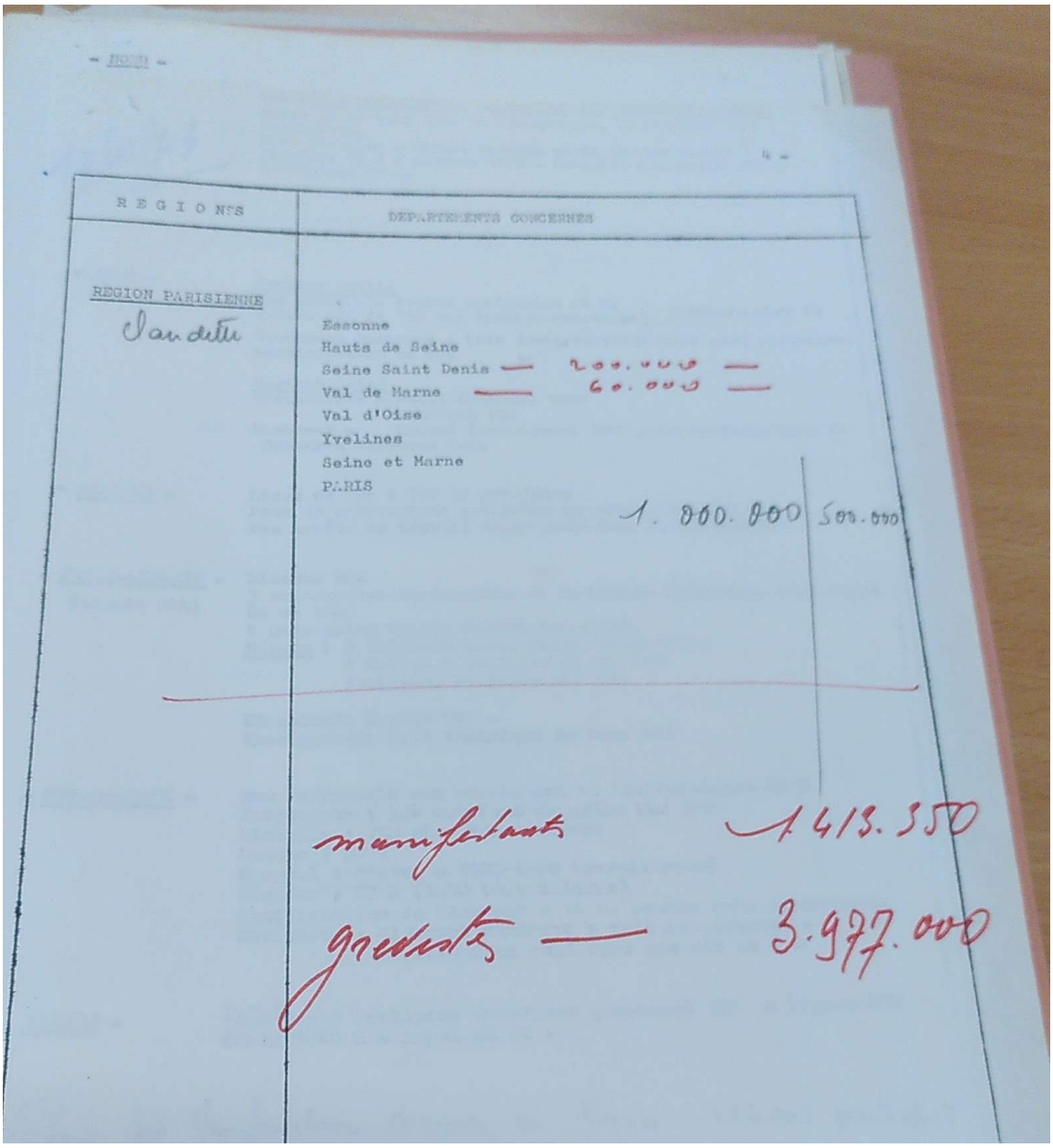

REGIONS	DEPARTEMENTS CONCERNES		
REGION PARISIENNE Sa dette	Essonne Hauts de Seine Seine Saint Denis — Val de Marne — Val d'Oise Yvelines Seine et Marne PARIS	200.000 — 60.000 —	1.000.000 500.000

manifestants 1 413.550

grévistes — 3.977.000

Annexe 6 : Retranscription des archives liées au Bureau des évaluations[1666]

1) Extrait du relevé de décisions du conseil des ministres du mercredi 26 novembre 1980

Communication du ministre de l'intérieur :

La mise en place du Bureau d'évaluation du nombre des participants aux manifestations sur la voie publique.

Après la communication de M. BONNET, les interventions de Mme SAUNIER-SEITE, et de M. PEYREFITTE, le Président de la République rappelle les divergences d'appréciations portées sur une manifestation, qui a eu lieu il y a quelques semaines : elles allaient, suivant les évaluations, de 15.000 à 300.000 personnes ! Ce sont de tels écarts qui l'ont amené à demander à M. BONNET de prendre l'initiative de la création de ce bureau d'évaluation car de telles divergences gaussent les appréciations que l'on peut porter sur ce qui est une manifestation de la vie publique dans une démocratie moderne. Il faut poser quelques règles de fonctionnement de ce Bureau. Ce Bureau devra faire appel, pour procéder à une étude approfondie des méthodes d'évaluation les plus sûres, à la collaboration d'un conseil scientifique, composé de personnalités à la compétence reconnue. Il pourra publier des communiqués techniques, et après les opérations de comptage proprement dites, il devra être ouvert aux organisateurs.

2) Note à l'attention de Monsieur le Président de la République

Copier pour MM. Rodocanachi Trichet Ruault Fouquet Debbasch

Paris, le 25 novembre 1980

Objet : Conseil des Ministres du 26 novembre, Communication du Ministre de l'Intérieur sur la mise en place d'un bureau d'évaluation du nombre des manifestants.

1°) M.Bonnet propose non pas de créer une organisation nouvelle mais d'installer dans de nouveaux locaux la cellule d'évaluation de la Préfecture de Police, qui est placée sous la responsabilité du Commissaire Le Cornec.

Selon le Ministre de l'Intérieur, ce bureau pourrait être ouvert aux journalistes voire, le cas échéant, à un représentant des organisateurs de la manifestation.

1666 AN, AG/5(3)/2487 : Évaluation des manifestants par la police (novembre 1980).

2°) Cette proposition me paraît poser une question de fond. Il y a deux types d'organisations concevables pour parvenir à un résultat scientifiquement incontestable (ou, au moins, peu contestable)

-La première solution consiste à créer une cellule interne à l'administration, en l'ouvrant à toutes les parties concernées.

On voit mal comment un tel système pourrait fonctionner de manière satisfaisante.

Ou bien la cellule sera très ouvert vers l'extérieur : auquel cas, les contestations se dérouleront en son sein, et les chiffres qu'elle publiera seront le résultat d'un compromis politique.

Ou bien la cellule restera en fait, refermée sur elle-même et ses résultats seront tout autant contestés qu'aujourd'hui.

-Une deuxième solution consisterait à faire appel à un organisme neutre, dont l'objectivité et la compétence scientifique ne pourraient pas être soupçonnées – par analogie avec la position et le rôle de l'INSEE.

Un tel organisme pourrait être soit :

-Un bureau d'étude privé dont la compétence professionnelle ferait l'unanimité.

-Ou une petite commission présidée par un magistrat et ayant une composition oecuménique, à l'exemple de ce qui existe et fonctionne dans de bonnes conditions pour le contrôle de la qualité des programmes de télévision et le contrôle des « tribunes libres » de FR3.

Le Ministre de l'Intérieur ne semble pas avoir exploré sérieusement ce deuxième type de solution.

Alain Lamassoure

3.1) Projet de communication sur la mise en place d'un bureau d'évaluation du nombre de participants aux manifestations

25/11/1980

Lors des principales manifestations – en pratique à partir de 1 000 personnes – la Préfecture de Police procède à une évaluation du nombre des participants. On sait que ces estimations sont le plus souvent très différentes de celles des organisateurs et de celles de la Presse.

Sans parvenir à supprimer totalement ces différences (leur origine n'ayant souvent rien à voir avec une observation objective de la manifestation), on peut envisager de mettre en place un bureau d'évaluation aussi transparent que possible, qui présenterait au moins l'avantage d'offrir, notamment aux journalistes, la possibilité de connaître et de vérifier nos méthodes d'estimation et leurs résultats.

I) Les principales méthodes d'évaluation

1° - Les réunions en salle ou dans une enceinte fermée donnent lieu à une comptabilisation des places. Cette comptabilisation est éventuellement complétée par l'occupation des abords.

2° - Les rassemblements statiques sur la voie publique donnent lieu à une estimation. Cette estimation intègre la surface totale de l'aire considérée, la surface effectivement occupée et la densité d'occupation ; on se réfère dans ce cas à des normes : pas exemple, on ne peut compter plus de quatre personnes au m².

3° - Les défilés ou cortèges sur la voie publique donnent lieu à un comptage. Ce comptage est réalisé par une ou plusieurs équipes d'inspecteurs placés en un point surélevé et, si possible, à un goulot d'étranglement, c'est-à-dire à un point de ralentissement de l'allure du cortège.

Les différentes équipes travaillent indépendamment et leurs résultats font ensuite l'objet d'un rapprochement et d'un contrôle par un bureau d'évaluation, dirigé par un Commissaire Divisionnaire, Chef d'État-Major de la Direction Centrale des Renseignements Généraux.

Ces comptages proprement dits peuvent être recoupés éventuellement par les estimations fournies par les fonctionnaires de la Sécurité Publique qui sont chargés de suivre la manifestation.

Enfin, on peut théoriquement avoir recours à des photographies prises par l'hélicoptère, mais cette méthode, outre qu'elle présente certains dangers du fait du survol à basse altitude, nécessite des moyens très lourds, car elle impose de disposer de multiples clichés couvrant tout l'espace et dans le temps de l'ensemble du défilé.

II) La mise en place d'un bureau d'évaluation des manifestations

La qualité des équipes de spécialistes expérimentés qui participent à ces comptages, les moyens dont ils disposent, montrent que leur évaluation est objectivement la meilleure.

On a vu également que le bureau d'évaluation existe déjà sous la responsabilité du Commissaire Divisionnaire LE CORNEC.

Le problème n'est donc pas d'ordre technique, mais d'ordre psychologique. Il convient de bien isoler physiquement ce bureau au sein de la Préfecture de Police, et de l'ouvrir le plus possible aux journalistes (1) voire, le cas échéant, à un représentant des organisateurs de la manifestation, qui pourrait vérifier, à la fois en cours de la manifestation et lors de la récapitulation des résultats, la qualité et l'objectivité de nos travaux.

L'individualisation de ce service pourrait faire l'objet d'une présentation à la Presse.

Remarques :

1) Il ne serait pas opportun que ce bureau d'évaluation fonctionne pour les manifestations officielles (type 14 juillet)

2) Dans certains cas (par exemple, la récente venue du Pape), les estimations « externes », de la presse ou des organisateurs sont plus favorables que les comptages réels effectués. Ce n'est pas un problème, mais il faut le savoir

(1) Cette expérience a d'ailleurs déjà été faite avec un journaliste du « Monde », M. Sarrazin

3.2) Mise en place d'un bureau d'évaluation des participants aux manifestations – projet de communiqué

Le Ministre de l'Intérieur a informé le Conseil des Ministres de la mise en place d'un bureau d'évaluation des participants aux manifestations.

Ce bureau sera installé à la Préfecture de Police. Il a pour but de faire connaître les méthodes d'estimations utilisées par les experts de la Préfecture de Police et de permettre de vérifier le résultat de ces méthodes, à l'occasion des manifestations.

Pour cela, ce bureau sera largement ouvert aux journalistes comme aux organisateurs des manifestations, à leur demande.

Documents produits

Annexe 7 : Traitement des manifestations de 1975 à 1986 dans les journaux télévisés

Manifestation	TF1	Antenne 2
1er mai 1975 – Extrême gauche		« Plusieurs milliers »
1er mai 1975 – CGT et CFDT	X[1667]	« Des dizaines de milliers »
1er mai 1976 – Extrême gauche	1 500 (préfecture de Police) / 5 000 (organisateurs)	
1er mai 1976 – CGT et CFDT	« Beaucoup de monde »	X
1er mai 1976 - FO	X	
7 octobre 1976[1668] – Contre le plan Barre	70 000 (préfecture de police) / 500 000 (organisateurs)	70 000 (préfecture de police) / 500 000 (organisateurs)
23 octobre 1976 – Droit à l'emploi	X	« Plusieurs milliers »
1er mai 1977 – CGT et CFDT	« Plusieurs dizaines de milliers »	« Plusieurs dizaines de milliers »
24 mai 1977 – Contre le plan Barre	« Plusieurs dizaines de milliers »	X
1er mai 1978 – Extrême gauche (PCMLF)		4 000 à 5 000
1er mai 1978 – CGT, CFDT et FEN	X	10 000 à 20 000
23 mars 1979 – Défense de la sidérurgie	60 000 (Préfecture de police) / 100 000 (organisateurs)	X
1er mai 1979 – CGT, CFDT et FEN	20 000 (police), « Sans doute plus du double » (organisateurs)	20 000 à 30 000

1667 X signifie que le journal télévisé propose un reportage sur la manifestation mais ne donne aucune estimation de la participation.

1668 Les dates soulignées correspondent aux manifestations extérieures aux 1er mai.

Manifestation	TF1	Antenne 2
1er mai 1980 – CGT	« Beaucoup de monde »	30 000
1er mai 1980 – CFDT	« Beaucoup de monde »	10 000 à 15 000
1er mai 1980 – FEN	X	« Une centaine »
1er mai 1980 – FO	X	3 000
1er mai 1980 – Union dans les luttes	X	5 000
13 mai 1980 – Défense de la sécurité sociale	25 000 à 30 000 (police) / 200 000 (organisateurs)	X
7 octobre 1980 – Marche contre l'antisémitisme	200 000 à 300 000	200 000
1er mai 1981 – CGT	15 000 (police), « Plusieurs dizaines de milliers » (CGT)	X
1er mai 1981 – CFDT	4 000 (organisateurs)	X
1er mai 1981 – FEN	X	
1er mai 1981 – Union dans les luttes	« Plusieurs milliers »	« Plusieurs milliers »
1er mai 1982 – CGT	« Beaucoup de monde »	« Le plus imposant »
1er mai 1982 – CFDT	« Quelques milliers seulement »	X
1er mai 1982 – FO	1000	X
1er mai 1982 – Anarchistes	500	
1er mai 1983 – CGT, CFDT et FEN	« Plusieurs dizaines de milliers »	« Plusieurs dizaines de milliers »
1er mai 1983 – FO	X	X
1er mai 1983 – Syndicat national de la petite et moyenne industrie (SNPMI)	Quelques milliers	X
1er mai 1984 – CGT	10 000	10 000
1er mai 1984 – CFDT	« Fréquentation maigrelette »	2 000
1er mai 1984 - FO	1 000	1 000

Manifestation	TF1	Antenne 2
24 juin 1984 – Défense de l'école libre	Plus d'un million / 2 000 000 (organisateurs)	850 000 (Ministère de l'Intérieur) / 1 500 000 (Organisateurs)
1er mai 1985 – CGT	10 000	« Quelques milliers » / 50 000 (organisateurs)
1er mai 1985 – CFDT	500	800
1er mai 1985 – FO	1 000	1 000
1er mai 1985 – Fédération anarchiste	150	300
1er mai 1985 – Indépendantistes Kanaks	4 000	400
1er mai 1986 – CGT	10 000	20 000 / 50 000 (Organisateurs)
1er mai 1986 – CFDT	100	300
1er mai 1986 – FO	1 000	1 000 / 2 000 (organisateurs)
1er mai 1986 – Anarchistes	200	150
1er mai 1986 – JOC	« Quelques dizaines »	« une centaine »
4 décembre 1986 – Contre la loi Devaquet	150 000 (police) / « Plusieurs centaines de milliers » (organisateurs)	150 000 (police) / 1 000 000 (organisateurs)

Annexe 8 : Liste des titres du *Monde* où son chiffre apparaît de 1970 à 1980

Date de la manifestation	Manifestation	Titre du Monde	Chiffre du Monde	Chiffre police	Chiffre organisateurs
4 février 1971	Soutien aux grévistes des Batignolles	Cinq mille travailleurs manifestent à Nantes leur solidarité avec les grévistes des Batignolles	5 000		10 000
23 mai 1971	Centenaire de la Commune de Paris du PCF	Le défilé organisé par le parti communiste a réuni plus de cinquante mille participants	50 000	16 000	80 000
27 mai 1971	Intersyndicale Retraites	Paris : un défilé de trente mille personnes	30 000	21 000 à 23 000	50 000 à 60 000
9 novembre 1971	Guerre d'Indochine	Quinze mille personnes ont manifesté samedi à Paris contre la guerre	15 000	5 000 à 6 000	25 000
1er décembre 1971	Retraites	Les syndicats CGT et CFDT ont insisté sur la revalorisation des pensions. À Paris : plus de vingt mille manifestants	20 000	18 000	25 000

Date de la manifestation	Manifestation	Titre du Monde	Chiffre du Monde	Chiffre police	Chiffre organisateurs
27 octobre 1972	Augmentation du Smic	Vingt mille manifestants ont défilé à Paris	20 000	18 000	100 000
1er mai 1974	1er mai	La célébration de la fête du 1er mai en France À L'APPEL DE LA C. G. T., DE LA C. F. D. T. ET DE LA FEN CONDUITS PAR LES MOUVEMENTS D'EXTRÊME GAUCHE Quelque vingt mille manifestants ont défilé dans les rues de Paris	20 000	12 000	
18 mars 1975	Contre la réforme Haby	Environ trente mille lycéens et collégiens dans la rue à Paris	30 000	15 000	50 000
24 avril 1975	Droits des immigrés	Dix mille manifestants à Paris pour l'égalité des droits entre Français et immigrés	10 000	3 500	20 000

Date de la manifestation	Manifestation	Titre du Monde	Chiffre du Monde	Chiffre police	Chiffre organisateurs
6 décembre 1976	Soutien au Parisien Libéré	Quarante mille manifestants à Paris	40 000	25 000	100 000
16 mars 1978	Réforme des études en architecture	Un millier de personnes ont manifesté contre la réforme de l'enseignement de l'architecture	1 000	700	2 000
16 novembre 1979	Contre la visite de Valéry Giscard d'Estaing à Toulouse	Près de vingt mille manifestants	18 000 à 20 000	10 000	30 000
20 décembre 1979	Contre l'installation de missiles américains	À PARIS Dix mille manifestants	10 000		80 000
1er mai 1980	1er mai FO	FO : pas plus de deux mille personnes	2 000	600	3 000
1er mai 1980	1er mai CGT	CGT : près de trente-cinq mille personnes	35 000	12 000	100 000
23 mai 1980	Secteur public	Quelque dix mille manifestants à Paris	10 000	5 000 à 6 000	12 000 à 15 000

Annexe 9 : Cartographie des points de comptage de la manifestation marseillaise du 12 juin 1987

Carte 7: Zones de comptage durant la manifestation marseillaise du 12 juin 1987

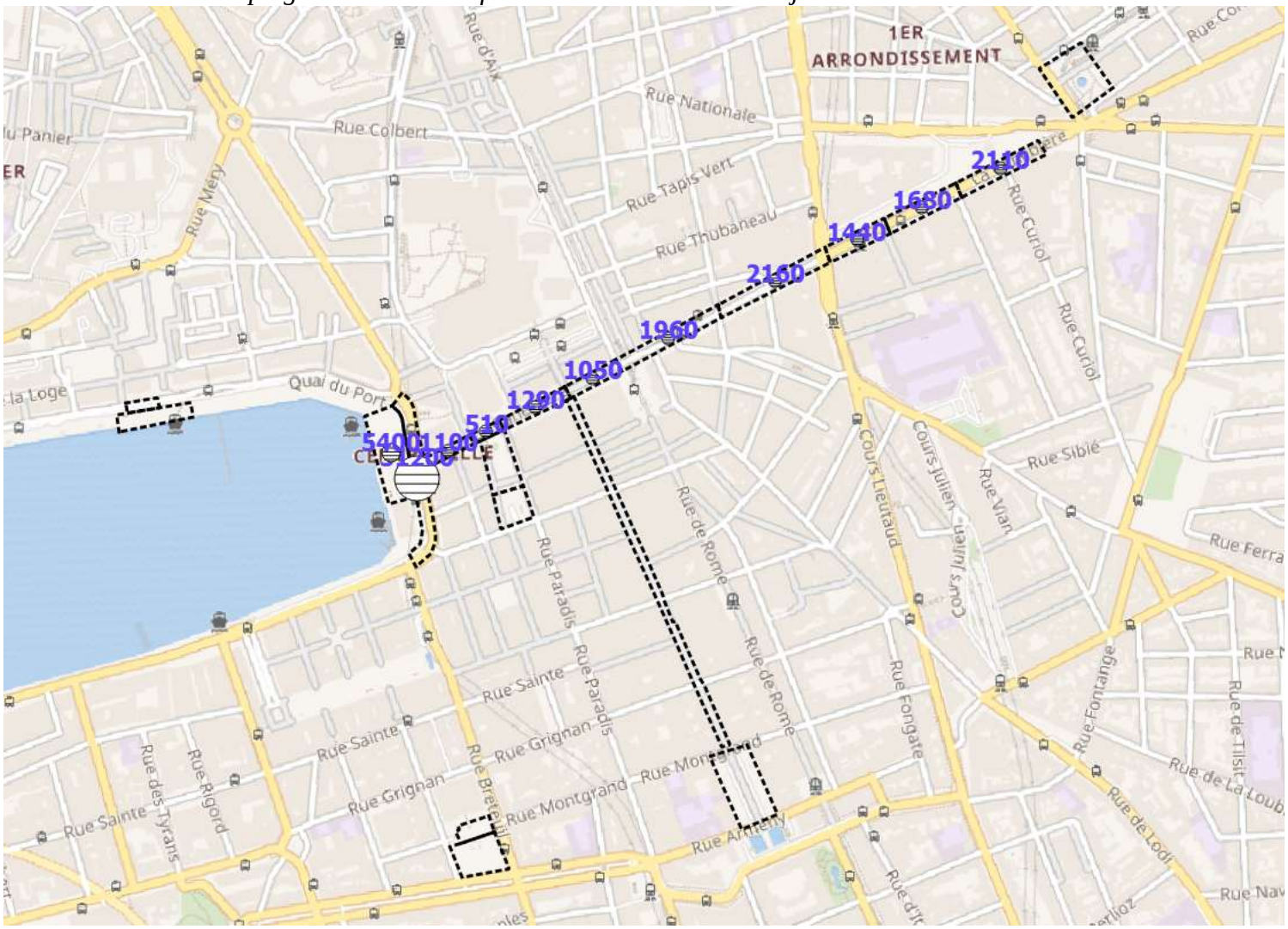

Base de données et traitement quantitatif

L'objectif ici est de montrer un aperçu de ce que représente les bases de données constituées. J'ai fait le choix de montrer comme exemple la base de données pour les articles liés aux manifestations parisiennes qui comportent au moins un chiffre provenant à la fois des forces de police et des organisateurs. Il s'agit de la base de données brute, avant codages. Les différentes bases de données suivent la même construction.

Annexe 10 : Dictionnaire des données

Variable	Type	Min	Max	Médian	Moyenne
ID_article	Chaîne de caractères				
Date_Article	Date	1946-06-22	2002-12-08		
Date_manifestation	Date	1946-06-20	2002-12-08		
Organisateurs	Chaîne de caractères				
Cause	Chaîne de caractères				
Nb_Police_bas	Entier	30	850 000	8 750	22 501
Nb_Police_haut	Entier	10	850 000	9 250	22 661
Origine_Police	Chaîne de caractères				
Nb_Organisateurs_bas	Entier	300	1 500 000	30 000	84 473
Nb_Organisateurs_haut	Entier	300	1 500 000	30 000	86 283
Origine_Organisateurs	Chaîne de caractères				
Nb_*Le Monde*_bas	Entier	1000	500 000	20 000	38 355
Nb_*Le Monde*_haut	Entier	1000	500 000	20 000	38 948
Nb_autre_chiffre	Chaîne de caractères				
Origine_autre_chiffre	Chaîne de caractères				
Rapport_Organisat-eurs/ police_bas	Réel	0,6	33,33	3,5	4,20
Rapport_Organisat-eurs/ police_haut	Réel	0,6	33,33	3,5	4,29

Annexe 11 : Extrait de la base de données des articles comportant au moins un chiffre provenant à la fois des organisateurs et des forces de police

ID_article	Date_artic_le	Date_manifestat_ion	Ville	Organisateurs	Cause
1946-06-22	1946-06-22	1946-06-20	Paris	CGT	Non indiquée
1948-05-04	1948-05-04	1948-05-01	Paris	CGT	1er mai
1948-05-06	1948-05-06	1948-05-01	Paris	CGT	1er mai
1960-06-21	1960-06-21	1960-06-19	Paris	Comité national d'Action laïque	Non indiquée
1961-12-21 quat	1961-12-21	1961-12-19	Paris	CGT, CFTC, UNEF, PC, PSU	Contre l'OAS et pour la paix en Algérie
1961-12-21	1961-12-21	1961-12-19	Paris	CGT, CFTC, UNEF, PC, PSU	Contre l'OAS et pour la paix en Algérie
1962-01-09 bis	1962-01-09	1962-01-06	Paris	PC	Non indiquée
1962-01-25	1962-01-25	1962-01-23	Paris	PC, CGT	Contre l'attentat commis dans la cour du ministère des affaires étrangères (OAS)
1963-03-22 bis	1963-03-22	1963-03-20	Paris	Fonctionnaires	Augmentation des salaires et réduction du temps de travail
1963-12-02 ter	1963-12-02	1963-11-30	Paris	UNEF	Restructuration de l'université
1963-12-02	1963-12-02	1963-11-30	Paris	UNEF	Restructuration de l'université
1964-10-06	1964-10-06	1964-10-03	Paris	Anciens combattants	
1967-02-03 ter	1967-02-03	1967-02-01	Paris	Intersyndicale	Non indiquée
1967-06-06	1967-06-06	1967-05-31	Paris	Ligue internationale contre l'antisémitisme	Solidarité avec Israël
1967-06-20	1967-06-20	1967-06-17	Paris	Pc, CGT, Mouvement de la paix	Paix au Vietnam

Nb_Police_ bas	Nb_Police_ haut	Origine_Police	Nb_Organisateurs_ bas	Nb_Organisateurs_ haut	Origine_Organisat-eurs
40000	40000	Non indiqué	500000	500000	Non indiqué
30000	30000	Préfecture de police	1000000	1000000	*L'Humanité*
32000	32000	Préfecture de police	1000000	1000000	*L'Humanité*
100000	100000	selon les autres	300000	300000	Selon certains
15000	18000	Préfecture de police	100000	100000	Trois groupements organisateurs et Parti communiste
15000	15000	Préfecture de police	100000	100000	Organisateurs
5000	5000	Préfecture de police	50000	50000	*PC et CGT / L'Humanité*
2000	2000	Services officiels	12000	12000	*L'Humanité*
3000	3000	Service d'ordre	10000	10000	Les syndicats
3500	3500	Préfecture de police	10000	10000	UNEF
3500	3500	Préfecture de police	10000	10000	UNEF
20000	20000	Préfecture de police	100000	100000	Dirigeants de groupements
35000	35000	Préfecture de police	250000	250000	*L'Humanité*
20000	20000	Préfecture de police	30000	30000	Organisateurs
13000	13000	Préfecture de police	50000	50000	*L'Humanité*

Nb_Le Monde_bas	Nb_Le Monde_bas_haut	NB_autre chiffre	Origine autre_chiffre	Rapport_Organisat-eurs/police_bas	Rapport_Organisat-eurs/police_haut
				12,5	12,5
				33,33	33,33
				31,25	31,25
		400000	Orateur durant le rassemblement	3	3
		15000 à 20000	La plupart des journaux et agences	6,67	5,56
25000	25000			6,67	6,67
10000	10000			10	10
				6	6
				3,33	3,33
				2,86	2,86
				2,86	2,86
				5	5
				7,14	7,14
15000	15000			1,5	1,5
				3,85	3,85

État des sources

Sources journalistiques

Presse nationale

L'Aurore : Gallica (1943-1955) ; BM Lille (Jx.472, 1950-1970 et 1977-1980)

Ce Soir : Gallica (1947-1953)

Combat : Gallica (1941-1955) ; BM Lille (Jx.470, 1949-1972)

La Croix : Gallica (1880-1955) ; Europress (1995 à nos jours) ; BM Lille (Jx. 604, 1962-1971 et 1981 à nos jours)

Les Échos : Europress (1991 à nos jours) ; BM Lille (Jx.643, 1944-1970)

Le Figaro : Gallica (1854-1955) ; BM Lille (Jx.452, 1944 à nos jours)

Franc-Tireur : Gallica (1944-1955)

France-Soir : Gallica (1944-1955) ; BM Lille (Jx.646, 1980-1996)

L'Humanité : Gallica (1904-1955) ; Europress (1999 à nos jours) ; BM Lille (Jx. 473, 1944 à nos jours)

Libération (1941-1964) : Gallica (1944-1955)

Libération (1973 à nos jours) : Europress (1995 à nos jours) ; BM Lille (Jx.514, 1981 à nos jours)

Le Monde : Consultable en ligne https://www.lemonde.fr/archives-du-monde/ ; BM Lille (Jx.287, 1944 à nos jours)

Le Parisien : BM Lille (Jx.645, 1941-1970)

Le Peuple : Gallica (1921 – 1955) ; IHS CGT (1921 à nos jours)

Le Populaire **:** Gallica (1918-1955)

La Tribune : Europress (1995 à nos jours)

La Vie Ouvrière : Gallica -1909-1955) ; IHS CGT (1909 à nos jours)

Presse locale

Nord-Matin : BM Lille (Jx.379, 1944-1993)

Sud Ouest : Europress (1944 à nos jours)

La Voix du Nord : Bibliothèque municipale de Lille (Jx.378, 1944 à nos jours)

Télévision

Archives télévisées : consultation sur les postes INAthèque

https://inatheque.ina.fr/consulter-pres-de-chez-vous

Les actualités françaises (1945-1969)

Première chaîne (1944-1974)

TF1 (1975 à nos jours)

Deuxième chaîne (1959-1974)

Antenne 2 (1975-1992)

France 2 (1992 à nos jours)

Les Guignols de l'info : collection personnelle

Archives policières

Archives nationales (Saint-Denis, anciennement Pierefitte-sur-Seine)

AG/5(3)/2487 : Évaluation des manifestants par la police (novembre 1980) [Sous dérogation]

F1/CI/249 : Dossier Grèves (1953-1954)

F1/CI/250 : Notes des préfets sur l'état d'esprit des populations rurales, comptes rendus des manifestations agricoles (1953)

F/1CIII/1253 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Bouches-du-Rhône (1947-1955)

F/1CIII/1254 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Bouches-du-Rhône (1947-1956)

F/1CIII/1269 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Haute-Garonne (1947-1951)

F/1CIII/1270 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Haute-Garonne (1952-1955)

F/1CIII/1288 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Loire inférieure (1947-1953)

F/1CIII/1289 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Loire inférieure (1954-1956)

F/1CIII/ 1304 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Nord (1951-1956)

F/1CIII/1307 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Pas-de-Calais (1947-1956)

F/1CIII/1313 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Bas-Rhin (1950-1955)

F/1CIII/1359 : Intérieur, Cabinet du ministre. Bureau du cabinet : rapports des préfets, Maine-et-Loire à Nord (1958)

F/7/15373 : Voyages de Krouchtchev en France (1960-1961)

F/7/15374 : Campagne contre le général Ridgway

F/7/15375 : Campagne contre le général Speidel

F/7/15380 : Diverses manifestations organisées par le Parti communiste (1950-1956)

F/7/15438 : Notes d'ensemble sur les manifestations du 22 mai 1952, à l'occasion de la visité du Général Ridgway (1952)

F/7/15565 : Bulletins quotidiens d'information (Mars-avril 1972)

F/7/15575 : Bulletins hebdomadaires d'information (Janvier-juillet 1972)

F/7/15577 : Bulletins mensuels d'informations (Juin 1955-juin 1957)

F/7/15578 : Bulletins mensuels d'informations (Juillet 1957-décembre 1958)

19870157/4 : Manifestation syndicale des paysans – Morlaix (Finistère) (1967)

19870798/5 : Intérieur ; Direction générale de l'administration. Affaires territoriales soumises par les préfets et dossiers thématiques relatifs à l'administration locale, Nièvre à Seine (1980-2985)

19920230/1 : Intérieur ; Cabinet du ministre de l'Intérieur ; Circulaires protégées du ministère de l'Intérieur (1935-1960)

19920230/4 : Intérieur ; Cabinet du ministre de l'Intérieur ; Circulaires protégées du ministère de l'Intérieur (1969-1973)

19960325/5 : Intérieur ; Direction générale de la Police nationale. Direction centrale des Renseignements généraux : dossiers sur le Parti communiste français (1923 -1975) ; Manifestations de février 1962 et commémorations

19970320/6 : Intérieur ; Direction générale de la Police nationale. Direction centrale des renseignements généraux ; activités du Parti communiste français (1948-1974) ; Campagnes contre la guerre du Vietnam (1965-1971)

20000027/4 : Intérieur ; Direction générale de la Police nationale. Syndicats de la police nationale (1947-1997) ; Droit syndical, manifestations (1947-1990)

Archives de la préfecture de Police de Paris (Le Pré saint-Gervais)

FA204-163W21 : Obsèques de Monsieur Maurice Thorez, président du Parti communiste français (1964)

FD7 : Ordre public ; manifestations, grèves et conflits sociaux (1959)

FD18 : Ordre public ; manifestations, grèves et conflits sociaux (1963)

FD59 : Ordre public ; manifestations, grèves et conflits sociaux (1966)

FD131 : Ordre public ; manifestations, grèves et conflits sociaux (1969)

FD197 : Ordre public ; manifestations, grèves et conflits sociaux ; Enterrement Overney (1972)

Liaisons, n°218, mars-avril 1975.

Archives départementales de la Haute-Garonne (Toulouse)

1302W6 : Syndicats sociaux, conflits du travail, dont grèves de décembre 1947 (1947-1950)

1319W5 : Mouvements sociaux et syndicats, contrôle des marchés, étrangers, partis politiques, sécurité publique : rapports de police (1948)

1896W240 : Partis et groupements politiques toulousains, activités réunions, manifestations, rapports de police (1948)

1945W60 : Célébrations des fêtes de la Victoire et de Jeanne d'Arc, incidents au cours des cérémonies (1949)

1945W61 : Manifestations du 1er mai, meetings, cérémonies : rapports de police (1945-1951)

1945W62 :Manifestations du R.P.F. à Toulouse le 6 mai 1951, tete du discours du Général de Gaulle : rapports du préfet de la Haute-Garonne (1951)

1945W63 : Remise de décorations – Sûreté Nationale du Commissariat Central de Toulouse, manifestations prévues pour 1953 (1953)

1945W64 : Demandes d'autorisations de défilés et de manifestations sur la voie publique : décisions préfectorales (1944-1953)

1945W65 : Commémoration de 12 février 1934, manifestations sur la voie publique : réglementation (1946-1951)

1964W3 : Archives de la Compagnie républicaine de sécurité, groupement 5 (1945-1955)

1964W10 : Archives de la Compagnie républicaine de sécurité, groupement 5 (1945-1955)

1968W15 : Manifestations et défilés sur la voie publique (1955-1959)

2008W16 :Travailleurs indochinois cantonnés à Toulouse, activités, surveillance de police, rapports des renseignements généraux, manifestations (1947-1948)

2008W65 : Union des commerçants et artisans (U.D.C.A.), mouvement Poujade, manifestations, journée revendicative du 28 mars 1955, meeting du 5 mars 1956 à Toulouse, incidents, manifestations avec barrage des routes du 17 novembre 1956, rapports du préfet, rapports de police. Coupures de presse. (1955-1956)

2008W69 : Union des commerçants et artisans (U.D.C.A.), mouvement Poujade, activités dans les départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gers, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, manifestations, réunions, rapports de police, grèves de l'impôt, statistiques, correspondance des Préfets (1954-1955)

2008W70 : Union des commerçants et artisans (U.D.C.A.), mouvement Poujade, activités département du Lot, manifestations, oppositions au contrôle fiscal, réunions, correspondance du préfet, rapports des renseignements généraux (1953-1955)

2008W152 : Journée pour la paix en Algérie (17 octobre 1957), organisée par le parti communiste et la C.G.T., Instructions ministérielles, Rapports de l'I.G.A.M.E. (inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire) et des préfets de la Vème Région, Notes des services des renseignements généraux et rapports de gendarmerie (1957)

2042W223 : Syndicats ouvriers de la Haute-Garonne, C.G.T. (confédération générale des travailleurs), activités, Notes de renseignements des services des Renseignements généraux (1948-1957)

2042W227 : Syndicats ouvriers de la Haute-Garonne, journées revendicatives du 29 janvier 1954 et du 28 avril 1954, notes de renseignements des services des Renseignements généraux (1954)

2060W194 : Revendications paysannes, manifestations, barrage sur les routes de la Vème région, instructions ministérielles en vue du maintien de l'ordre, rapports des préfets de la région aux ministres intéressés, notes des services de la police, messages de la gendarmerie, ristournes accordées sur le prix du matériel agricole par le gouvernement (1953-1956)

2060W198 : Grèves, journée revendicative du 1er avril 1958, rapports des préfets de la région Midi-Pyrénées, notes des services de police et messages de la gendarmerie (1958)

2060W201 : Grèves, mesures d'ordre prescrites par le Préfet durant les mouvements revendicatifs de nombre 1947, instructions ministérielles, réquisitions de personnes (1947-1958)

2060W247 : Cérémonies du 14 juillet 1958, organisation, incidents provoqués en ville par des parachutistes, rapports des services de police, extraites de presse, manifestation organisée par le comité de défense de la république (1958)

2060W252 : Manifestations paysannes à Toulouse et dans la Haute-Garonne, rapports de police, documents photographiques, mouvements paysans dans les départements de la Vème région militaire, télégrammes officiels et correspondance avec les ministres de l'intérieur et de l'agriculture, analyses de la situation, compte rendu d'un congrès agricole à l'école privée d'agriculture de Purpan (1961)

2060W253 : Manifestations paysannes de 1961 dans les départements de la Vème région militaire, rapports des préfets aux ministres de l'intérieur et de l'agriculture, télégrammes officiels adressés aux ministres intéressés, rapports des commandants de groupement de gendarmerie départementaux au commandant de la gendarmerie nationale de la Vème région militaire (1961)

2060W387 : Syndicats des transporteurs publics routiers de la Haute-Garonne, manifestations sur les routes d'accès à Toulouse, motion protestant contre l'augmentation des taxes sur les transports routiers remise au préfet (1956)

2113W22 : Manifestations, réunions publiques, défilés et cortèges organisés par des groupements politiques, mesures d'interdiction préfectorale : rapports de police (1952-1957)

2113W122 : Union des commerçants et artisans de la Haute-Garonne (U.D.C.A.), mouvement Poujade, activités et manifestations à Toulouse et dans la Haute-Garonne, rapports des renseignements généraux (1954-1960)

2221W65 : Problème algérien, activités des partis, des syndicats, réunions, manifestations, statistiques relatives au contrôle des voyageurs nord-africains, extraits de presse, rapports des renseignements généraux de la Haute-Garonne (1956)

2221W139 : Journée revendicative des fonctionnaires du 21 octobre 1959, réunions motions, notes des services des renseignements généraux, rapport de

l'I.G.A.M.E. (Inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire) aux ministres intéressés (1959)

2221W149 : Mouvements revendicatifs des syndicats de l'Éducation Nationale, mouvements de grèves, rapports des services des renseignements généraux de la Haute-Garonne, rapport de l'I.G.A.M.E. (Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire) aux ministres de l'Intérieur et de l'Éducation nationale (1953-1961)

2221W199 : Événements d'Algérie, instructions du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur, rapports des renseignements généraux sur les réactions de la population de la Haute-Garonne, manifestations publiques (1961)

2273W60 : Manifestations traditionnelles du Premier Mai. – Maintien de l'ordre, organisation de manifestations par les syndicats ouvriers, rapports des préfets et des services de police (1952-1956)

2273W98 : Manifestations organisées par les syndicats à Toulouse à l'occasion du 1er Mai, rapports des services de Renseignements généraux (1952-1958)

2273W181 : S.N.C.F. : syndicats de cheminots, manifestations revendicatives, pétitions, élections de délégués du personnel, résultats, rapports des services des Renseignements généraux (1958-1961)

2273W189 : Manifestations organisées par le parti communiste à Toulouse pour réclamer la libération de Jacques Duclos, rapports du préfet au ministre de l'Intérieur, comptes rendus des manifestations établis par les services de police, photographies (1952)

2273W216 : Réunions, manifestations à caractère politique, incidents, surveillance d'étrangers, rapports des services de Renseignements généraux (1955)

2358W93 : Mouvements sociaux enregistrés dans la Haute-Garonne, rapports hebdomadaires du préfet de la Haute-Garonne aux ministres intéressés et rapports des services des renseignements généraux de la Haute-Garonne (1958)

2358W103 : Manifestations, réunions publiques ou privées diverses, rapports des services des renseignements généraux de la Haute-Garonne (1956-1959)

2358W136 : Étudiants. Manifestations. Propagande anti-colonialiste. Rapport de police. Rapport du préfet (1951-1958)

2692W210 : Association générale des étudiants de Toulouse (A.G.E.T.), activités, revendications sociales et corporatives, manifestations, grèves, rapports des services de police, rapports du préfet au ministre de l'Éducation Nationale (1947-1960)

2692W212 : Association générale des étudiants de Toulouse (A.G.E.T.), activités en liaison avec des syndicats ouvriers dans le cadre d'un « front syndical commun » contre la guerre d'Algérie, manifestations des 28 juin et 27 octobre 1960 (1960)

2933W238 : Fête du Travail. Manifestations dans la Haute-Garonne. Rapports de police. Extraits de presse (1965-1969)

7302W26 : Centrale de Golfech, construction : manifestations antinucléaire, surveillance (1980-1989) [Sous dérogation]

7302W45 : manifestations, maintien de l'ordre (1964-1979) [Sous dérogation]

7302W46 : manifestations, dossiers par manifestations (1982-1998) [Sous dérogation]

7302W53 : 1er mai, manifestations (1999-2001) [Sous dérogation]

Archives départementales du Nord (Lille)

Archives provenant du Cabinet du Préfet

458W141887 : 8 mai (1946-1953)

458W141888 : 8 mai (1954-1958)

458W141889 : 8 mai (1959-1961)

458W141890 : 8 mai (1962-1964)

458W141892 : Appel du 18 Juin (1946-1964)

458W141893 : 14 juillet (1945-1953)

458W141894 : 14 juillet (1954-1957)

458W141895 : 14 juillet (1958-19560)

458W141896 : 14 juillet (1961-1964)

458W141899 : Libération de Lille et 1er novembre (1945-1964)

458W141900 : 11 novembre (1945-1953)

458W141901 : 11 novembre (1954-1957)

458W141902 : 11 novembre (1958-1960)

458W141903 : 11 novembre (1961-1964)

458W141904 : Commémoration des 2 anniversaires (guerre 1914 –Libération 1944) (1964)

459W142149 : Grèves (1948)

459W142154 : Manifestation (1949)

459W142163 : Manifestation janvier à mai (1950)

459W142164 : Manifestation juin à décembre (1950)

459W142174 : Manifestations (1951)

459W142175 : Manifestations (1951)

459W142182 : Manifestations (1952)

459W142183 : Manifestations (1952)

459W142189 : Grèves août (1953)

459W142190 : Grèves août (1953)

459W142191 : Manifestations à caractère exceptionnel (1953)

459W142192 : Manifestations ordinaires (1953)

459W142201 : Manifestations à caractère exceptionnel (1954)

459W142202 : Manifestations ordinaires (1954)

459W142209 : Manifestations à caractère exceptionnel (1955)

459W142210 : Manifestations ordinaires (1955)

459W142227 : Manifestations sur la voie publique (1956)

459W142237 : Manifestations diverses (1957)

459W142238 : Manifestations diverses (1957)

459W142261 : Manifestations sur la voie publique (1958)

459W142262 : Manifestations sur la voie publique (1959)

459W142263 : Manifestations sur la voie publique (1960)

459W142292 : Manifestations sur la voie publique (1961)

459W142293 : Manifestations sur la voie publique (1962)

459W142294 : Manifestations sur la voie publique (1963)

459W142295 : Manifestations sur la voie publique (1964)

459W142296 : Manifestations du 1er mai (1961-1964)

459W142297 : Manifestations à caractère politique (Non daté)

1008W1 : Manifestations 1er mai (1965-1972)

1008W2 : Réunions et manifestations sur la voie publique (1965)

1008W3 : Réunions manifestations voie publique (1966)

1008W4 : Réunions manifestations voie publique (1967)

1008W5 : Réunions manifestations voie publique (1968)

1008W6 : Réunions manifestations voie publique (1969)

1008W7 : Réunions manifestations voie publique (1970)

1008W8 : Réunions manifestations voie publique (1971)

1008W9 : Réunions manifestations voie publique (1972)

1008W10 : Manifestations organisées par : Union Commerçants Gambetta ; Union Commerçants Fivois ; Comité Jeanne d'Arc et Alliance monarchique (1961-1972)

1008W11 : Manifestations à caractère politique (1965-1970)

1008W12 : Agitation commerçants et artisans (1969)

1008W16 : Agitation paysanne (1965-1969)

1008W17 : Événements Mai-Juin 1968 - instructions motions diverses (1968)

1008W18 : Événements Mai-Juin 1968 - Situation sociale département mai, informations et comptes rendus (1968)

1008W19 : Événements Mai-Juin 1968 - Situation sociale département juin , informations et comptes rendus (1968)

1008W20 : Événements Mai-Juin 1968 – Situation sociale Zone défense mai, synthèses Renseignements généraux et Gendarmerie (1968)

1008W21 : Événements Mai-Juin 1968 – Situation sociale Zone défense juin, synthèses Renseignements généraux et Gendarmerie (1968)

1008W22 : Événements Mai-Juin 1968 – Presse mai (1968)

1008W23 : Événements Mai-Juin 1968 – Presse juin (1968)

Archives départementales du Pas-de-Calais (Arras)

1W13395 : Motions et revendications des syndicats professionnels à l'occasion du 1er mai et surveillance des manifestations : motions, résolutions et revendications déposées dans les mairies, programme des manifestations, comptes rendus de police et rapports des renseignements généraux sur le déroulement des manifestations. (1961)

1W13843 : Manifestations et protestations des mouvements de défense de l'école laïque (associations, municipalités, enseignants, prants d'élèves) : télégrammes, motions, coupures de presse, rapport des renseignements généraux, synthèses de police, tract, photographies. (1959)

1W13846 : Manifestations et protestations contre les projets de réforme de la sécurité sociale : instructions ministérielles, motions, résolutions, rapports des renseignements généraux, coupures de presse, correspondance. (1960)

1W13847 : Motions et revendications des syndicats professionnels à l'occasion du 1er mai et surveillance des manifestations : motions, résolutions et revendications déposées dans les mairies, programme des manifestations, comptes rendus de police et rapports des renseignements généraux sur le déroulement des manifestations. (1960)

1W17400 : Patronage du préfet pour des associations, des manifestations et des cérémonies : correspondance, bulletins, brochures, affiches. (1931-1959)

1W17637 : Organisation et surveillance des manifestations du 1er mai : textes officiels, instructions ministérielles et préfectorales, rapports de police et de gendarmerie, procès-verbaux et comptes rendus de police, rapports des sous-préfets, revendications, vœux, motions, protestations, correspondance, tracts, télégrammes, coupures de presse. (1939-1946)

1W19872 : Motions et revendications des syndicats professionnels à l'occasion du 1er mai et surveillance des manifestations : motions, résolutions et revendications déposées dans les mairies, programme des manifestations, comptes rendus de police et rapports des renseignements généraux sur le déroulement des manifestations. (1959)

1W23295 : Organisation et surveillance des manifestations du 1er mai : textes officiels, instructions ministérielles et préfectorales, rapports de police et de gendarmerie, procès-verbaux et comptes rendus de police, rapports des sous-préfets, revendications, vœux, motions, protestations, correspondance, tracts, télégrammes, coupures de presse. (1947-1960)

1W23340 : Organisation et surveillance des manifestations du 1er mai : textes officiels, instructions ministérielles et préfectorales, rapports de police et de gendarmerie, procès-verbaux et comptes rendus de police, rapports des sous-préfets, revendications, vœux, motions, protestations, correspondance, tracts, télégrammes, coupures de presse. (1960-1961)

1W23341 : Organisation et surveillance des manifestations du 1er mai : textes officiels, instructions ministérielles et préfectorales, rapports de police et de gendarmerie, procès-verbaux et comptes rendus de police, rapports des sous-préfets,

revendications, vœux, motions, protestations, correspondance, tracts, télégrammes, coupures de presse. (1963-1964)

1W23352 : Affaires scolaires, enquêtes sur l'enseignement, sur le personnel enseignant et sur les effectifs scolaires, création, dénomination et fermeture d'établissements, enlèvement d'emblèmes religieux, organisation et gestion de classes intercommunales, plaintes et manifestations de protestation : rapports de police et des renseignements généraux, rapports du préfet et de l'inspecteur d'académie, notices individuelles de renseignements, télégrammes officiels, extraits du registre des délibérations de conseils municipaux et de comités syndicaux, motions, correspondance, coupures de presse. (1945-1960)

1W25934 : Motions et revendications des syndicats professionnels à l'occasion du 1er mai et surveillance des manifestations : motions, résolutions et revendications déposées dans les mairies, programme des manifestations, comptes rendus de police et rapports des renseignements généraux sur le déroulement des manifestations. (1965)

1W25935 : Motions et revendications des syndicats professionnels à l'occasion du 1er mai et surveillance des manifestations : motions, résolutions et revendications déposées dans les mairies, programme des manifestations, comptes rendus de police et rapports des renseignements généraux sur le déroulement des manifestations. (1966)

2170W68 : SFIO 1960 – 1962

2170W69 : SFIO (1944-1968)

2170W138 : Malaise agricole 1964

Archives syndicales

Archives nationales du Monde du Travail (Roubaix)

UD CGT Nord 2 : Luttes des mineurs (1941)

UD CGT Nord 110 : Luttes Usinor Dunkerque (1974)

UD CGT Nord 133 : Manif octobre (1976)

UD CGT Nord 158 : Luttes divers pro interpro (1978-1993)

UD CGT Nord 166 : Luttes (7 octobre 1978 - 23 septembre 1979)

UD CGT Nord 196 : Sécurité Sociale – Presse – Luttes – Courrières (1979-1980)

UD CGT Nord 198 : Union nationale des comités d'action lycéen du Nord (1979)

UD CGT Nord 253 : Les luttes (1981-1984)

UD CGT Nord 382 : Marche sur l'emploi Paris (1986)

UD CGT Nord 463 : Meeting manif (1967-1972)

UD CGT Nord 973 : Assises patronales, journée d'études UL (1982)

UD CGT Nord 2012 047 E1 : Grève des cheminots

UD CGT Nord D5/0 : journées d'action (1985-1987)

Institut d'histoire sociale de la CGT (Montreuil)

33CFD2 : Secteur Luttes (1974-1975)

33CFD3 : Secteur Luttes (1975)

33CFD4 : Secteur Luttes (1976-1977)

33CFD5 : Secteur Luttes (1977)

33CFD6 : Secteur Luttes (1977)

33CFD7: Secteur Luttes (1977)

33CFD8 : Secteur Luttes (1977-1978)

33CFD12 : Secteur Luttes (1978)

33CFD14: Secteur Luttes (1979)

33CFD15 : Secteur Luttes (1979)

33CFD17 : Secteur Luttes (1979)

33CFD18 : Secteur Luttes (1980)

33CFD19 : Secteur Luttes (1980)

33CFD21 : Secteur Luttes (1980)

33CFD23 : Secteur Luttes (1980)

33CFD24 : Secteur Luttes (1980)

33CFD25 : Secteur Luttes (1981)

33CFD26 : Secteur Luttes (1981)

33CFD30 : Secteur Luttes (1977-1988)

33CFD31 : Secteur Luttes (1983-1987)

33CFD32 : Secteur Luttes (1971-1974)

33CFD34 : Secteur Luttes (1974-1977)

33CFD35 : Secteur Luttes (1978)

33CFD36 : Secteur Luttes (1979)

33CFD37 : Secteur Luttes (1979)

33CFD38 : Secteur Luttes (1981-1983)

42CFD1-5 : Mai 68, généralités

42CFD35-41 : Mai 68, relations avec les autres syndicats

113CFD29 : Secteur Luttes (1992)

113CFD59-62 : Secteur Luttes (1993)

113CFD63-64 : Secteur Luttes (1993)

113CFD65-78 : Secteur Luttes (1993-1994)

113CFD122-134 : Secteur Luttes (1994)

113CFD191-230 : Secteur Luttes (1995)

113CFD231-235 : Secteur Luttes (1995)

113CFD236 : Secteur Luttes (1995)

139CFD1 : Secteur Luttes (1977-1984)

422CFD57-60 : Secteur Luttes (1987-1988)

422CFD61-64 : Secteur Luttes (1986-1988)

422CFD79-82 : Secteur Luttes (1988-1989)

422CFD102-108 : Secteur Luttes (1977-1992)

422CFD153-161 : Secteur Luttes (1979-1988)

422CFD195-201 : Secteur Luttes (1980-1984)

Autres sources

Sources institutionnelles

Rapport général fait au nom de la commission d'enquête chargée de rechercher les causes et les origines des événements du 6 février 1934, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6529082m.texteImage

Rapport fait au nom de la commission d'enquête créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 17 décembre 1986, chargée de recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4813375p.texteImage

Sénat, question écrite n°1219, 11e législature, « Méthodes utilisées pour le comptage dans les manifestations », https://www.senat.fr/questions/base/1998/qSEQ981112219.html

Presse et médias

AFP, « Pierre Overney – Un communiqué de la Ligue Communiste », n°228 du 4 mars 1972.

Témoignages

Maurice GRIMAUD, *En Mai, fais ce qu'il te plaît. Le Préfet de police de Mai 68 parle*, Paris, Stock, 1977.

Christian FOUCHET, *Au service du général de Gaulle*, Paris, Plon 1971.

Jacques FOCCART, *Journal de l'Elysée, tome 2 : Le Général en mai*, Paris, Fayard, 1998.

Bibliographie

Histoire générale

Linda AMIRI, *La Bataille de France*, Paris, Robert Laffont, 2004.

Claire ANDIEU, Marice-Claire LAVABRE et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Politiques du passé, usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.

Claire ANDRIEU, Lucette Le VAN et Antoine PROST, *Les Nationalisations de la Libération : De l'utopie au compromis*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1987.

Sylvie APRILE, Matthieu de OLIVEIRA, Béatrice TOUCHELAY et Karl-Michael HOIN (dir.), *Les Houillères entre l'État, le marché et la société : Les territoires de la résilience*, Villeneuve D'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2016.

Ludivine BANTIGNY, *« La plus belle avenue du monde » - Une histoire sociale et politique des Champs-Élysées*, Paris, La Découverte, 2020.

Ludivine BANTIGNY, *La France à l'heure du monde : De 1981 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2013.

Ludivine BANTIGNY et Ivan JABLONKA, *Jeunesse oblige: Une histoire des jeunes en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière : Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, La Découverte, 1999.

Serge BERSTEIN et Pierre MILZA (dir.), *L'année 1947*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2000.

Emmanuel BLANCHARD, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau monde, 2011.

Patrick BOUCHERON (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Le Seuil, 2025.

Raphaëlle BRANCHE et Sylvie THÉNAULT, *La France en guerre, 1954-1962 : expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Éditions Autrement, 2008.

Guy CARCASSONNE, Olivier DUHAMEL et Jean-Jacques CHEVALLIER, *La Ve République 1958-2002 : Histoire des institutions et des régimes politiques de la France*, Paris, Armand Colin, 2002.

Diana COOPER-RICHET, *Le Peuple De La Nuit. Mines et Mineurs en France*, Paris, Perrin, 2002.

Joël CORNETTE et Christian DELACROIX, *La France du temps présent (1945-2005)*, Paris, Belin, 2014.

Mickaël CORREIA, *Une histoire populaire du football*, Paris, La Découverte, 2020.

Nicolas DA SILVA, *La bataille de la Sécu : Une histoire du système de santé*, Paris, La Fabrique éditions, 2022.

Rémi DALISSON, *Guerre d'Algérie: l'impossible commémoration*, Malakoff, Armand Colin, 2018.

Rémi DALISSON, *Célébrer la nation : les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2009.

François DOSSE, Nicolas OFFENSTADT, Christian DELACROIX et Patrick GARCIA (dir.), *Historiographies*, 2 tomes, Paris, Gallimard, 2010.

Francis DUDZINSKI, *Denain - Histoire d'un bassin industriel*, Tours, Éditions Sutton, 2018.

Eric DUHAMEL, *L'histoire politique de la IVe République*, Paris, La Découverte, 2000.

Michel FREYSSENET, *La Crise de la sidérurgie française*, Paris, Hatier, 1992.

Guy GEORGES, *La bataille de la laïcité - 1944-2004 - De la République « une et indivisible » au communautarisme*, Paris, Sudel, 2008.

Mohammed HARBI et Benjamin STORA, *La guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2010.

Raphaël KEMPF, *Ennemis d'État : Les lois scélérates, des « anarchistes » aux « terroristes »*, Paris, La Fabrique, 2019.

Jacqueline LALOUETTE, *Jours de fête, jours feriés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Paris, Tallandier, 2010.

Jacques LE GOFF, *Du silence à la parole : Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY, *L'État détricoté: De la résistance à la république en marche*, Bordeaux, Éditions du Détour, 2020.

Frédéric MARTEL, *La Longue Marche des gays*, Paris, Gallimard, 2002.

Frédéric MARTEL, *Le Rose et le Noir : Les Homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Le Seuil, 2000.

Henri MENDRAS et Laurence DUBOYS FRESNEY, *La Seconde Révolution française: 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1994.

Jean-Yves MOLLIER, *L'âge d'or de la corruption parlementaire : 1930-1980*, Paris, Perrin, 2018.

Jean-François MURACCIOLE, *La Libération de Paris. 19-26 août 1944*, Paris, Tallandier, 2013.

Gerard NOIRIEL, *Une histoire populaire de la France : De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018.

Gérard NOIRIEL, *Le Creuset français : Histoire de l'immigration*, Paris, Le Seuil, 2016.

Gérard NOIRIEL, *Réfugiés et sans-papiers : La République face au droit d'asile, XIXe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2012.

Gérard NOIRIEL, *Les ouvriers dans la société française*, Paris, Points, 2002.

Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, 3 tomes, Paris, Gallimard, 2002.

Pascal ORY, *L'entre-deux-mai*, Paris, Alma, 2018.

Céline PESSIS, Sezin TOPÇU et Christophe BONNEUIL (dir.), *Une autre histoire des Trente Glorieuses : Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013.

Tramor QUEMENEUR, Ouanassa Siari TENGOUR et Sylvie THÉNAULT (dir.), *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Bouquins, 2023.

René RÉMOND, *1958, Le retour de de Gaulle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2008.

Yannick RIPA, *Histoire féminine de la France : De la Révolution à la loi Veil*, Paris, Belin, 2020.

Erwan RUTY, *Une histoire des banlieues françaises*, Paris, Les Pérégrines, 2020.

Rosemonde SANSON, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-1975*, Paris, Flammarion, 1976.

Jean-François SIRINELLI, *Les Révolutions françaises : 1962-2017*, Paris, Odile Jacob, 2017.

Stéphane SIROT, *Électriciens et gaziers en France Une histoire sociale, XIXe-XXIe siècles*, Nancy, Arbre bleu, 2017.

Arnaud TEYSSIER, *Histoire politique de la Ve République*, Paris, Perrin, 2011.

Sylvie THÉNAULT et Raphaëlle BRANCHE (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008.

Vincent VIET, *La France immigrée : Construction d'une politique 1914-1997*, Paris, Fayard, 1998.

Xavier VIGNA, *Histoire de la société française : 1968-1995*, Paris, La Découverte, 2021.

Xavier VIGNA, *Les ouvriers, La France des usines et des ateliers 1880-1980*, Paris, Les Arènes, 2014.

Jean-Paul VISSE, *La Question Scolaire 1975-1984. Evolution Et Permanence*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.

Patrick WEIL, *La France et ses étrangers : L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2005.

Odd Arne WESTAD, *Histoire mondiale de la guerre froide*, Paris, Perrin, 2019.

Claude WILLARD (dir.), *La France ouvriere. Tome 2*, *1920 - 1968*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995.

Michel WINOCK, *1958 : La naissance de la Ve République*, Paris, Gallimard, 2008.

Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Les luttes et les rêves : Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones, 2016.

Mouvements sociaux

Généralité

Assaël ADARY, *République-Bastille : Sous les manifs, la com !*, Paris, Éditions du Palio, 2019.

Éric AGRIKOLIANSKY, Olivier FILLIEULE et Nonna MAYER, *L'altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2004.

Joëlle ALAZARD, Olivier ANDURAND, Myriam DENIEL-TERNANT, Aline FRYSZMAN et Marianne GUÉRIN (dir.), *Mouvements protestataires et luttes populaires en France*, Levallois-Perret, Bréal, 2023.

Philippe ARTIÈRES, *La Banderole : Histoire d'un objet politique*, Paris, Autrement, 2013.

Javier AUYERO, « L'espace des luttes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°4-160, 2005, p. 122-132.

Ludivine BANTIGNY, *Révolution*, Paris, Anamosa, 2019.

Pierre-Louis BASSE et Carole BITOUN, *Aux armes citoyens, Barricades et manifestations de rue en France de 1871 à nos jours*, Paris, Hugo & Compagnie, 2005.

Sophie BÉRAUD, Jean-Michel DENIS, Guillaume DESAGE, Baptiste GIRAUD et Jérôme PÉLISSE, *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.

Sophie BÉROUD, Boris GOBILLE, Abdellali HAJJAT et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2011.

Monique BORREL, *Conflits du travail, changement social et politique depuis 1950*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Thomas BOUCHET, *Utopie*, Paris, Anamosa, 2021.

Victor CACHARD, *Histoire du sabotage*, *2* tomes, Herblay, Éditions Libre, 2022-2025.

Julien CARENTON (dir.), *Mouvements protestataires et luttes populaires : France, 1831-1968*, Neuilly, Atlande, 2022.

Maurice CARREZ et Vincent ROBERT (dir.), *Visages de la manifestation en France et en Europe*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010.

Sandro CATTACIN, *L'Europe en Bref - Mouvements sociaux et État*, Arles, Actes Sud, 1999.

Patrick CHAMPAGNE, *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2015.

Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°52-53, 1984, p. 19-41.

François CHAZEL (dir.), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.

Laurence De COCK et Mathilde LARRÈRE, *Manifs et stations : Le métro des militant-e-s*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2020.

Serge COLLET, « La manifestation de rue comme production culturelle militante », *Ethnologie française*, n°12-2, 1982, p. 167-176.

Paula COSSART, *Le meeting politique - De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Xavier CRETTIEZ et Isabelle SOMMIER (dir.), *La France rebelle : Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, 2002.

Alain DALOTEL, « La place de la Semaine sanglante dans la commémoration de la Commune en France », *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°5, 1989, p. 107-113.

Marianne DEBOUZY, *La désobéissance civile aux États-Unis et en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

Stéphanie DECHEZELLES et Maurice OLIVE, *Politisation du proche : Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

Jean-Michel DENIS (dir.), *Le conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, Paris, La Dispute, 2005.

Françoise DUCHESNE et Michel VAKALOULIS (dir.), *Médias et luttes sociales*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003.

Francis DUPUIS-DÉRI, *Les black blocs : La liberté et l'égalité se manifestent*, Montréal, Lux, 2019.

Claude DURAND et Pierre DUBOIS, *La grève : Enquête sociologique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1975.

Jan Willem DUYVENDAK, *Le poids du politique : nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Antimo FARRO, *Les mouvements sociaux*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, 2001.

Pierre FAVRE (dir.), *La Manifestation*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1990.

Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue : Les manifestations en France*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1997.

Olivier FILLIEULE, « Archives policières, sources de presse et manifestations de rue », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n°26-4, 1996, p. 153-176.

Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2020.

Olivier FILLIEULE, Isabelle SOMMIER et Éric AGRIKOLIANSKY (dir.), *Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

Olivier FILLIEULE, Isabelle SOMMIER, Camille MASCLET et Sophie BEROUD (dir.), *Changer le monde, changer sa vie : Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Arles, Actes Sud, 2018.

Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013.

Fanny GALLOT, *Mobilisées ! Une histoire féministe des contestations populaires*, Paris, Le Seuil, 2024.

Baptiste GIRAUD, *Réapprendre à faire grève*, Paris, Presses Universitaires de France, 2024.

Baptiste GIRAUD (dir.), *Les métamorphoses de la grève*, Paris, La Documentation française, 2010.

Guy GROUX, *Vers un Renouveau du conflit social ?*, Paris, Bayard, 1998.

Guy GROUX et Jean-Marie PERNOT, *La grève*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008.

Michel GROUX, *Le conflit en mouvement*, Paris, Hachette, 1996.

Thibault GUILLUY, « Les origines juridiques de la liberté de manifestation : le décret-loi du 23 octobre 1935 », dans *La liberte de manifestation - du XIXe siècle aux gilets jaunes*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020.

Graeme HAYES et Sylvie OLLITRAULT, *La désobéissance civile*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013.

Éric HAZAN, *La Barricade : Histoire d'un objet révolutionnaire*, Paris, Autrement, 2013.

Jacques JULLIARD, *Histoire de la France, tome 5 : Les conflits*, Paris, Le Seuil, 2000.

Mathilde LARRÈRE, *On s est battu.es pour les gagner : Histoire de la conquête des droits en France*, Bordeaux, Éditions du détour, 2024.

Mathilde LARRÈRE, *Rage against the machisme*, Paris, Le Livre de Poche, 2022.

Nicolas LEBOURG, Isabelle SOMMIER, et CENTRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE LORRAIN D'HISTOIRE, *La violence des marges politiques en France des années 1980 à nos jours*, Paris, Riveneuve, 2017.

Roseline LETTERON (dir.), *La liberte de manifestation - du XIXe siecle aux gilets jaunes*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020.

Jean-Pierre LEVARAY, *Le Havre la rebelle*, Montreuil, Libertalia, 2017.

Benjamin LÉVY, *L'ère de la revendication : Manifester et débattre en démocratie*, Paris, Flammarion, 2022.

Thierry LIBAERT et Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales*, Paris, Vuibert, 2015.

Jean LOJKINE, *La Révolution informationnelle et les nouveaux mouvements sociaux*, Lormont, Le bord de l'eau, 2016.

Louis MARIN, « Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession (notes sémiotiques) », *Sociologie du Sud-Est*, n°37-38, 1983, p. 13-27.

Lilian MATHIEU, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.

Lilian MATHIEU, *La démocratie protestataire*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011.

Lilian MATHIEU et Daniel BENSAID, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004.

Nonna MAYER, Pierre FAVRE et Olivier FILLIEULE, « La fin d'une étrange lacune de la sociologie des mobilisations. L'étude par sondage des manifestants : fondements théoriques et solutions techniques », *Revue française de science politique*, n°47-1, 1997, p. 3-28.

Alessio MOTTA, *Sociologie des déclenchements d'actions protestataires*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant, 2022.

René MOURIAUX et Jacques CAPDEVIELLE, *Approche Politique de la Greve en France 1966-1988*, Paris, CEVIPOF, 1988.

Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2019.

Erik NEVEU (dir.), *Médias et mouvements sociaux*, Paris, Réseaux, 1999.

Bibia PAVARD, Florence ROCHEFORT et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Ne nous libérez pas, on s'en charge : Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2020.

Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève. Tome 1 : France 1871-1890*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013.

Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France : De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014.

Antoine PROST, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2006.

Vincent ROBERT, *Les chemins de la manifestation, 1848-1914*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996.

Pierre ROSANVALLON, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Le Seuil, 2006.

Ivan SAINSAULIEU, *Conflits et résistances au travail*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017.

Stéphane SAVARD et Jérôme BOIVIN (dir.), *De la représentation à la manifestation : Groupes de préssion et enjeux politiques au Québec, XIXe et XXe siècles*, Québec, Éditions du Septentrion, 2014.

Jean-Marc SCHIAPPA, *La France en grève : du Moyen Âge aux Gilets jaunes*, Paris, Librio, 2020.

Stéphane SIROT, *La Grève en France : Une histoire sociale XIXe-XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Isabelle SOMMIER (dir.), *Violences politiques en France*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2021.

Isabelle SOMMIER, *La violence politique et son deuil - L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

Isabelle SOMMIER, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

Sidney TARROW, *Power in Movement: Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

Sidney TARROW et Charles TILLY, *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015.

Danièle TARTAKOWSKI (dir.), *Histoire de la rue : De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Tallandier, 2022.

Danielle TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue : Crises politiques et manifestations en France XIXe-XXe siècles*, Paris, Flammarion, 2020.

Danielle TARTAKOWSKY, *On est là ! : la manif en crise*, Paris, Éditions du détour, 2020.

Danielle TARTAKOWSKY, *Les droites et la rue : histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2013.

Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Paris Manif' : Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

Danielle TARTAKOWSKY, *Manifester à Paris : 1880-2010*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.

Danielle TARTAKOWSKY, *La manif en éclats*, Paris, La Dispute, 2004.

Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

Françoise THEBAUD et Yannick RIPA (dir.), *Les féminismes, une histoire mondiale: 19e-20e siècles*, Paris, Textuel, 2024.

Charles TILLY, *La France conteste : De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 2014.

Charles TILLY, *Contentious Performances*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

Alain TOURAINE, *La Voix et le Regard*, Paris, Le Seuil, 1987.

Ayşen UYSAL, *Faire de la politique dans la rue : Manifestations de rue, manifestants et police en Turquie*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2019.

Michel WINOCK, *La fièvre hexagonale : les grandes crises politiques de 1871 à 1968*, Paris, Points, 2009.

Daniel WOLFROMM et Michel TOULET, *Grèves : Un siècle de conflits ouvriers en france*, Paris, Éditions de la Martinière, 2006.

Monographies

Marc ABÉLÈS, *Carnets d'un anthropologue : De Mai 68 aux Gilets jaunes*, Paris, Odile Jacob, 2020.

ACNM, *Histoire lacunaire de l'opposition à l'énergie nucléaire en France*, Paris, La Lenteur, 2007.

Éric AGRIKOLIANSKY, Olivier FILLIEULE et Nonna MAYER, *L'altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2004.

Christophe AGUITON, Robert CASTEL, Pierre DARDOT, Bastien FRANÇOIS, Christian LAVAL, Arnaud LECHEVALIER, Frédéric LORDON, Lilian MATHIEU, Camille PEUGNY, Emmanuel RENAULT, Yves SINTOMER et Alain SUPIOT, *Tous dans la rue : Le mouvement social de l'automne 2010*, Paris, Le Seuil, 2011.

Alexander Jr ALLAND, *Le Larzac et après : L'étude d'un mouvement social novateur*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Cécile AMAR, *La Bataille des retraites*, Paris, Robert Laffont, 2023.

Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Anna TRESPEUCH-BERTHELOT et Alexis VRIGNON (dir.), *Une histoire des conflits environnementaux : luttes locales, enjeu global (XIXe - XXIe siècles)*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2018.

Philippe ARTIÈRES, *La mine en procès - Fouquières-lès-Lens, 1970*, Paris, Anamosa, 2023.

Philippe ARTIÈRES, *Le peuple du Larzac : Une histoire de crânes, sorcières, croisés, paysans, prisonniers, soldats, ouvrières, militants, touristes et brebis...*, Paris, La Découverte, 2021.

Philippe ARTIÈRES, *La révolte de la prison de Nancy 15 janvier 1972*, Cherbourg-Octeville, Le Point du Jour, 2013.

Philippe ARTIÈRES, *1968 : Années politiques*, Paris, Thierry Magnier, 2008.

Philippe ARTIÈRES et Emmanuelle GIRY (dir.), *68 : Les Archives du pouvoir*, Paris, L'Iconoclaste, 2018.

Philippe ARTIÈRES et Laurent QUERO, *Le Groupe d'information sur les prisons. Archives d'une lutte*, Paris, Institut Mémoires de l'édition contemporaine, 2004.

Philippe ARTIÈRES, Franck VEYRON et Thiphaine SAMOYAULT, *Ripostes ! - Archives de luttes et d'actions 1970-1974*, Paris, CNRS éditions, 2023.

Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2015.

Antoine ARTOUS, Didier EPSZTAIN et Patrick SILBERSTEIN (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008.

Gauthier AUBERT, *Les Bonnets rouges ne sont pas des gilets jaunes : Archéologie des fureurs populaires en Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

François AUVRAY, Marius BASTIDE, Serge LALOYER et Pierre LARGESSE, *Mai-juin 68 en Seine-Maritime : Un printemps de luttes sociales qui ont changé la vie*, Sotteville-les-Rouen, IHS - Institut CGT d'histoire sociale de Seine Maritime, 2008.

Ludivine BANTIGNY, *1968 : de grands soirs en petits matins*, Paris, Le Seuil, 2020.

Pierre BARRON, Anne BORY, Sébastien CHAUVIN, Nicolas JOUNIN et Lucie TOURETTE, *On bosse ici, on reste ici ! La grêve des sans-papiers - une aventure inédite*, Paris, La Découverte, 2011.

Pierre BAUBY et Thierry GERBER, *Singulière jeunesse plurielle : Les jeunes des années 1990 et leurs mobilisations*, Paris, Publisud, 1996.

Maurice BEDOIN, Jean-Claude MONNERET, Corinne PORTE et Jean-Michel STEINER, *1948 les mineurs stephanois en greve*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2011.

Jean BELLANGER, *Combat de métallos, Les Cazeneuve de la Plain Saint-Denis*, Ivry-sur-Seine, L'Atelier, 2013.

Avner BEN-AMOS et Rachel BOUYSSOU, *Le vif saisit le mort : Funérailles, politique et mémoire en France*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2013.

Bruno BENOIT, Christian CHEVANDIER, Gilles MORIN, Gilles RICHARD et Gilles VERGNON (dir.), *A chacun son mai ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

Marc BERNARD, *Faire front : Les journées ouvrières des 9 et 12 février 1934*, Paris, La Fabrique, 2018.

Sophie BEROUD, « Chronologie du mouvement social de l'automne 1995 », *Les Cahiers du Genre*, n°18-1, 1997, p. 121-133.

Sophie BÉROUD, Anne DUFRESNE, Corinne GOBIN et Marc ZUNE (dir.), *Sur le terrain avec les Gilets jaunes : Approche interdisciplinaire du mouvement en France et en Belgique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022.

Sophie BEROUD, René MOURIAUX et Michel VAKALOULIS, *Le mouvement social en France : Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute, 2000.

Sophie BÉROUD et René MOURIEAUX (dir.), *Le souffle de décembre : Le mouvement social de 1995, continuités, singularités, portée*, Paris, Syllepse, 1997.

Serge BERSTEIN, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard, 1975.

Serge BERTIN, *Mai 68 au Mans - Les yeux de la mémoire*, Le Mans, Libra Diffusio, 2018.

Robert BIBEAU et Khider MESLOUB, *Autopsie du mouvement des Gilets jaunes*, Paris, l'Harmattan, 2019.

Emmanuel BLANCHARD, *La police parisienne et les Algériens*, Paris, Nouveau Monde, 2011.

Emmanuel BLANCHARD, « Quand les forces de l'ordre défient le palais Bourbon (13 mars 1958). Les policiers manifestants, l'arène parlementaire et la transition de régime », *Genèses*, n°83-2, 2011, p. 55-73.

Pierre BLAVIER, *Gilets jaunes, la révolte des budgets contraints*, Paris, Presses Universitaires de France, 2021.

Patrick BLOCHE, Jean-Pierre MICHEL et Denis QUINQUETON, *L'incroyable histoire du PACS : Vingt ans après, le récit*, Paris, Kero, 2019.

Achille BLONDEAU, *1963 : Quand toute la mine se lève*, Paris, Messidor, 1991.

Gérard BORVON, *Plogoff : Un combat pour demain*, Saint-Thonan, Cloître, 2004.

Christian BOUGEARD, *Les Années 68 en Bretagne : Les mutations d'une société*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

Christian BOUGEARD, Jacqueline SAINCLIVIER, Vincent PORHEL et Gilles RICHARD (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Sylvain BOULOUQUE, *Mensonges en gilet jaune : Quand les réseaux sociaux et les bobards d'État font l'Histoire*, Paris, Serge Safran, 2019.

Jean BOUVIER (dir.), *La France en mouvement : 1934-1938*, Seyssel, Champ Vallon, 1986.

Gaël BRUSTIER, *Le Mai 68 conservateur - Que restera-t-il de la manif pour tous ?*, Paris, Les éditions du Cerf, 2014.

Agnès CALLU (dir.), *Le mai 68 des historiens*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018.

Jacques CAPDEVIELLE et René MOURIAUX, *Mai 68, l'entre-deux de la modernité : Histoire de trente ans*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1988.

Romain CASTELLESI, *Savoir commencer une grève : Résistances ouvrières à la désindustrialisation dans la France contemporaine*, Marseille, Agone, 2025.

Martin CENNEVITZ, *Haymarket : Récit des origines du 1er mai*, Montréal, Lux, 2023.

Marcel CERF et Jacques ZWIRN, « Le centenaire de la Commune en France (1872-1971) », *Revue d'Histoire du XIXe siècle - 1848*, n°5-1, 1989, p. 95-106.

Maurice CHAVARDÈS, *Le 6 fevrier 1934 , la République en danger*, Paris, Calmann-Lévy, 1966.

COLLECTIF DE LA GRANDE CÔTE, *Lyon en luttes dans les années 68 : Lieux et trajectoires de la contestation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2018.

COLLECTIF DES FURIES DU NORD, *Les années 68 à Lille : espaces et trajectoires du militantisme*, Villeneuve D'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2026.

Annie COLLOVALD (dir.), *Quand le moment fait événement. Entre contestations et déceptions : les « années 68 » à Nantes*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2026.

Agnès COMBESQUE, *Ca suffit ! : Histoire du mouvement des chômeurs*, Paris, Plon, 1998.

Joseph CONFAVREUX (dir.), *Le fond de l'air est jaune : comprendre une révolte inédite*, Paris, Le Seuil, 2019.

Ronald CREAGH, *L'Affaire Sacco et Vanzetti*, Paris, Les Éditions de Paris, 2004.

Anne CRIGNON, *Une belle grève de femmes : Les Penn sardin Douarnenez, 1924*, Montreuil, Libertalia, 2023.

Rémi DALISSON, *Célébrer la nation : les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2009.

Olivier DARD et Jean PHILIPPET, *Février 34 : L'affrontement*, Paris, Fayard, 2024.

Alain DELALE et Gilles RAGACHE, *La France de 68*, Paris, Le Seuil, 1978.

DEMONET MICHEL (dir.), *Des Tracts en mai 68 : mesures de vocabulaire et de contenu*, Paris, Éditions Champ libre, 1978.

Anaïs DENET, *ZAD : Une histoire de la violence, l'évacuation de Notre-Dame-des-Landes*, Paris, Denoël, 2024.

Alain DEWERPE, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006.

Maurice DOMMANGET, *Histoire du Premier Mai*, Marseille, Le Mot et le reste, 2006.

Elsa DORLIN, Mathieu RIGOUSTE et Jean-Pierre SAINTON, *Guadeloupe, mai 1967 : Massacrer et laisser mourir*, Montreuil, Libertalia, 2023.

Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK, Marie-Françoise LÉVY et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Les années 68 : Le temps de la contestation*, Bruxelles, Editions Complexe, 2008.

Francis DUPUIS-DÉRI, *Les black blocs: la liberté et l'égalité se manifestent*, Montréal, Lux éditeur, 2019.

Claude DURAND, *Chômage et violence*, Paris, Galilée, 1981.

Jean-Luc EINAUDI, *Octobre 1961 : Un massacre à Paris*, Paris, Pluriel, 2011.

Jean-Luc EINAUDI, *La Bataille de Paris*, Paris, Le Seuil, 1991.

ENCYCLOPÉDIE DES NUISANCES, *Remarques sur la paralysie de décembre 1995*, Paris, Éditions de l'Encyclopédie des nuisances, 1996.

Orkibi EYTHAN, *Les etudiants de france et la guerre d'algerie*, Paris, Syllepse, 2012.

Jean-Pierre FILIU, *Mai 68 à l'ORTF*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2008.

Olivier FILLIEULE et Isabelle SOMMIER (dir.), *Marseille années 68*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2018.

Marion FONTAINE et Xavier VIGNA, « La grève des mineurs de l'automne 1948 en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°121, 2014, p. 21-34.

Éric FOTTORINO (dir.), *Les Gilets jaunes, et après ?*, Québec, Philippe Rey, 2019.

Emmanuel FUREIX, *La France des larmes : Deuils politiques à l'âge romantique*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

Fanny GALLOT, *Mobilisées ! Une histoire féministe des contestations populaires*, Paris, Le Seuil, 2024.

Vincent GAY, *Pour la dignité : Ouvriers immigrés et conflits sociaux dans les années 1980*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2021.

Bertrand GEAY (dir.), *La protestation étudiante : Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009.

Noëlle GÉRÔME et Danielle TARTAKOWSKY, *La fête de l'Humanité : Culture communiste, culture populaire*, Paris, Messidor, 1988.

Michel GHAZAL et Yves HALIFA, *Circulez, y a rien à... négocier ! Radioscopie d'un conflit*, Paris, Le Seuil, 1997.

Daniel GLUCKSTEIN, Alain MEUNIER, Marie-Claude SCHIDLOWER, Eric SOROKINE et Nicole VILLA (dir.), *Novembre-décembre 1995 - La Sécu elle est à nous !*, Paris, Selio, 1996.

Patricia GODARD et Lydie PORÉE, *Les femmes s'en vont en lutte ! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, Goater, 2014.

GROUPE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN DES IMMIGRÉ.E.S (dir.), *Mémoire des luttes de l'immigration en France*, Paris, Gisti, 2022.

Yvan HARDOY, Marie-Anne GONGORA-RISTROPH, Jean GRODY et Justin ROUHIER, *Gilets jaunes: Une année d'insurrection et de révolte dans Paris*, Paris, Yellowsphere, 2020.

Hélène HATZFELD, *Faire de la politique autrement : Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

Bernard HAUTECLOQUE, *La République face à la rue*, 2 tomes, Paris, Éditions du Félin, 2022-2023.

Bernard HAUTECLOQUE, *Juillet 1893 : Le Mai 68 de la IIIe République*, Paris, Éditions du Félin, 2020.

Ingrid HAYES, *Radio Lorraine cœur d'acier (1979-1980) Les voix de la crise*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2018.

Jim HOUSE et Neil MACMASTER, *Paris 1961: les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Paris, Gallimard, 2021.

Romain HUËT, *Le vertige de l'émeute : De la Zad aux Gilets jaunes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2023.

Antoine IDIER, *Archives des mouvements LGBT+: Une histoire de luttes de 1890 à nos jours*, Paris, Textuel, 2024.

Brian JENKINS et Chris MILLINGTON, *Le Fascisme français : le 6 février 1934 et le déclin de la République*, Paris, Éditions Critiques, 2020.

Dominique LABBÉ, « Analyser les manifestations de 2023 », *Civitas Europa*, n°53-2, 2024, p. 103-112.

Christian LAROSE (dir.), *Cellatex, quand l'acide a coulé*, Paris, Syllepse, 2001.

Stéphane LATTÉ, « Le choix des larmes. La commémoration comme mode de protestation », *Politix*, n°110-2, 2015, p. 7-34.

Jean-Louis LAVILLE et Michèle RIOT-SARCEY, *Le réveil de l'utopie*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2020.

Jean-Pierre LE GOFF et Alain CAILLÉ, *Le Tournant De Décembre. Le Grand Malentendu, Vers Un Nouveau Contrat Social*, Paris, La Découverte, 1996.

Yannick LE QUENTREC et Stéphanie BENSON, *Un Job pour la vie, Les salariés de Job en lutte (1995-2001)*, Paris, Syllepse, 2005.

Jean-Philippe LEGOIS, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne : Les années 68*, Paris, Syllepse, 2018.

Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER (dir.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Jean-Philippe LEGOIS, Robi MORDER et Alain MONCHABLON, *Étudiant.es en révolution ?*, Paris, Syllepse, 2018.

Claude LENEVEU et Michel VAKALOULIS (dir.), *Faire mouvement : Novembre-décembre 1995*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

Marie-Françoise LÉVY et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, « La légende de l'écran noir : l'information à la télévision, en mai-juin 1968 », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, n°16-90, 1998, p. 95-117.

Damien LICCIA, Xavier DESMAISON et François-Bernard HUYGHE, *Dans la tête des Gilets jaunes*, Versailles, VA Éditions, 1028.

Edouard LYNCH, *Insurrections Paysannes - De La Terre A La Rue*, Paris, Vendemiaire, 2019.

Gilles MANCERON, Jean-François MERLE et Bernard RAVENEL, *Riposter à un crime d'État : Le rôle méconnu du PSU dans la mobilisation contre la répression sanglante de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961 à Paris*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2021.

Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *1968 entre libération et libéralisation : La grande bifurcation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY, *Le Front populaire*, Paris, Larousse, 2009.

Jean-Philippe MARTIN, *Des mai 68" dans les campagnes françaises ?" Les contestations paysannes dans les années 1968*, Paris, L'Harmattan, 2017.

Marc MARTIN, « La grève de l'ORTF vue à travers la presse hebdomadaire locale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11, 1988, p. 230-237.

Lilian MATHIEU, *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Paris, Textuel, 2010.

Boucif MEKHALED et Mehdi LALLAOUI, *Chroniques d'un massacre. 8 mai 1945 : Setif, Guelma, Kherrata*, Paris, Syros, 1995.

Robert MENCHERINI, *Guerre froide, grèves rouges : les grèves « insurrectionnelles » de 1947*, Paris, Syllepse, 2017.

René MOURIAUX, Annick PERCHERON, Antoine PROST et Danielle TARTAKOWSKI (dir.), *1968, exploration du mai français*, 2 tomes, Paris, L'Harmattan, 1992.

Matthieu NIANGO, *Les gilets jaunes dans l'histoire*, Paris, Kimé, 2019.

Gérard NOIRIEL, *Vivre et lutter à Longwy*, Paris, François Maspero, 1980.

Gérard NOIRIEL et Nicolas TRUONG, *Les gilets jaunes à la lumière de l'histoire*, Paris, L'Aube, 2019.

Janine OLMI, *Longwy 1979 : les ressorts d'un soulèvement pour que demeure la vie*, Paris, l'Harmattan, 2011.

Olivier ORAIN, *Les années 68 des sciences humaines et sociales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

Pascal ORY, *La belle illusion : culture et politique sous le signe du Front populaire*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

Collectif à L'OUEST, *Protester à Rennes dans les années 1968 : Mobilisations et trajectoires biographiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2023.

Mona OZOUF, « Innovations et traditions dans les itinéraires des fêtes révolutionnaires : l'exemple de Caen », *Ethnologie française*, n°7-1, 1977, p. 45-54.

Julie PAGIS, *Mai 68, un pavé dans leur histoire : Evénements et socialisation politique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2014.

Bibia PAVARD, Florence ROCHEFORT et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, Paris, La Découverte, 2020.

Pierre PELLISSIER, *La République en feu - 6 fevrier 1934*, Paris, Perrin, 2000.

Charles PIAGET, *On fabrique, on vend, on se paie : Lip 1973*, Paris, Syllepse, 2021.

Michel PIGENET, *Au cœur de l'activisme communiste des années de guerre froide : « la manifestation Ridgway »*, Paris, l'Harmattan, 1992.

Françoise PIOTET, « Les événements de décembre 1995, chroniques d'un conflit », *Sociologie du travail*, n°39-4, 1997, p. 523-545.

Antoine PROST, « Les premier mai du Front populaire en province (1936-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°27-1, 1990, p. 61-76.

Antoine PROST, « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *Le Mouvement Social*, n°44, 1966, p. 6-27.

Bernard PUDAL, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Dominique DAMAMME (dir.), *Mai-Juin 68*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2008.

Maurice RAJFUS, *1953, un 14 juillet sanglant*, Paris, Agnès Viénot, 2003.

Quentin RAVELLI, Johanna SIMÉANT-GERMANOS et Loïc BONIN (dir.), *Les Gilets jaunes, une révolte inclassable*, Paris, Rue d'Ulm, 2024.

Madeleine REBÉRIOUX (dir.), *Fourmies et les premier mai : actes du colloque, Fourmies, 1er - 4 mai 1991*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994.

Donald REID, *L'Affaire Lip : 1968-1981*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

Emmanuelle REUNGOAT et François BUTON (dir.), *Idées reçues sur les Gilets jaunes : Un marqueur des luttes sociales contemporaines*, Paris, Le Cavalier bleu, 2024.

Fabrice RICEPUTI, Edwy PLENEL et Gilles MANCERON, *Ici on noya les Algériens : La bataille de Jean-Luc Einaudi pour la reconnaissance du massacre policier et raciste du 17 octobre 1961*, Paris, Le Passager Clandestin, 2021.

Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Vincent ROBERT, *Le temps des banquets : Politique et symbolique d'une génération*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2010.

Vincent ROBERT, *Les chemins de la manifestation, 1848-1914*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996.

Vincent ROBERT, « La « protestation universelle » lors de l'exécution de Ferrer. Les manifestations d'octobre 1909 », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, n°36-2, 1989, p. 245-265.

Sebastian ROCHÉ, *Le Frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Paris, Le Seuil, 2006.

Miguel RODRIGUEZ, *Le 1er mai*, Paris, Gallimard, 1990.

Alain RUSTENHOLZ, *Les grandes luttes de la France ouvrière*, Paris, Les Beaux Jours, 2008.

Karine SALOMÉ, *Je prie pour Carnot qui va être assassiné ce soir : Un attentat contre la République, 24 juin 1894*, Paris, Vendémiaire, 2015.

Réjane SÉNAC, *Radicales et fluides : Les mobilisations contemporaines*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2021.

Dominique SIMONNOT, *Plus noir dans la nuit: La Grande grève des mineurs de 1948*, Paris, Calmann-Lévy, 2014.

Jean-François SIRINELLI, *Mai 68 : l'événement Janus*, Paris, CNRS éditions, 2013.

Isabelle SOMMIER, Olivier FILLIEULE et Éric AGRIKOLIANSKY, *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe : une perspective comparée*, Paris, Karthala, 2008.

Anne STEINER, *Le goût de l'émeute : Manifestations et violences de rue dans Paris et sa banlieue à la « Belle Epoque »*, Montreuil, L'échappée, 2012.

Michel TACET, *Debout, Camarades ! Les 1er mai en Loire-Atlantique (1890-2002)*, Nantes, Éditions du Centre d'histoire du travail, 2018.

Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve : Histoire du 1er Mai en France*, Paris, Hachette, 2005.

Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes : Le Père-Lachaise, XIXe-XXe siècle*, Paris, Aubier, 1999.

Pierre-Marie TERRAL, *Larzac terre de lutte*, Toulouse, Privat, 2017.

Pierre-Marie TERRAL, *Larzac de la lutte paysanne à l'altermondialisme*, Toulouse, Privat, 2011.

Alain TOURAINE, François DUBET, Didier LAPEYRONNIE, Farhad KHOSROKHAVAR et Michel WIEVIORKA, *Le Grand Refus : Réflexions sur la grève de décembre 1995*, Paris, Fayard, 1996.

Henri VACQUIN et Yvon MINVIELLE, *Le sens d'une colère : novembre-décembre 1995*, Paris, Stock, 1996.

Christian VERRIER, *Poser le sac - journal de grève cheminot 1995*, Saint-Denis, Édilivre, 2018.

Xavier VIGNA, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 - Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

Xavier VIGNA et Jean VIGREUX (dir.), *Mai-juin 1968 : Huit semaines qui ébranlèrent la France*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010.

Xavier VIGNA, *L'insubordination ouvrière dans les années 68: essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

Alexis VRIGNON, Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT et Charles François MATHIS, *Une histoire des luttes pour l'environnement : Trois siècles de combats et de débats XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Textuel, 2021.

Olivier WIEVIORKA, *La France libérée. Victoire, renouveaux, espoirs*, Paris, Éditions de la Martinière, 2025.

Michel WINOCK, *Pompes funèbres : Les morts illustres, 1871-1914*, Paris, Perrin, 2024.

Michel WINOCK, *La Fièvre hexagonale : Les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, Points, 2009.

Thibaut WOESTELANDT, *500 selon la police... Compter les manifestants : histoire d'un combat des chiffres - Les 1er mai à Lille, 1891 – 1968*, Mémoire de Master, Université de Lille, 2020.

Daniel WOLFROMM, Michel TOULET et Béatrice FONTANEL, *Grèves : Un siècle de conflits ouvriers en france*, Paris, Éditions de la Martinière, 2006.

Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Le Moment 68 : Une histoire contestée*, Paris, Le Seuil, 2008.

Bénédicte ZIMMERMANN, « Les Premiers Mai de la C.F.T.C./C.F.D.T. : logique identitaire et pratique syndicale », *Le Mouvement Social*, n°157-3, 1991, p. 87-102.

Comptage des manifestants

Austin CHOI-FITZPATRICK, Tautvydas JUSKAUSKAS et Md Boby SABUR, « All the protestors fit to count: using geospatial affordances to estimate protest event size », *Interface: a journal for and about social movements*, n°10-1-2, 2018, p. 297-321.

Clark MCPHAIL et John MCCARTHY, « Who Counts and How: Estimating the Size of Protests », *Contexts*, n°3, 2004, p. 12-18.

Pierre MULLER, « Compter le nombre de manifestants sur la voie publique : une problématique statistique mais aussi et surtout politique », *Statistique et enseignement / Statistique et société*, n°3-3, 2015, p. 41-48.

Émile PROVENDIER, « Le gouvernement numérique de la foule : enquête sur les technologies de quantification de la foule en démocratie », Thèse de doctorat de sociologie, Université Gustave Eiffel, 2024.

Émile PROVENDIER, « “47 800 manifestants selon la machine”. La légitimation du comptage automatisé des manifestants par des médias français », *Revue française de science politique*, n°72, 2022, p. 149-165.

Jan-Robert SUESSER, « Nombre de manifestants : « Information partagée » ou « composante de la confrontation » », *Statistique et enseignement / Statistique et société*, n°3-3, 2015, p. 49-52.

Histoire quantitative

Olicier BARAUD MARTIN, *L’empire des chiffres*, Malakoff, Armand Colin, 2026.

Fabien CARDONI, Anne CONCHON, Michel MARGAIRAZ et Béatrice TOUCHELAY (dir.), *Chiffres privés, chiffres publics XVIIe-XXIe siècle : Entre hybridations et conflits*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 2010.

Alain DESROSIÈRES et Laurent THÉVENOT, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 2002.

Wendy Nelson ESPELAND et Mitchell L. STEVENS, « Commensuration as a Social Process », *Annual Review of Sociology*, n°24, 1998, p. 313-343.

Ian HACKING, *Anthropologie philosophique et raison scientifique*, Paris, Vrin, 2023.

Ian HACKING, *Entre science et réalité : La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2008.

Anaïs HENNEGUELLE et Arthur JATTEAU, *Sociologie de la quantification*, Paris, La Découverte, 2021.

Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l’historien*, Paris, La Découverte, 2008.

Olivier MARTIN, *Chiffre*, Paris, Anamosa, 2023.

Margaret MARUANI et Monique MERON, *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012.

Mehdi MOUSSAID, *Fouloscopie : Ce que la foule dit de nous*, Paris, HumenSciences, 2021.

Theodore-M. PORTER, *La confiance dans les chiffres : La recherche de l'objectivité dans la science et dans la vie publique*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

Paul-André ROSENTAL et Jean-Claude DEVINCK, « Statistique et mort industrielle : La fabrication du nombre de victimes de la silicose dans les houillères en France de 1946 à nos jours », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°95-3, 2007, p. 75-91.

Emilien RUIZ, *Trop de fonctionnaires ? Histoire d'une obsession française*, Paris, Fayard, 2021.

Émilien RUIZ, « Quantifier une abstraction ? L'histoire du « nombre fonctionnaires » en France », *Genèses*, n°99-2, 2015, p. 131-148.

Pierre SALY, *Méthodes statistiques descriptives pour les historiens*, Paris, Armand Colin, 1991.

Frédéric SALY-GIOCANTI, *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

Béatrice TOUCHELAY et Philippe VERHEYDE (dir.), *La genèse de la décision : Chiffres publics, chiffres privés dans la France du XXe siècle*, Pompignac, Éditions Bière, 2009.

Histoire de la presse et des médias

Généralité

Benoît D'AIGUILLON, *Un demi-siècle de journal télévisé*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Pierre ALBERT, *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.

Pierre ALBERT, *La presse française*, Paris, La Documentation française, 2008.

Fabrice D'ALMEIDA et Christian DELPORTE, *Histoire des médias en France : de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2010.

Jacques ASLINE, *La bataille du 20 heures : quarante ans de journaux televises*, Paris, Acropole, 1990.

Claude BELLANGER, Jacques GODECHOT, Pierre GUIRAL et Fernand TERROU (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

Claire BLANDIN (dir.), *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Malakoff, Armand Colin, 2018.

Claire BLANDIN, François ROBINET et Valérie SCHAFER (dir.), *Penser l'histoire des médias*, Paris, CNRS éditions, 2019.

Christian BROCHAND, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, Paris, La Documentation Française, 2006.

Dominique CARDON et Fabien GRANJON, *Médiactivistes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.

Elisabeth CAZENAVE et Caroline ULMANN-MAURIAT, *Presse, radio et télévision en France : De 1631 à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

Jean-Marie CHARON, *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, 2013.

Evelyne COHEN, *La télévision sur la scene du politique, un service public pendant les trente glorieuses*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Marlène COULOMB-GULLY, *Les informations télévisées*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France - XXe -XXIe siècles*, Malakoff, Armand Colin, 2016.

Claude ESTIER, *La Gauche hebdomadaire*, Paris, Armand Colin, 1962.

Patrick EVENO, *La presse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

Marcel HURET et Henri VEYRIER, *Ciné actualités - Histoire de la presse filmée, 1895 - 1980*, Paris, Robert Laffont, 1984.

Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias : Des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2015.

Benoït LAFON, *Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

Cyril LEMIEUX, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Éditions Métailié, 2000.

Laurent MARTIN, *La presse écrite en France au XXe siècle*, Paris, Le Livre de Poche, 2002.

Marc MARTIN (dir.), *Histoire et Médias : Journalisme et Journalistes français, 1950-1990*, Paris, Albin Michel, 1991.

Jean-Yves MOLLIER, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Paris, Fayard, 2008.

Géraldine MUHLMANN, *Une histoire politique du journalisme: XIXe-XXe siècle*, Paris, Points, 2007.

Dominique PINSOLLE, *A bas la presse bourgeoise ! Deux siècles de critique anticapitaliste des médias, de 1836 à nos jours*, Marseille, Agone, 2022.

Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Histoire de la télévision française, de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2012.

Jacques SIRACUSA, *Le JT, machine à décrire : Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2001.

Monographies

Claire BLANDIN, Le Figaro *: Deux siècles d'histoire*, Malakoff, Armand Colin, 2007.

Bernard CHAMBAZ, *Un siècle d'*Humanité, Paris, Le Seuil, 2004.

Christian DELPORTE, Claude PENNETIER, Jean-François SIRINELLI et Serge WOLIKOW (dir.), L'Humanité *: de Jaurès à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2004.

Patrick EVENO, *Histoire du journal* Le Monde *1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004.

Patrick EVENO, *Le Journal* Le Monde *: Une histoire d'indépendance*, Paris, Odile Jacob, 2001.

Patrick EVENO, Le Monde, *histoire d'une entreprise de presse : 1944-1995*, Paris, Le Monde Éditions, 1996.

José GOTOVITCH et Anne MORELLI, *Presse communiste, presse radicale: 1919-2000*, Bruxelles, Aden, 2007.

Jean-Noël JEANNENEY et Jacques JULLIARD, Le Monde *de Beuve-Méry*, Paris, Le Seuil, 1979.

Roland LEROY (dir.), *Un siècle d'*Humanité, *1904-2004*, Paris, Le Cherche midi, 2004.

Yves PITETTE, *Biographie d'un journal*, La Croix, Paris, Perrin, 2011.

Pierre RIMBERT, Libération *de Sartre à Rothschild*, Paris, Raisons d'agir, 2005.

François SAMUELSON, *Il était une fois* Libé..., Paris, J'ai lu, 2023.

Valère STARASELSKI et Denis COHEN, *Un siècle de* Vie Ouvrière, Paris, Cherche Midi, 2009.

Danielle TARTAKOWSKY, L'Humanité, *figures du peuple : Une plongée dans les archives photographiques du journal*, Paris, Flammarion, 2017.

Histoire de la police

Lucien AIMÉ-BLANC, *L'Indic et le commissaire*, Paris, Plon, 2006.

Michel AUBOIN, Arnaud TEYSSIER et Jean TULARD, *Histoire et dictionnaire de la Police*, Paris, Robert Laffont, 2005.

Jean-Louis Loubet Del BAYLE, *Police et politique : Une approche sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Michel BERGÈS, *Le syndicalisme policier en France : 1880-1940*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Jean Marc BERLIÈRE, *Le monde des polices en France*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1996.

Jean-Marc BERLIÈRE, « *Liaisons* ou l'histoire d'un "Ohni" », *Liaisons*, n°100, 2011, p. 8.

Emmanuel BLANCHARD, Vincent DENIS, Arnaud-Dominique HOUTE, Vincent MILLIOT et Joël CORNETTE (dir.), *Histoire des polices en France : Des guerres de religion à nos jours*, Paris, Belin, 2020.

Patrick BRUNETEAUX, *Maintenir l'ordre*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1996.

Georges CARROT, *Le maintien de l'ordre en France au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Hélène de CHAMPCHESNEL, *Policiers et Syndiqués: SCSI : Un syndicat au cœur de la police*, Remiremont, Historien - Conseil, 2022.

Christian CHEVANDIER, *Été 1944, L'Insurrection Des Policiers De Paris*, Paris, Vendemiaire, 2014.

Christian CHEVANDIER, *Policiers dans la ville : Une histoire des gardiens de la paix*, Paris, Gallimard, 2012.

Donatella DELLA PORTA et Olivier FILLIEULE (dir.), *Police et manifestants: Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2006.

Anna FEIGENBAUM, *Petite histoire du gaz lacrymogène : Des tranchées de 1914 aux Gilets Jaunes*, Montreuil, Libertalia, 2019.

Olivier FILLIEULE et Fabien JOBARD, *Politiques du désordre : la police des manifestations en France*, Paris, Le Seuil, 2020.

Brigitte HENRI, *Histoire secrète des RG*, Paris, Flammarion, 2017.

Arnaud-Dominique HOUTE, *Citoyens policiers : Une autre histoire de la sécurité publique en France, de la garde nationale aux voisins vigilants*, Paris, La Découverte, 2024.

Fabien JOBARD et Jacques de MAILLARD, *Sociologie de la police : Politiques, organisations, réformes*, Malakoff, Armand Colin, 2024.

Benjamin PABION, *La construction du syndicalisme policier : De l'autonomie à l'affiliation confédérale, le parcours d'Unité-SGP-Police-FO*, Noisy-le-Grand, IRES, 2016.

Sebastian ROCHÉ et François RABATÉ, *La police contre la rue*, Paris, Grasset, 2023.

Paul ROCHER, *Gazer, mutiler, soumettre : Politique de l'arme non létale*, Paris, La Fabrique Éditions, 2020.

Patrick ROUGELET, *RG, la machine à scandales*, Paris, Albin Michel, 1997.

Gérard VANIER, *La Préfecture de Police : Une institution atypique au coeur de la Cité*, Paris, Éditions du Huitième Jour, 2007.

Histoire syndicale

Généralité

Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, *Histoire des syndicats, 1906-2010*, Paris, Le Seuil, 2011.

Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, *Toujours moins ! Déclin du syndicalisme à la française*, Paris, Gallimard, 2009.

Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, *Les syndiqués en France, Qui ? Combien ? Où ?*, Rueil-Malmaison, Liaisons, 2007.

François AUDIGIER et Pascal RAGGI (dir.), *Les syndicats face à la violence militante, des années 1980 à nos jours*, Paris, Riveneuve, 2018.

Guillaume BERNARD et Jean-Pierre DESCHODT, *Les forces syndicales françaises*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

Pierre COURS-SALIES et René MOURIAUX, *L'Unité syndicale en France, 1895-1995 : Impasses et chemins*, Paris, Syllepse, 1996.

Jean-Pierre DESCHODT et Guillaume BERNARD (dir.), *Les forces syndicales françaises*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

Yolaine GASSIER et Baptiste GIRAUD (dir.), *Le travail syndical en actes: Faire adhérer, mobiliser, représenter*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2020.

Baptiste GIRAUD, Karel YON et Sophie BÉROUD, *Sociologie politique du syndicalisme*, Malakoff, Armand Colin, 2018.

Dominique LABBE, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Georges LEFRANC, *Le Syndicalisme en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.

René MOURIAUX, *Le syndicalisme en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

Georges PRUVOST et Pierre ROGER, *Unissez-vous ! L'histoire inachevée de l'unité syndicale*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995.

Stéphane SIROT, *1884, des syndicats pour la République*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2014.

Stéphane SIROT, *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIXe-XXIe siècles*, Nancy, Arbre Bleu, 2011.

Jeanne SIWEK-POUYDESSEAU, *Les Syndicats de fonctionnaires depuis 1948*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

Danielle TARTAKOWSKY, *Les syndicats en leurs murs : Bourses du travail, maisons du peuple, maisons des syndicats*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2024.

Alain TOURAINE, François DUBET et Michel WIEVIORKA, *Le Mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984.

Monographies

Pascal BAVENCOVE et Pierre OUTTERYCK, *Cent ans de luttes et demain !, 1913-2013*, Lille, Geai Bleu, 2013.

Sophie BÉROUD, Elyane BRESSOL, Jérôme PÉLISSE et Michel PIGENET (dir.), *La CGT (1975-1995). Un syndicalisme à l'épreuve des crises*, Nancy, Arbre bleu, 2019.

Bruno BÉTHOUART, *Un siècle de combat syndical. L'histoire de la CFTC-CFDT du Nord-Pas-de-Calais 1893-1998*, Lille, ARHOS, 2006.

Michel BRANCIARD, *Histoire de la CFDT : soixante-dix ans d'action syndicale*, Paris, La Découverte, 1990.

Elyane BRESSOL, Michel DREYFUS, Joël HEDDE et Michel PIGENET, *La CGT dans les années 1950*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

Guy BRUCY, *Histoire de la FEN*, Paris, Belin, 2003.

Leïla DE COMARMOND, *Les vingt ans qui ont changé la CGT*, Paris, Denoël, 2013.

Annick COUPÉ et Anne MARCHAND (dir.), *Syndicalement incorrect ! Sud-PTT, une aventure collective*, Paris, Syllepse, 1999.

Gérard DA SILVA, *Histoire de la CGT-Force ouvrière: 1895- 1947-2017*, Paris, L'Harmattan, 2018.

Alain DALANÇON, *Histoire du SNES. Tome 1, Plus d'un siècle de mûrissement des années 1840 à 1966/67*, Paris, IRHSES, 2003.

Alain DALANÇON, Josiane DRAGONI et Jean-Michel DREVON (dir.), *Histoire de la FSU tome 2 : Dans la cour des grands*, Paris, Syllepse, 2019.

Nicolas DEFAUD, *La CFDT (1968-1995) : De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009.

Michel DREYFUS, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999.

Georges FRISCHMANN, *Histoire de la fédération CGT des PTT : 1945-1981*, Montreuil, Le Temps des cerises, 2011.

Frédérick GENEVÉE et Guillaume HOIBIAN, *Histoire de l'UNEF, du « renouveau » à la « réunification » (1971-2001)*, Paris, Arcane 17, 2024.

Frank GEORGI, *L'Invention de la CFDT, 1957-1970. Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995.

Guy GROUX et René MOURIAUX, *La CGT : crises et alternatives*, Paris, Économica, 1992.

Guy GROUX et René MOURIAUX, *La CFDT*, Paris, Économica, 1989.

Hervé HAMON et Patrick ROTMAN, *La Deuxième gauche : Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Le Seuil, 1984.

Claude HARMEL (dir.), *Les Cahiers d'Histoire Sociale, numéro 4 : La CGT à 100 ans*, Paris, Albin Michel, 1995.

Dominique LABBÉ et Dominique ANDOLFATTO, *La CGT : organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997.

Annie LACROIX-RIZ, *La CGT de la Libération à la Scission de 1944-1947*, Paris, Éditions sociales, 1983.

Michel LAUNAY, *Le syndicalisme chrétien en France de 1885 a nos jours*, Paris, Desclée, 1984.

Loïc LE BARS, *La Fédération Unitaire de l'Enseignement - aux origines du syndicalisme enseignant - 1919-1935*, paris, Syllepse, 2005.

Gilles LUNEAU, *La forteresse agricole - une histoire de la FNSEA*, Paris, Fayard, 2004.

Jean-Philippe MARTIN, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne : Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, La Découverte, 2005.

Alain MONCHABLON, *Histoire de l'Unef*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

René MOURIAUX, Michel PIGENET, Jérôme BEAUVISAGE, André NARRITSENS, Danielle TARTAKOWSKI, Jean MAGNIADAS, Joël HEDDE, Stéphane SIROT et Elyane BRESSOL, *Histoire de la CGT : Bien-être, liberté, solidarité*, Montreuil, Les Éditions de l'Atelier, 2016.

Morder ROBI (dir.), *Naissance d un syndicalisme etudiant, 1946 : la charte de Grenoble*, Paris, Syllepse, 2006.

Élise ROULLAUD, *Contester l'Europe agricole : La Confédération paysanne à l'épreuve de la PAC*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2020.

Raphaël SZAJNFELD, *Histoire de la FSU tome 1 : Une percée flamboyante*, Paris, Syllepse, 2009.

Danielle TARTAKOWSKY et Joël BIARD, *La Grange-aux-Belles. Maison des syndicats. 1906-1989*, Grâne, Créaphis, 2012.

Laetitia DE WARREN, *L'emploi au coeur : L'histoire de la CFDT sidérurgie Lorraine*, Metz, Serpenoise, 2009.

Histoire des partis politiques

Gauche

Roger BARRALIS et Jean-Claude GILLET (dir.), *Au coeur des luttes des années soixante, les étudiants du PSU : Une utopie porteuse d'avenir ?*, Paris, Publisud, 1997.

Jean-Jacques BECKER, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir? Stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1981.

Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France - Volume 2 - XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005.

Jean-Pierre BERNARD, *Paris rouge : Les communistes français dans la capitale*, Seyssel, Champ Vallon, 1991.

Christophe BOURSEILLER, *Les Maoïstes : La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, Points, 2008.

Christophe BOURSEILLER, *Histoire générale de l'ultra-gauche*, Paris, Denoël, 2003.

Philippe BUTON, *Histoire du gauchisme : l'héritage de Mai 68*, Paris, Perrin, 2021.

Noëlline CASTAGNEZ et Gilles MORIN, *Le Parti socialiste d'Epinay à l'Elysée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

Serge COSSERON, *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, Larousse, 2007.

Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2022.

Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *50 ans d'une passion française : De Gaulle et les communistes*, Paris, Balland, 1991.

Aurélien DUBUISSON, *Action directe, les premières années : Genèse d'un groupe armé*, Montreuil, Libertalia, 2018.

Bruno FULIGNI, *La France rouge : un siècle d'histoire dans les archives du PCF*, Paris, Les Arènes, 2011.

Jean-Paul GAUTIER, *Antifascisme (s): Des années 1960 à nos jours*, Paris, Syllepse, 2022.

Hélène HATZFELD, Julian MISCHI et Henri REY (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007.

Florence JOHSUA, *Anticapitalistes*, Paris, La Découverte, 2015.

Jacques JULLIARD, *Les Gauches françaises: 1762-2012 : Histoire, politique, imaginaire*, Paris, Flammarion, 2012.

Tudi KERNALEGENN, François PRIGENT, Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Jean MAITRON, *Le Mouvement anarchiste en France - Tome 2 : de 1914 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1992.

Julian MISCHI, *Le parti des communistes : Histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours*, Marseille, Hors-d'atteinte, 2020.

Philippe ROBRIEUX, *Histoire intérieure du Parti Communiste*, 4 tomes, Paris, Fayard, 1980-1984.

Jean-Marc ROUILLAN, *Dix ans d'Action directe : Un témoignage, 1977-1987*, Marseille, Agone, 2018.

Jean-Paul SALLES, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

Serge SAVOIE, *RG, la traque d'Action directe*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2011.

Danielle TARTAKOWSKI, *Une histoire du PCF*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.

Danielle TARTAKOWSKI et Alain BERGOUNIOUX (dir.), *L'union sans unité : Le programme commun de la gauche : 1963 - 1978*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Jean TOUCHARD, *La gauche en France depuis 1900* Paris, Le Seuil, 1977.

Pierre TURPIN, *Les révolutionnaires dans la France social-démocrate: 1981-1995*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Alain VIGUIER, *Le PCF à Renault Billancourt : Force et crise d'un symbole ouvrier (1944-1992)*, Nancy, Arbre bleu, 2020.

Droite

François AUDIGIER, Claude d'ABZAC-EPEZY, Serge BERSTEIN et Nicolas BAVEREZ (dir.), *De Gaulle et le rassemblement du peuple français, 1947-1955 [Actes du colloque, Bordeaux, 12-14 novembre 1997*, Paris, Armand Colin, 1998.

Serge BERSTEIN, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2002.

Sébastien BOURDON, *Drapeau noir, jeunesses blanches : Enquête sur le renouveau de l'extrême droite radicale*, Paris, Le Seuil, 2025.

Jean-Jacques CHEVAL, « Printemps 1947, le Général De Gaulle à Bordeaux », *Sciences-Po Bordeaux*, n°2, 1990, p. 161-178.

Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *L'Appel du 18 juin*, Paris, Armand Colin, 2010.

FONDATION CHARLES DE GAULLE (dir.), *De Gaulle et le rassemblement du peuple français, 1947-1955*, Paris, Armand Colin, 1998.

Jean-Paul GAUTIER, *Les extrêmes droites en France : De la traversée du désert à l'ascension du Front national*, Paris, Syllepse, 2017.

René RÉMOND, *Les Droites aujourd'hui*, Paris, Points, 2007.

René RÉMOND, *Les Droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1992.

Gilles RICHARD, *Histoire des droites en France de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017.

Jean RUHLMANN, *Ni bourgeois ni proletaires. La défense des classes moyennes en France au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2001.

Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France*, 3 tomes, Paris, Gallimard, 2006.

Romain SOUILLAC, *Le mouvement Poujade : de la défense professionnelle au populisme nationaliste, 1953-1962*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007.

Jean TOUCHARD, *Le gaullisme 1940-1969*, Paris, Le Seuil, 1978.

Fiammetta VENNER, *Extreme France*, Paris, Grasset, 2006.

Michel WINOCK (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Le Seuil, 2015.

Index lexical

A

Adary, Assaël.....10
Agulhon, Maurice.....27
Allègre, Claude.....89, 91, 305
Amson, Daniel.....203
Andolfatto, Dominique.....310
Arafat, Yasser.....159
Attali, Jacques.....154
Augereau, Jean-François.....261
Azemar, Rémi.....214, 215

B

Baker, Joséphine.....108
Bantigny, Ludivine.....185, 216
Baraud Martin, Oliver.....30
Barre, Raymonde…..9, 71, 84, 85, 92, 148, 153, 231, 233, 234, 238, 261, 284, 288, 297, 302, 315, 350, 356, 391
Barron, Marie-Louise.....193
Barrot, Jacques.....286
Bayrou, François.....89, 90, 204, 205, 206
Becker, Henri.....120
Berlière, Jean-Marc.....283
Beuve-Méry, Hubert.....17, 18, 19
Blandin, Claire.....1, 32
Blondel, Marc.....213
Blum, Léon.....187
Bocquet, Alain.....212
Boissia, Louis.....231
Bonaparte, Napoléon.....182
Bonnet, Christian.....288
Borne, Élisabeth.....223
Bossus, Raymond.....116, 118, 121
Bouchareissas,Michel.....199
Boulanger, Georges.....354
Bouraam, Brahim.....63
Bourdieu, Pierre.....33
Boutin, Christine.....264
Broussard, Philippe.....216
Brunhes, Bernard.....210

C

Cachin, Marcel.....117, 121
Carnot, Sadi.....183
Carreyrou, Gérard.....244
Castaing, Michel.....198
Chaban-Delmas, Jacques.....80
Champagne, Patrick.....15, 33, 47, 317
Charon, Jean-Marie.....19
Chirac, Jacques.....62, 63, 215, 216
Cresson, Édith.....149
Croizat, Ambroise.....357
de Gaulle, Charles.....17, 19, 79, 105, 108, 124, 125, 126, 134, 181, 185, 195, 219, 247, 256, 257, 271, 276, 277, 286, 327, 331, 343, 347, 348, 349, 355, 405

D

Debré, Jean-Louis.....62, 89, 163, 228, 231, 258, 260, 297, 316
Debré, Michel.....320, 329, 358
Delporte, Christian.....109
Denigot, Gwen-Haël.....35, 221, 232, 238, 251, 261
Desbrousses, Hélène.....215
Desrosières, Alain.....29, 30, 43, 268
Devaquet, Alain. 23, 60, 84, 181, 202, 203, 205, 220, 227, 231, 236, 238, 248, 289, 296, 355, 393
Dommanget, Maurice.....114
Dréan, Jean.....198

E

Escarpit, Robert.....9, 284
Espeland, Wendy Nelson.....31
Eveno, Patrick.....18

F

Falloux, Alfred de.....204, 220, 249
Favre, Pierre.....15, 23
Ferrer, Francisco.....27, 184
Fillieule, Olivier.....1, 5, 6, 13, 15, 24, 29, 35, 42, 253
Fillon, François.....222
Foccart, Jacques.....276, 277
Fouchet, Christian.....197
Foy, Maximilien Sébastien.....354
Franco, Francisco.....261
Frappat, Bruno.....200, 287, 288

G

Gaxie, Daniel....38
Georges, Pierre....164, 298
Ghazal, Michel....214
Giscard d'Estaing, Valéry....83, 287, 288, 289, 396
Glucksman, André....154
Goebbels, Joseph....143
Granjon, Fabien....33
Grimaud, Maurice....196, 197
Guiberteau, Paul....201

H

Haby, René....152, 329, 395
Halifa, Yves....214
Hallyday, Johnny....222
Hue, Robert....328
Hugo, Victor....183, 354

J

Jacobs, Herberts....39
Jaurès, Jean....184, 354
Jeanneney, Jean-Noël....16, 32
Joffre, Joseph....185
Jospin, Lionel....88, 217
Jouhaux, Léon....83
Juppé, Alain…60, 61, 89, 90, 91, 161, 162, 163, 181, 206, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 257, 316, 322, 324, 344, 351, 352, 365

K

Krasucki, Henri....311

L

Labbé, Dominique....36, 223, 310
Labrousse, Ernest....22, 29
Lamarque, Jean Maximilien....354
Lamassoure, Alain....289
Lambelet, Alexandre....41, 42
Le Hégarat, Thibault....33
Le Pen, Jean-Marie 20, 62, 63, 86, 88, 164, 170, 176, 181, 216, 217, 218, 325, 349, 353, 355, 356
Léonard, Roger....116, 121, 230, 242
Lévy, Bernard-Henri....154
Lynch, Édouard....194

M

Malraux, André.....130
Mandela, Nelson.....304
Martinez, Philippe.....229
Masson, Paul.....225
Mathieu, Lilian.....58
Mauroy, Pierre.....202, 210
Mazel, Benjamin.....11
McCarthy, John.....38
McPhail, Clark.....38
Medjir, Ahmed.....290
Mégret, Bruno.....352
Menault, Jean-Claude.....226
Mendès-France, Pierre.....17
Michelet, Jules.....11
Millon, Charles.....295
Mitterrand, François.....18, 58, 59, 149, 155, 156, 202, 205, 267, 291, 315, 329, 348
Moch, Jules.....271
Morin, Hervé.....261
Muller, Pierre.....10, 38

N

Neveu, Érik.....47
Noir, Victor.....354
Notat, Nicole.....336
Nougue-Sans, Eugène.....236, 289

O

Offerlé, Michel.....22
Oussekine, Malik.....203, 227
Overney, Pierre. .81, 82, 91, 139, 140, 142, 143, 144, 172, 175, 194, 219, 231, 233, 234, 243, 272, 282, 320, 350, 351, 355, 358, 364, 405, 416

P

Palmer, Michael.....32
Pasqua, Charles.....205
Périer, Jean.....291
Perrot, Michelle.....22, 29
Philippe, Édouard.....222
Piaf, Édith.....108
Pigenet, Michel.....11, 26, 28
Piotet, Françoise.....207, 208
Ploille, Bernard.....215

Porter, Théodore M.....30
Poujade, Pierre.....55
Prost, Antoine.....5, 6, 34, 35
Proudhon, Pierre-Joseph.....12
Provendier, Émile.....5, 6, 10, 39, 131, 237

R

Raffarin, Jean-Pierre.....20, 221
Rémond, René.....32
Robert, Vincent.....23, 27

S

Sacco, Nicola.....183, 184, 186
Saillant, Louis.....191
Salengro, Roger.....187
Sands, Bobby.....290
Sarazin, James.....285, 288
Sauvage, Monique.....79
Savary, Alain.....59, 60, 157, 168, 199, 202, 205, 240, 322
Scherer, René.....143, 144, 194
Schnapper, Dominique.....38
Séguin, Philippe.....203
Séguy, Georges.....310
Sommier, Isabelle.....5, 6, 36, 42, 253
Somveille, Pierre.....291
Stevens, Mitchell.....31

T

Tarrow, Sidney.....24, 29, 41
Tartakowsky, Danielle…1, 5, 6, 11, 13, 20, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 35, 56, 57, 58, 59, 61, 89, 106, 109, 112, 134, 147, 148, 149, 157, 160, 184, 186, 195, 218, 221, 282, 336
Tavlitzki, Jean.....201
Thévenot, Laurent.....43
Thibault, Bernard.....336
Thiers, Adolphe.....182, 354
Thompson, Edward P.....22
Thorez, Maurice.....19, 79, 120, 132, 136, 243, 272, 273, 282, 355, 363, 378, 405
Tilly, Charles.....22, 27, 29, 41

V, W, Z

Vanzetti, Bartolomeo.....183, 184, 186
Veyrat-Masson, Isabelle.....79
Woerth, Éric.....222
Zimmermann, Bénédicte.....77

Index des tableaux

Tableau 1: Nombre de pages par journal de 1944 à 1953.....53
Tableau 2: Nombre d'articles comprenant au moins un chiffre de participation à une manifestation de rue dans Le Monde pour les années identifiées.....65
Tableau 3: Origine des chiffres de participation aux manifestations de rue publiés dans Le Monde quand elle est identifiée.....74
Tableau 4: Chiffres de participation pour les 1er mai 1990 à 2002 en province dans les journaux télévisés de TF1 et France 2.....89
Tableau 5: Chiffres de participation cités pour les manifestations de l'automne 1995 dans les journaux télévisés de TF1 et France 2.....91
Tableau 6: Traitement du chiffre de participation aux manifestations pour la défense de l'école libre en province en 1984 par les journaux télévisés.....93
Tableau 7: Nombre et pourcentage des manifestations ayant un taux d'écart inférieur à 2 dans l'ensemble des manifestations parisiennes pour lesquelles Le Monde cite les chiffres provenant à la fois des organisateurs et de la police par décennie.....104
Tableau 8: Nombre et pourcentage des manifestations ayant un taux d'écart supérieur ou égal à 10 dans l'ensemble des manifestations parisiennes pour lesquelles Le Monde cite les chiffres provenant à la fois des organisateurs et de la police par décennie.....105
Tableau 9: Traitement journalistique du chiffre de participation aux manifestations du 1er mai à Paris de 1945 à 1953.....111
Tableau 10: Chiffres de participation aux 1er mai de la CGT à Paris de 1945 à 1953 cités par la presse.....114
Tableau 11: Revendications principales des manifestations parisiennes pour lesquelles Le Monde publie deux chiffres opposés durant les années 1960.....130
Tableau 12: Nombres d'articles qui citent au moins un chiffre provenant des organisateurs et de la police entre 1970 et 1973 dans Le Monde par organisateur.....140
Tableau 13: Traitement du chiffre de participation à l'enterrement de Pierre Overney à Paris le 4 mars 1972 par 11 journaux.....142
Tableau 14: Nombre de manifestations parisiennes ayant un taux maximal d'écart d'au moins 5, 1970 – 1983.....151
Tableau 15: Traitement du chiffre pour les différentes manifestations parisiennes du mouvement contre le plan Juppé de 1995 dans Le Monde.....162
Tableau 16: Nombre de manifestations parisiennes faisant l'objet d'un comptage double dans Le Monde ayant un taux d'écart supérieur à 5 et 10.....166
Tableau 17: Évaluations de la participation aux différentes journées de défense de l'école privée de 1984.....169
Tableau 18: Manifestations du Front national pour lesquelles Le Monde propose un comptage double.....171
Tableau 19: Nombre de manifestations faisant l’objet d’un article du *Monde et ayant* un taux d'écart d'au moins 5 à Paris par organisateur, 1992 - 2002.....174
Tableau 20: Taux d'écarts des manifestations non parisiennes du mouvement de l'automne 1995 pour lesquelles Le Monde publie les chiffres provenant à la fois de la police et des organisateurs.....175

Tableau 21: Nombre et pourcentage des manifestations ayant un taux d'écart supérieur ou égal à 5 dans l'ensemble des manifestations parisiennes pour lesquelles Le Monde cite les chiffres provenant à la fois des organisateurs et de la police par décennie.....177
Tableau 22: Manifestations ayant au moins une évaluation supérieure ou égale au million de manifestants dans Le Monde *entre 1945 et 2002*.....182
Tableau 23: Comptages pour les deux grandes manifestations de mai 1968 à Paris.....196
Tableau 24: Évaluations de la participation aux principales manifestations du mouvement social de l'automne 1995 à Paris et en France.....208
Tableau 25: Manifestations ayant au moins un comptage supérieur à un million de participants de 2003 à nos jours.....223
Tableau 26: Nombre d'équipes et chiffres de comptage d'après Le Monde.....232
Tableau 27: Comptage des manifestants par portion de rue sur la Canebière à Marseille le 12 juin 1987.....255
Tableau 28: Différents lieux de comptage des manifestants durant la manifestation du 12 juin 1987 à Marseille.....257
Tableau 29: Comptages et transports déployés pour les manifestations pour la défense de l'école libre de 1984.....263
Tableau 30: Articles pour lesquels Le Monde valorise son propre chiffre, 1970-1980.280
Tableau 31: Taux d'écart moyen par période entre le chiffre de la police et celui du Monde.....294
Tableau 32: Taux d'écart les plus importants par organisateur entre leurs chiffres des organisateurs et ceux du Monde, 1945 - 2002.....305
Tableau 33: Manifestations du FN pour lesquelles Le Monde publie son propre chiffre ainsi que celui des organisateurs.....307
Tableau 34: Manifestations ayant la CGT parmi ses organisateurs et ayant un taux d'écart d'au moins 5 entre le chiffre des organisateurs et celui du Monde, 1945-2002. 309
Tableau 35: Taux d'écart moyen par période entre le chiffre des organisateurs et celui du Monde.....310
Tableau 36: Comparaison des chiffres avec d'autres manifestations dans Le Monde durant le mouvement social de l'automne 1995.....324
Tableau 37: Chiffres de participation aux différents cortèges commémoratifs de la Commune de Paris.....329
Tableau 38: Manifestations faisant l'objet d'une comparaison avec un défilé similaire dans Le Monde.....340
Tableau 39: Analyse lexicométrique des références chiffrées à Mai 1968 dans le corpus du Monde.....351
Tableau 40: Manifestations citées par Le Monde dans ses articles relatifs aux plus grandes mobilisations de l'histoire de France.....355

Index des figures

Figure 1 : Nombre d’articles comprenant au moins un chiffre de participation à une manifestation de rue dans Le Monde par année de 1945 à 2002.....51
Figure 2: Répartition des articles comprenant la question de « combien étaient les manifestants» » dans Le Monde par période, de 1945 à 2002.....67
Figure 3: Répartition, en moyenne par période prédéfinie, des articles comprenant la question de « combien étaient les manifestants» » dans Le Monde par période, de 1945 à 2002.....68
Figure 4: Nombre d’articles présentant un chiffre d'origine inconnue par année dans Le Monde de 1945 à 2002.....71
Figure 5: Taux d'articles dont l'origine des chiffres n'est pas identifiée par rapport au total des articles chiffrés publiés par année dans Le Monde.....72
Figure 6: Nombre d’articles présentant un chiffre de participation à des manifestations de rue issu de la police ou des organisateurs par année dans Le Monde de 1945 à 2002 75
Figure 7: Pourcentage du nombre d'articles comprenant un chiffre issu de la police ou des organisateurs par rapport au total des articles chiffrés dans Le Monde par année....76
Figure 8: Nombre d'articles proposant des comptages issus à la fois des organisateurs et de la police dans Le Monde de 1945 à 2002.....97
Figure 9: Taux d'écart moyen par année du chiffre des organisateurs par celui des forces de l'ordre des articles publiés dans Le Monde qui concernent des manifestations parisiennes de 1945 à 2002.....99
Figure 10: Taux d'écart moyen par année du chiffre des organisateurs par celui des forces de l'ordre des articles publiés dans Le Monde qui concernent des manifestations parisiennes de 1961 à 2002.....100
Figure 11: Taux d'écart entre le chiffre provenant des organisateurs et celui de la police dans l'ensemble des articles du Monde qui citent les deux chiffres pour des manifestations parisiennes.....102
Figure 12: Taux d'écart entre les chiffres de la police et ceux du Monde.....293
Figure 13: Taux d'écarts entre les chiffres de la police et ceux des organisateurs pour toutes les manifestations où Le Monde donne les deux.....304

Index des cartes

Carte 1: Points de comptage manuels des manifestants durant la manifestation contre le plan Barre du 24 mai 1977.....235
Carte 2: Cartographie du parcours et des points de comptage de la manifestation du 4 décembre 1986 à Paris contre le projet de loi Devaquet.....236
Carte 3: Parcours des cortèges pour la défense de l'école libre le 24 juin 1984 à Paris 241
Carte 4: Parcours et comptage des manifestants le 16 janvier 1994 à Paris.....249
Carte 5: Parcours et position de la tête et de la queue de cortège durant la manifestation intersyndicale du 11 mars 1969.....252
Carte 6: Manifestation du 31 janvier 1999 contre le Pacs et point de comptage.....265
Carte 7: Zones de comptage durant la manifestation marseillaise du 12 juin 1987.....396

Index des illustrations

Illustration 1: Extrait du plan de comptage réalisé par la brigade départementale d'information et de voie publique pour la manifestation du 12 juin 1987 à Marseille. .256
Illustration 2: Système de comptage Spec, Capture d'écran du JT de 20h de France 2 le 31 janvier 1999.....267
Illustration 3: Photographie aérienne produit par la préfecture de police de Paris de l'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964.....275
Illustration 4: Organigramme de la remontée des informations relatives aux manifestations de rue au sein de la CGT.....314
Illustration 5: Comparaisons des chiffres effectuées par Le Monde pour les manifestations de 1987 à 1990.....342
Illustration 6: Liaisons n°218, avril 1975.....373
Illustration 7: Reconstitution de la photographie prise à Lens durant la manifestation du 22 novembre 1959.....376
Illustration 8: Photographies de l'enterrement de Maurice Thorez le 16 juillet 1964. . .377
Illustration 9: Feuille de trafic et photographies de la manifestation du 11 mars 1969.379
Illustration 10: Comptage des manifestants en France par la CGT le 19 novembre 1974 382

Table des matières

Résumé – Summary....5

Remerciements....8

Introduction....9

Mise en contexte....9

Un combat permanent....9

Définition du sujet....11

Mouvement social et manifestation de rue....11

Définition de « Chiffre de comptage » et « Combat des chiffres »....14

Une étude de la presse....15

Une étude systématique du quotidien *Le Monde*....16

Cadre chronologique et géographique....21

Historiographie....22

Historiographie des manifestations de rue....22

Jusqu'aux années 1980 – un non objet d'étude....22

Années 1980 – 1990 : un champ qui s'autonomise....23

Depuis les années 2000 : une multiplication des angles de recherche....25

Histoire des manifestations de rue....28

Historiographie de l'histoire quantitative et histoire des chiffres....29

Historiographie de la presse et des médias....32

Historiographie du comptage des manifestants....35

Problématique et axes d'analyse....40

Problématique....40

Hypothèses de travail....41

Méthodologie et sources....41

Méthodologie....41

Le protest event analysis....41

L'histoire quantitative critique....43

Sources et corpus....44

Corpus principal : les articles du *Monde*....44

Sources complémentaires....45

Annonce du plan....46
Partie 1 : À l'origine des publications de comptage....48
Chapitre 1 : « La manifestation de papier »....50
L'évolution de la publication d'articles chiffrés dans *Le Monde*....50
1945 – 1953 : Stagnation....52
1954 – 1962 : Croissance....55
1963 – 1968 : Entre baisse et croissance....57
1969 – 1980 : Stagnation....58
1981 – 1986 : Diminution....59
1987 – 1996 : Stagnation....61
1997 – 2002 : Augmentation....63
Des années exceptionnelles ?....65
« Combien étaient les manifestants ? »....67
L'origine des chiffres : une réalité qui évolue également....71
Les chiffres de comptage dans les journaux télévisés....77
Les actualités françaises : le « JT » avant la télévision....79
1949 – 1964 : Une chaîne unique....80
1964 – 1974 : Les « JT » au temps de l'ORTF....81
1974 – 1987: Des années Giscard à la privatisation de TF1....84
1987 – 2002 : De la privatisation de TF1 à l'ère du numérique....87
L'origine des chiffres dans les journaux télévisés....92
Conclusion du chapitre 1....94
Chapitre 2 : Décennies 1940 à 1960 : La préhistoire des combats de chiffres....96
Des écarts de moins en moins importants ?....99
Les taux d'écart bas....102
Les taux d'écart hauts....104
Les premiers combats....105
Le 20 juin 1946....106
Les 1er mai 1945 – 1953 à Paris : premières traces de combats des chiffres ?....108
1er mai 1945 à 1947....115
1er mai 1948....115
Les 1er mai de 1949 à 1953....123

Années 1950 – 1960 : Des combats de chiffres ponctuels.....128
28 mai 1958.....128
Le début des années 1960.....130
Les manifestations contre l'OAS de 1961 – 1962.....131
16 juillet 1964 : Obsèques de Maurice Thorez.....133
Mai-juin 1968.....134
1er mars 1969.....136
Conclusion du chapitre 2.....136
Chapitre 3 : Années 1970 à 2000, la routinisation des combats de chiffres.....139
1970 – 1983 : Vers un combat des chiffres permanent.....139
1970 – 1973 : Des combats de chiffres qui se multiplient.....139
4 mars 1972 : Enterrement de Pierre Overney.....140
1972 : une année de combats.....144
1974 – 1983 : un combat des chiffres qui se régularise.....145
1970 – 1983 : Des écarts à la baisse.....150
1984 – 2002 : Une publication de plus en plus fréquente et des écarts en baisse 156
1984 – 1989 : Faible croissance du nombre d'articles.....157
1990 – 1994 : Une raréfaction des chiffrages doubles.....160
1995 – 2002 : Croissance en dents de scie.....160
1984 – 2002 : des écarts à la baisse.....166
Les taux d'écart hauts de 1984 à 2002.....166
1985 – 1991 : des écarts hauts réguliers.....170
1992 – 2002 : une raréfaction des taux d'écarts hauts.....172
Conclusion du chapitre 3.....176
Conclusion de la partie 1.....177
Partie 2 : Le chiffre comme construction.....180
Chapitre 4 : « Le million, le million, le million ».....180
Le million de participants avant 1945.....183
De 100 000 à 1 million, l'évolution des comptages de *L'Humanité* durant les années 1930.....187
Les millions de *L'Humanité* dans les années 1940 – 1950.....189
5 septembre 1947.....190
Les 1er mai des années 1940.....192